Asset Management

FCPE
HSBC EE PROFIL

FCPE à 4 compartiments

Rapport annuel au 30 décembre 2022

HSBC

FCPE HSBC EE PROFIL

Sommaire

Pages

FCPE CONSOLIDANT : HSBC EE PROFIL **7**

Rapport d'activité **7**

Informations réglementaires **16**

Certification du Commissaire aux Comptes **18**

Bilan Actif 23

Bilan Passif 24

Hors-Bilan 25

Compte de Résultat 26

Règles et méthodes comptables 27

FCPE HSBC EE PROFIL

Compartiment : HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES **28**

Informations concernant les placements et la gestion **29**

Rapport d'activité **32**

Evolution de la performance **47**

Comptes Annuels **49**

Bilan Actif 50

Bilan Passif 51

Hors-Bilan 52

Comptes de Résultat 53

Annexes **54**

Règles et méthodes comptables 55

Evolution de l'Actif Net 57

Souscriptions Rachats 58

Compléments d'information 59

Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices 66

Inventaire 67

Annexe SFDR 68

FCPE HSBC EE PROFIL

Compartiment : HSBC PROFIL DYNAMIQUE **78**

Informations concernant les placements et la gestion **79**

Rapport d'activité **82**

Evolution de la performance **93**

Comptes Annuels **95**

Bilan Actif 96

Bilan Passif 97

Hors-Bilan 98

Comptes de Résultat 99

Annexes **100**

Règles et méthodes comptables 101

Evolution de l'Actif Net 103

Souscriptions Rachats 104

Compléments d'information 105

Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices 112

Inventaire 113

FCPE HSBC EE PROFIL

Compartiment : HSBC PROFIL EQUILIBRE **114**

Informations concernant les placements et la gestion **115**

Rapport d'activité **118**

Evolution de la performance **129**

Comptes Annuels **131**

Bilan Actif 132

Bilan Passif 133

Hors-Bilan 134

Comptes de Résultat 135

Annexes **136**

Règles et méthodes comptables 137

Evolution de l'Actif Net 139

Souscriptions Rachats 140

Compléments d'information 141

Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices 148

Inventaire 149

FCPE HSBC EE PROFIL

Compartiment : HSBC PROFIL MODERE **150**

Informations concernant les placements et la gestion **151**

Rapport d'activité **154**

Evolution de la performance **165**

Comptes Annuels **167**

Bilan Actif 168

Bilan Passif 169

Hors-Bilan 170

Comptes de Résultat 171

Annexes **172**

Règles et méthodes comptables 173

Evolution de l'Actif Net 175

Souscriptions Rachats 176

Compléments d'information 177

Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices 184

Inventaire 185

Rapport annuel de l’OPC Maître 186

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Au premier trimestre 2022 (T1), le conflit russo-ukrainien a conduit les occidentaux à imposer progressivement des sanctions à la Russie : gel des avoirs russes et des transactions avec la banque centrale, les entreprises publiques et sur des individus, exclusion de banques russes du système de paiement SWIFT, embargo US et britannique sur le pétrole russe. Face à ces sanctions et à la riposte russe (interdiction d'exportation de biens agricoles, obligation de paiement en rouble), l'économie de l'Union européenne (UE) s'est trouvée fragilisée en raison de sa forte dépendance en énergie russe, soient environ 40% pour ses importations de gaz et de charbon, et 35% pour le pétrole. Mais cette dépendance peut être plus ou moins élevée selon les pays : par exemple les importations de gaz russe représentent près de 50% de la consommation domestique en Allemagne ou Italie, voire plus de 70% en Autriche et 90% en Finlande. La Russie occupe aussi une place majeure dans les exportations mondiales de matières premières agricoles (blé, engrais) et métallurgiques (palladium, nickel, platine). Ces événements, et les craintes liées à une escalade des sanctions ont renchéri les coûts du fret dans la région. Ils ont aussi exacerbé les tensions sur les chaines d'approvisionnement, déjà mises à mal par une nouvelle vague pandémique et des confinements en Chine. Dans ce contexte, les prix des matières premières ont continué de monter au T1 (indice CRB + 10% t/t) et l'inflation a atteint les niveaux des années 1980s : 7.9% aux Etats-Unis, 7.5% en zone euro, 8.2% au Royaume-Uni. L'inflation a aussi bondi en Europe de l'est (Pologne 10.9%), en Amérique latine (Brésil 11.3%) mais est restée modérée en Asie (4.1% en Corée du sud, et seulement 0.9% en Chine). Outre les canaux de transmission liés aux échanges commerciaux, au secteur bancaire ou au climat des affaires, le renchérissement des matières premières va entraîner un choc négatif sur le pouvoir d'achat et la consommation des ménages, une remontée de l'épargne, et une baisse de l'investissement. Les répercussions économiques et financières sont particulièrement sévères pour la Russie : flambée de l'inflation (16.7% en mars), dépréciation du rouble (-11% t/t), et récession attendue à -9.7% en 2022. Depuis décembre dernier, les économies exposées à la Russie ont vu une forte détérioration de leurs prévisions de PIB pour 2022[1], avec un choc de croissance estimé à -2.0% en Allemagne (soit de 4.2% à 2.4%) ou de -1.4% en Italie (PIB révisé en baisse de 4.5% à 3.1%), comparées à un choc estimé de -0.6% pour les Etats-Unis (PIB attendu à +3.3%). Le conflit russo-ukrainien a renforcé significativement les risques de stagflation pour l'économie mondiale, ce qui complique les politiques des banques centrales, partagées entre l'urgence de stabilité des prix, et les risques de récession à moyen terme. Face à des inflations records, et aux risques de désencrage des anticipations d'inflation et de boucles prix-salaires, la Réserve fédérale américaine (Fed) s'est montrée déterminée à accélérer son cycle de hausses de taux (+250pdb au total à horizon de 2023). La Fed est d'autant plus préoccupée par son objectif de stabilité des prix que le marché de l'emploi est très dynamique : taux de chômage à 3.6% et hausse des salaires de + 5.6% a/a. En revanche, la Banque d'Angleterre a opté pour plus de prudence (après trois hausses de taux depuis décembre dernier). La Banque centrale européenne (BCE) a accéléré sa marche de normalisation monétaire, avec une réduction de ses achats de titres au T2. Mais pour le reste de l'année, la BCE s'est montrée bien plus prudente que la Fed en raison des incertitudes sur l'ampleur du choc énergétique, et des réponses fiscales apportées par les gouvernements. Enfin, surtout en zone euro, la dynamique de l'emploi (taux de chômage à 6.8%, au plus bas depuis 2002) n'a pas encore conduit à des tensions salariales (salaires négociés en hausse de 1.6% a/a au T4).
Pour les banquiers centraux des économies émergentes, les marges de manœuvre étaient limitées en raison des risques de dépréciations de leurs devises. Ainsi par exemple au T1, les taux directeurs ont été relevés de +275 pdb en Pologne, +150 pdb au Brésil et au Chili. En Chine, la résurgence

[1] Consensus Bloomberg au 31/03/2022 comparé à celui au 31 décembre 2021.

pandémique, et les incertitudes liées au secteur immobilier continuent de peser sur la demande intérieure et la croissance du PIB en 2022 (prévue à 5.0% en 2022, contre 8.0% en 2021), ce qui a conduit la banque centrale sur la voie de l'assouplissement monétaire.

Au second trimestre 2022 (T2), l'inflation a poursuivi son accélération, avec une diffusion des pressions haussières à tous les pans de l'économie, notamment l'alimentaire et les services. L'inflation a atteint les niveaux élevés des années 1980 dans la plupart des pays développés : 8.6% aux Etats-Unis, 8.7% en Allemagne, 6.5% en France, 10.0% en Espagne, et 9.1% au Royaume-Uni. Dans les pays émergents, l'Europe de l'Est a particulièrement été très affectée par les difficultés d'approvisionnement russe, ce qui a entraîné des niveaux d'inflation records, au-dessus de 15% en Pologne, République tchèque et Hongrie. Seuls quelques pays asiatiques sont parvenus à contenir l'inflation aux alentours de 2.5% (Chine, Japon, Malaisie). La politique « zéro covid » en Chine a imposé des restrictions sanitaires drastiques, ce qui a prolongé les perturbations sur les chaînes de fabrication. Le conflit russo-ukrainien a entretenu de fortes incertitudes sur l'approvisionnement en produits de base et une forte volatilité des prix. La Russie est en effet l'un des principaux producteurs de pétrole, de gaz, de métaux et d'engrais, et, avec l'Ukraine, de blé et de maïs. Une nouvelle série de sanctions contre la Russie a renforcé les exclusions de paiement, les gels des avoirs russes, et les restrictions d'importations (notamment un embargo européen sur le charbon). L'Union Européenne (UE) a mis en place une stratégie industrielle de sécurité énergétique et économique en vue de mettre fin à sa dépendance russe, dont l'objectif consiste à diversifier les approvisionnements, mais aussi développer de nouvelles capacités de production. Enfin dans la plupart des pays développés, le second trimestre a été marqué par la réouverture des services liés aux loisirs et au tourisme. Le rattrapage post-pandémie des services combiné aux stratégies de développement industriel ont mis le marché de l'emploi sous tension, causant de fortes pénuries de mains d'œuvre et des pressions salariales. Les taux de chômage ont touché des points très bas aux Etats-Unis (3.6% de mars à juin), voire des plus bas historiques en zone euro (6.6%) ou au Royaume-Uni (3.7%). Au total, les prévisions d'inflation du consensus[2] ont continué d'augmenter, à environ 7.5% pour 2022 aux Etats-Unis et en zone euro (contre des prévisions proches de 5% en mars dernier), et elles avoisineraient 3.5% pour 2023. Face au risque d'une inflation durablement élevée, les banquiers centraux, et surtout la Réserve Fédérale américaine (Fed), ont renforcé leur détermination à relever rapidement les taux d'intérêt, quitte à peser sur la croissance. Aux Etats-Unis, la sortie de la crise pandémique a été particulièrement rapide, avec une demande solide portée par des politiques monétaires et budgétaires très expansionnistes. La Fed prévoit donc un resserrement monétaire significatif pouvant mener à une récession en vue d'ancrer les anticipations d'inflation et éviter une spirale prix-salaire. En revanche, en Europe ou dans les pays émergents, le conflit russo-ukrainien a enclenché un choc d'offre alors que la consommation des ménages n'a pas retrouvé le niveau de 2019. Le durcissement de ce conflit accroît le risque d'un arrêt complet des approvisionnements en gaz russe, et des rationnements pourraient être mis en œuvre après l'été, notamment en Allemagne ou en Italie. Mener des politiques restrictives en vue de maîtriser l'inflation risque de peser davantage sur la demande des consommateurs, notamment les plus modestes, déjà éprouvés par la cherté de l'énergie et de l'alimentaire. Les scénarios économiques continuent de prévoir une résorption progressive des déséquilibres entre l'offre et la demande, ce qui favoriserait une modération de l'inflation à moyen terme. Cependant plus structurellement, le durcissement du conflit russo-ukrainien a aussi augmenté le risque de fragmentation de l'économie mondiale autour de blocs géopolitiques qui adhèrent à des normes technologiques, des monnaies de réserve et des systèmes de paiement distincts. Cette perspective, en plus des investissements nécessaires pour lutter contre le changement climatique, entraîneraient des coûts d'ajustement importants, mais aussi probablement, une inflation durablement plus élevée que celle des 20 dernières années. Dans ce contexte, les prévisions ont continué de se dégrader ce trimestre, entre risques de récession ou de stagflation, d'où des arbitrages de politique économique et monétaire complexes à mener.

[2] Consensus Bloomberg au 30/06/2022.

Le troisième trimestre (T3) 2022 a été marqué par une inflation persistante et le durcissement des politiques monétaires. La hausse des prix alimentaires et de l'énergie s'est diffusée à l'ensemble des secteurs d'activités. L'inflation a atteint 9.1% aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. En zone euro, l'inflation a accéléré à 10.0% avec des écarts entre 23.7% en Estonie et 6.6% en France en raison des diverses mesures prises par les gouvernements face à l'envolée des prix. En Europe de l'Est, les pressions inflationnistes sont restées plus fortes (Pologne 17%), comparée au Mexique ou Brésil (8.7%), et en Asie (Corée du sud 5.6% ou Chine 2.5%). Le rattrapage de la demande post-covid, notamment dans les services, et la vigueur des investissements privés ont entraîné des tensions sur les marchés de l'emploi, des taux de chômage aux plus bas historiques (Etats-Unis 3.5% ; zone euro 6.6%) et des revalorisations salariales. Surtout suite à la crise pandémique, la participation au marché du travail aux Etats-Unis, mais aussi le nombre d'heures travaillées en Europe n'ont pas retrouvé les niveaux pre-Covid, ce qui contribue à amputer les capacités de production. La flambée des coûts de l'énergie risque de réduire le PIB potentiel avec une dégradation de la compétitivité, ce qui pourrait conduire à des délocalisations hors Europe. Aux Etats-Unis, les soutiens budgétaires ont stimulé la consommation et amené le PIB américain au-dessus de son potentiel, alimentant ainsi les pressions inflationnistes. Selon les banques centrales, le rééquilibrage de l'économie passe par une baisse de la demande, donc un resserrement monétaire rapide. Le scénario de la Banque d'Angleterre prévoit une récession de plusieurs trimestres afin de ramener l'inflation autour de 2% d'ici fin 2024. Selon les prévisions de la Réserve fédérale américaine (Fed) et de la Banque centrale européenne (BCE), il serait possible de maîtriser l'inflation sans entraîner de récession. Ainsi avec la remontée rapide des taux directeurs, le pic pourrait être atteint prochainement, mais l'inflation prendrait du temps avant de se rapprocher de la cible de 2%. La BCE anticipe que l'inflation moyenne en 2024 se situerait à 2.3% en zone euro ; le consensus des économistes[3] table sur 5.2% en 2023 et 2.1% en 2024. Selon les projections de la Fed, la cible d'inflation de 2% ne serait atteinte qu'en 2025 aux Etats-Unis. Les banquiers centraux des pays émergents ont également fortement remonté leurs taux directeurs, confrontés aux risques de dépréciations des devises face au dollar US. Au final, resserrement monétaire et hausse des prix de l'énergie entraîneront un ralentissement de l'économie mondiale. Le consensus des économistes a ainsi révisé en forte baisse les prévisions de croissance pour 2023 qui se situent à 0.7% aux Etats-Unis, 0.2% en zone euro et -0.2% au Royaume-Uni. Les pays émergents voient aussi leur croissance réduite avec des prévisions pour 2023 de 5% en Chine ou 1.2% au Mexique et 1.3% en Pologne. Du fait d'un mix énergétique dépendant des approvisionnements russes, la contraction du PIB devrait être plus significative en Allemagne (-0.4% en 2023) comparée à l'Italie (0.2%) ou la France (0.5%). Les soutiens budgétaires annoncés courant septembre pourraient en partie amortir le choc, notamment si la priorité porte sur l'amélioration de l'offre (via des incitations à l'efficacité et la transition énergétiques), plutôt que sur la demande (via des baisses de taxes de l'essence à la pompe ou un plafonnement des prix). Le pilotage des politiques monétaires et budgétaires est donc déterminant pour amortir les effets négatifs de la crise énergétique.

Au dernier trimestre 2022 (T4), face au choc énergétique, l'économie mondiale a mieux résisté que prévu à court terme. En Europe, les gouvernements se sont mobilisés, en prolongeant leurs soutiens budgétaires (réductions de taxes, transferts aux ménages, ou caps sur les prix du gaz et de l'électricité). Les pays de l'Union européenne (UE) ont engagé certains accords sur la politique énergétique à mener, avec entre autres des exigences de baisse de la consommation (pour éviter les ruptures de courant), de remplissage à plus de 90% des capacités de stockage de gaz, et l'introduction d'un prix plafond sur le prix. La chute des prix du gaz résulte aussi de conditions climatiques favorables, et aux importations massives de gaz liquéfié, notamment des Etats-Unis. Ainsi le scénario d'une récession sévère en Europe a été évité, ce qui aurait immanquablement pesé sur l'économie mondiale. Malgré cette résistance à court terme, les perspectives à horizon de 2023 se sont détériorées : la récession, plus ou moins modérée selon les régions, se prolongerait, ou au mieux, serait suivie d'une reprise faible. Les prévisions de PIB du consensus en 2023[4] s'établissent à +0.3% aux Etats-Unis, -0.1% en zone euro, et -0.9% au Royaume Uni. En Chine, l'activité

[3] Consensus Bloomberg au 30/09/2022.
[4] Consensus Bloomberg au 31/12/2022.

économique s'est détériorée du fait de la politique zéro-covid, mais la réouverture annoncée en décembre devrait permettre un redémarrage rapide en 2023, et cela malgré la hausse des contaminations à court terme (croissance du PIB estimé à 4.8% en 2023 contre 3.0% en 2022). Dans l'ensemble, les perspectives économiques à horizon de 2023 ont été dégradées dans le sillage des nécessaires réductions budgétaires, des incertitudes sur les politiques monétaires et commerciales. Ainsi, avec des endettements publics records[5] (estimés en 2022 à 122% du PIB aux Etats-Unis, et 93% en zone euro), les gouvernements vont devoir réduire et cibler leur soutien fiscal. Les tensions pourraient apparaître en Europe, en raison des différentes marges budgétaires (ratios de dette sur PIB de 71% en Allemagne et 147% en Italie). Aux Etats-Unis, l'Inflation Reduction Act (dont USD 391Mds en faveur de la transition énergétique) va bénéficier aux entreprises américaines, et les partenaires commerciaux, Chine, Europe, Japon ou Corée du sud divergent sur les politiques à mener. Pour l'UE, les mesures adoptées au T4 ont porté sur un durcissement du marché du carbone et l'instauration d'une taxe carbone aux frontières. Cet environnement risque de porter les coûts de production structurellement à la hausse, d'où une inflation plus persistante qu'initialement estimé : un effet « cost-push » qui pèserait structurellement sur la demande et la croissance économique. A court terme, le choc énergétique a entraîné une accélération de l'inflation dans une majorité de pays, en zone euro (de 9.1% en août à 10.1% en novembre), mais aussi au Japon, ou au Royaume Uni. La tendance s'est cependant inversée aux Etats-Unis (8.3% en août à 7.1% en novembre), mais aussi en Chine, et dans la plupart des économies émergentes. L'inflation reste pourtant trop élevée (4.0% attendu en 2023 aux Etats-Unis, 6.0% en zone euro et 7.2% au Royaume-Uni), et ne baisserait pas suffisamment vite. Dans ce contexte, les banques centrales ont largement continué à resserrer leurs politiques monétaires pour éviter une augmentation des anticipations d'inflation qui, elles, risquent de maintenir les pressions inflationnistes dans la durée, via des spirales prix-salaires.

Panorama financier

Au premier trimestre 2022 (T1), le conflit russo-ukrainien, les sanctions contre la Russie et les resserrements monétaires des banques centrales ont entraîné de fortes turbulences sur les marchés mondiaux, avec des corrections tant sur les places obligataires (indice Bloomberg -6.0% t/t) que sur les places boursières (MSCI* World -4.6% t/t). Dans un premier temps, la flambée des prix de l'énergie a entraîné une forte aversion pour le risque : l'indice mondial des marchés actions (MSCI*) a chuté de -12% entre le 31 décembre et le 8 mars avant de rebondir par la suite. Compte-tenu de la place majeure de la Russie dans les exportations mondiales de matières premières, les prix du pétrole ont bondi (Brent +33% t/t à 107.9 USD/baril) avec un pic à 139.1 USD en séance le 7 mars (suite aux annonces d'embargo des Etats-Unis et du Royaume-Uni). La volatilité des prix était entretenue par les incertitudes liées à la demande (remontée des cas de Covid-19 et confinement en Chine), mais aussi à l'offre, selon les alternatives potentielles aux approvisionnements russes (négociations autour des quotas de production des pays du golfe, déblocages de réserves stratégiques). Les prix du gaz naturel en Europe ont atteint des records historiques, entraînant à la hausse les prix de l'électricité, ce qui a eu des répercussions sur les prix des métaux et de l'alimentaire (indices CRB +17% t/t et +22% t/t respectivement au T1). L'envolée des prix des matières premières a tiré les anticipations d'inflation à la hausse au T1, avec un bond des points morts d'inflation à 10 ans de +23pdb à 2.83% aux Etats-Unis, et de +83pdb à 2.64% en Allemagne. Les marchés d'actions (indices MSCI*) des pays producteurs de matières premières ont plutôt bien performé au T1, notamment Brésil (+16% t/t), Mexique (+5.9% t/t), Afrique du sud (+10.3% t/t), Canada (+3.8% t/t), Royaume-Uni (+4.8% t/t) ou Norvège (8.7% t/t), comparés à ceux des pays importateurs : zone euro -9.1% t/t, Europe de l'est -8.2%, et Chine -13.9% t/t (pénalisée en plus par la vague pandémique). Au global, les places boursières mondiales ont perdu -4.6% t/t (MSCI World*), avec des sous-performances aux Etats-Unis (MSCI US* -5.2% t/t, tiré à la baisse par les valeurs de croissance, la technologie et la consommation) et sur les marchés émergents

[5] Estimations du FMI décembre 2022.

(-6.1% t/t), comparés aux marchés développés (-4.5% t/t). Sur le front des devises, les investisseurs ont privilégié les devises des pays exportateurs de matières premières, avec des variations contre dollar US (t/t) de +17% pour le réal brésilien, +3% pour le peso mexicain, ou +9% pour le rand sud-africain. Le dollar US (USD) a continué de s'apprécier face aux devises de ses partenaires (indice DXY[7] +2.8% t/t) en raison du resserrement monétaire prévu de la Fed et d'un différentiel de taux favorable, tandis que les valeurs refuges habituelles ont perdu face au dollar US (-5.4% t/t pour le yen et -1.1% t/t pour le franc suisse).
Du côté des obligations, les communications des banquiers centraux en faveur d'un durcissement des politiques monétaires et les surprises haussières sur l'inflation ont amené les marchés à intégrer plus de 200 pdb de relèvement de taux de la Fed à fin 2022, et environ 50 pdb pour la BCE. Dans ce contexte, les rendements souverains 10 ans ont oscillé entre 1.73% et 2.47% aux Etats-Unis, et bondi de -0.12% et 0.64% en Allemagne, pour terminer à respectivement 2.34% et 0.55% fin mars. Le mouvement de tensions des rendements 10 ans n'a épargné aucuns marchés, avec +78 pdb à 0.98% en France et +87pdb à 2.04% en Italie et 1.44% en Espagne. Les marchés de crédit ont également été malmenés au T1, notamment en Europe, avec de forts élargissements des « spreads » (écarts de taux) dans un premier temps, puis de légers resserrements à partir de la mi-mars, et une sous-performance des obligations les plus risquées.

Au second trimestre 2022 (T2), les marchés financiers sont demeurés extrêmement volatils avec une forte chute des marchés obligataires et boursiers (MSCI* World -13.5%, en variation trimestrielle t/t), dont une légère surperformance des marchés des pays émergents (MSCI* EM -8.0% t/t) comparés aux pays développés (MSCI* DM -14.2% t/t). La crise russo-ukrainienne mais aussi les risques de récession ont exacerbé la volatilité des prix de l'énergie qui ont terminé fin juin en hausse de +6% t/t pour le pétrole Brent +6% à 115 USD/baril et +14% t/t pour le gaz européen à 143 EUR/MWh. La dégradation des perspectives de croissance, l'accélération de l'inflation et les resserrements monétaires ont entraîné une forte aversion pour le risque qui a bénéficié à la devise américaine (indice DXY[6]+6.5% t/t). Les banquiers centraux ont accéléré les normalisations monétaires partout dans le monde, sauf en Chine, au Japon et en Russie. Ainsi la Réserve Fédérale (Fed) a frappé fort, avec une hausse de 75 pdb de ses taux (une première depuis 1994) à 1.50%-1.75%, et la perspective d'atteindre des niveaux restrictifs pour l'économie américaine, soient entre 3.50% et 4% d'ici 2023. L'accélération des resserrements monétaires s'est généralisée globalement, notamment au Royaume-Uni, en Suisse, Norvège et Suède. Dans les pays émergents, les taux directeurs ont atteint entre 6% et 7% (Hongrie, Pologne, République tchèque), voire 9% au Chili, ou plus de 13% au Brésil. La Banque centrale européenne (BCE) a franchi le pas d'un arrêt de son programme d'achats nets de titres dès fin juin. La BCE a aussi communiqué son intention de démarrer le cycle de hausses de ses taux directeurs en juillet (+25 pdb), avec un relèvement encore plus fort en septembre si les perspectives d'inflation ne s'amélioraient pas. Le renforcement des anticipations de hausses de taux a entraîné une envolée des rendements des obligations souveraines, et un écartement des spreads de crédit. Aux Etats-Unis, les rendements treasuries ont augmenté de 68 pdb, à 3.0%, après avoir touché un pic proche de 3.50% mi-juin. Les marchés obligataires de la zone euro ont été particulièrement affectés par la perspective d'une normalisation monétaire à marche forcée, et par les incertitudes liées au plan anti-crise de la BCE visant à gérer les dislocations de taux de la région. La BCE mène en effet une politique monétaire unique pour 19 pays qui ne sont pas dotés d'une politique budgétaire commune, et ont des endettements publics entre 60% du PIB (Pays-Bas, Irlande) et 150% (Italie), voire 200% en Grèce. Sans solidarité budgétaire, la normalisation monétaire en cours de la BCE a cristallisé les risques sur la crédibilité des gouvernements à réduire leur endettement. Ainsi notamment entre les obligations allemandes et italiennes, l'écart des rendements 10 ans a atteint un plus haut récent proche de 250 pdb au T2. Contrairement aux attentes des investisseurs, la BCE n'a en effet pas précisé les détails de son plan anti-crise dans sa communication de juin, d'où une forte volatilité des marchés qui a nécessité une réunion d'urgence. Celle-ci s'est conclue par l'engagement d'un plan détaillé à présenter en juillet. Au total, le rendement 10 ans des obligations italiennes a atteint 4.16%, avant de se replier fin juin

[6] L'indice DXY USD est une mesure de la valeur du dollar US contre 6 devises : l'euro, le franc Suisse, le yen japonais, le dollar canadien, la livre sterling et la couronne suédoise.

à 3.26% (soient +123 pdb au T2). Le rendement 10 ans du Bund allemand a gagné +79 pdb au T2, à 1.33% fin juin, après avoir touché un plus haut depuis 2013, à 1.77%.

Au troisième trimestre (T3) 2022, la glissade des marchés financiers s'est poursuivie, entrecoupée de périodes de rebonds. Mais au final, l'inquiétude a dominé sur fonds de risques de pénurie de gaz russe, d'accélération de l'inflation et de resserrement monétaire généralisé. Entre risques de récession et risques de pénurie d'énergie, les prix des matières premières sont restés très volatils : le prix du baril de pétrole Brent (-23% t/t au T3) a oscillé entre 84 USD et 113 USD, et le prix du gaz européen (+14% t/t au T3) a varié entre 147 EUR/MWh et 311 EUR/MWh. Les bourses mondiales (indice MSCI* World) ont chuté de -4.7% en variation trimestrielle (t/t), avec une sous-performance des pays émergents (MSCI EM* -8% t/t) comparée aux pays développés (MSCI DM* -4.3% t/t). Le resserrement monétaire rapide de la Réserve fédérale américaine (Fed) et le ralentissement du secteur technologique ont pesé sur la bourse américaine (MSCI* -4.7% t/t au T3). En Europe, les risques de faillites suite à la flambée des factures d'énergie et à la forte remontée des taux ont entraîné une baisse de l'indice Euro Stoxx 600 (-4.8% t/t). Les bourses britanniques et japonaises ont mieux résisté, avec des baisses, respectivement de -2.9% t/t et -1.5% t/t au T3. Les places émergentes ont évolué en ordre dispersé. Les bourses asiatiques (indices MSCI*) ont été particulièrement malmenées, notamment la Chine (-21% t/t) en raison des difficultés du secteur immobilier et des restrictions sanitaires, mais aussi la Corée du sud et Taiwan. A l'opposé, certaines places émergentes ont bondi, ainsi l'Inde (+10% t/t), le Brésil (+12.4% t/t) et la Turquie (+29.2% t/t). Ces marchés offrent une alternative à l'Asie, du fait de perspectives de développement attrayant en termes de coûts et de capacités de production. Les marchés obligataires ont été pénalisés par la forte remontée des attentes de resserrement monétaire, après un début de trimestre plutôt porté par les anticipations d'un « pivot » ou revirement dû aux risques de récession. Au T3, la Fed a pourtant continué de remonter ses taux fed funds à 3.0% et 3.25%, avec deux relèvements de 75pdb. Aux Etats-Unis, le rendement des obligations souveraines 10 ans a progressé de +82pdb à 3.83%. Lors de la réunion des banquiers centraux à Jackson Hole fin août, le président de la Fed a appelé à ne pas reproduire les erreurs du passé : lors du choc pétrolier des années 70, l'assouplissement monétaire prématuré de la Fed avait en effet entraîné un emballement de l'inflation long à maîtriser par la suite. Du côté des devises, les différentiels de taux favorables aux Etats-Unis ont continué de pousser le dollar US à la hausse (indice DXY [6] +7% t /t), et cela malgré les mouvements généralisés des banquiers centraux. La Banque Centrale Européenne (BCE) a ainsi relevé ses taux directeurs deux fois au T3 + 50pdb en juillet +75pdb en septembre. Dans cet environnement, les rendements des obligations souveraines ont bondi, avec un mouvement plus significatif sur la partie courte de la courbe des taux. Les rendements 10 ans ont grimpé de +77pdb à 2.11% pour le Bund allemand, +80pdb à 2.72% pour l'OAT français, enfin surtout +125pdb à 4.51% pour le BTP italien, et +123pdb à 4.83% pour son équivalent grec. Avec la fin de la politique de taux négatifs en place depuis 2014, la BCE a introduit un outil anti-fragmentation, le TPI (Transmission Protection Instrument), qui vise à empêcher un resserrement des conditions financières pour des raisons non justifiées par les fondamentaux. Sur les marchés du crédit obligataire, les facteurs techniques ont dominé avec une forte baisse des émissions de titres sur les segments risqués (High Yield), ce qui a contribué à leur surperformance relative aux segments les moins risqués (Investment Grade). Les obligations Investment Grade ont aussi été pénalisées par les normalisations des bilans des banquiers centraux, notamment l'arrêt des achats nets de la BCE à partir du 1er juillet.

Au quatrième trimestre (T4) 2022, la chute des prix du gaz à des plus bas niveaux depuis la crise russo-ukrainienne a entraîné un regain d'optimisme sur les marchés. Les indices boursiers (indice MSCI* World +7.6% en variation trimestrielle t/t) a rebondi, sans pour autant effacer les pertes sur l'année (indice MSCI* World -15.6% en variation annuelle a/a). En 2022, les bourses américaines (MSCI US -19.5% a/a) et chinoises (MSCI Chine -20.6% a/a) ont sous-performé les autres régions du fait des chutes des secteurs cycliques et des valeurs technologiques. A contre-tendance, les indices boursiers (MSCI) du Royaume-Uni (+7.2% a/a), du Brésil (+8.6% a/a) et de l'Inde (+3% a/a) sont parvenus à progresser en 2022, en partie lié aux développements politiques. Dans un contexte de repli des prix énergétiques, les marchés du crédit ont suivi les marchés d'actions, avec un rebond

au T4 qui n'efface pas cependant les baisses sur un an. Les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) aux Etats-Unis et en Europe ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG), du fait d'une baisse des volumes d'émissions comparée à 2021. Les banques centrales des pays émergents et développés ont poursuivi leur cycle de normalisation monétaire. Les principales surprises sont venues de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Banque du Japon (BoJ). La Réserve fédérale américaine (Fed) a, quant à elle, annoncé un guidage des anticipations de hausses (taux Fed Funds pour fin 2023 à 5.125%) conforme aux attentes du marché. Ainsi aux Etats-Unis, le rendement 10 ans des obligations a faiblement monté (+5pb aux Etats-Unis, à 3.87%), comparé à ceux observés en Europe et au Japon : +46pb à 2.57% pour le 10 ans Bund allemand, suivi par les obligations françaises (+40pb à 3.12%), italiennes (+20pb à 4.72%) et japonaises (+18bp à 0.42%). En effet, la BCE a dû rattraper son retard par rapport à la Fed. Après des relèvements de son taux de son dépôt (+75pb en octobre et +50pb en décembre à 2%), la BCE a ouvert la porte à de nouvelles hausses en 2023. La BCE a aussi annoncé un Quantitative Tightening, avec un rythme de réduction de 15Mds€ par mois pour son programme régulier (Asset Purchase Programme) à partir de mars. Au Japon, la banque centrale a modifié sa politique de contrôle de la courbe des taux, en augmentant la fourchette de fluctuations des rendements 10 ans entre -0.5% et +0.5% (contre-0.25%/+0.25% depuis mars 2021). En conséquence au T4, le yen et l'euro ont progressé de 10% t/t contre le dollar US, mais aussi le franc suisse (+7% t/t) dans le sillage du resserrement monétaire de la Banque nationale suisse.

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales.
Source : données Bloomberg au 31//12/2022.

FCPE HSBC EE PROFIL

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation UCITS concernant la gestion de Fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France) à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr.

FCPE HSBC EE PROFIL

Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2022

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2022 représentent une population de 319 personnes en moyenne sur l'année avec 309 personnes à fin 2022. A fin décembre 2022, 38 personnes sont identifiées comme « Preneurs de risques » tels que définis dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France) et dont le temps est réparti sur l'ensemble des portefeuilles gérés.

Le détail des rémunérations du personnel ayant une incidence sur le profil de risque concerne :

- Les membres du comité exécutif,
- Les responsables des pôles de gestion et du trading,
- Les responsables des ventes, produits et du marketing,
- Les responsables des fonctions de contrôle et des fonctions de support.

HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (France)	2022				
	Rémunération fixe versée en 2022	Rémunération variable versée en mars 2022 (au titre de la performance 2021) + rémunérations variables différées acquises en 2022	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	total €
Ensemble des collorateurs AMFR y compris détachés in et succursales (hors détachés out)	27 757 197	12 094 274	10 411 411	1 682 863	39 851 471
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (46 collaborateurs)**	7 151 069	5 173 687	3 620 707	1 552 981	12 324 756
Dont cadres supérieurs (15 collaborateurs)**	2 435 729	1 521 288	972 472	548 815	3 957 017

(*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2022 ainsi que le cash différé indexé payé en 2022.
(**) Prend en compte les personnes mises à disposition ou affectées au prorata du temps de présence dans l'entreprise.

La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2022 par les collaborateurs.

Informations réglementaires

Rapport sur le suivi des risques

Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion du FCPE n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture du FCPE	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable. Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire du FCPE.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du FCPE.

Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

Certification du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022

HSBC EE PROFIL
FONDS D'EPARGNE SALARIALE A COMPARTIMENTS
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
Immeuble Coeur Défense - Tour A
110 Esplanade du Général de Gaulle
92400 La Défense 4 - Courbevoie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'épargne salariale à compartiments HSBC EE PROFIL relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'épargne salariale à compartiments à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

2023.05.16 10:14:10 +0200

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/12/2022
Portefeuille : HSBC EE PROFIL

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**41 438 381,60**	**50 336 701,27**
OPC MAÎTRE	**41 438 381,60**	**50 336 701,27**
Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**1 469,67**	
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 469,67	
COMPTES FINANCIERS	**6 196,45**	**30 932,99**
Liquidités	6 196,45	30 932,99
TOTAL DE L'ACTIF	**41 446 047,72**	**50 367 634,26**

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/12/2022
Portefeuille : HSBC EE PROFIL

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 787 250,19	48 553 204,64
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	815 837,34	1 973 152,52
Résultat de l'exercice (a,b)	-182 520,52	-209 113,88
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**41 420 567,01**	**50 317 243,28**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	**23 415,22**	**50 390,98**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	23 415,22	50 390,98
COMPTES FINANCIERS	**2 065,49**	
Concours bancaires courants	2 065,49	
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**41 446 047,72**	**50 367 634,26**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : HSBC EE PROFIL

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 30/12/2022
Portefeuille : HSBC EE PROFIL

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	26,19	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Crédits d'impôt		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**26,19**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	341,62	478,45
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**341,62**	**478,45**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**-315,43**	**-478,45**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	188 550,71	219 403,92
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	**-188 866,14**	**-219 882,37**
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	6 345,62	10 768,49
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	**-182 520,52**	**-209 113,88**

Annexes comptables

Règles et méthodes comptables

Le FCPE HSBC EE PROFIL, est composé de quatre compartiments.

Compartiments de l'OPC

- HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES
- HSBC PROFIL DYNAMIQUE
- HSBC PROFIL EQUILIBRE
- HSBC PROFIL MODERE

Devises de référence des compartiments

- HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES : Euro
- HSBC PROFIL DYNAMIQUE : Euro
- HSBC PROFIL EQUILIBRE : Euro
- HSBC PROFIL MODERE : Euro

Devise d'agrégation

La devise, dans laquelle les documents de synthèse des compartiments de l'OPC ont été agrégés, est l'euro.

Méthodes de conversion des devises retenues pour l'agrégation des comptes

Les comptes, dont la devise de référence n'est pas l'euro, ont été convertis avec les cours des devises au jour de l'évaluation.

Méthode d'agrégation des comptes

En l'absence d'opérations réciproques, les comptes consolidés résultent d'une simple agrégation des comptes individuels de chaque compartiment.
Ainsi, les comptes de même nature ont été cumulés les uns avec les autres.

Compartiment :

HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

FCPE HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

Informations concernant les placements et la gestion

Forme juridique

HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES est un compartiment du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) HSBC EE PROFIL.

Un FCPE est un Organisme de Placement Collectif (OPC), c'est-à-dire un produit d'épargne qui permet à plusieurs investisseurs de détenir en commun un portefeuille de valeurs mobilières. Le FCPE est réservé aux salariés des entreprises et destiné à recevoir et à investir leur épargne salariale.

Le Compartiment est régi par les dispositions de l'article L.214-24-35 et L.214-164 du Code monétaire et financier.

Informations clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC Global Asset Management

HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

Compartiment du FCPE HSBC EE PROFIL

Code AMF: 990000122349

Fonds d'épargne salariale soumis au droit français

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

- Classification : Actions des pays de la zone euro
- Le Compartiment HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES, dit nourricier, est investi en totalité et en permanence en actions du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY – catégorie d'actions AC de la SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS, dit maître, et à titre accessoire en liquidités.
- La performance du Compartiment nourricier pourra être différente de celle du compartiment maître et ce en raison notamment des frais de gestion propres au Compartiment nourricier.
- L'objectif de gestion du Compartiment nourricier est identique à celui du compartiment maître ci-après :

  Maximiser, sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans, la performance du compartiment en investissant sur des titres d'entreprises sélectionnées pour leurs bonnes pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (E.S.G.), et pour leur qualité financière.

  Indicateur de référence pour information : MSCI EMU (NR). Cet indicateur regroupe plus de 300 actions représentant les plus grandes capitalisations boursières des pays de la zone Euro, tous secteurs confondus.

  Le compartiment est géré activement. L'indicateur de référence est utilisé pour évaluer la performance. Il n'y a pas de contrainte relative à l'indicateur utilisé lors de la construction du portefeuille.

  Ce compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales (Article 8 du règlement (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR)).

  Le processus de gestion comprend 2 étapes indépendantes et successives :

  - *la sélection, suivant des critères E.S.G., des meilleures entreprises au sein de chaque secteur (méthode « Best in class ») afin de définir un univers d'investissement.*
  - *la sélection de titres au sein de cet univers, sur des critères purement financiers.*

  L'univers d'investissement ISR (Investissement Socialement Responsable) est déterminé en prenant en compte des critères ESG qui s'appuient sur un modèle d'analyse interne. Ce modèle est alimenté entre autres par des données provenant d'agences de notation extra financière, de la recherche interne, de la recherche en investissement et d'outils d'informations financières.

  A titre d'exemple, pour le pilier E : les émissions de CO2, pour le pilier S : la gestion du personnel, et pour le pilier G : le niveau d'indépendance des administrateurs.

  Ce compartiment a adhéré au Code de Transparence AFG/FIR/ Eurosif pour les OPC ISR ouverts au public. Ce Code de Transparence est accessible sur le site internet de la société de gestion.

  Le compartiment est en permanence investi et exposé à hauteur de 75% minimum sur les marchés actions des pays de la zone Euro.
- Le Compartiment nourricier n'intervient pas directement sur les marchés dérivés. Cependant, *le compartiment maître peut utiliser des instruments dérivés, négociés sur les marchés réglementés européens ou de gré à gré, dans un but de couverture et/ou d'exposition sur les risques actions et de change. L'exposition du compartiment maître peut aller jusqu'à 200% du fait de l'utilisation de produits dérivés, dans la limite prévue par la réglementation.*
- Les revenus sont réinvestis dans le compartiment.
- Durée minimale de placement recommandée : 5 ans. Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

  La durée de placement recommandée ne tient pas compte du délai d'indisponibilité de vos parts, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation.
- Votre demande de souscription dans le compartiment sera exécutée à la valeur liquidative suivant l'opération d'investissement selon les modalités définies par le Teneur de Compte.
- Vous pouvez demander le rachat de vos parts de façon quotidienne soit par Internet / application mobile soit par courrier adressé au Teneur de Compte, éventuellement par l'intermédiaire de l'Entreprise. Le rachat est exécuté, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE, chaque jour ouvré, sur la base de la 1ère valeur liquidative calculée à compter du 1er jour ouvré qui suit la réception de votre ordre (Internet / application mobile : ordre reçu avant minuit - Courrier : ordre reçu avant 14h). Toute demande parvenue après ces heures limites sera exécutée sur la base de la valeur liquidative suivante.

  Si vous bénéficiez d'un motif de déblocage anticipé, votre demande est effectuée par courrier ou par internet (sauf motifs décès ou surendettement) dans les mêmes délais de réception que les ordres envoyés par courrier.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.
- La catégorie de risque associée à ce Compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le profil de risque du compartiment nourricier est identique à celui du compartiment maître. A ce titre, le compartiment est classé dans la catégorie 6.

  Cette classification correspond à la volatilité du marché actions de la zone Euro.
- Le risque suivant, non pris en compte dans l'indicateur de risque, peut également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Compartiment :
  - Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le portefeuille est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent.
- L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur le Compartiment HSBC Responsible Investment Funds - SRI Euroland Equity (Cf prospectus de ce compartiment - mécanisme de swing pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.
- Les modalités de souscription et de rachat du compartiment maître ainsi que les risques annexes sont respectivement détaillés dans les rubriques Modalités de souscription et de rachat et Profil de Risque du prospectus du compartiment maître (voir Informations Pratiques).

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE, y compris les coûts de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%*
Frais de sortie	Aucun

*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être soit prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi soit pris en charge par votre entreprise. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur peut obtenir du Teneur de Compte le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	2,01%

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune
Commission d'arbitrage	Convention par entreprise

- Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021, et peuvent varier d'un exercice à l'autre.
- Vous trouverez des informations plus détaillées sur les frais dans le règlement du FCPE HSBC EE PROFIL aux articles «Prix d'émission et de rachat» et «Frais de fonctionnement et commissions» (voir Informations pratiques).
- Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées

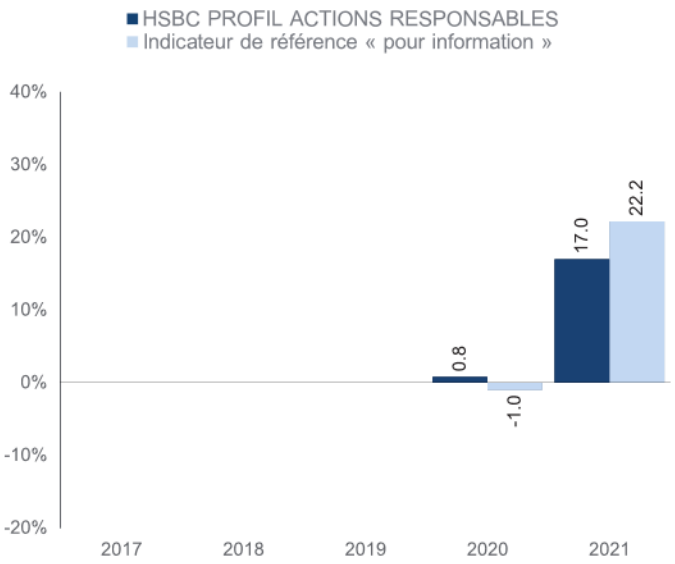

- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Les performances passées sont calculées en Euro, coupons nets réinvestis.
- Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf frais d'entrée et de sortie éventuels.
- Le compartiment a été créé le 17 juin 2019.

Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS BANK.
- Teneur de compte : HSBC Epargne Entreprise (France) ou autre teneur de compte choisi par votre entreprise.
- FCPE multientreprises ouvert aux salariés, anciens salariés retraités et autres bénéficiaires des sociétés adhérentes.
- Le présent document décrit les caractéristiques de l'un des compartiments du FCPE HSBC EE PROFIL. Le règlement du FCPE, ses derniers rapport annuel et rapport semestriel sont disponibles, en langue française, sans frais, sur Internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr). Vous pouvez également obtenir, sur simple demande auprès de votre service du personnel, communication de ces documents.
  Les documents d'information du compartiment maître (DICI/prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
- Les actifs du compartiment ne répondent que des dettes, engagements et obligations et ne bénéficient que des créances qui concernent le compartiment.
- Un arbitrage de vos avoirs vers un autre compartiment du FCPE HSBC EE PROFIL n'est possible que si le dispositif d'épargne salariale et retraite de votre Entreprise le prévoit.
- La valeur liquidative du Compartiment peut être consultée au moyen des outils de communication proposés par le Teneur de Compte. Elle est affichée ou diffusée sur tout support dans les locaux de votre Entreprise et de ses établissements.
- L'indisponibilité de vos parts (5 ans minimum pour le PEE – retraite pour le PERCO ou le Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise, sauf cas de déblocage anticipé) est la contrepartie :
  - PEE / PERCO : de l'exonération totale de l'impôt sur le revenu, à l'exception des prélèvements sociaux en vigueur,
  - Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise : du régime fiscal et social spécifique de l'épargne retraite.
- Le Conseil de Surveillance, dont la mission est de veiller à vos intérêts en tant que porteur de parts du FCPE, est composé pour chaque entreprise adhérente de : 1 représentant des porteurs de parts, élu par et parmi les porteurs de parts du FCPE ou désigné par le Comité Social et Economique ou désigné par les représentants des diverses organisations syndicales, et de 1 représentant de l'Entreprise, désigné par la Direction.
- La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Ce Compartiment est agréé par l'AMF et réglementé par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 6 mai 2022.

FCPE HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

Rapport d'activité

Politique de gestion

Le Compartiment HSBC PROFIL ACTIONS est nourricier du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY de la SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS.

La politique de gestion présentée ci-après concerne les actes de gestion réalisés au titre de l'OPC maître.

Les marchés actions européens sont en repli sur l'ensemble de l'année 2022 et ceci malgré un rebond important au cours du quatrième trimestre. Sur les neuf premiers mois de l'année, les indices ont été impactés par la dégradation du contexte géopolitique avec le conflit entre l'Ukraine et la Russie, les strictes mesures de confinement en Chine et par les niveaux d'inflation qui ont surpris à la hausse et ont entrainé un cycle de remontée des taux plus agressif que prévu de la part de la Réserve Fédérale américaine mais aussi des autres banques centrales.

Les indices de confiance du consommateur et des entreprises se sont dégradés et les marchés ont craint un ralentissement marqué de la croissance économique. La persistance d'un contexte toujours instable sur le plan géopolitique, avec notamment les tensions en Mer de Chine n'ont pas rassuré les marchés.

Au cours du dernier trimestre de l'année, les marchés se sont repris avec l'espoir que le point d'inflexion de l'inflation et des politiques monétaire n'étaient plus très loin. D'autre part le ralentissement économique anticipé tardait à se concrétiser avec des résultats d'entreprises plutôt solides et supérieurs aux attentes. Enfin les espoirs d'un desserrement des contraintes sanitaires en Chine ont aussi participé à ce regain de confiance.

Sur l'ensemble de l'année l'euro a sensiblement baissé contre dollar reflétant la différence de rythme entre les Etats-Unis et l'Europe dans la mise en œuvre de politiques monétaires plus restrictives.

Dans ce contexte, ce sont les secteurs défensifs qui résistent le mieux comme l'alimentation/boisson, la pharmacie, les télécoms, les services aux collectivités ou encore l'assurance. Notons évidemment la bonne performance de l'énergie en hausse sensible mais aussi la bonne résistance du secteur bancaire soutenu par la remontée des taux d'intérêt. Les secteurs plus cycliques (auto, transport, produits de base…) et ceux inversement corrélés aux taux d'intérêt ferment la marche (technologie, immobilier, équipements de santé, distribution spécialisée, consommation durable)

Attribution de performance

Sur la période, le fonds affiche une performance inférieure à celle de son indice de référence, le MSCI Emu.

La contribution de l'allocation sectorielle a été positive sur la performance relative du fonds. Les contributions positives proviennent essentiellement de la surexposition à l'assurance, la banque et les telecoms et de la sous-exposition à la consommation durable, la distribution spécialisée, l'immobilier et les semi-conducteurs. En revanche, le fonds a souffert de sa surexposition au secteur des services aux entreprises ainsi que de la sous-exposition à la pharmacie et à l'alimentation/boisson.

FCPE HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

La contribution de notre sélection de valeurs a été négative pour la performance relative du fonds, notamment nos choix dans les biens d'équipements (Alstom, Saint Gobain et surtout absence du segment défense), l'énergie (sous exposition aux compagnies pétrolières), la consommation durable (Kering, Seb), les produits de base (Akzo Nobel, DSM), le transport (Deutsche Post), l'automobile (Michelin) et la banque (KBC, Société générale). Notons les contributions positives de Carrefour dans la distribution alimentaire, de KPN et Orange dans les telecoms, de CNHI dans l'industrie, de Iberdrola dans les services aux collectivités, de Publicis dans les médias, de Heineken dans l'alimentation/boisson ou de Relx dans les services aux entreprises.

Les facteurs ESG contribuent négativement à la performance relative du fonds. En plus de l'exclusion des valeurs de l'armement et la sous exposition aux énergies fossiles (pétrole et gaz), il faut noter que la performance des valeurs les mieux notés sur les critères ESG est inférieure à celles plus mal notées (le premier quartile ESG sous performe largement le troisième et quatrième quartile).

Politique de gestion

Au cours de la période, nous avons cédé Siemens (Q4 ESG) au bénéfice de CNHI et Rexel. Nous avons aussi cédé Vonovia (Q4 ESG) au profit de Sanofi et ASML. Nous avons, en début d'année, allégé nos positions sur des valeurs sensibles au cycle comme Metso, Deutsche Post, Saint Gobain, Société Générale ou encore Signify et renforcé Ahold, Carrefour, Enel et Iberdrola.

Nous avons cédé Telefonica (Q4 ESG) au bénéfice de Elisa. Nous avons aussi cédé ce qui restait de notre position Atos. Philips et Cap Gemini ont aussi été cédées (Q4 ESG). Enfin, nous avons cédé Sanofi, Intesa et allégé Allianz, Enel, Axa et Publicis afin de diminuer le poids du troisième quartile ESG et nous avons acquis Bawag, Merck, Vivendi, ASR, EDP et Pernod Ricard.

Perspectives

Les futurs resserrements monétaires restent un défi important pour les marchés financiers, mais le sentiment que l'on se rapproche d'un point d'inflexion sur l'inflation et une amélioration de la situation en Chine ont redonné espoir aux investisseurs. Gardons en tête qu'il faudra cependant du temps pour une stabilisation des chiffres d'inflation de base.

Si les publications des entreprises sont ressorties globalement supérieures aux attentes, celles des prochains trimestres devraient subir les effets négatifs des hausses de structures de coûts, des hausses de taux et de la contraction de la demande finale liée à la baisse du pouvoir d'achat.

Après la remontée des marchés les valorisations sont moins favorables mais la perspective d'un ralentissement de l'inflation courant 2023, la reprise graduelle de l'économie chinoise et la bonne tenue des économies occidentales restent un soutien pour les marchés.

FCPE HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

Performances

A la clôture de l'exercice, le Compartiment affiche une performance de -15,54%.

Les performances présentées ont trait aux années passées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Informations complémentaires relatives à la prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement sur l'exercice.

L'OPC maître HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY prend simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans le cadre de sa gestion.

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY a adhéré au code de transparence de l'AFG/FIR/Eurosif pour les OPC ISR ouverts au public. Ce Code de transparence décrit de façon complète la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY. Ce code est accessible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante :

https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/code-de-transparence-hsbc-rif.pdf

Toutes les informations et l'historique des données relatives à la performance financière de la gamme des OPC ISR de HSBC Asset Management sont disponibles sur le site d'information de la société de gestion :

https://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-investors/fund-centre.

Philosophie ISR

www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-**investor**/investment-expertise/sustainable-investments

L'approche de HSBC Asset Management est de proposer aux porteurs des OPC ISR des perspectives de performances en ligne avec celles des OPC classiques comparables tout en intégrant les enjeux Environnementaux, Sociaux/Sociétaux et de Gouvernance (ESG), piliers du Développement Durable. **En effet, nous pensons qu'il est possible de concilier l'intérêt individuel de nos clients, par la recherche de performance, avec l'intérêt collectif, par la prise en compte des enjeux du Développement Durable.**

Concrètement, nous considérons que les facteurs ESG peuvent influencer l'activité d'une entreprise, la politique d'un pays à long terme et par conséquent, la rentabilité des actifs financiers. Nous pensons que l'offre d'OPC ISR doit être transparente et en mesure d'intégrer les attentes de nos

clients. Notre objectif est donc de bâtir pour eux une offre rigoureuse, pragmatique, enrichie de notre expérience accumulée depuis plus de 16 ans et basée sur notre expertise de gestion. Les historiques complets de données financières sont communiqués sur simple demande adressée au siège de la société de gestion :

HSBC Global Asset Management (France)
110, esplanade de Général de Gaulle – La Défense 4 – 92400 Courbevoie
@ : hsbc.client.services-am@hsbc.fr

Description des principaux critères pris en compte relatifs à ces objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG).

Quels critères ESG sont pris en compte ?
L'analyse ESG du portefeuille est rendue possible grâce tout d'abord à une analyse des scores ESG provenant de MSCI auxquels nous appliquons une pondération interne pour chaque pilier E, S et G par secteur.

Exemples de facteurs ESG pris en compte dans les décisions d'investissement

Source : HSBC Asset Management . A titre d'illustration uniquement.

Au sein de chaque pilier, la recherche MSCI s'appuie sur une sélection de plus de 35 sous-critères identifiés ci-après. En gras, sont soulignés les sous-critères communs aux 30 secteurs HSBC qui cartographient les spécificités de chaque industrie.

- Pilier Environnement : 14 critères dont 3 sont communs à tous les secteurs : Emissions de carbone - Efficience énergétique - Empreinte carbone du produit - Risques liés au changement climatique - Stress hydrique - Biodiversité et utilisation des sols - Origine des matières premières - Evaluation de l'impact environnemental des financements - Emissions toxiques et déchets - Matériau d'emballage et Déchets - Déchets Électroniques - Opportunités dans les Technologies propres - Opportunités dans les Constructions Vertes - Opportunités dans les Énergies renouvelables
- Pilier Social : 15 critères dont 2 sont communs à tous les secteurs : Développement du Capital Humain - Dialogue social - Santé et sécurité - Respect des normes de travail dans la chaîne d'approvisionnement - Approvisionnement Controversé - Sécurité des Produits et Qualité - Sécurité Chimique - Sécurité des Produits Financiers – Respect de la vie privée et sécurité des informations - Assurance de Santé et Risque Démographique - Investissement Responsable - Accès à la communication - Accès au financement - Accès aux Services médicaux - Opportunités dans la nutrition et la santé

- Pilier Gouvernance : 5 critères dont 3 sont communs à tous les secteurs : Corruption et Instabilité - Déontologie et Fraude - Pratiques Anticoncurrentielles – Manipulation et malversation financière - Gouvernance d'Entreprise

Le pilier Gouvernance suit de façon plus particulière dans le cadre de la Gouvernance d'Entreprise l'opacité et le manque de transparence des pratiques financières, l'indépendance des administrateurs, l'existence de comités clefs, la qualification et l'expérience des administrateurs, la rémunération des dirigeants, la structure de l'actionnariat et des droits de vote, l'existence de mesures anti-OPA, l'obstacle à l'exercice des votes – le droit des actionnaires à agir collectivement.

Méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG des émetteurs (construction, échelle d'évaluation…

Outre la recherche interne, nous avons choisi de nous appuyer sur des recherches externes variées et complémentaires et de les mettre à disposition de l'ensemble de nos gérants et analystes.

L'objectif est de couvrir par une analyse ESG l'ensemble des titres que nous gérons.

- S&P Trucost : fournit des analyses et des données sur le Carbone, l'Eau, les déchets et les ressources naturelles avec un suivi de plus de 6 200 émetteurs ;
- Carbon4 Finance : suivi de 15 000 émetteurs dans le monde ; fournit notamment des données qui permettent de mesurer les « émissions de gaz à effet de serre économisées » grâce à une analyse plus poussée de la trajectoire climat des entreprises ;
- MSCI ESG Research : couvre le MSCI ACWI (All Countries World Index) soit environ 9 100 entreprises ;
- ISS Ethix : armes interdites et armes controversées - suivi de 6 000 émetteurs ; listes des valeurs identifiées comme impliquées dans les Mines Anti-personnelles et Bombes à sous Munitions (également dénommée Armes à sous Munitions) BASM. Ces listes d'exclusions font l'objet d'une diffusion très formelle et d'un contrôle en « pré-trade » et « post-trade » mis en place et supervisé par les départements Risques et Compliance ;
- ISS ESG ex-Oekom : notation des 54 principaux pays émetteurs dans le monde et des émetteurs non cotés ;
- FTSE Green Revenues : la méthodologie des revenus verts de FTSE Russell évalue de manière exhaustive toutes les entreprises dont les revenus sont exposés aux activités vertes définies par le système de classification des revenus verts (GRCS) qui est une taxonomie utilisée pour définir et mesurer la transition industrielle vers une économie verte ;
- RepRisk : suivi de 40 700 entreprises et fournit une évaluation dynamique du risque ESG et réputationnel à partir de près de 80 000 sources publiques et de parties prenantes, dans 20 langues, avec plus de 500 000 incidents analysés chaque jour ;
- Sustainalytics : suivi de 23 000 entreprises par rapport aux 10 principes du Global Compact. Le cadre de recherche sur la conformité du Pacte mondial des Nations Unies s'appuie sur les conventions et traités internationaux et sous-tendent ces principes, y compris les normes internationales ESG, telles que celles de l'OCDE, les Principes directeurs à l'intention des sociétés multinationales, les conventions de l'Organisation Internationale du Travail, déclarations universelles des droits de l'homme, Principes de l'Équateur et des initiatives sectorielles telles que le Conseil international des mines et des métaux.

Ainsi, tous les types d'investissement intègrent la dimension ESG qui contribue à l'analyse globale. Les critères ESG sont intégrés dans les processus d'analyse et de sélection des titres dans tous les portefeuilles de gestion active.

- Chaque titre est rattaché à l'un des 30 secteurs « maison » qui regroupent des ensembles cohérents du point de vue des enjeux ESG et au regard des similitudes présentées par les modèles économiques. Ensuite, pour chaque secteur nous avons déterminé une pondération des piliers E, S et G reflétant la réalité industrielle de chacun des secteurs. Cette démarche est le résultat d'études approfondies réalisées conjointement par les équipes d'analystes crédit et actions, sous la coordination du Responsable Monde de la recherche ESG.
- Comme indiqué sur le schéma ci-après, la contribution des piliers E, S et G au score ESG global peut varier très substantiellement par secteur d'appartenance. Ainsi, si l'Environnement est le paramètre le plus pondéré - celui qui a le plus d'impact financier potentiel - dans des secteurs comme les Produits alimentaires ou l'Automobile, il est nettement supplanté par la Gouvernance dans le secteur Banques.
- Les entreprises sont ensuite classées en « Low, Medium et High risk ». Les titres identifiés comme « High risk » font l'objet d'une analyse approfondie. Il s'agit d'entreprises ayant violé un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies, et/ou non alignés sur les standards de lutte contre la criminalité financière (FCC – Financial Crime Compliance) ou qui, au terme de notre analyse ESG, sont classées dans les cinq derniers pour cent de leur univers de référence. Cette phase de vigilance renforcée permet de mettre en perspective attractivité financière et risques ESG et de déterminer si ces titres ont été convenablement valorisés. Si, à l'issue de l'analyse, l'entreprise est qualifiée pour rester en portefeuille, elle fait l'objet d'une mise sous surveillance et un dialogue est engagé avec la direction de l'entreprise. Cette surveillance spécifique cesse dès lors que l'ensemble des indicateurs conduit à un classement « Low Risk ». Dans les fonds ISR, les titres identifiés comme « High Risk » sont exclus de l'univers d'investissement.

FCPE HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

Notation ESG : méthodologie

- Les notations ESG fournies par MSCI permettent de calculer des scores ESG pour chaque valeur, chaque émetteur. Les résultats de ces notations se traduisent, entre autres, par la production d'un univers d'investissement ISR pour chacun des compartiments de la SICAV HSBC RIF.
- Nous attribuons ensuite une note E : Environnement, une note S : Social, une note G : Gouvernance et enfin un score ESG global du portefeuille. L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note. La note globale est calculée en fonction du poids des piliers E, S et G inhérents à chacun des 30 secteurs selon notre processus de notation interne.
- Le poids des piliers E, S, G pour chacun des 30 secteurs de la segmentation ESG.

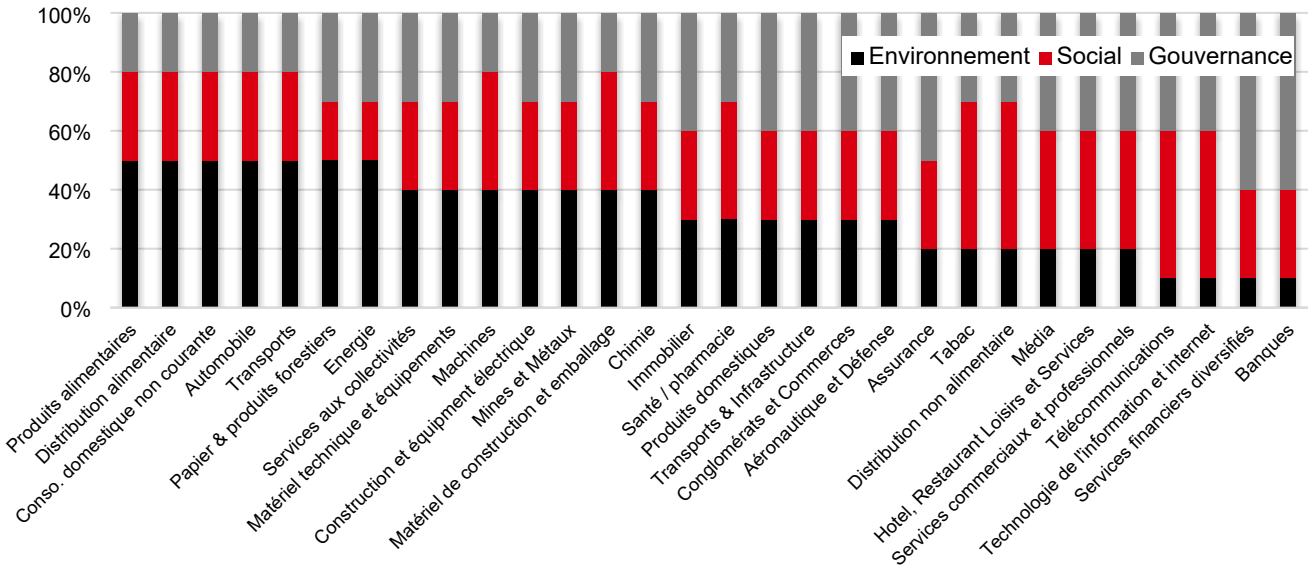

Source : HSBC Asset Management au 31.12.2022. A titre d'illustration uniquement. Les caractéristiques et mesures sont fournies à titre illustratif uniquement et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte des changements de marché.

- Le score ESG du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque titre du portefeuille.
- Les émissions des souverains et des supranationaux ne comportent que deux piliers, E et S, équipondérés. Le pilier S intègre les enjeux du pilier G.
- Les titres classés en « High risk » font l'objet d'un examen et d'un suivi approfondi « Enhanced Due Diligence » (EDD).

Dans les fonds ISR, les titres identifiés comme « High Risk » sont exclus de l'univers d'investissement.

FCPE HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

1ère étape : Analyse ESG et définition de l'univers d'investissement

- Univers d'investissement

Nom du compartiment	Indice de référence pour information	Univers d'investissement initial
HSBC RIF – SRI EUROLAND EQUITY	MSCI EMU NR	400 grandes et moyennes valeurs de la zone euro

Source : HSBC Asset Management au 30.09.2022. A titre d'illustration uniquement. Les caractéristiques et mesures sont fournies à titre illustratif uniquement et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte des changements de marché.

Ces univers initiaux peuvent être enrichis par l'ajout d'entreprises ou de valeurs ne faisant pas partie des indices de marchés mentionnés plus haut. Ces ajouts se font à la discrétion des gérants et des analystes.

L'univers ISR du compartiment comprend les deux premiers quartiles des entreprises de chaque secteur, ainsi que des valeurs sélectionnées au sein du 3e quartile dans la limite de 15% maximum de l'actif net.
De plus, le compartiment s'engage à :
- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
- Exclure les actions des sociétés du secteur de la Défense.
- Exclure les actions des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production de tabac.

Notre méthodologie de sélection ISR induit une sélectivité conduisant à l'exclusion de 25% des entreprises au sein d'un même secteur.

2ème étape : processus financier

Etapes du processus financier	HSBC RIF – SRI Euroland Equity
Processus d'investissement	**Analyse Profitabilité / Valorisation** Sélection des titres qui présentent le meilleur couple Profitabilité / Valorisation. Notre processus d'analyse a pour objectif de comprendre et de mesurer la profitabilité structurelle de l'entreprise
Construction et optimisation du portefeuille	Nous sélectionnons les sociétés sur lesquelles nous avons les plus fortes convictions, au regard de leur profitabilité et de leur valorisation.
Suivi des risques	Le suivi des risques fait partie intégrante de notre processus d'investissement. L'objectif principal est d'assurer le suivi et la gestion des risques réglementaires, internes et spécifiques aux fonds. Les risques sont gérés selon des procédures rigoureuses de contrôle et de « due diligence » par des professionnels expérimentés disposant d'outils adaptés

Source : HSBC Asset Management. A titre d'illustration uniquement. Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit ou des conditions de marché.

Le taux d'analyse extra-financière de 90% minimum est appliqué à l'actif éligible du compartiment.

Description de la manière dont les résultats de l'analyse sur les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sont intégrés dans le processus d'investissement et de désinvestissement. Le cas échéant, description de la manière dont les valeurs non appréciées sur la base de ces critères sont pris en compte.

Pour rappel, notre processus d'investissement pour le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY comprend deux grandes étapes successives et indépendantes, comme détaillé dans les paragraphes ci-dessus.

Les résultats de la recherche et le processus d'analyse ESG nous amènent à définir un univers de valeurs ISR correspondant aux critères définis pour le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY conformément à la description des critères d'investissement ESG et au Processus d'analyse ESG décrits plus haut.

A partir de cet univers ISR, le gérant effectue ensuite son choix de valeurs selon une approche fondamentale active fondée sur des critères financiers. Il ne peut donc investir que sur des valeurs répondant aux critères que nous avons décrits précédemment.

FCPE HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

Sur la base des notes déterminées par notre système de notation interne, l'univers ISR du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY est défini et mis à jour mensuellement au plus tard le 15 de chaque mois sur la base des mises à jours effectuées en fin de mois précédent. Au sein de chaque secteur, l'univers est segmenté en quartiles. Les valeurs classées en 4ème quartile sont exclues, il est possible d'investir dans la limite de 15 % maximum de l'actif net dans le 3ème quartile et sans aucune restriction dans celles classées dans les 1er et 2ème quartiles. En application de cette méthodologie de sélection des valeurs, au sein d'un même secteur, au moins 25% des entreprises sont conduites à être exclues.

La mise en conformité du portefeuille du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY avec les changements de quartiles résultant de l'évolution des notes doit, en principe, être effectuée dans les 2 semaines qui suivent l'envoi des nouveaux univers ISR et au plus tard avant la fin de chaque mois civil. Toutefois et à titre exceptionnel, ce délai pourra être allongé de 3 mois supplémentaires, à la discrétion du gérant, pour les Entreprises classées en 4ème quartile.

Mise en œuvre d'une politique d'engagement auprès des émetteurs

Nos activités de vote et d'engagement ont vocation à protéger et à valoriser les actifs que nous confient nos clients. Ces activités nous permettent de mieux comprendre et d'évaluer les risques et les opportunités ESG au niveau de chaque entreprise, d'encourager les comportements responsables et de promouvoir des standards de gouvernance élevés.

Engagement - Notre politique d'engagement est fondée sur un questionnement ESG systématique lors des rencontres avec les entreprises et le suivi des entreprises les plus risquées. Nous pensons que la prise en compte des enjeux ESG peut avoir un impact à long terme sur la performance des entreprises. Dans le cadre de notre responsabilité fiduciaire, nous avons une obligation de suivi des entreprises dans lesquelles nous sommes investis pour le compte de nos clients.
Notre objectif d'engagement est de permettre aux entreprises de nous expliquer leur approche ESG. Les gérants et analystes initient ainsi un dialogue actionnarial qui permet un échange constructif avec les directions des entreprises dans lesquelles nous investissons pour le compte de nos clients. Ces échanges constituent un bon moyen d'explorer davantage, de mieux comprendre les risques ESG et climat sous-jacents, d'encourager et d'inciter les entreprises à intégrer les risques ESG. C'est également l'occasion de promouvoir l'amélioration de la gouvernance d'entreprise sur la base de nos directives de vote et de les encourager à instaurer et à maintenir un niveau élevé de transparence.

Engagement direct. Nous rencontrons régulièrement les dirigeants d'entreprise dans le cadre du processus de gestion active. Nous interrogeons les émetteurs sur la mise en œuvre de leur stratégie d'entreprise, leurs résultats, les risques financiers et extra financiers, l'allocation du capital et la gestion des questions ESG. Nous encourageons également les entreprises détenues dans nos portefeuilles à instaurer et à maintenir un niveau élevé de transparence, en particulier concernant leur gestion des risques ESG et du risque climatique.

Exercice de nos droits de vote

Nous votons conformément à notre politique de vote qui est disponible sur notre site Internet.

FCPE HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

Présentation de la politique de vote

Notre politique de vote est accessible sur le site internet de HSBC Asset Management :

https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-media/files/attachments/france/common/policy/politique-de-vote.pdf

HSBC Asset Management a mis en place un Comité Gouvernement d'Entreprise chargé de déterminer et de suivre la politique de vote aux assemblées générales. Les gérants et les analystes prennent les décisions de vote sur la base des principes définis par ce Comité. Le Middle Office est en charge de la mise en œuvre et du processus opérationnel d'exercice des droits de vote aux assemblées générales.

HSBC Asset Management utilise conjointement avec HSBC Asset Management (UK) Ltd les services de ISS, un des leaders mondiaux dans la fourniture de prestations en gouvernement d'entreprise et plus particulièrement en administration de droit de vote.

HSBC Asset Management a défini des orientations ou des critères de vote qui reprennent notamment les préconisations de l'AFG, de l'OCDE, de l'Afep/Medef et du UK Corporate Governance Code.

Les résolutions de vote non couvertes par nos principes directeurs seront examinées au cas par cas.

HSBC Asset Management vote sur l'ensemble des valeurs détenues en portefeuille, quel que soit leur niveau de détention, sur la base de la politique de vote globale, définie par le métier de la Gestion d'Actifs. Celle-ci s'applique à l'ensemble des marchés dans le monde à l'exception :

- des marchés où les conditions de vote acceptables ne sont pas réunies,

- des valeurs anglaises, françaises et irlandaises pour lesquelles des politiques de vote spécifiques sont utilisées.

En ce qui concerne les valeurs françaises, cette politique de vote d'HSBC Asset Management est appliquée aux titres français détenus par les OPC gérés à Paris.

En ce qui concerne les valeurs anglaises et irlandaises, le vote s'exerce sur la base des principes définis par la structure de gestion londonienne, HSBC Asset Management (UK) Ltd.

Notre politique de vote décrit un cadre général qui reprend les principaux enjeux identifiés et qui concernent : la nomination et la révocation des organes sociaux des entreprises, la rémunération des administrateurs et mandataires sociaux (stock-options, actions gratuites…), les augmentations de capital réservées aux salariés, le respect des droits des actionnaires (programmes d'émissions et de rachats de titres), l'approbation des comptes, l'affectation des résultats, la désignation des contrôleurs légaux des comptes, les conventions dites réglementées, la distribution des dividendes, les décisions entraînant une modification des statuts et résolutions d'actionnaires, la prise en compte des enjeux E,S et G par l'entreprise. Notre politique de vote décrit également les procédures mises en place afin de prévenir et gérer les situations de conflit d'intérêts au sein du groupe HSBC.

Le Comité Gouvernement d'Entreprises se tient au moins une fois par an ou lorsque l'actualité l'impose en vue d'élaborer. Il a pour rôle la validation et l'élaboration de la politique de vote de la société de gestion HSBC Asset Management pour les valeurs françaises. Les membres de cette réunion passent en revue l'ensemble des questions liées à la réglementation ou l'évolution des

comportements de la place. Le responsable de la réunion de Corporate Governance est en charge de cette veille réglementaire.

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY a fait le choix de ne pas prêter ses titres et exerce ainsi ses droits de vote sur la totalité des actions qu'il détient.

Bilan de la mise en œuvre de cette politique de vote et d'engagement

Notre Bilan est global. Il est accessible sur le site internet mentionné plus haut dans le Rapport d'activité de l'exercice des droits de vote :

https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/rapport-sur-lexercice.pdf

Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 et ses normes techniques d'application

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport annuel du FCPE.

Evénements intervenus sur l'exercice 2022

Restriction de l'accès au FCPE liée à la situation en Ukraine

➔ date de prise d'effet : 12 avril 2022

Suite à la situation en Ukraine, un avertissement a été introduit dans le règlement du FCPE prévoyant l'interdiction de l'investissement dans le FCPE, à compter du 12 avril 2022, des ressortissants / résidents russes et biélorusses (sauf exemption).

Cet avertissement s'inscrit dans le cadre de mesures restrictives prises en 2022 par l'Union Européenne à l'encontre de la Russie et de la Biélorussie dans le secteur financier.

Une information détaillée sur ces mesures restrictives est disponible sur le site internet de la Société de Gestion HSBC Global Asset Management (France).

Mise en conformité avec la réglementation européenne en matière de finance durable

➔ date de prise d'effet : 30 décembre 2022 & 1er janvier 2023

Conformément au règlement européen 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ou « Règlement SFDR »), a été introduit dans le règlement du FCPE, le 30 décembre 2022, un texte explicatif sur la manière dont sont prises en compte les principales incidences négatives des investissements du FCPE sur le plan environnemental, social ou de bonne gouvernance.

En application de ce même texte réglementaire, a été introduite dans le règlement du FCPE une annexe détaillant, suivant un format imposé, la manière dont les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues sont mises en œuvre.
Cette annexe est entrée en vigueur le 1er janvier 2023.

Dans la poursuite de la prise en compte dans le règlement du FCPE des critères européens en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental prévus par le règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 (dit « Règlement Taxonomie »), le texte explicatif introduit le 1er janvier 2022 a été complété le 1er janvier 2023 des 4 autres objectifs environnementaux définis par le Règlement Taxonomie, à savoir l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et le contrôle de la pollution, et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Mise en place du DIC en remplacement du DICI

➔ date de prise d'effet : 1er janvier 2023

Le 1er janvier 2023, le DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) des fonds d'épargne salariale a été remplacé par le DIC (Document d'Informations Clés) en application du règlement européen 1286/2014 du 26 novembre 2014 (« ou Règlement PRIIPS »).

Information sur les actifs non liquides et les dispositions pour gérer la liquidité du FCPE

Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion assure le suivi du risque de liquidité par FCPE afin d'assurer un niveau approprié de liquidité à chaque FCPE au regard notamment du profil de risque, des stratégies d'investissement et politiques de remboursement en vigueur des FCPE.

Une analyse du risque de liquidité des FCPE visant à s'assurer que les investissements et les FCPE présentent une liquidité suffisante pour honorer le rachat des porteurs de parts dans des conditions normales et extrêmes de marché est effectuée au moins une fois par mois par la société de gestion.

Une dégradation observée de la liquidité des marchés et des mouvements de passif significatifs auraient pour conséquence, en fonction du profil de risque de chaque FCPE, le renforcement du dispositif matérialisé par l'augmentation significative de la fréquence de contrôle de la liquidité des FCPE.

La société de gestion a mis en place un dispositif approprié et des outils de gestion de la liquidité des FCPE gérés permettant le traitement équitable des investisseurs.

Actifs qui font l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide : néant

Information sur le profil de risque actuel du FCPE et les systèmes de gestion du risque utilisés par la société de gestion

Le profil de risque actuel du FCPE est indiqué dans le DICI qui est rattaché au rapport annuel.

La société de gestion met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentés qui permettent d'identifier les risques liés à son activité en particulier la société de gestion a mis en œuvre les dispositions et les mesures

permettant d'évaluer le risque global des FCPE et d'identifier notamment les risques principaux auxquels les FCPE sont exposés ou susceptibles d'être exposés.

Information sur le montant total du levier calculé selon la méthode brute et la méthode de l'engagement utilisées par le FCPE

- Montant total du levier calculé selon la méthode brute : 100,01 %
- Montant total du levier calculé selon la méthode de l'engagement : 100,01 %

Ces méthodes sont décrites dans le règlement délégué (UE) n°231/2013 de la Commission du 19 décembre 2012.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

Compartiment Nourricier

Le rapport annuel de l'OPC maître est annexé au rapport annuel de votre FCPE.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC RESPONSIBLE INVETMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	634 501,26	1 328 596,05

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

FCPE HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

Tableau récapitulatif des frais facturés au FCPE et/ou à l'entreprise

Frais de fonctionnement et de gestion	**0,47%**
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement Ce coût se détermine à partir : *- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement* *- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du FCPE investisseur*	1,53% *1,53%*
Autres frais supportés par le FCPE Ces autres frais se décomposent en : *- commission de surperformance* *- commissions de mouvement* *- Acquisitions et cessions temporaires de titres*	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	**2,00%**
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	

FCPE HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

Performances

Indice de référence : 100% MSCI EMU (EUR) NR (Pour information)

Evolution de la performance sur 1 an glissant
Du 31/12/2021 au 30/12/2022

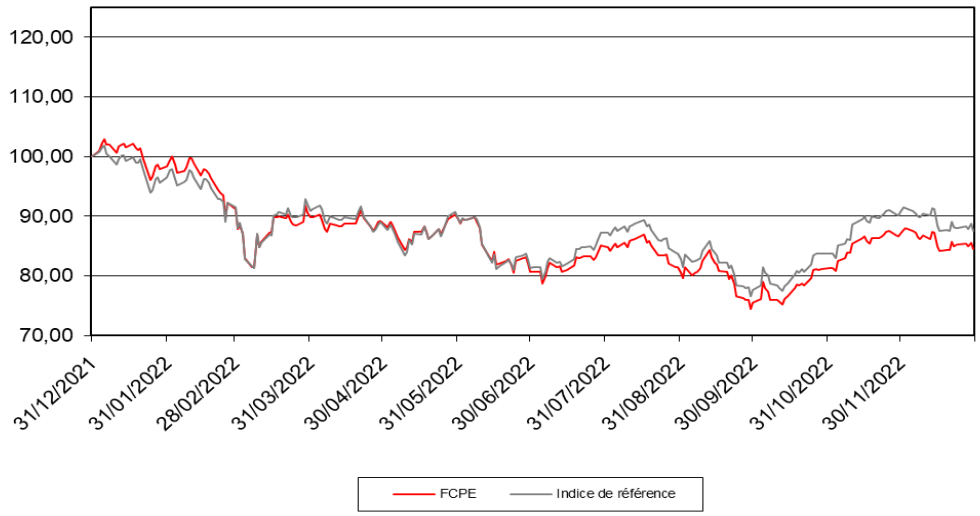

Evolution de la performance depuis origine
Du 17/06/2019 au 30/12/2022

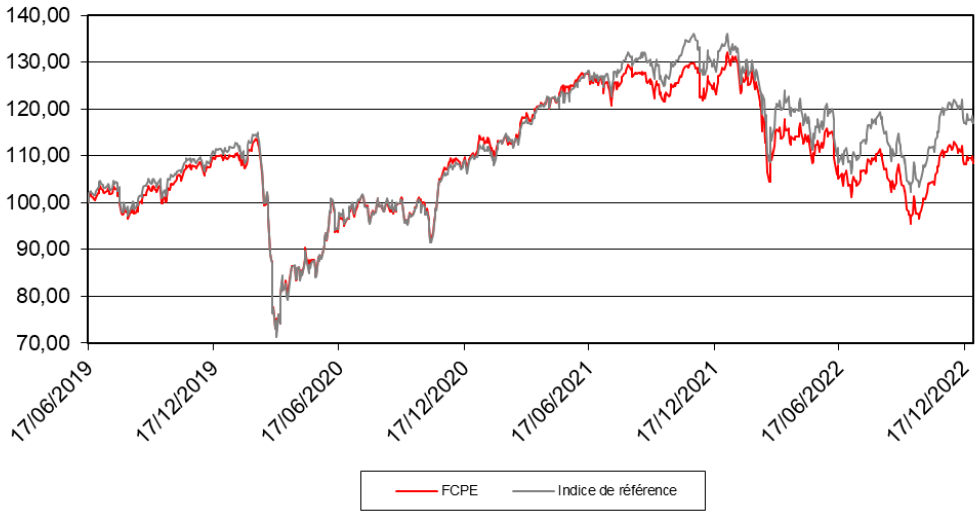

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

FCPE HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

Indice de référence : 100% MSCI EMU (EUR) NR (Pour information)

Evolution de la structure de l'actif

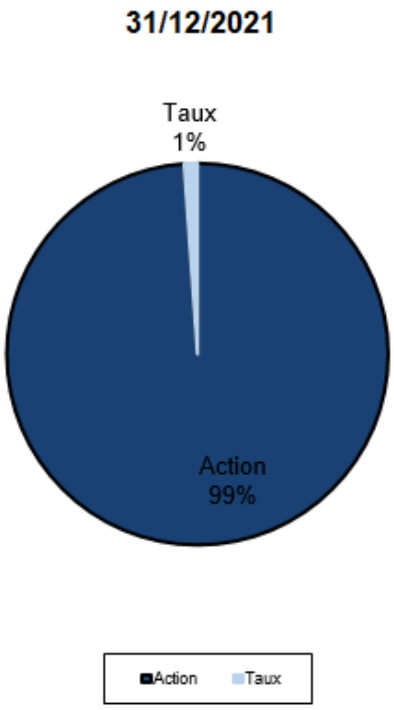

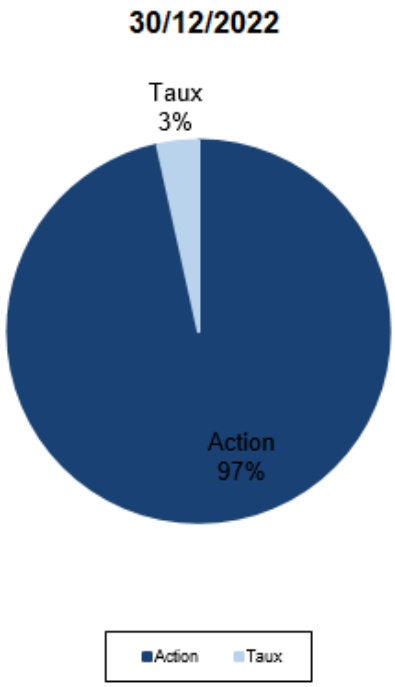

FCPE HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

Comptes Annuels

FCPE HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/12/2022
Portefeuille : 12317 HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

	30/12/2022	31/12/2021
INSTRUMENTS FINANCIERS	**7 085 823,55**	**9 116 164,88**
OPC MAÎTRE	**7 085 823,55**	**9 116 164,88**
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
CRÉANCES		
Opérations de change à terme de devises		
Autres		
COMPTES FINANCIERS	**3 738,13**	**4 926,42**
Liquidités	3 738,13	4 926,42
TOTAL DE L'ACTIF	**7 089 561,68**	**9 121 091,30**

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/12/2022
Portefeuille : 12317 HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 967 633,68	8 861 875,13
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	151 869,08	294 951,04
Résultat de l'exercice (a,b)	-34 124,52	-40 651,38
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**7 085 378,24**	**9 116 174,79**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	**4 183,44**	**4 916,51**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	4 183,44	4 916,51
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**7 089 561,68**	**9 121 091,30**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : 12317 HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 30/12/2022
Portefeuille : 12317 HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	17,80	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Crédits d'impôt		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**17,80**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	71,38	80,02
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**71,38**	**80,02**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**-53,58**	**-80,02**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	35 378,36	43 260,63
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	**-35 431,94**	**-43 340,65**
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	1 307,42	2 689,27
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	**-34 124,52**	**-40 651,38**

FCPE HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

Annexes

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Le Compartiment HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES, dit nourricier, est investi en totalité et en permanence en actions du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY – catégorie d'actions AC de la SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS, dit maître.

Frais de gestion

	Frais facturés	Assiette	Taux barème	Prise en charge Compartiment / Entreprise
1 et 2	**Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion**	Actif net	0,50 % TTC l'an maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes (0,05% TTC l'an maximum plafonnés à 1 500 TTC l'an)	A la charge du Compartiment
3	**Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)**	Actif net	1,60% TTC l'an maximum de l'actif net du compartiment maître	A la charge du Compartiment
4	**Commissions de mouvement**	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	---
5	**Commission de surperformance**	Actif net	Néant	---

Les frais directs seront directement imputes au compte de résultat du Fonds. Les frais de gestion ne comprennent pas les frais de transaction.

FCPE HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Part HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES	Capitalisation	Capitalisation

Pour l'exercice sous revue, le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'est élevé à : 1 500,00 €.

2. Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'Actif Net au 30/12/2022
Portefeuille : 12317 HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**9 116 174,79**	**8 800 748,20**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	760 306,23	749 420,26
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-1 419 424,30	-1 871 914,66
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	161 538,85	311 550,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 253,61	
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions		
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 495 531,78	1 169 711,64
Différence d'estimation exercice N	*540 721,96*	*2 036 253,74*
Différence d'estimation exercice N-1	*-2 036 253,74*	*-866 542,10*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
Différence d'estimation exercice N		
Différence d'estimation exercice N-1		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-35 431,94	-43 340,65
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**7 085 378,24**	**9 116 174,79**

(*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

Souscriptions Rachats(*)

Souscriptions Rachats au 30/12/2022
Portefeuille : 12317 HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

	30/12/2022	31/12/2021
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	**760 306,23**	**749 420,26**
Versements de la réserve spéciale de participation	80 668,02	10 519,50
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)		
Versement de l'intéressement	10 081,87	51 485,70
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)		
Versements volontaires	118 772,98	166 650,10
Abondements de l'entreprise	265 699,16	286 533,01
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	285 084,20	234 231,95
Transferts provenant d'un CET		
Transferts provenant de jours de congés non pris		
Distribution des dividendes		
Droits d'entrée à la charge de l'entreprise	*4 957,21*	*5 019,35*
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	**1 419 424,30**	**1 871 914,66**
Rachats	647 333,45	1 019 508,10
Transferts à destination d'un autre OPC	772 090,85	852 406,56

(*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		
DETTES		
	Frais de gestion fixe	4 183,44
TOTAL DES DETTES		**4 183,44**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-4 183,44**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	67 689,32380	760 306,23
Parts rachetées durant l'exercice	-124 267,84360	-1 419 424,30
Solde net des souscriptions/rachats	-56 578,51980	-659 118,07
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	653 315,36360	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION A LA CHARGE DU FONDS

	30/12/2022
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	35 378,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,47
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

	30/12/2022
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			7 085 823,55
	FR0000437113	HSBC RESPONSIBLE INVETMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	7 085 823,55
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**7 085 823,55**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-34 124,52	-40 651,38
Total	**-34 124,52**	**-40 651,38**

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-34 124,52	-40 651,38
Total	**-34 124,52**	**-40 651,38**

FCPE HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	151 869,08	294 951,04
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**151 869,08**	**294 951,04**

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	151 869,08	294 951,04
Total	**151 869,08**	**294 951,04**

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net en EUR	8 648 480,84	8 800 748,20	9 116 174,79	7 085 378,24
Nombre de titres	793 802,79590	801 706,33900	709 893,88340	653 315,36360
Valeur liquidative unitaire	10,894	10,977	12,841	10,845
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,04	0,02	0,41	0,23
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,02	-0,04	-0,05	-0,05

FCPE HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC RESPONSIBLE INVETMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	EUR	132 222,869	7 085 823,55	100,01
TOTAL FRANCE			**7 085 823,55**	**100,01**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**7 085 823,55**	**100,01**
TOTAL Organismes de placement collectif			**7 085 823,55**	**100,01**
Dettes			**-4 183,44**	**-0,06**
Comptes financiers			**3 738,13**	**0,05**
Actif net			**7 085 378,24**	**100,00**

Part HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES	**EUR**	**653 315,36360**	**10,845**

Denomination du produit	HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES
Identifiant d'entité juridique	9695004IKGLP1HCVZ112
Date du Reporting	31/12/2022

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce réglement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ Ou ☒ Non

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:**__%

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: __%

☒ Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 43.28%

- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, **mais n'a pas réalisé d'investissements durables.**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment nourricier HSBC PROFIL ACTIONS RESPONSABLES, au travers de son compartiment maître HSBC RIF SRI EUROLAND EQUITY – AC, promeut des caractéristiques E, S et G en investissant sur les marchés d'actions des pays de la zone euro au travers d'une sélection de titres d'entreprises choisis pour leurs qualités financières et pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance selon une approche best-in-class. Cette approche consiste à sélectionner les meilleures entreprises dans chaque secteur de l'économie selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour chaque pilier ESG, plusieurs critères sont utilisés, incluant notamment : les émissions de CO2 pour le pilier E, la gestion du personnel pour le pilier S et le niveau d'indépendance des administrateurs pour le pilier G.
De plus, le compartiment s'engage à :
- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales,

- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
- Exclure les actions des sociétés du secteur de la Défense.

- Exclure les actions des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production de tabac.
- Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités de vote et d'engagement.

Le compartiment est géré activement et ne suit pas un indicateur de référence. A titre d'information, la performance du compartiment pourra être comparée à l'indicateur de référence MSCI EMU (NR). Cet indicateur de référence n'a pas été désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

L'alignement sur les caractéristiques environnementales et sociales s'élève à 80% au 31 décembre 2022

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le compartiment nourricier, au travers de son compartiment maître HSBC RIF SRI EUROLAND EQUITY – AC, promeut tous les piliers (E, S et G). Par conséquent, le principal indicateur de durabilité utilisé pour mesurer la performance ESG du portefeuille est la note ESG.

	Source Notation ESG*	ESG	E	G	S	Taux de Couverture
Fund	HSBC	6.69	7.85	6.3	6.37	100%

*Notation ESG HSBC Propriétaire (transparisé)

La stratégie de gestion du fonds consiste à sélectionner les entreprises ayant les meilleures notes ESG au sein de chaque secteur économique. Les entreprises ayant les plus faibles scores (25% les plus faibles) sont systématiquement exclus de la sélection.

Les principales incidences négatives, listées ci-dessous, sont également prises en compte par le compartiment :
• Intensité de gaz à effet de serre des entreprises:Exclusion des actions des sociétés dont l'essentiel de leur activité relève de l'exploration-production de combustibles fossiles.
• Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles:Exclusion
• Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales: Exclusion
• Exposition à des armes controversées: Exclusion
De plus, le compartiment n'investira pas dans des actions, ni dans des titres assimilables à des actions d'entreprises, exposées à certaines activités (« les activités exclues »). Les activités exclues sont énoncées ci-dessous parmi les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Scores	Intensité carbone (Niveau 1+2)*	Taux de Couverture
Fund	118.25	100

* Exprimé en tonnes de CO2 / M$ du chiffre d'affaires en prenant en compte les émissions de niveaux 1 & 2.

Le politique de gestion du fonds prend en compte l'incidence négative des émissions de gaz à effet de serre dans sa selection de titres. En outre, le fonds exclus de ses investissements les sociétés impliquées dans l'extraction du charbon et limite les investissement sur celles qui ont plus de 10% de leur activités liées à l'utilisation du charbon.

Le standard international du Greenhouse gaz protocol (GHG Protocol) a été créé en 1998 pour aider les entreprises à réaliser leur bilan carbone ou de gaz à effet de serre, en identifiant les principaux postes d'émissions directes et indirectes, pour mieux cibler les stratégies de réduction. Le GHG Protocol sert à quantifier l'ensemble des impacts générés par la production et la consommation des produits et des services des entreprises. Il est divisé en 3 niveaux (scopes) qui correspondent à des périmètres d'émission de CO2 :
• Le niveau 1 (ou scope 1) correspond aux émissions directes résultant de la combustion d'énergies fossiles, telles que le gaz, pétrole, le charbon, etc.
• Le niveau 2 (ou scope 2) est relatif aux émissions indirectes liées à la consommation de l'électricité, de la chaleur ou de la vapeur nécessaire à la fabrication du produit. Une entreprise va comptabiliser dans son scope 2, les émissions liées à la production des énergies qu'elle utilise : électricité, vapeur, chaleur, froid et air comprimé. Ces émissions indirectes dépendent donc grandement de la source d'énergie primaire (pétrole, gaz, charbon, biomasse, éolien, solaire...) utilisée pour les produire.
• Le niveau 3 (ou scope 3) correspond aux autres émissions indirectes Les émissions carbone de niveau 3 ne sont pas encore intégrées au calcul des intensités carbone car ce périmètre d'émissions est difficile à appréhender et il n'est pas encore suffisamment prise en compte dans de bilan carbone des entreprises.

...et par rapport aux périodes précédentes?

Non Applicable

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durable effectués y ont-ils contribué?

Les investissements durables du compartiment maître sont alignés avec ses caractéristiques environnementales.
L'identification et l'analyse ESG des entreprises sont réalisées dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement afin de réduire les risques de durabilité et d'accroître les performances.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des decisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment realisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » aux objectifs environnementaux ou sociaux s'applique uniquement aux investissements durables sous-jacents du compartiment. Ce principe est intégré dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement qui inclut la prise en considération des principales incidences négatives.

Comment les indicateurs concemant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

HSBC s'engage à appliquer et à promouvoir les normes internationales. Les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies comptent parmi les axes prioritaires de la Politique d'investissement responsable de HSBC. Ces principes incluent les risques non financiers tels que les droits de l'Homme, les normes de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. HSBC est également signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable. Ceux-ci fournissent un cadre pour l'identification et la gestion des risques de durabilité. Dans ce compartiment, sont systématiquement exclues les entreprises auteures d'une violation avérée de l'un des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ou d'au moins deux violations présumées. Les entreprises sont aussi évaluées à l'aune de standards internationaux comme les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de prejudice important», en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères propres a l'UE.
Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union europeenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

	Incidence 31/12/2022	Commentaires
Intensité de gaz à effet de serre des sociétés bénéficiaires des investissements	118.25	Le politique de gestion du fonds prend en compte l'incidence négative des émissions de gaz à effet de serre dans sa selection de titres. En outre, le fonds exclus de ses investissements les sociétés impliquées dans l'extraction du charbon et limite les investissement sur celles qui ont plus de 10% de leur activités liées à l'utilisation du charbon.
Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0%	Nous faisons appel à des fournisseurs de données externes pour identifier une non-conformité à ces principes et, lorsque des risques non financiers sont décelés le gérant de portefeuille/analyste concerné procède à une analyse approfondie. La décision en termes d'investissement qui en découle (maintien en portefeuille, gel des investissements, réduction des positions existantes ou liquidation) est obligatoirement validée par le comité de surveillance ESG. Un monitoring pré et post trade permet de s'assurer du respect des décisions prises .
Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%	Application de la politique d'exclusion
Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0%	Un monitoring pré trade permet de s'assurer de l'exclusion des sociétés dont l'essentiel de l'activité relève de l'exploration-production et de l'exploitation de combustibles fossile. nous avons fait le choix d'exclure plus particulièrement les entreprises: -Impliquées dans l'exploitation fossile conventionnelle (S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues. Les entreprises impliquées dans l'exploitation pétrolière et gazifière doivent avoir plus de 15% de leur CapEx dédées aux énergies renouvelables. -Impliquées dans l'Exploitation fossile non conventionnelle (sables bitumeux, schistes bitumineux et exploitation pétrolière et gazière de l'Arctique pour plus de 5% de leur chiffre d'affaire). Un contrôle post trade est également en place pour s'assurer que les positions existantes sur ces émetteurs doivent être vendus dans les meilleurs délais.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituants la plus grande proportion d'investissements du produit financer au: 31 décembre 2022

Investissement les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
IBERDROLA SA	Services aux Collectivités	4.24%	Espagne
SAP SE	Technologies de l'Information	3.64%	Allemagne
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	Finance	3.57%	Allemagne
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrie	3.47%	France
KERING	Consommation Discrétionnaire	3.19%	France
ING GROEP NV	Finance	2.79%	Pays-Bas
AXA SA	Finance	2.70%	France
KONINKLIJKE KPN NV	Services de Télécommunication	2.48%	Pays-Bas
CRH PLC	Matériaux	2.46%	Irlande

BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	Consommation Discrétionnaire	2.43%	Allemagne
RELX PLC	Industrie	2.42%	Royaume-Uni
HEINEKEN NV	Biens de Consommation de Base	2.39%	Pays-Bas
STMICROELECTRONICS NV	Technologies de l'Information	2.36%	Suisse
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	Finance	2.34%	Espagne
MERCK KGAA	Santé	2.25%	Allemagne

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Bien que le mandat n'ait pas pour objectif des investissements durables, il s'engage à une proportion minimale de 10% de son actif en investissements durables . A la date du 31/12/2022 , la proportion d'investissements durables était de 43.3%

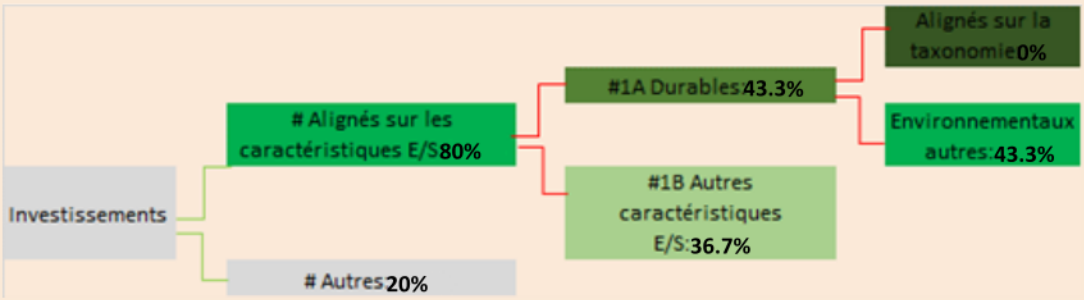

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilises pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres inclut** les investissements restants du produit qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:
- la sous-catégorie**#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objecifs environnementaux ou sociaux ;

- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	% d'actifs
Finance	19.28%
Industrie	18.74%
Consommation Discrétionnaire	11.27%
Services de Télécommunication	8.75%
Biens de Consommation de Base	8.04%
Technologies de l'Information	7.83%
Services aux Collectivités	6.92%
Énergie	5.85%
Matériaux	5.55%
Santé	4.32%
Autres	3.45%
Total	100%

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le compartiment nourricier, au travers de son compartiment maître HSBC RIF SRI EUROLAND EQUITY – AC, ne s'engage pas à réaliser une proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxonomie de l'Union européenne. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du compartiment prend en considération deux indicateurs relatifs à l'environnement et applique notre politique de sortie du charbon ainsi que des exclusions sectorielles fixées par le référentiel du label.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE1?

Oui: ☐

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'energie nucléaire

Non: ☒

1 Les activites liees au gaz fossile et/ou au nucleaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («attenuation du changement climatique») et ne causent de prejudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des criteres applicables aux activites economiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont Minis dans le reglement delegue (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : -du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi; -**des dépenses d'investissement** (CAPEX) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte; -**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements aligné sur la taxonomie de l'UE. Etant donne qu'il n'existe pas de methodologie appropriee pour determiner l'alignement des obligations souveraines * sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport a tous les investissements du produit financier, y corn pris les obligations souveraines, tandis que le deuxieme graphique represente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

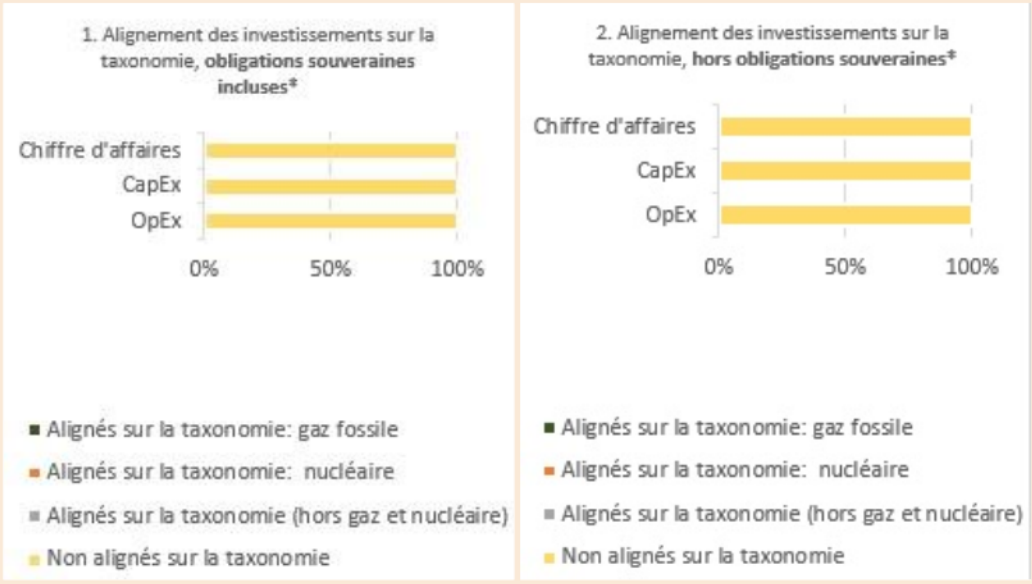

*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne est de 0%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Cela ne s'applique pas au mandat car la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la Taxonomie de l'UE était de 0% au 31/12/2022.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (EU).

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne était de 43.28%.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment nourricier, au travers de son compartiment maître HSBC RIF SRI EUROLAND EQUITY – AC, ne s'engage pas à avoir une proportion minimale d'investissements durables sur le plan social. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du compartiment examine, les caractéristiques sociales, le respect des droits de l'Homme et des droits des salariés, la conduite de la gestion et la responsabilité sociale des entreprises.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elle à eux?

La catégorie "Autres" du fonds est composé liquidités et de parts d'OPCVM.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ ou sociales au cours de la période de référence ?

Le fonds promeut les caractéristiques ESG en investissant essentiellement dans les entreprises choisi pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance selon une approche « best-in-class » et leurs qualités financières. Cette approche consiste en une sélection des meilleures entreprises au sein de chaque secteur selon des critères ESG. Au cours de l'année 2022, nous avons constamment ajusté le portfeuille afin de respecter nos engagements . A titre d'exemple, nous avons cédé nos titres Telefonica, Siemens ou encore Vonovia qui n'étaient plus compatibles avec nos objectifs.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Le Compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement ni d'indice désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut. Ainsi, les informations attendues dans cette section ne sont pas applicables à ce produit.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-il d'un indice de marché large?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Non applicable.

FCPE HSBC PROFIL DYNAMIQUE

Compartiment :

HSBC PROFIL DYNAMIQUE

FCPE HSBC PROFIL DYNAMIQUE

Informations concernant les placements et la gestion

Forme juridique

HSBC PROFIL DYNAMIQUE est un compartiment du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) HSBC EE PROFIL.

Un FCPE est un Organisme de Placement Collectif (OPC), c'est-à-dire un produit d'épargne qui permet à plusieurs investisseurs de détenir en commun un portefeuille de valeurs mobilières. Le FCPE est réservé aux salariés des entreprises et destiné à recevoir et à investir leur épargne salariale.

Le Compartiment est régi par les dispositions de l'article L.214-24-35 et L.214-164 du Code monétaire et financier.

Informations clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC Global Asset Management

HSBC PROFIL DYNAMIQUE

Compartiment du FCPE HSBC EE PROFIL

Code AMF: 990000100609

Fonds d'épargne salariale soumis au droit français

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

- Le Compartiment HSBC PROFIL DYNAMIQUE, dit nourricier, est investi en totalité et en permanence en parts du FCP HSBC MIX DYNAMIQUE, catégorie de parts A, dit maître, et à titre accessoire en liquidités.
- La performance du Compartiment nourricier pourra être différente de celle du FCP maître et ce en raison notamment des frais de gestion propres au Compartiment nourricier.
- L'objectif de gestion du Compartiment nourricier est identique à celui du FCP maître ci-après :
  Obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence. L'allocation stratégique de long terme est composée de 75% d'actions et 25% d'obligations.
  Le FCP privilégie fortement les actions. L'actif est exposé sur les marchés d'actions dans une fourchette de détention allant de 55% à 95%, et investi sur les marchés d'obligations et titres de créances dans une fourchette de détention allant de 5% à 45%.
  Indicateur de référence : 5% de monétaire (€STR) + 20% d'émissions à taux fixe en euro (Bloomberg Euro Aggregate) + 52,5% d'actions de la zone euro (MSCI EMU) + 22,5% d'actions internationales (MSCI World ex EMU) (dividendes nets réinvestis, en euros).
  Le FCP est géré activement par rapport à l'indicateur de référence et la composition de son portefeuille peut différer de celle de l'indicateur de référence. Le risque du FCP est suivi relativement à cet indicateur. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en oeuvre par rapport à l'indicateur de référence est : significatif.
  Les sources de performance sont les suivantes :
  - *l'allocation tactique entre les classes d'actifs*
  - *la diversification des thèmes d'investissement (classes d'actifs, zones géographiques, capitalisations, styles et secteurs, courbes de taux, types d'émetteurs)*
  - *la sélection de valeurs*
  - *la gestion du risque de taux et du risque de change*

  Le FCP investit en direct dans des actions et des obligations et peut également procéder à des investissements via des OPC, dans les limites prévues par les fourchettes d'allocation ci-contre.
  Les émetteurs d'obligations et autres titres de créance dans lesquels le FCP sera investi, via des OPC ou en ligne directe, seront des entités privées ou publiques, essentiellement notées dans la catégorie « Investment Grade » (minimum BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent ou jugés équivalents par la Société de Gestion).
  La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.
  L'investissement dans les thèmes suivants est globalement limité à 10 % de l'actif net du portefeuille :
  - *actions et obligations des pays émergents,*
  - *obligations dites « high yield » ou « spéculatives », c'est-à-dire dont la notation est inférieure à celle mentionnée ci-dessus.*

  Le FCP peut être exposé aux marchés des matières premières (par le biais d'OPC, trackers-ETF, dérivés) dans la limite de 10% maximum de son actif.
  Le FCP peut avoir recours aux contrats d'échange sur rendement global (TRS) dans la limite de 10% maximum de son actif.
- Le Compartiment nourricier n'intervient pas directement sur les marchés dérivés. Cependant, *le FCP maître peut intervenir sur ces marchés dans un but de couverture, d'exposition ou d'arbitrage sur notamment les risques actions, de taux, de crédit et de change. L'investissement dans les dérivés de crédit est limité à 10% de l'actif net du FCP maître.*
- Les revenus sont réinvestis dans le compartiment.
- Durée minimale de placement recommandée : 5 ans. Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.
  La durée de placement recommandée ne tient pas compte du délai d'indisponibilité de vos parts, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation.
- Votre demande de souscription dans le compartiment sera exécutée à la valeur liquidative suivant l'opération d'investissement selon les modalités définies par le Teneur de Compte.
- Vous pouvez demander le rachat de vos parts de façon quotidienne soit par Internet / application mobile soit par courrier adressé au Teneur de Compte, éventuellement par l'intermédiaire de l'Entreprise. Le rachat est exécuté, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE, chaque jour ouvré, sur la base de la 1ère valeur liquidative calculée à compter du 1er jour ouvré qui suit la réception de votre ordre (Internet / application mobile : ordre reçu avant minuit - Courrier : ordre reçu avant 14h). Toute demande parvenue après ces heures limites sera exécutée sur la base de la valeur liquidative suivante.
  Si vous bénéficiez d'un motif de déblocage anticipé, votre demande est effectuée par courrier ou par internet (sauf motifs décès ou surendettement) dans les mêmes délais de réception que les ordres envoyés par courrier.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.
- La catégorie de risque associée à ce Compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le profil de risque du compartiment nourricier est identique à celui du FCP maître. A ce titre, le compartiment est classé dans la catégorie 5.
  Cette classification correspond à une combinaison variable de l'exposition aux marchés d'actions et obligataires de la zone euro, autour de l'allocation stratégique de long terme, majoritairement exposé aux marchés d'actions.
- Les risques suivants, non pris en compte dans l'indicateur de risque, peuvent également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Compartiment :
  - Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur.
  - Risque de contrepartie : risque que la contrepartie avec laquelle sont négociées les opérations de gré à gré sur des produits dérivés et/ou les opérations d'acquisition et de cessions temporaires de titres ne tienne pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement…) voire de défaillance.
  - Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le portefeuille est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent.
- L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur le FCP HSBC MIX DYNAMIQUE (Cf prospectus de ce FCP - mécanisme de swing pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.
- Les modalités de souscription et de rachat du FCP maître ainsi que les risques annexes sont respectivement détaillés dans les rubriques Modalités de souscription et de rachat et Profil de Risque du prospectus du FCP maître (voir Informations Pratiques).

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE, y compris les coûts de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,50%*
Frais de sortie	Aucun

*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être soit prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi soit pris en charge par votre entreprise. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur peut obtenir du Teneur de Compte le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	2,25%

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune
Commission d'arbitrage	Convention par entreprise

- Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021, et peuvent varier d'un exercice à l'autre.
- Vous trouverez des informations plus détaillées sur les frais dans le règlement du FCPE HSBC EE PROFIL aux articles «Prix d'émission et de rachat» et «Frais de fonctionnement et commissions» (voir Informations pratiques).
- Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées

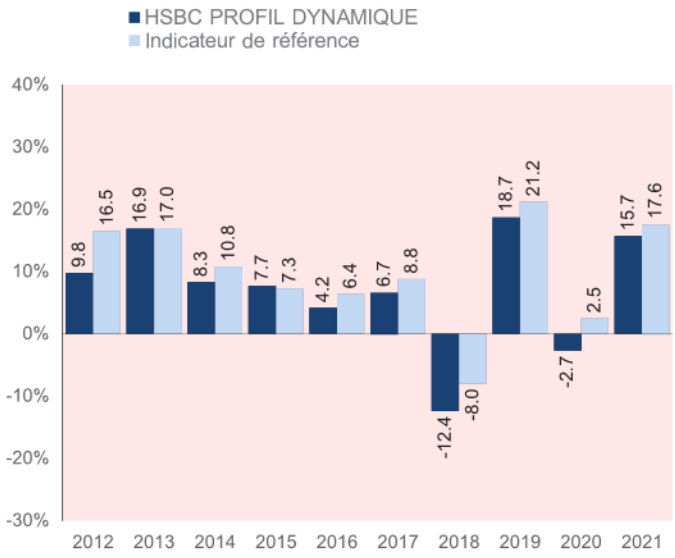

Les performances affichées antérieures ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. En effet, en date du 31 mars 2021, l'indicateur de référence 5% EONIA + 20% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 52,5% MSCI EMU NR + 22,5% MSCI World ex EMU NR est remplacé par l'indicateur de référence 5% €STR + 20% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 52,5% MSCI EMU NR + 22,5% MSCI World ex EMU NR.

- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Les performances passées sont calculées en Euro, coupons nets réinvestis.
- Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf frais d'entrée et de sortie éventuels.
- Le Compartiment est réputé créé le 28 juin 2010.

Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS BANK.
- Teneur de compte : HSBC Epargne Entreprise (France) ou autre teneur de compte choisi par votre entreprise.
- FCPE multientreprises ouvert aux salariés, anciens salariés retraités et autres bénéficiaires des sociétés adhérentes.
- Le présent document décrit les caractéristiques de l'un des compartiments du FCPE HSBC EE PROFIL. Le règlement du FCPE, ses derniers rapport annuel et rapport semestriel sont disponibles, en langue française, sans frais, sur Internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr). Vous pouvez également obtenir, sur simple demande auprès de votre service du personnel, communication de ces documents.
  Les documents d'information du FCP maître (DICI/prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
- Les actifs du compartiment ne répondent que des dettes, engagements et obligations et ne bénéficient que des créances qui concernent le compartiment.
- Un arbitrage de vos avoirs vers un autre compartiment du FCPE HSBC EE PROFIL n'est possible que si le dispositif d'épargne salariale et retraite de votre Entreprise le prévoit.
- La valeur liquidative du Compartiment peut être consultée au moyen des outils de communication proposés par le Teneur de Compte. Elle est affichée ou diffusée sur tout support dans les locaux de votre Entreprise et de ses établissements.
- L'indisponibilité de vos parts (5 ans minimum pour le PEE – retraite pour le PERCO ou le Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise, sauf cas de déblocage anticipé) est la contrepartie :
  - PEE / PERCO : de l'exonération totale de l'impôt sur le revenu, à l'exception des prélèvements sociaux en vigueur,
  - Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise : du régime fiscal et social spécifique de l'épargne retraite.
- Le Conseil de Surveillance, dont la mission est de veiller à vos intérêts en tant que porteur de parts du FCPE, est composé pour chaque entreprise adhérente de : 1 représentant des porteurs de parts, élu par et parmi les porteurs de parts du FCPE ou désigné par le Comité Social et Economique ou désigné par les représentants des diverses organisations syndicales, et de 1 représentant de l'Entreprise, désigné par la Direction.
- La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Ce Compartiment est agréé par l'AMF et réglementé par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 décembre 2022.

FCPE HSBC PROFIL DYNAMIQUE

Rapport d'activité

Politique de gestion

Le Compartiment HSBC PROFIL DYNAMIQUE est nourricier de l'OPC maître HSBC MIX DYNAMIQUE.

La politique de gestion présentée ci-après concerne les actes de gestion réalisés au titre de l'OPC maître.

Les marchés sont restés très volatils sur la période. La poursuite de la forte hausse des indices de prix, en raison principalement de la hausse des matières premières et des goulets d'étranglement, a forcé les banques centrales à réagir. Fini donc l'aspect transitoire de l'inflation, le durcissement des conditions de financement est annoncé et les investisseurs sont inquiets. Inquiets car la hausse des coûts de financement s'annonce brutale et importante. Enfin, inquiets car vouloir ralentir la hausse de l'inflation, expliquée principalement par un choc d'offre, en augmentant brutalement les taux courts afin de ralentir la demande, aura forcément des conséquences sur la croissance.
Face aux craintes de récession et à la conviction du dépassement du pic inflationniste, les investisseurs ont commencé à anticiper, dès octobre, un arrêt du resserrement monétaire, voire des baisses de taux dès 2023 mais ont été rattrapés en décembre par des discours très peu accommodants des banquiers centraux. Ces derniers ont par ailleurs martelé qu'il sera nécessaire de poursuivre le resserrement monétaire en 2023 pour faire face à une inflation qui reste trop élevée et qui ne devrait pas revenir à sa cible (autour de 2%) avant 2024 voire 2025.

Dans ce contexte de résurgence des scénarii de stagflation (inflation élevée et croissance faible), la confiance des consommateurs s'effrite et l'aversion pour le risque domine, pesant sur l'évolution de l'ensemble des classes d'actif : actions et taux.
Néanmoins, en dépit du contexte, les entreprises délivrent toujours des messages plutôt confiants et la croissance des profits n'a été que modérément révisée par les analystes.

Sur la période, les marchés actions américains (MSCI US NR en devise locale) se sont donc repliés de près de 20%, les actions émergentes (MSCI Emerging Markets NR en devise locale) de plus de 20% et les actions de la zone Euro (MSCI Emu NR en Euro) de 12.5%. A contrario, les actions anglaises ont bien résisté et affichent une performance de plus de 7% en devise locale.

Le durcissement agressif des conditions monétaires des banques centrales afin de juguler l'inflation a fortement pesé sur les actifs obligataires. Les indices obligataires affichent des baisses dignes des marchés actions et la volatilité sur cette d'actif a explosé. Les obligations des états de la zone Euro affichent une chute de 18.5% et les obligations de l'Etat américain, près de 12.5%. Les écarts de rendement des obligations d'entreprises vis-à-vis des obligations d'Etats se tendent, expliquant des performances de -14.2% en dépit de sensibilités bien moindres. Même les indices des obligations indexées sur l'inflation sont en baisse sur la période en raison d'une hausse des taux réels bien supérieure à la composante inflation. Enfin, la hausse importante des taux nominaux a été supérieure sur la partie courte de la courbe par rapport à la partie longue, produisant un aplatissement de cette dernière.

FCPE HSBC PROFIL DYNAMIQUE

Allocation sur les marchés Actions

Le fonds a entamé la période avec une exposition aux marchés actions de 80%. Rapidement toutefois, l'environnement financier est devenu extrêmement volatil et la visibilité sur les perspectives économiques se sont dégradées. Les tensions sur les prix des matières premières auront des conséquences sur l'activité, la confiance des agents économiques, l'inflation et les marges des entreprises. L'année 2022 avait commencé avec des anticipations de croissance économique de 4% et une croissance des profits des entreprises de 8% pour la zone Euro.
Considérant ces perspectives optimistes, nous avons progressivement réduit nos expositions aux marchés actions et notre sensibilité aux pays et secteurs les plus cycliques.
Si les anticipations de croissance économique de 4% ont été révisés, la croissance anticipée des profits des entreprises de 8% anticipée pour 2022 pour la zone Euro a plutôt résisté. Nous anticipons toujours que ces révisions devraient se matérialiser dans un avenir proche et avons donc maintenu des expositions prudentes dans les portefeuilles.
A fin 2022, le consensus anticipe une croissance de 3.2% en 2022 et proche de 0 en 2023. Quant à la croissance des profits des entreprises, elle a été révisée favorablement pour 2020 à près de 20%, portés par le secteur pétrolier, mais a été défavorablement révisée pour 2023 (proche de 0% de croissance).
Nos allocations sur les marchés actions ont contribué négativement à la performance du fonds en raison de notre modeste surexposition en début d'année.
Au 30 décembre 2022, l'exposition actions du portefeuille est proche de 65.9% de l'actif.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée de fonds « cœur » et de diversifications thématiques, géographiques et sectorielles.

1. **Partie « cœur » :**

La partie « cœur » est exposée aux actions de la zone Euro et aux actions monde hors euro.

- Zone Euro :
  L'exposition aux actions de la zone Euro est réalisée par l'investissement sur des fonds avec des approches systématiques et fondamentales actives complémentaires.

  - Approche systématique :
    Ces investissements sont réalisés par l'intermédiaire d'un fonds HSBC ICAV Multi-Facteurs, qui représente 19.6% de l'actif net.
    Sur la période, le fonds a réalisé une performance supérieure à l'indice MSCI Emu, dividendes nets réinvestis.

  - Approche fondamentale active :
    En complément de la partie systématique, le portefeuille s'expose à travers des fonds aux styles valorisation (HSBC Euro Actions et HSBC GIF Euroland Value), qualité (HSBC GIF Euroland Growth), taille (HSBC Euro PME et HSBC Gif European Smaller Companies) et faible volatilité (HSBC Euro Volatility Focused et HSBC Europe Equity Income). Nos allocations sur ces styles reposent sur une approche diversifiée et s'appuient sur l'analyse combinée de la valorisation et de facteurs techniques de court terme.
    Au cours de la période, nous avons accentué la sensibilité du portefeuille au facteur « value » afin de bénéficier du rebond cyclique. Puis nous avons pris nos profits et réduit nos expositions aux petites capitalisations au profit du facteur « faible volatilité » en raison de la moindre visibilité sur les perspectives et la dégradation de dynamique cyclique.

Sur la période, les diversifications aux facteurs contribuent négativement à la performance du fonds en raison principalement de la performance décevante du style « taille ». Au 30 décembre, nous détenons :

- 7.9% d'exposition au style Valorisation (6.1% de HSBC Euro Actions et 1.8% de HSBC GIF Euroland Value).
- 3.7% d'exposition au style Qualité (3.7% de HSBC GIF Euroland Growth).
- 5.4% d'exposition au style Taille (1.5% de HSBC Euro PME et 3.9% HSBC Gif European Smaller Companies).
- 4.9% d'exposition au style faible volatilité (6.4% de HSBC Euro Volatility Focused et 2% de HSBC Europe Equity Income).

Par ailleurs, nous détenons une exposition de 2.8% du fonds HSBC SRI Euroland Equity qui combine les styles Valorisation et Qualité avec un filtre Socialement Responsable.

- Hors zone Euro, nous investissons sur des trackers et des futures
  a. 1.3% d'actions anglaises (ETF HSBC FTSE 100).
  b. 16.6% d'actions américaines (6.5% ETF HSBC S&P 500, 1.8% ETF S&P500 Low Vol et 8.3% de Futures).
  c. 1.5% d'actions japonaises (ETF HSBC Msci Japan).
  d. 0.9% d'actions canadiennes (ETF HSBC Msci Canada).
  e. 0.8% d'actions de l'Asie Pacifique Ex Japon (ETF HSBC Msci Pacific Ex Japan).
  f. 0.7% d'actions suisses (Futures).
  g. 0.3% d'actions suédoises (Futures).
  h. 0.3% d'actions danoises (Futures).

2. **Diversifications géographiques sur les pays développés :**
L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos diversifications géographiques combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses peuvent nous amenés à investir sur les indices des actions allemandes, américaines, anglaises, australiennes, canadiennes, espagnoles, françaises, italiennes, japonaises, suisses et des Pays-Bas. Sur la période, les diversifications sur les pays développés ont contribué négativement, pénalisées principalement par nos investissements sur les actions suédoises.
Au 30 décembre, le portefeuille est investi sur les marchés des actions australiennes (1.5%), canadiennes (0.75%), françaises (1.125%), italiennes (1.125%), espagnoles (0.75%) et anglaises (0.75%) aux dépens des indices actions allemands (-1.125%), suédois (-2.625%), des Pays-Bas (-1.5%) et américains (-0.75%).

3. **Diversifications sur les secteurs européens :**
L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Sur la période, les diversifications sur les secteurs européens apportent un surcroît de performance au fonds, expliqué en grande partie par nos investissements privilégiant les secteurs sensibles au cycle et à la hausse des taux tels que les secteurs de la Banque, des ressources naturelles, du pétrole et du gaz. L'investissement sur le secteur de la santé a également été profitable. Enfin, la prudence sur le secteur du commerce de détail contribue très positivement à la performance du fonds.
Au 30 décembre, le portefeuille est exposé aux secteurs de la banque (0.375%), de l'auto (1.125%), des ressources naturelles (1.875%), du pétrole (1.125%), des médias (2.25%), des services aux collectivités (0.75%) et de la santé (1.5%) aux dépens des secteurs de la construction (-0.75%), des services financiers (-1.125%), de l'industrie (-0.75%), de la chimie (-0.75%) , de la consommation (-0.375%), de l'alimentaire (-0.375%), des valeurs

technologiques (-0.375%), du commerce de détail (-1.125%) et des actions européennes (-3.375%).

4. **Diversification sur les secteurs américains :**
   L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices des secteurs américains des matières premières, de l'énergie, de la banque, de l'industrie, des valeurs technologiques, de la consommation durable ou discrétionnaire et de la santé. Sur la période, nos diversifications sur les secteurs américains apportent de la valeur à votre fonds en raison de nos investissements sur le secteur de l'énergie, de l'industrie, de la consommation durable et de notre prudence sur les secteurs de la communication et de la consommation discrétionnaire.
   Au 30 décembre, le portefeuille est investi sur les secteurs de la consommation durable (1.875%) et de l'industrie (1.125%) aux dépens secteurs de la consommation discrétionnaire (-0.75%), des services aux collectivités (-0.375%), de la communication (-0.75%) et de l'indice S&P500 (-1.125%).

5. **Diversification sur les petites capitalisations américaines :**
   L'investissement est réalisé par le biais de futures. L'allocation sur les petites capitalisations américaines combine l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Sur la période, la contribution de notre allocation sur les petites capitalisations américaines a été négative en raison de nos investissements en début d'année.
   Au 30 décembre, le portefeuille détient une couverture sur l'exposition aux petites capitalisations américaines à hauteur 1.5%.

6. **Allocation sur les actions des pays émergents aux dépens des actions des pays développés :**
   La diversification sur les actions émergentes a rapidement été réduite en raison du durcissement des conditions de financement et de la dégradation de la dynamique économique. En fin de période, nous privilégierons même les pays développés aux dépens des pays émergents en raison du durcissement des conditions de financement, de la perte de dynamique économique en Chine et de la dégradation de la profitabilité des entreprises des pays émergents.
   Sur la période, notre allocation sur les actions émergentes contribue positivement à la performance du fonds.
   Au 30 décembre, l'exposition aux actions émergentes est couverte à hauteur de 3% au profit des actions des pays développés.

7. **Diversification géographiques sur les actions des pays émergents :**
   L'investissement est réalisé par le biais de futures et d'OPC. Nos diversifications géographiques sur les indices actions des pays émergents combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices actions du Brésil, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la République de Corée, de Malaisie, du Mexique, de Russie, d'Afrique du Sud, de Taiwan et de Thaïlande. Sur la période, nos diversifications géographiques sur les actions des pays émergents contribuent marginalement.
   Au 30 décembre, le portefeuille détient une diversification sur les actions d'Afrique du Sud (1.125%), brésiliennes (1.125%), chinoises (+0.375%) et taiwanaise (+0.375%) aux dépens des actions mexicaines (-0.375%) de Corée du Sud (-0.75%), indiennes (-0.75%) et malaisiennes (-1.125%).

8. **Diversifications investissements alternatifs :**
   Une poche d'investissements alternatifs a été constituée au cours du semestre afin d'apporter plus de diversifications aux classes d'actifs traditionnelles. Cette poche est constituée d'un fonds investi sur les matières premières et de deux fonds CTA (Commodity Trading Advisors). Ces investissements ont pour objectif de capter des tendances, positives ou négatives, sur un grand nombre d'actifs. Depuis, le début de l'année, la contribution des diversifications sur les investissements alternatifs est légèrement positive.
   Au 30 décembre, le portefeuille détient une diversification sur les matières premières (2.9% ETF Ishares BBG Roll Select Commodity) et une diversification sur deux fonds CTA (4% PASSIM STR CROSS ASSET et 1.4% STRUCT INV SI CROSS ASSET).

Allocation sur les marchés de Taux

Le fonds a débuté l'année 2022 avec une sensibilité au risque de taux de 0.1, soit une sous-pondération par rapport à l'indice de référence. Nous avons maintenu cette prudence vis-à-vis des marchés obligataires en début d'année car les taux de rendement étaient toujours à des niveaux extrêmement bas (-0.17% au 31/12/2021 pour une obligation allemande de maturité 10 ans) au regard de la hausse des prix et de la croissance économique.
Les banquiers centraux ont également changé de ton vis-à-vis de cette inflation. Le caractère transitoire est oublié et les banques centrales ont fortement resserré les conditions de financement (Fed, Banque d'Angleterre, BCE). Dans ce contexte, les taux se sont fortement tendus passant de -0.17% à 2.57% au 30 décembre 2022 pour une obligation allemande de maturité 10 ans. Nous avons accompagné cette hausse des taux de rendement et réduit progressivement la couverture au risque de hausse des taux.
Sur la période, notre couverture du risque de taux a contribué très positivement à la performance du fonds.
Au 30 décembre, la sensibilité du fonds est proche de 1.2.

Investissements sur les marchés obligataires

La poche obligataire est composée de lignes directes et d'OPCVM.

1. **Lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro**
   Les lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro représentent 8.1% de l'actif net. Notre sélection de titres obligataires combine principalement des facteurs de cycle, de portage et de dynamique des prix.

   - **Allocation géographique :**
     A cours de la période, nous avons maintenu notre prudence sur les obligations allemandes, finlandaises, des Pays-Bas, belges, françaises et portugaises au profit principalement des obligations italiennes, espagnoles et d'organismes supranationaux. Au cours de la période, nous avons investi à nouveau sur les obligations portugaises, suite aux élections aux dépens des obligations espagnoles. En fin de période, nous avons réduit nos investissements sur les obligations italiennes en raison de l'importante réduction du spread vis-à-vis de l'Allemagne qui a suivi les élections en Italie et les messages plutôt rassurants du nouveau gouvernement. En contrepartie, nous avons renforcé nos expositions sur l'Autriche et l'Espagne.

Au 30 décembre, nous sommes investis sur les obligations d'Etats de l'Autriche, de le France, du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie complétées par des titres émis par les émetteurs supranationaux (EIB, KFW, FMS, European Union, Council of Europe).

- **Allocation sur la courbe :**
  Nos décisions d'allocation sur la courbe reposent sur l'analyse du portage (taux de rendement et pente de la courbe de taux) et du risque (volatilité). Au cours de la période, nous avons investi à nouveau sur les obligations de maturité 5 ans aux dépens principalement de la partie très courte de la courbe en raison de la hausse des taux de la BCE.
  Au 30 décembre, nous privilégions les maturités 3-5 ans et 7-10 ans aux dépens des maturités 2-3 ans et très longues (10 ans et plus).

Sur la période, nos allocations géographiques et sur la courbe de taux des obligations nominales des états de la zone Euro ont souffert de l'écartement des spreads (obligations portugaises et italiennes) et swaps spreads (obligations supranationales). Par ailleurs, la partie très longue de la courbe s'est très bien comportée, pénalisant le portefeuille. Par contre, la prudence sur la partie très courte de la courbe a été très bénéfique.

2. **Diversification sur les obligations indexées sur l'inflation de la zone Euro**
   Le fonds n'a pas été investi sur les obligations indexées sur l'inflation en raison du niveau des point-mort d'inflation qui anticipent déjà des niveaux d'inflation élevée pour les prochaines années.

3. **Diversification sur les obligations d'entreprises de bonne signature**
   Nos investissements sur les obligations d'entreprises de bonne signature, prudents en début d'année, ont très vites été réduits en raison des niveaux de spread très serrés et de l'anticipation d'un durcissement des conditions de financement et d'un arrêt des programmes d'achat de titres de la Banque Centrale Européenne. Nous avons maintenu cette prudence tout au long de la période.
   La réduction de nos investissements sur les obligations d'entreprises a permis de réduire l'impact de la hausse des spreads sur la performance du fonds.
   Au 30 décembre, notre exposition aux obligations d'entreprises est constituée de :
   - 2.9% d'obligations d'entreprises de bonne qualité (0.35% de HSBC Gif Euro Credit Bond et 2.55% de HSBC Gif Credit Bond Total Return).

4. **Diversification sur les obligations d'entreprises Haut Rendement**
   En raison de notre prudence sur les obligations d'entreprises, le fonds n'a pas été investi sur les obligations d'entreprises à haut rendement en 2022.

5. **Diversification sur les obligations d'états internationaux**
   Cette recherche de rendement a également motivé l'implémentation de diversifications sur les obligations d'états hors zone Euro, investissements couverts du risque de change. Ces investissements combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de portage (couvert du risque de change) et de momemtum. Au cours de la période, nous avons à nouveau investi sur les obligations d'Etats hors zone Euro en raison de la forte hausse des taux de rendement.
   Sur la période, la diversification sur les obligations d'Etats hors zone Euro pénalise la performance du fonds.
   Au 30 décembre, nous sommes investis sur les obligations norvégiennes (0.3%), australiennes (2%), canadiennes (5.7%) et américaines (2.7%) aux dépens des obligations anglaises (-4.3%) et allemandes (-6.4%).

6. **Arbitrage de courbe internationale**
   Nos décisions d'arbitrage reposent sur l'analyse du portage (taux de rendement et pente de la courbe de taux) et du risque (volatilité) combinée à l'analyse des politiques monétaires.
   Au cours de la période, nous avons été investi principalement sur les taux américains de maturité 2 ans aux dépens de la partie très longue de la courbe (30 ans) afin de bénéficier du portage positif et de la très faible prime de terme actuelle. Nous détenons également une position longue de maturité 30 ans US aux dépens de la maturité 30 ans Euro en raison de l'écart de rendement, non justifié selon, par les fondamentaux de long terme (écart de croissance potentielle et de perspectives de long terme sur l'inflation).
   Au 30 décembre, nous sommes investis sur les taux américains de maturité 2 ans aux dépens des taux américains et de la zone Euro de maturité 30 ans.

7. **Diversification sur les obligations émergentes**
   Nous avons maintenu nos investissements sur les obligations émergentes en devises locales et sur les obligations à haut rendement asiatique en de l'attractivité des taux de rendement et du caractère diversifiant de ces actifs.
   Sur la période, la diversification sur les obligations émergentes n'apporte pas de valeur au fonds.
   Au 30 décembre, notre exposition aux obligations émergentes est constituée de :
   - 2.1% d'obligations émergentes en devises locales (HSBC Gif Global Emerging Local Debt).
   - 1.5% d'obligations à haut rendement asiatique (HSBC Gif Asia High Yield Bond).

Performances

A la clôture de l'exercice, le Compartiment affiche une performance de -11,10%.

Les performances présentées ont trait aux années passées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Non prise en compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques du règlement (UE) 2020/852

Le Compartiment ne promeut pas des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») ou n'a pas un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 dudit règlement européen.

Dans ce cadre, les investissements sous-jacents du Compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement Taxonomie »).

FCPE HSBC PROFIL DYNAMIQUE

Evénements intervenus sur l'exercice 2022

Nouvelle dénomination de l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate

➔ date de prise d'effet : 24 août 2021

Depuis le 24 août 2021, l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate (composante taux de l'indicateur de référence du compartiment) a comme nouvelle dénomination Bloomberg Euro Aggregate.

Le règlement du FCPE a été actualisé de ce changement.

Restriction de l'accès au FCPE liée à la situation en Ukraine

➔ date de prise d'effet : 12 avril 2022

Suite à la situation en Ukraine, un avertissement a été introduit dans le règlement du FCPE prévoyant l'interdiction de l'investissement dans le FCPE, à compter du 12 avril 2022, des ressortissants / résidents russes et biélorusses (sauf exemption).

Cet avertissement s'inscrit dans le cadre de mesures restrictives prises en 2022 par l'Union Européenne à l'encontre de la Russie et de la Biélorussie dans le secteur financier.

Une information détaillée sur ces mesures restrictives est disponible sur le site internet de la Société de Gestion HSBC Global Asset Management (France).

Mise en conformité avec la réglementation européenne en matière de finance durable

➔ date de prise d'effet : 30 décembre 2022

En application du règlement européen 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ou « Règlement SFDR »), a été introduit dans le règlement du FCPE, le 30 décembre 2022, un texte explicatif sur la manière dont sont prises en compte les principales incidences négatives des investissements du FCPE sur le plan environnemental, social ou de bonne gouvernance.

Mise en place du DIC en remplacement du DICI

➔ date de prise d'effet : 1er janvier 2023

Le 1er janvier 2023, le DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) des fonds d'épargne salariale a été remplacé par le DIC (Document d'Informations Clés) en application du règlement européen 1286/2014 du 26 novembre 2014 (« ou Règlement PRIIPS »).

Information sur les actifs non liquides et les dispositions pour gérer la liquidité du FCPE

Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion assure le suivi du risque de liquidité par FCPE afin d'assurer un niveau approprié de liquidité à chaque FCPE au regard notamment du profil de risque, des stratégies d'investissement et politiques de remboursement en vigueur des FCPE.

Une analyse du risque de liquidité des FCPE visant à s'assurer que les investissements et les FCPE présentent une liquidité suffisante pour honorer le rachat des porteurs de parts dans des conditions normales et extrêmes de marché est effectuée au moins une fois par mois par la société de gestion.

Une dégradation observée de la liquidité des marchés et des mouvements de passif significatifs auraient pour conséquence, en fonction du profil de risque de chaque FCPE, le renforcement du dispositif matérialisé par l'augmentation significative de la fréquence de contrôle de la liquidité des FCPE.

La société de gestion a mis en place un dispositif approprié et des outils de gestion de la liquidité des FCPE gérés permettant le traitement équitable des investisseurs.

Actifs qui font l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide : néant

Information sur le profil de risque actuel du FCPE et les systèmes de gestion du risque utilisés par la société de gestion

Le profil de risque actuel du FCPE est indiqué dans le DICI qui est rattaché au rapport annuel.

La société de gestion met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentés qui permettent d'identifier les risques liés à son activité en particulier la société de gestion a mis en œuvre les dispositions et les mesures permettant d'évaluer le risque global des FCPE et d'identifier notamment les risques principaux auxquels les FCPE sont exposés ou susceptibles d'être exposés.

Information sur le montant total du levier calculé selon la méthode brute et la méthode de l'engagement utilisées par le FCPE

- Montant total du levier calculé selon la méthode brute : 105,37 %
- Montant total du levier calculé selon la méthode de l'engagement : 105,37 %

Ces méthodes sont décrites dans le règlement délégué (UE) n°231/2013 de la Commission du 19 décembre 2012.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

Compartiment Nourricier

Le rapport annuel de l'OPC maître est annexé au rapport annuel de votre FCPE.

FCPE HSBC PROFIL DYNAMIQUE

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC MIX DYNAMIQUE A	774 548,99	705 538,21

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

FCPE HSBC PROFIL DYNAMIQUE

Tableau récapitulatif des frais facturés au FCPE et/ou à l'entreprise

Frais de fonctionnement et de gestion	**0,45%**
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement Ce coût se détermine à partir : *- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement* *- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du FCPE investisseur*	**1,80%** *1,80%*
Autres frais supportés par le FCPE Ces autres frais se décomposent en : *- commission de surperformance* *- commissions de mouvement* *- Acquisitions et cessions temporaires de titres*	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	**2,25%**
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	

FCPE HSBC PROFIL DYNAMIQUE

Performances

Indice de référence : 20% Bloomberg Euro Aggregate + 5% ESTR + 52.5% MSCI EMU (EUR) NR + 22.5% MSCI World ex EMU (EUR) NR

Evolution de la performance sur 1 an glissant
Du 31/12/2021 au 30/12/2022

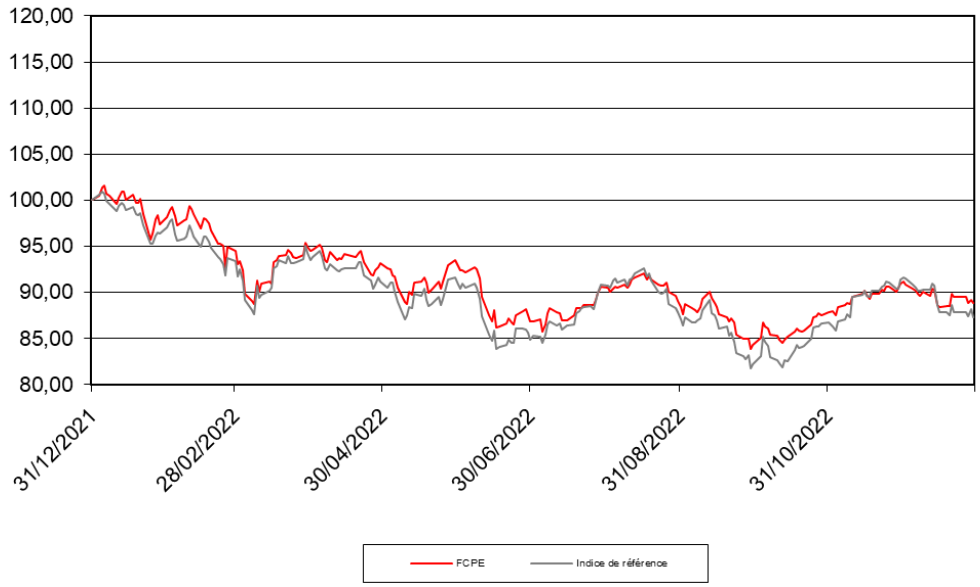

Evolution de la performance sur 5 ans glissants
Du 29/12/2017 au 30/12/2022

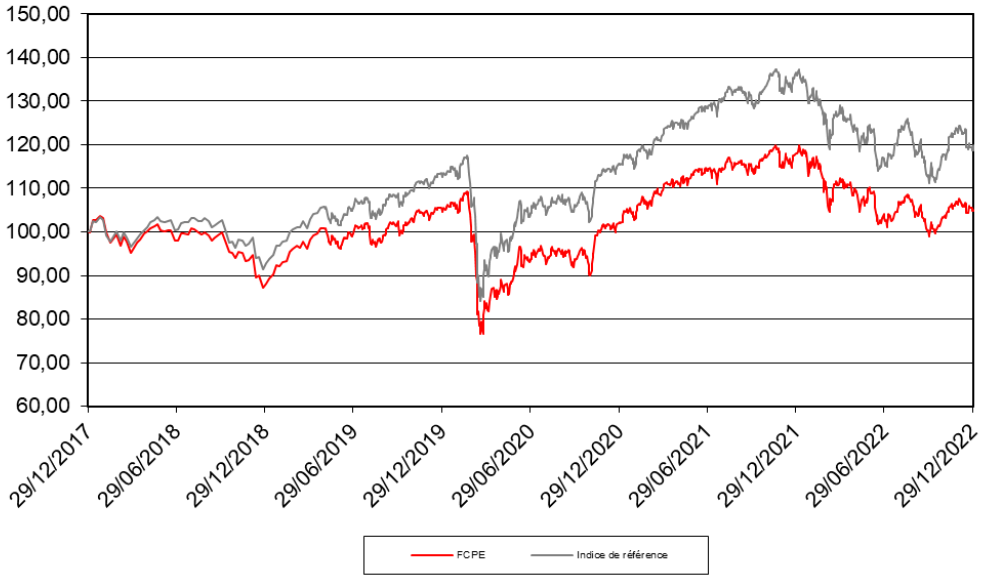

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

FCPE HSBC PROFIL DYNAMIQUE

Indice de référence : 20% Bloomberg Euro Aggregate + 5% ESTR + 52.5% MSCI EMU (EUR) NR + 22.5% MSCI World ex EMU (EUR) NR

Evolution de la structure de l'actif

31/12/2021

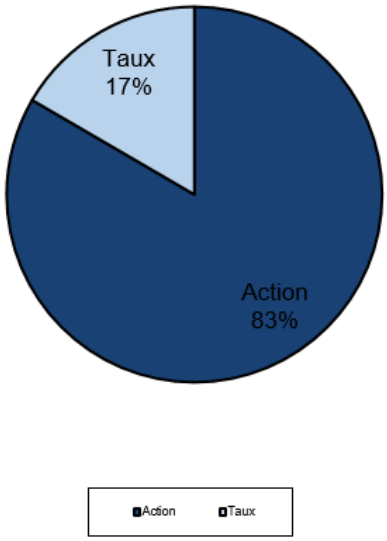

30/12/2022

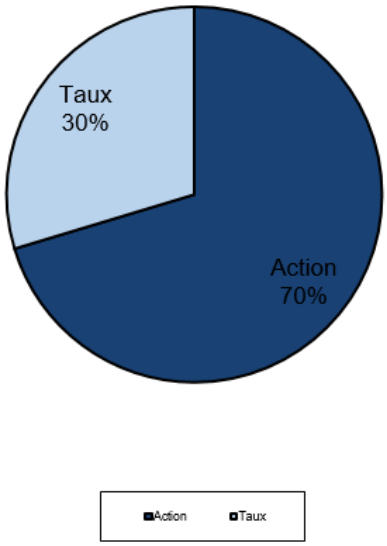

FCPE HSBC PROFIL DYNAMIQUE

Comptes Annuels

FCPE HSBC PROFIL DYNAMIQUE

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/12/2022
Portefeuille : 12259 HSBC PROFIL DYNAMIQUE

	30/12/2022	31/12/2021
INSTRUMENTS FINANCIERS	**3 532 251,16**	**3 911 988,74**
OPC MAÎTRE	**3 532 251,16**	**3 911 988,74**
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
CRÉANCES		
Opérations de change à terme de devises		
Autres		
COMPTES FINANCIERS		**64,60**
Liquidités		64,60
TOTAL DE L'ACTIF	**3 532 251,16**	**3 912 053,34**

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/12/2022
Portefeuille : 12259 HSBC PROFIL DYNAMIQUE

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 477 498,47	3 779 192,25
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	67 846,49	146 527,31
Résultat de l'exercice (a,b)	-16 436,02	-16 970,76
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**3 528 908,94**	**3 908 748,80**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	**3 153,53**	**3 304,54**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	3 153,53	3 304,54
COMPTES FINANCIERS	**188,69**	
Concours bancaires courants	188,69	
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**3 532 251,16**	**3 912 053,34**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : 12259 HSBC PROFIL DYNAMIQUE

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 30/12/2022
Portefeuille : 12259 HSBC PROFIL DYNAMIQUE

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,59	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Crédits d'impôt		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**0,59**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	44,02	53,05
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**44,02**	**53,05**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**-43,43**	**-53,05**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	16 700,52	17 066,32
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	**-16 743,95**	**-17 119,37**
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	307,93	148,61
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	**-16 436,02**	**-16 970,76**

FCPE HSBC PROFIL DYNAMIQUE

Annexes

FCPE HSBC PROFIL DYNAMIQUE

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Le Fonds est un Fonds nourricier investi en totalité au travers d'un seul OPC « HSBC MIX DYNAMIQUE part A » appelé Maître.

Frais de gestion

	Frais facturés	Assiette	Taux barème	Prise en charge Compartiment/ Entreprise
1 et 2	**Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion**	Actif Net	0,52 % TTC l'an maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes (0,12% TTC l'an maximum plafonnés à 2000 € TTC l'an	À la charge du Compartiment
3	**Frais indirects maximum** (commissions et frais de gestion)	Actif Net	1,85% TTC l'an maximum de l'actif net du FCP maître	À la charge du Compartiment
4	Commission de sur performance	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	-
5	Commissions de mouvement	Actif Net	Néant	-

Les frais directs seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.
Les frais de gestion ne comprennent pas les frais de transaction.

FCPE HSBC PROFIL DYNAMIQUE

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Part HSBC PROFIL DYNAMIQUE	Capitalisation	Capitalisation

Pour l'exercice sous revue, le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'est élevé à : 2 000,00 €.

2. Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'Actif Net au 30/12/2022
Portefeuille : 12259 HSBC PROFIL DYNAMIQUE

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**3 908 748,80**	**3 321 643,05**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	721 930,61	713 652,84
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-636 278,16	-668 321,20
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	68 745,67	146 884,63
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers		
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions		
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-517 494,03	412 008,85
Différence d'estimation exercice N	*306 453,99*	*823 948,02*
Différence d'estimation exercice N-1	*-823 948,02*	*-411 939,17*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
Différence d'estimation exercice N		
Différence d'estimation exercice N-1		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-16 743,95	-17 119,37
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**3 528 908,94**	**3 908 748,80**

(*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

Souscriptions Rachats(*)

Souscriptions Rachats au 30/12/2022
Portefeuille : 12259 HSBC PROFIL DYNAMIQUE

	30/12/2022	31/12/2021
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	**721 930,61**	**713 652,84**
Versements de la réserve spéciale de participation		
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)		
Versement de l'intéressement	57 846,43	31 956,47
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)		
Versements volontaires	129 345,14	182 177,26
Abondements de l'entreprise	365 965,53	306 163,24
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	168 773,51	193 355,87
Transferts provenant d'un CET		
Transferts provenant de jours de congés non pris		
Distribution des dividendes		
Droits d'entrée à la charge de l'entreprise	*4 778,84*	*4 882,92*
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	**636 278,16**	**668 321,20**
Rachats	404 401,62	396 890,87
Transferts à destination d'un autre OPC	231 876,54	271 430,33

(*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		
DETTES		
	Frais de gestion fixe	3 153,53
TOTAL DES DETTES		**3 153,53**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-3 153,53**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	41 454,87460	721 930,61
Parts rachetées durant l'exercice	-38 182,87960	-636 278,16
Solde net des souscriptions/rachats	3 271,99500	85 652,45
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	212 955,95220	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION A LA CHARGE DU FONDS

	30/12/2022
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	16 700,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

	30/12/2022
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			3 532 251,16
	FR0007006671	HSBC MIX DYNAMIQUE A	3 532 251,16
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**3 532 251,16**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-16 436,02	-16 970,76
Total	**-16 436,02**	**-16 970,76**

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-16 436,02	-16 970,76
Total	**-16 436,02**	**-16 970,76**

FCPE HSBC PROFIL DYNAMIQUE

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	67 846,49	146 527,31
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**67 846,49**	**146 527,31**

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	67 846,49	146 527,31
Total	**67 846,49**	**146 527,31**

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net en EUR	2 619 414,81	3 421 410,10	3 321 643,05	3 908 748,80	3 528 908,94
Nombre de titres	187 888,47880	206 745,67420	206 179,28600	209 683,95720	212 955,95220
Valeur liquidative unitaire	13,941	16,548	16,110	18,641	16,571
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,36	0,44	0,21	0,69	0,31
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,07	-0,07	-0,07	-0,08	-0,07

FCPE HSBC PROFIL DYNAMIQUE

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC MIX DYNAMIQUE A	EUR	9 123,492	3 532 251,16	100,09
TOTAL FRANCE			**3 532 251,16**	**100,09**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**3 532 251,16**	**100,09**
TOTAL Organismes de placement collectif			**3 532 251,16**	**100,09**
Dettes			**-3 153,53**	**-0,08**
Comptes financiers			**-188,69**	**-0,01**
Actif net			**3 528 908,94**	**100,00**

Part HSBC PROFIL DYNAMIQUE	**EUR**	**212 955,95220**	**16,571**

FCPE HSBC PROFIL EQUILIBRE

Compartiment :

HSBC PROFIL EQUILIBRE

FCPE HSBC PROFIL EQUILIBRE

Informations concernant les placements et la gestion

Forme juridique

HSBC PROFIL EQUILIBRE est un compartiment du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) HSBC EE PROFIL.

Un FCPE est un Organisme de Placement Collectif (OPC), c'est-à-dire un produit d'épargne qui permet à plusieurs investisseurs de détenir en commun un portefeuille de valeurs mobilières. Le FCPE est réservé aux salariés des entreprises et destiné à recevoir et à investir leur épargne salariale.

Le Compartiment est régi par les dispositions de l'article L.214-24-35 et L.214-164 du Code monétaire et financier.

Informations clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC Global Asset Management

HSBC PROFIL EQUILIBRE

Compartiment du FCPE HSBC EE PROFIL

Code AMF: 990000100599

Fonds d'épargne salariale soumis au droit français

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

- Le Compartiment HSBC PROFIL EQUILIBRE, dit nourricier, est investi en totalité et en permanence en parts du FCP HSBC MIX EQUILIBRE - catégorie de parts A, dit maître, et à titre accessoire en liquidités.
- La performance du Compartiment nourricier pourra être différente de celle du FCP maître et ce en raison notamment des frais de gestion propres au Compartiment nourricier.
- L'objectif de gestion du Compartiment nourricier est identique à celui du FCP maître ci-après :
  Obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composé de 50% taux et de 50% actions (allocation stratégique de long terme).
  Indicateur de référence : 10% de monétaire (€STR) + 40% d'émissions à taux fixe en euro (Bloomberg Euro Aggregate) + 35% d'actions de la zone euro (MSCI EMU) + 15% d'actions internationales (MSCI World ex EMU) (dividendes nets réinvestis, en euros).
  Le FCP est géré activement par rapport à l'indicateur de référence et la composition de son portefeuille peut différer de celle de l'indicateur de référence. Le risque du FCP est suivi relativement à cet indicateur. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en oeuvre par rapport à l'indicateur de référence est : significatif.
  L'actif est exposé sur les marchés d'actions dans une fourchette de détention allant de 35% à 65% et investi sur les marchés de taux (obligations et titres de créances négociables), dans une fourchette de détention allant de 35% à 65%.
  Les sources de performance sont les suivantes :
  - *l'allocation tactique entre les classes d'actifs*
  - *la diversification des thèmes d'investissement (classes d'actifs, zones géographiques, capitalisations, styles et secteurs, courbes de taux, types d'émetteurs)*
  - *la sélection de valeurs*
  - *la gestion du risque de taux et du risque de change*

  Le FCP investit en direct dans des actions et des obligations et peut également procéder à des investissements via des OPC, dans les limites prévues par les fourchettes d'allocation ci-contre.
  Les émetteurs d'obligations et autres titres de créance dans lesquels le FCP sera investi, via des OPC ou en ligne directe, seront des entités privées ou publiques, essentiellement notées dans la catégorie « Investment Grade » (minimum BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent ou jugés équivalents par la Société de Gestion).
  La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.
  L'investissement dans les thèmes suivants est globalement limité à 10% de l'actif net du portefeuille :
  - *actions et obligations des pays émergents,*
  - *obligations dites « high yield » ou « spéculatives », c'est-à-dire dont la notation est inférieure à celle mentionnée ci-dessus.*

  Le FCP peut être exposé aux marchés des matières premières (par le biais d'OPC, trackers-ETF, dérivés) dans la limite de 10% maximum de son actif.
  Le FCP peut avoir recours aux contrats d'échange sur rendement global (TRS) dans la limite de 10% maximum de son actif.
- Le Compartiment nourricier n'intervient pas directement sur les marchés dérivés. Cependant, *le FCP maître peut intervenir sur ces marchés dans un but de couverture, d'exposition ou d'arbitrage sur notamment les risques actions, de taux, de crédit et de change. L'investissement dans les dérivés de crédit est limité à 10% de l'actif net du FCP maître.*
- Les revenus sont réinvestis dans le compartiment.
- Durée minimale de placement recommandée : 4 ans. Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans.
  La durée de placement recommandée ne tient pas compte du délai d'indisponibilité de vos parts, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation.
- Votre demande de souscription dans le compartiment sera exécutée à la valeur liquidative suivant l'opération d'investissement selon les modalités définies par le Teneur de Compte.
- Vous pouvez demander le rachat de vos parts de façon quotidienne soit par Internet / application mobile soit par courrier adressé au Teneur de Compte, éventuellement par l'intermédiaire de l'Entreprise. Le rachat est exécuté, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE, chaque jour ouvré, sur la base de la 1ère valeur liquidative calculée à compter du 1er jour ouvré qui suit la réception de votre ordre (Internet / application mobile : ordre reçu avant minuit - Courrier : ordre reçu avant 14h). Toute demande parvenue après ces heures limites sera exécutée sur la base de la valeur liquidative suivante.
  Si vous bénéficiez d'un motif de déblocage anticipé, votre demande est effectuée par courrier ou par internet (sauf motifs décès ou surendettement) dans les mêmes délais de réception que les ordres envoyés par courrier.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.
- La catégorie de risque associée à ce Compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le profil de risque du compartiment nourricier est identique à celui du FCP maître. A ce titre, le compartiment est classé dans la catégorie 4.
  Cette classification correspond à une combinaison variable de l'exposition aux marchés d'actions et obligataires de la zone euro, autour de l'allocation stratégique composée de 50% actions et de 50% taux.
- Les risques suivants, non pris en compte dans l'indicateur de risque, peuvent également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Compartiment :
  - Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur.
  - Risque de contrepartie : risque que la contrepartie avec laquelle sont négociées les opérations de gré à gré sur des produits dérivés et/ou les opérations d'acquisition et de cessions temporaires de titres ne tienne pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement…) voire de défaillance.
  - Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le portefeuille est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent.
- L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur le FCP HSBC MIX EQUILIBRE (Cf prospectus de ce FCP - mécanisme de swing pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.
- Les modalités de souscription et de rachat du FCP maître ainsi que les risques annexes sont respectivement détaillés dans les rubriques Modalités de souscription et de rachat et Profil de Risque du prospectus du FCP maître (voir Informations Pratiques).

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE, y compris les coûts de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,50%*
Frais de sortie	Aucun
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	2,17%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune
Commission d'arbitrage	Convention par entreprise

*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être soit prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi soit pris en charge par votre entreprise. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur peut obtenir du Teneur de Compte le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

- Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021, et peuvent varier d'un exercice à l'autre.
- Vous trouverez des informations plus détaillées sur les frais dans le règlement du FCPE HSBC EE PROFIL aux articles «Prix d'émission et de rachat» et «Frais de fonctionnement et commissions» (voir Informations pratiques).
- Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées

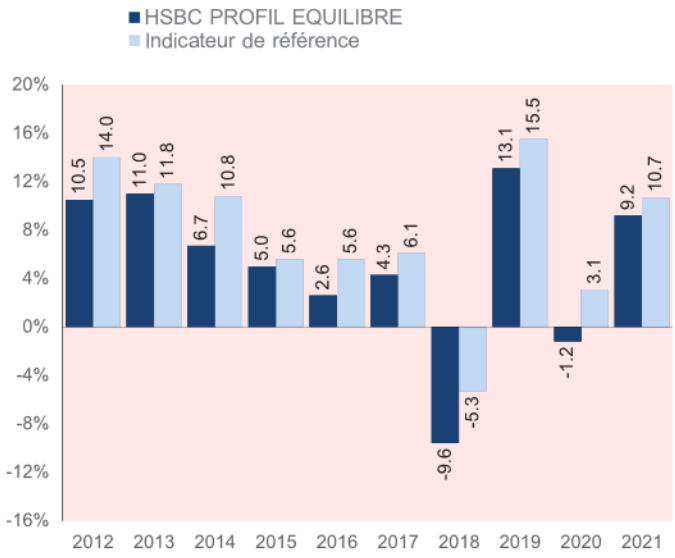

Les performances affichées antérieures ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. En effet, en date du 31 mars 2021, l'indicateur de référence 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 10% EONIA + 35% MSCI EMU (EUR) (NR) + 15% MSCI World ex EMU (EUR) (NR) est remplacé par l'indicateur de référence 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 10% €STR + 35% MSCI EMU (EUR) (NR) + 15% MSCI World ex EMU (EUR) (NR).

- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Les performances passées sont calculées en Euro, coupons nets réinvestis.
- Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf frais d'entrée et de sortie éventuels.
- Le Compartiment est réputé créé le 28 juin 2010.

Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS BANK.
- Teneur de compte : HSBC Epargne Entreprise (France) ou autre teneur de compte choisi par votre entreprise.
- FCPE multientreprises ouvert aux salariés, anciens salariés retraités et autres bénéficiaires des sociétés adhérentes.
- Le présent document décrit les caractéristiques de l'un des compartiments du FCPE HSBC EE PROFIL. Le règlement du FCPE, ses derniers rapport annuel et rapport semestriel sont disponibles, en langue française, sans frais, sur Internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr). Vous pouvez également obtenir, sur simple demande auprès de votre service du personnel, communication de ces documents.
  Les documents d'information du FCP maître (DICI/prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
- Les actifs du compartiment ne répondent que des dettes, engagements et obligations et ne bénéficient que des créances qui concernent le compartiment.
- Un arbitrage de vos avoirs vers un autre compartiment du FCPE HSBC EE PROFIL n'est possible que si le dispositif d'épargne salariale et retraite de votre Entreprise le prévoit.
- La valeur liquidative du Compartiment peut être consultée au moyen des outils de communication proposés par le Teneur de Compte. Elle est affichée ou diffusée sur tout support dans les locaux de votre Entreprise et de ses établissements.
- L'indisponibilité de vos parts (5 ans minimum pour le PEE – retraite pour le PERCO ou le Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise, sauf cas de déblocage anticipé) est la contrepartie :
  - PEE / PERCO : de l'exonération totale de l'impôt sur le revenu, à l'exception des prélèvements sociaux en vigueur,
  - Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise : du régime fiscal et social spécifique de l'épargne retraite.
- Le Conseil de Surveillance, dont la mission est de veiller à vos intérêts en tant que porteur de parts du FCPE, est composé pour chaque entreprise adhérente de : 1 représentant des porteurs de parts, élu par et parmi les porteurs de parts du FCPE ou désigné par le Comité Social et Economique ou désigné par les représentants des diverses organisations syndicales, et de 1 représentant de l'Entreprise, désigné par la Direction.
- La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Ce Compartiment est agréé par l'AMF et réglementé par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 décembre 2022.

FCPE HSBC PROFIL EQUILIBRE

Rapport d'activité

Politique de gestion

Le Compartiment HSBC PROFIL EQUILIBRE est nourricier de l'OPC maître HSBC MIX EQUILIBRE.

La politique de gestion présentée ci-après concerne les actes de gestion réalisés au titre de l'OPC maître.

Les marchés sont restés très volatils sur la période. La poursuite de la forte hausse des indices de prix, en raison principalement de la hausse des matières premières et des goulets d'étranglement, a forcé les banques centrales à réagir. Fini donc l'aspect transitoire de l'inflation, le durcissement des conditions de financement est annoncé et les investisseurs sont inquiets. Inquiets car la hausse des coûts de financement s'annonce brutale et importante. Enfin, inquiets car vouloir ralentir la hausse de l'inflation, expliquée principalement par un choc d'offre, en augmentant brutalement les taux courts afin de ralentir la demande, aura forcément des conséquences sur la croissance.
Face aux craintes de récession et à la conviction du dépassement du pic inflationniste, les investisseurs ont commencé à anticiper, dès octobre, un arrêt du resserrement monétaire, voire des baisses de taux dès 2023 mais ont été rattrapés en décembre par des discours très peu accommodants des banquiers centraux. Ces derniers ont par ailleurs martelé qu'il sera nécessaire de poursuivre le resserrement monétaire en 2023 pour faire face à une inflation qui reste trop élevée et qui ne devrait pas revenir à sa cible (autour de 2%) avant 2024 voire 2025.

Dans ce contexte de résurgence des scénarii de stagflation (inflation élevée et croissance faible), la confiance des consommateurs s'effrite et l'aversion pour le risque domine, pesant sur l'évolution de l'ensemble des classes d'actif : actions et taux.
Néanmoins, en dépit du contexte, les entreprises délivrent toujours des messages plutôt confiants et la croissance des profits n'a été que modérément révisée par les analystes.

Sur la période, les marchés actions américains (MSCI US NR en devise locale) se sont donc repliés de près de 20%, les actions émergentes (MSCI Emerging Markets NR en devise locale) de plus de 20% et les actions de la zone Euro (MSCI Emu NR en Euro) de 12.5%. A contrario, les actions anglaises ont bien résisté et affichent une performance de plus de 7% en devise locale.

Le durcissement agressif des conditions monétaires des banques centrales afin de juguler l'inflation a fortement pesé sur les actifs obligataires. Les indices obligataires affichent des baisses dignes des marchés actions et la volatilité sur cette d'actif a explosé. Les obligations des états de la zone Euro affichent une chute de 18.5% et les obligations de l'Etat américain, près de 12.5%. Les écarts de rendement des obligations d'entreprises vis-à-vis des obligations d'Etats se tendent, expliquant des performances de -14.2% en dépit de sensibilités bien moindres. Même les indices des obligations indexées sur l'inflation sont en baisse sur la période en raison d'une hausse des taux réels bien supérieure à la composante inflation. Enfin, la hausse importante des taux nominaux a été supérieure sur la partie courte de la courbe par rapport à la partie longue, produisant un aplatissement de cette dernière.

FCPE HSBC PROFIL EQUILIBRE

Allocation sur les marchés Actions

Le fonds a entamé la période avec une exposition aux marchés actions de 53.5%. Rapidement toutefois, l'environnement financier est devenu extrêmement volatil et la visibilité sur les perspectives économiques se sont dégradées. Les tensions sur les prix des matières premières auront des conséquences sur l'activité, la confiance des agents économiques, l'inflation et les marges des entreprises. L'année 2022 avait commencé avec des anticipations de croissance économique de 4% et une croissance des profits des entreprises de 8% pour la zone Euro.
Considérant ces perspectives optimistes, nous avons progressivement réduit nos expositions aux marchés actions et notre sensibilité aux pays et secteurs les plus cycliques.
Si les anticipations de croissance économique de 4% ont été révisés, la croissance anticipée des profits des entreprises de 8% anticipée pour 2022 pour la zone Euro a plutôt résisté. Nous anticipons toujours que ces révisions devraient se matérialiser dans un avenir proche et avons donc maintenu des expositions prudentes dans les portefeuilles.
A fin 2022, le consensus anticipe une croissance de 3.2% en 2022 et proche de 0 en 2023. Quant à la croissance des profits des entreprises, elle a été révisée favorablement pour 2020 à près de 20%, portés par le secteur pétrolier, mais a été défavorablement révisée pour 2023 (proche de 0% de croissance).
Nos allocations sur les marchés actions ont contribué négativement à la performance du fonds en raison de notre modeste surexposition en début d'année.
Au 30 décembre 2022, l'exposition actions du portefeuille est proche de 43% de l'actif.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée de fonds « cœur » et de diversifications thématiques, géographiques et sectorielles.

1. **Partie « cœur » :**

La partie « cœur » est exposée aux actions de la zone Euro et aux actions monde hors euro.

- Zone Euro :
  L'exposition aux actions de la zone Euro est réalisée par l'investissement sur des fonds avec des approches systématiques et fondamentales actives complémentaires.

  - Approche systématique :
    Ces investissements sont réalisés par l'intermédiaire d'un fonds HSBC ICAV Multi-Facteurs, qui représente 8.75% de l'actif net, et de lignes directes qui représentent 9.5% de l'actif net.
    Sur la période, le fonds et les lignes directes ont réalisé une performance supérieure à l'indice MSCI Emu, dividendes nets réinvestis.

  - Approche fondamentale active :
    En complément de la partie systématique, le portefeuille s'expose à travers des fonds aux styles valorisation (HSBC Euro Actions et HSBC GIF Euroland Value), qualité (HSBC GIF Euroland Growth), taille (HSBC Euro PME et HSBC Gif European Smaller Companies) et faible volatilité (HSBC Euro Volatility Focused et HSBC Europe Equity Income). Nos allocations sur ces styles reposent sur une approche diversifiée et s'appuient sur l'analyse combinée de la valorisation et de facteurs techniques de court terme.
    Au cours de la période, nous avons accentué la sensibilité du portefeuille au facteur « value » afin de bénéficier du rebond cyclique. Puis nous avons pris nos profits et réduit nos expositions aux petites capitalisations au profit du facteur « faible volatilité » en raison de la moindre visibilité sur les perspectives et la dégradation de dynamique cyclique.

Sur la période, les diversifications aux facteurs contribuent négativement à la performance du fonds en raison principalement de la performance décevante du style « taille ». Au 30 décembre, nous détenons :

- 4.8% d'exposition au style Valorisation (3.6% de HSBC Euro Actions et 1.2% de HSBC GIF Euroland Value).
- 2.1% d'exposition au style Qualité (2.1% de HSBC GIF Euroland Growth).
- 3.2% d'exposition au style Taille (0.9% de HSBC Euro PME et 2.3% HSBC Gif European Smaller Companies).
- 4.9% d'exposition au style faible volatilité (3.8% de HSBC Euro Volatility Focused et 1.1% de HSBC Europe Equity Income).

Par ailleurs, nous détenons une exposition de 1.6% du fonds HSBC SRI Euroland Equity qui combine les styles Valorisation et Qualité avec un filtre Socialement Responsable.

- Hors zone Euro, nous investissons sur des trackers et des futures
  i. 0.8% d'actions anglaises (ETF HSBC FTSE 100).
  j. 10.6% d'actions américaines (6.9% ETF HSBC S&P 500, 1.2% ETF S&P500 Low Vol et 2.5% de Futures).
  k. 0.9% d'actions japonaises (ETF HSBC Msci Japan).
  l. 0.5% d'actions canadiennes (ETF HSBC Msci Canada).
  m. 0.5% d'actions de l'Asie Pacifique Ex Japon (ETF HSBC Msci Pacific Ex Japan).
  n. 0.5% d'actions suisses (Futures).
  o. 0.2% d'actions suédoises (Futures).
  p. 0.1% d'actions danoises (Futures).

2. **Diversifications géographiques sur les pays développés :**
L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos diversifications géographiques combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses peuvent nous amenés à investir sur les indices des actions allemandes, américaines, anglaises, australiennes, canadiennes, espagnoles, françaises, italiennes, japonaises, suisses et des Pays-Bas. Sur la période, les diversifications sur les pays développés ont contribué négativement, pénalisées principalement par nos investissements sur les actions suédoises.
Au 30 décembre, le portefeuille est investi sur les marchés des actions australiennes (1%), canadiennes (0.5%), françaises (0.75%), italiennes (0.75%), espagnoles (0.5%) et anglaises (0.5%) aux dépens des indices actions allemands (-0.75%), suédois (-1.75%), des Pays-Bas (-1%) et américains (-0.5%).

3. **Diversifications sur les secteurs européens :**
L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Sur la période, les diversifications sur les secteurs européens apportent un surcroît de performance au fonds, expliqué en grande partie par nos investissements privilégiant les secteurs sensibles au cycle et à la hausse des taux tels que les secteurs de la Banque, des ressources naturelles, du pétrole et du gaz. L'investissement sur le secteur de la santé a également été profitable. Enfin, la prudence sur le secteur du commerce de détail contribue très positivement à la performance du fonds.
Au 30 décembre, le portefeuille est exposé aux secteurs de la banque (0.25%), de l'auto (0.75%), des ressources naturelles (1.25%), du pétrole (0.75%), des médias (1.5%), des services aux collectivités (0.5%) et de la santé (1%) aux dépens des secteurs de la construction (-0.5%), des services financiers (-0.75%), de l'industrie (-0.5%), de la chimie (-0.5%) , de la consommation (-0.25%), de l'alimentaire (-0.25%), des valeurs technologiques (-0.25%), du commerce de détail (-0.75%) et des actions européennes (-2.25%).

4. **Diversification sur les secteurs américains :**
   L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices des secteurs américains des matières premières, de l'énergie, de la banque, de l'industrie, des valeurs technologiques, de la consommation durable ou discrétionnaire et de la santé. Sur la période, nos diversifications sur les secteurs américains apportent de la valeur à votre fonds en raison de nos investissements sur le secteur de l'énergie, de l'industrie, de la consommation durable et de notre prudence sur les secteurs de la communication et de la consommation discrétionnaire.
   Au 30 décembre, le portefeuille est investi sur les secteurs de la consommation durable (1.25%) et de l'industrie (0.75%) aux dépens secteurs de la consommation discrétionnaire (-0.5%), des services aux collectivités (-0.25%), de la communication (-0.5%) et de l'indice S&P500 (-0.75%).

5. **Diversification sur les petites capitalisations américaines :**
   L'investissement est réalisé par le biais de futures. L'allocation sur les petites capitalisations américaines combine l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Sur la période, la contribution de notre allocation sur les petites capitalisations américaines a été négative en raison de nos investissements en début d'année.
   Au 30 décembre, le portefeuille détient une couverture sur l'exposition aux petites capitalisations américaines à hauteur 1%.

6. **Allocation sur les actions des pays émergents aux dépens des actions des pays développés :**
   La diversification sur les actions émergentes a rapidement été réduite en raison du durcissement des conditions de financement et de la dégradation de la dynamique économique. En fin de période, nous privilégierons même les pays développés aux dépens des pays émergents en raison du durcissement des conditions de financement, de la perte de dynamique économique en Chine et de la dégradation de la profitabilité des entreprises des pays émergents.
   Sur la période, notre allocation sur les actions émergentes contribue positivement à la performance du fonds.
   Au 30 décembre, l'exposition aux actions émergentes est couverte à hauteur de 2% au profit des actions des pays développés.

7. **Diversification géographiques sur les actions des pays émergents :**
   L'investissement est réalisé par le biais de futures et d'OPC. Nos diversifications géographiques sur les indices actions des pays émergents combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices actions du Brésil, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la République de Corée, de Malaisie, du Mexique, de Russie, d'Afrique du Sud, de Taiwan et de Thaïlande. Sur la période, nos diversifications géographiques sur les actions des pays émergents contribuent marginalement.
   Au 30 décembre, le portefeuille détient une diversification sur les actions d'Afrique du Sud (0.75%), brésiliennes (0.75%), chinoises (+0.25%) et taiwanaise (+0.25%) aux dépens des actions mexicaines (-0.25%) de Corée du Sud (-0.5%), indiennes (-0.5%) et malaisiennes (-0.75%).

8. **Diversifications investissements alternatifs :**
   Une poche d'investissements alternatifs a été constituée au cours du semestre afin d'apporter plus de diversifications aux classes d'actifs traditionnelles. Cette poche est constituée d'un fonds investi sur les matières premières et de deux fonds CTA (Commodity Trading Advisors). Ces investissements ont pour objectif de capter des tendances, positives ou négatives, sur un grand nombre d'actifs. Depuis, le début de l'année, la contribution des diversifications sur les investissements alternatifs est légèrement positive.
   Au 30 décembre, le portefeuille détient une diversification sur les matières premières (2.2% ETF Ishares BBG Roll Select Commodity) et une diversification sur deux fonds CTA (3.2% PASSIM STR CROSS ASSET et 1.1% STRUCT INV SI CROSS ASSET).

Allocation sur les marchés de Taux

Le fonds a débuté l'année 2022 avec une sensibilité au risque de taux de 1.6, soit une sous-pondération par rapport à l'indice de référence. Nous avons maintenu cette prudence vis-à-vis des marchés obligataires en début d'année car les taux de rendement étaient toujours à des niveaux extrêmement bas (-0.17% au 31/12/2021 pour une obligation allemande de maturité 10 ans) au regard de la hausse des prix et de la croissance économique.
Les banquiers centraux ont également changé de ton vis-à-vis de cette inflation. Le caractère transitoire est oublié et les banques centrales ont fortement resserré les conditions de financement (Fed, Banque d'Angleterre, BCE). Dans ce contexte, les taux se sont fortement tendus passant de -0.17% à 2.57% au 30 décembre 2022 pour une obligation allemande de maturité 10 ans. Nous avons accompagné cette hausse des taux de rendement et réduit progressivement la couverture au risque de hausse des taux.
Sur la période, notre couverture du risque de taux a contribué très positivement à la performance du fonds.
Au 30 décembre, la sensibilité du fonds est proche de 2.4.

Investissements sur les marchés obligataires

La poche obligataire est composée de lignes directes et d'OPCVM.

1. **Lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro**
   Les lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro représentent 19.1% de l'actif net. Notre sélection de titres obligataires combine principalement des facteurs de cycle, de portage et de dynamique des prix.

   - **Allocation géographique :**
     A cours de la période, nous avons maintenu notre prudence sur les obligations allemandes, finlandaises, des Pays-Bas, belges, françaises et portugaises au profit principalement des obligations italiennes, espagnoles et d'organismes supranationaux. Au cours de la période, nous avons investi à nouveau sur les obligations portugaises, suite aux élections aux dépens des obligations espagnoles. En fin de période, nous avons réduit nos investissements sur les obligations italiennes en raison de l'importante réduction du spread vis-à-vis de l'Allemagne qui a suivi les élections en Italie et les messages plutôt rassurants du nouveau gouvernement. En contrepartie, nous avons renforcé nos expositions sur l'Autriche et l'Espagne.

Au 30 décembre, nous sommes investis sur les obligations d'Etats de l'Autriche, de le France, du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie complétées par des titres émis par les émetteurs supranationaux (EIB, KFW, FMS, European Union, Council of Europe).

- **Allocation sur la courbe :**
  Nos décisions d'allocation sur la courbe reposent sur l'analyse du portage (taux de rendement et pente de la courbe de taux) et du risque (volatilité). Au cours de la période, nous avons investi à nouveau sur les obligations de maturité 5 ans aux dépens principalement de la partie très courte de la courbe en raison de la hausse des taux de la BCE.
  Au 30 décembre, nous privilégions les maturités 3-5 ans et 7-10 ans aux dépens des maturités 2-3 ans et très longues (10 ans et plus).

Sur la période, nos allocations géographiques et sur la courbe de taux des obligations nominales des états de la zone Euro ont souffert de l'écartement des spreads (obligations portugaises et italiennes) et swaps spreads (obligations supranationales). Par ailleurs, la partie très longue de la courbe s'est très bien comportée, pénalisant le portefeuille. Par contre, la prudence sur la partie très courte de la courbe a été très bénéfique.

2. **Diversification sur les obligations indexées sur l'inflation de la zone Euro**
   Le fonds n'a pas été investi sur les obligations indexées sur l'inflation en raison du niveau des point-mort d'inflation qui anticipent déjà des niveaux d'inflation élevée pour les prochaines années.

3. **Diversification sur les obligations d'entreprises de bonne signature**
   Nos investissements sur les obligations d'entreprises de bonne signature, prudents en début d'année, ont très vites été réduits en raison des niveaux de spread très serrés et de l'anticipation d'un durcissement des conditions de financement et d'un arrêt des programmes d'achat de titres de la Banque Centrale Européenne. Nous avons maintenu cette prudence tout au long de la période.
   La réduction de nos investissements sur les obligations d'entreprises a permis de réduire l'impact de la hausse des spreads sur la performance du fonds.
   Au 30 décembre, notre exposition aux obligations d'entreprises est constituée de :
   - 8.7% d'obligations d'entreprises de bonne qualité (3.3% de HSBC Gif Euro Credit Bond et 5% de HSBC Gif Credit Bond Total Return).

4. **Diversification sur les obligations d'entreprises Haut Rendement**
   En raison de notre prudence sur les obligations d'entreprises, le fonds n'a pas été investi sur les obligations d'entreprises à haut rendement en 2022.

5. **Diversification sur les obligations d'états internationaux**
   Cette recherche de rendement a également motivé l'implémentation de diversifications sur les obligations d'états hors zone Euro, investissements couverts du risque de change. Ces investissements combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de portage (couvert du risque de change) et de momemtum. Au cours de la période, nous avons à nouveau investi sur les obligations d'Etats hors zone Euro en raison de la forte hausse des taux de rendement.
   Sur la période, la diversification sur les obligations d'Etats hors zone Euro pénalise la performance du fonds.
   Au 30 décembre, nous sommes investis sur les obligations norvégiennes (0.3%), australiennes (2%), canadiennes (5.7%) et américaines (2.7%) aux dépens des obligations anglaises (-4.3%) et allemandes (-6.4%).

6. **Arbitrage de courbe internationale**
   Nos décisions d'arbitrage reposent sur l'analyse du portage (taux de rendement et pente de la courbe de taux) et du risque (volatilité) combinée à l'analyse des politiques monétaires.
   Au cours de la période, nous avons été investi principalement sur les taux américains de maturité 2 ans aux dépens de la partie très longue de la courbe (30 ans) afin de bénéficier du portage positif et de la très faible prime de terme actuelle. Nous détenons également une position longue de maturité 30 ans US aux dépens de la maturité 30 ans Euro en raison de l'écart de rendement, non justifié selon, par les fondamentaux de long terme (écart de croissance potentielle et de perspectives de long terme sur l'inflation).
   Au 30 décembre, nous sommes investis sur les taux américains de maturité 2 ans aux dépens des taux américains et de la zone Euro de maturité 30 ans.

7. **Diversification sur les obligations émergentes**
   Nous avons maintenu nos investissements sur les obligations émergentes en devises locales et sur les obligations à haut rendement asiatique en de l'attractivité des taux de rendement et du caractère diversifiant de ces actifs.
   Sur la période, la diversification sur les obligations émergentes n'apporte pas de valeur au fonds.
   Au 30 décembre, notre exposition aux obligations émergentes est constituée de :
   - 2.2% d'obligations émergentes en devises locales (HSBC Gif Global Emerging Local Debt).
   - 1.6% d'obligations à haut rendement asiatique (HSBC Gif Asia High Yield Bond).

Performances

A la clôture de l'exercice, le Compartiment affiche une performance de -12,12%.

Les performances présentées ont trait aux années passées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Non prise en compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques du règlement (UE) 2020/852

Le Compartiment ne promeut pas des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») ou n'a pas un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 dudit règlement européen.

Dans ce cadre, les investissements sous-jacents du Compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement Taxonomie »).

FCPE HSBC PROFIL EQUILIBRE

Evénements intervenus sur l'exercice 2022

Nouvelle dénomination de l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate

➔ date de prise d'effet : 24 août 2021

Depuis le 24 août 2021, l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate (composante taux de l'indicateur de référence du compartiment) a comme nouvelle dénomination Bloomberg Euro Aggregate.

Le règlement du FCPE a été actualisé de ce changement.

Restriction de l'accès au FCPE liée à la situation en Ukraine

➔ date de prise d'effet : 12 avril 2022

Suite à la situation en Ukraine, un avertissement a été introduit dans le règlement du FCPE prévoyant l'interdiction de l'investissement dans le FCPE, à compter du 12 avril 2022, des ressortissants / résidents russes et biélorusses (sauf exemption).

Cet avertissement s'inscrit dans le cadre de mesures restrictives prises en 2022 par l'Union Européenne à l'encontre de la Russie et de la Biélorussie dans le secteur financier.

Une information détaillée sur ces mesures restrictives est disponible sur le site internet de la Société de Gestion HSBC Global Asset Management (France).

Mise en conformité avec la réglementation européenne en matière de finance durable

➔ date de prise d'effet : 30 décembre 2022

En application du règlement européen 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ou « Règlement SFDR »), a été introduit dans le règlement du FCPE, le 30 décembre 2022, un texte explicatif sur la manière dont sont prises en compte les principales incidences négatives des investissements du FCPE sur le plan environnemental, social ou de bonne gouvernance.

Mise en place du DIC en remplacement du DICI

➔ date de prise d'effet : 1er janvier 2023

Le 1er janvier 2023, le DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) des fonds d'épargne salariale a été remplacé par le DIC (Document d'Informations Clés) en application du règlement européen 1286/2014 du 26 novembre 2014 (« ou Règlement PRIIPS »).

Information sur les actifs non liquides et les dispositions pour gérer la liquidité du FCPE

Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion assure le suivi du risque de liquidité par FCPE afin d'assurer un niveau approprié de liquidité à chaque FCPE au regard notamment du profil de risque, des stratégies d'investissement et politiques de remboursement en vigueur des FCPE.

Une analyse du risque de liquidité des FCPE visant à s'assurer que les investissements et les FCPE présentent une liquidité suffisante pour honorer le rachat des porteurs de parts dans des conditions normales et extrêmes de marché est effectuée au moins une fois par mois par la société de gestion.

Une dégradation observée de la liquidité des marchés et des mouvements de passif significatifs auraient pour conséquence, en fonction du profil de risque de chaque FCPE, le renforcement du dispositif matérialisé par l'augmentation significative de la fréquence de contrôle de la liquidité des FCPE.

La société de gestion a mis en place un dispositif approprié et des outils de gestion de la liquidité des FCPE gérés permettant le traitement équitable des investisseurs.

Actifs qui font l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide : néant

Information sur le profil de risque actuel du FCPE et les systèmes de gestion du risque utilisés par la société de gestion

Le profil de risque actuel du FCPE est indiqué dans le DICI qui est rattaché au rapport annuel.

La société de gestion met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentés qui permettent d'identifier les risques liés à son activité en particulier la société de gestion a mis en œuvre les dispositions et les mesures permettant d'évaluer le risque global des FCPE et d'identifier notamment les risques principaux auxquels les FCPE sont exposés ou susceptibles d'être exposés.

Information sur le montant total du levier calculé selon la méthode brute et la méthode de l'engagement utilisées par le FCPE

- Montant total du levier calculé selon la méthode brute : 105,53 %
- Montant total du levier calculé selon la méthode de l'engagement : 105,53 %

Ces méthodes sont décrites dans le règlement délégué (UE) n°231/2013 de la Commission du 19 décembre 2012.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

Compartiment Nourricier

Le rapport annuel de l'OPC maître est annexé au rapport annuel de votre FCPE.

FCPE HSBC PROFIL EQUILIBRE

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC MIX EQUILIBRE A	865 059,23	642 343,12

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

FCPE HSBC PROFIL EQUILIBRE

Tableau récapitulatif des frais facturés au FCPE et/ou à l'entreprise

Frais de fonctionnement et de gestion	**0,43%**
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement Ce coût se détermine à partir : *- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement* *- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du FCPE investisseur*	**1,73%** *1,73%*
Autres frais supportés par le FCPE Ces autres frais se décomposent en : *- commission de surperformance* *- commissions de mouvement* *- Acquisitions et cessions temporaires de titres*	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	**2,16%**
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	

FCPE HSBC PROFIL EQUILIBRE

Performances

Indice de référence : 40% Bloomberg Euro Aggregate + 10% ESTR + 35% MSCI EMU (EUR) NR + 15% MSCI World ex EMU (EUR) NR

Evolution de la performance sur 1 an glissant
Du 31/12/2021 au 30/12/2022

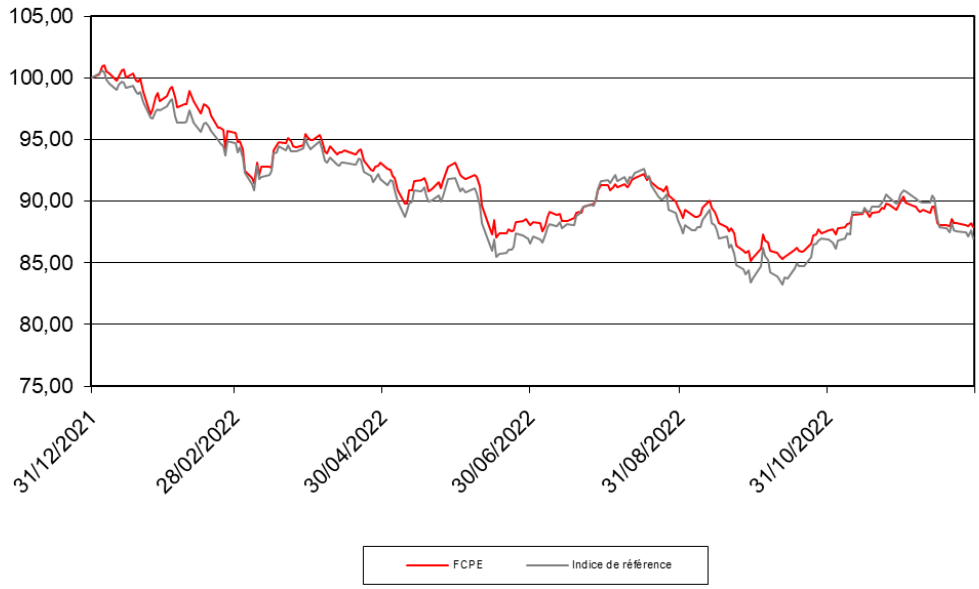

Evolution de la performance sur 5 ans glissants
Du 29/12/2017 au 30/12/2022

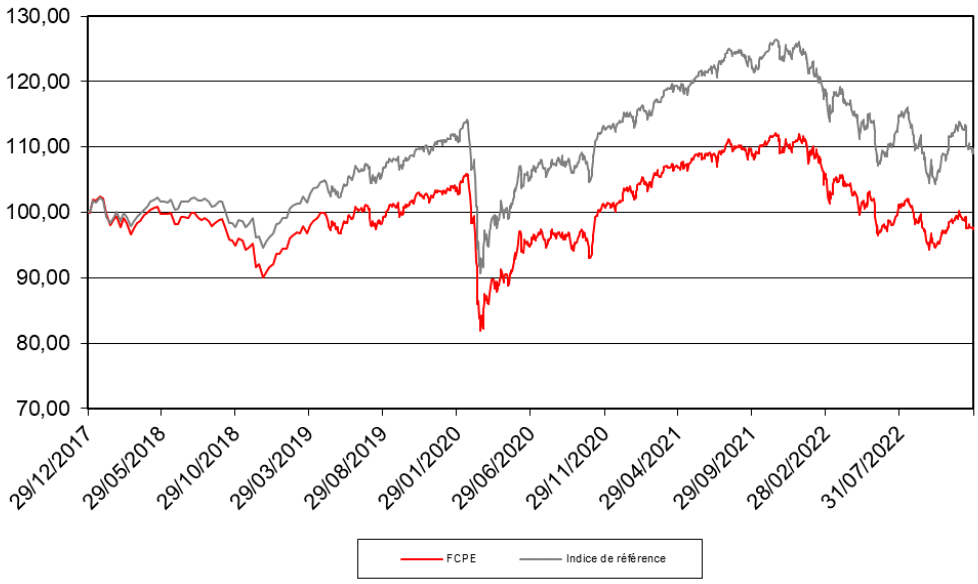

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

FCPE HSBC PROFIL EQUILIBRE

Indice de référence : 40% Bloomberg Euro Aggregate + 10% ESTR + 35% MSCI EMU (EUR) NR + 15% MSCI World ex EMU (EUR) NR

Evolution de la structure de l'actif

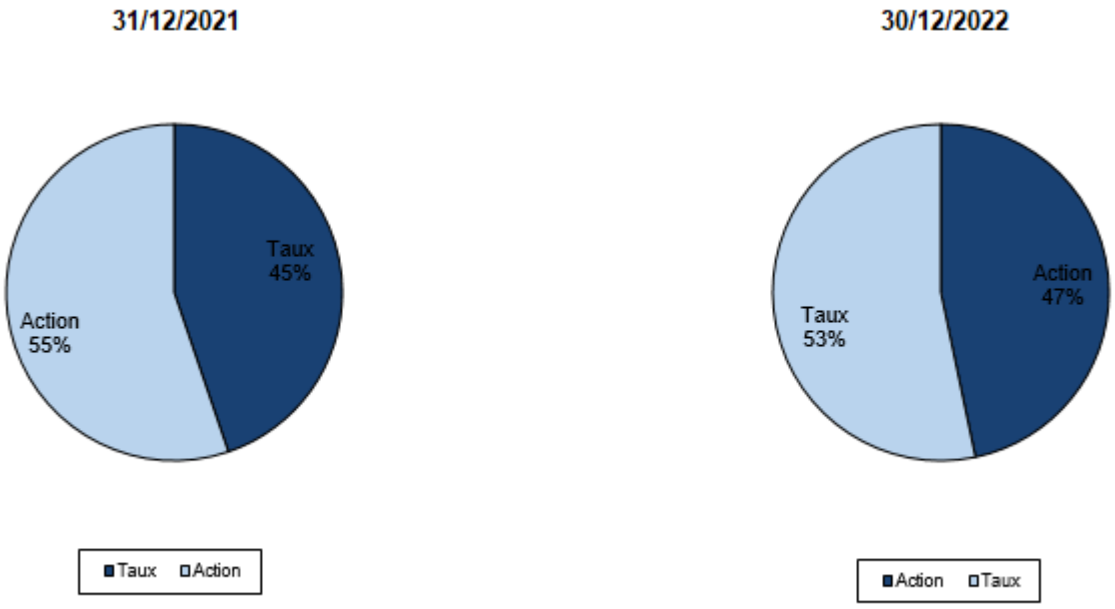

FCPE HSBC PROFIL EQUILIBRE

Comptes Annuels

FCPE HSBC PROFIL EQUILIBRE

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/12/2022
Portefeuille : 12258 HSBC PROFIL EQUILIBRE

	30/12/2022	31/12/2021
INSTRUMENTS FINANCIERS	**4 428 534,07**	**4 794 122,20**
OPC MAÎTRE	**4 428 534,07**	**4 794 122,20**
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
CRÉANCES		
Opérations de change à terme de devises		
Autres		
COMPTES FINANCIERS	**2 458,32**	**49,58**
Liquidités	2 458,32	49,58
TOTAL DE L'ACTIF	**4 430 992,39**	**4 794 171,78**

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/12/2022
Portefeuille : 12258 HSBC PROFIL EQUILIBRE

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 411 722,04	4 717 453,94
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	33 753,89	93 831,21
Résultat de l'exercice (a,b)	-19 926,37	-20 237,35
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**4 425 549,56**	**4 791 047,80**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	**5 442,83**	**3 123,98**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	5 442,83	3 123,98
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**4 430 992,39**	**4 794 171,78**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : 12258 HSBC PROFIL EQUILIBRE

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 30/12/2022
Portefeuille : 12258 HSBC PROFIL EQUILIBRE

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,06	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Crédits d'impôt		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**0,06**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	48,33	60,61
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**48,33**	**60,61**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**-48,27**	**-60,61**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	19 696,72	20 101,13
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	**-19 744,99**	**-20 161,74**
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	-181,38	-75,61
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	**-19 926,37**	**-20 237,35**

FCPE HSBC PROFIL EQUILIBRE

Annexes

FCPE HSBC PROFIL EQUILIBRE

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Le Fonds est un Fonds nourricier investi en totalité et en permanence en parts du FCP HSBC MIX EQUILIBRE - catégorie de parts A, dit maitre.
Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Frais de gestion

	Frais facturés	Assiette	Taux barème	Prise en charge Compartiment/ Entreprise
1 et 2	**Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion**	Actif Net	0,52 % TTC l'an maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes (0,12% TTC l'an maximum plafonnés à 1 500 € TTC l'an	À la charge du Compartiment
3	**Frais indirects maximum** (commissions et frais de gestion)	Actif Net	1,80% TTC l'an maximum de l'actif net du FCP maître	À la charge du Compartiment
4	Commission de sur performance	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	-
5	Commissions de mouvement	Actif Net	Néant	-

Les frais directs seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.
Les frais de gestion ne comprennent pas les frais de transaction.

FCPE HSBC PROFIL EQUILIBRE

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Part HSBC PROFIL EQUILIBRE	Capitalisation	Capitalisation

Pour l'exercice sous revue, le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'est élevé à : 1 500,00 €.

2. Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'Actif Net au 30/12/2022
Portefeuille : 12258 HSBC PROFIL EQUILIBRE

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**4 791 047,80**	**4 167 155,61**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	818 102,53	866 352,54
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-575 551,54	-640 747,85
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	33 379,65	93 979,84
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-166,66	
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions		
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-621 517,23	324 469,40
Différence d'estimation exercice N	*101 121,02*	*722 638,25*
Différence d'estimation exercice N-1	*-722 638,25*	*-398 168,85*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
Différence d'estimation exercice N		
Différence d'estimation exercice N-1		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-19 744,99	-20 161,74
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**4 425 549,56**	**4 791 047,80**

(*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

Souscriptions Rachats(*)

Souscriptions Rachats au 30/12/2022
Portefeuille : 12258 HSBC PROFIL EQUILIBRE

	30/12/2022	31/12/2021
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	**818 102,53**	**866 352,54**
Versements de la réserve spéciale de participation	11 500,00	10 000,00
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)		
Versement de l'intéressement	322 093,08	279 564,96
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)		
Versements volontaires	124 176,88	131 353,30
Abondements de l'entreprise	294 106,03	330 953,82
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	66 226,54	114 480,46
Transferts provenant d'un CET		
Transferts provenant de jours de congés non pris		
Distribution des dividendes		
Droits d'entrée à la charge de l'entreprise	*4 267,85*	*4 610,81*
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	**575 551,54**	**640 747,85**
Rachats	412 578,22	370 157,37
Transferts à destination d'un autre OPC	162 973 32	270 590,48

(*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		
DETTES		
	Rachats à payer	2 481,27
	Frais de gestion fixe	2 961,56
TOTAL DES DETTES		**5 442,83**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-5 442,83**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	55 677,05840	818 102,53
Parts rachetées durant l'exercice	-40 176,43810	-575 551,54
Solde net des souscriptions/rachats	15 500,62030	242 550,99
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	318 468,26020	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION A LA CHARGE DU FONDS

	30/12/2022
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	19 696,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,43
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

	30/12/2022
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			4 428 534,07
	FR0007003868	HSBC MIX EQUILIBRE A	4 428 534,07
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**4 428 534,07**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-19 926,37	-20 237,35
Total	**-19 926,37**	**-20 237,35**

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-19 926,37	-20 237,35
Total	**-19 926,37**	**-20 237,35**

FCPE HSBC PROFIL EQUILIBRE

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	33 753,89	93 831,21
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**33 753,89**	**93 831,21**

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	33 753,89	93 831,21
Total	**33 753,89**	**93 831,21**

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net en EUR	3 045 192,79	4 012 322,27	4 167 155,61	4 791 047,80	4 425 549,56
Nombre de titres	235 008,25220	273 800,14700	287 700,09550	302 967,63990	318 468,26020
Valeur liquidative unitaire	12,957	14,654	14,484	15,813	13,896
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,20	0,23	0,09	0,30	0,10
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,06	-0,06	-0,06	-0,06	-0,06

FCPE HSBC PROFIL EQUILIBRE

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC MIX EQUILIBRE A	EUR	13 163,315	4 428 534,07	100,07
TOTAL FRANCE			**4 428 534,07**	**100,07**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**4 428 534,07**	**100,07**
TOTAL Organismes de placement collectif			**4 428 534,07**	**100,07**
Dettes			**-5 442,83**	**-0,13**
Comptes financiers			**2 458,32**	**0,06**
Actif net			**4 425 549,56**	**100,00**

Part HSBC PROFIL EQUILIBRE PART C	**EUR**	**318 468,26020**	**13,896**

Compartiment :

HSBC PROFIL MODERE

FCPE HSBC PROFIL MODERE

Informations concernant les placements et la gestion

Forme juridique

HSBC PROFIL MODERE est un compartiment du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) HSBC EE PROFIL.

Un FCPE est un Organisme de Placement Collectif (OPC), c'est-à-dire un produit d'épargne qui permet à plusieurs investisseurs de détenir en commun un portefeuille de valeurs mobilières. Le FCPE est réservé aux salariés des entreprises et destiné à recevoir et à investir leur épargne salariale.

Le Compartiment est régi par les dispositions de l'article L.214-24-35 et L.214-164 du Code monétaire et financier.

Informations clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC Global Asset Management

HSBC PROFIL MODERE

Compartiment du FCPE HSBC EE PROFIL

Code AMF: 990000079429

Fonds d'épargne salariale soumis au droit français

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

- Le Compartiment HSBC PROFIL MODERE dit nourricier est investi en totalité et en permanence en parts du FCP HSBC MIX MODERE, catégorie de parts A, dit maître, et à titre accessoire en liquidités.
- La performance du Compartiment nourricier pourra être différente de celle du FCP maître et ce en raison notamment des frais de gestion propres au Compartiment nourricier.
- L'objectif de gestion du Compartiment nourricier, est identique à celui du FCP maître ci-après :
  Obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence composé de 75% d'obligations et de 25% d'actions (allocation stratégique de long terme).
  Indicateur de référence : 15% de monétaire (€STR) + 60% d'émissions à taux fixe en euro (Bloomberg Euro Aggregate) + 17,5% d'actions de la zone euro (MSCI EMU) + 7,5% d'actions internationales (MSCI World ex EMU) (dividendes nets réinvestis, en euros).
  Le FCP est géré activement par rapport à l'indicateur de référence et la composition de son portefeuille peut différer de celle de l'indicateur de référence. Le risque du FCP est suivi relativement à cet indicateur. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en œuvre par rapport à l'indicateur de référence est : important.
  Le FCP privilégie fortement les taux. L'actif est investi sur les marchés de taux dans une fourchette de détention allant de 65% à 85% et exposé sur les marchés d'actions dans une fourchette de détention allant de 15% à 35%.
  Les sources de performance sont les suivantes :
  - *l'allocation tactique entre les classes d'actifs*
  - *la diversification des thèmes d'investissement (classes d'actifs, zones géographiques, capitalisations, styles et secteurs, courbes de taux, types d'émetteurs)*
  - *la sélection de valeurs*
  - *la gestion active du risque de taux et du risque de change*

  Le FCP investit en direct dans des actions et des obligations et peut également procéder à des investissements via des OPC, dans les limites prévues par les fourchettes d'allocation ci-contre.
  Les émetteurs d'obligations et autres titres de créance dans lesquels le FCP sera investi, via des OPC ou en ligne directe, seront des entités privées ou publiques, essentiellement notées dans la catégorie « Investment Grade » (minimum BBB- selon l'échelle Standard & Poor's ou équivalent ou jugés équivalents par la Société de Gestion).
  La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.
  L'investissement cumulé dans les thèmes suivants est limité à 10% de l'actif net du portefeuille :
  - *actions et obligations des pays émergents,*
  - *obligations dites « high yield » ou « spéculatives », c'est-à-dire dont la notation est inférieure à celle mentionnée ci-dessus. La sensibilité maximale sera limitée à 8.*

  Le FCP peut être exposé aux marchés des matières premières (par le biais d'OPC, trackers-ETF, dérivés) dans la limite de 10% maximum de son actif.
  Le FCP peut avoir recours aux contrats d'échange sur rendement global (TRS) dans la limite de 10% maximum de son actif.
- Le Compartiment nourricier n'intervient pas directement sur les marchés dérivés. Cependant, le FCP maître peut intervenir sur ces marchés dans un but de couverture, d'exposition ou d'arbitrage sur notamment les risques actions, de taux, de crédit et de change, avec une limite de surexposition de 100% de l'actif. L'investissement dans les dérivés de crédit est limité à 10% de l'actif net du FCP maître.
- Les revenus sont réinvestis dans le compartiment.
- Durée minimale de placement recommandée : 3 ans. Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.
  La durée de placement recommandée ne tient pas compte du délai d'indisponibilité de vos parts, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la réglementation.
- Votre demande de souscription dans le compartiment sera exécutée à la valeur liquidative suivant l'opération d'investissement selon les modalités définies par le Teneur de Compte.
- Vous pouvez demander le rachat de vos parts de façon quotidienne soit par Internet / application mobile soit par courrier adressé au Teneur de Compte, éventuellement par l'intermédiaire de l'Entreprise. Le rachat est exécuté, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE, chaque jour ouvré, sur la base de la 1ère valeur liquidative calculée à compter du 1er jour ouvré qui suit la réception de votre ordre (Internet / application mobile : ordre reçu avant minuit - Courrier : ordre reçu avant 14h). Toute demande parvenue après ces heures limites sera exécutée sur la base de la valeur liquidative suivante.
  Si vous bénéficiez d'un motif de déblocage anticipé, votre demande est effectuée par courrier ou par internet (sauf motifs décès ou surendettement) dans les mêmes délais de réception que les ordres envoyés par courrier.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.
- La catégorie de risque associée à ce Compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le profil de risque du compartiment nourricier est identique à celui du FCP maître. A ce titre, le compartiment est classé dans la catégorie 4.
  Cette classification correspond à une combinaison variable de l'exposition aux marchés d'actions et obligataires de la zone euro, autour de l'allocation stratégique de long terme, majoritairement exposé aux marchés de taux de la zone euro.
- Les risques suivants, non pris en compte dans l'indicateur de risque, peuvent également avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Compartiment :
  - Risque de crédit : risque que la situation financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un titre de créance se dégrade, le risque extrême étant le défaut de l'émetteur.
  - Risque de contrepartie : risque que la contrepartie avec laquelle sont négociées les opérations de gré à gré sur des produits dérivés et/ou les opérations d'acquisition et de cessions temporaires de titres ne tienne pas ses engagements (livraison, paiement, remboursement…) voire de défaillance.
  - Risque associé aux produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amener à répliquer, augmenter ou réduire une exposition à des marchés, indices, actifs... La valeur liquidative peut ainsi, dans certains cas, évoluer d'une façon différente de celle des marchés sous-jacents auxquels le portefeuille est exposé. Par exemple, en cas de surexposition, la valeur liquidative peut amplifier (à la hausse comme à la baisse) les variations du marché sous-jacent.
- L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de swing pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur le FCP HSBC MIX MODERE (Cf prospectus de ce FCP - mécanisme de swing pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.
- Les modalités de souscription et de rachat du FCP maître ainsi que les risques annexes sont respectivement détaillés dans les rubriques Modalités de souscription et de rachat et Profil de Risque du prospectus du FCP maître (voir Informations Pratiques).

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE, y compris les coûts de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,50%*
Frais de sortie	Aucun

*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être soit prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi soit pris en charge par votre entreprise. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur peut obtenir du Teneur de Compte le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,94%

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune
Commission d'arbitrage	Convention par entreprise

- Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021, et peuvent varier d'un exercice à l'autre.
- Vous trouverez des informations plus détaillées sur les frais dans le règlement du FCPE HSBC EE PROFIL aux articles «Prix d'émission et de rachat» et «Frais de fonctionnement et commissions» (voir Informations pratiques).
- Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées

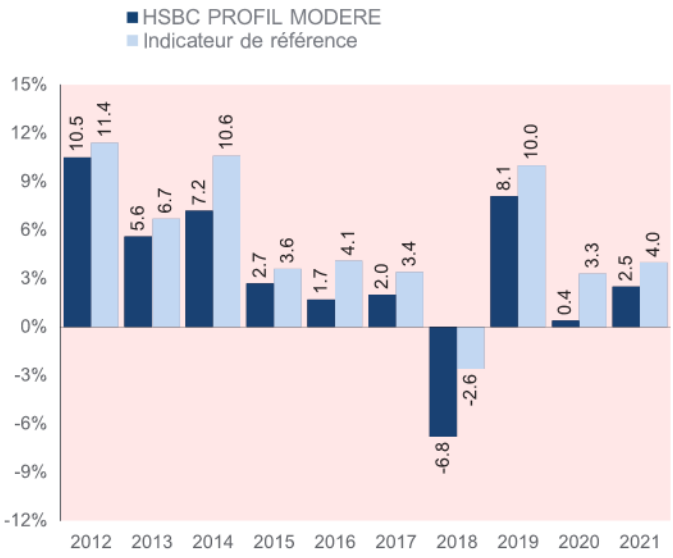

Les performances affichées antérieures ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. En effet, en date du 31 mars 2021, l'indicateur de référence 60% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 15% EONIA + 17,50% MSCI EMU (EUR) (NR) + 7,50% MSCI World ex EMU (EUR) (NR) est remplacé par l'indicateur de référence 60% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 15% €STR + 17,50% MSCI EMU (EUR) (NR) + 7,50% MSCI World ex EMU (EUR) (NR).

- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- Les performances passées sont calculées en Euro, coupons nets réinvestis.
- Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf frais d'entrée et de sortie éventuels.
- Le Compartiment est réputé créé le 27 mai 2002.

Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS BANK.
- Teneur de compte : HSBC Epargne Entreprise (France) ou autre teneur de compte choisi par votre entreprise.
- FCPE multientreprises ouvert aux salariés, anciens salariés retraités et autres bénéficiaires des sociétés adhérentes.
- Le présent document décrit les caractéristiques de l'un des compartiments du FCPE HSBC EE PROFIL. Le règlement du FCPE, ses derniers rapport annuel et rapport semestriel sont disponibles, en langue française, sans frais, sur Internet (www.epargne-salariale-retraite.hsbc.fr). Vous pouvez également obtenir, sur simple demande auprès de votre service du personnel, communication de ces documents.
  Les documents d'information du FCP maître (DICI/prospectus/rapport annuel/document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la société de gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
- Les actifs du compartiment ne répondent que des dettes, engagements et obligations et ne bénéficient que des créances qui concernent le compartiment.
- Un arbitrage de vos avoirs vers un autre compartiment du FCPE HSBC EE PROFIL n'est possible que si le dispositif d'épargne salariale et retraite de votre Entreprise le prévoit.
- La valeur liquidative du Compartiment peut être consultée au moyen des outils de communication proposés par le Teneur de Compte. Elle est affichée ou diffusée sur tout support dans les locaux de votre Entreprise et de ses établissements.
- L'indisponibilité de vos parts (5 ans minimum pour le PEE – retraite pour le PERCO ou le Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise, sauf cas de déblocage anticipé) est la contrepartie :
  - PEE / PERCO : de l'exonération totale de l'impôt sur le revenu, à l'exception des prélèvements sociaux en vigueur,
  - Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise : du régime fiscal et social spécifique de l'épargne retraite.
- Le Conseil de Surveillance, dont la mission est de veiller à vos intérêts en tant que porteur de parts du FCPE, est composé pour chaque entreprise adhérente de : 1 représentant des porteurs de parts, élu par et parmi les porteurs de parts du FCPE ou désigné par le Comité Social et Economique ou désigné par les représentants des diverses organisations syndicales, et de 1 représentant de l'Entreprise, désigné par la Direction.
- La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Ce Compartiment est agréé par l'AMF et réglementé par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 décembre 2022.

FCPE HSBC PROFIL MODERE

Rapport d'activité

Politique de gestion

Le Compartiment HSBC PROFIL MODERE est nourricier de l'OPC maître HSBC MIX MODERE.

La politique de gestion présentée ci-après concerne les actes de gestion réalisés au titre de l'OPC maître.

Les marchés sont restés très volatils sur la période. La poursuite de la forte hausse des indices de prix, en raison principalement de la hausse des matières premières et des goulets d'étranglement, a forcé les banques centrales à réagir. Fini donc l'aspect transitoire de l'inflation, le durcissement des conditions de financement est annoncé et les investisseurs sont inquiets. Inquiets car la hausse des coûts de financement s'annonce brutale et importante. Enfin, inquiets car vouloir ralentir la hausse de l'inflation, expliquée principalement par un choc d'offre, en augmentant brutalement les taux courts afin de ralentir la demande, aura forcément des conséquences sur la croissance.
Face aux craintes de récession et à la conviction du dépassement du pic inflationniste, les investisseurs ont commencé à anticiper, dès octobre, un arrêt du resserrement monétaire, voire des baisses de taux dès 2023 mais ont été rattrapés en décembre par des discours très peu accommodants des banquiers centraux. Ces derniers ont par ailleurs martelé qu'il sera nécessaire de poursuivre le resserrement monétaire en 2023 pour faire face à une inflation qui reste trop élevée et qui ne devrait pas revenir à sa cible (autour de 2%) avant 2024 voire 2025.

Dans ce contexte de résurgence des scénarii de stagflation (inflation élevée et croissance faible), la confiance des consommateurs s'effrite et l'aversion pour le risque domine, pesant sur l'évolution de l'ensemble des classes d'actif : actions et taux.
Néanmoins, en dépit du contexte, les entreprises délivrent toujours des messages plutôt confiants et la croissance des profits n'a été que modérément révisée par les analystes.

Sur la période, les marchés actions américains (MSCI US NR en devise locale) se sont donc repliés de près de 20%, les actions émergentes (MSCI Emerging Markets NR en devise locale) de plus de 20% et les actions de la zone Euro (MSCI Emu NR en Euro) de 12.5%. A contrario, les actions anglaises ont bien résisté et affichent une performance de plus de 7% en devise locale.

Le durcissement agressif des conditions monétaires des banques centrales afin de juguler l'inflation a fortement pesé sur les actifs obligataires. Les indices obligataires affichent des baisses dignes des marchés actions et la volatilité sur cette d'actif a explosé. Les obligations des états de la zone Euro affichent une chute de 18.5% et les obligations de l'Etat américain, près de 12.5%. Les écarts de rendement des obligations d'entreprises vis-à-vis des obligations d'Etats se tendent, expliquant des performances de -14.2% en dépit de sensibilités bien moindres. Même les indices des obligations indexées sur l'inflation sont en baisse sur la période en raison d'une hausse des taux réels bien supérieure à la composante inflation. Enfin, la hausse importante des taux nominaux a été supérieure sur la partie courte de la courbe par rapport à la partie longue, produisant un aplatissement de cette dernière.

FCPE HSBC PROFIL MODERE

Allocation sur les marchés Actions :

Le fonds a entamé la période avec une exposition aux marchés actions légèrement supérieure à 27%. Rapidement toutefois, l'environnement financier est devenu extrêmement volatil et la visibilité sur les perspectives économiques se sont dégradées. Les tensions sur les prix des matières premières auront des conséquences sur l'activité, la confiance des agents économiques, l'inflation et les marges des entreprises. L'année 2022 avait commencé avec des anticipations de croissance économique de 4% et une croissance des profits des entreprises de 8% pour la zone Euro.
Considérant ces perspectives optimistes, nous avons progressivement réduit nos expositions aux marchés actions et notre sensibilité aux pays et secteurs les plus cycliques.
Si les anticipations de croissance économique de 4% ont été révisés, la croissance anticipée des profits des entreprises de 8% anticipée pour 2022 pour la zone Euro a plutôt résisté. Nous anticipons toujours que ces révisions devraient se matérialiser dans un avenir proche et avons donc maintenu des expositions prudentes dans les portefeuilles.
A fin 2022, le consensus anticipe une croissance de 3.2% en 2022 et proche de 0 en 2023. Quant à la croissance des profits des entreprises, elle a été révisée favorablement pour 2020 à près de 20%, portés par le secteur pétrolier, mais a été défavorablement révisée pour 2023 (proche de 0% de croissance).
Nos allocations sur les marchés actions ont contribué négativement à la performance du fonds en raison de notre modeste surexposition en début d'année.
Au 30 décembre 2022, l'exposition actions du portefeuille est proche de 21.4% de l'actif.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée de fonds « cœur » et de diversifications thématiques, géographiques et sectorielles.

1. **Partie « cœur » :**

La partie « cœur » est exposée aux actions de la zone Euro et aux actions monde hors euro.

- Zone Euro :
  L'exposition aux actions de la zone Euro est réalisée par l'investissement sur des fonds avec des approches systématiques et fondamentales actives complémentaires.

  - Approche systématique :
    Ces investissements sont réalisés par l'intermédiaire d'un fonds HSBC ICAV Multi-Facteurs qui représente 8% de l'actif net.
    Sur la période, le fonds et les lignes directes ont réalisé une performance supérieure à l'indice MSCI Emu, dividendes nets réinvestis.

  - Approche fondamentale active :
    En complément de la partie systématique, le portefeuille s'expose à travers des fonds aux styles valorisation (HSBC Euro Actions et HSBC GIF Euroland Value), qualité (HSBC GIF Euroland Growth), taille (HSBC Euro PME et HSBC Gif European Smaller Companies) et faible volatilité (HSBC Euro Volatility Focused et HSBC Europe Equity Income). Nos allocations sur ces styles reposent sur une approche diversifiée et s'appuient sur l'analyse combinée de la valorisation et de facteurs techniques de court terme.
    Au cours de la période, nous avons accentué la sensibilité du portefeuille au facteur « value » afin de bénéficier du rebond cyclique. Puis nous avons pris nos profits et réduit nos expositions aux petites capitalisations au profit du facteur « faible volatilité » en raison de la moindre visibilité sur les perspectives et la dégradation de dynamique cyclique.

Sur la période, les diversifications aux facteurs contribuent négativement à la performance du fonds en raison principalement de la performance décevante du style « taille ». Au 30 décembre, nous détenons :

- 2.2% d'exposition au style Valorisation (1.7% de HSBC Euro Actions et 0.5% de HSBC GIF Euroland Value)
- 1% d'exposition au style Qualité (HSBC GIF Euroland Growth).
- 1.5% d'exposition au style Taille (0.4% de HSBC Euro PME et 1.1% HSBC Gif European Smaller Companies).
- 2.2% d'exposition au style faible volatilité (1.7% de HSBC Euro Volatility Focused et 0.5% de HSBC Europe Equity Income).

Par ailleurs, nous détenons une exposition de 1.3% du fonds HSBC SRI Euroland Equity qui combine les styles Valorisation et Qualité avec un filtre Socialement Responsable.

- Hors zone Euro, nous investissons sur des trackers et des futures
  q. 0.5% d'actions anglaises (ETF HSBC FTSE 100).
  r. 5.5% d'actions américaines (1.1% ETF S&P500 Low Vol et 4.4% de Futures),
  s. 0.6% d'actions japonaises (ETF HSBC Msci Japan).
  t. 0.3% d'actions canadiennes (ETF HSBC Msci Canada).
  u. 0.3% d'actions de l'Asie Pacifique Ex Japon (ETF HSBC Msci Pacific Ex Japan).
  v. 0.2% d'actions suisses (Futures).
  w. 0.2% d'actions suédoises (Futures).
  x. 0.1% d'actions danoises (Futures).

2. Diversifications géographiques sur les pays développés :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos diversifications géographiques combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses peuvent nous amenés à investir sur les indices des actions allemandes, américaines, anglaises, australiennes, canadiennes, espagnoles, françaises, italiennes, japonaises, suisses et des Pays-Bas. Sur la période, les diversifications sur les pays développés ont contribué négativement, pénalisées principalement par nos investissements sur les actions suédoises.

Au 30 décembre, le portefeuille est investi sur les marchés des actions australiennes (0.5%), canadiennes (0.25%), françaises (0.375%), italiennes (0.375%), espagnoles (0.25%) et anglaises (0.25%) aux dépens des indices actions allemands (-0.375%), suédois (-0.875%), des Pays-Bas (-0.5%) et américains (-0.2%).

3. Diversifications sur les secteurs européens :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Sur la période, les diversifications sur les secteurs européens apportent un surcroît de performance au fonds, expliqué en grande partie par nos investissements privilégiant les secteurs sensibles au cycle et à la hausse des taux tels que les secteurs de la Banque, des ressources naturelles, du pétrole et du gaz. L'investissement sur le secteur de la santé a également été profitable. Enfin, la prudence sur le secteur du commerce de détail contribue très positivement à la performance du fonds.

Au 30 décembre, le portefeuille est exposé aux secteurs de la banque (0.125%), de l'auto (0.375%), des ressources naturelles (0.625%), du pétrole (0.375%), des médias (0.75%), des services aux collectivités (0.25%) et de la santé (0.5%) aux dépens des secteurs de la construction (-0.25%), des services financiers (-0.375%), de l'industrie (-0.25%), de la chimie (-0.25%) , de la consommation (-0.125%), de l'alimentaire (-0.125%), des valeurs technologiques (-0.125%), du commerce de détail (-0.375%) et des actions européennes (-1.125%).

4. **Diversification sur les secteurs américains :**
   L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices des secteurs américains des matières premières, de l'énergie, de la banque, de l'industrie, des valeurs technologiques, de la consommation durable ou discrétionnaire et de la santé. Sur la période, nos diversifications sur les secteurs américains apportent de la valeur à votre fonds en raison de nos investissements sur le secteur de l'énergie, de l'industrie, de la consommation durable et de notre prudence sur les secteurs de la communication et de la consommation discrétionnaire.
   Au 30 décembre, le portefeuille est investi sur les secteurs de la consommation durable (0.625%) et de l'industrie (0.375%) aux dépens secteurs de la consommation discrétionnaire (-0.25%), des services aux collectivités (-0.125%), de la communication (-0.25%) et de l'indice S&P500 (-0.375%).

5. **Diversification sur les petites capitalisations américaines :**
   L'investissement est réalisé par le biais de futures. L'allocation sur les petites capitalisations américaines combine l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Sur la période, la contribution de notre allocation sur les petites capitalisations américaines a été négative en raison de nos investissements en début d'année.
   Au 30 décembre, le portefeuille détient une couverture sur l'exposition aux petites capitalisations américaines à hauteur 0.5%.

6. **Allocation sur les actions des pays émergents aux dépens des actions des pays développés :**
   La diversification sur les actions émergentes a rapidement été réduite en raison du durcissement des conditions de financement et de la dégradation de la dynamique économique. En fin de période, nous privilégierons même les pays développés aux dépens des pays émergents en raison du durcissement des conditions de financement, de la perte de dynamique économique en Chine et de la dégradation de la profitabilité des entreprises des pays émergents.
   Sur la période, notre allocation sur les actions émergentes contribue positivement à la performance du fonds.
   Au 30 décembre, l'exposition aux actions émergentes est couverte à hauteur de 1% au profit des actions des pays développés.

7. **Diversification géographiques sur les actions des pays émergents :**
   L'investissement est réalisé par le biais de futures et d'OPC. Nos diversifications géographiques sur les indices actions des pays émergents combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices actions du Brésil, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la République de Corée, de Malaisie, du Mexique, de Russie, d'Afrique du Sud, de Taiwan et de Thaïlande. Sur la période, nos diversifications géographiques sur les actions des pays émergents contribuent marginalement.
   Au 30 décembre, le portefeuille détient une diversification sur les actions d'Afrique du Sud (0.375%), brésiliennes (0.375%), chinoises (+0.125%) et taiwanaise (+0.125%) aux dépens des actions mexicaines (-0.125%) de Corée du Sud (-0.25%), indiennes (-0.25%) et malaisiennes (-0.375%).

8. **Diversifications investissements alternatifs :**
   Une poche d'investissements alternatifs a été constituée au cours du semestre afin d'apporter plus de diversifications aux classes d'actifs traditionnelles. Cette poche est constituée d'un fonds investi sur les matières premières et de deux fonds CTA (Commodity Trading Advisors). Ces investissements ont pour objectif de capter des tendances, positives ou négatives, sur un grand nombre d'actifs. Depuis, le début de l'année, la contribution des diversifications sur les investissements alternatifs est légèrement positive.
   Au 30 décembre, le portefeuille détient une diversification sur les matières premières (2.1% ETF Ishares BBG Roll Select Commodity) et une diversification sur deux fonds CTA (2.7% PASSIM STR CROSS ASSET et 1% STRUCT INV SI CROSS ASSET).

Allocation sur les marchés de Taux

Le fonds a débuté l'année 2022 avec une sensibilité au risque de taux de 3.1, soit une sous-pondération par rapport à l'indice de référence. Nous avons maintenu cette prudence vis-à-vis des marchés obligataires en début d'année car les taux de rendement étaient toujours à des niveaux extrêmement bas (-0.17% au 31/12/2021 pour une obligation allemande de maturité 10 ans) au regard de la hausse des prix et de la croissance économique.
Les banquiers centraux ont également changé de ton vis-à-vis de cette inflation. Le caractère transitoire est oublié et les banques centrales ont fortement resserré les conditions de financement (Fed, Banque d'Angleterre, BCE). Dans ce contexte, les taux se sont fortement tendus passant de -0.17% à 2.57% au 30 décembre 2022 pour une obligation allemande de maturité 10 ans. Nous avons accompagné cette hausse des taux de rendement et réduit progressivement la couverture au risque de hausse des taux.
Sur la période, notre couverture du risque de taux a contribué très positivement à la performance du fonds.
Au 30 décembre, la sensibilité du fonds est proche de 3.7.

Investissements sur les marchés obligataires

La poche obligataire est composée de lignes directes et d'OPCVM.

1. **Lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro**
   Les lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro représentent 19.1% de l'actif net. Notre sélection de titres obligataires combine principalement des facteurs de cycle, de portage et de dynamique des prix.

   - **Allocation géographique :**
     A cours de la période, nous avons maintenu notre prudence sur les obligations allemandes, finlandaises, des Pays-Bas, belges, françaises et portugaises au profit principalement des obligations italiennes, espagnoles et d'organismes supranationaux. Au cours de la période, nous avons investi à nouveau sur les obligations portugaises, suite aux élections aux dépens des obligations espagnoles. En fin de période, nous avons réduit nos investissements sur les obligations italiennes en raison de l'importante réduction du spread vis-à-vis de l'Allemagne qui a suivi les élections en Italie et les messages plutôt rassurants du nouveau gouvernement. En contrepartie, nous avons renforcé nos expositions sur l'Autriche et l'Espagne.

Au 30 décembre, nous sommes investis sur les obligations d'Etats de l'Autriche, de le France, du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie complétées par des titres émis par les émetteurs supranationaux (EIB, KFW, FMS, European Union, Council of Europe).

- **Allocation sur la courbe :**
  Nos décisions d'allocation sur la courbe reposent sur l'analyse du portage (taux de rendement et pente de la courbe de taux) et du risque (volatilité). Au cours de la période, nous avons investi à nouveau sur les obligations de maturité 5 ans aux dépens principalement de la partie très courte de la courbe en raison de la hausse des taux de la BCE.
  Au 30 décembre, nous privilégions les maturités 3-5 ans et 7-10 ans aux dépens des maturités 2-3 ans et très longues (10 ans et plus).

Sur la période, nos allocations géographiques et sur la courbe de taux des obligations nominales des états de la zone Euro ont souffert de l'écartement des spreads (obligations portugaises et italiennes) et swaps spreads (obligations supranationales). Par ailleurs, la partie très longue de la courbe s'est très bien comportée, pénalisant le portefeuille. Par contre, la prudence sur la partie très courte de la courbe a été très bénéfique.

2. **Diversification sur les obligations indexées sur l'inflation de la zone Euro**
   Le fonds n'a pas été investi sur les obligations indexées sur l'inflation en raison du niveau des point-mort d'inflation qui anticipent déjà des niveaux d'inflation élevée pour les prochaines années.

3. **Diversification sur les obligations d'entreprises de bonne signature**
   Nos investissements sur les obligations d'entreprises de bonne signature, prudents en début d'année, ont très vites été réduits en raison des niveaux de spread très serrés et de l'anticipation d'un durcissement des conditions de financement et d'un arrêt des programmes d'achat de titres de la Banque Centrale Européenne. Nous avons maintenu cette prudence tout au long de la période.
   La réduction de nos investissements sur les obligations d'entreprises a permis de réduire l'impact de la hausse des spreads sur la performance du fonds.
   Au 30 décembre, notre exposition aux obligations d'entreprises est constituée de :
   - 11.2% d'obligations d'entreprises de bonne qualité (5.1% de HSBC Gif Euro Credit Bond et 6.1% de HSBC Gif Credit Bond Total Return).

4. **Diversification sur les obligations d'entreprises Haut Rendement**
   En raison de notre prudence sur les obligations d'entreprises, le fonds n'a pas été investi sur les obligations d'entreprises à haut rendement en 2022.

5. **Diversification sur les obligations d'états internationaux**
   Cette recherche de rendement a également motivé l'implémentation de diversifications sur les obligations d'états hors zone Euro, investissements couverts du risque de change. Ces investissements combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de portage (couvert du risque de change) et de momemtum. Au cours de la période, nous avons à nouveau investi sur les obligations d'Etats hors zone Euro en raison de la forte hausse des taux de rendement.
   Sur la période, la diversification sur les obligations d'Etats hors zone Euro pénalise la performance du fonds.
   Au 30 décembre, nous sommes investis sur les obligations norvégiennes (0.3%), australiennes (2%), canadiennes (5.7%) et américaines (2.7%) aux dépens des obligations anglaises (-4.3%) et allemandes (-6.4%).

6. **Arbitrage de courbe internationale**
   Nos décisions d'arbitrage reposent sur l'analyse du portage (taux de rendement et pente de la courbe de taux) et du risque (volatilité) combinée à l'analyse des politiques monétaires.
   Au cours de la période, nous avons été investi principalement sur les taux américains de maturité 2 ans aux dépens de la partie très longue de la courbe (30 ans) afin de bénéficier du portage positif et de la très faible prime de terme actuelle. Nous détenons également une position longue de maturité 30 ans US aux dépens de la maturité 30 ans Euro en raison de l'écart de rendement, non justifié selon, par les fondamentaux de long terme (écart de croissance potentielle et de perspectives de long terme sur l'inflation).
   Au 30 décembre, nous sommes investis sur les taux américains de maturité 2 ans aux dépens des taux américains et de la zone Euro de maturité 30 ans.

7. **Diversification sur les obligations émergentes**
   Nous avons maintenu nos investissements sur les obligations émergentes en devises locales et sur les obligations à haut rendement asiatique en de l'attractivité des taux de rendement et du caractère diversifiant de ces actifs.
   Sur la période, la diversification sur les obligations émergentes n'apporte pas de valeur au fonds.
   Au 30 décembre, notre exposition aux obligations émergentes est constituée de :
   - 2.3% d'obligations émergentes en devises locales (HSBC Gif Global Emerging Local Debt).
   - 1.7% d'obligations à haut rendement asiatique (HSBC Gif Asia High Yield Bond).

Performances

A la clôture de l'exercice, le Compartiment affiche une performance de -12,80%.

Les performances présentées ont trait aux années passées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Non prise en compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques du règlement (UE) 2020/852

Le Compartiment ne promeut pas des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») ou n'a pas un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 dudit règlement européen.

Dans ce cadre, les investissements sous-jacents du Compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement Taxonomie »).

FCPE HSBC PROFIL MODERE

Evénements intervenus sur l'exercice 2022

Nouvelle dénomination de l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate

➔ date de prise d'effet : 24 août 2021

Depuis le 24 août 2021, l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate (composante taux de l'indicateur de référence du compartiment) a comme nouvelle dénomination Bloomberg Euro Aggregate.

Le règlement du FCPE a été actualisé de ce changement.

Restriction de l'accès au FCPE liée à la situation en Ukraine

➔ date de prise d'effet : 12 avril 2022

Suite à la situation en Ukraine, un avertissement a été introduit dans le règlement du FCPE prévoyant l'interdiction de l'investissement dans le FCPE, à compter du 12 avril 2022, des ressortissants / résidents russes et biélorusses (sauf exemption).

Cet avertissement s'inscrit dans le cadre de mesures restrictives prises en 2022 par l'Union Européenne à l'encontre de la Russie et de la Biélorussie dans le secteur financier.

Une information détaillée sur ces mesures restrictives est disponible sur le site internet de la Société de Gestion HSBC Global Asset Management (France).

Mise en conformité avec la réglementation européenne en matière de finance durable

➔ date de prise d'effet : 30 décembre 2022

En application du règlement européen 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ou « Règlement SFDR »), a été introduit dans le règlement du FCPE, le 30 décembre 2022, un texte explicatif sur la manière dont sont prises en compte les principales incidences négatives des investissements du FCPE sur le plan environnemental, social ou de bonne gouvernance.

Mise en place du DIC en remplacement du DICI

➔ date de prise d'effet : 1er janvier 2023

Le 1er janvier 2023, le DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) des fonds d'épargne salariale a été remplacé par le DIC (Document d'Informations Clés) en application du règlement européen 1286/2014 du 26 novembre 2014 (« ou Règlement PRIIPS »).

Information sur les actifs non liquides et les dispositions pour gérer la liquidité du FCPE

Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion assure le suivi du risque de liquidité par FCPE afin d'assurer un niveau approprié de liquidité à chaque FCPE au regard notamment du profil de risque, des stratégies d'investissement et politiques de remboursement en vigueur des FCPE.

Une analyse du risque de liquidité des FCPE visant à s'assurer que les investissements et les FCPE présentent une liquidité suffisante pour honorer le rachat des porteurs de parts dans des conditions normales et extrêmes de marché est effectuée au moins une fois par mois par la société de gestion.

Une dégradation observée de la liquidité des marchés et des mouvements de passif significatifs auraient pour conséquence, en fonction du profil de risque de chaque FCPE, le renforcement du dispositif matérialisé par l'augmentation significative de la fréquence de contrôle de la liquidité des FCPE.

La société de gestion a mis en place un dispositif approprié et des outils de gestion de la liquidité des FCPE gérés permettant le traitement équitable des investisseurs.

Actifs qui font l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide : néant

Information sur le profil de risque actuel du FCPE et les systèmes de gestion du risque utilisés par la société de gestion

Le profil de risque actuel du FCPE est indiqué dans le DICI qui est rattaché au rapport annuel.

La société de gestion met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentés qui permettent d'identifier les risques liés à son activité en particulier la société de gestion a mis en œuvre les dispositions et les mesures permettant d'évaluer le risque global des FCPE et d'identifier notamment les risques principaux auxquels les FCPE sont exposés ou susceptibles d'être exposés.

Information sur le montant total du levier calculé selon la méthode brute et la méthode de l'engagement utilisées par le FCPE

- Montant total du levier calculé selon la méthode brute : 102,39 %
- Montant total du levier calculé selon la méthode de l'engagement : 102,39 %

Ces méthodes sont décrites dans le règlement délégué (UE) n°231/2013 de la Commission du 19 décembre 2012.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

Compartiment Nourricier

Le rapport annuel de l'OPC maître est annexé au rapport annuel de votre FCPE.

FCPE HSBC PROFIL MODERE

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC MIX MODERE A	2 097 075,13	4 241 767,38

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

FCPE HSBC PROFIL MODERE

Tableau récapitulatif des frais facturés au FCPE et/ou à l'entreprise

Frais de fonctionnement et de gestion	**0,41%**
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPC ou fonds d'investissement Ce coût se détermine à partir : *- des coûts liés à l'achat d'OPC et fonds d'investissement* *- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du FCPE investisseur*	**1,54%** *1,54%*
Autres frais supportés par le FCPE Ces autres frais se décomposent en : *- commission de surperformance* *- commissions de mouvement* *- Acquisitions et cessions temporaires de titres*	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	**1,95%**
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	

FCPE HSBC PROFIL MODERE

Performances

Indice de référence : 60% Bloomberg Euro Aggregate + 15% ESTR + 17.5% MSCI EMU (EUR) NR + 7.5% MSCI World ex EMU (EUR) NR

Evolution de la performance sur 1 an glissant
Du 31/12/2021 au 30/12/2022

Evolution de la performance sur 5 ans glissants
Du 29/12/207 au 30/12/2022

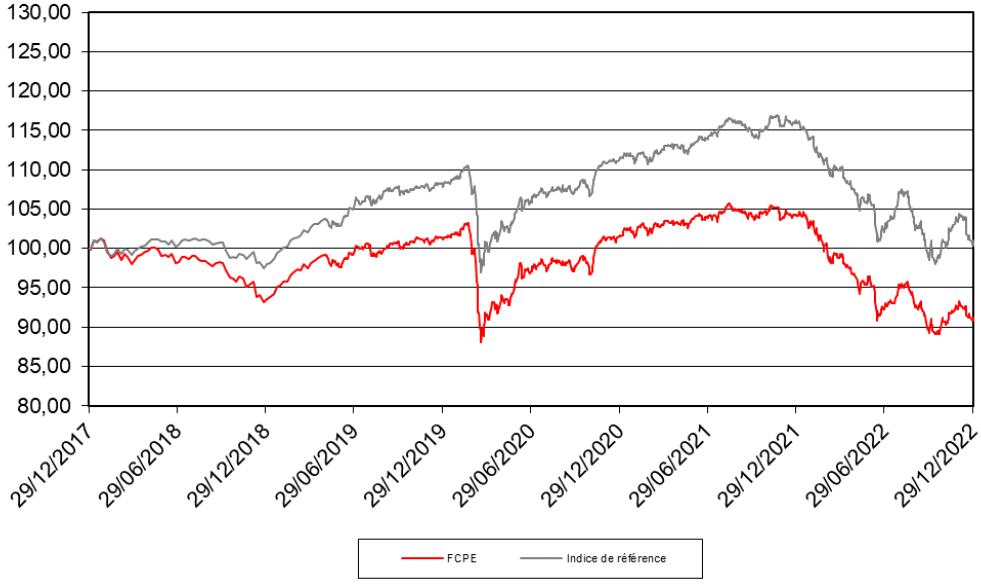

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

FCPE HSBC PROFIL MODERE

Indice de référence : 60% Bloomberg Euro Aggregate + 15% ESTR + 17.5% MSCI EMU (EUR) NR + 7.5% MSCI World ex EMU (EUR) NR

Evolution de la structure de l'actif

31/12/2021

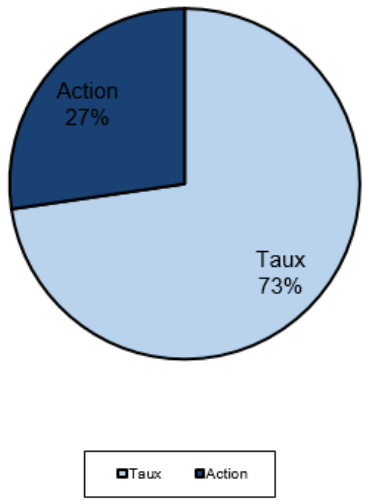

30/12/2022

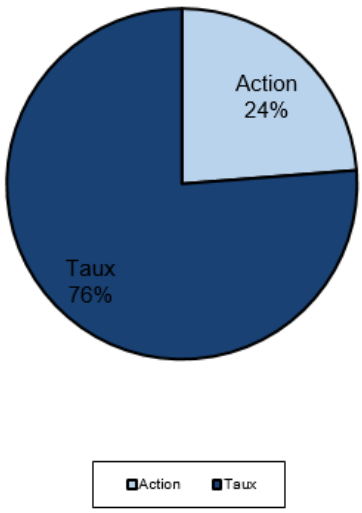

FCPE HSBC PROFIL MODERE

Comptes Annuels

FCPE HSBC PROFIL MODERE

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/12/2022
Portefeuille : 12109 HSBC PROFIL MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
INSTRUMENTS FINANCIERS	**26 391 772,82**	**32 514 425,45**
OPC MAÎTRE	**26 391 772,82**	**32 514 425,45**
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
CRÉANCES	**1 469,67**	
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 469,67	
COMPTES FINANCIERS		**25 892,39**
Liquidités		25 892,39
TOTAL DE L'ACTIF	**26 393 242,49**	**32 540 317,84**

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/12/2022
Portefeuille : 12109 HSBC PROFIL MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	25 930 396,00	31 194 683,32
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	562 367,88	1 437 842,96
Résultat de l'exercice (a,b)	-112 033,61	-131 254,39
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**26 380 730,27**	**32 501 271,89**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	**10 635,42**	**39 045,95**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	10 635,42	39 045,95
COMPTES FINANCIERS	**1 876,80**	
Concours bancaires courants	1 876,80	
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**26 393 242,49**	**32 540 317,84**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : 12109 HSBC PROFIL MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 30/12/2022
Portefeuille : 12109 HSBC PROFIL MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	7,74	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Crédits d'impôt		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**7,74**	
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	177,89	284,77
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**177,89**	**284,77**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**-170,15**	**-284,77**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	116 775,11	138 975,84
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (5)		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4 + 5)	**-116 945,26**	**-139 260,61**
Régularisation des revenus de l'exercice (6)	4 911,65	8 006,22
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (7)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6 - 7)	**-112 033,61**	**-131 254,39**

FCPE HSBC PROFIL MODERE

Annexes

FCPE HSBC PROFIL MODERE

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.
Le Fonds est un Fonds nourricier investi en totalité au travers d'un seul OPC « HSBC MIX MODERE » catégorie de parts A, appelé Maître.

Frais de gestion

	Frais facturés	Assiette	Taux barème	Prise en charge Compartiment/Entreprise
1 et 2	**Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion**	Actif net	0,45 % TTC l'an maximum incluant les honoraires du commissaire aux comptes (0,05% TTC l'an maximum plafonné s à 1 500 € TTC l'an)	A la charge du compartiment
3	**Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)**	Actif net	1,60% TTC l'an maximum de l'actif net du FCP maître	À la charge du compartiment
4	**Commissions de mouvement**	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	-
5	**Commission de surperformance**	Actif net	Néant	-

Les frais directs seront directement imputés au compte de résultat du fonds.
Les frais de gestion ne comprennent pas les frais de transaction.

FCPE HSBC PROFIL MODERE

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Part HSBC PROFIL MODERE	Capitalisation	Capitalisation

Pour l'exercice sous revue, le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'est élevé à : 1 500,00 €.

2. Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'Actif Net au 30/12/2022
Portefeuille : 12109 HSBC PROFIL MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**32 501 271,89**	**35 640 961,87**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) (*)	2 436 276,03	2 688 574,48
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) (*)	-4 461 912,01	-6 724 039,45
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	589 187,69	1 523 492,02
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers		
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions		
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-4 567 148,07	-488 456,42
Différence d'estimation exercice N	*2 559 620,46*	*7 126 768,53*
Différence d'estimation exercice N-1	*-7 126 768,53*	*-7 615 224,95*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
Différence d'estimation exercice N		
Différence d'estimation exercice N-1		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-116 945,26	-139 260,61
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**26 380 730,27**	**32 501 271,89**

(*) La ventilation par nature des souscriptions et des rachats est donnée dans la rubrique « souscriptions et rachats » du présent rapport.

Souscriptions Rachats(*)

Souscriptions Rachats au 30/12/2022
Portefeuille : 12109 HSBC PROFIL MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	**2 436 276,03**	**2 688 574,48**
Versements de la réserve spéciale de participation	136 422,32	84 326,65
Intérêts de retard versés par l'entreprise (participation)		
Versement de l'intéressement	362 432,26	207 330,42
Intérêts de retard versés par l'entreprise (Intéressement)		
Versements volontaires	589 438,52	701 580,80
Abondements de l'entreprise	1 184 724,47	1 396 456,79
Transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	163 258,46	298 879,82
Transferts provenant d'un CET		
Transferts provenant de jours de congés non pris		
Distribution des dividendes		
Droits d'entrée à la charge de l'entreprise	*18 074,89*	*20 602,48*
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	**4 461 912,01**	**6 724 039,45**
Rachats	3 215 048,66	4 806 876,85
Transferts à destination d'un autre OPC	1 246 863,35	1 917 162,60

(*) Ces données, étant non issues de la comptabilité mais fournies par le teneur de compte, n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes.

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	1 469,67
TOTAL DES CRÉANCES		**1 469,67**
DETTES		
	Rachats à payer	302,18
	Frais de gestion fixe	10 333,24
TOTAL DES DETTES		**10 635,42**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-9 165,75**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	168 307,30210	2 436 276,03
Parts rachetées durant l'exercice	-311 846,05640	-4 461 912,01
Solde net des souscriptions/rachats	-143 538,75430	-2 025 635,98
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 932 199,47720	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION A LA CHARGE DU FONDS

	30/12/2022
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	116 775,11
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,41
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

	30/12/2022
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			26 391 772,82
	FR0007497953	HSBC MIX MODERE A	26 391 772,82
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**26 391 772,82**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-112 033,61	-131 254,39
Total	**-112 033,61**	**-131 254,39**

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-112 033,61	-131 254,39
Total	**-112 033,61**	**-131 254,39**

FCPE HSBC PROFIL MODERE

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	562 367,88	1 437 842,96
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**562 367,88**	**1 437 842,96**

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	562 367,88	1 437 842,96
Total	**562 367,88**	**1 437 842,96**

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net en EUR	37 242 979,00	37 665 189,91	35 640 961,87	32 501 271,89	26 380 730,27
Nombre de titres	2 648 019,39480	2 477 783,56710	2 334 188,42010	2 075 738,23150	1 932 199,47720
Valeur liquidative unitaire	14,064	15,201	15,269	15,657	13,653
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,41	0,52	0,43	0,69	0,29
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,05	-0,06	-0,05	-0,06	-0,05

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC MIX MODERE A	EUR	86 292,744	26 391 772,82	100,04
TOTAL FRANCE			**26 391 772,82**	**100,04**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**26 391 772,82**	**100,04**
TOTAL Organismes de placement collectif			**26 391 772,82**	**100,04**
Créances			**1 469,67**	**0,01**
Dettes			**-10 635,42**	**-0,04**
Comptes financiers			**-1 876,80**	**-0,01**
Actif net			**26 380 730,27**	**100,00**

Part HSBC PROFIL MODERE	**EUR**	**1 932 199,47720**	**13,653**	

Asset Management

SICAV de droit français
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

SICAV à 7 compartiments

Rapport annuel au 30 décembre 2022

HSBC

Sommaire

Pages

Consolidant : HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS **10**

Informations concernant les placements et la gestion **10**

Rapport d'activité **11**

Informations réglementaires **20**

Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise **22**

Certification du commissaire aux comptes **24**

Comptes Annuels **32**

Bilan Actif 33

Bilan Passif 34

Hors-Bilan 35

Compte de Résultat 36

Règles et méthodes comptables 37

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Compartiment : HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION **38**

Rapport d'activité **39**

Comptes Annuels **55**

Bilan Actif 56

Bilan Passif 57

Hors-Bilan 58

Comptes de Résultat 59

Annexes **60**

Règles et méthodes comptables 61

Evolution de l'Actif Net 65

Compléments d'information 66

Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices 77

Inventaire 79

Annexe SFDR 83

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Compartiment : HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY **91**

Rapport d'activité **92**

Comptes Annuels **107**

Bilan Actif 108

Bilan Passif 109

Hors-Bilan 110

Comptes de Résultat 111

Annexes **112**

Règles et méthodes comptables 113

Evolution de l'Actif Net 117

Compléments d'information 118

Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices 128

Inventaire 130

Annexe SFDR 134

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Compartiment : HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY **144**

Rapport d'activité **145**

Comptes Annuels **160**

Bilan Actif 161

Bilan Passif 162

Hors-Bilan 163

Comptes de Résultat 164

Annexes **165**

Règles et méthodes comptables 166

Evolution de l'Actif Net 170

Compléments d'information 171

Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices 181

Inventaire 183

Annexe SFDR 186

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Compartiment : HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND **197**

Rapport d'activité **198**

Comptes Annuels **211**

Bilan Actif 212

Bilan Passif 213

Hors-Bilan 214

Comptes de Résultat 215

Annexes **216**

Règles et méthodes comptables 217

Evolution de l'Actif Net 221

Compléments d'information 222

Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices 232

Inventaire 234

Annexe SFDR 244

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Compartiment : HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE **254**

Rapport d'activité **255**

Comptes Annuels **270**

Bilan Actif 271

Bilan Passif 272

Hors-Bilan 273

Comptes de Résultat 274

Annexes **275**

Règles et méthodes comptables 276

Evolution de l'Actif Net 280

Compléments d'information 281

Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices 288

Inventaire 289

Annexe SFDR 298

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Compartiment : HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED **308**

Rapport d'activité **309**

Comptes Annuels **325**

Bilan Actif 326

Bilan Passif 327

Hors-Bilan 328

Comptes de Résultat 329

Annexes **330**

Règles et méthodes comptables 331

Evolution de l'Actif Net 335

Compléments d'information 336

Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices 343

Inventaire 344

Annexe SFDR 350

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

Compartiment : HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC **360**

Rapport d'activité **361**

Comptes Annuels **377**

Bilan Actif 378

Bilan Passif 379

Hors-Bilan 380

Comptes de Résultat 381

Annexes **382**

Règles et méthodes comptables 383

Evolution de l'Actif Net 387

Compléments d'information 388

Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices 395

Inventaire 396

Annexe SFDR 399

Informations concernant les placements et la gestion

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

Ernst & Young et Autres

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Au premier trimestre 2022 (T1), le conflit russo-ukrainien a conduit les occidentaux à imposer progressivement des sanctions à la Russie : gel des avoirs russes et des transactions avec la banque centrale, les entreprises publiques et sur des individus, exclusion de banques russes du système de paiement SWIFT, embargo US et britannique sur le pétrole russe. Face à ces sanctions et à la riposte russe (interdiction d'exportation de biens agricoles, obligation de paiement en rouble), l'économie de l'Union européenne (UE) s'est trouvée fragilisée en raison de sa forte dépendance en énergie russe, soient environ 40% pour ses importations de gaz et de charbon, et 35% pour le pétrole. Mais cette dépendance peut être plus ou moins élevée selon les pays : par exemple les importations de gaz russe représentent près de 50% de la consommation domestique en Allemagne ou Italie, voire plus de 70% en Autriche et 90% en Finlande. La Russie occupe aussi une place majeure dans les exportations mondiales de matières premières agricoles (blé, engrais) et métallurgiques (palladium, nickel, platine). Ces événements, et les craintes liées à une escalade des sanctions ont renchéri les coûts du fret dans la région. Ils ont aussi exacerbé les tensions sur les chaines d'approvisionnement, déjà mises à mal par une nouvelle vague pandémique et des confinements en Chine. Dans ce contexte, les prix des matières premières ont continué de monter au T1 (indice CRB +10% t/t) et l'inflation a atteint les niveaux des années 1980s : 7.9% aux Etats-Unis, 7.5% en zone euro, 8.2% au Royaume-Uni. L'inflation a aussi bondi en Europe de l'est (Pologne 10.9%), en Amérique latine (Brésil 11.3%) mais est restée modérée en Asie (4.1% en Corée du sud, et seulement 0.9% en Chine). Outre les canaux de transmission liés aux échanges commerciaux, au secteur bancaire ou au climat des affaires, le renchérissement des matières premières va entraîner un choc négatif sur le pouvoir d'achat et la consommation des ménages, une remontée de l'épargne, et une baisse de l'investissement. Les répercussions économiques et financières sont particulièrement sévères pour la Russie : flambée de l'inflation (16.7% en mars), dépréciation du rouble (-11% t/t), et récession attendue à -9.7% en 2022. Depuis décembre dernier, les économies exposées à la Russie ont vu une forte détérioration de leurs prévisions de PIB pour 2022[1], avec un choc de croissance estimé à -2.0% en Allemagne (soit de 4.2% à 2.4%) ou de -1.4% en Italie (PIB révisé en baisse de 4.5% à 3.1%), comparées à un choc estimé de -0.6% pour les Etats-Unis (PIB attendu à +3.3%). Le conflit russo-ukrainien a renforcé significativement les risques de stagflation pour l'économie mondiale, ce qui complique les politiques des banques centrales, partagées entre l'urgence de stabilité des prix, et les risques de récession à moyen terme. Face à des inflations records, et aux risques de désencrage des anticipations d'inflation et de boucles prix-salaires, la Réserve fédérale américaine (Fed) s'est montrée déterminée à accélérer son cycle de hausses de taux (+250pdb au total à horizon de 2023). La Fed est d'autant plus préoccupée par son objectif de stabilité des prix que le marché de l'emploi est très dynamique : taux de chômage à 3.6% et hausse des salaires de +5.6% a/a. En revanche, la Banque d'Angleterre a opté pour plus de prudence (après trois hausses de taux depuis décembre dernier). La Banque centrale européenne (BCE) a accéléré sa marche de normalisation monétaire, avec une réduction de ses achats de titres au T2. Mais pour le reste de l'année, la BCE s'est montrée bien plus prudente que la Fed en raison des incertitudes sur l'ampleur du choc énergétique, et des réponses fiscales apportées par les gouvernements. Enfin, surtout en zone euro, la dynamique de l'emploi (taux de chômage à 6.8%, au plus bas depuis 2002) n'a pas encore conduit à des tensions salariales (salaires négociés en hausse de 1.6% a/a au T4)

[1] Consensus Bloomberg au 31/03/2022 comparé à celui au 31 décembre 2021

Pour les banquiers centraux des économies émergentes, les marges de manœuvre étaient limitées en raison des risques de dépréciations de leurs devises. Ainsi par exemple au T1, les taux directeurs ont été relevés de +275 pdb en Pologne, +150 pdb au Brésil et au Chili. En Chine, la résurgence pandémique, et les incertitudes liées au secteur immobilier continuent de peser sur la demande intérieure et la croissance du PIB en 2022 (prévue à 5.0% en 2022, contre 8.0% en 2021), ce qui a conduit la banque centrale sur la voie de l'assouplissement monétaire.

Au second trimestre 2022 (T2), l'inflation a poursuivi son accélération, avec une diffusion des pressions haussières à tous les pans de l'économie, notamment l'alimentaire et les services. L'inflation a atteint les niveaux élevés des années 1980 dans la plupart des pays développés : 8.6% aux Etats-Unis, 8.7% en Allemagne, 6.5% en France, 10.0% en Espagne, et 9.1% au Royaume-Uni. Dans les pays émergents, l'Europe de l'Est a particulièrement été très affectée par les difficultés d'approvisionnement russe, ce qui a entraîné des niveaux d'inflation records, au-dessus de 15% en Pologne, République tchèque et Hongrie. Seuls quelques pays asiatiques sont parvenus à contenir l'inflation aux alentours de 2.5% (Chine, Japon, Malaisie). La politique « zéro covid » en Chine a imposé des restrictions sanitaires drastiques, ce qui a prolongé les perturbations sur les chaînes de fabrication. Le conflit russo-ukrainien a entretenu de fortes incertitudes sur l'approvisionnement en produits de base et une forte volatilité des prix. La Russie est en effet l'un des principaux producteurs de pétrole, de gaz, de métaux et d'engrais, et, avec l'Ukraine, de blé et de maïs. Une nouvelle série de sanctions contre la Russie a renforcé les exclusions de paiement, les gels des avoirs russes, et les restrictions d'importations (notamment un embargo européen sur le charbon). L'Union Européenne (UE) a mis en place une stratégie industrielle de sécurité énergétique et économique en vue de mettre fin à sa dépendance russe, dont l'objectif consiste à diversifier les approvisionnements, mais aussi développer de nouvelles capacités de production. Enfin dans la plupart des pays développés, le second trimestre a été marqué par la réouverture des services liés aux loisirs et au tourisme. Le rattrapage post-pandémie des services combiné aux stratégies de développement industriel ont mis le marché de l'emploi sous tension, causant de fortes pénuries de mains d'œuvre et des pressions salariales. Les taux de chômage ont touché des points très bas aux Etats-Unis (3.6% de mars à juin), voire des plus bas historiques en zone euro (6.6%) ou au Royaume-Uni (3.7%). Au total, les prévisions d'inflation du consensus[2] ont continué d'augmenter, à environ 7.5% pour 2022 aux Etats-Unis et en zone euro (contre des prévisions proches de 5% en mars dernier), et elles avoisineraient 3.5% pour 2023. Face au risque d'une inflation durablement élevée, les banquiers centraux, et surtout la Réserve Fédérale américaine (Fed), ont renforcé leur détermination à relever rapidement les taux d'intérêt, quitte à peser sur la croissance. Aux Etats-Unis, la sortie de la crise pandémique a été particulièrement rapide, avec une demande solide portée par des politiques monétaires et budgétaires très expansionnistes. La Fed prévoit donc un resserrement monétaire significatif pouvant mener à une récession en vue d'ancrer les anticipations d'inflation et éviter une spirale prix-salaire. En revanche, en Europe ou dans les pays émergents, le conflit russo-ukrainien a enclenché un choc d'offre alors que la consommation des ménages n'a pas retrouvé le niveau de 2019. Le durcissement de ce conflit accroît le risque d'un arrêt complet des approvisionnements en gaz russe, et des rationnements pourraient être mis en œuvre après l'été, notamment en Allemagne ou en Italie. Mener des politiques restrictives en vue de maîtriser l'inflation risque de peser davantage sur la demande des consommateurs, notamment les plus modestes, déjà éprouvés par la cherté de l'énergie et de l'alimentaire. Les scénarios économiques continuent de prévoir une résorption progressive des déséquilibres entre l'offre et la demande, ce qui favoriserait une modération de l'inflation à moyen terme.

[2] Consensus Bloomberg au 30/06/2022

Cependant plus structurellement, le durcissement du conflit russo-ukrainien a aussi augmenté le risque de fragmentation de l'économie mondiale autour de blocs géopolitiques qui adhèrent à des normes technologiques, des monnaies de réserve et des systèmes de paiement distincts. Cette perspective, en plus des investissements nécessaires pour lutter contre le changement climatique, entraîneraient des coûts d'ajustement importants, mais aussi probablement, une inflation durablement plus élevée que celle des 20 dernières années. Dans ce contexte, les prévisions ont continué de se dégrader ce trimestre, entre risques de récession ou de stagflation, d'où des arbitrages de politique économique et monétaire complexes à mener.

Le troisième trimestre (T3) 2022 a été marqué par une inflation persistante et le durcissement des politiques monétaires. La hausse des prix alimentaires et de l'énergie s'est diffusée à l'ensemble des secteurs d'activités. L'inflation a atteint 9.1% aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. En zone euro, l'inflation a accéléré à 10.0% avec des écarts entre 23.7% en Estonie et 6.6% en France en raison des diverses mesures prises par les gouvernements face à l'envolée des prix. En Europe de l'Est, les pressions inflationnistes sont restées plus fortes (Pologne 17%), comparée au Mexique ou Brésil (8.7%), et en Asie (Corée du sud 5.6% ou Chine 2.5%). Le rattrapage de la demande post-covid, notamment dans les services, et la vigueur des investissements privés ont entraîné des tensions sur les marchés de l'emploi, des taux de chômage aux plus bas historiques (Etats-Unis 3.5% ; zone euro 6.6%) et des revalorisations salariales. Surtout suite à la crise pandémique, la participation au marché du travail aux Etats-Unis, mais aussi le nombre d'heures travaillées en Europe n'ont pas retrouvé les niveaux pre-Covid, ce qui contribue à amputer les capacités de production. La flambée des coûts de l'énergie risque de réduire le PIB potentiel avec une dégradation de la compétitivité, ce qui pourrait conduire à des délocalisations hors Europe. Aux Etats-Unis, les soutiens budgétaires ont stimulé la consommation et amené le PIB américain au-dessus de son potentiel, alimentant ainsi les pressions inflationnistes. Selon les banques centrales, le rééquilibrage de l'économie passe par une baisse de la demande, donc un resserrement monétaire rapide. Le scénario de la Banque d'Angleterre prévoit une récession de plusieurs trimestres afin de ramener l'inflation autour de 2% d'ici fin 2024. Selon les prévisions de la Réserve fédérale américaine (Fed) et de la Banque centrale européenne (BCE), il serait possible de maîtriser l'inflation sans entraîner de récession. Ainsi avec la remontée rapide des taux directeurs, le pic pourrait être atteint prochainement, mais l'inflation prendrait du temps avant de se rapprocher de la cible de 2%. La BCE anticipe que l'inflation moyenne en 2024 se situerait à 2.3% en zone euro ; le consensus des économistes[3] table sur 5.2% en 2023 et 2.1% en 2024. Selon les projections de la Fed, la cible d'inflation de 2% ne serait atteinte qu'en 2025 aux Etats-Unis. Les banquiers centraux des pays émergents ont également fortement remonté leurs taux directeurs, confrontés aux risques de dépréciations des devises face au dollar US. Au final, resserrement monétaire et hausse des prix de l'énergie entraîneront un ralentissement de l'économie mondiale. Le consensus des économistes a ainsi révisé en forte baisse les prévisions de croissance pour 2023 qui se situent à 0.7% aux Etats-Unis, 0.2% en zone euro et -0.2% au Royaume-Uni. Les pays émergents voient aussi leur croissance réduite avec des prévisions pour 2023 de 5% en Chine ou 1.2% au Mexique et 1.3% en Pologne. Du fait d'un mix énergétique dépendant des approvisionnements russes, la contraction du PIB devrait être plus significative en Allemagne (-0.4% en 2023) comparée à l'Italie (0.2%) ou la France (0.5%). Les soutiens budgétaires annoncés courant septembre pourraient en partie amortir le choc, notamment si la priorité porte sur l'amélioration de l'offre (via des incitations à l'efficacité et la transition énergétiques), plutôt que sur la demande (via des baisses de taxes de l'essence à la pompe ou un plafonnement des prix). Le pilotage des politiques monétaires et budgétaires est donc déterminant pour amortir les effets négatifs de la crise énergétique.

[3] Consensus Bloomberg au 30/09/2022

Au dernier trimestre 2022 (T4), face au choc énergétique, l'économie mondiale a mieux résisté que prévu à court terme. En Europe, les gouvernements se sont mobilisés, en prolongeant leurs soutiens budgétaires (réductions de taxes, transferts aux ménages, ou caps sur les prix du gaz et de l'électricité). Les pays de l'Union européenne (UE) ont engagé certains accords sur la politique énergétique à mener, avec entre autres des exigences de baisse de la consommation (pour éviter les ruptures de courant), de remplissage à plus de 90% des capacités de stockage de gaz, et l'introduction d'un prix plafond sur le prix. La chute des prix du gaz résulte aussi de conditions climatiques favorables, et aux importations massives de gaz liquéfié, notamment des Etats-Unis. Ainsi le scénario d'une récession sévère en Europe a été évité, ce qui aurait immanquablement pesé sur l'économie mondiale. Malgré cette résistance à court terme, les perspectives à horizon de 2023 se sont détériorées : la récession, plus ou moins modérée selon les régions, se prolongerait, ou au mieux, serait suivie d'une reprise faible. Les prévisions de PIB du consensus en 2023[4] s'établissent à +0.3% aux Etats-Unis, -0.1% en zone euro, et -0.9% au Royaume Uni. En Chine, l'activité économique s'est détériorée du fait de la politique zéro-covid, mais la réouverture annoncée en décembre devrait permettre un redémarrage rapide en 2023, et cela malgré la hausse des contaminations à court terme (croissance du PIB estimé à 4.8% en 2023 contre 3.0% en 2022). Dans l'ensemble, les perspectives économiques à horizon de 2023 ont été dégradées dans le sillage des nécessaires réductions budgétaires, des incertitudes sur les politiques monétaires et commerciales. Ainsi, avec des endettements publics records[5] (estimés en 2022 à 122% du PIB aux Etats-Unis, et 93% en zone euro), les gouvernements vont devoir réduire et cibler leur soutien fiscal. Les tensions pourraient apparaître en Europe, en raison des différentes marges budgétaires (ratios de dette sur PIB de 71% en Allemagne et 147% en Italie). Aux Etats-Unis, l'Inflation Reduction Act (dont USD 391Mds en faveur de la transition énergétique) va bénéficier aux entreprises américaines, et les partenaires commerciaux, Chine, Europe, Japon ou Corée du sud divergent sur les politiques à mener. Pour l'UE, les mesures adoptées au T4 ont porté sur un durcissement du marché du carbone et l'instauration d'une taxe carbone aux frontières. Cet environnement risque de porter les coûts de production structurellement à la hausse, d'où une inflation plus persistante qu'initialement estimé : un effet « cost-push » qui pèserait structurellement sur la demande et la croissance économique. A court terme, le choc énergétique a entraîné une accélération de l'inflation dans une majorité de pays, en zone euro (de 9.1% en août à 10.1% en novembre), mais aussi au Japon, ou au Royaume Uni. La tendance s'est cependant inversée aux Etats-Unis (8.3% en août à 7.1% en novembre), mais aussi en Chine, et dans la plupart des économies émergentes. L'inflation reste pourtant trop élevée (4.0% attendu en 2023 aux Etats-Unis, 6.0% en zone euro et 7.2% au Royaume-Uni), et ne baisserait pas suffisamment vite. Dans ce contexte, les banques centrales ont largement continué à resserrer leurs politiques monétaires pour éviter une augmentation des anticipations d'inflation qui, elles, risquent de maintenir les pressions inflationnistes dans la durée, via des spirales prix-salaires.

Panorama financier

Au premier trimestre 2022 (T1), le conflit russo-ukrainien, les sanctions contre la Russie et les resserrements monétaires des banques centrales ont entraîné de fortes turbulences sur les marchés mondiaux, avec des corrections tant sur les places obligataires (indice Bloomberg -6.0% t/t) que sur les places boursières (MSCI* World -4.6% t/t). Dans un premier temps, la flambée des prix de l'énergie a entraîné une forte aversion pour le risque : l'indice mondial des marchés actions (MSCI*) a chuté de -12% entre le 31 décembre et le 8 mars avant de rebondir par la suite. Compte-tenu de la place majeure de la Russie dans les exportations mondiales de matières premières, les prix du pétrole ont bondi (Brent +33% t/t à 107.9 USD/baril) avec un pic à 139.1 USD en séance le 7 mars (suite aux annonces d'embargo des Etats-Unis et du Royaume-Uni). La volatilité des prix était entretenue par les incertitudes liées à la demande (remontée des cas de Covid-19 et confinement en Chine), mais aussi à l'offre, selon les alternatives potentielles aux approvisionnements russes

[4] Consensus Bloomberg au 31/12/2022
[5] Estimations du FMI décembre 2022

(négociations autour des quotas de production des pays du golfe, déblocages de réserves stratégiques). Les prix du gaz naturel en Europe ont atteint des records historiques, entraînant à la hausse les prix de l'électricité, ce qui a eu des répercussions sur les prix des métaux et de l'alimentaire (indices CRB +17% t/t et +22% t/t respectivement au T1). L'envolée des prix des matières premières a tiré les anticipations d'inflation à la hausse au T1, avec un bond des points morts d'inflation à 10 ans de +23pdb à 2.83% aux Etats-Unis, et de +83pdb à 2.64% en Allemagne. Les marchés d'actions (indices MSCI*) des pays producteurs de matières premières ont plutôt bien performé au T1, notamment Brésil (+16% t/t), Mexique (+5.9% t/t), Afrique du sud (+10.3% t/t), Canada (+3.8% t/t), Royaume-Uni (+4.8% t/t) ou Norvège (8.7% t/t), comparés à ceux des pays importateurs : zone euro -9.1% t/t, Europe de l'est -8.2%, et Chine -13.9% t/t (pénalisée en plus par la vague pandémique). Au global, les places boursières mondiales ont perdu -4.6% t/t (MSCI World*), avec des sous-performances aux Etats-Unis (MSCI US* -5.2% t/t, tiré à la baisse par les valeurs de croissance, la technologie et la consommation) et sur les marchés émergents (-6.1% t/t), comparés aux marchés développés (-4.5% t/t). Sur le front des devises, les investisseurs ont privilégié les devises des pays exportateurs de matières premières, avec des variations contre dollar US (t/t) de +17% pour le réal brésilien, +3% pour le peso mexicain, ou +9% pour le rand sud-africain. Le dollar US (USD) a continué de s'apprécier face aux devises de ses partenaires (indice DXY[7] +2.8% t/t) en raison du resserrement monétaire prévu de la Fed et d'un différentiel de taux favorable, tandis que les valeurs refuges habituelles ont perdu face au dollar US (-5.4% t/t pour le yen et -1.1% t/t pour le franc suisse).
Du côté des obligations, les communications des banquiers centraux en faveur d'un durcissement des politiques monétaires et les surprises haussières sur l'inflation ont amené les marchés à intégrer plus de 200 pdb de relèvement de taux de la Fed à fin 2022, et environ 50 pdb pour la BCE. Dans ce contexte, les rendements souverains 10 ans ont oscillé entre 1.73% et 2.47% aux Etats-Unis, et bondi de -0.12% et 0.64% en Allemagne, pour terminer à respectivement 2.34% et 0.55% fin mars. Le mouvement de tensions des rendements 10 ans n'a épargné aucuns marchés, avec +78 pdb à 0.98% en France et +87pdb à 2.04% en Italie et 1.44% en Espagne. Les marchés de crédit ont également été malmenés au T1, notamment en Europe, avec de forts élargissements des « spreads » (écarts de taux) dans un premier temps, puis de légers resserrements à partir de la mi-mars, et une sous-performance des obligations les plus risquées.

Au second trimestre 2022 (T2), les marchés financiers sont demeurés extrêmement volatils avec une forte chute des marchés obligataires et boursiers (MSCI* World -13.5%, en variation trimestrielle t/t), dont une légère surperformance des marchés des pays émergents (MSCI* EM -8.0% t/t) comparés aux pays développés (MSCI* DM -14.2% t/t). La crise russo-ukrainienne mais aussi les risques de récession ont exacerbé la volatilité des prix de l'énergie qui ont terminé fin juin en hausse de +6% t/t pour le pétrole Brent +6% à 115 USD/baril et +14% t/t pour le gaz européen à 143 EUR/MWh. La dégradation des perspectives de croissance, l'accélération de l'inflation et les resserrements monétaires ont entraîné une forte aversion pour le risque qui a bénéficié à la devise américaine (indice DXY[6]+6.5% t/t). Les banquiers centraux ont accéléré les normalisations monétaires partout dans le monde, sauf en Chine, au Japon et en Russie. Ainsi la Réserve Fédérale (Fed) a frappé fort, avec une hausse de 75 pdb de ses taux (une première depuis 1994) à 1.50%-1.75%, et la perspective d'atteindre des niveaux restrictifs pour l'économie américaine, soient entre 3.50% et 4% d'ici 2023. L'accélération des resserrements monétaires s'est généralisée globalement, notamment au Royaume-Uni, en Suisse, Norvège et Suède. Dans les pays émergents, les taux directeurs ont atteint entre 6% et 7% (Hongrie, Pologne, République tchèque), voire 9% au Chili, ou plus de 13% au Brésil. La Banque centrale européenne (BCE) a franchi le pas d'un arrêt de son programme d'achats nets de titres dès fin juin. La BCE a aussi communiqué son intention de démarrer le cycle de hausses de ses taux directeurs en juillet (+25 pdb), avec un relèvement encore plus fort en septembre si les perspectives d'inflation ne s'amélioraient pas. Le renforcement des anticipations de hausses de taux a entraîné une envolée des rendements des obligations

[6] L'indice DXY USD est une mesure de la valeur du dollar US contre 6 devises : l'euro, le franc Suisse, le yen japonais, le dollar canadien, la livre sterling et la couronne suédoise

souveraines, et un écartement des spreads de crédit. Aux Etats-Unis, les rendements treasuries ont augmenté de 68 pdb, à 3.0%, après avoir touché un pic proche de 3.50% mi-juin. Les marchés obligataires de la zone euro ont été particulièrement affectés par la perspective d'une normalisation monétaire à marche forcée, et par les incertitudes liées au plan anti-crise de la BCE visant à gérer les dislocations de taux de la région. La BCE mène en effet une politique monétaire unique pour 19 pays qui ne sont pas dotés d'une politique budgétaire commune, et ont des endettements publics entre 60% du PIB (Pays-Bas, Irlande) et 150% (Italie), voire 200% en Grèce. Sans solidarité budgétaire, la normalisation monétaire en cours de la BCE a cristallisé les risques sur la crédibilité des gouvernements à réduire leur endettement. Ainsi notamment entre les obligations allemandes et italiennes, l'écart des rendements 10 ans a atteint un plus haut récent proche de 250 pdb au T2. Contrairement aux attentes des investisseurs, la BCE n'a en effet pas précisé les détails de son plan anti-crise dans sa communication de juin, d'où une forte volatilité des marchés qui a nécessité une réunion d'urgence. Celle-ci s'est conclue par l'engagement d'un plan détaillé à présenter en juillet. Au total, le rendement 10 ans des obligations italiennes a atteint 4.16%, avant de se replier fin juin à 3.26% (soient +123 pdb au T2). Le rendement 10 ans du Bund allemand a gagné +79 pdb au T2, à 1.33% fin juin, après avoir touché un plus haut depuis 2013, à 1.77%.

Au troisième trimestre (T3) 2022, la glissade des marchés financiers s'est poursuivie, entrecoupée de périodes de rebonds. Mais au final, l'inquiétude a dominé sur fonds de risques de pénurie de gaz russe, d'accélération de l'inflation et de resserrement monétaire généralisé. Entre risques de récession et risques de pénurie d'énergie, les prix des matières premières sont restés très volatils : le prix du baril de pétrole Brent (-23% t/t au T3) a oscillé entre 84 USD et 113 USD, et le prix du gaz européen (+14% t/t au T3) a varié entre 147 EUR/MWh et 311 EUR/MWh. Les bourses mondiales (indice MSCI* World) ont chuté de -4.7% en variation trimestrielle (t/t), avec une sous-performance des pays émergents (MSCI EM* -8% t/t) comparée aux pays développés (MSCI DM* -4.3% t/t). Le resserrement monétaire rapide de la Réserve fédérale américaine (Fed) et le ralentissement du secteur technologique ont pesé sur la bourse américaine (MSCI* -4.7% t/t au T3). En Europe, les risques de faillites suite à la flambée des factures d'énergie et à la forte remontée des taux ont entraîné une baisse de l'indice Euro Stoxx 600 (-4.8% t/t). Les bourses britanniques et japonaises ont mieux résisté, avec des baisses, respectivement de -2.9% t/t et -1.5% t/t au T3. Les places émergentes ont évolué en ordre dispersé. Les bourses asiatiques (indices MSCI*) ont été particulièrement malmenées, notamment la Chine (-21% t/t) en raison des difficultés du secteur immobilier et des restrictions sanitaires, mais aussi la Corée du sud et Taiwan. A l'opposé, certaines places émergentes ont bondi, ainsi l'Inde (+10% t/t), le Brésil (+12.4% t/t) et la Turquie (+29.2% t/t). Ces marchés offrent une alternative à l'Asie, du fait de perspectives de développement attrayant en termes de coûts et de capacités de production. Les marchés obligataires ont été pénalisés par la forte remontée des attentes de resserrement monétaire, après un début de trimestre plutôt porté par les anticipations d'un « pivot » ou revirement dû aux risques de récession. Au T3, la Fed a pourtant continué de remonter ses taux fed funds à 3.0% et 3.25%, avec deux relèvements de 75pdb. Aux Etats-Unis, le rendement des obligations souveraines 10 ans a progressé de +82pdb à 3.83%. Lors de la réunion des banquiers centraux à Jackson Hole fin août, le président de la Fed a appelé à ne pas reproduire les erreurs du passé : lors du choc pétrolier des années 70, l'assouplissement monétaire prématuré de la Fed avait en effet entraîné un emballement de l'inflation long à maîtriser par la suite. Du côté des devises, les différentiels de taux favorables aux Etats-Unis ont continué de pousser le dollar US à la hausse (indice DXY [6] +7% t /t), et cela malgré les mouvements généralisés des banquiers centraux. La Banque Centrale Européenne (BCE) a ainsi relevé ses taux directeurs deux fois au T3 +50pdb en juillet +75pdb en septembre. Dans cet environnement, les rendements des obligations souveraines ont bondi, avec un mouvement plus significatif sur la partie courte de la courbe des taux. Les rendements 10 ans ont grimpé de +77pdb à 2.11% pour le Bund allemand, +80pdb à 2.72% pour l'OAT français, enfin surtout +125pdb à 4.51% pour le BTP italien, et +123pdb à 4.83% pour son équivalent grec. Avec la fin de la politique de taux négatifs en place depuis 2014, la BCE a introduit un outil anti-fragmentation, le TPI (Transmission Protection Instrument), qui vise à empêcher un resserrement des conditions financières pour des raisons non justifiées par les

fondamentaux. Sur les marchés du crédit obligataire, les facteurs techniques ont dominé avec une forte baisse des émissions de titres sur les segments risqués (High Yield), ce qui a contribué à leur surperformance relative aux segments les moins risqués (Investment Grade). Les obligations Investment Grade ont aussi été pénalisées par les normalisations des bilans des banquiers centraux, notamment l'arrêt des achats nets de la BCE à partir du 1er juillet.

Au quatrième trimestre (T4) 2022, la chute des prix du gaz à des plus bas niveaux depuis la crise russo-ukrainienne a entraîné un regain d'optimisme sur les marchés. Les indices boursiers (indice MSCI* World +7.6% en variation trimestrielle t/t) a rebondi, sans pour autant effacer les pertes sur l'année (indice MSCI* World -15.6% en variation annuelle a/a). En 2022, les bourses américaines (MSCI US -19.5% a/a) et chinoises (MSCI Chine -20.6% a/a) ont sous-performé les autres régions du fait des chutes des secteurs cycliques et des valeurs technologiques. A contre-tendance, les indices boursiers (MSCI) du Royaume-Uni (+7.2% a/a), du Brésil (+8.6% a/a) et de l'Inde (+3% a/a) sont parvenus à progresser en 2022, en partie lié aux développements politiques. Dans un contexte de repli des prix énergétiques, les marchés du crédit ont suivi les marchés d'actions, avec un rebond au T4 qui n'efface pas cependant les baisses sur un an. Les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) aux Etats-Unis et en Europe ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG), du fait d'une baisse des volumes d'émissions comparée à 2021. Les banques centrales des pays émergents et développés ont poursuivi leur cycle de normalisation monétaire. Les principales surprises sont venues de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Banque du Japon (BoJ). La Réserve fédérale américaine (Fed) a, quant à elle, annoncé un guidage des anticipations de hausses (taux Fed Funds pour fin 2023 à 5.125%) conforme aux attentes du marché. Ainsi aux Etats-Unis, le rendement 10 ans des obligations a faiblement monté (+5pb aux Etats-Unis, à 3.87%), comparé à ceux observés en Europe et au Japon : +46pb à 2.57% pour le 10 ans Bund allemand, suivi par les obligations françaises (+40pb à 3.12%), italiennes (+20pb à 4.72%) et japonaises (+18bp à 0.42%). En effet, la BCE a dû rattraper son retard par rapport à la Fed. Après des relèvements de son taux de son dépôt (+75pb en octobre et +50pb en décembre à 2%), la BCE a ouvert la porte à de nouvelles hausses en 2023. La BCE a aussi annoncé un Quantitative Tightening, avec un rythme de réduction de 15Mds€ par mois pour son programme régulier (Asset Purchase Programme) à partir de mars. Au Japon, la banque centrale a modifié sa politique de contrôle de la courbe des taux, en augmentant la fourchette de fluctuations des rendements 10 ans entre -0.5% et +0.5% (contre-0.25%/+0.25% depuis mars 2021). En conséquence au T4, le yen et l'euro ont progressé de 10% t/t contre le dollar US, mais aussi le franc suisse (+7% t/t) dans le sillage du resserrement monétaire de la Banque nationale suisse.

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales
Source : données Bloomberg au 31//12/2022

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation UCITS concernant la gestion de fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France) à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2022

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2022 représentent une population de 319 personnes en moyenne sur l'année avec 309 personnes à fin 2022. A fin décembre 2022, 38 personnes sont identifiées comme « Preneurs de risques » tels que définis dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France) et dont le temps est réparti sur l'ensemble des portefeuilles gérés.

Le détail des rémunérations du personnel ayant une incidence sur le profil de risque concerne :

- Les membres du comité exécutif,
- Les responsables des pôles de gestion et du trading
- Les responsables des ventes, produits et du marketing,
- Les responsables des fonctions de contrôle et des fonctions de support.

HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (France)	2022				
	Rémunération fixe versée en 2022	Rémunération variable versée en mars 2022 (au titre de la performance 2021) + rémunérations variables différées acquises en 2022	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	total €
Ensemble des collorateurs AMFR y compris détachés in et succursales (hors détachés out)	27 757 197	12 094 274	10 411 411	1 682 863	39 851 471
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (46 collaborateurs)**	7 151 069	5 173 687	3 620 707	1 552 981	12 324 756
Dont cadres supérieurs (15 collaborateurs)**	2 435 729	1 521 288	972 472	548 815	3 957 017

(*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2022 ainsi que le cash différé indexé payé en 2022.
(**) Prend en compte les personnes mises à disposition ou affectées au prorata du temps de présence dans l'entreprise

La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2022 par les collaborateurs..

Informations réglementaires

Rapport sur le suivi des risques

Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion du fonds n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture de la SICAV	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable. Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best exécution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire de la SICAV.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr

Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr

Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet : www.assetmanagement.hsbc.fr

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du Fonds.

Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise
(article L225-37 du code de commerce)

Modalités d'exercice de la Direction Générale

Conformément aux dispositions de l'article L225-51-1 du code de commerce, nous vous précisons que le Conseil d'Administration a opté pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général.
Monsieur Patrick JALLOT, exerce les fonctions de Président du Conseil d'Administration et Madame Bénédicte MOUGEOT celles de Directeur général de la SICAV. Aucune restriction n'a été apportée à ses pouvoirs par le Conseil d'Administration.

Liste des fonctions et mandats exercés au cours de l'exercice (article L225-37-4 du Code de commerce)

Vous trouverez ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toute autre société par les mandataires sociaux au cours de l'exercice clos :

Nom	Mandats et Fonctions au 31 décembre 2022
Patrick JALLOT	• Président et administrateur de la SICAV HSBC Responsible Investment Funds • Administrateur de la SICAV French Government Bonds
Bénédicte MOUGEOT	• Directeur général de la SICAV HSBC Responsible Investment Funds
Céline BOUE	• Administrateur représentant de HSBC Assurances Vie (France) dans la SICAV HSBC Responsible Investment Funds • Administrateur représentant de HSBC Assurances Vie (France) dans NOVI 1 Fonds Nouvel Investissement 1 • Administrateur représentant de HSBC Assurances Vie (France) dans NOVI 2 Fonds Nouvel Investissement 2 •Membre consultatif de l'IRC de la SICAV NEIF III
Vanessa SICH	• Administrateur de la SICAV HSBC Responsible Investment Funds • Administrateur de la SICAV HSBC French Government Bonds
Olivier GAVAL	• Président et administrateur de la SICAV HSBC French Government Bonds • Administrateur de la SICAV HSBC Responsible Investment Funds
Marine de BAZELAIRE	• Administrateur de la SICAV HSBC Responsible Investment Funds • Président du comité des fondateurs de la Fondation Egalités des Chances • Membre du conseil d'administration de Friendship France Association • Membre du Groupe de travail du TNFD • Membre du Global Canopy Aligned Accountability Working Group • Membre du WEF - Global Future Councils 2020-2022 • Professeur à Sciences Po

Conventions visées à l'article L225-37-4 alinéa 2° du code de commerce

Il s'agit des conventions intervenues, directement ou par personnes interposées, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

A cet égard, nous vous précisons qu'aucune convention relevant de cet article n'a été conclue au cours de l'exercice.

Délégations accordées au Conseil d'Administration

Délégations dans le domaine des augmentations de capital (articles L225-129-1 et L225-129-2 du code de commerce) : Non applicable.

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

HSBC Responsible Investment Funds

Exercice clos le 30 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la SICAV HSBC Responsible Investment Funds,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif HSBC Responsible Investment Funds constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

- **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

YOUSSEF BOUJANOUI
Digitally signed by YOUSSEF BOUJANOUI
DN: cn=YOUSSEF BOUJANOUI, c=FR, o=EY et ASSOCIES, ou=0002 817723687, email=youssef.boujanoui@fr.ey.com
Date: 2023.03.30 19:55:56 +02'00'

Youssef Boujanoui

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

HSBC Responsible Investment Funds

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2022

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

A l'Assemblée Générale de la SICAV HSBC Responsible Investment Funds,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris-La Défense, le 30 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

YOUSSEF BOUJANOUI

Digitally signed by YOUSSEF BOUJANOUI
DN: cn=YOUSSEF BOUJANOUI, c=FR, o=EY et ASSOCIES, ou=0002 817723687, email=youssef.boujanoui@fr.ey.com
Date: 2023.03.30 19:56:44 +02'00'

Youssef Boujanoui

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

HSBC Responsible Investment Funds

Assemblée générale du 14 avril 2023

Communication du commissaire aux comptes
faite en application de l'article L. 823-12 du Code de commerce

A l'Assemblée Générale de la SICAV HSBC Responsible Investment Funds,

En application de la loi, nous vous signalons que contrairement aux mentions figurant dans le prospectus des compartiments SRI EURO BOND, SRI EUROLAND et SRI GLOBAL EQUITY de la SICAV HSBC Responsible Investment Funds, des intérêts courus ont été comptabilisés pour les instruments financiers de ces compartiments, conformément aux règles et méthodes comptables décrites dans les comptes, et non selon la méthode du coupon encaissé.

Paris-La Défense, le 31 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Youssef Boujanoui

S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

Comptes Annuels

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/12/2022
Portefeuille : HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**2 537 059 862,53**	**2 770 178 134,82**
OPC MAÎTRE		
Actions et valeurs assimilées	**2 216 802 686,04**	**2 388 388 732,33**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 216 802 686,04	2 388 388 732,33
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	**300 947 507,27**	**364 227 359,05**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	300 947 507,27	364 227 359,05
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**17 750 321,72**	**17 128 633,44**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	17 750 321,72	17 128 633,44
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**1 559 347,50**	**433 410,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 559 347,50	433 410,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**2 986 333,24**	**1 777 987,46**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	2 986 333,24	1 777 987,46
COMPTES FINANCIERS	**41 642 091,22**	**27 718 060,92**
Liquidités	41 642 091,22	27 718 060,92
TOTAL DE L'ACTIF	**2 581 688 286,99**	**2 799 674 183,20**

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/12/2022
Portefeuille : HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 540 916 283,00	2 636 476 666,05
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	339,94	86,07
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	7 943 682,78	141 903 688,13
Résultat de l'exercice (a,b)	28 097 850,14	15 962 663,56
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**2 576 958 155,86**	**2 794 343 103,81**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**1 559 347,50**	**433 410,00**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 559 347,50	433 410,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 559 347,50	433 410,00
Autres opérations		
DETTES	**2 790 407,51**	**3 031 583,66**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	2 790 407,51	3 031 583,66
COMPTES FINANCIERS	**380 376,12**	**1 866 085,73**
Concours bancaires courants	380 376,12	1 866 085,73
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**2 581 688 286,99**	**2 799 674 183,20**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0323	2 213 820,00	
EURO BOBL 0322		3 331 000,00
EURO BOBL 0323	2 199 250,00	
FGBL BUND 10A 0322		2 227 810,00
FGBL BUND 10A 0323	6 779 430,00	
XEUR FGBX BUX 0322		6 615 680,00
XEUR FGBX BUX 0323	4 057 200,00	
EURO STOXX 50 0323	11 052 200,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0322		4 373 250,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 30/12/2022
Portefeuille : HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	67 180,72	6,36
Produits sur actions et valeurs assimilées	50 986 353,02	40 420 411,64
Produits sur obligations et valeurs assimilées	5 322 416,33	5 486 904,41
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**56 375 950,07**	**45 907 322,41**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	191 967,34	309 160,40
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**191 967,34**	**309 160,40**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**56 183 982,73**	**45 598 162,01**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	28 272 820,06	26 401 648,20
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**27 911 162,67**	**19 196 513,81**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	186 687,47	-3 233 850,25
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**28 097 850,14**	**15 962 663,56**

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est le suivant :

Intérêts encaissés : HRIF–EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION / HRIF-SRI MODERATE / HRIF-SRI BALANCED / HRIF-SRI DYNAMIC

Intérêts courus : HRIF-SRI EURO BOND / HRIF-SRI EUROLAND / HRIF-SRI GLOBAL EQUITY

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en Euro.

La SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS est constitué de 7 compartiments :

- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED
- HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

En l'absence de détention inter compartiments, aucun retraitement n'a été réalisé à l'actif et au passif.

- Règles et méthodes comptables (*)

- Compléments d'information (*)

Méthodes de conversion des devises retenues pour l’agrégation des comptes

Les comptes, dont la devise de référence n’est pas l’euro, ont été convertis avec les cours des devises au jour de l’évaluation.

Méthode d’agrégation des comptes

En l'absence d'opérations réciproques, les comptes consolidés résultent d'une simple agrégation des comptes individuels de chaque compartiment.
Ainsi, les comptes de même nature ont été cumulés les uns avec les autres.

Particularités

Les comptes annuels du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUND-SRI GLOBAL EQUITY sont établis en date du 29/12/2022.

(*) Se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Compartiment :

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Rapport d'activité

Politique de gestion

Après trois années d'appréciation forte, +34.4% en 2019, +22% en 2020, et +14.8% en 2021, le portefeuille recule de -22.2% en 2022. En comparaison avec l'indice MSCI Europe, la stratégie a surperformé en 2019 et 2020. 2021 et 2022 sont marquées par une sous-performance des valeurs de la transition énergétique, relativement de -6.4% en 2021 et de -10,9% en 2022, ceci par rapport à l'indice de référence de la stratégie.

Analyse macroéconomique et thématique

L'année 2022 a été difficile pour les actions mondiales, et plus généralement pour les actifs à risque. Le S&P500 s'est replié de 19,0% ; l'Eurostoxx 600 a connu un recul de 11,8% ; le Nikkei 225 a perdu de 11,0% et l'indice MSCI Emerging Markets est en retrait de 22,5%. Cette évolution s'inscrit dans le contexte du changement de paradigme d'investissement qu'a constitué l'environnement de hausse des taux d'intérêt.
Les phénomènes qui avaient marqué la fin de l'année 2021 se sont amplifiés en 2022. Les disruptions dans les chaînes mondiales d'approvisionnement, depuis les retards logistiques jusqu'aux pénuries de semi-conducteurs ont entrainé de fortes tensions, et alimenté la résurgence de l'inflation, qui a surpris par son ampleur, et qui s'est diffusée à toute l'économie en 2022. Le déclenchement du conflit entre la Russie et l'Ukraine à la fin du mois de février 2022 a accentué la tendance, et alimenté la volatilité des marchés. Les marchés des matières premières subissent des hausses historiques, rarement observées depuis les années 2000. L'arrêt dans l'approvisionnement du gaz russe en Europe ont provoqué des craintes de rupture en alimentation énergétique pour industriels et les particuliers.
Depuis deux ans, les entreprises doivent s'habituer à un contexte de fortes incertitudes. En 2022, elles ont non seulement dû s'adapter à un environnement difficile du côté de l'offre, mais aussi faire face au ralentissement de l'économie mondiale. Dans ce contexte, certaines entreprises ont commencé à réduire leurs effectifs et à préserver leur trésorerie en freinant les dépenses d'investissement industriel et les budgets consacrés à la croissance externe. L'enjeu pour les entreprises a été aussi de pouvoir répercuter ces hausses de prix sur le consommateur, cette capacité est inégale selon les secteurs et la position concurrentielle des acteurs. Les sociétés qui rencontrent des difficultés à protéger leurs marges sont sanctionnées par les investisseurs, inquiets de ce phénomène.
La hausse de l'inflation a été généralisée, le CPI américain est propulsé de 1.30% en décembre 2021 à un pic de 8.2% fin août 2022. Ce phénomène est mondial. Les banques centrales n'ont d'autres choix que d'annoncer des hausses de taux directeurs pour tenter d'enrayer cette tendance. La banque centrale américaine a procédé à sept hausses de son taux directeur le portant de 0.25% en début d'année à 4.5% en décembre soit le plus haut niveau depuis 2008. Hausse des taux, inflation constituent désormais autant de menaces pour l'activité des entreprises ou bien le pouvoir d'achat des consommateurs. Au final, le rebond de la croissance mondiale post covid est stoppé. En 2023, certaines zones pourraient connaitre des épisodes de récession.
Les entreprises cotées affichent toujours des bénéfices en progression. Les résultats trimestriels du 3ème trimestre ont affiché une certaine résilience, plus sur l'activité que sur les niveaux de marge. Néanmoins les investisseurs et les marchés financiers demeurent dans l'incertitude quant à l'ampleur de la récession en 2023.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Sur le plan de la transition énergétique, l'année 2022 marque un renforcement des tendances, des progrès importants dans les énergies renouvelables et une série de développements politiques majeurs pour le climat. Le rapport du GIEC de février 2022, indique que l'étendue et l'ampleur des impacts du changement climatique sont plus importants que ceux estimés dans les évaluations précédentes. Les tensions dans l'approvisionnement énergétique ont par ailleurs conduit les états à recourir à l'usage d'énergies fortement carbonées, comme celles des centrales à charbon.
L'une des conséquences inattendues de la guerre menée par la Russie en Ukraine est qu'elle a galvanisé les efforts de l'Union européenne pour s'affranchir de sa dépendance au gaz naturel russe, et accéléré les plans en matière d'énergies renouvelables. Cette initiative, formalisée à travers le plan d'action REPowerEU, fixe un objectif plus ambitieux en matière d'énergies renouvelables à l'horizon 2030, prévoyant des objectifs spécifiques pour l'énergie solaire, une accélération des efforts d'efficacité énergétique, le doublement du rythme de déploiement des pompes à chaleur et l'élimination des contraintes administratives sur la construction des parcs d'éoliennes. Aux États-Unis, le Président Joe Biden a promulgué un programme historique d'investissement fédéral visant à lutter contre le changement climatique. La loi de réduction de l'inflation (Inflation Reduction Act, IRA) consacre 391 milliards de dollars à une série d'investissements destinés à encourager l'énergie propre et la production industrielle non polluante. L'accélération du rythme du développement des énergies renouvelables va de pair avec une baisse des dépenses énergétiques dans la mesure où le coût de l'énergie solaire et éolienne est en moyenne 40% plus faible que celui de l'électricité produite à partir du charbon et du gaz. Les événements de cette année ont mis en lumière l'exercice d'équilibre délicat nécessaire pour parvenir à une énergie sûre, abordable et décarbonée. Le consensus politique selon lequel la solution au problème énergétique consiste à redoubler d'efforts pour assurer la transition vers les énergies renouvelables nous paraît encourageant.

Performance des fonds et décisions

L'environnement de hausse des taux d'intérêt a exercé une pression particulièrement forte sur les actions thématiques et à duration longue du compartiment HRIF - Europe Equity Green Transition. Notre stratégie thématique exposée à la croissance verte, a pâti d'un positionnement sur les valeurs de croissance. Logiquement, les valeurs de croissance, sont pénalisées par les remontées des taux d'intérêts qui impactent négativement la valeur des actualisée des futurs profits. Une des valeurs de notre portefeuille particulièrement affectée par ce phénomène est Tomra Systems (-55%). Paradoxalement, l'année 2022 se clôture avec l'annonce du projet par l'union européenne d'amener ses états membres à collecter et recycler au minimum 90% des bouteilles de boisson plastiques d'ici 2029, ce qui ne pourra être réalisé sans la généralisation des systèmes de collecte, marché sur lequel Tomra est déjà leader, et dont il devrait profiter significativement.
La stratégie du compartiment investit en grande partie dans des secteurs tels que l'Industrie, les valeurs technologiques, les Matériaux de construction et les Services aux collectivités. Le secteur de la Technologie chute de -27.5%, particulièrement exposé à la dépréciation des ratios de valorisation compte tenu de son profil de forte croissance, et des risques géopolitiques liés aux tensions entre la Chine et les Etats-Unis. Les valeurs industrielles qui représentent le premier secteur en poids de la stratégie se replient de 18%, victimes de la hausse des prix de l'énergie et des matières premières et du ralentissement anticipé de la demande.
L'allocation sectorielle du compartiment explique près de la moitié de la différence de performance avec notre indice de référence. Ainsi, depuis le début d'année, les marchés financiers ont privilégié les énergies fossiles (+32%) ou les valeurs financières (-2,8%), secteurs sur lesquels la stratégie climat est structurellement sous-exposée. Dans une large mesure, ces secteurs offrent des opportunités d'investissement limitées pour le compartiment puisqu'ils n'intègrent que peu de solutions aux changements climatiques et/ou ne répondent pas à nos critères ESG.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

La thématique ESG a sous performé en 2022, comme l'indique les performances respectives de l'indice MSCI Europe ESG leader -16.2%, et de notre premier quartile ESG -13.2%, en retrait par rapport à notre indice de référence -9.9%. Ainsi l'allocation « best in class » de notre stratégie climat a généré une sous performance relative de -1%.
Une analyse thématique de la performance souligne la sous-performance de la plupart des éco-secteurs de la transition énergétique et écologique. Les bâtiments verts reculent de -25%, l'économie circulaire recule de -23.1%, l'efficacité énergétique de -22.5%. Les énergies renouvelables -14.6% ont dû faire face aux problèmes rencontrés dans les chaines d'approvisionnement et au conflit en Ukraine, les incertitudes sur le plafonnement des prix de l'électricité et les niveaux de taxation des surprofits.
Alors que la rénovation des bâtiments sur le plan énergétique devient une priorité, les valeurs des matériaux de construction ont paradoxalement contribué négativement à la performance relative. Les sous performances de Kingspan, panneaux isolants, Sika, additifs d'isolation et Saint Gobain (bâtiment vert, matériaux de construction) se retrouvent parmi les principaux détracteurs.
Parmi les contributeurs positifs, Biffa Plc (+11.3%), société britannique de gestion des déchets, a fait l'objet d'une offre de rachat de la part d'Energy Capital Partners avec une prime de 37% sur le cours de bourse. Le marché a perçu la pertinence des acquisitions du groupe familial D'Ieteren (+4.5%) dans le domaine de la réparation et des pièces détachées des machines professionnelles et des véhicules particuliers. Certaines sociétés productrices d'Energies renouvelables, comme EDPR (-6%) ont résisté du fait de leur présence aux Etats-Unis et en Amérique Latine.
Le portefeuille a bénéficié de flux positifs, soit 19,4 millions d'euros depuis le début de l'année.
Les transactions réalisées ont visé à protéger la performance du portefeuille, en accentuant les sociétés présentes dans les activités de service, que nous considérons moins sensibles aux tensions actuelles sur l'inflation. D'où les achats d'Eurofins Scientific (diagnostiques environnementaux, Bravida (services environnementaux en Suède). Des valeurs industrielles liées à l'efficience énergétique des bâtiments (Belimo) et aux pompes à chaleur (Nibe) devraient profiter des plans de relance tel que rePower EU. Nous avons également cherché à renforcer le poids des énergies renouvelables (Acciona, Encavis). Des valeurs cycliques comme Covestro ont été cédées ou allégées (Veolia).

Perspectives

Les données récentes semblent indiquer que l'on commence à assister à un ralentissement de la hausse de l'inflation aux États-Unis et en Europe. Les banques centrales pourraient donc trouver une raison de ralentir le rythme des hausses des taux, voire de commencer à les baisser. Toutefois, les perspectives d'inflation restent très incertaines pour 2023. Le retournement des dynamiques inflationnistes pourrait prendre du temps à se cristalliser. Il est difficile de prédire si la politique de resserrement monétaire aboutira à un atterrissage en douceur ou brutal pour les grandes économies. Malgré ces incertitudes, il est possible pour l'année à venir d'identifier un certain nombre de facteurs positifs pour les actions, en particulier pour notre stratégie.

- Réouverture de la Chine : la Chine a annoncé que l'ensemble des grandes restrictions liées à la pandémie de COVID-19 seraient levées le 8 janvier 2023. Cette annonce devrait stimuler la demande mondiale et fluidifier certains goulets d'étranglement au niveau de la production.
- Relocalisation : l'un des grands enseignements de la crise des deux dernières années est qu'il est nécessaire de créer des chaînes d'approvisionnement plus sûres et plus localisées dans une série de secteurs d'activité tels que les énergies renouvelables ou les semi-conducteurs. Cette évolution crée une nouvelle demande liée à la création de hubs industriels et de technologies d'automatisation.
- Politique sur l'énergie propre : les effets des investissements induits par le plan d'action REPowerEU et l'IRA devraient commencer à se faire ressentir à partir du second semestre 2023.
- Réinitialisation des valorisations : la très forte dévalorisation observée cette année a ouvert des perspectives de rendement attrayantes pour les actions. De fait, le PER à 12 mois de l'indice MSCI Europe se situe désormais en deçà de sa moyenne sur 10 ans.

- Accélération de la crise climatique : Les effets du réchauffement climatique se font plus extrêmes et plus précoces, alors que le retard entre les engagements pris à la cop 21 et les réalisations se creuse. Les états sont désormais entrés dans une phase d'action, augmentant la pression sur les agents économiques malgré un manque de flexibilité budgétaire.

Au moment de conclure cette revue annuelle, il importe de rappeler l'ambition de notre stratégie Transition Energétique pour les actions européennes : il s'agit d'investir dans les entreprises qui sont positionnées pour tirer parti de la croissance structurelle des solutions de décarbonation.
La transition énergétique va s'inscrire sur plusieurs décennies, et les entreprises qui proposent les solutions à ce défi sont donc appelées à connaître une croissance à long terme. Ainsi, notre compartiment affiche naturellement un profil de croissance des résultats plus élevé qu'un indice générique d'actions européennes.
Les critères ESG de gestion du compartiment, à savoir, l'exposition aux sociétés dont une part significative des revenues est arrimée à la transition énergétique, l'exclusion des sociétés dont le score ESG est faible (quatrième quartile par secteurs), la préférence pour les sociétés affichant des émissions de carbone évitées significatives (selon la base de données Carbon4Finance), la préférence pour les sociétés intégrant une trajectoire climat, et une bonne gouvernance, créent des barrières à l'entrée élevées pour les candidats à la stratégie et confèrent une forte intégrité à notre processus d'investissement. Nous sélectionnons avec soin les entreprises qui présentent ces critères qualitatifs et qui affichent en moyenne un effet de levier faible.
La part active du compartiment est de près de 90%, ce qui témoigne du fait que les opportunités liées aux changements climatiques, sociétés de croissance et de qualité qui contribuent activement à la transition énergétique ne sont pas prédominantes dans indices généralistes. Rappelons que la stratégie présente des biais sectoriels significatifs et une tracking-error élevée, qui justifie selon nous que la performance doit être évaluée sur le moyen terme.
Les perspectives de long terme de la stratégie sont inchangées voire renforcées avec des opportunités de croissance forte liées à chacun des éco secteurs de notre taxonomie climat. Les objectifs de décarbonisation sont renforcés par les différents plans de relance et les « green capex » déployés par les sociétés dans leur volonté de mettre en place les stratégies « net zéro » qui leur permettront de réduire leurs émissions nettes de CO2 d'ici 2050. Plus que jamais, les états doivent favoriser les économies d'énergie en accélérant les plans de rénovation énergétique. L'électrification se généralise au détriment des énergies fossiles et notamment du gaz. Ces éléments vont continuer de soutenir pour longtemps les valeurs de notre thématique. Il convient de souligner que si les plans comme le RePower EU et l'IRA ont été votés, leur application se fera en 2023. Les évolutions règlementaires en faveur de l'économie circulaire vont contribuer à une rationalisation de l'utilisation des matériaux et des besoins d'énergie.
Le portefeuille est construit de manière à tirer parti de la croissance inhérente au développement des activités dites vertes qui permettent la transition vers une économie bas-carbone. La stratégie privilégie les valeurs de qualité exposées à la croissance verte, et à prix raisonné, en mettant l'accent sur les acteurs qui prennent en compte de façon cohérente l'ensemble des critères de durabilité dans leur stratégie.

Performances

A la clôture de l'exercice, le compartiment affiche une performance de -22.32% pour l'action AC, de -22.33% pour l'action AD (coupons réinvestis), de -21.73% pour l'action IC, de -21.40% pour l'action K C-D (coupons réinvestis), de -21.15% pour l'action ZC et de -21,74% pour l'action BC. Les actions SC et ID (coupons réinvestis) sont inactives.

A titre de comparaison, l'indicateur de référence « pour information » affiche une performance de -9.88%.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs du compartiment de la SICAV.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Informations sur les revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H Annexe III du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le compartiment est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a et b du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 82,98%.

Evénements intervenus sur le compartiment pendant l'exercice et à venir

➢ **Le 10 février 2022**

Actualisation annuelle des performances de l'année 2021 dans chaque DICI.

➢ **Le 6 mai 2022**

Actualisation du prospectus avec un avertissement relatif à l'interdiction de souscription d'action de la SICAV aux ressortissants russes ou biélorusses comme suit, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne (UE) et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre de l'Union Européenne (UE).

A cette occasion, la nouvelle adresse de CACEIS Bank et CACEIS FA, a été mentionnée à compter du 1er juin 2022 dans le prospectus.

➢ **Le 30 décembre 2022**

Mise en conformité du prospectus avec la réglementation européenne en matière de finance durable :

• Ajout d'un texte explicatif sur la manière dont sont prises en compte les principales incidences négatives des investissements des compartiments sur le plan environnemental, social ou de bonne gouvernance.

• Une annexe détaillant la manière dont les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues sont mises en œuvre a été intégrée au prospectus de la SICAV.

• Dans la poursuite de la prise en compte dans le prospectus des critères européens en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental prévus par le règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 (dit « Règlement Taxonomie »), le texte explicatif introduit le 1er janvier 2022 a été complété des 4 autres objectifs environnementaux définis par le Règlement Taxonomie, à savoir l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et le contrôle de la pollution, et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Par ailleurs, l'engagement chiffré sur l'alignement des investissements aux objectifs environnementaux (Taxonomie) a été supprimé dans la documentation réglementaire du compartiment.

➢ **Le 1er janvier 2023**

Les DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) du compartiment ont été remplacés par les DIC (Document d'Informations Clés) en application du règlement européen 1286/2014 du 26 novembre 2014 (ou« Règlement PRIIPS»).

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Informations complémentaires relatives à la prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement sur l'exercice

Informations sur les critères ISR

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION prend simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans le cadre de sa gestion.

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION a adhéré au code de transparence de l'AFG/FIR/Eurosif pour les OPC ISR ouverts au public. Ce Code de transparence décrit de façon complète la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION. Ce code est accessible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante :

www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/code-de-transparence-hsbc-rif.pdf

Toutes les informations et l'historique des données relatives à la performance financière de la gamme des OPC ISR de HSBC Asset Management sont disponibles sur le site d'information de la société de gestion :

www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-investors/fund-centre.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Philosophie ISR

www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-investor/investment-expertise/sustainable-investments

L'approche de HSBC Asset Management est de proposer aux porteurs des OPC ISR des perspectives de performances en ligne avec celles des OPC classiques comparables tout en intégrant les enjeux Environnementaux, Sociaux/Sociétaux et de Gouvernance (ESG), piliers du Développement Durable. **En effet, nous pensons qu'il est possible de concilier l'intérêt individuel de nos clients, par la recherche de performance, avec l'intérêt collectif, par la prise en compte des enjeux du Développement Durable.**

Concrètement, nous considérons que les facteurs ESG peuvent influencer l'activité d'une entreprise, la politique d'un pays à long terme et par conséquent, la rentabilité des actifs financiers. Nous pensons que l'offre d'OPC ISR doit être transparente et en mesure d'intégrer les attentes de nos clients. Notre objectif est donc de bâtir pour eux une offre rigoureuse, pragmatique, enrichie de notre expérience accumulée depuis plus de 14 ans et basée sur notre expertise de gestion. Les historiques complets de données financières sont communiqués sur simple demande adressée au siège de la société de gestion :

HSBC Global Asset Management (France)
110, esplanade du Général de Gaulle – La Défense 4 – 92400 Courbevoie
@ : hsbc.client.services-am@hsbc.fr

Description des principaux critères pris en compte relatifs à ces objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG).

Quels critères ESG sont pris en compte ?
L'analyse ESG du portefeuille est rendue possible grâce tout d'abord à une analyse des scores ESG provenant de MSCI auxquels nous appliquons une pondération interne pour chaque pilier E, S et G par secteur.

Exemples de facteurs ESG pris en compte dans les décisions d'investissement

Source : HSBC Asset Management, A titre d'illustration uniquement.

Au sein de chaque pilier, la recherche MSCI s'appuie sur une sélection de plus de 35 sous-critères identifiés ci-après. En gras, sont soulignés les sous-critères communs aux 30 secteurs HSBC qui cartographient les spécificités de chaque industrie.

- Pilier Environnement : 14 critères dont 3 sont communs à tous les secteurs : Emissions de carbone - Efficience énergétique - Empreinte carbone du produit - Risques liés au changement climatique - Stress hydrique - Biodiversité et utilisation des sols - Origine des matières premières - Evaluation de l'impact environnemental des financements - Emissions toxiques et déchets - Matériau d'emballage et Déchets - Déchets Électroniques - Opportunités dans les Technologies propres - Opportunités dans les Constructions Vertes - Opportunités dans les Énergies renouvelables
- Pilier Social : 15 critères dont 2 sont communs à tous les secteurs : Développement du Capital Humain - Dialogue social - Santé et sécurité - Respect des normes de travail dans la chaîne d'approvisionnement - Approvisionnement Controversé - Sécurité des Produits et Qualité - Sécurité Chimique - Sécurité des Produits Financiers – Respect de la vie privée et sécurité des informations - Assurance de Santé et Risque Démographique - Investissement Responsable - Accès à la communication - Accès au financement - Accès aux Services médicaux - Opportunités dans la nutrition et la santé
- Pilier Gouvernance : 5 critères dont 3 sont communs à tous les secteurs : Corruption et Instabilité - Déontologie et Fraude - Pratiques Anticoncurrentielles – Manipulation et malversation financière - Gouvernance d'Entreprise

Le pilier Gouvernance suit de façon plus particulière dans le cadre de la Gouvernance d'Entreprise l'opacité et le manque de transparence des pratiques financières, l'indépendance des administrateurs, l'existence de comités clefs, la qualification et l'expérience des administrateurs, la rémunération des dirigeants, la structure de l'actionnariat et des droits de vote, l'existence de mesures anti-OPA, l'obstacle à l'exercice des votes – le droit des actionnaires à agir collectivement.

Méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG des émetteurs (construction, échelle d'évaluation…

Outre la recherche interne, nous avons choisi de nous appuyer sur des recherches externes variées et complémentaires et de les mettre à disposition de l'ensemble de nos gérants et analystes.
L'objectif est de couvrir par une analyse ESG l'ensemble des titres que nous gérons.

- S&P Trucost : fournit des analyses et des données sur le Carbone, l'Eau, les déchets et les ressources naturelles avec un suivi de plus de 6 200 émetteurs ;
- Carbon4 Finance : suivi de 15 000 émetteurs dans le monde ; fournit notamment des données qui permettent de mesurer les « émissions de gaz à effet de serre économisées » grâce à une analyse plus poussée de la trajectoire climat des entreprises
- MSCI ESG Research : couvre le MSCI ACWI (All Countries World Index) soit environ 9 100 entreprises ;
- ISS Ethix : armes interdites et armes controversées - suivi de 6 000 émetteurs ; listes des valeurs identifiées comme impliquées dans les Mines Anti-personnelles et Bombes à sous Munitions (également dénommée Armes à sous Munitions) BASM. Ces listes d'exclusions font l'objet d'une diffusion très formelle et d'un contrôle en « pré-trade » et « post-trade » mis en place et supervisé par les départements Risques et Compliance.
- ISS ESG ex-Oekom : notation des 54 principaux pays émetteurs dans le monde et des émetteurs non cotés
- FTSE Green Revenues : la méthodologie des revenus verts de FTSE Russell évalue de manière exhaustive toutes les entreprises dont les revenus sont exposés aux activités vertes définies par le système de classification des revenus verts (GRCS) qui est une taxonomie utilisée pour définir et mesurer la transition industrielle vers une économie verte.
- RepRisk : suivi de 40 700 entreprises et fournit une évaluation dynamique du risque ESG et réputationnel à partir de près de 80 000 sources publiques et de parties prenantes, dans 20 langues, avec plus de 500 000 incidents analysés chaque jour ;

- Sustainalytics : suivi de 23 000 entreprises par rapport aux 10 principes du Global Compact. Le cadre de recherche sur la conformité du Pacte mondial des Nations Unies s'appuie sur les conventions et traités internationaux et sous-tendent ces principes, y compris les normes internationales ESG, telles que celles de l'OCDE, les Principes directeurs à l'intention des sociétés multinationales, les conventions de l'Organisation Internationale du Travail, déclarations universelles des droits de l'homme, Principes de l'Équateur et des initiatives sectorielles telles que le Conseil international des mines et des métaux

Ainsi, tous les types d'investissement intègrent la dimension ESG qui contribue à l'analyse globale. Les critères ESG sont intégrés dans les processus d'analyse et de sélection des titres dans tous les portefeuilles de gestion active.

- Chaque titre est rattaché à l'un des 30 secteurs « maison » qui regroupent des ensembles cohérents du point de vue des enjeux ESG et au regard des similitudes présentées par les modèles économiques. Ensuite, pour chaque secteur nous avons déterminé une pondération des piliers E, S et G reflétant la réalité industrielle de chacun des secteurs. Cette démarche est le résultat d'études approfondies réalisées conjointement par les équipes d'analystes crédit et actions, sous la coordination du Responsable Monde de la recherche ESG.
- Comme indiqué sur le schéma ci-après, la contribution des piliers E, S et G au score ESG global peut varier très substantiellement par secteur d'appartenance. Ainsi, si l'Environnement est le paramètre le plus pondéré - celui qui a le plus d'impact financier potentiel - dans des secteurs comme les Produits alimentaires ou l'Automobile, il est nettement supplanté par la Gouvernance dans le secteur Banques.
- Les entreprises sont ensuite classées en « Low, Medium et High risk ». Les titres identifiés comme « High risk » font l'objet d'une analyse approfondie. Il s'agit d'entreprises ayant violé un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies, et/ou non alignés sur les standards de lutte contre la criminalité financière (FCC – Financial Crime Compliance) ou qui, au terme de notre analyse ESG, sont classées dans les cinq derniers pour cent de leur univers de référence. Cette phase de vigilance renforcée permet de mettre en perspective attractivité financière et risques ESG et de déterminer si ces titres ont été convenablement valorisés. Si, à l'issue de l'analyse, l'entreprise est qualifiée pour rester en portefeuille, elle fait l'objet d'une mise sous surveillance et un dialogue est engagé avec la direction de l'entreprise. Cette surveillance spécifique cesse dès lors que l'ensemble des indicateurs conduit à un classement « Low Risk ». Dans les fonds ISR, les titres identifiés comme « High Risk » sont exclus de l'univers d'investissement

Notation ESG : méthodologie

- Les notations ESG fournies par MSCI permettent de calculer des scores ESG pour chaque valeur, chaque émetteur. Les résultats de ces notations se traduisent, entre autres, par la production d'un univers d'investissement ISR pour chacun des compartiments de la SICAV HSBC RIF.
- Nous attribuons ensuite une note E : Environnement, une note S : Social, une note G : Gouvernance et enfin un score ESG global du portefeuille. L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note. La note globale est calculée en fonction du poids des piliers E, S et G inhérents à chacun des 30 secteurs selon notre processus de notation interne.
- Le poids des piliers E, S, G pour chacun des 30 secteurs de la segmentation ESG

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

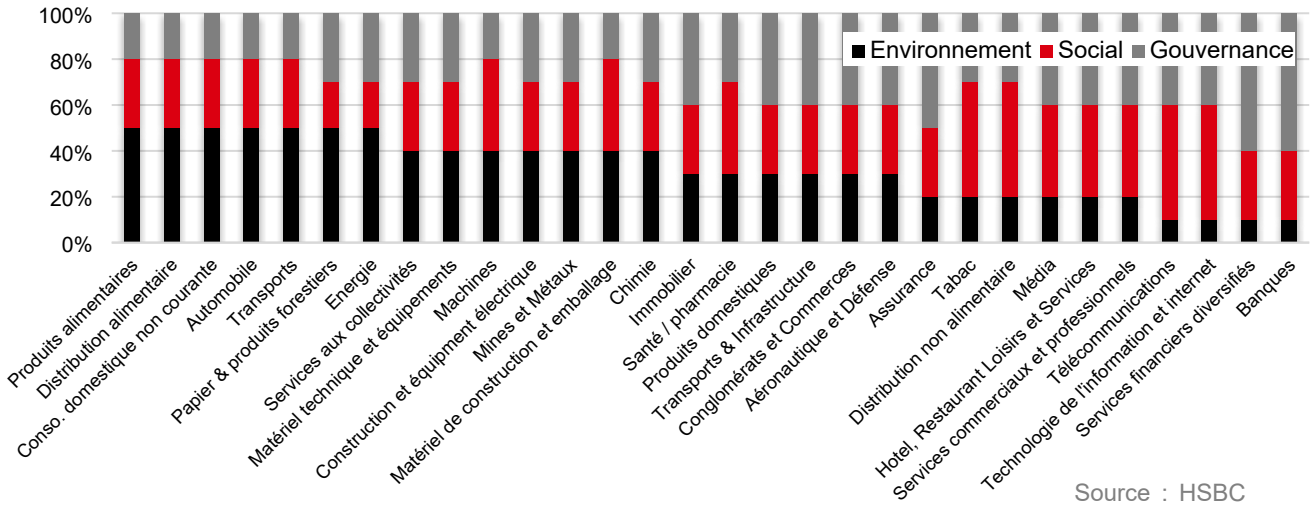

Source : HSBC

Asset Management au 31.12.2022. A titre d'illustration uniquement. Les caractéristiques et mesures sont fournies à titre illustratif uniquement et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte des changements de marché.

- Le score ESG du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque titre du portefeuille.
- Les émissions des souverains et des supranationaux ne comportent que deux piliers, E et S, équipondérés. Le pilier S intègre les enjeux du pilier G.
- Les titres classés en « High risk » font l'objet d'un examen et d'un suivi approfondi « Enhanced Due Diligence » (EDD).

Dans les fonds ISR, les titres identifiés comme « High Risk » sont exclus de l'univers d'investissement.

1ère étape : Analyse ESG et définition de l'univers d'investissement

Nom du compartiment	Indice de référence pour information	Univers d'investissement initial
HSBC RIF – EUROPE EQUTIY GREEN TRANSITION	MSCI Europe GDP Weighted	Environ 600 grandes et moyennes valeurs européennes

La première étape consiste à définir l'univers de titres éligibles. Cette phase porte sur l'analyse de l'activité des entreprises afin d'identifier celles qui concourent directement ou indirectement à la transition énergétique et écologique. Il s'agit d'identifier les entreprises appartenant aux thèmes durables tels que les énergies renouvelables, l'industrie et l'efficacité énergétique, l'économie circulaire (comprenant notamment, la gestion des déchets, le contrôle de la pollution) ou encore de l'agriculture biologique. Cette liste d'éco secteurs n'est ni exhaustive, ni figée. Les valeurs sont ensuite classées sur la base de leur intensité verte. Cette intensité verte est définie comme la contribution des activités éligibles par rapport au chiffre d'affaire total de l'entreprise (moins de 10%, entre 10%-50% et supérieur à 50% du chiffre d'affaires). Cette étape est réalisée en collaboration avec nos équipes de recherche fondamentale qui apporte une connaissance des émetteurs, à l'aide de discussions directes avec les entreprises et via l'utilisation de fournisseurs de données externes. Cette étape inclue une évaluation des activités allant à l'encontre de la transition énergétique et écologique.

Exclusion de sociétés
Le compartiment :
- Exclut les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales,
- Exclut les actions des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
- Exclut les actions des sociétés du secteur de la Défense.
- Exclut les actions des sociétés dont l'essentiel de leur activité relève de l'exploration-production et de l'exploitation de combustibles fossiles.
- Exclut les actions des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 5% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
- Exclut les actions des sociétés de la filière nucléaire.
- Exclut les actions des sociétés impliquées dans la production de tabac.

Prise en compte des émetteurs en portefeuille ne faisant pas l'objet d'une analyse ESG
Des valeurs non notées ESG selon le processus décrit, peuvent faire partie de l'univers d'investissement dès lors qu'elles sont qualifiées au terme d'une analyse qualitative par l'analyste en charge du secteur d'activité. En règle générale, les actifs non notés ne peuvent excéder 10% de l'actif net des fonds dans chacune de nos stratégies ISR.

2ème étape : Description de la manière dont les résultats de l'analyse sur les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sont intégrés dans le processus d'investissement et de désinvestissement. Le cas échéant, description de la manière dont les valeurs non appréciées sur la base de ces critères sont pris en compte.

Le compartiment adopte une philosophie de gestion active basée sur des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise (E.S.G) sur l'ensemble de l'univers (univers thématique et de diversification).

Les entreprises identifiées précédemment sont toutes étudiées et sélectionnées selon des critères E.S.G et des indicateurs de durabilité adaptés aux spécificités du compartiment.

L'univers ISR consiste à prendre en compte les critères E.S.G, à noter et à classer les entreprises en quartile au sein de chaque secteur. La sélection ISR sera effectuée au sein de l'univers thématique, complété de l'univers de diversification.
Le filtre ISR consiste à investir sans aucune restriction dans les valeurs classées dans les 1er, 2ème et 3ème quartiles. Les valeurs classées en 4ème quartile sont exclues

Le taux d'analyse extra-financière de 90% minimum est appliqué à l'actif éligible du compartiment.

La mise en conformité du portefeuille du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION avec les changements de quartiles résultant de l'évolution des notes doit, en principe, être effectuée dans les 2 semaines qui suivent l'envoi des nouveaux univers ISR et au plus tard avant la fin de chaque mois civil. Toutefois et à titre exceptionnel, ce délai pourra être allongé de 3 mois supplémentaires, à la discrétion du gérant, pour les Entreprises classées en 4ème quartile.

3ème étape : Détermination du portefeuille final :

Cette étape consiste à analyser les titres au sein de l'univers filtré selon une analyse financière fondamentale. Les décisions d'investissement sont basées sur l'analyse des fondamentaux et des valorisations.

Mise en œuvre d'une politique d'engagement auprès des émetteurs

Nos activités de vote et d'engagement ont vocation à protéger et à valoriser les actifs que nous confient nos clients. Ces activités nous permettent de mieux comprendre et d'évaluer les risques et les opportunités ESG au niveau de chaque entreprise, d'encourager les comportements responsables et de promouvoir des standards de gouvernance élevés.

Engagement - **Notre politique d'engagement est fondée sur un questionnement ESG systématique** lors des rencontres avec les entreprises et le suivi des entreprises les plus risquées. Nous pensons que la prise en compte des enjeux ESG peut avoir un impact à long terme sur la performance des entreprises. Dans le cadre de notre responsabilité fiduciaire, nous avons une obligation de suivi des entreprises dans lesquelles nous sommes investis pour le compte de nos clients.
Notre objectif d'engagement est de permettre aux entreprises de nous expliquer leur approche ESG. Les gérants et analystes initient ainsi un dialogue actionnarial qui permet un échange constructif avec les directions des entreprises dans lesquelles nous investissons pour le compte de nos clients. Ces échanges constituent un bon moyen d'explorer davantage, de mieux comprendre les risques ESG et climat sous-jacents, d'encourager et d'inciter les entreprises à intégrer les risques ESG. C'est également l'occasion de promouvoir l'amélioration de la gouvernance d'entreprise sur la base de nos directives de vote et de les encourager à instaurer et à maintenir un niveau élevé de transparence.

Engagement direct. Nous rencontrons régulièrement les dirigeants d'entreprise dans le cadre du processus de gestion active. Nous interrogeons les émetteurs sur la mise en œuvre de leur stratégie d'entreprise, leurs résultats, les risques financiers et extra financiers, l'allocation du capital et la gestion des questions ESG. Nous encourageons également les entreprises détenues dans nos portefeuilles à instaurer et à maintenir un niveau élevé de transparence, en particulier concernant leur gestion des risques ESG et du risque climatique.

Exercice de nos droits de vote

Nous votons conformément à notre politique de vote qui est disponible sur notre site Internet.

Présentation de la politique de vote

Notre politique de vote est accessible sur le site internet de HSBC Asset Management :

www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/policy/politique-de-vote.pdf

HSBC Asset Management a mis en place un Comité Gouvernement d'Entreprise chargé de déterminer et de suivre la politique de vote aux assemblées générales. Les gérants et les analystes prennent les décisions de vote sur la base des principes définis par ce Comité. Le Middle Office est en charge de la mise en œuvre et du processus opérationnel d'exercice des droits de vote aux assemblées générales.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

HSBC Asset Management utilise conjointement avec HSBC Asset Management (UK) Ltd les services de ISS, un des leaders mondiaux dans la fourniture de prestations en gouvernement d'entreprise et plus particulièrement en administration de droit de vote.

HSBC Asset Management a défini des orientations ou des critères de vote qui reprennent notamment les préconisations de l'AFG, de l'OCDE, de l'Afep/Medef et du UK Corporate Governance Code.

Les résolutions de vote non couvertes par nos principes directeurs seront examinées au cas par cas.

HSBC Asset Management vote sur l'ensemble des valeurs détenues en portefeuille, quel que soit leur niveau de détention, sur la base de la politique de vote globale, définie par le métier de la Gestion d'Actifs. Celle-ci s'applique à l'ensemble des marchés dans le monde à l'exception :

- des marchés où les conditions de vote acceptables ne sont pas réunies,

- des valeurs anglaises, françaises et irlandaises pour lesquelles des politiques de vote spécifiques sont utilisées.

En ce qui concerne les valeurs françaises, cette politique de vote d'HSBC Asset Management est appliquée aux titres français détenus par les OPC gérés à Paris.

En ce qui concerne les valeurs anglaises et irlandaises, le vote s'exerce sur la base des principes définis par la structure de gestion londonienne, HSBC Asset Management (UK) Ltd.

Notre politique de vote décrit un cadre général qui reprend les principaux enjeux identifiés et qui concernent : la nomination et la révocation des organes sociaux des entreprises, la rémunération des administrateurs et mandataires sociaux (stock-options, actions gratuites…), les augmentations de capital réservées aux salariés, le respect des droits des actionnaires (programmes d'émissions et de rachats de titres), l'approbation des comptes, l'affectation des résultats, la désignation des contrôleurs légaux des comptes, les conventions dites réglementées, la distribution des dividendes, les décisions entraînant une modification des statuts et résolutions d'actionnaires, la prise en compte des enjeux E,S et G par l'entreprise. Notre politique de vote décrit également les procédures mises en place afin de prévenir et gérer les situations de conflit d'intérêts au sein du groupe HSBC.

Le Comité Gouvernement d'Entreprises se tient au moins une fois par an ou lorsque l'actualité l'impose en vue d'élaborer. Il a pour rôle la validation et l'élaboration de la politique de vote de la société de gestion HSBC Asset Management pour les valeurs françaises. Les membres de cette réunion passent en revue l'ensemble des questions liées à la réglementation ou l'évolution des comportements de la place. Le responsable de la réunion de Corporate Governance est en charge de cette veille réglementaire.

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION a fait le choix de ne pas prêter ses titres et exerce ainsi ses droits de vote sur la totalité des actions qu'il détient.

Bilan de la mise en œuvre de la politique de vote et d'engagement

Notre Bilan est global. Il est accessible sur le site internet mentionné plus haut dans le Rapport d'activité de l'exercice des droits de vote :

www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/rapport-sur-lexercice.pdf

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 et ses normes techniques d'application

Le compartiment a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations sur l'investissement durable sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport annuel.

Informations complémentaires en lien avec la réglementation sur les droits des actionnaires (SRD2)

Contribution aux performances à moyen et long terme

Au cours de la période sous revue, la stratégie d'investissement a été mise en œuvre de manière disciplinée et a donné des résultats conformes aux attentes qui nous permettent d'être confiants sur l'atteinte des objectifs de gestion en matière de performance et de risque sur l'horizon d'investissement recommandé pour ce compartiment.
La stratégie d'investissement vise à identifier les sociétés qui participent à la croissance verte et contribuent à la décarbonation de la société. Au sein de ce sous-univers d'investissement, on investira dans les sociétés offrant les meilleures notes ESG dans leur secteur et des perspectives de rentabilité et de croissance imparfaitement reflétées dans les valorisations.
L'intégration des facteurs extra-financiers (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans l'analyse des cas d'investissement nous permet de mieux apprécier la solidité et la soutenabilité du ou des modèles économiques de l'entreprise étudiée et donc d'intégrer à sa valorisation des éléments de risque ou des opportunités que la seule analyse de ses états financiers n'aurait peut-être pas permis d'identifier

- Principaux risques importants

  Le compartiment encourt des risques à titre principal et à titre accessoire dont la liste est disponible dans le prospectus du compartiment.

- Taux de rotation

  Taux de rotation du portefeuille : 41,63%

  La méthode utilisée pour le calcul du taux de rotation est la méthode SEC : TO annuel = Min (Achat val mob ; Vente Val mob) / AUM moyen

- Gestion des conflits d'intérêts

  Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de conflits d'intérêts en lien avec les activités d'engagement.

  Pendant cette période, la société de gestion a décidé d'avoir recours à un conseiller en vote, Institutional Shareholder Services (ISS), aux fins des activités d'engagement.

- Prêt de titres

  La société de gestion ne pratique pas des opérations de prêt de titres durant l'exercice écoulé.

- Informations relatives aux décisions d'investissement

Les décisions d'investissement reposent sur une analyse fondamentale des entreprises inclues dans l'univers d'investissement. Les marchés ne sont pas toujours efficients, et ne reflètent pas toujours la valorisation intrinsèque des entreprises.
Dans ce cadre, les décisions d'investissements se fondent sur une analyse fondamentale de long terme, permettant ainsi de profiter de ces opportunités qui découlent de la volatilité excessive des marchés financiers.
Les processus de gestion reposent sur l'exploitation des données issues de l'analyse fondamentale menée par nos équipes de recherche indépendante que ce soit dans le court, le moyen ou le long terme.
Par ailleurs, et quelle que soit la classe d'actifs, la prise en compte des risques et opportunités Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (intégration E.S.G) fait partie intégrante du processus de sélection de titres du gérant des compartiments concernés ayant un objectif de surperformance dans la durée.

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le compartiment de la SICAV, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
SOCIETE GENERALE SA	7 736 393,68	5 914 826,46
NORSK HYDRO ASA	10 390 962,73	1 217 275,81
NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	8 439 123,82	115 986,39
BIFFA PLC	823 556,30	7 626 041,04
SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENE	3 627 457,12	4 732 497,03
ACCIONA S.A.	8 270 895,00	63 954,00
CARREFOUR	5 214 505,39	2 563 059,18
EUROFINS SCIENTIFIC	7 596 439,48	111 290,40
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	2 380 320,15	4 841 123,58
AIR LIQUIDE	6 407 301,84	85 568,16

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Comptes Annuels

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/12/2022
Portefeuille : 1124 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**265 260 004,75**	**318 484 804,44**
Actions et valeurs assimilées	**265 260 004,75**	**318 484 804,44**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	265 260 004,75	318 484 804,44
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**58 263,57**	**94 651,94**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	58 263,57	94 651,94
COMPTES FINANCIERS	**3 895 180,72**	**3 612 360,10**
Liquidités	3 895 180,72	3 612 360,10
TOTAL DE L'ACTIF	**269 213 449,04**	**322 191 816,48**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/12/2022
Portefeuille : 1124 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	279 632 963,03	311 012 297,64
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	200,94	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-14 014 209,23	8 965 876,55
Résultat de l'exercice (a,b)	3 233 002,45	1 735 671,37
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**268 851 957,19**	**321 713 845,56**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	**288 746,60**	**383 951,23**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	288 746,60	383 951,23
COMPTES FINANCIERS	**72 745,25**	**94 019,69**
Concours bancaires courants	72 745,25	94 019,69
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**269 213 449,04**	**322 191 816,48**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : 1124 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 30/12/2022
Portefeuille : 1124 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	13 836,66	
Produits sur actions et valeurs assimilées	6 127 322,08	4 210 617,22
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**6 141 158,74**	**4 210 617,22**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	32 289,51	36 224,14
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**32 289,51**	**36 224,14**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**6 108 869,23**	**4 174 393,08**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 911 286,78	2 770 195,56
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**3 197 582,45**	**1 404 197,52**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	35 420,00	331 473,85
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**3 233 002,45**	**1 735 671,37**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Annexes

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les règles d'évaluation des actifs appliqués par le gestionnaire comptable sont les suivantes, en fonction des instruments détenus par le compartiment :

Le compartiment a adopté l'Euro comme devise de référence.

Les cours retenus pour l'évaluation des valeurs mobilières négociées en bourse sont les cours de clôture.

Les cours retenus pour l'évaluation des obligations sont une moyenne de contributeurs. Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois sont valorisés, à défaut de contribution, au taux du marché, à l'exception des titres de créances négociables à taux variables ou révisables ne présentant pas de sensibilité particulière au marché.

Une méthode simplificatrice dite de « linéarisation » est prévue pour les titres de créances négociables dont la durée de vie restant à courir est inférieure à 3 mois et ne présentant pas de sensibilité particulière au marché sur la base du taux à trois mois cristallisé.

Les pensions sont évaluées au cours du contrat.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisés à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion.

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou devises de marché.

Les cours des marchés à terme européens et étrangers sont les cours de compensation.

La valorisation des contrats d'échange de taux ou de devises se fait aux conditions de marché.

L'évaluation des contrats d'échange de taux contre performance d'action se fait :
- aux conditions de marché pour la branche taux
- en fonction du cours du titre sous-jacent pour la branche action.

La valorisation des Credit Default Swaps (CDS) émane d'un modèle alimenté par les spreads Market.

Les engagements figurants sur le tableau hors bilan sur les marchés à terme européens et étrangers sont calculés :

- OPERATION A TERME FERME
(Qte x Nominal x Cours du jour x Devise du contrat)

- OPERATION A TERME CONDITIONNELLE
(Qte x delta) x (Nominal du sous-jacent x Cours du jour du sous-jacent x Devise du contrat).

Pour les contrats d'échange l'engagement hors bilan correspond au nominal du contrat majoré ou minoré du différentiel d'intérêts, ainsi que de la plus ou moins-value latente constaté à la date d'arrêté.

Les frais de transaction sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de chacun des compartiments et ne sont pas additionnés au prix.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Valorisation des garanties financières

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix de marché (mark to market).

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu sous forme de titres selon le niveau de risque.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la Société de Gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013476181 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION : Taux de frais maximum de 0,75% TTC
FR0012114239 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D : Taux de frais maximum de 0,325% TTC
FR0000982456 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD : Taux de frais maximum de 1,50% TTC
FR0013287224 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC : Taux de frais maximum de 0,75% TTC
FR0011235340 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC : Taux de frais maximum de 0,75% TTC
FR0000982449 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

Le taux max des frais administratifs externes à la société de gestion est de 0,30% et le taux max des frais indirects maximum est non significatif.

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative de chacun des compartiments dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans chacun des compartiments.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions – rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment.
Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du compartiment concerné, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.
En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D	Capitalisation, et/ou Distribution, par décision de la SICAV	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC	Capitalisation	Capitalisation

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

2. Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'Actif Net au 30/12/2022
Portefeuille : 1124 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**321 713 845,56**	**146 688 660,59**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	44 903 499,48	240 454 109,87
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-25 109 477,20	-98 034 161,53
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	12 029 792,07	10 895 504,03
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-26 224 681,27	-4 639 926,73
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		15,16
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		-6 495,36
Frais de transactions	-267 205,98	-434 296,07
Différences de change	-1 091 779,48	2 567 552,05
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-60 298 703,60	22 818 686,03
Différence d'estimation exercice N	*-3 158 134,73*	*57 140 568,87*
Différence d'estimation exercice N-1	*-57 140 568,87*	*-34 321 882,84*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
Différence d'estimation exercice N		
Différence d'estimation exercice N-1		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-914,84	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 197 582,45	1 404 197,52
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**268 851 957,19**	**321 713 845,56**

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							3 895 180,72	1,45
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							72 745,25	0,03
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	3 895 180,72	1,45								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	72 745,25	0,03								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 GBP		Devise 3 NOK		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	28 568 421,65	10,63	13 629 985,30	5,07	12 300 927,45	4,58	18 181 413,39	6,76
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances			58 263,57	0,02				
Comptes financiers					8 419,07		46 918,97	0,02
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers	19 119,45	0,01	53 625,80	0,02				
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	58 263,57
TOTAL DES CRÉANCES		**58 263,57**
DETTES		
	Frais de gestion fixe	288 746,60
TOTAL DES DETTES		**288 746,60**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-230 483,03**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC		
Actions souscrites durant l'exercice	323 620,18300	29 173 032,14
Actions rachetées durant l'exercice	-150 180,08400	-13 212 754,22
Solde net des souscriptions/rachats	173 440,09900	15 960 277,92
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 712 332,30700	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD		
Actions souscrites durant l'exercice	620,97400	46 655,68
Actions rachetées durant l'exercice	-4 298,13000	-313 264,39
Solde net des souscriptions/rachats	-3 677,15600	-266 608,71
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	20 803,42600	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC		
Actions souscrites durant l'exercice	6 257,257	587 205,09
Actions rachetées durant l'exercice	-6 888,820	-658 893,93
Solde net des souscriptions/rachats	-631,563	-71 688,84
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	50 940,741	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC		
Actions souscrites durant l'exercice	664,72800	8 808 341,76
Actions rachetées durant l'exercice	-191,37300	-2 537 541,34
Solde net des souscriptions/rachats	473,35500	6 270 800,42
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	4 844,79200	

	En action	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	35 112,00000	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC		
Actions souscrites durant l'exercice	4 355,283	6 288 264,81
Actions rachetées durant l'exercice	-5 867,906	-8 387 023,32
Solde net des souscriptions/rachats	-1 512,623	-2 098 758,51
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	17 878,559	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 216 774,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,53
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	24 111,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,53
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	37 074,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,78
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	469 126,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,78
Rétrocessions des frais de gestion	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	155 583,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,36
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	8 616,81
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	200,94	
Résultat	3 233 002,45	1 735 671,37
Total	**3 233 203,39**	**1 735 671,37**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	966 307,19	94 405,90
Total	**966 307,19**	**94 405,90**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD		
Affectation		
Distribution	9 569,58	979,22
Report à nouveau de l'exercice	122,96	236,48
Capitalisation		
Total	**9 692,54**	**1 215,70**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	20 803,42600	24 480,58200
Distribution unitaire	0,46	0,04
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	**2 808,50**	**489,61**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	65 811,21	45 949,55
Total	**65 811,21**	**45 949,55**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	872 216,04	518 468,00
Total	**872 216,04**	**518 468,00**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	791 225,86	606 598,34
Total	**791 225,86**	**606 598,34**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	527 950,55	469 033,88
Total	**527 950,55**	**469 033,88**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-14 014 209,23	8 965 876,55
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**-14 014 209,23**	**8 965 876,55**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-7 315 574,54	4 557 428,21
Total	**-7 315 574,54**	**4 557 428,21**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-71 886,00	58 671,19
Total	**-71 886,00**	**58 671,19**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-230 964,19	115 090,11
Total	**-230 964,19**	**115 090,11**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-3 060 946,93	1 894 582,35
Total	**-3 060 946,93**	**1 894 582,35**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 129 190,68	1 452 183,05
Total	**-2 129 190,68**	**1 452 183,05**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 205 646,89	887 921,64
Total	**-1 205 646,89**	**887 921,64**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	**46 042 280,29**	**69 869 233,75**	**146 688 660,59**	**321 713 845,56**	**268 851 957,19**
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC en EUR					
Actif net	28 205 101,78	31 140 547,13	61 105 359,66	161 924 843,70	139 962 532,15
Nombre de titres	410 596,39300	407 414,40200	666 403,29200	1 538 892,20800	1 712 332,30700
Valeur liquidative unitaire	68,69	76,43	91,69	105,22	81,73
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-8,51	0,92	-0,20	2,96	-4,27
Capitalisation unitaire sur résultat	0,53	-0,01	-0,09	0,06	0,56
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD en EUR					
Actif net	1 103 869,19	1 225 334,97	1 552 873,70	2 084 178,67	1 374 856,21
Nombre de titres	19 692,24300	19 802,30400	20 926,82500	24 480,58200	20 803,42600
Valeur liquidative unitaire	56,05	61,87	74,20	85,13	66,08
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-6,94	0,88	-0,16	2,39	-3,45
Distribution unitaire sur résultat	0,43			0,04	0,46
Crédit d'impôt unitaire				0,02	(*)
Capitalisation unitaire sur résultat		-0,01	-0,08		
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC en EUR					
Actif net				5 740 161,68	4 437 409,88
Nombre de titres				51 572,304	50 940,741
Valeur liquidative unitaire				111,30	87,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				2,23	-4,53
Capitalisation unitaire sur résultat				0,89	1,29

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC en EUR					
Actif net	9 922,81	19 151 781,72	35 971 672,87	67 798 732,94	58 810 014,43
Nombre de titres	1,00000	1 727,68100	2 683,22300	4 371,43700	4 844,79200
Valeur liquidative unitaire	9 922,81	11 085,25	13 406,14	15 509,48	12 138,81
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-8,44	134,93	-30,50	433,40	-631,80
Capitalisation unitaire sur résultat	128,57	37,09	66,94	118,60	180,03
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D en EUR					
Actif net	16 723 386,51	18 351 569,93	22 287 009,45	52 170 664,80	41 005 554,65
Nombre de titres	17 426,00000	17 426,00000	17 426,00000	35 112,00000	35 112,00000
Valeur liquidative unitaire	959,68	1 053,11	1 278,95	1 485,83	1 167,85
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-118,05	12,85	-2,91	41,35	-60,63
Distribution unitaire sur résultat	18,50				
Crédit d'impôt unitaire	1,291				
Capitalisation unitaire sur résultat		5,98	10,76	17,27	22,53
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC en EUR					
Actif net			25 771 744,91	31 995 263,77	23 261 589,87
Nombre de titres			18 204,916	19 391,182	17 878,559
Valeur liquidative unitaire			1 415,64	1 649,99	1 301,08
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes			-14,11	45,78	-67,43
Capitalisation unitaire sur résultat			15,37	24,18	29,52

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	29 880	6 002 892,00	2,23
ENCAVIS AG	EUR	251 309	4 645 446,87	1,72
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	27 732	8 430 528,00	3,14
TOTAL ALLEMAGNE			**19 078 866,87**	**7,09**
AUTRICHE				
VERBUND	EUR	90 961	7 154 082,65	2,66
TOTAL AUTRICHE			**7 154 082,65**	**2,66**
BELGIQUE				
D'IETEREN GROUP	EUR	27 769	4 976 204,80	1,85
TOTAL BELGIQUE			**4 976 204,80**	**1,85**
DANEMARK				
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	225 652	6 132 532,22	2,28
TOTAL DANEMARK			**6 132 532,22**	**2,28**
ESPAGNE				
ACCIONA S.A.	EUR	47 081	8 093 223,90	3,01
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	457 976	9 425 146,08	3,51
GRENERGY RENOVABLES SA	EUR	66 237	1 836 089,64	0,68
TOTAL ESPAGNE			**19 354 459,62**	**7,20**
FINLANDE				
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	222 322	2 923 534,30	1,09
UPM-KYMMENE OY	EUR	159 059	5 555 930,87	2,07
TOTAL FINLANDE			**8 479 465,17**	**3,16**
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	70 157	9 288 786,80	3,46
ALSTOM	EUR	132 515	3 023 992,30	1,13
BOUYGUES	EUR	143 097	4 012 439,88	1,49
CAPGEMINI SE	EUR	23 589	3 678 704,55	1,37
CARREFOUR	EUR	332 925	5 206 947,00	1,93
DASSAULT SYST.	EUR	168 286	5 636 739,57	2,09
GETLINK SE	EUR	320 406	4 798 079,85	1,78
MERSEN	EUR	74 999	2 831 212,25	1,06
MICHELIN (CGDE)	EUR	104 896	2 725 722,56	1,02
REXEL	EUR	141 718	2 613 279,92	0,97
SAINT-GOBAIN	EUR	198 458	9 059 607,70	3,36
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	59 588	7 789 343,36	2,90
SPIE SA	EUR	259 565	6 323 003,40	2,35
VALEO SA	EUR	150 000	2 505 000,00	0,93
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	196 038	4 704 912,00	1,75
TOTAL FRANCE			**74 197 771,14**	**27,59**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IRLANDE				
KINGSPAN GROUP	EUR	95 345	4 822 550,10	1,80
TOTAL IRLANDE			**4 822 550,10**	**1,80**
ITALIE				
PRYSMIAN SPA	EUR	255 078	8 841 003,48	3,29
TOTAL ITALIE			**8 841 003,48**	**3,29**
LUXEMBOURG				
APERAM	EUR	109 497	3 229 066,53	1,20
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	89 803	6 022 189,18	2,24
TOTAL LUXEMBOURG			**9 251 255,71**	**3,44**
NORVEGE				
NORSK HYDRO ASA	NOK	1 224 271	8 537 932,16	3,18
SCATEC SOLAR	NOK	78 779	588 959,85	0,21
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	201 511	3 174 035,44	1,18
TOTAL NORVEGE			**12 300 927,45**	**4,57**
PAYS-BAS				
ALFEN BEHEER BV	EUR	46 981	3 955 800,20	1,47
ARCADIS	EUR	123 497	4 532 339,90	1,69
ASML HOLDING NV	EUR	8 570	4 317 566,00	1,61
KONINKLIJKE DSM	EUR	22 088	2 524 658,40	0,94
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	2 213 732	6 397 685,48	2,38
SIGNIFY NV	EUR	231 964	7 279 030,32	2,70
TOTAL PAYS-BAS			**29 007 080,30**	**10,79**
ROYAUME-UNI				
AVIVA PLC-B SHARE	GBP	600 911	2 998 967,50	1,12
CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	35 755	2 661 324,54	0,99
GENUIT GROUP PLC	GBP	532 561	1 686 668,26	0,63
TAYLOR WIMPEY	GBP	2 160 600	2 475 345,05	0,92
UNITED UTILITIES GROUP	GBP	340 767	3 807 679,95	1,41
TOTAL ROYAUME-UNI			**13 629 985,30**	**5,07**
SUEDE				
BRAVIDA HOLDING AB	SEK	388 402	3 890 918,17	1,46
NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	SEK	934 280	8 157 963,00	3,03
TOTAL SUEDE			**12 048 881,17**	**4,49**
SUISSE				
ABB LTD	CHF	199 866	5 679 517,91	2,11
BELIMO HOLDING AG-REG	CHF	13 234	5 896 966,94	2,19
BUCHER INDUSTRIES NOM	CHF	9 956	3 899 924,86	1,45
FISCHER (GEORG)-REG	CHF	65 843	3 774 078,48	1,40
SIKA AG-REG	CHF	41 502	9 317 933,46	3,47
STMICROELECTRONICS NV	EUR	224 777	7 416 517,12	2,76
TOTAL SUISSE			**35 984 938,77**	**13,38**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**265 260 004,75**	**98,66**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**265 260 004,75**	**98,66**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			58 263,57	0,03
Dettes			-288 746,60	-0,11
Comptes financiers			3 822 435,47	1,42
Actif net			268 851 957,19	100,00

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD	EUR	20 803,42600	66,08	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION K C-D	EUR	35 112,00000	1 167,85	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION IC	EUR	4 844,79200	12 138,81	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION BC	EUR	50 940,741	87,10	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION ZC	EUR	17 878,559	1 301,08	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AC	EUR	1 712 332,30700	81,73	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION AD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	9 569,58	EUR	0,46	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	9 569,58	EUR	0,46	EUR

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 *bis*, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit:HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - EUROPE EQUITY GREEN TRANSITION
Identifiant d'entité juridique: 969500QU9FT2NQ5RSU22
Date reporting : 31 Décembre 2022

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce réglement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

- [x] **Oui**
  - [x] Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:** 98.7%
    - [ ] dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
    - [x] dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - [ ] Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif social**: __%
- [ ] **Non**
  - [ ] Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectifs d'investissement durable, il présentait une proportion de _% d'investissements durables
    - [ ] ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont consdérées comem durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
    - [ ] ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas consdérées comem durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
    - [ ] ayant un objectif social
  - [ ] Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**.

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le compartiment investit dans des actions émises par des entreprises européennes, qui apportent les solutions nécessaires à la décarbonisation des acteurs de la transition énergétique et écologique. Les entreprises du portefeuille sont sélectionnées pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance et leur qualité financière. Par conséquent, le fonds contribue aux objectifs environnementaux définis à l'article 9 du Règlement Taxonomie et en particulier aux objectifs d'atténuation du changement climatique et d'adaptation au changement climatique.
De plus, le compartiment s'engage à :
- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales,
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.

- Exclure les actions des sociétés du secteur de la Défense.
- Exclure les actions des sociétés dont l'essentiel de leur activité relève de l'exploration, production et de l'exploitation de combustibles fossiles.
- Exclure les actions des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique.
S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 5% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
- Exclure les actions des sociétés de la filière nucléaire.
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production de tabac.
- Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités de vote et d'engagement.
Le compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. L'indicateur utilisé par le compartiment pour évaluer la performance est le MSCI Europe GDP weighted. Cependant, celui-ci n'a pas été désigné pour déterminer si le compartiment atteint l'objectif d'investissement durable.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Un des indicateurs utilisé pour suivre et mesurer la performance environnementale du portefeuille est l'indicateur d'émissions évitées. Les émissions évitées correspondent aux émissions futures d'une technologie verte comparées à une technologie conventionnelle qu'elle viendrait remplacer durant son cycle de vie. Le compartiment vise à avoir des émissions évitées supérieures à celles du MSCI Europe GDP weighted l'indicateur utilisé à titre d'information pour évaluer sa performance.

31 Dec 2022	Emissions de carbones evitées (Scope 1+2)*	Taux de couverture
Compartiment	-256.82	95%
Benchmark	-111.28	85%

* Exprimées en tonnes de CO2 / M$ du chiffre d'affaires en prenant en compte les émissions de niveaux 1 & 2.

Le fonds affiche une intensité en carbone évité (scope 1et 2) supérieure à celle du benchmark. Les solutions d'atténuation au changement climatique visent à limiter ou à réduire la production d'émission de gaz à effet de serre, et qui se traduit en moyenne par une intensité en CO2 évité significative, pour les sociétés investies, et à l'échelle agregée de notre portefeuille.
Les principales incidences négatives, listées ci-dessous, sont également prises en considération par le compartiment :
• Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles: Exclusion des actions des sociétés dont l'essentiel de leur activité relève de l'exploration-production et de l'exploitation de combustibles fossiles.
• Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales : Exclusion.
• Exposition à des armes controversées : Exclusion.
• Intensité de gaz à effet de serre des entreprises:

31 Dec 2022	Intensité carbone (Level 1+2)*
Compartiment	126.81
Benchmark	149.69

* Exprimé en tonnes de CO2 / M$ du chiffre d'affaires en prenant en compte les émissions de niveaux 1 & 2.

L'intensité carbone scope 1&2 du fonds est en decà de celle de son indice de référence. La stratégie ne vise pas à produire à l'échelle du portefeuille une intensité carbone inférieure au benchmark. La surexposition à des secteurs comme les valeurs industrielles et celles des matériaux, à forte intensité carbone ainsi que la sous-exposition structurelle aux secteurs à faible intensité comme les valeurs de santé et les valeurs financières tend à générer une empreinte carbone supérieure à l'indice de référence. Cet effet est corrigé en partie par

notre processus de sélection de valeurs qui tend à privilégier les acteurs qui appréhendent le mieux la transition énergétique et les problématiques d'efficience énergétique ce qui peut se traduire par une intensité carbone plus faible que la moyenne au sein d'un secteur.

...et par rapport aux periodes precedentes?

Non Applicable

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" aux objectifs environnementaux ou sociaux s'applique uniquement aux investissements durables sous-jacents du compartiment. Ce principe est intégré dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement qui inclut la prise en considération des principales incidences négatives.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des decisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concemant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

L'évaluation de l'absence de préjudice significatif (DNSH) des émetteurs réalisée dans le cadre du processus d'investissement durable de HSBC Asset Management, a intégré la prise en considération des principales incidences négatives (PAI). Ainsi tous les PAIs inclues dans la table 1 de l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288 ont été examinés et intégrés au processus d'investissement selon une approche qui combine des exclusions (sectorielles, controverses ESG les plus sévères, et exclusions normatives) avec des activités de vote et d'engagement actionnarial pour insuffler et soutenir une dynamique de changement positif au sein des entreprises.

Ainsi au cours de l'exercice écoulé, ont été exclus de l'univers éligible du compartiment:

- les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales,
- les actions des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées ou leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.

L'examen des autres PAIs a été réalisé avec des proxies. Par exemple, pour traiter tous les PAI liés aux émissions de Gaz à Effet de Serre, nous avons utilisé notre politique charbon comme filtre d'exclusion. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 5% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.

Enfin, le test d'évaluation de l'absence de préjudice significatif (DNSH) des émetteurs décrit ci-dessus a été complétée par l'application de politique d'exclusion (avec un seuil de 0% sur le tabac) et par l'exclusion des émetteurs pour lesquels le niveau de controverse fourni par Sustainalytics était très sévère (égal à 3).

Selon nous, la fixation de seuils d'exclusion pour chacun des PAI n'est pas toujours pertinente et pourrait compromettre le fait que de nombreux secteurs et entreprises sont dans une stratégie de transition. Ainsi, le compartiment prend en considération les principales incidences négatives dans sa démarche d'engagement qui intègre plusieurs leviers d'actions incluant 1) des échanges directs avec les entreprises portant sur leur prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux afin de nous assurer de leur capacité à affronter l'avenir et à conserver une viabilité financière à long terme, 2) l'exercice des droits de vote par lequel nous exprimons notre soutien aux initiatives de développement positives ou, à l'inverse, notre désaccord lorsque les administrateurs ne répondent pas à nos attentes, 3) une procédure d'escalade graduelle auprès des entreprises lorsque les risques ou les controverses ESG auxquelles elles sont exposées ne sont pas gérés.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeur des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Oui, les investissements durables étaient conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Un monitoring pré et post trade permet de s'assurer de l'exclusion systématique des émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

	Incidences 31 décembre 2022	Explications
Intensité de gaz à effet de serre des sociétés bénéficiaires des investissements*	126.8	L'intensité carbone scope 1&2 du fonds est en decà de celle de son indice de référence. La stratégie ne vise pas à produire à l'échelle du portefeuille une intensité carbone inférieure au benchmark. La surexposition à des secteurs comme les valeurs industrielles et celles des matériaux, à forte intensité carbone ainsi que la sous-exposition structurelle aux secteurs à faible intensité comme les valeurs de santé et les valeurs financières tend à générer une empreinte carbone supérieure à l'indice de référence. Cet effet est corrigé en partie par notre processus de sélection de valeurs qui tend à privilégier les acteurs qui appréhendent le mieux la transition énergétique et les problématiques d'efficience énergétique ce qui peut se traduire par une intensité carbone plus faible que la moyenne au sein d'un secteur.
Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0%	Un monitoring pré trade permet de s'assurer de l'exclusion des sociétés dont l'essentiel de l'activité relève de l'exploration-production et de l'exploitation de combustibles fossile. nous avons fait le choix d'exclure plus particulièrement les entreprises: -Impliquées dans l'exploitation fossile conventionnelle (S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 5% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues. S'agissant de l'exploitation sont exclues les entreprises dont 5% du chiffre d'affaire provient de l'exploitation pétrolière et gazifière. -Impliquées dans l'Exploitation fossile non conventionnelle (sables bitumeux, schistes bitumineux et exploitation pétrolière et gazière de l'Arctique pour plus de 5% de leur chiffre d'affaire). Ce contrôle s'effectue sur l'ensemble de la chaine de valeur des combustibles fossiles : exploration, fourniture, transport, distribution et stockage. Un contrôle post trade est également en place pour s'assurer que les positions existantes sur ces émetteurs doivent être vendus dans les meilleurs délais.
Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0%	Exclusion systématique des émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%	Application de la politique d'exclusion

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituants la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au 31 Décembre 2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	pays
EDP RENOVAVEIS SA	Services aux Collect	3.51%	Espagne
SIKA AG-REG	Matériaux	3.47%	Suisse
AIR LIQUIDE SA	Matériaux	3.46%	France
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Industrie	3.37%	France
PRYSMIAN SPA	Industrie	3.29%	Italie
NORSK HYDRO ASA	Matériaux	3.18%	Norvege
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	Finance	3.14%	Allemagne
NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	Industrie	3.04%	Suede
ACCIONA SA	Services aux Collect	3.01%	Espagne
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrie	2.90%	France
STMICROELECTRONICS NV	Technologies de l'In	2.76%	Suisse
SIGNIFY NV	Industrie	2.71%	Pays-Bas
VERBUND AG	Services aux Collect	2.66%	Autriche
KONINKLIJKE KPN NV	Services de Télécon	2.38%	Pays-Bas
SPIE SA	Industrie	2.35%	France

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

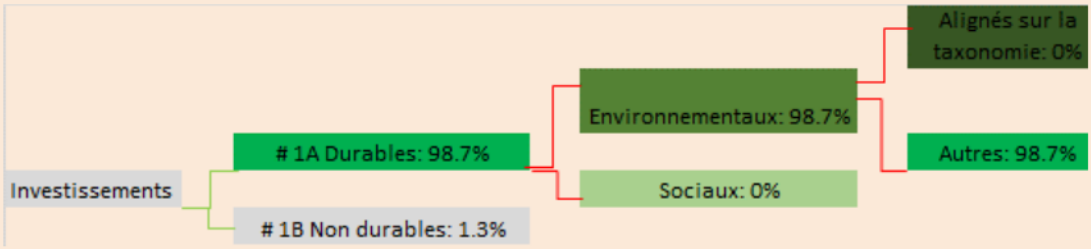

La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	% d'actifs
Services aux Collectivités	14.98%
Matériaux	16.38%
Industrie	41.73%
Finance	6.49%
Technologies de l'Information	7.83%
Services de Télécommunication	2.38%
Santé	2.24%
Biens de Consommation de Base	1.94%
Consommation Discrétionnaire	4.72%
Autres	1.31%
Total	100.00%

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des emissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou a des carburants a faible teneur en carbone d'ici a la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Le compartiment se s'engage pas à réaliser une proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental aligné sur la taxonomie de l'Union européenne. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du compartiment prend en considération deux indicateurs relatifs à l'environnement : l'indicateur « Intensité Gaz à Effet de Serre » et l'indicateur « Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles ». La prise en considération par le compartiment de ces indicateurs est notamment induite par l'application de notre politique de sortie du charbon ainsi que par des exclusions sectorielles fixées par le référentiel du label. De plus le gérant privilégie les entreprises peu émettrices de CO2 ou travaillant à la réduction de leur intensité carbone.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE[1]?

☐ ***Oui :***

☐ ***Dans le gaz fossile*** ☐ ***Dans l'énergie nucléaire***

☒ ***Non***

[1] Les activites liees au gaz fossile et/ou au nucleaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («attenuation du changement climatique») et ne causent de prejudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE — voir la note explicative odans la marge de gauche. L'ensemble des criteres applicables aux activites economiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont Minis dans le reglement delegue (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprmiées en pourcentage :
-du **chiffre d'affaire** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;
-des **dépenses d'investissements** (CapEX) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
-des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les graphiques ci-dessous font apparaitre le pourcentage d'investissements aligné sur la taxonomie de l'UE. Etant donne qu'il n'existe pas de methodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines * sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxieme graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

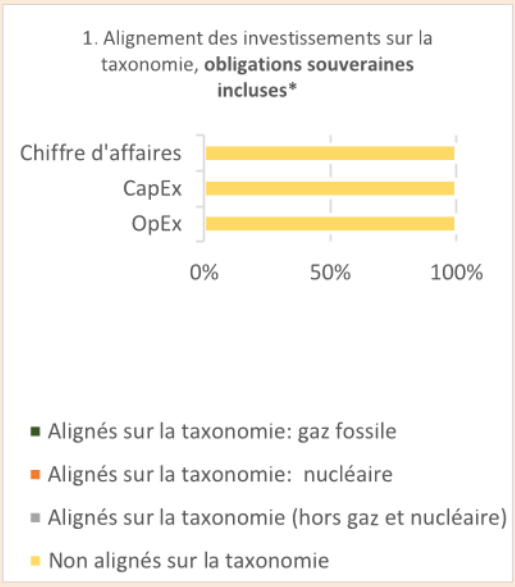

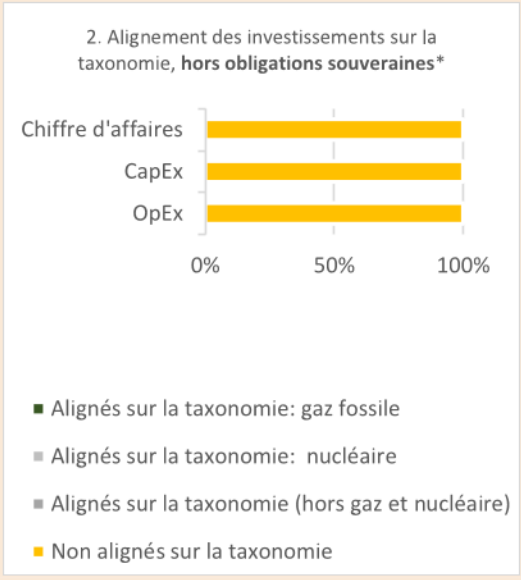

*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

La proportion d'investissements alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne est de 0% au 31 Décembre 2022.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performnces réalisables.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (EU) 2020/852.

Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Cela ne s'applique pas au compartiment, le compartiment ne s'engage pas à réaliser une proportion minimale d'investissements dans des activités économiques durables habilitantes et transitoires au sens de la réglementation Taxonomie.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Cela ne s'applique pas au compartiment car la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxonomie de l'UE était de 0% au 31/12/2022.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie de l'UE?

La part minimale du compartiment en investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxonomie est de 100%. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du compartiment prend en considération deux indicateurs relatifs à l'environnement : l'indicateur « Intensité Gaz à Effet de Serre » et l'indicateur « Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles ». La prise en considération par le compartiment de ces indicateurs est notamment induite par l'application de notre politique de sortie du charbon ainsi que par des exclusions sectorielles fixées par le référentiel du label. De plus le gérant privilégie les entreprises peu émettrices de CO2 ou travaillant à la réduction de leur intensité carbone.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment ne s'engage pas à avoir une proportion minimale d'investissements durables sur le plan social. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du compartiment examine, les caractéristiques sociales, le respect des droits de l'Homme et les droits des salariés, la conduite de la gestion et la responsabilité sociale des entreprises.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "non durables", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elle à eux ?

La catégorie "non durables" est composée de liquidités.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Le portefeuille est composé de telle sorte que l'intégralité des actions qui composent le portefeuille contribue à l'objectif durable de la stratégie. Les mesures de gestion ont été prises en cohérence avec l'objectif d'investissement durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

le compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement ni d'indice désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut. Ainsi, les informations attendues dans cette section ne sont pas applicables à ce produit

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large?***

  Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

  Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référénce?***

  Non applicable

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

  Non applicable

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Compartiment :

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Rapport d'activité

Politique de gestion

Performance des marchés

La hausse des marchés d'actions entamée au cours du mois d'octobre a été interrompue au milieu du mois de décembre avec les hausses des taux directeurs des banques centrales. De plus, les nouvelles provenant de Chine sur la gestion de la crise Covid ont apporté des éléments de volatilité dans un contexte économique incertain.
Les principales banques centrales ont tour à tour augmenté leurs taux directeurs en milieu de mois, de 50 points de base. L'événement le plus significatif a été initié par la Banque centrale du Japon (BoJ) qui a annoncé, contre toute attente, élargir par le haut la bande de fluctuation du taux à 10 ans signifiant ainsi une inflexion restrictive de sa politique monétaire.
L'environnement économique a été marqué par l'inflation. Si elle a globalement reflué par rapport à ses plus hauts, il n'en reste pas moins qu'elle est perçue par les marchés comme pérenne. Cette inflation aux origines multiples est alimentée par la hausse des prix des matières premières, par une forte demande et dans une moindre mesure par les difficultés d'approvisionnement que rencontrent les entreprises.
L'activité des pays de l'OCDE est résiliente comme l'indiquent les différents indicateurs issus des enquêtes auprès des directeurs d'achats. Surtout, les taux de chômage restent historiquement bas dans la plupart des économies. Dans les principaux pays, le marché du travail est déséquilibré avec dans certains secteurs une offre de travail non pourvue.
D'une manière générale les entreprises se sont adaptées aux différents chocs exogènes et au contexte géopolitique incertain. Les résultats publiés au cours du dernier trimestre indiquent la solidité des carnets de commandes et le niveau élevé de leur profitabilité.
Ainsi, le risque de stagflation, c'est-à-dire une période croissance faible voire nulle avec de l'inflation, pourrait se matérialiser cet hiver en Europe.
Alors qu'un rallye de fin d'année s'était enclenché, les décisions des banques centrales ont créé un point de rupture entraînant une correction sur le mois de décembre. Sur le mois, l'indice MSCI monde a baissé de 4,25%. Les marchés américains ont baissé de 5,92%. Les marchés émergents et le Japon ont été moins impactés avec une performance de -1,41% et +0,27% respectivement. En Europe, l'indice Eurostoxx 50 a baissé de -4,27%.
L'indice Eurostoxx des valeurs de croissance a chuté de -5,58%, alors que l'indice qui regroupe les valeurs faiblement valorisées a subi une baisse relativement limitée à -2,11%. En termes sectoriels, la technologie, les banques et la consommation durable ont le plus reculé. Le secteur énergétique a aussi décru en lien avec la baisse des prix des énergies.
Alors que les petites et moyennes capitalisations en Europe avaient sous-performé les grandes capitalisations au cours de l'année en raison de leur vulnérabilité au cycle économique et à leur niveau de liquidité, au cours du mois de décembre elles ont réduit leur écart. Ainsi, elles ont baissé respectivement de -1,6% et -1,8% respectivement contre -4,0% pour les grandes capitalisations.
Le fait marquant sur le marché des matières premières est la baisse de -35,43% du prix du gaz. Cette baisse est liée aux conditions climatiques favorables et à la baisse des tensions sur le marché avec une demande moins forte. Les autres matières premières ont continué à augmenter, avec par exemple le coton, +7,08%, le nickel, +11,24% qui subissent une augmentation des coûts d'extraction ou d'exploitation et une forte demande.
Le marché des changes a vu l'euro continuer à s'apprécier par rapport au dollar américain, +2,87% et globalement par rapport aux autres devises européennes avec la normalisation des taux de la BCE et des moindres tensions sur les pays périphériques. Sur le marché des taux gouvernementaux à 10 ans, les taux ont progressé, notamment aux Etats-Unis dont le taux des emprunts gouvernementaux a clôturé l'année à 3,9%.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

En Europe, les évolutions ont été similaires, avec le taux de l'obligation gouvernementale allemand (Bund) qui a terminé l'année à 2,6% et le taux de l'obligation de l'Etat français (OAT) à 3,2%. Ces mouvements de taux s'expliquent essentiellement par la hausse des taux des banques centrales et par la réduction des liquidités sur les marchés.

Performances

HRIF - SRI Global Equity (Action) enregistre un repli de –15.25%, le compartiment sous-performe l'indice MSCI World, dividendes nets réinvestis, en euro. Toutefois, le compartiment parvient à nettement surperformer l'indice MSCI World SRI grâce à sa gestion active en matière de sélection de titres.
En terme d'allocation sectorielle, le compartiment a bénéficié de ses sous-expositions sur les industries des médias et de l'automobile, deux industries qui ont nettement sous-performé sur l'ensemble de l'année. Le compartiment bénéficie également de ses surexpositions sur l'assurance, l'industrie et les produits de soin & beauté.
Ces gains en terme d'allocation sont partiellement compensés par des contributions négatives venant de la sous-exposition du compartiment sur l'énergie, ainsi que de la surexposition du compartiment sur les semi-conducteurs.
En terme de sélection de valeurs, le compartiment a profité de certaines sous-expositions liées à sa politique de gestion en matière d'exclusions et de recherche de valeurs best-in-class, à savoir Amazon, Meta, Tesla, Alphabet et Apple, qui ont pâti d'un arbitrage défavorable sur les valeurs de croissance dans un contexte de hausse de taux, qui a plutôt tendance à privilégier les valeurs de rendement.
Le compartiment bénéficie également de ses positionnements actifs sur Baker Hugues, Cigna, Pepsico, Novo Nordisk, Cummins, positionnements induits par la politique de gestion SRI du compartiment.

Perspectives

Les variables macro-économiques et les événements exogènes tels que les tensions géopolitiques ou la gestion de la pandémie Covid-19 par la Chine devraient continuer de structurer et de dominer la tendance des marchés financiers.
Les signes d'un ralentissement de la croissance voire de décroissance dans les pays développés sont perceptibles. Dans cet environnement défavorable, l'Europe reste perméable aux différents chocs. Les facteurs de soutien sont essentiellement liés à l'épargne accumulée et aux aides des états. Cependant, les niveaux d'endettement des états européens devraient limiter leurs interventions.
L'inflation tend à devenir persistante. Tout en réduisant les liquidités sur les marchés, les banques centrales continuent de relever les taux directeurs et entrevoient leur normalisation à moyen terme. Cette dernière dépendra des effets de second tour, c'est-à-dire de la transmission de l'inflation aux salaires et aux services et ainsi de la stabilisation du taux d'inflation à un niveau qu'elles jugeront raisonnable.
La profitabilité des entreprises, au plus haut, devrait être confrontée à la hausse des prix des matières premières et des salaires. La capacité des entreprises à absorber ces coûts et à les répercuter dans leur prix de vente sera surveillée. Les entreprises devront aussi prendre en compte les restrictions de crédit alors que le besoin de financement des investissements liés à la transition énergétique est élevé.
Enfin, les niveaux de valorisation atteints sur les marchés incitent à la prudence : les actions européennes sont revenues à des niveaux moyens historiques de valorisation et les actions américaines ont un niveau de valorisation supérieur à la moyenne historique.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Performances

A la clôture de l'exercice, le compartiment affiche une performance de -15.25% pour l'action AC, de -14.61% pour les actions BC et IC, de -14.29% pour l'action JC et de -13.97% pour l'action ZC. L'action IT est inactive.

A titre de comparaison, l'indicateur de référence « pour d'information » affiche une performance de -12.88%.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs du compartiment de la SICAV.

Evénements intervenus sur le compartiment pendant l'exercice et à venir

➢ **Le 10 février 2022**

Actualisation annuelle des performances de l'année 2021 dans chaque DICI.

➢ **Le 6 mai 2022**

Actualisation du prospectus avec un avertissement relatif à l'interdiction de souscription d'action de la SICAV aux ressortissants russes ou biélorusses comme suit, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne (UE) et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre de l'Union Européenne (UE).

A cette occasion, la nouvelle adresse de CACEIS Bank et CACEIS FA, a été mentionnée à compter du 1er juin 2022 dans le prospectus.

➢ **Le 30 décembre 2022**

Mise en conformité du prospectus avec la réglementation européenne en matière de finance durable :

• Ajout d'un texte explicatif sur la manière dont sont prises en compte les principales incidences négatives des investissements des compartiments sur le plan environnemental, social ou de bonne gouvernance.

• Une annexe détaillant la manière dont les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues sont mises en œuvre a été intégrée au prospectus de la SICAV.

• Dans la poursuite de la prise en compte dans le prospectus des critères européens en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental prévus par le règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 (dit « Règlement Taxonomie »), le texte explicatif introduit le 1er janvier 2022 a été complété des 4 autres objectifs environnementaux définis par le Règlement Taxonomie, à savoir l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et le contrôle de la pollution, et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

➢ **Le 1er janvier 2023**

Les DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) du Fonds ont été remplacés par les DIC (Document d'Informations Clés) en application du règlement européen 1286/2014 du 26 novembre 2014 (ou « Règlement PRIIPS »).

➢ **Le 10 mars 2023**

Rectification de la rédaction du paragraphe « Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs de la SICAV » dans le prospectus

Suite à une incohérence soulevée par le cabinet Ernst & Young et Autres, commissaire aux comptes du compartiment, sur la méthode de comptabilisation de coupon mentionnée dans le prospectus depuis le 30 septembre 2019 et celle appliquée par CACEIS Fund Administration depuis la création de ce dernier le 12 juillet 2019.
La société de gestion a procédé à la correction du prospectus pour refléter la réalité de la méthode comptable applicable au compartiment.

Un rapport ad hoc émis par le cabinet Ernst & Young et Autres a été annexé au rapport annuel.

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Informations complémentaires relatives à la prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement sur l'exercice

Informations sur les critères ISR

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY prend simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans le cadre de sa gestion.

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY a adhéré au code de transparence de l'AFG/FIR/Eurosif pour les OPC ISR ouverts au public. Ce Code de transparence décrit de façon complète la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY. Ce code est accessible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante :

www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/code-de-transparence-hsbc-rif.pdf

Toutes les informations et l'historique des données relatives à la performance financière de la gamme des OPC ISR de HSBC Asset Management sont disponibles sur le site d'information de la société de gestion :

www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-investors/fund-centre.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Philosophie ISR :

www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-**investor**/investment-expertise/sustainable-investments

L'approche de HSBC Asset Management est de proposer aux porteurs des OPC ISR des perspectives de performances en ligne avec celles des OPC classiques comparables tout en intégrant les enjeux Environnementaux, Sociaux/Sociétaux et de Gouvernance (ESG), piliers du Développement Durable. **En effet, nous pensons qu'il est possible de concilier l'intérêt individuel de nos clients, par la recherche de performance, avec l'intérêt collectif, par la prise en compte des enjeux du Développement Durable.**

Concrètement, nous considérons que les facteurs ESG peuvent influencer l'activité d'une entreprise, la politique d'un pays à long terme et par conséquent, la rentabilité des actifs financiers. Nous pensons que l'offre d'OPC ISR doit être transparente et en mesure d'intégrer les attentes de nos clients. Notre objectif est donc de bâtir pour eux une offre rigoureuse, pragmatique, enrichie de notre expérience accumulée depuis plus de 16 ans et basée sur notre expertise de gestion. Les historiques complets de données financières sont communiqués sur simple demande adressée au siège de la société de gestion :

HSBC Global Asset Management (France)
Cœur Défense – 110, esplanade du Général de Gaulle – La Défense 4 – 92400 Courbevoie
@ : hsbc.client.services-am@hsbc.fr

Description des principaux critères pris en compte relatifs à ces objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Quels critères ESG sont pris en compte ?
L'analyse ESG du portefeuille est rendue possible grâce tout d'abord à une analyse des scores ESG provenant de MSCI auxquels nous appliquons une pondération interne pour chaque pilier E, S et G par secteur.

Exemples de facteurs ESG pris en compte dans les décisions d'investissement.

Source : HSBC Asset Management. A titre d'illustration uniquement.

Au sein de chaque pilier, la recherche MSCI s'appuie sur une sélection de plus de 35 sous-critères identifiés ci-après. En gras, sont soulignés les sous-critères communs aux 30 secteurs HSBC qui cartographient les spécificités de chaque industrie.

- Pilier Environnement : 14 critères dont 3 sont communs à tous les secteurs : Emissions de carbone - Efficience énergétique - Empreinte carbone du produit - Risques liés au changement climatique - Stress hydrique - Biodiversité et utilisation des sols - Origine des matières premières - Evaluation de l'impact environnemental des financements - Emissions toxiques et déchets - Matériau d'emballage et Déchets - Déchets Électroniques - Opportunités dans les Technologies propres - Opportunités dans les Constructions Vertes - Opportunités dans les Énergies renouvelables
- Pilier Social : 15 critères dont 2 sont communs à tous les secteurs : Développement du Capital Humain - Dialogue social - Santé et sécurité - Respect des normes de travail dans la chaîne d'approvisionnement - Approvisionnement Controversé - Sécurité des Produits et Qualité - Sécurité Chimique - Sécurité des Produits Financiers – Respect de la vie privée et sécurité des informations - Assurance de Santé et Risque Démographique - Investissement Responsable - Accès à la communication - Accès au financement - Accès aux Services médicaux - Opportunités dans la nutrition et la santé
- Pilier Gouvernance : 5 critères dont 3 sont communs à tous les secteurs : Corruption et Instabilité - Déontologie et Fraude - Pratiques Anticoncurrentielles – Manipulation et malversation financière - Gouvernance d'Entreprise

Le pilier Gouvernance suit de façon plus particulière dans le cadre de la Gouvernance d'Entreprise l'opacité et le manque de transparence des pratiques financières, l'indépendance des administrateurs, l'existence de comités clefs, la qualification et l'expérience des administrateurs, la rémunération des dirigeants, la structure de l'actionnariat et des droits de vote, l'existence de mesures anti-OPA, l'obstacle à l'exercice des votes – le droit des actionnaires à agir collectivement.

Méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG des émetteurs (construction, échelle d'évaluation…

Outre la recherche interne, nous avons choisi de nous appuyer sur des recherches externes variées et complémentaires et de les mettre à disposition de l'ensemble de nos gérants et analystes.

L'objectif est de couvrir par une analyse ESG l'ensemble des titres que nous gérons.

- S&P Trucost : fournit des analyses et des données sur le Carbone, l'Eau, les déchets et les ressources naturelles avec un suivi de plus de 6 200 émetteurs ;
- Carbon4 Finance : suivi de 15 000 émetteurs dans le monde ; fournit notamment des données qui permettent de mesurer les « émissions de gaz à effet de serre économisées » grâce à une analyse plus poussée de la trajectoire climat des entreprises
- MSCI ESG Research : couvre le MSCI ACWI (All Countries World Index) soit environ 9 100 entreprises ;
- ISS Ethix : armes interdites et armes controversées - suivi de 6 000 émetteurs ; listes des valeurs identifiées comme impliquées dans les Mines Anti-personnelles et Bombes à sous Munitions (également dénommée Armes à sous Munitions) BASM. Ces listes d'exclusions font l'objet d'une diffusion très formelle et d'un contrôle en « pré-trade » et « post-trade » mis en place et supervisé par les départements Risques et Compliance.
- ISS ESG ex-Oekom : notation des 54 principaux pays émetteurs dans le monde et des émetteurs non cotés ;
- FTSE Green Revenues : la méthodologie des revenus verts de FTSE Russell évalue de manière exhaustive toutes les entreprises dont les revenus sont exposés aux activités vertes définies par le système de classification des revenus verts (GRCS) qui est une taxonomie utilisée pour définir et mesurer la transition industrielle vers une économie verte.

- RepRisk : suivi de 40 700 entreprises et fournit une évaluation dynamique du risque ESG et réputationnel à partir de près de 80 000 sources publiques et de parties prenantes, dans 20 langues, avec plus de 500 000 incidents analysés chaque jour ;
- Sustainalytics : suivi de 23 000 entreprises par rapport aux 10 principes du Global Compact. Le cadre de recherche sur la conformité du Pacte mondial des Nations Unies s'appuie sur les conventions et traités internationaux et sous-tendent ces principes, y compris les normes internationales ESG, telles que celles de l'OCDE, les Principes directeurs à l'intention des sociétés multinationales, les conventions de l'Organisation Internationale du Travail, déclarations universelles des droits de l'homme, Principes de l'Équateur et des initiatives sectorielles telles que le Conseil international des mines et des métaux

Ainsi, tous les types d'investissement intègrent la dimension ESG qui contribue à l'analyse globale. Les critères ESG sont intégrés dans les processus d'analyse et de sélection des titres dans tous les portefeuilles de gestion active. Au 31 mai 2021, plus de 18 000 titres dans le monde faisaient l'objet d'une analyse ESG accessible à tous les analystes et les gérants du Groupe HSBC.

- Chaque titre est rattaché à l'un des 30 secteurs « maison » qui regroupent des ensembles cohérents du point de vue des enjeux ESG et au regard des similitudes présentées par les modèles économiques. Ensuite, pour chaque secteur nous avons déterminé une pondération des piliers E, S et G reflétant la réalité industrielle de chacun des secteurs. Cette démarche est le résultat d'études approfondies réalisées conjointement par les équipes d'analystes crédit et actions, sous la coordination du Responsable Monde de la recherche ESG.
- Comme indiqué sur le schéma ci-après, la contribution des piliers E, S et G au score ESG global peut varier très substantiellement par secteur d'appartenance. Ainsi, si l'Environnement est le paramètre le plus pondéré - celui qui a le plus d'impact financier potentiel - dans des secteurs comme les Produits alimentaires ou l'Automobile, il est nettement supplanté par la Gouvernance dans le secteur Banques.
- Les entreprises sont ensuite classées en « Low, Medium et High risk ». Les titres identifiés comme « High risk » font l'objet d'une analyse approfondie. Il s'agit d'entreprises ayant violé un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies, et/ou non alignés sur les standards de lutte contre la criminalité financière (FCC – Financial Crime Compliance) ou qui, au terme de notre analyse ESG, sont classées dans les cinq derniers pour cent de leur univers de référence. Cette phase de vigilance renforcée permet de mettre en perspective attractivité financière et risques ESG et de déterminer si ces titres ont été convenablement valorisés. Si, à l'issue de l'analyse, l'entreprise est qualifiée pour rester en portefeuille, elle fait l'objet d'une mise sous surveillance et un dialogue est engagé avec la direction de l'entreprise. Cette surveillance spécifique cesse dès lors que l'ensemble des indicateurs conduit à un classement « Low Risk ». Dans les fonds ISR, les titres identifiés comme « High Risk » sont exclus de l'univers d'investissement

Notation ESG : méthodologie

- Les notations ESG fournies par MSCI permettent de calculer des scores ESG pour chaque valeur, chaque émetteur. Les résultats de ces notations se traduisent, entre autres, par la production d'un univers d'investissement ISR pour chacun des compartiments de la SICAV HSBC RIF.
- Nous attribuons ensuite une note E : Environnement, une note S : Social, une note G : Gouvernance et enfin un score ESG global du portefeuille. L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note. La note globale est calculée en fonction du poids des piliers E, S et G inhérents à chacun des 30 secteurs selon notre processus de notation interne.
- Le poids des piliers E, S, G pour chacun des 30 secteurs de la segmentation ESG

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

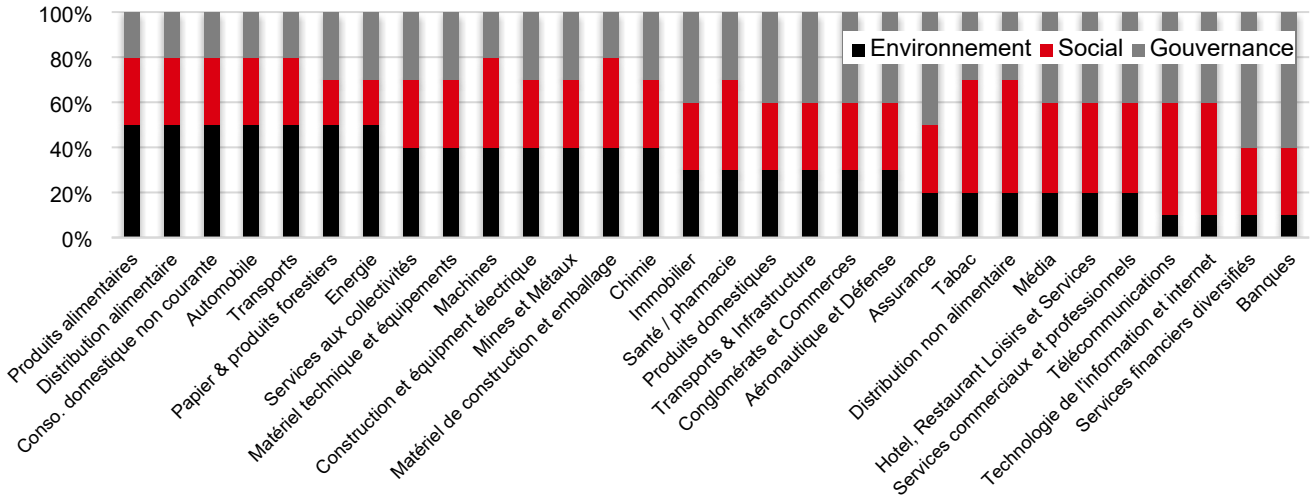

Source : HSBC Asset Management au 31.12.2022. A titre d'illustration uniquement. Les caractéristiques et mesures sont fournies à titre illustratif uniquement et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte des changements de marché.

- Le score ESG du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque titre du portefeuille.
- Les émissions des souverains et des supranationaux ne comportent que deux piliers, E et S, équipondérés. Le pilier S intègre les enjeux du pilier G.
- Les titres classés en « High risk » font l'objet d'un examen et d'un suivi approfondi « Enhanced Due Diligence » (EDD).

Dans les fonds ISR, les titres identifiés comme « High Risk » sont exclus de l'univers d'investissement.

1ère étape : Analyse ESG et définition de l'univers d'investissement

◆ Univers d'investissement

Nom du compartiment	Indice de référence pour information	Univers d'investissement initial
HSBC RIF – SRI GLOBAL EQUITY	MSCI World	Environ 1 651 valeurs des marchés développés internationaux

Source : HSBC Asset Management au 31.12.2022. A titre d'illustration uniquement. Les caractéristiques et mesures sont fournies à titre illustratif uniquement et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte des changements de marché.

Ces univers initiaux peuvent être enrichis par l'ajout d'entreprises ou de valeurs ne faisant pas partie des indices de marchés mentionnés plus haut. Ces ajouts se font à la discrétion des gérants et des analystes.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

- L'univers ISR des compartiments comprend les deux premiers quartiles des entreprises de chaque secteur, ainsi que des valeurs sélectionnées au sein du 3e quartile dans la limite de 15% maximum de l'actif net. Les valeurs classées en 4ème quartile sont exclues.

- De plus, le compartiment s'engage à :

- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales,
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
- Exclure les actions des sociétés du secteur de la Défense.
- Exclure les actions des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production de tabac.

Sur l'ensemble des compartiments notre méthodologie de sélection ISR induit une sélectivité conduisant à l'exclusion de 25% des entreprises au sein d'un même secteur.

2ème étape : processus financier

Etapes du processus financier	
Processus d'investissement	Classement dans l'univers et optimisation de scores ESG : Approche factorielle quantitative, recherchant des entreprises ayant un score ESG élevé, une bonne diversification et un niveau de risque relatif adapté.
Construction et optimisation du portefeuille	Un score est attribué à chaque titre éligible dans l'univers ISR. Le portefeuille est ensuite construit en surpondérant les titres affichant les meilleurs scores et en évitant toute concentration trop élevée dans un secteur, un pays ou une région Les risques relatifs à l'indice de référence dus aux facteurs « style de gestion », « secteur », « pays » et « taille » sont minimisés
Suivi des risques	Le suivi des risques fait partie intégrante de notre processus d'investissement. L'objectif principal est d'assurer le suivi et la gestion des risques réglementaires, internes et spécifiques aux fonds. Les risques sont gérés selon des procédures rigoureuses de contrôle et de « due diligence » par des professionnels expérimentés disposant d'outils adaptés

Source : HSBC Asset Management. A titre d'illustration uniquement. Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit ou des conditions de marché.

Le taux d'analyse extra-financière de 90% minimum est appliqué à l'actif éligible du compartiment.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Description de la manière dont les résultats de l'analyse sur les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sont intégrés dans le processus d'investissement et de désinvestissement. Le cas échéant, description de la manière dont les valeurs non appréciées sur la base de ces critères sont pris en compte.

Pour rappel, notre processus d'investissement pour le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY comprend deux grandes étapes successives et indépendantes, comme détaillé dans les paragraphes ci-dessus.

Les résultats de la recherche et le processus d'analyse ESG nous amènent à définir un univers de valeurs ISR correspondant aux critères définis pour le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY conformément à la description des critères d'investissement ESG et au Processus d'analyse ESG décrits plus haut.

La seconde étape est consacrée à la sélection financière des titres au sein de l'univers d'investissement ISR. Un score est affecté à chacun de ces titres éligibles à l'univers ISR selon des facteurs de performance. Le gérant construit ensuite le portefeuille, en surpondérant les titres avec les meilleurs scores tout en évitant la concentration sur un secteur, pays ou région. Il ne peut donc investir que sur des valeurs répondant aux critères que nous avons décrits précédemment.

Sur la base des notes déterminées par notre système de notation interne, l'univers ISR du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY est défini et mis à jour mensuellement au plus tard le 15 de chaque mois sur la base des mises à jours effectuées en fin de mois précédent. Au sein de chaque secteur, l'univers est segmenté en quartiles. Les valeurs classées en 4ème quartile sont exclues, il est possible d'investir dans la limite de 15 % maximum de l'actif ne dans le 3ème quartile et sans aucune restriction dans celles classées dans les 1er et 2ème quartiles.

En application de cette méthodologie de sélection des valeurs, au sein d'un même secteur, au moins 25% des entreprises sont conduites à être exclues.

La mise en conformité du portefeuille du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY avec les changements de quartiles résultant de l'évolution des notes doit, en principe, être effectuée dans les 2 semaines qui suivent l'envoi des nouveaux univers ISR et au plus tard avant la fin de chaque mois civil. Toutefois et à titre exceptionnel, ce délai pourra être allongé de 3 mois supplémentaires, à la discrétion du gérant, pour les Entreprises classées en 4ème quartile.

Mise en œuvre d'une politique d'engagement auprès des émetteurs

Nos activités de vote et d'engagement ont vocation à protéger et à valoriser les actifs que nous confient nos clients. Ces activités nous permettent de mieux comprendre et d'évaluer les risques et les opportunités ESG au niveau de chaque entreprise, d'encourager les comportements responsables et de promouvoir des standards de gouvernance élevés.

Engagement - **Notre politique d'engagement est fondée sur un questionnement ESG systématique** lors des rencontres avec les entreprises et le suivi des entreprises les plus risquées. Nous pensons que la prise en compte des enjeux ESG peut avoir un impact à long terme sur la performance des entreprises. Dans le cadre de notre responsabilité fiduciaire, nous avons une obligation de suivi des entreprises dans lesquelles nous sommes investis pour le compte de nos clients.

Notre objectif d'engagement est de permettre aux entreprises de nous expliquer leur approche ESG. Les gérants et analystes initient ainsi un dialogue actionnarial qui permet un échange constructif avec les directions des entreprises dans lesquelles nous investissons pour le compte de nos clients. Ces échanges constituent un bon moyen d'explorer davantage, de mieux comprendre les risques ESG et climat sous-jacents, d'encourager et d'inciter les entreprises à intégrer les risques ESG. C'est également l'occasion de promouvoir l'amélioration de la gouvernance d'entreprise sur la base de nos directives de vote et de les encourager à instaurer et à maintenir un niveau élevé de transparence.

Engagement direct. Nous rencontrons régulièrement les dirigeants d'entreprise dans le cadre du processus de gestion active. Nous interrogeons les émetteurs sur la mise en œuvre de leur stratégie d'entreprise, leurs résultats, les risques financiers et extra financiers, l'allocation du capital et la gestion des questions ESG. Nous encourageons également les entreprises détenues dans nos portefeuilles à instaurer et à maintenir un niveau élevé de transparence, en particulier concernant leur gestion des risques ESG et du risque climatique.

Exercice de nos droits de vote

Nous votons conformément à notre politique de vote qui est disponible sur notre site Internet.

Présentation de la politique de vote

Notre politique de vote est accessible sur le site internet de HSBC Asset Management :

www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/policy/politique-de-vote.pdf

HSBC Asset Management a mis en place un Comité Gouvernement d'Entreprise chargé de déterminer et de suivre la politique de vote aux assemblées générales. Les gérants et les analystes prennent les décisions de vote sur la base des principes définis par ce Comité. Le Middle Office est en charge de la mise en œuvre et du processus opérationnel d'exercice des droits de vote aux assemblées générales.

HSBC Asset Management utilise conjointement avec HSBC Asset Management (UK) Ltd les services de ISS, un des leaders mondiaux dans la fourniture de prestations en gouvernement d'entreprise et plus particulièrement en administration de droit de vote.

HSBC Asset Management a défini des orientations ou des critères de vote qui reprennent notamment les préconisations de l'AFG, de l'OCDE, de l'Afep/Medef et du UK Corporate Governance Code.

Les résolutions de vote non couvertes par nos principes directeurs seront examinées au cas par cas.

HSBC Asset Management vote sur l'ensemble des valeurs détenues en portefeuille, quel que soit leur niveau de détention, sur la base de la politique de vote globale, définie par le métier de la Gestion d'Actifs. Celle-ci s'applique à l'ensemble des marchés dans le monde à l'exception :

- des marchés où les conditions de vote acceptables ne sont pas réunies,

- des valeurs anglaises, françaises et irlandaises pour lesquelles des politiques de vote spécifiques sont utilisées.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

En ce qui concerne les valeurs françaises, cette politique de vote d'HSBC Asset Management est appliquée aux titres français détenus par les OPC gérés à Paris.

En ce qui concerne les valeurs anglaises et irlandaises, le vote s'exerce sur la base des principes définis par la structure de gestion londonienne, HSBC Asset Management (UK) Ltd.

Notre politique de vote décrit un cadre général qui reprend les principaux enjeux identifiés et qui concernent : la nomination et la révocation des organes sociaux des entreprises, la rémunération des administrateurs et mandataires sociaux (stock-options, actions gratuites…), les augmentations de capital réservées aux salariés, le respect des droits des actionnaires (programmes d'émissions et de rachats de titres), l'approbation des comptes, l'affectation des résultats, la désignation des contrôleurs légaux des comptes, les conventions dites réglementées, la distribution des dividendes, les décisions entraînant une modification des statuts et résolutions d'actionnaires, la prise en compte des enjeux E,S et G par l'entreprise. Notre politique de vote décrit également les procédures mises en place afin de prévenir et gérer les situations de conflit d'intérêts au sein du groupe HSBC.

Le Comité Gouvernement d'Entreprises se tient au moins une fois par an ou lorsque l'actualité l'impose en vue d'élaborer. Il a pour rôle la validation et l'élaboration de la politique de vote de la société de gestion HSBC Asset Management pour les valeurs françaises. Les membres de cette réunion passent en revue l'ensemble des questions liées à la réglementation ou l'évolution des comportements de la place. Le responsable de la réunion de Corporate Governance est en charge de cette veille réglementaire.

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY a fait le choix de ne pas prêter ses titres et exerce ainsi ses droits de vote sur la totalité des actions qu'il détient.

Bilan de la mise en œuvre de la politique de vote et d'engagement

Notre Bilan est global. Il est accessible sur le site internet mentionné plus haut dans le Rapport d'activité de l'exercice des droits de vote :

www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/rapport-sur-lexercice.pdf

Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 et ses normes techniques d'application

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport annuel.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Rapport « article 29 » de la loi n°2019-1147 relative à l'énergie et au climat

Le Compartiment ayant un encours supérieur à 500 millions d'euros, le rapport article 29 de la loi 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat (LEC) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr. Ce document est publié dans les 6 mois suivant la clôture comptable du Compartiment.

Informations complémentaires en lien avec la réglementation sur les droits des actionnaires (SRD2)

Contribution aux performances à moyen et long terme

Au cours de la période sous revue, la stratégie d'investissement a été mise en œuvre de manière disciplinée et a donné des résultats conformes aux attentes qui nous permettent d'être confiants sur l'atteinte des objectifs de gestion en matière de performance et de risque sur l'horizon d'investissement recommandé pour ce Compartiment.
La stratégie d'investissement vise à identifier les sociétés qui participent à la croissance verte et contribuent à la décarbonation de la société. Au sein de ce sous-univers d'investissement, on investira dans celles offrant les meilleures notes ESG dans leur secteur et des perspectives de rentabilité et de croissance qui ne sont pas reflétées dans leurs valorisations.
L'intégration des facteurs extra-financiers (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans l'analyse des cas d'investissement nous permet de mieux apprécier la solidité et la soutenabilité du ou des modèles économiques de l'entreprise étudiée et donc d'intégrer à sa valorisation des éléments de risque ou des opportunités que la seule analyse de ses états financiers n'aurait peut-être pas permis d'identifier.

- Principaux risques importants

  Le compartiment encourt des risques à titre principal et à titre accessoire dont la liste est disponible dans le prospectus du compartiment.

- Taux de rotation

  Taux de rotation du portefeuille : 6,59%

  La méthode utilisée pour le calcul du taux de rotation est la méthode SEC : TO annuel = Min (Achat val mob ; Vente Val mob) / AUM moyen

- Gestion des conflits d'intérêts

  Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de conflits d'intérêts en lien avec les activités d'engagement.

  Pendant cette période, la société de gestion a décidé d'avoir recours à un conseiller en vote, Institutional Shareholder Services (ISS), aux fins des activités d'engagement.

- Prêt de titres

  La société de gestion ne pratique pas des opérations de prêt de titres durant l'exercice écoulé.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

- Informations relatives aux décisions d'investissement

  Les décisions d'investissement reposent sur une analyse fondamentale des entreprises inclues dans l'univers d'investissement. Les marchés ne sont pas toujours efficients, et ne reflètent pas toujours la valorisation intrinsèque des entreprises.
  Dans ce cadre, les décisions d'investissements se fondent sur une analyse fondamentale de long terme, permettant ainsi de profiter de ces opportunités qui découlent de la volatilité excessive des marchés financiers.
  Les processus de gestion reposent sur l'exploitation des données issues de l'analyse fondamentale menée par nos équipes de recherche indépendante que ce soit dans le court, le moyen ou le long terme.
  Par ailleurs, et quelle que soit la classe d'actifs, la prise en compte des risques et opportunités Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (intégration E.S.G) fait partie intégrante du processus de sélection de titres du gérant des compartiments concernés ayant un objectif de surperformance dans la durée.

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le compartiment de la SICAV, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.

Politique de réclamation aux fins de restitution de retenue à la source étrangère

Par l'arrêt Santander rendu le 10 mai 2012 (C-338/11 – Santander Asset Management SGIIC) la Cour de Justice de l'Union Européenne a considéré que *« le droit de l'Union s'oppose à la règlementation française qui impose à la source des dividendes d'origine nationale, lorsqu'ils sont perçus par des OPCVM résidents dans un autre Etat alors que de tels dividendes sont exonérés d'impôts pour les OPCVM résidant en France »*.

Cette décision est transposable dans différents pays de l'Union dont le régime de taxation des dividendes versés à des fonds d'investissement résidents et à des non-résidents apparaît comme étant discriminatoire au regard de la liberté de circulation des capitaux, garantie par le droit de l'Union.

Dans ce contexte, en qualité de société de gestion de la SICAV, HSBC Global Asset Management (France) a suivi l'ensemble des étapes décrites dans le vade-mecum de l'Association Française des Sociétés de Gestion (AFG) (« - Remboursement des retenues à la source sur titres étrangers des OPCVM français » - version du 21 décembre 2012) afin d'identifier les opportunités puis d'initier des demandes de remboursement des retenues à la source prélevées en contrariété avec le droit européen.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Ainsi HSBC Global Asset Management (France) agit dans l'intérêt des actionnaires en procédant à des réclamations pour le compte du compartiment HRIF – SRI Global Equity lorsque le seuil de matérialité, la probabilité de récupération et les coûts seraient favorables aux actionnaires. Cette politique de réclamation est bien entendu soumise à des aléas en termes de délais et de montants remboursés.

Le montant des remboursements effectivement reçus au titre de ces réclamations pour l'exercice passé est de 28 653,96 euros pour le compartiment HRIF – SRI Global Equity hors déduction des coûts liés à la restitution de cette somme reçue de la Finlande.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
APPLE INC	3 356 559,90	42 500 372,66
CERNER CORP	1 894 083,14	21 312 819,90
HP ENTERPRISE	21 137 316,68	266 607,60
ACCENTURE PLC - CL A	695 734,04	18 868 220,08
CISCO SYSTEMS	17 161 661,14	328 248,17
MICROSOFT CORP	13 629 997,68	800 400,27
TEXAS INSTRUMENTS COM	12 121 191,96	345 577,16
THE WALT DISNEY	9 977 028,26	206 374,85
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	8 147 973,01	76 948,09
TESLA INC	8 050 902,27	86 046,23

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Comptes Annuels

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Bilan Actif

Bilan Actif au 29/12/2022
Portefeuille : 249011 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

	29/12/2022	30/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**1 248 551 591,91**	**1 236 713 177,69**
Actions et valeurs assimilées	**1 248 551 591,91**	**1 236 713 177,69**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 248 551 591,91	1 236 713 177,69
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**1 435 374,14**	**921 249,72**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 435 374,14	921 249,72
COMPTES FINANCIERS	**13 604 288,55**	**6 439 689,98**
Liquidités	13 604 288,55	6 439 689,98
TOTAL DE L'ACTIF	**1 263 591 254,60**	**1 244 074 117,39**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Bilan Passif

Bilan Passif au 29/12/2022
Portefeuille : 249011 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

	29/12/2022	30/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 215 755 935,51	1 172 833 161,02
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	39 576 713,74	67 469 812,72
Résultat de l'exercice (a,b)	6 788 221,11	1 137 722,53
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**1 262 120 870,36**	**1 241 440 696,27**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	**1 470 384,24**	**1 473 617,40**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 470 384,24	1 473 617,40
COMPTES FINANCIERS		**1 159 803,72**
Concours bancaires courants		1 159 803,72
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**1 263 591 254,60**	**1 244 074 117,39**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 29/12/2022
Portefeuille : 249011 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

	29/12/2022	30/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 29/12/2022
Portefeuille : 249011 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

	29/12/2022	30/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	24 858,30	6,36
Produits sur actions et valeurs assimilées	21 165 614,34	14 307 897,36
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**21 190 472,64**	**14 307 903,72**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	51 173,17	97 151,96
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**51 173,17**	**97 151,96**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**21 139 299,47**	**14 210 751,76**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	15 247 115,02	12 671 102,49
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**5 892 184,45**	**1 539 649,27**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	896 036,66	-401 926,74
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**6 788 221,11**	**1 137 722,53**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Annexes

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les règles d'évaluation des actifs appliqués par le gestionnaire comptable sont les suivantes, en fonction des instruments détenus par le compartiment :

Le compartiment a adopté l'Euro comme devise de référence.

Les cours retenus pour l'évaluation des valeurs mobilières négociées en bourse sont les cours de clôture.

Les cours retenus pour l'évaluation des obligations sont une moyenne de contributeurs. Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois sont valorisés, à défaut de contribution, au taux du marché, à l'exception des titres de créances négociables à taux variables ou révisables ne présentant pas de sensibilité particulière au marché.

Une méthode simplificatrice dite de « linéarisation » est prévue pour les titres de créances négociables dont la durée de vie restant à courir est inférieure à 3 mois et ne présentant pas de sensibilité particulière au marché sur la base du taux à trois mois cristallisé.

Les pensions sont évaluées au cours du contrat.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisés à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion.

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou devises de marché.

Les cours des marchés à terme européens et étrangers sont les cours de compensation.

La valorisation des contrats d'échange de taux ou de devises se fait aux conditions de marché.

L'évaluation des contrats d'échange de taux contre performance d'action se fait :
- aux conditions de marché pour la branche taux
- en fonction du cours du titre sous-jacent pour la branche action.

La valorisation des Credit Default Swaps (CDS) émane d'un modèle alimenté par les spreads Market.

Les engagements figurants sur le tableau hors bilan sur les marchés à terme européens et étrangers sont calculés :

- OPERATION A TERME FERME
(Qte x Nominal x Cours du jour x Devise du contrat)

- OPERATION A TERME CONDITIONNELLE
(Qte x delta) x (Nominal du sous-jacent x Cours du jour du sous-jacent x Devise du contrat).

Pour les contrats d'échange l'engagement hors bilan correspond au nominal du contrat majoré ou minoré du différentiel d'intérêts, ainsi que de la plus ou moins-value latente constaté à la date d'arrêté.

Les frais de transaction sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de chacun des compartiments et ne sont pas additionnés au prix.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Valorisation des garanties financières

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix de marché (mark to market).
Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu sous forme de titres selon le niveau de risque.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la Société de Gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013356722 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC : Taux de frais maximum de 0.375% TTC.
FR0013287265 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC : Taux de frais maximum de 0,75% TTC.
FR0013076007 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC : Taux de frais maximum de 0,00% TTC
FR0010761072 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC : Taux de frais maximum de 0,75% TTC.
FR0000438905 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC : Taux de frais maximum de 1,50% TTC.

Les frais administratifs externes à la Société de Gestion sont de 0,10% TTC maximum pour les parts AC, IC, BC, JC, ZC.

Le taux de frais de gestion indirects maximum est : Non significatifs.

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative de chacun des compartiments dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans chacun des compartiments.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.
Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment.
Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du compartiment concerné, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC	Capitalisation	Capitalisation

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

2. Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'Actif Net au 29/12/2022
Portefeuille : 249011 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

	29/12/2022	30/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**1 241 440 696,27**	**797 706 507,71**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	299 503 617,53	312 007 998,25
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-85 196 675,23	-198 265 970,59
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	32 024 151,75	74 685 307,78
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-577 688,13	-2 411 498,23
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-156 544,53	-203 279,33
Différences de change	28 584 126,78	43 293 341,62
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-259 392 998,53	213 088 639,79
Différence d'estimation exercice N	*151 701 822,59*	*411 094 821,12*
Différence d'estimation exercice N-1	*-411 094 821,12*	*-198 006 181,33*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
Différence d'estimation exercice N		
Différence d'estimation exercice N-1		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	5 892 184,45	1 539 649,27
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**1 262 120 870,36**	**1 241 440 696,27**

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							13 604 288,55	1,08
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	13 604 288,55	1,08								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 JPY		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	856 526 219,34	67,86	67 134 723,70	5,32	59 108 256,38	4,68	147 030 836,17	11,65
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	1 045 714,45	0,08					389 659,69	0,03
Comptes financiers	917 318,31	0,07	266 040,89	0,02	144 653,98	0,01	725 376,42	0,06
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2022
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	1 435 374,14
TOTAL DES CRÉANCES		**1 435 374,14**
DETTES		
	Frais de gestion fixe	1 470 384,24
TOTAL DES DETTES		**1 470 384,24**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-35 010,10**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC		
Actions souscrites durant l'exercice	564 166,90900	179 797 555,91
Actions rachetées durant l'exercice	-105 144,07500	-33 621 831,40
Solde net des souscriptions/rachats	459 022,83400	146 175 724,51
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 195 308,70900	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC		
Actions souscrites durant l'exercice	1 953,444	279 784,16
Actions rachetées durant l'exercice	-2 358,808	-349 488,58
Solde net des souscriptions/rachats	-405,364	-69 704,42
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	20 727,732	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	5,02000	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC		
Actions souscrites durant l'exercice	39 417,000	61 895 377,57
Actions rachetées durant l'exercice	-17 837,000	-27 610 993,14
Solde net des souscriptions/rachats	21 580,000	34 284 384,43
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	94 758,052	

	En action	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC		
Actions souscrites durant l'exercice	30 922,533	57 530 899,89
Actions rachetées durant l'exercice	-12 139,302	-23 614 362,11
Solde net des souscriptions/rachats	18 783,231	33 916 537,78
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	76 456,965	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	14 591 609,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,54
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	24 593,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,79
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 512,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,79
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	587 310,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,41
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	42 088,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2022	30/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	6 788 221,11	1 137 722,53
Total	**6 788 221,11**	**1 137 722,53**

	29/12/2022	30/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 266 648,86	-1 337 161,04
Total	**2 266 648,86**	**-1 337 161,04**

	29/12/2022	30/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	30 061,23	17 899,60
Total	**30 061,23**	**17 899,60**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

	29/12/2022	30/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 868,28	1 091,32
Total	**1 868,28**	**1 091,32**

	29/12/2022	30/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 988 523,04	1 054 259,83
Total	**1 988 523,04**	**1 054 259,83**

	29/12/2022	30/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 501 119,70	1 401 632,82
Total	**2 501 119,70**	**1 401 632,82**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2022	30/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	39 576 713,74	67 469 812,72
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**39 576 713,74**	**67 469 812,72**

	29/12/2022	30/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	30 654 303,74	53 632 394,32
Total	**30 654 303,74**	**53 632 394,32**

	29/12/2022	30/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	93 196,84	193 090,68
Total	**93 196,84**	**193 090,68**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

	29/12/2022	30/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	5 788,60	11 762,99
Total	**5 788,60**	**11 762,99**

	29/12/2022	30/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	4 448 146,25	6 961 806,45
Total	**4 448 146,25**	**6 961 806,45**

	29/12/2022	30/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	4 375 278,31	6 670 758,28
Total	**4 375 278,31**	**6 670 758,28**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/12/2018	30/12/2019	30/12/2020	30/12/2021	29/12/2022
Actif net Global en EUR	**288 006 443,50**	**535 455 168,44**	**797 706 507,71**	**1 241 440 696,27**	**1 262 120 870,36**
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC en EUR					
Actif net	161 073 096,08	332 204 578,31	543 342 570,19	985 894 311,48	975 740 239,42
Nombre de titres	798 016,71000	1 313 628,52300	2 078 821,73100	2 736 285,87500	3 195 308,70900
Valeur liquidative unitaire	201,84	252,89	261,37	360,30	305,36
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	7,13	4,31	-26,35	19,60	9,59
Capitalisation unitaire sur résultat	1,67	1,37	0,21	-0,48	0,70
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC en EUR					
Actif net	311 932,13	2 632 078,73	3 239 622,80	3 558 974,40	2 980 584,92
Nombre de titres	3 381,284	22 600,766	26 716,896	21 133,096	20 727,732
Valeur liquidative unitaire	92,25	116,45	121,25	168,40	143,79
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3,29	1,97	-12,15	9,13	4,49
Capitalisation unitaire sur résultat	1,53	1,43	0,93	0,84	1,45
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC en EUR					
Actif net	75 905 409,80	95 198 104,36	105 083 918,40	216 812,80	185 144,03
Nombre de titres	3 209,14300	3 188,21300	3 379,31700	5,02000	5,02000
Valeur liquidative unitaire	23 652,85	29 859,39	31 096,20	43 189,80	36 881,28
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	834,26	507,58	-3 117,56	2 343,22	1 153,10
Capitalisation unitaire sur résultat	385,90	367,76	238,53	217,39	372,16

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/12/2018	30/12/2019	30/12/2020	30/12/2021	29/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC en EUR					
Actif net	3 549 002,65	24 872 606,88	53 947 393,87	128 488 890,32	142 607 770,07
Nombre de titres	3 732,432	20 642,960	42 832,717	73 178,052	94 758,052
Valeur liquidative unitaire	950,85	1 204,89	1 259,49	1 755,83	1 504,96
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	15,57	20,44	-125,91	95,13	46,94
Capitalisation unitaire sur résultat	2,28	18,97	13,95	14,40	20,98
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC en EUR					
Actif net	47 167 002,84	80 547 800,16	92 093 002,45	123 281 707,27	140 607 131,92
Nombre de titres	41 208,911	55 326,613	60 287,900	57 673,734	76 456,965
Valeur liquidative unitaire	1 144,58	1 455,85	1 527,55	2 137,57	1 839,03
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	40,26	24,66	-152,28	115,66	57,22
Capitalisation unitaire sur résultat	27,77	27,89	22,11	24,30	32,71

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	76 071	15 495 662,70	1,22
SAP SE	EUR	123 023	12 005 814,57	0,95
SIEMENS AG-REG	EUR	118 543	15 462 748,92	1,23
TOTAL ALLEMAGNE			**42 964 226,19**	**3,40**
AUSTRALIE				
BENDIGO AND ADELAIDE BANK LTD	AUD	1 218 665	7 582 838,80	0,60
BRAMBLES LTD	AUD	1 581 071	12 104 228,70	0,95
STOCKLAND	AUD	5 838 276	13 442 180,57	1,07
WESTPAC BKG CORP	AUD	498 322	7 380 323,92	0,58
TOTAL AUSTRALIE			**40 509 571,99**	**3,20**
BERMUDES				
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	106 964	17 090 774,41	1,35
TOTAL BERMUDES			**17 090 774,41**	**1,35**
CANADA				
BK OF NOVA SCOTIA COM NPV	CAD	148 175	6 821 834,69	0,54
CANADIAN IMP BANK COM NPV	CAD	190 209	7 223 276,31	0,57
METRO CLASS A SUB VTG	CAD	144 953	7 522 832,84	0,60
TORONTO DOMINIUM BANK	CAD	238 524	14 592 444,26	1,16
TOTAL CANADA			**36 160 388,10**	**2,87**
DANEMARK				
NOVO NORDISK AS	DKK	152 526	19 298 936,08	1,53
TOTAL DANEMARK			**19 298 936,08**	**1,53**
ESPAGNE				
RED ELECTRICA DE ESPANA	EUR	232 892	3 870 665,04	0,31
TOTAL ESPAGNE			**3 870 665,04**	**0,31**
ETATS-UNIS				
3M CO	USD	90 492	10 228 866,49	0,81
ACUITY BRANDS INC	USD	59 872	9 385 643,95	0,74
ADOBE INC	USD	20 747	6 566 139,09	0,52
AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	147 304	20 865 477,30	1,65
AMERICAN EXPRESS CO COM	USD	111 815	15 443 290,49	1,23
AMGEN	USD	47 200	11 645 011,95	0,92
BAKER HUGHES A GE CO	USD	938 114	25 663 682,11	2,04
BALL CORP	USD	236 476	11 444 139,24	0,91
BECTON DICKINSON	USD	80 187	19 312 839,54	1,53
BEST BUY CO INC	USD	184 776	14 073 221,99	1,11
BLACKROCK CL.A	USD	29 245	19 635 125,63	1,56
CIGNA CORP	USD	61 821	19 167 900,55	1,52

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CISCO SYSTEMS	USD	587 055	26 142 701,45	2,07
CLOROX CO	USD	32 548	4 345 836,18	0,34
COLGATE PALMOLIVE	USD	171 953	12 795 115,18	1,02
CUMMINS INC	USD	83 073	18 826 453,19	1,49
ECOLAB	USD	72 314	10 014 063,60	0,79
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	183 747	12 956 088,57	1,03
EVERSOURCE EN	USD	235 112	18 753 413,92	1,49
EXELON CORP	USD	177 600	7 181 257,21	0,57
EXPEDITORS INTL WASHINGTON	USD	83 488	8 234 915,37	0,65
GILEAD SCIENCES INC	USD	162 709	13 005 736,97	1,03
HASBRO INC COM	USD	99 632	5 696 859,96	0,46
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	92 455	27 772 471,34	2,20
HP ENTERPRISE	USD	1 490 429	22 245 000,40	1,76
HUNTINGTON BANCSHARES INC	USD	380 804	5 048 111,90	0,40
IDEXX LABORATORIES INC	USD	28 052	10 792 649,66	0,85
INTEL CORP	USD	251 718	6 185 279,88	0,49
INTUIT INC	USD	30 573	11 203 364,28	0,88
IQVIA HOLDINGS - REGISTERED SHARE	USD	50 105	9 761 702,57	0,77
JONES LANG LASALLE	USD	51 328	7 755 621,58	0,62
KIMBERLY-CLARK CP COM	USD	81 598	10 498 766,72	0,83
LAM RESEARCH CORP	USD	27 494	10 841 655,03	0,86
LOWE S COS INC COM	USD	135 476	25 689 191,17	2,03
MARSH & MCLENNAN COS INC	USD	110 250	17 238 545,91	1,37
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC	USD	7 740	10 645 883,28	0,84
MICROSOFT CORP	USD	280 540	63 388 126,75	5,02
NVIDIA CORP	USD	184 158	25 212 199,63	2,00
PEPSICO INC	USD	212 866	36 316 837,46	2,88
PPG INDUSTRIES INC	USD	57 482	6 811 723,43	0,54
PROCTER & GAMBLE CO	USD	139 246	19 919 886,69	1,58
PROLOGIS	USD	167 943	17 944 465,11	1,42
ROBERT HALF INTL INC	USD	114 738	7 946 089,21	0,63
SALESFORCE INC	USD	90 492	11 244 372,27	0,89
TARGET CORP	USD	68 447	9 520 912,57	0,76
TESLA INC	USD	32 556	3 718 156,77	0,30
TEXAS INSTRUMENTS COM	USD	174 560	27 005 944,97	2,14
THE COCA COLA COMPANY	USD	184 746	11 076 273,10	0,88
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	31 245	16 316 296,30	1,29
THE WALT DISNEY	USD	163 874	13 393 836,14	1,06
VERISK ANLYTCS A	USD	29 367	4 902 346,62	0,39
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	USD	170 060	6 259 368,68	0,49
WATERS CORPORATION	USD	33 428	10 839 616,22	0,86
WW GRAINGER INC	USD	21 403	11 281 296,26	0,89
XYLEM	USD	76 662	8 023 761,95	0,63
TOTAL ETATS-UNIS			**808 183 533,78**	**64,03**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FINLANDE				
NESTE OYJ	EUR	382 712	16 762 785,60	1,32
TOTAL FINLANDE			**16 762 785,60**	**1,32**
FRANCE				
AXA	EUR	683 595	18 046 908,00	1,43
L'OREAL	EUR	45 242	15 323 465,40	1,22
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	131 786	6 550 423,13	0,52
TOTAL FRANCE			**39 920 796,53**	**3,17**
IRLANDE				
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	391 608	23 665 730,73	1,88
TOTAL IRLANDE			**23 665 730,73**	**1,88**
JAPON				
HOYA PENTAX	JPY	80 400	7 188 247,80	0,56
KDDI CORP	JPY	400 941	11 235 025,10	0,90
OMRON CORP	JPY	90 300	4 070 044,96	0,33
SEKISUI CHEMICAL	JPY	723 500	9 393 495,42	0,74
SONY GROUP CORPORATION.	JPY	321 400	22 696 326,54	1,80
SYSMEX CORP	JPY	80 400	4 525 116,56	0,36
TOTAL JAPON			**59 108 256,38**	**4,69**
JERSEY				
FERGUSON PLC	GBP	174 670	20 716 031,76	1,64
WPP PLC	GBP	1 523 351	14 126 588,67	1,12
TOTAL JERSEY			**34 842 620,43**	**2,76**
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	23 820	12 307 794,00	0,98
KONINKLIJKE VOPAK	EUR	103 881	2 925 288,96	0,23
TOTAL PAYS-BAS			**15 233 082,96**	**1,21**
ROYAUME-UNI				
AVIVA PLC-B SHARE	GBP	1 283 909	6 481 208,61	0,51
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNE	USD	146 035	7 586 180,42	0,60
ITV PLC	GBP	12 496 398	10 687 392,94	0,85
RELX PLC	GBP	577 093	15 123 501,72	1,20
TOTAL ROYAUME-UNI			**39 878 283,69**	**3,16**
SUISSE				
KUEHNE + NAGEL INTL AG-REG	CHF	35 435	7 791 707,02	0,62
LONZA GROUP NOM.	CHF	23 512	11 008 308,61	0,87
NESTLE NOM.	CHF	104 405	11 474 428,00	0,91
SWISSCOM AG-REG	CHF	10 858	5 626 032,38	0,44
SWISS RE AG	CHF	169 521	15 161 463,99	1,20
TOTAL SUISSE			**51 061 940,00**	**4,04**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**1 248 551 591,91**	**98,92**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
RAYONIER ROMPUS	USD	50 000		
TOTAL ETATS-UNIS				
TOTAL Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**1 248 551 591,91**	**98,92**
Créances			**1 435 374,14**	**0,12**
Dettes			**-1 470 384,24**	**-0,12**
Comptes financiers			**13 604 288,55**	**1,08**
Actif net			**1 262 120 870,36**	**100,00**

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY IC	**EUR**	**5,02000**	**36 881,28**	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY ZC	**EUR**	**76 456,965**	**1 839,03**	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY JC	**EUR**	**94 758,052**	**1 504,96**	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY AC	**EUR**	**3 195 308,70900**	**305,36**	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY BC	**EUR**	**20 727,732**	**143,79**	

Denomination du produit	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY
Identifiant d'entité juridique	969500K13Y61OMS4TT49
Date du Reporting	31/12/2022

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce réglement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ Ou ☒ Non

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:**__%

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 43.26%

- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ ayant un objectif social

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: __%

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, **mais n'a pas réalisé d'investissements durables.**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment promeut des caractéristiques E, S et G en investissant sur les marchés actions internationales en sélectionnant des titres d'entreprises choisis pour leurs qualités financières et pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance selon une approche best-in-class. Cette approche consiste en une sélection des meilleures entreprises dans chaque secteur selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour chaque pilier ESG, plusieurs critères sont utilisés, incluant notamment : les émissions de CO2 pour le pilier E, la politique de rémunération et de formation pour le pilier S et la structure de management et de représentation des actionnaires pour le pilier G.
De plus, le compartiment s'engage à :
- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales,
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou

de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
- Exclure les actions des sociétés du secteur de la Défense.
- Exclure les actions des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production de tabac.
- Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités de vote et d'engagement.

Le compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. L'indicateur utilisé par le compartiment pour évaluer la performance est le MSCI World. Cependant, celui-ci n'a pas été désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

L'alignement sur les caracteristiques environnemental et sociales s'élève à 98.89% au 31 décembre 2022

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le compartiment promeut tous les piliers (E, S et G). Par conséquent, le principal indicateur de durabilité utilisé pour mesurer la performance ESG du portefeuille est la note ESG.

	Source Notation ESG*	ESG	E	G	S	Taux de Couverture
Fund	HSBC	6.59	7.61	6.29	6.26	100%
Benchmark	HSBC	5.69	6.68	5.74	5.2	99.57%

*Notation ESG HSBC Propriétaire (transparisé)

La stratégie de gestion du fonds consiste à sélectionner les entreprises ayant les meilleures notes ESG au sein de chaque secteur économique. Les entreprises ayant les plus faibles scores (25% les plus faibles) sont systématiquement exclus de la sélection.

Les principales incidences négatives, listées ci-dessous, sont également prises en considération par le compartiment :• Intensité de gaz à effet de serre des entreprises,• Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales: Exclusion• Exposition à des armes controversées: ExclusionDe plus, le compartiment n'investira pas dans des actions et dans des titres assimilables à des actions d'entreprises exposées à certaines activités (« les activités exclues »). Les activités exclues sont énoncées ci-dessous parmi les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

Scores	Intensité carbone (Niveau 1+2)*	Taux de Couverture
Benchmark	160.86	99.46
Fund	36.13	100

* Exprimé en tonnes de CO2 / M$ du chiffre d'affaires en prenant en compte les émissions de niveaux 1 & 2.

La politique de gestion du fonds prend en compte l'incidence négative des émissions de gaz à effet de serre dans sa sélection de titres. En outre, le fonds exclus de ses investissements les sociétés impliquées dans l'extraction du charbon et limite les investissement sur celles qui ont plus de 10% de leur activités liées à l'utilisation du charbon.

Le standard international du Greenhouse gaz protocol (GHG Protocol) a été créé en 1998 pour aider les entreprises à réaliser leur bilan carbone ou de gaz à effet de serre, en identifiant les principaux postes d'émissions directes et indirectes, pour mieux cibler les stratégies de réduction. Le GHG Protocol sert à quantifier l'ensemble des impacts générés par la production et la consommation des produits et des services des entreprises. Il est divisé en 3 niveaux (scopes) qui correspondent à des périmètres d'émission de CO2 :
• Le niveau 1 (ou scope 1) correspond aux émissions directes résultant de la combustion d'énergies fossiles, telles que le gaz, pétrole, le charbon, etc.
• Le niveau 2 (ou scope 2) est relatif aux émissions indirectes liées à la consommation de l'électricité, de la chaleur ou de la vapeur nécessaire à la fabrication du produit. Une entreprise va comptabiliser dans son scope 2, les émissions liées à la production des énergies qu'elle utilise : électricité, vapeur, chaleur, froid et air comprimé. Ces émissions indirectes dépendent donc grandement de la source d'énergie primaire (pétrole, gaz, charbon, biomasse, éolien, solaire...) utilisée pour les produire.
• Le niveau 3 (ou scope 3) correspond aux autres émissions indirectes Les émissions carbone de niveau 3 ne sont pas encore intégrées au calcul des intensités carbone car ce périmètre d'émissions est difficile à appréhender et il n'est pas encore suffisamment prise en compte dans de bilan carbone des entreprises.

...et par rapport aux periodes precedentes?

Non Applicable

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durable effectués y ont-ils contribué?

Les investissements durables du compartiment sont alignés avec ses caractéristiques environnementales.
L'identification et l'analyse ESG des entreprises sont réalisées dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement afin de réduire les risques de durabilité et d'accroître les performances.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des decisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment realisés n'ont-ils pas causé de prejudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" aux objectifs environnementaux ou sociaux s'applique uniquement aux investissements durables sous-jacents du compartiment. Ce principe est intégré dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement qui inclut la prise en considération des principales incidences négatives.

Comment les indicateurs concemant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

L'évaluation de l'absence de préjudice significatif (DNSH) des émetteurs réalisée dans le cadre du processus d'investissement durable de HSBC Asset Management, a intégré la prise en considération des principales incidences négatives (PAI). Ainsi tous les PAIs inclues dans la table 1 de l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288 ont été examinés et intégrés au processus d'investissement selon une approche qui combine des exclusions (sectorielles, controverses ESG les plus sévères, et exclusions normatives) avec des activités de vote et d'engagement actionnarial pour insuffler et soutenir une dynamique de changement positif au sein des entreprises. Ainsi au cours de l'exercice écoulé, ont été exclus de l'univers éligible du compartiment :- les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales,- les actions des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées ou leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.L'examen des autres PAIs a été réalisé avec des proxies. Par exemple, pour traitertous les PAI liés aux émissions de Gaz à Effet de Serre, nous avons utilisé notre politique charbon comme filtre d'exclusion. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10 % du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues. Enfin, le test d'évaluation de l'absence de préjudice significatif (DNSH) des émetteurs décrit ci-dessus a été complétée par l'application de politique d'exclusion (avec un seuil de 0% sur le tabac) et par l'exclusion des émetteurs pour lesquels le niveau de controverse fourni par Sustainalytics était très sévère (égal à 5).Selon nous, la fixation de seuils d'exclusion pour chacun des PAI n'est pas toujours pertinente et pourrait compromettre le fait que de nombreux secteurs et entreprises sont dans une stratégie de transition. Ainsi, le compartiment prend en considération les principales incidences négatives dans sa démarche d'engagement qui intègre plusieurs leviers d'actions incluant 1) des échanges directs avec les entreprises portant sur leur prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux afin de nous assurer de leur capacité à affronter l'avenir et à conserver une viabilité financière à long terme, 2) l'exercice des droits de vote par lequel nous exprimons notre soutien aux initiatives de développement positives ou, à l'inverse, notre désaccord lorsque les administrateurs ne répondent pas à nos attentes,3) une procédure d'escalade graduelle auprès des entreprises lorsque les risques ou lescontroverses ESG auxquelles elles sont exposées ne sont pas gérés.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs

des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Oui, les investissements durables étaient conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Un monitoring pré et post trade permet de s'assurer de l'exclusion systématique des émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

La taxonomie de l'UE etablit un principe consistant à « ne pas causer de prejudice important», en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de criteres propres a l'UE.
Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union europeenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La méthodologie retenue pour la prise en considération des principales incidences négatives sélectionnées par le compartiment combine des exclusions avec des activités de vote et d'engagement actionnarial pour insuffler et soutenir une dynamique de changement positif au sein des entreprises. La manière dont chacun des PAIs est pris en considération est expliquée dans le tableau ci-dessous.

	Incidence 31/12/2022	Commentaires
Intensité de gaz à effet de serre des sociétés bénéficiaires des investissements	36.13	La politique de gestion du fonds prend en compte l'incidence négative des émissions de gaz à effet de serre dans sa sélection de titres. En outre, le fonds exclus de ses investissements les sociétés impliquées dans l'extraction du charbon et limite les investissement sur celles qui ont plus de 10% de leur activités liées à l'utilisation du charbon.
Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0%	Un monitoring pré et post trade permet de s'assurer de l'exclusion systématique des émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%	Application de la politique d'exclusion

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituants la plus grande proportion d'investissements du produit financer au: 31 décembre 2022

Investissement les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
MICROSOFT CORP	Technologies de l'Information	5.02%	USA
PEPSICO INC	Biens de Consommation de Base	2.87%	USA
HOME DEPOT INC	Consommation Discrétionnaire	2.18%	USA
TEXAS INSTRUMENTS INC	Technologies de l'Information	2.15%	USA
CISCO SYSTEMS INC	Technologies de l'Information	2.09%	USA
BAKER HUGHES CO	Énergie	2.07%	USA
LOWE'S COS INC	Consommation Discrétionnaire	2.02%	USA
NVIDIA CORP	Technologies de l'Information	2.01%	USA
JOHNSON CONTROLS INTERNATION	Industrie	1.87%	USA
SONY GROUP CORP	Consommation Discrétionnaire	1.83%	Japon
HEWLETT PACKARD ENTERPRISE	Technologies de l'Information	1.78%	USA
AGILENT TECHNOLOGIES INC	Santé	1.65%	USA
FERGUSON PLC	Industrie	1.64%	Royaume-Uni
PROCTER & GAMBLE CO/THE	Biens de Consommation de Base	1.58%	USA
BLACKROCK INC	Finance	1.55%	USA

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Bien que le mandat n'ait pas pour objectif des investissements durables, il s'engage à une proportion minimale de 10% de son actif en investissements durables . A la date du 31/12/2022 , la proportion d'investissements durables était de 43.3%

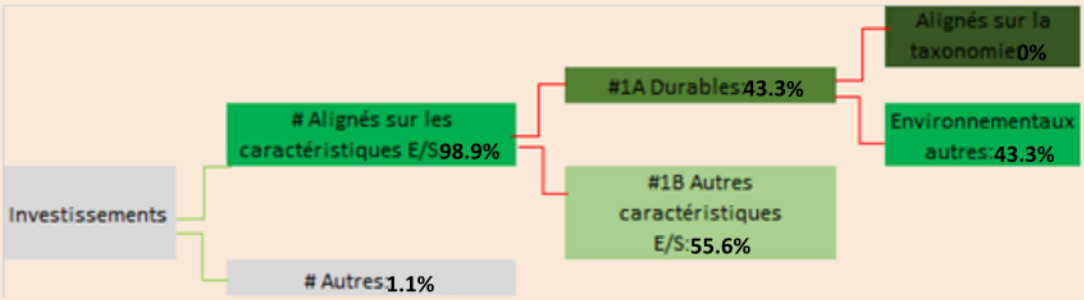

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilises pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres inclut** les investissements restants du produit qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:
- la sous-catégorie**#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objecifs environnementaux ou sociaux ;

- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	% d'actifs
Technologies de l'Information	18.95%
Santé	15.63%
Industrie	15.09%
Finance	12.34%
Biens de Consommation de Base	10.81%
Consommation Discrétionnaire	9.4%
Services de Télécommunication	4.88%
Énergie	3.61%
Immobilier	3.61%
Services aux Collectivités	2.35%
Matériaux	2.23%
Autres	1.1%
Total	100%

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le compartiment ne s'engage pas à réaliser une proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du compartiment prend en considération un indicateur relatif à l'environnement et applique notre politique de sortie du charbon.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE1?

Oui: ☐

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'energie nucléaire

Non: ☒

1 Les activites liees au gaz fossile et/ou au nucleaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («attenuation du changement climatique») et ne causent de prejudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des criteres applicables aux activites economiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont Minis dans le reglement delegue (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : -du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi; -**des dépenses d'investissement** (CAPEX) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte; -**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements aligné sur la taxinomie de l'UE. Etant donne qu'il n'existe pas de methodologie appropriee pour determiner l'alignement des obligations souveraines * sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport a tous les investissements du produit financier, y corn pris les obligations souveraines, tandis que le deuxieme graphique represente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

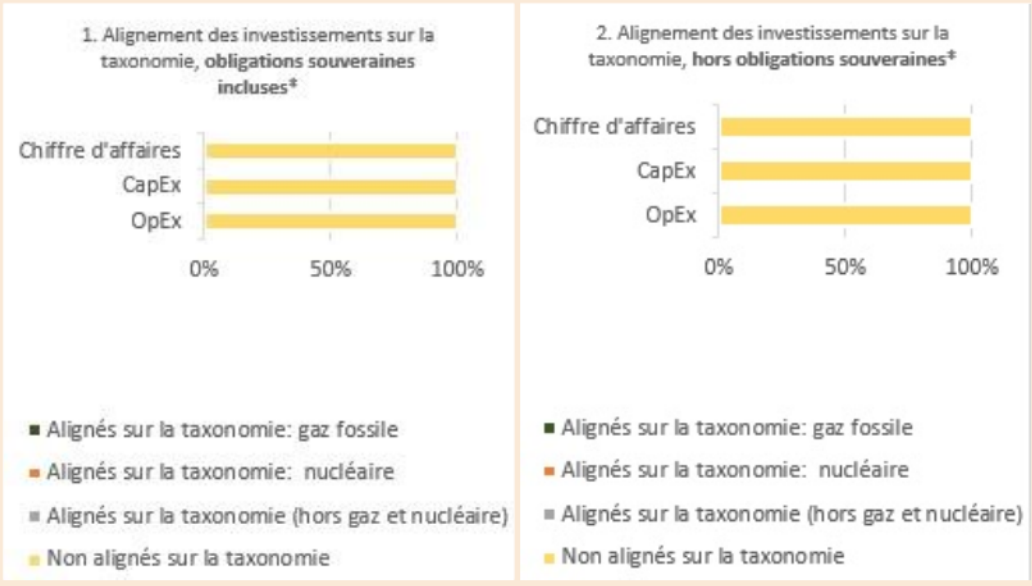

*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne est de 0%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Cela ne s'applique pas au mandat car la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la Taxonomie de l'UE était de 0% au 31/12/2022.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (EU).

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne était de 43.26%.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment ne s'engage pas à avoir une proportion minimale d'investissements durables sur le plan social. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du fonds examine, les caractéristiques sociales, le respect des droits de l'Homme et des droits des salariés, la conduite de la gestion et la responsabilité sociale des entreprises.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elle à eux?

La catégorie "Autres" du fonds est composé liquidités et de parts d'OPCVM.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ ou sociales au cours de la période de référence ?

Le fonds promeut les caractéristiques ESG en investissant essentiellement dans les entreprises choisi pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance selon une approche « best-in-class » et leurs qualités financières. Cette approche consiste en une sélection des meilleures entreprises au sein de chaque secteur selon des critères ESG. Au cours de l'année 2022, nous avons constamment ajusté le portefeuille afin de respecter nos engagements . A titre d'exemple, nous avons cédé Apple qui n'était plus compatible avec nos objectifs.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

le compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement ni d'indice désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut. Ainsi, les informations attendues dans cette section ne sont pas applicables à ce produit

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-il d'un indice de marché large?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Non applicable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Compartiment :

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Rapport d'activité

Politique de gestion

Performance des marchés

Les marchés actions européens sont en repli sur l'ensemble de l'année 2022 et ceci malgré un rebond important au cours du quatrième trimestre. Sur les neuf premiers mois de l'année, les indices ont été impactés par la dégradation du contexte géopolitique avec le conflit entre l'Ukraine et la Russie, les strictes mesures de confinement en Chine et par les niveaux d'inflation qui ont surpris à la hausse et ont entrainé un cycle de remontée des taux plus agressif que prévu de la part de la Réserve Fédérale américaine mais aussi des autres banques centrales.
Les indices de confiance du consommateur et des entreprises se sont dégradés et les marchés ont craint un ralentissement marqué de la croissance économique. La persistance d'un contexte toujours instable sur le plan géopolitique, avec notamment les tensions en Mer de Chine n'ont pas rassuré les marchés.
Au cours du dernier trimestre de l'année, les marchés se sont repris avec l'espoir que le point d'inflexion de l'inflation et des politiques monétaire n'étaient plus très loin. D'autre part le ralentissement économique anticipé tardait à se concrétiser avec des résultats d'entreprises plutôt solides et supérieurs aux attentes. Enfin les espoirs d'un desserrement des contraintes sanitaires en Chine ont aussi participé à ce regain de confiance.
Sur l'ensemble de l'année l'euro a sensiblement baissé contre dollar reflétant la différence de rythme entre les Etats-Unis et l'Europe dans la mise en œuvre de politiques monétaires plus restrictives.
Dans ce contexte, ce sont les secteurs défensifs qui résistent le mieux comme l'alimentation/boisson, la pharmacie, les télécoms, les services aux collectivités ou encore l'assurance. Notons évidemment la bonne performance de l'énergie en hausse sensible mais aussi la bonne résistance du secteur bancaire soutenu par la remontée des taux d'intérêt. Les secteurs plus cycliques (auto, transport, produits de base…) et ceux inversement corrélés aux taux d'intérêt ferment la marche (technologie, immobilier, équipements de santé, distribution spécialisée, consommation durable)

Attribution de performance

Sur la période, le compartiment affiche une performance inférieure à celle de son indice de référence, le MSCI Emu.
La contribution de l'allocation sectorielle a été positive sur la performance relative du compartiment. Les contributions positives proviennent essentiellement de la surexposition à l'assurance, la banque et les telecoms et de la sous-exposition à la consommation durable, la distribution spécialisée, l'immobilier et les semi-conducteurs. En revanche, le compartiment a souffert de sa surexposition au secteur des services aux entreprises ainsi que de la sous-exposition à la pharmacie et à l'alimentation/boisson.
La contribution de notre sélection de valeurs a été négative pour la performance relative du compartiment, notamment nos choix dans les biens d'équipements (Alstom, Saint Gobain et surtout absence du segment défense), l'énergie (sous exposition aux compagnies pétrolières), la consommation durable (Kering, Seb), les produits de base (Akzo Nobel, DSM), le transport (Deutsche Post), l'automobile (Michelin) et la banque (KBC, Société générale). Notons les contributions positives de Carrefour dans la distribution alimentaire, de KPN et Orange dans les telecoms, de CNHI dans l'industrie, de Iberdrola dans les services aux collectivités, de Publicis dans les médias, de Heineken dans l'alimentation/boisson ou de Relx dans les services aux entreprises.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Les facteurs ESG contribuent négativement à la performance relative du compartiment. En plus de l'exclusion des valeurs de l'armement et la sous exposition aux énergies fossiles (pétrole et gaz), il faut noter que la performance des valeurs les mieux notés sur les critères ESG est inférieure à celles plus mal notées (le premier quartile ESG sous performe largement le troisième et quatrième quartile).

Politique de gestion

Au cours de la période, nous avons cédé Siemens (Q4 ESG) au bénéfice de CNHI et Rexel. Nous avons aussi cédé Vonovia (Q4 ESG) au profit de Sanofi et ASML. Nous avons, en début d'année, allégé nos positions sur des valeurs sensibles au cycle comme Metso, Deutsche Post, Saint Gobain, Société Générale ou encore Signify et renforcé Ahold, Carrefour, Enel et Iberdrola.
Nous avons cédé Telefonica (Q4 ESG) au bénéfice de Elisa. Nous avons aussi cédé ce qui restait de notre position Atos. Philips et Cap Gemini ont aussi été cédées (Q4 ESG). Enfin, nous avons cédé Sanofi, Intesa et allégé Allianz, Enel, Axa et Publicis afin de diminuer le poids du troisième quartile ESG et nous avons acquis Bawag, Merck, Vivendi, ASR, EDP et Pernod Ricard.

Perspectives

Les futurs resserrements monétaires restent un défi important pour les marchés financiers, mais le sentiment que l'on se rapproche d'un point d'inflexion sur l'inflation et une amélioration de la situation en Chine ont redonné espoir aux investisseurs. Gardons en tête qu'il faudra cependant du temps pour une stabilisation des chiffres d'inflation de base.
Si les publications des entreprises sont ressorties globalement supérieures aux attentes, celles des prochains trimestres devraient subir les effets négatifs des hausses de structures de coûts, des hausses de taux et de la contraction de la demande finale liée à la baisse du pouvoir d'achat.
Après la remontée des marchés les valorisations sont moins favorables mais la perspective d'un ralentissement de l'inflation courant 2023, la reprise graduelle de l'économie chinoise et la bonne tenue des économies occidentales restent un soutien pour les marchés.

Performances

A la clôture de l'exercice, le compartiment affiche une performance de -15.14% pour l'action AC, de -14.49% pour l'action BC, de 14,50% pour l'action IC, de -14.36% pour l'action SC et de -13.86% pour l'action ZC. L'action IT est inactive.

A titre de comparaison, l'indicateur de référence « pour information » du compartiment affiche une performance de -12.47%.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs du compartiment de la SICAV.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le compartiment est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a et b du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 94.15%.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Evénements intervenus sur le compartiment pendant l'exercice et à venir

➢ **Le 10 février 2022**

Actualisation annuelle des performances de l'année 2021 dans chaque DICI.

➢ **Le 6 mai 2022**

Actualisation du prospectus avec un avertissement relatif à l'interdiction de souscription d'action de la SICAV aux ressortissants russes ou biélorusses comme suit, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne (UE) et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre de l'Union Européenne (UE).

A cette occasion, la nouvelle adresse de CACEIS Bank et CACEIS FA, a été mentionnée à compter du 1er juin 2022 dans le prospectus.

➢ **Le 30 décembre 2022**

Mise en conformité du prospectus avec la réglementation européenne en matière de finance durable :

• Ajout d'un texte explicatif sur la manière dont sont prises en compte les principales incidences négatives des investissements des compartiments sur le plan environnemental, social ou de bonne gouvernance.

• Une annexe détaillant la manière dont les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues sont mises en œuvre a été intégrée au prospectus de la SICAV.

• Dans la poursuite de la prise en compte dans le prospectus des critères européens en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental prévus par le règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 (dit « Règlement Taxonomie »), le texte explicatif introduit le 1er janvier 2022 a été complété des 4 autres objectifs environnementaux définis par le Règlement Taxonomie, à savoir l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et le contrôle de la pollution, et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

➢ **Le 1er janvier 2023**

Les DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) du compartiment ont été remplacés par les DIC (Document d'Informations Clés) en application du règlement européen 1286/2014 du 26 novembre 2014 (ou « Règlement PRIIPS »).

➢ **Le 10 mars 2023**

Rectification de la rédaction du paragraphe « Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs de la SICAV » dans le prospectus

Suite à une incohérence soulevée par le cabinet Ernst & Young et Autres, commissaire aux comptes du compartiment, sur la méthode de comptabilisation de coupon mentionnée dans le prospectus depuis le 30 septembre 2019 et celle appliquée par CACEIS Fund Administration depuis la création de ce dernier le 12 juillet 2019.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

La société de gestion a procédé à la correction du prospectus pour refléter la réalité de la méthode comptable applicable au compartiment.

Un rapport ad hoc émis par le cabinet Ernst & Young et Autres a été annexé au rapport annuel.

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Informations complémentaires relatives à la prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement sur l'exercice

Informations sur les critères ISR

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY prend simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans le cadre de sa gestion.

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY a adhéré au code de transparence de l'AFG/FIR/Eurosif pour les OPC ISR ouverts au public. Ce Code de transparence décrit de façon complète la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY. Ce code est accessible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante :

www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/code-de-transparence-hsbc-rif.pdf

Toutes les informations et l'historique des données relatives à la performance financière de la gamme des OPC ISR de HSBC Asset Management sont disponibles sur le site d'information de la société de gestion :

www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-investors/fund-centre.

Philosophie ISR

www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-**investor**/investment-expertise/sustainable-investments

L'approche de HSBC Asset Management est de proposer aux porteurs des OPC ISR des perspectives de performances en ligne avec celles des OPC classiques comparables tout en intégrant les enjeux Environnementaux, Sociaux/Sociétaux et de Gouvernance (ESG), piliers du Développement Durable. **En effet, nous pensons qu'il est possible de concilier l'intérêt individuel de nos clients, par la recherche de performance, avec l'intérêt collectif, par la prise en compte des enjeux du Développement Durable.**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Concrètement, nous considérons que les facteurs ESG peuvent influencer l'activité d'une entreprise, la politique d'un pays à long terme et par conséquent, la rentabilité des actifs financiers. Nous pensons que l'offre d'OPC ISR doit être transparente et en mesure d'intégrer les attentes de nos clients. Notre objectif est donc de bâtir pour eux une offre rigoureuse, pragmatique, enrichie de notre expérience accumulée depuis plus de 16 ans et basée sur notre expertise de gestion. Les historiques complets de données financières sont communiqués sur simple demande adressée au siège de la société de gestion :

HSBC Global Asset Management (France)
110, esplanade de Général de Gaulle – La Défense 4 – 92400 Courbevoie
@ : hsbc.client.services-am@hsbc.fr

Description des principaux critères pris en compte relatifs à ces objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG).

Quels critères ESG sont pris en compte ?
L'analyse ESG du portefeuille est rendue possible grâce tout d'abord à une analyse des scores ESG provenant de MSCI auxquels nous appliquons une pondération interne pour chaque pilier E, S et G par secteur.

Exemples de facteurs ESG pris en compte dans les décisions d'investissement

Source : HSBC Asset Management . A titre d'illustration uniquement.

Au sein de chaque pilier, la recherche MSCI s'appuie sur une sélection de plus de 35 sous-critères identifiés ci-après. En gras, sont soulignés les sous-critères communs aux 30 secteurs HSBC qui cartographient les spécificités de chaque industrie.

- Pilier Environnement : 14 critères dont 3 sont communs à tous les secteurs : Emissions de carbone - Efficience énergétique - Empreinte carbone du produit - Risques liés au changement climatique - Stress hydrique - Biodiversité et utilisation des sols - Origine des matières premières - Evaluation de l'impact environnemental des financements - Emissions toxiques et déchets - Matériau d'emballage et Déchets - Déchets Électroniques - Opportunités dans les Technologies propres - Opportunités dans les Constructions Vertes - Opportunités dans les Énergies renouvelables
- Pilier Social : 15 critères dont 2 sont communs à tous les secteurs : Développement du Capital Humain - Dialogue social - Santé et sécurité - Respect des normes de travail dans la chaîne d'approvisionnement - Approvisionnement Controversé - Sécurité des Produits et Qualité - Sécurité Chimique - Sécurité des Produits Financiers – Respect de la vie privée et sécurité des informations - Assurance de Santé et Risque Démographique - Investissement

Responsable - Accès à la communication - Accès au financement - Accès aux Services médicaux - Opportunités dans la nutrition et la santé

- Pilier Gouvernance : 5 critères dont 3 sont communs à tous les secteurs : Corruption et Instabilité - Déontologie et Fraude - Pratiques Anticoncurrentielles – Manipulation et malversation financière - Gouvernance d'Entreprise

Le pilier Gouvernance suit de façon plus particulière dans le cadre de la Gouvernance d'Entreprise l'opacité et le manque de transparence des pratiques financières, l'indépendance des administrateurs, l'existence de comités clefs, la qualification et l'expérience des administrateurs, la rémunération des dirigeants, la structure de l'actionnariat et des droits de vote, l'existence de mesures anti-OPA, l'obstacle à l'exercice des votes – le droit des actionnaires à agir collectivement.

Méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG des émetteurs (construction, échelle d'évaluation…

Outre la recherche interne, nous avons choisi de nous appuyer sur des recherches externes variées et complémentaires et de les mettre à disposition de l'ensemble de nos gérants et analystes.

L'objectif est de couvrir par une analyse ESG l'ensemble des titres que nous gérons.

- S&P Trucost : fournit des analyses et des données sur le Carbone, l'Eau, les déchets et les ressources naturelles avec un suivi de plus de 6 200 émetteurs ;
- Carbon4 Finance : suivi de 15 000 émetteurs dans le monde ; fournit notamment des données qui permettent de mesurer les « émissions de gaz à effet de serre économisées » grâce à une analyse plus poussée de la trajectoire climat des entreprises
- MSCI ESG Research : couvre le MSCI ACWI (All Countries World Index) soit environ 9 100 entreprises ;
- ISS Ethix : armes interdites et armes controversées - suivi de 6 000 émetteurs ; listes des valeurs identifiées comme impliquées dans les Mines Anti-personnelles et Bombes à sous Munitions (également dénommée Armes à sous Munitions) BASM. Ces listes d'exclusions font l'objet d'une diffusion très formelle et d'un contrôle en « pré-trade » et « post-trade » mis en place et supervisé par les départements Risques et Compliance.
- ISS ESG ex-Oekom : notation des 54 principaux pays émetteurs dans le monde et des émetteurs non cotés
- FTSE Green Revenues : la méthodologie des revenus verts de FTSE Russell évalue de manière exhaustive toutes les entreprises dont les revenus sont exposés aux activités vertes définies par le système de classification des revenus verts (GRCS) qui est une taxonomie utilisée pour définir et mesurer la transition industrielle vers une économie verte.
- RepRisk : suivi de 40 700 entreprises et fournit une évaluation dynamique du risque ESG et réputationnel à partir de près de 80 000 sources publiques et de parties prenantes, dans 20 langues, avec plus de 500 000 incidents analysés chaque jour ;
- Sustainalytics : suivi de 23 000 entreprises par rapport aux 10 principes du Global Compact. Le cadre de recherche sur la conformité du Pacte mondial des Nations Unies s'appuie sur les conventions et traités internationaux et sous-tendent ces principes, y compris les normes internationales ESG, telles que celles de l'OCDE, les Principes directeurs à l'intention des sociétés multinationales, les conventions de l'Organisation Internationale du Travail, déclarations universelles des droits de l'homme, Principes de l'Équateur et des initiatives sectorielles telles que le Conseil international des mines et des métaux

Ainsi, tous les types d'investissement intègrent la dimension ESG qui contribue à l'analyse globale. Les critères ESG sont intégrés dans les processus d'analyse et de sélection des titres dans tous les portefeuilles de gestion active.

- Chaque titre est rattaché à l'un des 30 secteurs « maison » qui regroupent des ensembles cohérents du point de vue des enjeux ESG et au regard des similitudes présentées par les modèles économiques. Ensuite, pour chaque secteur nous avons déterminé une pondération des piliers E, S et G reflétant la réalité industrielle de chacun des secteurs. Cette démarche est le résultat d'études approfondies réalisées conjointement par les équipes d'analystes crédit et actions, sous la coordination du Responsable Monde de la recherche ESG.
- Comme indiqué sur le schéma ci-après, la contribution des piliers E, S et G au score ESG global peut varier très substantiellement par secteur d'appartenance. Ainsi, si l'Environnement est le paramètre le plus pondéré - celui qui a le plus d'impact financier potentiel - dans des secteurs comme les Produits alimentaires ou l'Automobile, il est nettement supplanté par la Gouvernance dans le secteur Banques.
- Les entreprises sont ensuite classées en « Low, Medium et High risk ». Les titres identifiés comme « High risk » font l'objet d'une analyse approfondie. Il s'agit d'entreprises ayant violé un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies, et/ou non alignés sur les standards de lutte contre la criminalité financière (FCC – Financial Crime Compliance) ou qui, au terme de notre analyse ESG, sont classées dans les cinq derniers pour cent de leur univers de référence. Cette phase de vigilance renforcée permet de mettre en perspective attractivité financière et risques ESG et de déterminer si ces titres ont été convenablement valorisés. Si, à l'issue de l'analyse, l'entreprise est qualifiée pour rester en portefeuille, elle fait l'objet d'une mise sous surveillance et un dialogue est engagé avec la direction de l'entreprise. Cette surveillance spécifique cesse dès lors que l'ensemble des indicateurs conduit à un classement « Low Risk ». Dans les fonds ISR, les titres identifiés comme « High Risk » sont exclus de l'univers d'investissement

Notation ESG : méthodologie

- Les notations ESG fournies par MSCI permettent de calculer des scores ESG pour chaque valeur, chaque émetteur. Les résultats de ces notations se traduisent, entre autres, par la production d'un univers d'investissement ISR pour chacun des compartiments de la SICAV HSBC RIF.
- Nous attribuons ensuite une note E : Environnement, une note S : Social, une note G : Gouvernance et enfin un score ESG global du portefeuille. L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note. La note globale est calculée en fonction du poids des piliers E, S et G inhérents à chacun des 30 secteurs selon notre processus de notation interne.
- Le poids des piliers E, S, G pour chacun des 30 secteurs de la segmentation ESG

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

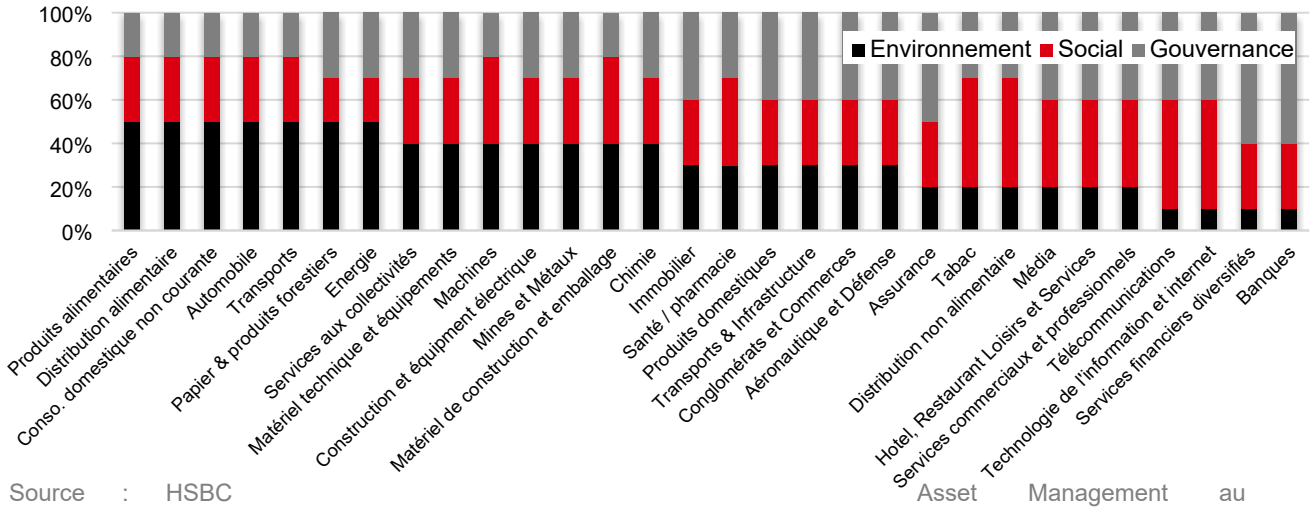

Source : HSBC Asset Management au 31.12.2022. A titre d'illustration uniquement. Les caractéristiques et mesures sont fournies à titre illustratif uniquement et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte des changements de marché.

- Le score ESG du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque titre du portefeuille.
- Les émissions des souverains et des supranationaux ne comportent que deux piliers, E et S, équipondérés. Le pilier S intègre les enjeux du pilier G.
- Les titres classés en « High risk » font l'objet d'un examen et d'un suivi approfondi « Enhanced Due Diligence » (EDD).

Dans les fonds ISR, les titres identifiés comme « High Risk » sont exclus de l'univers d'investissement.

1ère étape : Analyse ESG et définition de l'univers d'investissement

◆ Univers d'investissement

Nom du compartiment	Indice de référence pour information	Univers d'investissement initial
HSBC RIF – SRI EUROLAND EQUITY	MSCI EMU (NR)	Environ 400 grandes et moyennes valeurs de la zone euro

Source : HSBC Asset Management au 30.12.2022. A titre d'illustration uniquement. Les caractéristiques et mesures sont fournies à titre illustratif uniquement et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte des changements de marché.

Ces univers initiaux peuvent être enrichis par l'ajout d'entreprises ou de valeurs ne faisant pas partie des indices de marchés mentionnés plus haut. Ces ajouts se font à la discrétion des gérants et des analystes.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

L'univers ISR du compartiment comprend les deux premiers quartiles des entreprises de chaque secteur, ainsi que des valeurs sélectionnées au sein du 3e quartile dans la limite de 15% maximum de l'actif net.
De plus, le compartiment s'engage à :
- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
- Exclure les actions des sociétés du secteur de la Défense.
- Exclure les actions des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production de tabac.

Notre méthodologie de sélection ISR induit une sélectivité conduisant à l'exclusion de 25% des entreprises au sein d'un même secteur.

2ème étape : processus financier

Etapes du processus financier	
Processus d'investissement	**Analyse Profitabilité / Valorisation** Sélection des titres qui présentent le meilleur couple Profitabilité / Valorisation. Notre processus d'analyse a pour objectif de comprendre et de mesurer la profitabilité structurelle de l'entreprise
Construction et optimisation du portefeuille	Nous sélectionnons les sociétés sur lesquelles nous avons les plus fortes convictions, au regard de leur profitabilité et de leur valorisation.
Suivi des risques	Le suivi des risques fait partie intégrante de notre processus d'investissement. L'objectif principal est d'assurer le suivi et la gestion des risques réglementaires, internes et spécifiques aux fonds. Les risques sont gérés selon des procédures rigoureuses de contrôle et de « due diligence » par des professionnels expérimentés disposant d'outils adaptés

Source : HSBC Asset Management. A titre d'illustration uniquement. Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit ou des conditions de marché.

Le taux d'analyse extra-financière de 90% minimum est appliqué à l'actif éligible du compartiment.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Description de la manière dont les résultats de l'analyse sur les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sont intégrés dans le processus d'investissement et de désinvestissement. Le cas échéant, description de la manière dont les valeurs non appréciées sur la base de ces critères sont pris en compte.

Pour rappel, notre processus d'investissement pour le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY comprend deux grandes étapes successives et indépendantes, comme détaillé dans les paragraphes ci-dessus.

Les résultats de la recherche et le processus d'analyse ESG nous amènent à définir un univers de valeurs ISR correspondant aux critères définis pour le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY conformément à la description des critères d'investissement ESG et au Processus d'analyse ESG décrits plus haut.

A partir de cet univers ISR, le gérant effectue ensuite son choix de valeurs selon une approche fondamentale active fondée sur des critères financiers. Il ne peut donc investir que sur des valeurs répondant aux critères que nous avons décrits précédemment.

Sur la base des notes déterminées par notre système de notation interne, l'univers ISR du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY est défini et mis à jour mensuellement au plus tard le 15 de chaque mois sur la base des mises à jours effectuées en fin de mois précédent. Au sein de chaque secteur, l'univers est segmenté en quartiles. Les valeurs classées en 4ème quartile sont exclues, il est possible d'investir dans la limite de 15 % maximum de l'actif net dans le 3ème quartile et sans aucune restriction dans celles classées dans les 1er et 2ème quartiles. En application de cette méthodologie de sélection des valeurs, au sein d'un même secteur, au moins 25% des entreprises sont conduites à être exclues.

La mise en conformité du portefeuille du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY avec les changements de quartiles résultant de l'évolution des notes doit, en principe, être effectuée dans les 2 semaines qui suivent l'envoi des nouveaux univers ISR et au plus tard avant la fin de chaque mois civil. Toutefois et à titre exceptionnel, ce délai pourra être allongé de 3 mois supplémentaires, à la discrétion du gérant, pour les Entreprises classées en 4ème quartile.

Mise en œuvre d'une politique d'engagement auprès des émetteurs

Nos activités de vote et d'engagement ont vocation à protéger et à valoriser les actifs que nous confient nos clients. Ces activités nous permettent de mieux comprendre et d'évaluer les risques et les opportunités ESG au niveau de chaque entreprise, d'encourager les comportements responsables et de promouvoir des standards de gouvernance élevés.

Engagement - Notre politique d'engagement est fondée sur un questionnement ESG systématique lors des rencontres avec les entreprises et le suivi des entreprises les plus risquées. Nous pensons que la prise en compte des enjeux ESG peut avoir un impact à long terme sur la performance des entreprises. Dans le cadre de notre responsabilité fiduciaire, nous avons une obligation de suivi des entreprises dans lesquelles nous sommes investis pour le compte de nos clients.
Notre objectif d'engagement est de permettre aux entreprises de nous expliquer leur approche ESG. Les gérants et analystes initient ainsi un dialogue actionnarial qui permet un échange constructif avec les directions des entreprises dans lesquelles nous investissons pour le compte de nos clients. Ces échanges constituent un bon moyen d'explorer davantage, de mieux comprendre les risques ESG et climat sous-jacents, d'encourager et d'inciter les entreprises à intégrer les risques ESG.

C'est également l'occasion de promouvoir l'amélioration de la gouvernance d'entreprise sur la base de nos directives de vote et de les encourager à instaurer et à maintenir un niveau élevé de transparence.

Engagement direct. Nous rencontrons régulièrement les dirigeants d'entreprise dans le cadre du processus de gestion active. Nous interrogeons les émetteurs sur la mise en œuvre de leur stratégie d'entreprise, leurs résultats, les risques financiers et extra financiers, l'allocation du capital et la gestion des questions ESG. Nous encourageons également les entreprises détenues dans nos portefeuilles à instaurer et à maintenir un niveau élevé de transparence, en particulier concernant leur gestion des risques ESG et du risque climatique.

Exercice de nos droits de vote

Nous votons conformément à notre politique de vote qui est disponible sur notre site Internet.

Présentation de la politique de vote

Notre politique de vote est accessible sur le site internet de HSBC Asset Management :

www.assetmanagement.hsbc.fr/-media/files/attachments/france/common/policy/politique-de-vote.pdf

HSBC Asset Management a mis en place un Comité Gouvernement d'Entreprise chargé de déterminer et de suivre la politique de vote aux assemblées générales. Les gérants et les analystes prennent les décisions de vote sur la base des principes définis par ce Comité. Le Middle Office est en charge de la mise en œuvre et du processus opérationnel d'exercice des droits de vote aux assemblées générales.

HSBC Asset Management utilise conjointement avec HSBC Asset Management (UK) Ltd les services de ISS, un des leaders mondiaux dans la fourniture de prestations en gouvernement d'entreprise et plus particulièrement en administration de droit de vote.

HSBC Asset Management a défini des orientations ou des critères de vote qui reprennent notamment les préconisations de l'AFG, de l'OCDE, de l'Afep/Medef et du UK Corporate Governance Code.

Les résolutions de vote non couvertes par nos principes directeurs seront examinées au cas par cas.

HSBC Asset Management vote sur l'ensemble des valeurs détenues en portefeuille, quel que soit leur niveau de détention, sur la base de la politique de vote globale, définie par le métier de la Gestion d'Actifs. Celle-ci s'applique à l'ensemble des marchés dans le monde à l'exception :

- des marchés où les conditions de vote acceptables ne sont pas réunies,

- des valeurs anglaises, françaises et irlandaises pour lesquelles des politiques de vote spécifiques sont utilisées.

En ce qui concerne les valeurs françaises, cette politique de vote d'HSBC Asset Management est appliquée aux titres français détenus par les OPC gérés à Paris.

En ce qui concerne les valeurs anglaises et irlandaises, le vote s'exerce sur la base des principes définis par la structure de gestion londonienne, HSBC Asset Management (UK) Ltd.

Notre politique de vote décrit un cadre général qui reprend les principaux enjeux identifiés et qui concernent : la nomination et la révocation des organes sociaux des entreprises, la rémunération des administrateurs et mandataires sociaux (stock-options, actions gratuites…), les augmentations de capital réservées aux salariés, le respect des droits des actionnaires (programmes d'émissions et de rachats de titres), l'approbation des comptes, l'affectation des résultats, la désignation des contrôleurs légaux des comptes, les conventions dites réglementées, la distribution des dividendes, les décisions entraînant une modification des statuts et résolutions d'actionnaires, la prise en compte des enjeux E,S et G par l'entreprise. Notre politique de vote décrit également les procédures mises en place afin de prévenir et gérer les situations de conflit d'intérêts au sein du groupe HSBC.

Le Comité Gouvernement d'Entreprises se tient au moins une fois par an ou lorsque l'actualité l'impose en vue d'élaborer. Il a pour rôle la validation et l'élaboration de la politique de vote de la société de gestion HSBC Asset Management pour les valeurs françaises. Les membres de cette réunion passent en revue l'ensemble des questions liées à la réglementation ou l'évolution des comportements de la place. Le responsable de la réunion de Corporate Governance est en charge de cette veille réglementaire.

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY a fait le choix de ne pas prêter ses titres et exerce ainsi ses droits de vote sur la totalité des actions qu'il détient.

Bilan de la mise en œuvre de la politique de vote et d'engagement

Notre Bilan est global. Il est accessible sur le site internet mentionné plus haut dans le Rapport d'activité de l'exercice des droits de vote :

www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/rapport-sur-lexercice.pdf

Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 et ses normes techniques d'application

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport annuel.

Rapport « article 29 » de la loi n°2019-1147 relative à l'énergie et au climat

Le Compartiment ayant un encours supérieur à 500 millions d'euros, le rapport article 29 de la loi 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat (LEC) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr. Ce document est publié dans les 6 mois suivant la clôture comptable du Compartiment.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Informations complémentaires en lien avec la réglementation sur les droits des actionnaires (SRD2)

Contribution aux performances à moyen et long terme

Au cours de la période sous revue, la stratégie d'investissement a été mise en œuvre de manière disciplinée et a donné des résultats conformes aux attentes qui nous permettent d'être confiants sur l'atteinte des objectifs de gestion en matière de performance et de risque sur l'horizon d'investissement recommandé pour ce Compartiment.
La stratégie d'investissement est basée sur la sélection des entreprises offrant les meilleures notes ESG au sein de leur secteur et des perspectives de rentabilité et de croissance qui ne sont pas reflétées dans leurs valorisations.
L'intégration des facteurs extra-financiers (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans l'analyse des cas d'investissement nous permet de mieux apprécier la solidité et la soutenabilité du ou des modèles économiques de l'entreprise étudiée et donc d'intégrer à sa valorisation des éléments de risque ou des opportunités que la seule analyse de ses états financiers n'aurait peut-être pas permis d'identifier.

- Principaux risques importants

  Le compartiment encourt des risques à titre principal et à titre accessoire dont la liste est disponible dans le prospectus du compartiment.

- Taux de rotation

  Taux de rotation du portefeuille : 34,89%

  La méthode utilisée pour le calcul du taux de rotation est la méthode SEC : TO annuel = Min (Achat val mob ; Vente Val mob) / AUM moyen

- Gestion des conflits d'intérêts

  Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de conflits d'intérêts en lien avec les activités d'engagement.

  Pendant cette période, la société de gestion a décidé d'avoir recours à un conseiller en vote, Institutional Shareholder Services (ISS), aux fins des activités d'engagement.

- Prêt de titres

  La société de gestion ne pratique pas des opérations de prêt de titres durant l'exercice écoulé.

- Informations relatives aux décisions d'investissement

  Les décisions d'investissement reposent sur une analyse fondamentale des entreprises inclues dans l'univers d'investissement. Les marchés ne sont pas toujours efficients, et ne reflètent pas toujours la valorisation intrinsèque des entreprises.
  Dans ce cadre, les décisions d'investissements se fondent sur une analyse fondamentale de long terme, permettant ainsi de profiter de ces opportunités qui découlent de la volatilité excessive des marchés financiers.
  Les processus de gestion reposent sur l'exploitation des données issues de l'analyse fondamentale menée par nos équipes de recherche indépendante que ce soit dans le court, le moyen ou le long terme.

Par ailleurs, et quelle que soit la classe d'actifs, la prise en compte des risques et opportunités Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (intégration E.S.G) fait partie intégrante du processus de sélection de titres du gérant des compartiments concernés ayant un objectif de surperformance dans la durée.

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le compartiment de la SICAV, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.

Politique de réclamation aux fins de restitution de retenue à la source étrangère

Par l'arrêt Santander rendu le 10 mai 2012 (C-338/11 – Santander Asset Management SGIIC) la Cour de Justice de l'Union Européenne a considéré que *« le droit de l'Union s'oppose à la règlementation française qui impose à la source des dividendes d'origine nationale, lorsqu'ils sont perçus par des OPCVM résidents dans un autre Etat alors que de tels dividendes sont exonérés d'impôts pour les OPCVM résidant en France »*.

Cette décision est transposable dans différents pays de l'Union dont le régime de taxation des dividendes versés à des fonds d'investissement résidents et à des non-résidents apparaît comme étant discriminatoire au regard de la liberté de circulation des capitaux, garantie par le droit de l'Union.

Dans ce contexte, en qualité de société de gestion de la SICAV, HSBC Global Asset Management (France) a suivi l'ensemble des étapes décrites dans le vade-mecum de l'Association Française des Sociétés de Gestion (AFG) (« - Remboursement des retenues à la source sur titres étrangers des OPCVM français » - version du 21 décembre 2012) afin d'identifier les opportunités puis d'initier des demandes de remboursement des retenues à la source prélevées en contrariété avec le droit européen.

Ainsi HSBC Global Asset Management (France) agit dans l'intérêt des actionnaires en procédant à des réclamations pour le compte du compartiment HRIF - SRI Euroland Equity lorsque le seuil de matérialité, la probabilité de récupération et les coûts seraient favorables aux actionnaires. Cette politique de réclamation est bien entendu soumise à des aléas en termes de délais et de montants remboursés.

Le montant des remboursements effectivement reçus au titre de ces réclamations pour l'exercice passé est de 107 568.28 euros pour le compartiment HRIF – SRI Euroland Equity hors déduction des coûts liés à la restitution de cette somme reçue de la Finlande.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
SIEMENS AG-REG	395 406,42	23 239 944,41
VONOVIA SE	1 531 938,24	20 047 068,21
MICHELIN - CATEGORIE B	2 419 118,85	18 391 345,87
CAPGEMINI SE	2 441 194,41	17 455 644,75
ENEL SPA	9 944 902,06	9 413 605,57
KONINKLIJKE AHOLD NV	12 494 350,33	5 552 433,15
INTESA SANPAOLO	3 491 961,08	14 287 315,32
ASML HOLDING NV	16 073 767,20	1 601 140,16
SANOFI	8 724 406,83	8 655 560,56
ALLIANZ SE-REG	4 217 593,00	12 905 296,94

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Comptes Annuels

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/12/2022
Portefeuille : 109006 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**627 668 448,63**	**749 349 293,29**
Actions et valeurs assimilées	**627 668 448,63**	**749 349 293,29**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	627 668 448,63	749 349 293,29
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES		
Opérations de change à terme de devises		
Autres		
COMPTES FINANCIERS	**23 186 087,47**	**16 530 498,59**
Liquidités	23 186 087,47	16 530 498,59
TOTAL DE L'ACTIF	**650 854 536,10**	**765 879 791,88**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/12/2022
Portefeuille : 109006 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	642 874 476,20	693 602 535,10
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-6 254 650,48	62 630 284,67
Résultat de l'exercice (a,b)	13 563 388,70	8 888 291,92
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**650 183 214,42**	**765 121 111,69**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	**671 321,68**	**758 680,19**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	671 321,68	758 680,19
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**650 854 536,10**	**765 879 791,88**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : 109006 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 30/12/2022
Portefeuille : 109006 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	27 060,14	
Produits sur actions et valeurs assimilées	21 308 433,19	20 166 002,72
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**21 335 493,33**	**20 166 002,72**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	87 263,47	150 711,18
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**87 263,47**	**150 711,18**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**21 248 229,86**	**20 015 291,54**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	6 974 003,43	7 751 421,98
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**14 274 226,43**	**12 263 869,56**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-710 837,73	-3 375 577,64
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**13 563 388,70**	**8 888 291,92**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Annexes

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les règles d'évaluation des actifs appliqués par le gestionnaire comptable sont les suivantes, en fonction des instruments détenus par le compartiment :

Le compartiment a adopté l'Euro comme devise de référence.

Les cours retenus pour l'évaluation des valeurs mobilières négociées en bourse sont les cours de clôture.

Les cours retenus pour l'évaluation des obligations sont une moyenne de contributeurs. Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois sont valorisés, à défaut de contribution, au taux du marché, à l'exception des titres de créances négociables à taux variables ou révisables ne présentant pas de sensibilité particulière au marché.

Une méthode simplificatrice dite de « linéarisation » est prévue pour les titres de créances négociables dont la durée de vie restant à courir est inférieure à 3 mois et ne présentant pas de sensibilité particulière au marché sur la base du taux à trois mois cristallisé.

Les pensions sont évaluées au cours du contrat.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisés à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion.

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou devises de marché.

Les cours des marchés à terme européens et étrangers sont les cours de compensation.

La valorisation des contrats d'échange de taux ou de devises se fait aux conditions de marché.

L'évaluation des contrats d'échange de taux contre performance d'action se fait :
- aux conditions de marché pour la branche taux
- en fonction du cours du titre sous-jacent pour la branche action.

La valorisation des Credit Default Swaps (CDS) émane d'un modèle alimenté par les spreads Market.

Les engagements figurants sur le tableau hors bilan sur les marchés à terme européens et étrangers sont calculés :

- OPERATION A TERME FERME
(Qte x Nominal x Cours du jour x Devise du contrat)

- OPERATION A TERME CONDITIONNELLE
(Qte x delta) x (Nominal du sous-jacent x Cours du jour du sous-jacent x Devise du contrat).

Pour les contrats d'échange l'engagement hors bilan correspond au nominal du contrat majoré ou minoré du différentiel d'intérêts, ainsi que de la plus ou moins-value latente constaté à la date d'arrêté.

Les frais de transaction sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de chacun des compartiments et ne sont pas additionnés au prix.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Valorisation des garanties financières

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix de marché (mark to market).
Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu sous forme de titres selon le niveau de risque.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la Société de Gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010250324 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC : Taux de frais maximum de Néant
FR0010250316 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC : Taux de frais maximum de 0,75% TTC
FR0014003KN0 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC : Taux de frais maximum de 0,60% TTC
FR0000437113 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC : Taux de frais maximum de 1,50% TTC
FR0013287257 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC : Taux de frais maximum de 0,75% TTC

Les frais administratifs externes à la société de gestion sont de 0,10% TTC maximum pour les parts AC, SC, ZC, IC et BC et de 0,20% TTC maximum pour la part IT.

Les frais indirects ont un taux maximum non significatif, le compartiment investissant moins de 20% en OPC.

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative de chacun des compartiments dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans chacun des compartiments.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions – rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment.
Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du compartiment concerné, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC	Capitalisation	Capitalisation

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

2. Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'Actif Net au 30/12/2022
Portefeuille : 109006 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**765 121 111,69**	**657 116 878,77**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	175 200 664,11	528 933 369,17
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-173 142 248,70	-551 278 118,84
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	32 926 472,08	98 937 652,87
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-39 190 163,01	-18 111 950,20
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-489 270,31	-858 319,53
Différences de change	-682 568,17	684 053,42
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-123 835 009,70	37 433 676,47
Différence d'estimation exercice N	*2 750 662,59*	*126 585 672,29*
Différence d'estimation exercice N-1	*-126 585 672,29*	*-89 151 995,82*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
Différence d'estimation exercice N		
Différence d'estimation exercice N-1		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	14 274 226,43	12 263 869,56
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**650 183 214,42**	**765 121 111,69**

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							23 186 087,47	3,57
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	23 186 087,47	3,57								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 SEK		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	0,04							
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		
DETTES		
	Frais de gestion fixe	671 321,68
TOTAL DES DETTES		**671 321,68**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-671 321,68**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC		
Actions souscrites durant l'exercice	1 272 041,2640	70 180 446,81
Actions rachetées durant l'exercice	-456 389,0090	-25 248 930,44
Solde net des souscriptions/rachats	815 652,2550	44 931 516,37
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	6 250 922,5270	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC		
Actions souscrites durant l'exercice	822,711	935 028,30
Actions rachetées durant l'exercice	-7 308,405	-8 127 327,56
Solde net des souscriptions/rachats	-6 485,694	-7 192 299,26
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 178,518	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC		
Actions souscrites durant l'exercice	58 368,0720	10 450 967,99
Actions rachetées durant l'exercice	-380 965,0260	-66 028 053,19
Solde net des souscriptions/rachats	-322 596,9540	-55 577 085,20
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	691 960,5170	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC		
Actions souscrites durant l'exercice	86 408,000	83 472 768,01
Actions rachetées durant l'exercice	-51 994,000	-47 952 069,89
Solde net des souscriptions/rachats	34 414,000	35 520 698,12
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	134 159,072	

	En action	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC		
Actions souscrites durant l'exercice	85 498,799	10 161 453,00
Actions rachetées durant l'exercice	-224 206,167	-25 785 867,62
Solde net des souscriptions/rachats	-138 707,368	-15 624 414,62
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	642 990,157	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4 939 804,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,53
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	43 233,87
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,78
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 163 324,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,78
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	801 832,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,63
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	25 808,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	13 563 388,70	8 888 291,92
Total	**13 563 388,70**	**8 888 291,92**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	5 393 254,08	3 008 819,68
Total	**5 393 254,08**	**3 008 819,68**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	80 669,57	192 099,21
Total	**80 669,57**	**192 099,21**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 793 140,78	3 208 031,33
Total	**2 793 140,78**	**3 208 031,33**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3 060 490,66	162 765,94
Total	**3 060 490,66**	**162 765,94**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 235 833,61	2 316 575,76
Total	**2 235 833,61**	**2 316 575,76**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-6 254 650,48	62 630 284,67
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**-6 254 650,48**	**62 630 284,67**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-3 220 371,04	30 994 012,90
Total	**-3 220 371,04**	**30 994 012,90**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-32 845,21	1 091 701,02
Total	**-32 845,21**	**1 091 701,02**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 137 215,71	18 230 683,64
Total	**-1 137 215,71**	**18 230 683,64**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 171 966,65	3 221 766,09
Total	**-1 171 966,65**	**3 221 766,09**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-692 251,87	9 092 121,02
Total	**-692 251,87**	**9 092 121,02**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	**298 877 851,28**	**490 506 184,66**	**657 116 878,77**	**765 121 111,69**	**650 183 214,42**
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC en EUR					
Actif net	137 223 309,03	209 095 210,27	258 286 406,93	343 288 931,76	335 017 809,54
Nombre de titres	3 211 828,5200	3 940 658,0480	4 806 458,9850	5 435 270,2720	6 250 922,5270
Valeur liquidative unitaire	42,72	53,06	53,73	63,15	53,59
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,58	0,60	-0,08	5,70	-0,51
Capitalisation unitaire sur résultat	0,96	0,91	0,27	0,55	0,86
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC en EUR					
Actif net	534 569,92	2 354 210,39	3 664 140,14	12 134 962,69	3 412 865,68
Nombre de titres	645,134	2 270,535	3 458,873	9 664,212	3 178,518
Valeur liquidative unitaire	828,61	1 036,85	1 059,34	1 255,65	1 073,72
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,40	11,73	-1,56	112,96	-10,33
Capitalisation unitaire sur résultat	25,79	24,92	12,47	19,87	25,37
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC en EUR					
Actif net	157 138 782,79	253 715 201,93	292 214 454,86	202 618 332,99	118 165 851,22
Nombre de titres	1 191 487,7990	1 537 468,0000	1 733 680,6410	1 014 557,4710	691 960,5170
Valeur liquidative unitaire	131,88	165,02	168,55	199,71	170,76
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,80	1,86	-0,24	17,96	-1,64
Capitalisation unitaire sur résultat	4,08	3,96	1,98	3,16	4,03

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC en EUR					
Actif net				105 695 458,84	121 747 543,05
Nombre de titres				99 745,072	134 159,072
Valeur liquidative unitaire				1 059,65	907,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				32,30	-8,73
Capitalisation unitaire sur résultat				1,63	22,81
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC en EUR					
Actif net	3 981 189,54	25 341 562,07	102 951 876,84	101 383 425,41	71 839 144,93
Nombre de titres	47 519,356	239 944,797	947 544,336	781 697,525	642 990,157
Valeur liquidative unitaire	83,78	105,61	108,65	129,69	111,72
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,13	1,19	-0,15	11,63	-1,07
Capitalisation unitaire sur résultat	3,28	3,25	1,99	2,96	3,47

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	57 162	11 483 845,80	1,77
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	189 701	15 817 269,38	2,43
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	407 539	14 337 222,02	2,20
FRESENIUS	EUR	396 352	10 404 240,00	1,60
MERCK KGA	EUR	80 758	14 609 122,20	2,25
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	76 413	23 229 552,00	3,57
SAP SE	EUR	245 318	23 646 202,02	3,64
TOTAL ALLEMAGNE			**113 527 453,42**	**17,46**
AUTRICHE				
BAWAG GROUP AG	EUR	175 944	8 762 011,20	1,35
OMV AG	EUR	285 173	13 716 821,30	2,11
TOTAL AUTRICHE			**22 478 832,50**	**3,46**
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	159 566	9 586 725,28	1,47
TOTAL BELGIQUE			**9 586 725,28**	**1,47**
ESPAGNE				
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	2 697 598	15 198 267,13	2,34
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	288 141	3 103 278,57	0,48
IBERDROLA SA	EUR	2 522 540	27 571 362,20	4,24
INDITEX	EUR	393 642	9 782 003,70	1,50
TOTAL ESPAGNE			**55 654 911,60**	**8,56**
FINLANDE				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	171 904	8 502 371,84	1,31
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	1 130 197	10 863 453,56	1,67
NESTE OYJ	EUR	328 933	14 150 697,66	2,18
TOTAL FINLANDE			**33 516 523,06**	**5,16**
FRANCE				
ALSTOM	EUR	305 310	6 967 174,20	1,07
AXA	EUR	672 663	17 526 234,47	2,70
CARREFOUR	EUR	825 904	12 917 138,56	1,99
KERING	EUR	43 645	20 753 197,50	3,20
MICHELIN (CGDE)	EUR	556 755	14 467 278,68	2,23
ORANGE	EUR	1 211 526	11 244 172,81	1,73
PERNOD RICARD	EUR	55 372	10 174 605,00	1,56
PLASTIC OMNIUM	EUR	318 322	4 322 812,76	0,67
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	203 266	12 078 065,72	1,86
REXEL	EUR	308 476	5 688 297,44	0,87
SAINT-GOBAIN	EUR	314 600	14 361 490,00	2,21

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	172 452	22 542 925,44	3,47
SEB	EUR	103 961	8 134 948,25	1,25
SOCIETE GENERALE SA	EUR	564 742	13 260 142,16	2,03
SR TELEPERFORMANCE	EUR	43 167	9 613 290,90	1,48
TOTALENERGIES SE	EUR	172 767	10 132 784,55	1,55
VIVENDI	EUR	1 000 167	8 915 488,64	1,37
TOTAL FRANCE			**203 100 047,08**	**31,24**
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	431 749	15 979 030,49	2,45
TOTAL IRLANDE			**15 979 030,49**	**2,45**
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	1 948 039	9 798 636,17	1,51
TOTAL ITALIE			**9 798 636,17**	**1,51**
PAYS-BAS				
AKZO NOBEL	EUR	113 063	7 073 221,28	1,09
ASML HOLDING NV	EUR	23 672	11 925 953,60	1,84
ASR NEDERLAND NV	EUR	183 949	8 158 138,15	1,26
CNH INDUSTRIAL NV	EUR	905 457	13 550 164,01	2,08
HEINEKEN	EUR	176 440	15 505 547,20	2,39
ING GROEP NV	EUR	1 591 240	18 121 041,12	2,78
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	509 386	13 671 920,24	2,10
KONINKLIJKE DSM	EUR	113 739	13 000 367,70	2,00
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	5 585 599	16 142 381,11	2,48
SIGNIFY NV	EUR	261 228	8 197 334,64	1,26
TOTAL PAYS-BAS			**125 346 069,05**	**19,28**
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	1 632 516	7 600 994,50	1,17
TOTAL PORTUGAL			**7 600 994,50**	**1,17**
ROYAUME-UNI				
RELX PLC	EUR	609 029	15 737 309,36	2,42
TOTAL ROYAUME-UNI			**15 737 309,36**	**2,42**
SUISSE				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	464 977	15 341 916,12	2,36
TOTAL SUISSE			**15 341 916,12**	**2,36**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**627 668 448,63**	**96,54**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**627 668 448,63**	**96,54**
Dettes			**-671 321,68**	**-0,11**
Comptes financiers			**23 186 087,47**	**3,57**
Actif net			**650 183 214,42**	**100,00**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY BC	EUR	3 178,518	1 073,72
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY AC	EUR	6 250 922,5270	53,59
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY IC	EUR	691 960,5170	170,76
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY ZC	EUR	642 990,157	111,72
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUITY SC	EUR	134 159,072	907,48

Denomination du produit	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EUROLAND EQUIT
Identifiant d'entité juridique	969500MDTK64JZ4B4F91
Date du Reporting	31/12/2022

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce réglement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● ☐ Ou ●○ ☒ Non

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:**__%

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 51.14%

- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ ayant un objectif social

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: __%

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, **mais n'a pas réalisé d'investissements durables.**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment promeut des caractéristiques E, S et G en investissant sur les marchés actions des pays de la zone euro au travers d'une sélection de titres d'entreprises choisis pour leurs qualités financières et pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance selon une approche best-in-class. Cette approche consiste en une sélection des meilleures entreprises dans chaque secteur selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour chaque pilier ESG, plusieurs critères sont utilisés, incluant notamment : les émissions de CO2 pour le pilier E, la gestion du personnel pour le pilier S et le niveau d'indépendance des administrateurs pour le pilier G.

De plus, le compartiment s'engage à :

- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou

de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
- Exclure les actions des sociétés du secteur de la Défense.
- Exclure les actions des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
- Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production de tabac.
- Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités de vote et d'engagement.
Le compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. L'indicateur utilisé par le compartiment pour évaluer la performance est le MSCI EMU (NR). Cependant, celui-ci n'a pas été désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

L'alignement sur les caracteristiques environnemental et sociales s'élève à 96.52% au 31 décembre 2022

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le compartiment promeut tous les piliers (E, S et G). Par conséquent, le principal indicateur de durabilité utilisé pour mesurer la performance ESG du portefeuille est la note ESG.

	Source Notation ESG*	ESG	E	G	S	Taux de Couverture
Fund	HSBC	6.69	7.85	6.3	6.37	100%
Benchmark	HSBC	6.15	7.13	5.98	5.73	100%

*Notation ESG HSBC Propriétaire (transparisé)

La stratégie de gestion du fonds consiste à sélectionner les entreprises ayant les meilleures notes ESG au sein de chaque secteur économique. Les entreprises ayant les plus faibles scores (25% les plus faibles) sont systématiquement exclus de la sélection.

Les principales incidences négatives, listées ci-dessous, sont également prises en considération par le compartiment :• Intensité de gaz à effet de serre des entreprises• Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles:Exclusion des actions des sociétés dont l'essentiel de leur activité relève de l'exploration-production de combustibles fossiles.• Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales: Exclusion• Exposition à des armes controversées: ExclusionDe plus, le compartiment n'investira pas dans des actions et dans des titres assimilables à des actions d'entreprises exposées à certaines activités (« les activités exclues »). Les activités exclues sont énoncées ci-dessous parmi les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

Scores	Intensité carbone (Niveau 1+2)*	Taux de Couverture
Benchmark	142.57	99.63
Fund	118.25	100

* Exprimé en tonnes de CO2 / M$ du chiffre d'affaires en prenant en compte les émissions de niveaux 1 & 2.

La politique de gestion du fonds prend en compte l'incidence négative des émissions de gaz à effet de serre dans sa selection de titres. En outre, le fonds exclus de ses investissements les sociétés impliquées dans l'extraction du charbon et limite les investissement sur celles qui ont plus de 10% de leur activités liées à l'utilisation du charbon.

Le standard international du Greenhouse gaz protocol (GHG Protocol) a été créé en 1998 pour aider les entreprises à réaliser leur bilan carbone ou de gaz à effet de serre, en identifiant les principaux postes d'émissions directes et indirectes, pour mieux cibler les stratégies de réduction. Le GHG Protocol sert à quantifier l'ensemble des impacts générés par la production et la consommation des produits et des services des entreprises. Il est divisé en 3 niveaux (scopes) qui correspondent à des périmètres d'émission de CO2 :
• Le niveau 1 (ou scope 1) correspond aux émissions directes résultant de la combustion d'énergies fossiles, telles que le gaz, pétrole, le charbon, etc.
• Le niveau 2 (ou scope 2) est relatif aux émissions indirectes liées à la consommation de l'électricité, de la chaleur ou de la vapeur nécessaire à la fabrication du produit. Une entreprise va comptabiliser dans son scope 2, les émissions liées à la production des énergies qu'elle utilise : électricité, vapeur, chaleur, froid et air comprimé. Ces émissions indirectes dépendent donc grandement de la source d'énergie primaire (pétrole, gaz, charbon, biomasse, éolien, solaire...) utilisée pour les produire.
• Le niveau 3 (ou scope 3) correspond aux autres émissions indirectes Les émissions carbone de niveau 3 ne sont pas encore intégrées au calcul des intensités carbone car ce périmètre d'émissions est difficile à appréhender et il n'est pas encore suffisamment prise en compte dans de bilan carbone des entreprises.

...et par rapport aux periodes precedentes?

Non Applicable

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durable effectués y ont-ils contribué?

Les investissements durables du compartiment sont alignés avec ses caractéristiques environnementales.
L'identification et l'analyse ESG des entreprises sont réalisées dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement afin de réduire les risques de durabilité et d'accroître les performances.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des decisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment realisés n'ont-ils pas causé de prejudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" aux objectifs environnementaux ou sociaux s'applique uniquement aux investissements durables sous-jacents du compartiment. Ce principe est intégré dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement qui inclut la prise en considération des principales incidences négatives.

Comment les indicateurs concemant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

L'évaluation de l'absence de préjudice significatif (DNSH) des émetteurs réalisée dans le cadre du processus d'investissement durable de HSBC Asset Management, a intégré la prise en considération des principales incidences négatives (PAI). Ainsi tous les PAIs inclues dans la table 1 de l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288 ont été examinés et intégrés au processus d'investissement selon une approche qui combine des exclusions (sectorielles, controverses ESG les plus sévères, et exclusions normatives) avec des activités de vote et d'engagement actionnarial pour insuffler et soutenir une dynamique de changement positif au sein des entreprises. Ainsi au cours de l'exercice écoulé, ont été exclus de l'univers éligible du compartiment :- les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales,- les actions des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées ou leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.L'examen des autres PAIs a été réalisé avec des proxies. Par exemple, pour traitertous les PAI liés aux émissions de Gaz à Effet de Serre, nous avons utilisé notre politique charbon comme filtre d'exclusion. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10 % du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues. Enfin, le test d'évaluation de l'absence de préjudice significatif (DNSH) des émetteurs décrit ci-dessus a été complétée par l'application de politique d'exclusion (avec un seuil de 0% sur le tabac) et par l'exclusion des émetteurs pour lesquels le niveau de controverse fourni par Sustainalytics était très sévère (égal à 5).Selon nous, la fixation de seuils d'exclusion pour chacun des PAI n'est pas toujours pertinente et pourrait compromettre le fait que de nombreux secteurs et entreprises sont dans une stratégie de transition. Ainsi, le compartiment prend en considération les principales incidences négatives dans sa démarche d'engagement qui intègre plusieurs leviers d'actions incluant 1) des échanges directs avec les entreprises portant sur leur prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux afin de nous assurer de leur capacité à affronter l'avenir et à conserver une viabilité financière à long terme, 2) l'exercice des droits de vote par lequel nous exprimons notre soutien aux initiatives de développement positives ou, à l'inverse, notre désaccord lorsque les administrateurs ne répondent pas à nos attentes,3) une procédure d'escalade graduelle auprès des entreprises lorsque les risques ou lescontroverses ESG auxquelles elles sont exposées ne sont pas gérés.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs

des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Oui, les investissements durables étaient conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Un monitoring pré et post trade permet de s'assurer de l'exclusion systématique des émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

La taxonomie de l'UE etablit un principe consistant à « ne pas causer de prejudice important», en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de criteres propres a l'UE.
Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union europeenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La méthodologie retenue pour la prise en considération des principales incidences négatives sélectionnées par le compartiment combine des exclusions avec des activités de vote et d'engagement actionnarial pour insuffler et soutenir une dynamique de changement positif au sein des entreprises. La manière dont chacun des PAIs est pris en considération est expliquée dans le tableau ci-dessous.

	Incidence 31/12/2022	Commentaires
Intensité de gaz à effet de serre des sociétés bénéficiaires des investissements	118.25	La politique de gestion du fonds prend en compte l'incidence négative des émissions de gaz à effet de serre dans sa selection de titres. En outre, le fonds exclus de ses investissements les sociétés impliquées dans l'extraction du charbon et limite les investissement sur celles qui ont plus de 10% de leur activités liées à l'utilisation du charbon.
Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0%	Un monitoring pré et post trade permet de s'assurer de l'exclusion systématique des émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%	Application de la politique d'exclusion
Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0%	Un monitoring pré trade permet de s'assurer de l'exclusion des sociétés dont l'essentiel de l'activité relève de l'exploration-production et de l'exploitation de combustibles fossile. nous avons fait le choix d'exclure plus particulièrement les entreprises: -Impliquées dans l'exploitation fossile conventionnelle (S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues. Les entreprises impliquées dans l'exploitation pétrolière et gazifière doivent avoir plus de 15% de leur CapEx dédées aux énergies renouvelables. -Impliquées dans l'Exploitation fossile non conventionnelle (sables bitumeux, schistes bitumineux et exploitation pétrolière et gazière de l'Arctique pour plus de 5% de leur chiffre d'affaire). Un contrôle post trade est également en place pour s'assurer que les positions existantes sur ces émetteurs doivent être vendus dans les meilleurs délais.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituants la plus grande proportion d'investissements du produit financer au: 31 décembre 2022

Investissement les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
IBERDROLA SA	Services aux Collectivités	4.24%	Espagne
SAP SE	Technologies de l'Information	3.64%	Allemagne
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	Finance	3.57%	Allemagne
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrie	3.47%	France
KERING	Consommation Discrétionnaire	3.19%	France
ING GROEP NV	Finance	2.79%	Pays-Bas
AXA SA	Finance	2.70%	France
KONINKLIJKE KPN NV	Services de Télécommunication	2.48%	Pays-Bas
CRH PLC	Matériaux	2.46%	Irlande
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	Consommation Discrétionnaire	2.43%	Allemagne
RELX PLC	Industrie	2.42%	Royaume-Uni
HEINEKEN NV	Biens de Consommation de Base	2.38%	Pays-Bas
STMICROELECTRONICS NV	Technologies de l'Information	2.36%	Suisse
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	Finance	2.34%	Espagne
MERCK KGAA	Santé	2.25%	Allemagne

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Bien que le mandat n'ait pas pour objectif des investissements durables, il s'engage à une proportion minimale de 10% de son actif en investissements durables . A la date du 31/12/2022 , la proportion d'investissements durables était de 51.1%

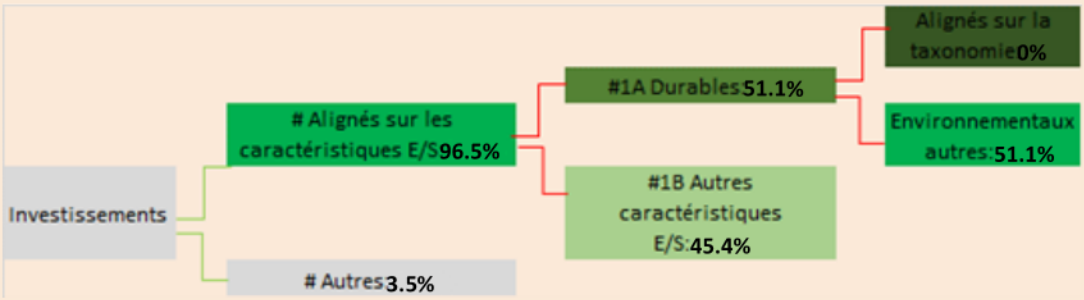

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilises pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres inclut** les investissements restants du produit qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:
- la sous-catégorie**#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objecifs environnementaux ou sociaux ;

- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	% d'actifs
Finance	19.28%
Industrie	18.74%
Consommation Discrétionnaire	11.27%
Services de Télécommunication	8.75%
Biens de Consommation de Base	8.04%
Technologies de l'Information	7.83%
Services aux Collectivités	6.92%
Énergie	5.84%
Matériaux	5.55%
Santé	4.32%
Autres	3.46%
Total	100%

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le compartiment ne s'engage pas à réaliser une proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du compartiment prend en considération deux indicateurs relatifs à l'environnement et applique notre politique de sortie du charbon ainsi que des exclusions sectorielles fixées par le référentiel du label.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE1?

Oui: ☐

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'energie nucléaire

Non: ☒

1 Les activites liees au gaz fossile et/ou au nucleaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («attenuation du changement climatique») et ne causent de prejudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des criteres applicables aux activites economiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont Minis dans le reglement delegue (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : -du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi; -**des dépenses d'investissement** (CAPEX) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte; -**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements aligné sur la taxinomie de l'UE. Etant donne qu'il n'existe pas de methodologie appropriee pour determiner l'alignement des obligations souveraines * sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport a tous les investissements du produit financier, y corn pris les obligations souveraines, tandis que le deuxieme graphique represente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

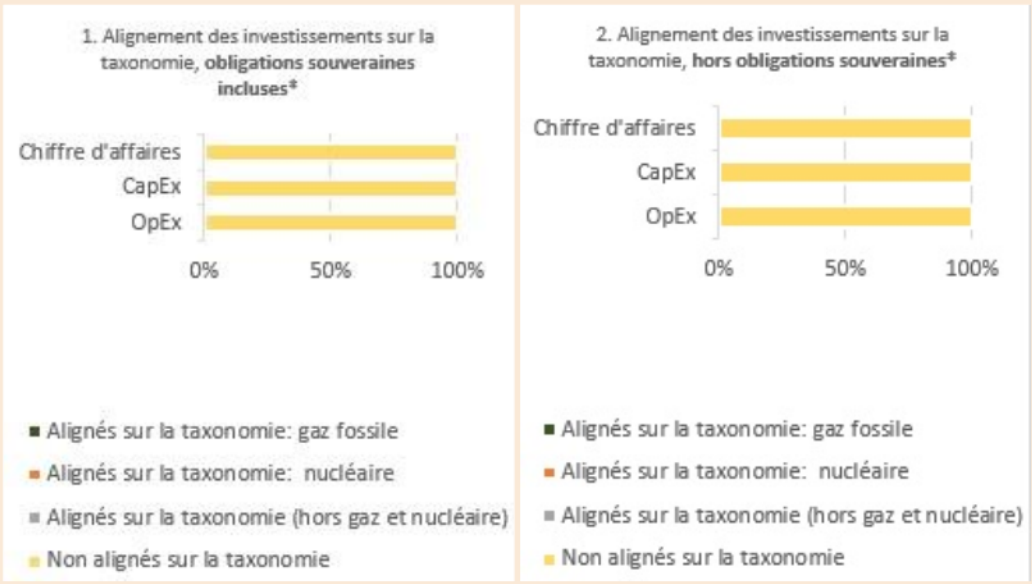

*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne est de 0%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Cela ne s'applique pas au mandat car la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la Taxonomie de l'UE était de 0% au 31/12/2022.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (EU).

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne était de 51.14%.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment ne s'engage pas à avoir une proportion minimale d'investissements durables sur le plan social. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du compartiment examine, les caractéristiques sociales, le respect des droits de l'Homme et des droits des salariés, la conduite de la gestion et la responsabilité sociale des entreprises.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elle à eux?

La catégorie "Autres" du fonds est composé liquidités et de parts d'OPCVM.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ ou sociales au cours de la période de référence ?

Le fonds promeut les caractéristiques ESG en investissant essentiellement dans les entreprises choisi pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance selon une approche « best-in-class » et leurs qualités financières. Cette approche consiste en une sélection des meilleures entreprises au sein de chaque secteur selon des critères ESG. Au cours de l'année 2022, nous avons constamment ajusté le portfeuille afin de respecter nos engagements . A titre d'exemple, nous avons cédé nos titres Telefonica, Siemens ou encore Vonovia qui n'étaient plus compatibles avec nos objectifs.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

le compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement ni d'indice désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut. Ainsi, les informations attendues dans cette section ne sont pas applicables à ce produit

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-il d'un indice de marché large?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Non applicable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Compartiment :

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Rapport d'activité

Politique de gestion

D'un point de vue de comportement de marché, l'année 2022 a été caractérisée par une très forte hausse des taux d'intérêt gouvernementaux, générée par une accélération de l'inflation, et par un écartement des primes de risque crédit, majoritairement durant le 1er semestre. Les banques centrales, accusées d'avoir minimisé le caractère persistant de la hausse des prix, ont cherché à se rattraper en adoptant des discours très fermes, quitte à sacrifier temporairement la croissance économique, et en montant fortement les taux directeurs. Ainsi, la Fed a procédé à 7 hausses, faisant passer les taux de 0% à 4,25%. En zone euro, ils sont passés de 0% à 2,50% en quatre fois. Tant du côté de la Fed que de la BCE, le rythme a ralenti en décembre avec 50pb de hausse contre 75pb précédemment tandis que l'inflation progressait un peu moins vite que prévu en fin d'année. Mais face à des niveaux absolus toujours élevés, les banques centrales restent décidées à poursuivre le resserrement des conditions monétaires.

Dans ce contexte, le compartiment HRIF - SRI Euro Bond a maintenu une sensibilité inférieure à celle de l'indice de référence, en lien avec les pressions inflationnistes et les anticipations de resserrement progressif des politiques monétaires des banques centrales. La taille du pari a cependant été réduite en fin d'année compte tenu du niveau atteint sur les taux d'intérêt. Concernant les dettes gouvernementales des pays périphériques, nous avons un peu réduit l'exposition sur la dette italienne pour revenir à un positionnement neutre à légèrement sous-pondéré, tandis que nous avons maintenu une modeste surpondération sur la dette d'Etat du Portugal.
Concernant le crédit, nous avons abordé l'année avec une surexposition stratégique sur le crédit, au détriment des taux gouvernementaux des pays « cœur », tout en gérant de façon active ce segment. Nous n'avons pas fondamentalement modifié ce positionnement durant la période, étant confortés par des résultats d'entreprises en moyenne meilleurs qu'attendu et par des perspectives favorables de la part des agences de notation quant aux évolutions des notations et des taux de défaut. De plus, des facteurs techniques tels que l'aversion au risque générée par un contexte géopolitique incertain et par une moindre visibilité des politiques de banques centrales dépendantes des statistiques d'inflation, nous ont paru également de nature à conduire à des écartements de spreads excessifs.

En matière de gestion, nous avons participé de façon sélective et ponctuelle au marché primaire. Les primes offertes par rapport au marché secondaire étaient un peu plus intéressantes qu'en 2021 et ces achats ont été l'occasion de faire quelques arbitrages, notamment en fonction de l'évolution des notes E, S et G des émetteurs, mais aussi afin d'optimiser le positionnement sur la courbe de crédit. Au cours de la deuxième partie de l'année, l'amélioration du marché a été l'occasion de réduire le positionnement sur la dette subordonnée d'assurance, contribuant à réduire le risque crédit global du portefeuille en fin d'année.

En terme de performance, le fort écartement des primes de risque crédit au 1er semestre a été particulièrement défavorable à la performance mais l'amélioration de certains des facteurs techniques mentionnés et l'attractivité des taux de rendement du crédit par rapport aux risques sous-jacents ont permis une correction qui a joué positivement sur la performance relative, surtout au 4ème trimestre. Au final, la performance brute est négative à hauteur de 17pb.

A fin décembre, la duration du compartiment était de 6.41, et le rendement courant de 4.13%, pour un rendement de l'indice à 3.43%.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Performances

A la clôture de l'exercice, le compartiment affiche une performance de -18.08% pour l'action AC, de -18.09% pour l'action AD (coupons réinvestis), de -17.76% pour les actions BC et IC. Les actions ZC et IT sont inactives.

A titre de comparaison, l'indicateur de référence « pour information » du compartiment affiche une performance de -17.22%.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs du compartiment de la SICAV.

Informations sur les revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H Annexe III du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

Evénements intervenus sur le compartiment pendant l'exercice et à venir

➢ **Le 10 février 2022**

Actualisation annuelle des performances de l'année 2021 dans chaque DICI.

➢ **Le 6 mai 2022**

Actualisation du prospectus avec un avertissement relatif à l'interdiction de souscription d'action de la SICAV aux ressortissants russes ou biélorusses comme suit, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne (UE) et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre de l'Union Européenne (UE).

A cette occasion, la nouvelle adresse de CACEIS Bank et CACEIS FA, a été mentionnée à compter du 1er juin 2022 dans le prospectus.

➢ **Le 30 décembre 2022**

Mise en conformité du prospectus avec la réglementation européenne en matière de finance durable :

• Ajout d'un texte explicatif sur la manière dont sont prises en compte les principales incidences négatives des investissements des compartiments sur le plan environnemental, social ou de bonne gouvernance.

• Une annexe détaillant la manière dont les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues sont mises en œuvre a été intégrée au prospectus de la SICAV.

• Dans la poursuite de la prise en compte dans le prospectus des critères européens en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental prévus par le règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 (dit « Règlement Taxonomie »), le texte explicatif introduit le 1er janvier 2022 a été complété des 4 autres objectifs environnementaux définis par le Règlement Taxonomie, à savoir l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la

transition vers une économie circulaire, la prévention et le contrôle de la pollution, et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

➢ **Le 1er janvier 2023**

•

•Les DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) du compartiment ont été remplacés par les DIC (Document d'Informations Clés) en application du règlement européen 1286/2014 du 26 novembre 2014 (ou « Règlement PRIIPS »).

➢ **Le 10 mars 2023**

Rectification de la rédaction du paragraphe « Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs de la SICAV » dans le prospectus

Suite à une incohérence soulevée par le cabinet Ernst & Young et Autres, commissaire aux comptes du compartiment, sur la méthode de comptabilisation de coupon mentionnée dans le prospectus depuis le 30 septembre 2019 et celle appliquée par CACEIS Fund Administration depuis la création de ce dernier le 12 juillet 2019.
La société de gestion a procédé à la correction du prospectus pour refléter la réalité de la méthode comptable applicable au compartiment.

Un rapport ad hoc émis par le cabinet Ernst & Young et Autres a été annexé au rapport annuel.

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Informations complémentaires relatives à la prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement sur l'exercice.

Informations sur les critères ISR

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND prend simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans le cadre de sa gestion.

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND a adhéré au code de transparence de l'AFG/FIR/Eurosif pour les OPC ISR ouverts au public. Ce Code de transparence décrit de façon complète la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND. Ce code est accessible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante :

www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/code-de-transparence-hsbc-rif.pdf

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Toutes les informations et l'historique des données relatives à la performance financière de la gamme des OPC ISR de HSBC Asset Management sont disponibles sur le site d'information de la société de gestion :

www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-investors/fund-centre.

Philosophie ISR

www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-**investor**/investment-expertise/sustainable-investments

L'approche de HSBC Asset Management est de proposer aux porteurs des OPC ISR des perspectives de performances en ligne avec celles des OPC classiques comparables tout en intégrant les enjeux Environnementaux, Sociaux/Sociétaux et de Gouvernance (ESG), piliers du Développement Durable. **En effet, nous pensons qu'il est possible de concilier l'intérêt individuel de nos clients, par la recherche de performance, avec l'intérêt collectif, par la prise en compte des enjeux du Développement Durable.**

Concrètement, nous considérons que les facteurs ESG peuvent influencer l'activité d'une entreprise, la politique d'un pays à long terme et par conséquent, la rentabilité des actifs financiers. Nous pensons que l'offre d'OPC ISR doit être transparente et en mesure d'intégrer les attentes de nos clients. Notre objectif est donc de bâtir pour eux une offre rigoureuse, pragmatique, enrichie de notre expérience accumulée depuis plus de 16 ans et basée sur notre expertise de gestion. Les historiques complets de données financières sont communiqués sur simple demande adressée au siège de la société de gestion :

HSBC Global Asset Management (France)
110, esplanade de Général de Gaulle – La Défense 4 – 92400 Courbevoie
@ : hsbc.client.services-am@hsbc.fr

Description des principaux critères pris en compte relatifs à ces objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG).

Quels critères ESG sont pris en compte ?
L'analyse ESG du portefeuille est rendue possible grâce tout d'abord à une analyse des scores ESG provenant de MSCI auxquels nous appliquons une pondération interne pour chaque pilier E, S et G par secteur.

Exemples de facteurs ESG pris en compte dans les décisions d'investissement

Source : HSBC Asset Management, (A titre d'illustration uniquement).

Au sein de chaque pilier, la recherche MSCI s'appuie sur une sélection de plus de 35 sous-critères identifiés ci-après. En gras, sont soulignés les sous-critères communs aux 30 secteurs HSBC qui cartographient les spécificités de chaque industrie.

- Pilier Environnement : 14 critères dont 3 sont communs à tous les secteurs : Emissions de carbone - Efficience énergétique - Empreinte carbone du produit - Risques liés au changement climatique - Stress hydrique - Biodiversité et utilisation des sols - Origine des matières premières - Evaluation de l'impact environnemental des financements - Emissions toxiques et déchets - Matériau d'emballage et Déchets - Déchets Électroniques - Opportunités dans les Technologies propres - Opportunités dans les Constructions Vertes - Opportunités dans les Énergies renouvelables
- Pilier Social : 15 critères dont 2 sont communs à tous les secteurs : Développement du Capital Humain - Dialogue social - Santé et sécurité - Respect des normes de travail dans la chaîne d'approvisionnement - Approvisionnement Controversé - Sécurité des Produits et Qualité - Sécurité Chimique - Sécurité des Produits Financiers – Respect de la vie privée et sécurité des informations - Assurance de Santé et Risque Démographique - Investissement Responsable - Accès à la communication - Accès au financement - Accès aux Services médicaux - Opportunités dans la nutrition et la santé
- Pilier Gouvernance : 5 critères dont 3 sont communs à tous les secteurs : Corruption et Instabilité - Déontologie et Fraude - Pratiques Anticoncurrentielles – Manipulation et malversation financière - Gouvernance d'Entreprise

Le pilier Gouvernance suit de façon plus particulière dans le cadre de la Gouvernance d'Entreprise l'opacité et le manque de transparence des pratiques financières, l'indépendance des administrateurs, l'existence de comités clefs, la qualification et l'expérience des administrateurs, la rémunération des dirigeants, la structure de l'actionnariat et des droits de vote, l'existence de mesures anti-OPA, l'obstacle à l'exercice des votes – le droit des actionnaires à agir collectivement.

Méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG des émetteurs (construction, échelle d'évaluation…

Outre la recherche interne, nous avons choisi de nous appuyer sur des recherches externes variées et complémentaires et de les mettre à disposition de l'ensemble de nos gérants et analystes.

L'objectif est de couvrir par une analyse ESG l'ensemble des titres que nous gérons.

- S&P Trucost : fournit des analyses et des données sur le Carbone, l'Eau, les déchets et les ressources naturelles avec un suivi de plus de 6 200 émetteurs ;
- Carbon4 Finance : suivi de 15 000 émetteurs dans le monde ; fournit notamment des données qui permettent de mesurer les « émissions de gaz à effet de serre économisées » grâce à une analyse plus poussée de la trajectoire climat des entreprises
- MSCI ESG Research : couvre le MSCI ACWI (All Countries World Index) soit environ 9 100 entreprises ;
- ISS Ethix : armes interdites et armes controversées - suivi de 6 000 émetteurs ; listes des valeurs identifiées comme impliquées dans les Mines Anti-personnelles et Bombes à sous Munitions (également dénommée Armes à sous Munitions) BASM. Ces listes d'exclusions font l'objet d'une diffusion très formelle et d'un contrôle en « pré-trade » et « post-trade » mis en place et supervisé par les départements Risques et Compliance.
- ISS ESG ex-Oekom : notation des 54 principaux pays émetteurs dans le monde et des émetteurs non cotés

- FTSE Green Revenues : la méthodologie des revenus verts de FTSE Russell évalue de manière exhaustive toutes les entreprises dont les revenus sont exposés aux activités vertes définies par le système de classification des revenus verts (GRCS) qui est une taxonomie utilisée pour définir et mesurer la transition industrielle vers une économie verte.
- RepRisk : suivi de 40 700 entreprises et fournit une évaluation dynamique du risque ESG et réputationnel à partir de près de 80 000 sources publiques et de parties prenantes, dans 20 langues, avec plus de 500 000 incidents analysés chaque jour ;
- Sustainalytics : suivi de 23 000 entreprises par rapport aux 10 principes du Global Compact. Le cadre de recherche sur la conformité du Pacte mondial des Nations Unies s'appuie sur les conventions et traités internationaux et sous-tendent ces principes, y compris les normes internationales ESG, telles que celles de l'OCDE, les Principes directeurs à l'intention des sociétés multinationales, les conventions de l'Organisation Internationale du Travail, déclarations universelles des droits de l'homme, Principes de l'Équateur et des initiatives sectorielles telles que le Conseil international des mines et des métaux

Ainsi, tous les types d'investissement intègrent la dimension ESG qui contribue à l'analyse globale. Les critères ESG sont intégrés dans les processus d'analyse et de sélection des titres dans tous les portefeuilles de gestion active.

- Chaque titre est rattaché à l'un des 30 secteurs « maison » qui regroupent des ensembles cohérents du point de vue des enjeux ESG et au regard des similitudes présentées par les modèles économiques. Ensuite, pour chaque secteur nous avons déterminé une pondération des piliers E, S et G reflétant la réalité industrielle de chacun des secteurs. Cette démarche est le résultat d'études approfondies réalisées conjointement par les équipes d'analystes crédit et actions, sous la coordination du Responsable Monde de la recherche ESG.
- Comme indiqué sur le schéma ci-après, la contribution des piliers E, S et G au score ESG global peut varier très substantiellement par secteur d'appartenance. Ainsi, si l'Environnement est le paramètre le plus pondéré - celui qui a le plus d'impact financier potentiel - dans des secteurs comme les Produits alimentaires ou l'Automobile, il est nettement supplanté par la Gouvernance dans le secteur Banques.
- Les entreprises sont ensuite classées en « Low, Medium et High risk ». Les titres identifiés comme « High risk » font l'objet d'une analyse approfondie. Il s'agit d'entreprises ayant violé un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies, et/ou non alignés sur les standards de lutte contre la criminalité financière (FCC – Financial Crime Compliance) ou qui, au terme de notre analyse ESG, sont classées dans les cinq derniers pour cent de leur univers de référence. Cette phase de vigilance renforcée permet de mettre en perspective attractivité financière et risques ESG et de déterminer si ces titres ont été convenablement valorisés. Si, à l'issue de l'analyse, l'entreprise est qualifiée pour rester en portefeuille, elle fait l'objet d'une mise sous surveillance et un dialogue est engagé avec la direction de l'entreprise. Cette surveillance spécifique cesse dès lors que l'ensemble des indicateurs conduit à un classement « Low Risk ». Dans les fonds ISR, les titres identifiés comme « High Risk » sont exclus de l'univers d'investissement

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Notation ESG : méthodologie

- Les notations ESG fournies par MSCI permettent de calculer des scores ESG pour chaque valeur, chaque émetteur. Les résultats de ces notations se traduisent, entre autres, par la production d'un univers d'investissement ISR pour chacun des compartiments de la SICAV HSBC RIF.
- Nous attribuons ensuite une note E : Environnement, une note S : Social, une note G : Gouvernance et enfin un score ESG global du portefeuille. L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note. La note globale est calculée en fonction du poids des piliers E, S et G inhérents à chacun des 30 secteurs selon notre processus de notation interne.
- Le poids des piliers E, S, G pour chacun des 30 secteurs de la segmentation ESG

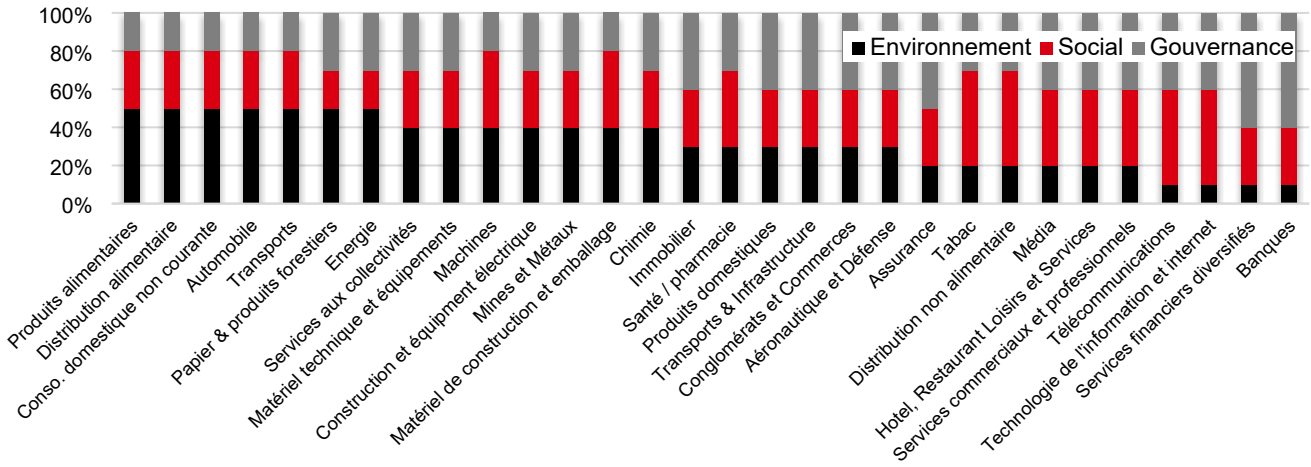

Source : HSBC Asset Management au 31.12.2022. A titre d'illustration uniquement. Les caractéristiques et mesures sont fournies à titre illustratif uniquement et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte des changements de marché.

- Le score ESG du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque titre du portefeuille.
- Les émissions des souverains et des supranationaux ne comportent que deux piliers, E et S, équipondérés. Le pilier S intègre les enjeux du pilier G.
- Les titres classés en « High risk » font l'objet d'un examen et d'un suivi approfondi « Enhanced Due Diligence » (EDD).

Dans les fonds ISR, les titres identifiés comme « High Risk » sont exclus de l'univers d'investissement.

1ère étape : Analyse ESG et définition de l'univers d'investissement

◆ Univers d'investissement

Nom du compartiment	**Indice de référence pour information**	**Univers d'investissement initial**
HSBC RIF – SRI EURO BOND	Bloomberg Barclays Euro Aggregate 500MM	Environ 4 000 titres obligataires libellés en euro

Source : HSBC Asset Management au 31.12.2022. A titre d'illustration uniquement. Les caractéristiques et mesures sont fournies à titre illustratif uniquement et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte des changements de marché.

Ces univers initiaux peuvent être enrichis par l'ajout d'entreprises ou de valeurs ne faisant pas partie des indices de marchés mentionnés plus haut. Ces ajouts se font à la discrétion des gérants et des analystes.

- Les émetteurs de l'univers d'investissement sont classés par rapport à leurs pairs au sein de chacun des 30 secteurs (approche « best-in-class ») selon une méthodologie propriétaire. Les scores ESG proviennent de MSCI ESG Research auxquels ; nous appliquons une pondération interne pour chaque pilier E, S et G représentative des spécificités de chacun des secteurs.
  La pondération des trois piliers ESG est déterminée au sein de chaque secteur en fonction de l'expérience que nous cumulons depuis juin 2001. Nous avons créé 30 secteurs qui correspondent à des secteurs existants chez MSCI et à l'un des 4 niveaux ci-après : 10 secteurs, 24 groupes d'industries, 68 industries et 154 sous-industries. Ces 30 secteurs qui accordent un poids spécifique aux piliers E, S et G permettent de donner une note globale ESG à chaque entreprise de l'univers. Les notes E, S et G fournies par MSCI ESG Research sont intégrées et pondérées par le poids déterminé au sein de chacun des 30 secteurs et sont modifiées le cas échéant par l'analyste Actions/ESG et/ou Crédit/ESG en charge du secteur.

- Cette notation est enrichie par les informations fournies par Sustainalytics, ISS-Ethix et Trucost et par les rencontres avec les équipes dirigeantes des entreprises. Ces rencontres permettent aux analystes d'étayer leur opinion sur les entreprises étudiées en évoquant avec elles les thématiques ESG qui leur sont propres.

- **Cas des émissions gouvernementales**
  Les émissions gouvernementales sont classées en fonction des notes attribuées par l'agence de notation ISS-Oekom. La notation des pays est le résultat de la prise en compte de 100 critères dont 30 % sont qualitatifs répartis en deux piliers : Social dont Gouvernance (50%) et Environnemental (50%). La note finale est mise à jour annuellement et nous permet de classer les pays.
  L'univers d'investissement ISR est défini selon les notations ISS-Oekom de la façon suivante :
  - Pour les pays notés entre A+ et B- : aucune contrainte
  - Pour les pays classés en C+ : le poids de ces Etats dans le portefeuille ne peut pas dépasser le poids qu'ils représentent dans l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate 500MM.
  - Pour les pays notés entre C et D- : les investissements ne sont pas autorisés en raison de leurs mauvaises pratiques sociales et environnementales relativement à leurs pairs.

Pour le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND, les valeurs classées en 4ème quartile sont exclues, il est possible d'investir dans la limite de 10% maximum de l'actif net et de 8 émetteurs classés dans le 3ème quartile et sans aucune restriction dans celles classées dans les 1er et 2ème quartiles.

De plus, le compartiment s'engage à :

- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- Exclure les titres des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
- Exclure les titres des sociétés du secteur de la Défense.

- Exclure les titres des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
- Exclure les titres des sociétés impliquées dans la production de tabac.

Sur l'ensemble des compartiments notre méthodologie de sélection ISR induit une sélectivité conduisant à l'exclusion de 25% des entreprises au sein d'un même secteur.

2ème étape : processus financier

Etapes du processus financier	
Processus d'investissement	**Gestion fondamentale active**, qui vise à identifier et exploiter les inefficiences de marché. Plusieurs sources de performances peu corrélées entre elles peuvent permettre de maximiser les sources de performance.
Construction et optimisation du portefeuille	Nous sélectionnons les titres obligataires qui reflètent ces choix stratégiques, selon leur valorisation et la liquidité du marché.
Suivi des risques	Le suivi des risques fait partie intégrante de notre processus d'investissement. L'objectif principal est d'assurer le suivi et la gestion des risques réglementaires, internes et spécifiques aux fonds. Les risques sont gérés selon des procédures rigoureuses de contrôle et de « due diligence » par des professionnels expérimentés disposant d'outils adaptés

Source : HSBC Asset Management. A titre d'illustration uniquement. Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit ou des conditions de marché.

Le taux d'analyse extra-financière de 90% minimum est appliqué à l'actif éligible du compartiment.

Description de la manière dont les résultats de l'analyse sur les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sont intégrés dans le processus d'investissement et de désinvestissement. Le cas échéant, description de la manière dont les valeurs non appréciées sur la base de ces critères sont pris en compte.

Pour rappel, notre processus d'investissement pour le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND comprend deux grandes étapes successives et indépendantes, comme détaillé dans les paragraphes ci-dessus.

Les résultats de la recherche et le processus d'analyse ESG nous amènent à définir un univers de valeurs ISR correspondant aux critères définis pour le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND conformément à la description des critères d'investissement ESG et au Processus d'analyse ESG décrits plus haut.

A partir de cet univers ISR, le gérant effectue ensuite son choix de valeurs selon une approche fondamentale active fondée sur des critères financiers. Il ne peut donc investir que sur des valeurs répondant aux critères que nous avons décrits précédemment.

Sur la base des notes déterminées par notre système de notation interne, l'univers ISR du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND est défini et mis à jour mensuellement au plus tard le 15 de chaque mois sur la base des mises à jours effectuées en fin de mois précédent.

La mise en conformité du portefeuille du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND avec les changements de quartiles résultant de l'évolution des notes doit être effectuée dans les deux semaines qui suivent l'envoi des nouveaux univers ISR et au plus tard avant la fin de chaque mois civil. Toutefois et à titre exceptionnel, ce délai pourra être allongé de trois mois supplémentaires, à la discrétion du gérant, pour les entreprises classées en 4ème quartile.

Mise en œuvre d'une politique d'engagement auprès des émetteurs

Nos activités de vote et d'engagement ont vocation à protéger et à valoriser les actifs que nous confient nos clients. Ces activités nous permettent de mieux comprendre et d'évaluer les risques et les opportunités ESG au niveau de chaque entreprise, d'encourager les comportements responsables et de promouvoir des standards de gouvernance élevés.

Engagement - **Notre politique d'engagement est fondée sur un questionnement ESG systématique** lors des rencontres avec les entreprises et le suivi des entreprises les plus risquées. Nous pensons que la prise en compte des enjeux ESG peut avoir un impact à long terme sur la performance des entreprises. Dans le cadre de notre responsabilité fiduciaire, nous avons une obligation de suivi des entreprises dans lesquelles nous sommes investis pour le compte de nos clients.
Notre objectif d'engagement est de permettre aux entreprises de nous expliquer leur approche ESG. Les gérants et analystes initient ainsi un dialogue actionnarial qui permet un échange constructif avec les directions des entreprises dans lesquelles nous investissons pour le compte de nos clients. Ces échanges constituent un bon moyen d'explorer davantage, de mieux comprendre les risques ESG et climat sous-jacents, d'encourager et d'inciter les entreprises à intégrer les risques ESG. C'est également l'occasion de promouvoir l'amélioration de la gouvernance d'entreprise sur la base de nos directives de vote et de les encourager à instaurer et à maintenir un niveau élevé de transparence.

Engagement direct. Nous rencontrons régulièrement les dirigeants d'entreprise dans le cadre du processus de gestion active. Nous interrogeons les émetteurs sur la mise en œuvre de leur stratégie d'entreprise, leurs résultats, les risques financiers et extra financiers, l'allocation du capital et la gestion des questions ESG. Nous encourageons également les entreprises détenues dans nos portefeuilles à instaurer et à maintenir un niveau élevé de transparence, en particulier concernant leur gestion des risques ESG et du risque climatique.

Exercice de nos droits de vote

Nous votons conformément à notre politique de vote qui est disponible sur notre site Internet.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Présentation de la politique de vote

Notre politique de vote est accessible sur le site internet de HSBC Asset Management :

www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/policy/politique-de-vote.pdf

HSBC Asset Management a mis en place un Comité Gouvernement d'Entreprise chargé de déterminer et de suivre la politique de vote aux assemblées générales. Les gérants et les analystes prennent les décisions de vote sur la base des principes définis par ce Comité. Le Middle Office est en charge de la mise en œuvre et du processus opérationnel d'exercice des droits de vote aux assemblées générales.

HSBC Asset Management utilise conjointement avec HSBC Asset Management (UK) Ltd les services de ISS, un des leaders mondiaux dans la fourniture de prestations en gouvernement d'entreprise et plus particulièrement en administration de droit de vote.

HSBC Asset Management a défini des orientations ou des critères de vote qui reprennent notamment les préconisations de l'AFG, de l'OCDE, de l'Afep/Medef et du UK Corporate Governance Code.

Les résolutions de vote non couvertes par nos principes directeurs seront examinées au cas par cas.

HSBC Asset Management vote sur l'ensemble des valeurs détenues en portefeuille, quel que soit leur niveau de détention, sur la base de la politique de vote globale, définie par le métier de la Gestion d'Actifs. Celle-ci s'applique à l'ensemble des marchés dans le monde à l'exception :

- des marchés où les conditions de vote acceptables ne sont pas réunies,

- des valeurs anglaises, françaises et irlandaises pour lesquelles des politiques de vote spécifiques sont utilisées.

En ce qui concerne les valeurs françaises, cette politique de vote d'HSBC Asset Management est appliquée aux titres français détenus par les OPC gérés à Paris.

En ce qui concerne les valeurs anglaises et irlandaises, le vote s'exerce sur la base des principes définis par la structure de gestion londonienne, HSBC Asset Management (UK) Ltd.

Notre politique de vote décrit un cadre général qui reprend les principaux enjeux identifiés et qui concernent : la nomination et la révocation des organes sociaux des entreprises, la rémunération des administrateurs et mandataires sociaux (stock-options, actions gratuites…), les augmentations de capital réservées aux salariés, le respect des droits des actionnaires (programmes d'émissions et de rachats de titres), l'approbation des comptes, l'affectation des résultats, la désignation des contrôleurs légaux des comptes, les conventions dites réglementées, la distribution des dividendes, les décisions entraînant une modification des statuts et résolutions d'actionnaires, la prise en compte des enjeux E,S et G par l'entreprise. Notre politique de vote décrit également les procédures mises en place afin de prévenir et gérer les situations de conflit d'intérêts au sein du groupe HSBC.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Le Comité Gouvernement d'Entreprises se tient au moins une fois par an ou lorsque l'actualité l'impose en vue d'élaborer. Il a pour rôle la validation et l'élaboration de la politique de vote de la société de gestion HSBC Asset Management pour les valeurs françaises. Les membres de cette réunion passent en revue l'ensemble des questions liées à la réglementation ou l'évolution des comportements de la place. Le responsable de la réunion de Corporate Governance est en charge de cette veille réglementaire.

Bilan de la mise en œuvre de la politique d'engagement

Notre Bilan est global. Il est accessible sur le site internet mentionné plus haut dans la section relative à l'engagement dans le Rapport d'activité de l'exercice des droits de vote :

www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/rapport-sur-lexercice.pdf

Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 et ses normes techniques d'application

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport annuel.

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le compartiment de la SICAV, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC Monetaire	47 917 067,66	47 882 244,87
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.3% 15-05-28	3 848 932,03	3 811 592,34
BGB 2.6 06/22/24	600 210,00	3 365 901,00
SPGB 2 3/4 10/31/24		3 239 250,00
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.7% 25-07-30	1 369 941,77	1 366 512,13
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.5% 30-04-27	1 593 060,00	704 392,50
HSBC 6.364% 16-11-32	1 000 000,00	1 018 120,00
KONI PH 0.75 06-22	605 706,00	1 008 020,00
BBVA 0.875% 14-01-29	798 608,00	728 256,00
FRANCE 0.5% 25-05-25	1 465 000,00	

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Comptes Annuels

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/12/2022
Portefeuille : 1260 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**228 996 465,12**	**292 584 813,80**
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	**227 826 753,75**	**292 222 803,80**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	227 826 753,75	292 222 803,80
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**33 401,37**	
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	33 401,37	
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**1 136 310,00**	**362 010,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 136 310,00	362 010,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**651 969,13**	**445 148,80**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	651 969,13	445 148,80
COMPTES FINANCIERS		**471 640,75**
Liquidités		471 640,75
TOTAL DE L'ACTIF	**229 648 434,25**	**293 501 603,35**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/12/2022
Portefeuille : 1260 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	233 665 664,10	288 978 203,38
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	139,00	86,07
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-8 312 244,15	488 530,83
Résultat de l'exercice (a,b)	2 837 810,44	2 904 575,81
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**228 191 369,39**	**292 371 396,09**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**1 136 310,00**	**362 010,00**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 136 310,00	362 010,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 136 310,00	362 010,00
Autres opérations		
DETTES	**145 445,54**	**185 206,25**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	145 445,54	185 206,25
COMPTES FINANCIERS	**175 309,32**	**582 991,01**
Concours bancaires courants	175 309,32	582 991,01
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**229 648 434,25**	**293 501 603,35**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : 1260 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0323	2 213 820,00	
EURO BOBL 0322		3 331 000,00
EURO BOBL 0323	2 199 250,00	
FGBL BUND 10A 0322		2 227 810,00
FGBL BUND 10A 0323	6 779 430,00	
XEUR FGBX BUX 0322		6 615 680,00
XEUR FGBX BUX 0323	4 057 200,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 30/12/2022
Portefeuille : 1260 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	328,58	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	4 305 705,52	4 520 297,19
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**4 306 034,10**	**4 520 297,19**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	10 999,85	15 045,56
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**10 999,85**	**15 045,56**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**4 295 034,25**	**4 505 251,63**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 397 298,71	1 639 126,33
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**2 897 735,54**	**2 866 125,30**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-59 925,10	38 450,51
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**2 837 810,44**	**2 904 575,81**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Annexes

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les règles d'évaluation des actifs appliqués par le gestionnaire comptable sont les suivantes, en fonction des instruments détenus par le compartiment :

Le compartiment a adopté l'Euro comme devise de référence.

Les cours retenus pour l'évaluation des valeurs mobilières négociées en bourse sont les cours de clôture.

Les cours retenus pour l'évaluation des obligations sont une moyenne de contributeurs. Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois sont valorisés, à défaut de contribution, au taux du marché, à l'exception des titres de créances négociables à taux variables ou révisables ne présentant pas de sensibilité particulière au marché.

Une méthode simplificatrice dite de « linéarisation » est prévue pour les titres de créances négociables dont la durée de vie restant à courir est inférieure à 3 mois et ne présentant pas de sensibilité particulière au marché sur la base du taux à trois mois cristallisé.

Les pensions sont évaluées au cours du contrat.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisés à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion.

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou devises de marché.

Les cours des marchés à terme européens et étrangers sont les cours de compensation.

La valorisation des contrats d'échange de taux ou de devises se fait aux conditions de marché.

L'évaluation des contrats d'échange de taux contre-performance d'action se fait :
- aux conditions de marché pour la branche taux
- en fonction du cours du titre sous-jacent pour la branche action.

La valorisation des Credit Default Swaps (CDS) émane d'un modèle alimenté par les spreads Market.

Les engagements figurants sur le tableau hors bilan sur les marchés à terme européens et étrangers sont calculés :

- OPERATION A TERME FERME
(Qte x Nominal x Cours du jour x Devise du contrat)

- OPERATION A TERME CONDITIONNELLE
(Qte x delta) x (Nominal du sous-jacent x Cours du jour du sous-jacent x Devise du contrat).

Pour les contrats d'échange l'engagement hors bilan correspond au nominal du contrat majoré ou minoré du différentiel d'intérêts, ainsi que de la plus ou moins-value latente constaté à la date d'arrêté.

Les frais de transaction sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de chacun des compartiments et ne sont pas additionnés au prix.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Valorisation des garanties financières

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix de marché (mark to market).
Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu sous forme de titres selon le niveau de risque.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la Société de Gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011332733 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND AD : Taux de frais maximum de 1,50% TTC
FR0013287232 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND BC : Taux de frais maximum de 0,75% TTC
FR0013234937 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND IT : Taux de frais maximum de 0,75% TTC
FR0010489567 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND IC : Taux de frais maximum de 0,75% TTC
FR0010061283 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND AC : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

Les Frais administratifs externes à la Société de Gestion sont de 0,30% TTC maximum pour la part IT et 0.20% TTC maximum pour les parts AC, AD, IC, BC et ZC.

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative de chacun des compartiments dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans chacun des compartiments.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions – rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment.
Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du compartiment concerné, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND AC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND AD	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la SICAV
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND BC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND IC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND ZC	Capitalisation	Capitalisation

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

2. Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'Actif Net au 30/12/2022
Portefeuille : 1260 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**292 371 396,09**	**293 181 736,37**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	46 690 557,99	56 647 360,94
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-59 680 781,25	-48 427 133,43
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	182 287,26	1 771 392,98
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-6 720 855,79	-1 159 243,81
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 243 141,74	921 230,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-3 251 430,00	-1 047 680,00
Frais de transactions	-2 382,12	-1 415,87
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-44 571 617,81	-11 404 493,27
Différence d'estimation exercice N	*-44 453 953,29*	*117 664,52*
Différence d'estimation exercice N-1	*-117 664,52*	*-11 522 157,79*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-774 300,00	-449 420,00
Différence d'estimation exercice N	*-1 136 310,00*	*-362 010,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*362 010,00*	*-87 410,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-305 325,99	-527 063,12
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 897 735,54	2 866 125,30
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments	112 943,73	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**228 191 369,39**	**292 371 396,09**

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	227 826 643,75	99,84
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	110,00	
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**227 826 753,75**	**99,84**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	15 249 700,00	6,68
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**15 249 700,00**	**6,68**
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	227 826 643,75	99,84			110,00			
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							175 309,32	0,08
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	15 249 700,00	6,68						
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	110,00		3 940 026,76	1,73	42 503 743,99	18,63	50 537 109,14	22,15	130 845 763,86	57,34
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	175 309,32	0,08								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture					2 213 820,00	0,97	2 199 250,00	0,96	10 836 630,00	4,75
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	537 525,40
	Coupons et dividendes en espèces	1 500,00
	Autres créances	112 943,73
TOTAL DES CRÉANCES		**651 969,13**
DETTES		
	Frais de gestion fixe	145 445,54
TOTAL DES DETTES		**145 445,54**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**506 523,59**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND AC		
Actions souscrites durant l'exercice	11 129,03400	18 257 094,78
Actions rachetées durant l'exercice	-11 390,06800	-18 738 955,05
Solde net des souscriptions/rachats	-261,03400	-481 860,27
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	51 939,11600	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND AD		
Actions souscrites durant l'exercice	289,242	282 472,30
Actions rachetées durant l'exercice	-5 087,911	-4 979 495,57
Solde net des souscriptions/rachats	-4 798,669	-4 697 023,27
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	36 169,603	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND BC		
Actions souscrites durant l'exercice	42,505	40 087,30
Actions rachetées durant l'exercice	-623,442	-600 970,96
Solde net des souscriptions/rachats	-580,937	-560 883,66
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	6 562,911	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND IC		
Actions souscrites durant l'exercice	98,56900	15 860 550,81
Actions rachetées durant l'exercice	-156,98850	-25 375 646,59
Solde net des souscriptions/rachats	-58,41950	-9 515 095,78
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	458,39570	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

	En action	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND ZC		
Actions souscrites durant l'exercice	12 806,325	12 250 352,80
Actions rachetées durant l'exercice	-10 383,697	-9 985 713,08
Solde net des souscriptions/rachats	2 422,628	2 264 639,72
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	50 487,188	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND AC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND AD	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND BC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND IC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND ZC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	699 644,46
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,84
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND AD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	311 444,04
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,84
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND BC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	28 387,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,44
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	340 293,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,44
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND ZC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	17 529,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			33 401,37
	FR0007486634	HSBC MONETAIRE	33 401,37
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**33 401,37**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	139,00	86,07
Résultat	2 837 810,44	2 904 575,81
Total	**2 837 949,44**	**2 904 661,88**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND AC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	716 845,60	669 129,59
Total	**716 845,60**	**669 129,59**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND AD		
Affectation		
Distribution	301 292,79	319 962,20
Report à nouveau de l'exercice	290,76	156,87
Capitalisation		
Total	**301 583,55**	**320 119,07**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	36 169,603	40 968,272
Distribution unitaire	8,33	7,81
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND BC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	78 514,79	84 815,09
Total	**78 514,79**	**84 815,09**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	930 325,55	1 040 898,12
Total	**930 325,55**	**1 040 898,12**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND ZC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	810 679,95	789 700,01
Total	**810 679,95**	**789 700,01**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8 312 244,15	488 530,83
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**-8 312 244,15**	**488 530,83**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND AC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 801 556,28	157 629,59
Total	**-2 801 556,28**	**157 629,59**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND AD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 178 075,99	74 273,94
Total	**-1 178 075,99**	**74 273,94**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND BC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-209 442,91	12 753,83
Total	**-209 442,91**	**12 753,83**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 481 691,08	156 520,56
Total	**-2 481 691,08**	**156 520,56**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND ZC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 641 477,89	87 352,91
Total	**-1 641 477,89**	**87 352,91**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	**152 597 646,09**	**226 213 496,04**	**293 181 736,37**	**292 371 396,09**	**228 191 369,39**
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND AC en EUR					
Actif net	10 238 333,80	62 863 657,84	85 122 617,11	94 249 372,72	76 819 253,82
Nombre de titres	5 991,38600	34 770,53500	45 659,28100	52 200,15000	51 939,11600
Valeur liquidative unitaire	1 708,84	1 807,95	1 864,30	1 805,53	1 479,02
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,34	18,13	-1,27	3,01	-53,93
Capitalisation unitaire sur résultat	21,40	20,19	18,30	12,81	13,80
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND AD en EUR					
Actif net	12 628 358,78	18 510 054,23	56 419 229,71	44 922 174,43	32 234 639,85
Nombre de titres	11 759,635	16 494,931	49 328,669	40 968,272	36 169,603
Valeur liquidative unitaire	1 073,87	1 122,16	1 143,74	1 096,51	891,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,49	11,25	-0,77	1,81	-32,57
Distribution unitaire sur résultat	13,52	12,57	11,28	7,81	8,33
Crédit d'impôt unitaire					
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND BC en EUR					
Actif net	4 099 426,93	6 917 172,40	8 130 722,94	7 616 630,74	5 754 719,07
Nombre de titres	4 111,339	6 531,013	7 415,175	7 143,848	6 562,911
Valeur liquidative unitaire	997,10	1 059,12	1 096,49	1 066,18	876,85
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,56	10,60	-0,74	1,78	-31,91
Capitalisation unitaire sur résultat	15,56	15,86	15,02	11,87	11,96

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND IC en EUR					
Actif net	102 597 561,28	97 859 474,51	97 840 625,61	93 475 814,56	68 188 722,60
Nombre de titres	606,61710	544,68150	525,99830	516,81520	458,39570
Valeur liquidative unitaire	169 130,67	179 663,66	186 009,39	180 868,93	148 755,15
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-230,76	1 799,42	-126,17	302,85	-5 413,86
Capitalisation unitaire sur résultat	2 796,54	2 690,64	2 548,59	2 014,06	2 029,52
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND ZC en EUR					
Actif net	23 033 965,30	40 063 137,06	45 668 541,00	52 107 403,64	45 194 034,05
Nombre de titres	22 993,000	37 499,416	41 124,861	48 064,560	50 487,188
Valeur liquidative unitaire	1 001,78	1 068,36	1 110,48	1 084,11	895,15
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,36	10,68	-0,74	1,81	-32,51
Capitalisation unitaire sur résultat	20,54	20,24	19,50	16,42	16,05

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS AG 0.0% 05-10-28	EUR	500 000	417 312,50	0,18
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	EUR	1 700 000	1 699 548,22	0,74
ALLEMAGNE 4.75% 07/40	EUR	1 800 000	2 364 183,12	1,04
ALLIANZ SE 2.121% 08-07-50	EUR	800 000	652 897,29	0,29
ALLIANZ SE 2.241% 07-07-45	EUR	600 000	567 270,90	0,25
ALLIANZ SE 3.375% PERP	EUR	400 000	390 323,53	0,18
CMZB FRANCFORT 3.0% 14-09-27	EUR	1 000 000	939 233,29	0,41
DEUTSCHE BOERSE 1.25% 16-06-47	EUR	300 000	264 158,57	0,12
DEUTSCHE POST AG 0.75% 20-05-29	EUR	450 000	391 574,22	0,17
DEUTSCHE POST AG 1.625% 05-12-28	EUR	300 000	276 219,33	0,12
ENBW ENERGIE BADENWUERTTEMB 1.125% 05-11-79	EUR	1 000 000	927 913,49	0,41
E ON AG 1.625% 22-05-29 EMTN	EUR	300 000	265 965,49	0,12
EON SE 0.125% 18-01-26 EMTN	EUR	697 000	631 223,16	0,28
EON SE 0.6% 01-10-32 EMTN	EUR	667 000	485 039,20	0,21
EVONIK INDUSTRIES 0.625% 18-09-25	EUR	700 000	647 295,03	0,28
EVONIK INDUSTRIES 2.25% 25-09-27	EUR	400 000	375 133,75	0,16
FRESENIUS MEDICAL CARE AG 1.0% 29-05-26	EUR	1 900 000	1 718 626,00	0,76
FRESENIUS SE 4.25% 28-05-26	EUR	800 000	790 313,42	0,34
GERMANY 4% 04-01-37	EUR	4 000 000	4 792 481,64	2,10
INFINEON TECHNOLOGIES AG 2.0% 24-06-32	EUR	600 000	505 026,21	0,22
KFW 0.0% 15-12-27 EMTN	EUR	500 000	430 525,00	0,19
KFW 0.01% 05-05-27 EMTN	EUR	1 550 000	1 361 049,69	0,60
LEGGR 0 7/8 11/28/27	EUR	800 000	663 258,41	0,29
LEG IMMOBILIEN SE 0.375% 17-01-26	EUR	400 000	351 740,47	0,15
LEG IMMOBILIEN SE 0.75% 30-06-31	EUR	700 000	494 978,73	0,21
MERCK KGAA 1.625% 09-09-80	EUR	1 000 000	895 179,38	0,40
MUNICH RE 1.0% 26-05-42	EUR	900 000	634 843,97	0,27
VONOVIA SE 5.0% 23-11-30 EMTN	EUR	200 000	197 099,29	0,09
TOTAL ALLEMAGNE			**24 130 413,30**	**10,58**
AUSTRALIE				
SYDNEY AIRPORT 2.75% 23/04/2024	EUR	850 000	852 619,98	0,37
TCLAU 1 7/8 09/16/24	EUR	600 000	589 409,59	0,26
TRANSBURBAN FINANCE COMPANY 1.45% 16-05-29	EUR	300 000	258 687,43	0,12
TOTAL AUSTRALIE			**1 700 717,00**	**0,75**
AUTRICHE				
AUST GOVE BON 2.4% 23-05-34	EUR	1 000 000	942 734,52	0,41
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20-02-30	EUR	1 000 000	805 170,00	0,35
ERSTE GR BK 0.1% 16-11-28 EMTN	EUR	600 000	492 273,90	0,22

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ERSTE GR BK 0.25% 26-06-24	EUR	500 000	478 709,11	0,21
ERSTE GR BK 0.625% 17-04-26	EUR	500 000	459 609,59	0,20
ERSTE GR BK 1.0% 10-06-30 EMTN	EUR	1 000 000	887 546,23	0,39
OMV AG 0.0% 03-07-25 EMTN	EUR	500 000	459 782,50	0,21
OMV AG 2.875% PERP	EUR	600 000	589 800,53	0,25
OMV AG 6.25% PERP	EUR	700 000	726 835,08	0,32
VERBUND AG 0.9% 01-04-41	EUR	300 000	189 430,54	0,08
TOTAL AUTRICHE			**6 031 892,00**	**2,64**
BELGIQUE				
BELGIQUE 1.0% 22-06-31	EUR	2 000 000	1 704 334,93	0,75
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.8% 22-06-28	EUR	2 200 000	1 989 017,74	0,87
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.7% 22-06-50	EUR	500 000	351 621,10	0,16
BGB 2.6 06/22/24	EUR	600 000	606 768,25	0,26
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.0% 04-10-30	EUR	1 000 000	789 800,00	0,34
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.3% 04-11-50	EUR	132 000	62 169,12	0,03
EUROPEAN UNION 0.0% 02-06-28	EUR	1 701 000	1 444 667,81	0,64
EUROPEAN UNION 0.0% 04-07-31	EUR	245 000	188 569,15	0,08
EUROPEAN UNION 0.0% 22-04-31	EUR	1 000 000	775 395,00	0,34
KBC GROUPE 0.625% 07-12-31	EUR	1 200 000	992 876,79	0,44
KBC GROUPE 1.5% 29-03-26 EMTN	EUR	800 000	762 401,48	0,33
KBC GROUPE 4.375% 23-11-27	EUR	400 000	402 951,75	0,18
KBC GROUPE SA 1.625% 18-09-29	EUR	1 800 000	1 682 781,66	0,74
TOTAL BELGIQUE			**11 753 354,78**	**5,16**
CANADA				
CPPIB CAPITAL 0.25% 18-01-41	EUR	312 000	176 907,83	0,08
DAIMLER CANADA FINANCE 3.0% 23-02-27	EUR	628 000	615 970,57	0,27
PROVINCE DE L'ONTARIO 1.875% 21/05/2024	EUR	2 210 000	2 192 708,87	0,97
PROVINCE DE L'ONTARIO 0.01% 25-11-30	EUR	1 000 000	765 520,68	0,33
TORONTODOMINION BANK THE 0.375% 25-04-24	EUR	950 000	916 692,35	0,40
TORONTO DOMINION BANK THE 3.25% 27-04-26	EUR	800 000	798 903,84	0,35
TOTAL CANADA			**5 466 704,14**	**2,40**
DANEMARK				
ORSTED 2.25% 14-06-28 EMTN	EUR	581 000	546 118,91	0,24
ORSTED 3.25% 13-09-31 EMTN	EUR	336 000	325 095,99	0,14
TOTAL DANEMARK			**871 214,90**	**0,38**
ESPAGNE				
BANKINTER 0.875% 08-07-26 EMTN	EUR	400 000	356 016,44	0,16
BANKINTER 1.25% 23-12-32	EUR	600 000	479 419,03	0,21
BANKINTER 3.05% 29-05-28	EUR	1 000 000	974 734,66	0,43
BBVA 3.375% 20-09-27 EMTN	EUR	500 000	489 996,95	0,21
ESPAGNE 1.95% 30-07-30	EUR	3 900 000	3 567 047,92	1,56
ESPAGNE 4.70% 30/07/41	EUR	2 600 000	2 936 274,74	1,28

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ESPAGNE 5.75%01-32	EUR	800 000	966 402,30	0,43
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.0% 07-03-25	EUR	1 200 000	1 151 782,77	0,50
RED ELECTRICA FINANCIACIONES 1.25% 13-03-27	EUR	500 000	463 870,99	0,21
SPAI GOVE BON 1.95% 30-04-26	EUR	3 000 000	2 938 557,95	1,29
SPAI GOVE BON 2.9% 31-10-46	EUR	1 000 000	857 564,93	0,37
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 31-10-71	EUR	1 000 000	461 197,47	0,21
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.5% 30-04-27	EUR	2 110 000	1 999 017,76	0,87
TOTAL ESPAGNE			**17 641 883,91**	**7,73**
ETATS-UNIS				
AMERICAN HONDA FIN 1.95% 18-10-24	EUR	500 000	488 626,85	0,22
AMT 0 1/2 01/15/28	EUR	700 000	577 769,93	0,25
BAXTER INTL 0.4% 15-05-24	EUR	1 450 000	1 394 600,47	0,61
BOOKING 4.5% 15-11-31	EUR	1 017 000	1 033 034,12	0,45
EQUINIX 0.25% 15-03-27	EUR	1 000 000	866 303,70	0,37
IBRD 0 1/2 04/16/30	EUR	1 350 000	1 124 683,71	0,49
INTL BK FOR RECONS DEVELOP 0.1% 17-09-35	EUR	500 000	336 907,95	0,15
INTL BK FOR RECONS DEVELOP 0.25% 10-01-50	EUR	400 000	194 130,82	0,09
LEHMAN BROTHERS HOLDINGS INC E1M 14-03-19 DEFAULT	EUR	1 100 000	110,00	-0,01
MANPOWER 3.5% 30-06-27	EUR	593 000	591 844,54	0,26
MICROSOFT 2.625% 05/33	EUR	400 000	380 828,71	0,17
MICROSOFT CORP 3.125% 061228	EUR	1 700 000	1 747 000,34	0,77
NATL GRID NORTH AMERICA 1.054% 20-01-31	EUR	1 000 000	783 284,10	0,34
TMO 1.45 03/16/27	EUR	509 000	473 761,79	0,21
TOTAL ETATS-UNIS			**9 992 887,03**	**4,37**
FINLANDE				
FINLANDE 4% 04/07/25	EUR	1 030 000	1 083 235,34	0,47
KOJAMO OYJ 2.0% 31-03-26 EMTN	EUR	500 000	452 653,94	0,20
NORDEA BKP 0.5% 19-03-31 EMTN	EUR	350 000	273 287,91	0,12
UPM KYMMENE OY 0.5% 22-03-31	EUR	1 200 000	912 691,81	0,40
TOTAL FINLANDE			**2 721 869,00**	**1,19**
FRANCE				
A 3.941% PERP EMTN	EUR	1 050 000	1 034 952,91	0,45
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 0.5% 31-10-25	EUR	600 000	557 023,03	0,24
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 1.375% 05-07-32	EUR	300 000	251 106,35	0,11
AIR LIQ FIN 0.375% 20-09-33	EUR	700 000	501 741,64	0,22
ALSTOM 0.0% 11-01-29	EUR	800 000	627 768,00	0,27
ATOS SE 1.75% 07-05-25	EUR	800 000	668 631,84	0,29
AXA 1.125% 15-05-28 EMTN	EUR	500 000	445 920,75	0,20
AXA 1.375% 07-10-41 EMTN	EUR	800 000	593 840,05	0,26
AXA 1.875% 10-07-42 EMTN	EUR	838 000	631 840,35	0,28
AXA BANK EUROPE 0.625% 16-02-28	EUR	1 000 000	877 666,58	0,38
AXA HOME LOAN SFH 0.01% 16-10-29	EUR	400 000	320 046,66	0,14

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AXA HOME LOAN SFH 0.05% 05-07-27	EUR	600 000	518 366,59	0,23
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 1.0% 23-05-25	EUR	900 000	852 317,45	0,37
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 1.625% 15-11-27	EUR	800 000	707 933,21	0,31
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 2.625% 06-11-29	EUR	700 000	632 954,86	0,28
BN 2.25% 11-01-27 EMTN	EUR	1 600 000	1 534 738,96	0,68
BPCE 4.0% 29-11-32 EMTN	EUR	600 000	585 855,37	0,25
BPCE 4.625% 18/07/23	EUR	1 400 000	1 441 096,14	0,63
BQ POSTALE 0.25% 12-07-26 EMTN	EUR	1 000 000	887 793,63	0,39
BQ POSTALE 1.375% 24-04-29	EUR	900 000	766 987,64	0,34
CARREFOUR 4.125% 12-10-28 EMTN	EUR	300 000	302 773,54	0,13
CIE GEN DES ETS MICHELIN 1.75% 03-09-30	EUR	200 000	180 603,86	0,08
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 0.625% 15-03-24	EUR	800 000	778 283,40	0,34
COVIVIO SA 1.5% 21-06-27	EUR	500 000	452 699,90	0,20
E.ETAT 4,75%04 OAT	EUR	1 500 000	1 766 526,99	0,77
FRANCE 0.5% 25-05-25	EUR	5 000 000	4 750 273,97	2,08
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.5% 25-05-40	EUR	3 200 000	2 018 159,34	0,89
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.75% 25-05-52	EUR	1 990 000	1 057 888,36	0,46
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 1.0% 25-05-27	EUR	1 900 000	1 768 367,22	0,77
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 4.0% 25-10-38	EUR	1 250 000	1 357 964,04	0,60
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-72	EUR	1 100 000	409 936,77	0,18
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 5.75% 25-10-32	EUR	1 220 250	1 504 766,42	0,66
FRAN GOVE BON 1.25% 25-05-36	EUR	2 300 000	1 805 240,07	0,79
GECINA 0.875% 30-06-36 EMTN	EUR	700 000	455 156,01	0,20
KLEPIERRE 0.625% 01-07-30 EMTN	EUR	800 000	586 483,95	0,26
LA POSTE 1.375% 21-04-32 EMTN	EUR	500 000	403 328,25	0,18
LEGRAND 0.375% 06-10-31	EUR	800 000	606 199,51	0,27
LEGRAND 0.625% 24-06-28	EUR	500 000	424 157,40	0,19
OAT 2.75% 25/10/2027	EUR	3 050 000	3 057 255,87	1,34
ORANGE 1.75% PERP EMTN	EUR	1 000 000	821 860,62	0,36
ORANGE 2.375% PERP	EUR	500 000	483 381,51	0,21
ORANGE 5.25% PERP	EUR	200 000	211 556,15	0,10
PERNOD RICARD 0.125% 04-10-29	EUR	1 200 000	952 909,97	0,42
PERNOD RICARD 1.125% 07-04-25	EUR	600 000	575 161,64	0,25
PERNOD RICARD 1.375% 07-04-29	EUR	200 000	177 466,78	0,08
PERNOD RICARD 3.75% 02-11-32	EUR	400 000	398 363,95	0,17
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.5% 09-11-32	EUR	1 000 000	989 368,97	0,43
SG 0.625% 02-12-27	EUR	800 000	687 474,36	0,30
SG 1.5% 30-05-25 EMTN	EUR	1 200 000	1 172 836,68	0,51
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 0.125% 18-01-29	EUR	300 000	245 180,59	0,11
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	1 200 000	1 151 588,38	0,51
TOTALENERGIES SE 2.708% PERP	EUR	600 000	605 669,16	0,26
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% 09-04-25	EUR	600 000	583 056,58	0,25

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% PERP	EUR	1 100 000	948 519,38	0,42
WENDEL 1.375% 26-04-26	EUR	1 000 000	921 668,15	0,40
TOTAL FRANCE			**49 050 709,75**	**21,49**
IRLANDE				
AIB GROUP 0.5% 17-11-27 EMTN	EUR	1 000 000	846 473,84	0,38
AIB GROUP 1.25% 28-05-24 EMTN	EUR	1 100 000	1 067 829,67	0,46
ATLAS COPCO FINANCE DAC 0.75% 08-02-32	EUR	391 000	302 491,39	0,13
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.0% 18-10-31	EUR	700 000	538 877,50	0,24
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.2% 18-10-30	EUR	250 000	202 725,48	0,09
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.3% 15-05-33	EUR	300 000	254 183,59	0,11
JOHNSON CONTROLS INTL 1.0% 15-09-23	EUR	1 026 000	1 014 553,63	0,44
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 0.375% 15-09-27	EUR	500 000	427 230,07	0,18
SWISSCOM AG VIA LUNAR FUNDING V 1.75% 15-09-25	EUR	500 000	480 794,49	0,22
VODAFONE INTL FINANCING DAC 3.75% 02-12-34	EUR	468 000	442 427,39	0,20
TOTAL IRLANDE			**5 577 587,05**	**2,45**
ITALIE				
ASS GENERALI 2.429% 14-07-31	EUR	1 200 000	996 795,37	0,43
ENEL 3.375% 24-11-81	EUR	1 700 000	1 546 411,17	0,68
INTE 0.5% 05-03-24	EUR	600 000	583 283,63	0,26
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	1 016 000	850 575,44	0,37
INTE 1.0% 04-07-24 EMTN	EUR	2 400 000	2 318 480,88	1,01
INTE 1.75% 04-07-29 EMTN	EUR	1 000 000	848 323,97	0,37
ITAL BUON POL 1.25% 01-12-26	EUR	5 100 000	4 654 888,53	2,04
ITALIE 1.5% 01-06-25	EUR	2 000 000	1 914 389,78	0,84
ITALIE 3.50% 01/03/2030	EUR	2 000 000	1 935 217,90	0,85
ITALIE 5%09-010940	EUR	2 980 000	3 086 317,67	1,35
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 01-02-26	EUR	2 000 000	1 821 191,96	0,80
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 15-09-27	EUR	1 470 000	1 293 815,71	0,57
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.0% 01-02-28	EUR	2 400 000	2 209 041,39	0,97
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.1% 01-03-40	EUR	1 600 000	1 292 974,06	0,57
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.45% 01-03-48	EUR	3 100 000	2 548 518,31	1,12
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 6.0% 01-05-31	EUR	3 350 000	3 768 572,41	1,65
TOTAL ITALIE			**31 668 798,18**	**13,88**
JERSEY				
HEATHROW FU 1.5% 12-10-25	EUR	642 000	598 976,99	0,27
TOTAL JERSEY			**598 976,99**	**0,27**
LUXEMBOURG				
BANQ EURO DIN 1.0% 14-04-32	EUR	800 000	668 550,30	0,29
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 0.01% 15-11-35	EUR	400 000	264 007,37	0,11
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 0.25% 15-06-40	EUR	500 000	300 974,28	0,13
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 0.875% 14-01-28	EUR	600 000	546 291,78	0,24
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 1.125% 13-04-33	EUR	800 000	662 170,25	0,29

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DH EUROPE FINANCE II SARL 0.75% 18-09-31	EUR	700 000	546 545,04	0,24
EFSF 1.2 02/17/45	EUR	500 000	350 551,71	0,15
EURO FIN 2.35% 29-07-44 EMTN	EUR	600 000	528 568,56	0,24
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 0.0% 13-10-27	EUR	2 600 000	2 251 808,00	0,99
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 0.125% 18-03-30	EUR	1 000 000	811 382,05	0,36
HAMMERSON IRELAND FINANCE DAC 1.75% 03-06-27	EUR	500 000	396 255,14	0,18
JOHN DEERE BANK 2.5% 14-09-26	EUR	255 000	247 627,37	0,10
LUXEMBOURG GOVERNMENT BOND 0.0% 28-04-30	EUR	200 000	160 779,00	0,07
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 1.5% 02-07-39	EUR	400 000	275 211,10	0,12
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 1.75% 02-07-49	EUR	350 000	216 518,70	0,09
PROLOGIS INTL FUND II 0.75% 23-03-33	EUR	406 000	272 891,57	0,12
PROLOGIS INTL FUND II 0.875% 09-07-29	EUR	800 000	646 757,70	0,28
SELP FINANCE SARL 1.5% 20-11-25	EUR	200 000	181 491,64	0,08
SELP FINANCE SARL 1.5% 20-12-26	EUR	300 000	259 008,10	0,12
TOTAL LUXEMBOURG			**9 587 389,66**	**4,20**
NORVEGE				
DNB BANK A 0.25% 09-04-24	EUR	1 400 000	1 349 169,45	0,59
DNB BANK A 1.625% 31-05-26	EUR	1 200 000	1 148 329,15	0,51
DNB BANK A 4.625% 28-02-33	EUR	550 000	543 378,90	0,24
DNB BANK ASA 1.125% 20-03-28	EUR	650 000	649 757,90	0,28
DNB BOLIGKREDITT 0.625% 14-01-26	EUR	500 000	463 755,82	0,20
DNB BOLIGKREDITT 0.625% 19-06-25	EUR	1 500 000	1 410 338,12	0,62
EQUINOR A 0.75% 22-05-26 EMTN	EUR	1 250 000	1 151 836,04	0,50
STATKRAFT AS 2.875% 13-09-29	EUR	146 000	140 910,72	0,06
TELENOR AS 0.25% 14-02-28 EMTN	EUR	1 000 000	839 752,33	0,37
TELENOR AS 1.125% 31-05-29	EUR	800 000	685 846,68	0,30
TOTAL NORVEGE			**8 383 075,11**	**3,67**
PAYS-BAS				
ALLIANZ FIN II 0.5% 14-01-31	EUR	800 000	636 219,45	0,28
ALLI FI 1.375% 21-04-31 EMTN	EUR	400 000	341 116,60	0,15
ANNGR 1 5/8 04/07/24	EUR	700 000	688 660,05	0,30
ASML HOLDING NV 2.25% 17-05-32	EUR	381 000	349 635,98	0,16
ASML HOLD NV 1.375% 07-07-26	EUR	700 000	661 038,58	0,29
BMW FIN 0.0% 11-01-26 EMTN	EUR	335 000	304 141,48	0,13
BRENNTAG FINANCE BV 0.5% 06-10-29	EUR	1 000 000	757 694,18	0,33
BV FOR ZURICH INSURANCE 2.75% 19-02-49	EUR	700 000	621 014,73	0,27
ENBW INTL FINANCE 0.25% 19-10-30	EUR	257 000	191 388,04	0,08
ENEL FINANCE INTL NV 0.375% 28-05-29	EUR	1 100 000	874 973,30	0,38
ENEL FINANCE INTL NV 0.5% 17-06-30	EUR	969 000	742 815,75	0,33
ENEL FINANCE INTL NV 0.875% 17-01-31	EUR	500 000	388 387,19	0,17
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 1.875% PERP	EUR	2 300 000	2 315 938,05	1,01
IBERDROLA INTL BV 1.45% PERP	EUR	200 000	172 847,03	0,08

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IBERDROLA INTL BV 3.25% PERP	EUR	800 000	794 606,68	0,35
ING BANK NV 0.125% 08-12-31	EUR	1 000 000	759 054,04	0,34
ING GROEP NV 0.875% 09-06-32	EUR	600 000	508 638,78	0,22
ING GROEP NV 4.875% 14-11-27	EUR	600 000	614 164,85	0,27
KPN 0.875% 14-12-32 EMTN	EUR	200 000	145 734,89	0,06
LINDE FINANCE BV 0.25% 19-05-27	EUR	1 000 000	885 063,49	0,39
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.25% 15-07-29	EUR	400 000	341 001,23	0,15
PAYS BAS 5.50%98-28	EUR	620 000	732 388,50	0,32
RELX FINANCE BV 1.0% 22-03-24	EUR	500 000	488 836,51	0,22
SCHLUMBERGER FINANCE BV 0.0% 15-10-24	EUR	700 000	658 210,00	0,29
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 1.0% 25-02-30	EUR	500 000	429 346,47	0,19
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 1.25% 28-02-31	EUR	400 000	340 746,88	0,15
SLB 2 05/06/32	EUR	600 000	519 852,16	0,23
SWIS REIN CO VIA 2.6% PERP	EUR	1 450 000	1 359 756,17	0,60
TENNET HOLDING BV 0.75% 26-06-25	EUR	1 000 000	943 619,66	0,41
TENNET HOLDING BV 1.5% 03-06-39	EUR	800 000	569 011,62	0,25
TENNET HOLDING BV 4.25% 28-04-32	EUR	405 000	415 562,95	0,18
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV 0.0% 27-10-25	EUR	1 300 000	1 182 610,00	0,51
URENCO FINANCE NV 3.25% 13-06-32	EUR	248 000	233 344,29	0,10
WOLTERS KLUWER NV 3.0% 23-09-26	EUR	181 000	178 434,06	0,08
TOTAL PAYS-BAS			**21 145 853,64**	**9,27**
PORTUGAL				
PGB 2 7/8 10/15/25	EUR	1 700 000	1 710 406,33	0,75
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.9% 12-10-35	EUR	1 200 000	864 745,89	0,37
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.0% 12-04-52	EUR	500 000	249 986,34	0,11
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.125% 17-10-28	EUR	800 000	765 836,88	0,34
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	EUR	1 000 000	890 177,40	0,39
TOTAL PORTUGAL			**4 481 152,84**	**1,96**
ROYAUME-UNI				
ANGLO AMER CAP 4.75% 21-09-32	EUR	250 000	248 499,81	0,11
BRITISH TEL 0.5% 12-09-25 EMTN	EUR	800 000	733 366,36	0,32
CCE 0.7 09/12/31	EUR	300 000	231 156,64	0,10
DIAGEO FINANCE 0.5% 19-06-24	EUR	850 000	820 179,73	0,36
MOTABILITY OPERATIONS GROUP 0.125% 20-07-28	EUR	200 000	166 972,38	0,07
MOTABILITY OPERATIONS GROUP 0.375% 03-01-26	EUR	400 000	363 500,00	0,16
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 0.25% 14-09-28	EUR	600 000	481 203,16	0,21
NATL GRID 0.25% 01-09-28 EMTN	EUR	966 000	783 826,23	0,34
NATL GRID ELECTRICITY TRANSMISSION P 0.823% 07-07-32	EUR	250 000	187 408,41	0,08
NATWEST GROUP 4.067% 06-09-28	EUR	353 000	348 251,99	0,15
NATWEST MKTS 0.125% 18-06-26	EUR	640 000	558 020,16	0,25
NGG FINANCE 1.625% 05-12-79	EUR	500 000	467 165,55	0,21
NWIDE 2 04/28/27	EUR	800 000	749 662,90	0,33

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SCOTTISH AND SOUTHERN ENERGY 0.875% 06-09-25	EUR	1 400 000	1 306 063,84	0,57
SSE 4.0% PERP	EUR	412 000	387 924,53	0,17
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 0.875% 29-05-26	EUR	700 000	636 685,00	0,28
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 1.375% 24-10-23	EUR	1 500 000	1 484 376,99	0,65
TOTAL ROYAUME-UNI			**9 954 263,68**	**4,36**
SUEDE				
NORDEA BK PUBL 0.625% 18-08-31	EUR	704 000	606 645,96	0,27
SCA HYGIENE AB 1.125% 27-03-24	EUR	1 350 000	1 324 818,15	0,58
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 0.05% 06-09-28	EUR	847 000	688 660,14	0,30
TELE2 AB 1.125% 15-05-24 EMTN	EUR	2 000 000	1 942 403,01	0,85
TELIA COMPANY AB 1.375% 11-05-81	EUR	600 000	538 897,85	0,23
VOLVO TREASURY AB 0.0% 18-05-26	EUR	280 000	247 221,80	0,11
VOLVO TREASURY AB 2.625% 20-02-26	EUR	932 000	907 694,72	0,40
TOTAL SUEDE			**6 256 341,63**	**2,74**
SUISSE				
GIVAUDAN AG 2.0% 17-09-30	EUR	500 000	446 703,90	0,20
UBS GROUP AG 0.875% 03-11-31	EUR	486 000	364 965,26	0,15
TOTAL SUISSE			**811 669,16**	**0,35**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**227 826 753,75**	**99,84**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			**227 826 753,75**	**99,84**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC MONETAIRE	EUR	11	33 401,37	0,01
TOTAL FRANCE			**33 401,37**	**0,01**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**33 401,37**	**0,01**
TOTAL Organismes de placement collectif			**33 401,37**	**0,01**
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 0323	EUR	19	-190,00	0,01
EURO SCHATZ 0323	EUR	21	-18 480,00	-0,01
FGBL BUND 10A 0323	EUR	51	-341 600,00	-0,15
XEUR FGBX BUX 0323	EUR	30	-776 040,00	-0,34
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**-1 136 310,00**	**-0,49**
TOTAL Engagements à terme fermes			**-1 136 310,00**	**-0,49**
TOTAL Instrument financier à terme			**-1 136 310,00**	**-0,49**
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	1 136 310	1 136 310,00	0,49
TOTAL Appel de marge			**1 136 310,00**	**0,49**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			651 969,13	0,29
Dettes			-145 445,54	-0,06
Comptes financiers			-175 309,32	-0,08
Actif net			228 191 369,39	100,00

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND AD	EUR	36 169,603	891,20	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND AC	EUR	51 939,11600	1 479,02	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND IC	EUR	458,39570	148 755,15	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND ZC	EUR	50 487,188	895,15	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND BC	EUR	6 562,911	876,85	

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Action HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond AD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	301 292,79	EUR	8,33	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	301 292,79	EUR	8,33	EUR

Denomination du produit	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND
Identifiant d'entité juridique	9695002FAVK2RMMSQE25
Date du Reporting	31/12/2022

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce réglement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ Ou ☒ Non

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:**__%

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: __%

☒ Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 24.31%

- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, **mais n'a pas réalisé d'investissements durables.**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment promeut des caractéristiques E, S et G en investissant dans des obligations et titres de créances libellés en euros au travers d'un univers d'émissions qui satisfait à des critères économiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance, socialement responsables.
Pour les émissions d'entreprises publiques ou privées cotées : le gérant sélectionne, au sein de chaque secteur, selon une approche « Best in class » les entreprises ayant les meilleures pratiques E.S.G par rapport à celles de leurs pairs au sein de chaque secteur de l'économie.
Pour chaque pilier ESG, plusieurs critères sont utilisés, incluant notamment : les émissions de CO2 pour le pilier E, la gestion du personnel pour le pilier S et le niveau d'indépendance des administrateurs pour le pilier G.
Pour les émissions gouvernementales (obligations) : les pays émetteurs en euro sont classés en fonction de leur note globale « E.S.G. » qui repose à 50% sur le pilier Environnement (E) et à 50% sur le pilier Social / Gouvernance (S/G). Le pilier Social et de

Gouvernance comprend l'analyse du système politique et Gouvernance, des Droits de l'homme et des Libertés fondamentales, les conditions sociales. Le pilier Environnemental comprend l'analyse des ressources naturelles, du changement climatique et de l'énergie, de la production et de la consommation durable.
Le gérant sélectionne selon une approche de type Sélection E.S.G, au sein des pays émetteurs en euro, les pays ayant un rating E.S.G. minimum selon l'agence de notation extra-financière ISS-Oekom.

De plus, le compartiment s'engage à :
- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- Exclure les titres des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
- Exclure les titres des sociétés du secteur de la Défense.
- Exclure les titres des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
- Exclure les titres des sociétés impliquées dans la production de tabac.
- Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités d'engagement.
Le compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. L'indicateur utilisé par le compartiment pour évaluer la performance est le Bloomberg Capital Euro Aggregate 500MM. Cependant, celui-ci n'a pas été désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

L'alignement sur les caracteristiques environnemental et sociales s'élève à 94.52% au 31 décembre 2022

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le compartiment promeut tous les piliers (E, S et G). Par conséquent, le principal indicateur de durabilité utilisé pour mesurer la performance ESG du portefeuille est la note ESG.

	Source Notation ESG*	ESG	E	G	S	Taux de Couverture
Fund	HSBC	6.53	6.6	6.57	6.74	99.65%
Benchmark	HSBC	6.28	5.39	6.72	6.9	97.23%

*Notation ESG HSBC Propriétaire (transparisé)

La Sicav prend en compte l'ensemble des piliers E, S, G pour obtenir un score global ESG supérieur à celui de son indice de référence. Elle va par ailleurs exclure les émetteurs faisant partie du 4ème quartile au niveau des scores ESG, et limiter le nombre d'émetteurs du 3ème quartile. D'autres exclusions sont également appliquées, entre autres les émetteurs ayant un pourcentage d'émission carbone trop élevé, les armes controversées ou le secteur du tabac. Fin 2022, les meilleurs émetteurs en terme de score ESG étaient Sydney airport, Transurban et Orsted.

Les principales incidences négatives, listées ci-dessous, sont également prises en considération par le compartiment :• Intensité de gaz à effet de serre des entreprises,• Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales: Exclusion• Exposition à des armes controversées: ExclusionDe plus, le compartiment n'investira pas dans des titres dont l'émetteur est exposé à certaines activités (« les activités exclues »). Les activités exclues sont énoncées ci-dessous parmi les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

Scores	Intensité carbone (Niveau 1+2)*	Taux de Couverture
Benchmark	135.43	91.43
Fund	117.11	94.35

* Exprimé en tonnes de CO2 / M$ du chiffre d'affaires en prenant en compte les émissions de niveaux 1 & 2.

L'intensité carbone ne fait pas partie des contraintes de base de la Sicav. En revanche, le gérant ne pourra investir dans les émetteurs pour lesquels le pourcentage de CO2 sera supérieur à 10% du chiffre d'affaire. L'évolution de l'intensité carbone au cours du temps sera également pris en compte par le gérant qui s'efforcera de privilégier les sociétés faisant le plus d'efforts en termes de décarbonation.

Le standard international du Greenhouse gaz protocol (GHG Protocol) a été créé en 1998 pour aider les entreprises à réaliser leur bilan carbone ou de gaz à effet de serre, en identifiant les principaux postes d'émissions directes et indirectes, pour mieux cibler les stratégies de réduction. Le GHG Protocol sert à quantifier l'ensemble des impacts générés par la production et la consommation des produits et des services des entreprises. Il est divisé en 3 niveaux (scopes) qui correspondent à des périmètres d'émission de CO2 :
• Le niveau 1 (ou scope 1) correspond aux émissions directes résultant de la combustion d'énergies fossiles, telles que le gaz, pétrole, le charbon, etc.
• Le niveau 2 (ou scope 2) est relatif aux émissions indirectes liées à la consommation de l'électricité, de la chaleur ou de la vapeur nécessaire à la fabrication du produit. Une entreprise va comptabiliser dans son scope 2, les émissions liées à la production des énergies qu'elle utilise : électricité, vapeur, chaleur, froid et air comprimé. Ces émissions indirectes dépendent donc grandement de la source d'énergie primaire (pétrole, gaz, charbon, biomasse, éolien, solaire...) utilisée pour les produire.
• Le niveau 3 (ou scope 3) correspond aux autres émissions indirectes Les émissions carbone de niveau 3 ne sont pas encore intégrées au calcul des intensités carbone car ce périmètre d'émissions est difficile à appréhender et il n'est pas encore suffisamment prise en compte dans de bilan carbone des entreprises.

...et par rapport aux periodes precedentes?

Non Applicable

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durable effectués y ont-ils contribué?

Les investissements durables du compartiment sont alignés avec ses caractéristiques environnementales.
L'identification et l'analyse ESG des entreprises sont réalisées dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement afin de réduire les risques de durabilité et d'accroître les performances.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des decisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment realisés n'ont-ils pas causé de prejudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" aux objectifs environnementaux ou sociaux s'applique uniquement aux investissements durables sous-jacents du compartiment. Ce principe est intégré dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement qui inclut la prise en considération des principales incidences négatives.

Comment les indicateurs concemant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

L'évaluation de l'absence de préjudice significatif (DNSH) des émetteurs réalisée dans le cadre du processus d'investissement durable de HSBC Asset Management, a intégré la prise en considération des principales incidences négatives (PAI). Ainsi tous les PAIs inclues dans la table 1 de l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288 ont été examinés et intégrés au processus d'investissement selon une approche qui combine des exclusions (sectorielles, controverses ESG les plus sévères, et exclusions normatives) avec des activités de vote et d'engagement actionnarial pour insuffler et soutenir une dynamique de changement positif au sein des entreprises. Ainsi au cours de l'exercice écoulé, ont été exclus de l'univers éligible du compartiment :- les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales,- les actions des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées ou leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.L'examen des autres PAIs a été réalisé avec des proxies. Par exemple, pour traitertous les PAI liés aux émissions de Gaz à Effet de Serre, nous avons utilisé notre politique charbon comme filtre d'exclusion. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10 % du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues. Enfin, le test d'évaluation de l'absence de préjudice significatif (DNSH) des émetteurs décrit ci-dessus a été complétée par l'application de politique d'exclusion (avec un seuil de 0% sur le tabac) et par l'exclusion des émetteurs pour lesquels le niveau de controverse fourni par Sustainalytics était très sévère (égal à 5).Selon nous, la fixation de seuils d'exclusion pour chacun des PAI n'est pas toujours pertinente et pourrait compromettre le fait que de nombreux secteurs et entreprises sont dans une stratégie de transition. Ainsi, le compartiment prend en considération les principales incidences négatives dans sa démarche d'engagement qui intègre plusieurs leviers d'actions incluant 1) des échanges directs avec les entreprises portant sur leur prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux afin de nous assurer de leur capacité à affronter l'avenir et à conserver une viabilité financière à long terme, 2) l'exercice des droits de vote par lequel nous exprimons notre soutien aux initiatives de développement positives ou, à l'inverse, notre désaccord lorsque les administrateurs ne répondent pas à nos attentes,3) une procédure d'escalade graduelle auprès des entreprises lorsque les risques ou lescontroverses ESG auxquelles elles sont exposées ne sont pas gérés.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de

l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Oui, les investissements durables étaient conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Un monitoring pré et post trade permet de s'assurer de l'exclusion systématique des émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

La taxonomie de l'UE etablit un principe consistant à « ne pas causer de prejudice important», en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de criteres propres a l'UE.
Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union europeenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La méthodologie retenue pour la prise en considération des principales incidences négatives sélectionnées par le compartiment combine des exclusions avec des activités de vote et d'engagement actionnarial pour insuffler et soutenir une dynamique de changement positif au sein des entreprises. La manière dont chacun des PAIs est pris en considération est expliquée dans le tableau ci-dessous.

	Incidence 31/12/2022	Commentaires
Intensité de gaz à effet de serre des sociétés bénéficiaires des investissements	124.09	L'intensité carbone ne fait pas partie des contraintes de base de la Sicav. En revanche, le gérant ne pourra investir dans les émetteurs pour lesquels le pourcentage de CO2 sera supérieur à 10% du chiffre d'affaire. L'évolution de l'intensité carbone au cours du temps sera également pris en compte par le gérant qui s'efforcera de privilégier les sociétés faisant le plus d'efforts en termes de décarbonation.
Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0%	Un monitoring pré et post trade permet de s'assurer de l'exclusion systématique des émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%	Application de la politique d'exclusion

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituants la plus grande proportion d'investissements du produit financer au: 31 décembre 2022

Investissement les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
DBR 4 01/04/37	Gouvernement	2.10%	Allemagne
FRTR 0.5 05/25/25	Gouvernement	2.08%	France
BTPS 1.25 12/01/26 10Y	Gouvernement	2.04%	Italie
BTPS 6 05/01/31 31Y	Gouvernement	1.65%	Italie
SPGB 1.95 07/30/30	Gouvernement	1.57%	Espagne
BTPS 5 09/01/40 31Y	Gouvernement	1.35%	Italie
FRTR 2.75 10/25/27	Gouvernement	1.34%	France
SPGB 1.95 04/30/26	Gouvernement	1.29%	Espagne
SPGB 4.7 07/30/41	Gouvernement	1.29%	Espagne
BTPS 3.45 03/01/48 31Y	Gouvernement	1.12%	Italie
DBR 4.75 07/04/40	Gouvernement	1.04%	Allemagne
ISPIM 1 07/04/24 EMTN	Finance	1.02%	Italie
IBESM V1.875 PERP	Services aux Collectivités	1.01%	Pays-Bas
EFSF 0 10/13/27	Gouvernement	0.99%	Luxembourg
BTPS 2 02/01/28 10Y	Gouvernement	0.97%	Italie

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Bien que le mandat n'ait pas pour objectif des investissements durables, il s'engage à une proportion minimale de 5% de son actif en investissements durables . A la date du 31/12/2022 , la proportion d'investissements durables était de 24.3%

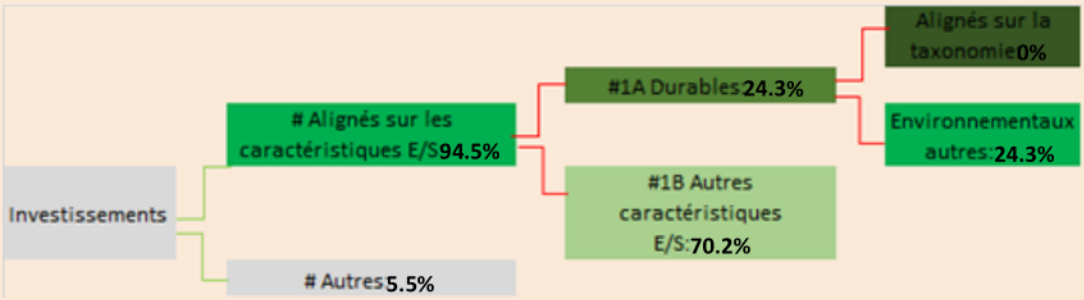

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilises pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres inclut** les investissements restants du produit qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:
- la sous-catégorie**#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objecifs environnementaux ou sociaux ;

- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	% d'actifs
Gouvernement	42.12%
Finance	24.97%
Services aux Collectivités	7.01%
Industrie	5.48%
Immobilier	3.61%
Biens de Consommation de Base	3.24%
Services de Télécommunication	3.21%
Santé	2.77%
Énergie	2.57%
Technologies de l'Information	1.89%
Matériaux	1.71%
Consommation Discrétionnaire	1.33%
Autres	0.09%
Total	100%

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le compartiment ne s'engage pas à réaliser une proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du compartiment prend en considération un indicateur relatif à l'environnement et applique notre politique de sortie du charbon.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE1?

Oui: ☐

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'energie nucléaire

Non: ☒

1 Les activites liees au gaz fossile et/ou au nucleaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («attenuation du changement climatique») et ne causent de prejudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des criteres applicables aux activites economiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont Minis dans le reglement delegue (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : -du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi; -**des dépenses d'investissement** (CAPEX) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte; -**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements aligné sur la taxinomie de l'UE. Etant donne qu'il n'existe pas de methodologie appropriee pour determiner l'alignement des obligations souveraines * sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport a tous les investissements du produit financier, y corn pris les obligations souveraines, tandis que le deuxieme graphique represente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

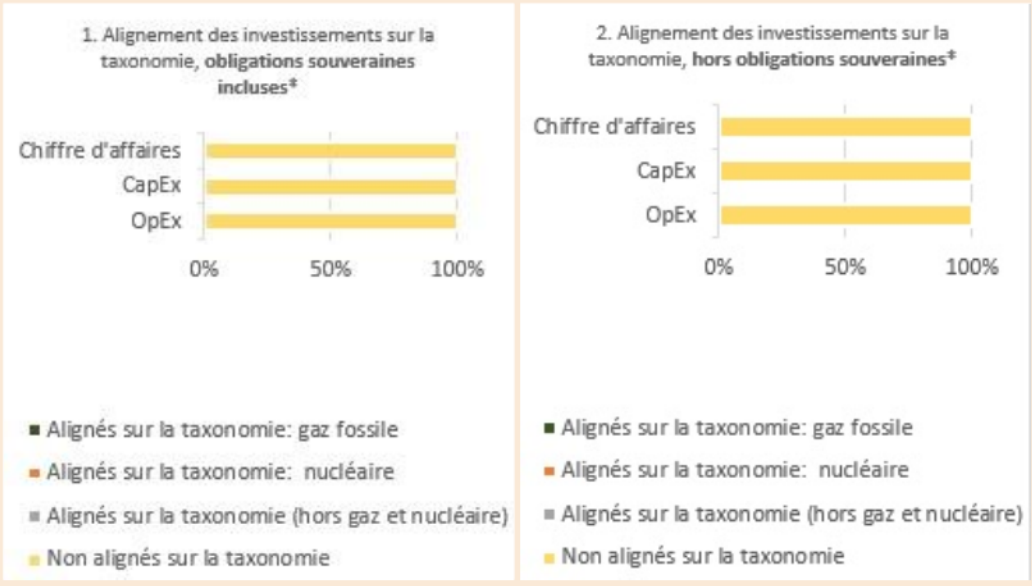

*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne est de 0%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Cela ne s'applique pas au mandat car la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la Taxonomie de l'UE était de 0% au 31/12/2022.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (EU).

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne était de 24.31%.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment ne s'engage pas à avoir une proportion minimale d'investissements durables sur le plan social. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du compartiment examine, les caractéristiques sociales, le respect des droits de l'Homme et des droits des salariés, la conduite de la gestion et la responsabilité sociale des entreprises.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elle à eux?

La catégorie "Autres" du fonds est composé liquidités et de parts d'OPCVM.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de l'année, des arbitrages ont été effectués continuellement au sein de la Sicav pour améliorer le score ESG global. Les émetteurs ayant leurs notes baisser et passer en 4ème quartile ont été systématiquement vendus au profit d'émetteurs mieux notés et le nombre d'émetteurs en 3ème quartile est resté inférieur à 8. La prise en compte d'éléments non-financiers tels que le pourcentage de femmes dirigeantes ou de membre du board indépendants ont été également ajoutés à la liste des critères pris en compte pour améliorer les critères S et G.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

le compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement ni d'indice désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut. Ainsi, les informations attendues dans cette section ne sont pas applicables à ce produit

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-il d'un indice de marché large?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Non applicable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Compartiment :

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Rapport d'activité

Politique de gestion

Allocation sur les marchés Actions :

Les marchés sont restés très volatils sur la période. La poursuite de la forte hausse des indices de prix, en raison principalement de la hausse des matières premières et des goulets d'étranglement, a forcé les banques centrales à réagir. Les perspectives économiques se sont également tassé du fait des conséquences de la guerre, de la faiblesse de l'économie chinoise et de la confiance affaiblie des consommateurs. Les multiples chocs ont cependant été relativement bien absorbés par les entreprises aidées par des gouvernements généreux et une épargne Covid toujours importante, permettant de maintenir un niveau de consommation acceptable même des ajustements se sont opérés. Dans ce contexte, nous avons géré activement l'exposition actions avec un marquage plutôt défensif tout au long de l'année.

Au 31 décembre 2022, l'exposition actions de HRIF - SRI Moderate est proche de 26.6% de l'actif contre 30% pour l'univers d'investissement.

Exposition sur les marchés actions :

La poche actions est composée de titres vifs essentiellement et d'OPCVM. Cette association permet d'exposer la poche à des thématiques diverses. Afin de moduler l'allocation directionnelle des produits dérivés peuvent être utilisés.

Investissements sur les marchés actions

a) Partie en titres vifs ISR Euro:

La gestion de cette poche suit notre processus de sélection ISR best in class qui vise à privilégier les valeurs pour leur bonne pratique en matière ESG. A cela s'ajoute une approche fondamentale active sur la base de l'étude du couple profitabilité / valorisation qui privilégie les valeurs à la valorisation attractive dont la profitabilité est amenée à sensiblement s'améliorer.
La contribution de l'allocation sectorielle a été positive sur la performance relative du compartiment. Les contributions positives proviennent essentiellement de la surexposition à l'assurance, la banque et les telecoms et de la sous-exposition à la consommation durable, la distribution spécialisée, l'immobilier et les semi-conducteurs. En revanche, le compartiment a souffert de sa surexposition au secteur des services aux entreprises ainsi que de la sous-exposition à la pharmacie et à l'alimentation/boisson.
La contribution de notre sélection de valeurs a été négative pour la performance relative du compartiment, notamment nos choix dans les biens d'équipements (Alstom, Saint Gobain et surtout absence du segment défense), l'énergie (sous exposition aux compagnies pétrolières), la consommation durable (Kering, Seb), les produits de base (Akzo Nobel, DSM), le transport (Deutsche Post), l'automobile (Michelin) et la banque (KBC, Société générale). Notons les contributions positives de Carrefour dans la distribution alimentaire, de KPN et Orange dans les telecoms, de CNHI dans l'industrie, de Iberdrola dans les services aux collectivités, de Publicis dans les médias, de Heineken dans l'alimentation/boisson ou de Relx dans les services aux entreprises.

Au 31 décembre 2022, nous détenons environ 27.8% de titres vifs.

b) Investissements ISR hors zone Euro:

L'investissement ISR hors zone Euro s'appuie sur une approche systématique avec un souhait de maximiser le score ESG sous contrainte de Tracking Error. En pratique, les valeurs sélectionnées appartiennent au premier quartile de chaque secteur. Les déviations géographiques sont très modestes. Nous avons eu tendance à augmenter cette position sur la l'ensemble de l'année.

L'allocation utilise le compartiment suivant :

- Valeurs internationales (HRIF - SRI Global Equity)

Au 31 décembre 2022, nous en détenons environ 5.2%.

c) Utilisation des Produits dérivés :

Nous utilisons des futures sur l'indice Euro Stoxx 50 pour ajuster l'exposition actions. Nous détenons une position vendeuse d'environ 6.4% au 31 décembre 2022.

Allocation sur les marchés de Taux

Le compartiment a débuté l'année 2022 avec une sensibilité au risque de taux inférieur à l'indice de référence. Nous avons maintenu cette prudence vis-à-vis des marchés obligataires en début d'année car les taux de rendement étaient toujours à des niveaux extrêmement bas (-0.17% au 31/12/2021 pour une obligation allemande de maturité 10 ans) au regard de la hausse des prix et de la croissance économique.
Les banquiers centraux ont également changé de ton vis-à-vis de cette inflation. Le caractère transitoire est oublié et les banques centrales ont fortement resserré les conditions de financement (Fed, Banque d'Angleterre, BCE). Dans ce contexte, les taux se sont fortement tendus passant de -0.17% à 2.57% au 30 décembre 2022 pour une obligation allemande de maturité 10 ans. Nous avons accompagné cette hausse des taux de rendement et réduit progressivement la couverture au risque de hausse des taux.
Sur la période, notre couverture du risque de taux a contribué très positivement à la performance du compartiment.

Au 31 décembre 2022, l'allocation obligataire du compartiment HRIF - SRI Moderate est proche de 65.4% contre 70% pour l'univers d'investissement.

Investissements sur les marchés obligataires

a) Investissement sur les obligations d'état et d'entreprise ISR :

Concernant les dettes gouvernementales des pays périphériques, nous avons un peu réduit l'exposition sur la dette italienne pour revenir à un positionnement neutre à légèrement sous-pondéré, tandis que nous avons maintenu une modeste surpondération sur la dette d'Etat du Portugal. Concernant le crédit, nous avons abordé l'année avec une surexposition stratégique sur le crédit, au détriment des taux gouvernementaux des pays « cœur », tout en gérant de façon active ce segment. Nous n'avons pas fondamentalement modifié ce positionnement durant la période, étant confortés par des résultats d'entreprises en moyenne meilleurs qu'attendu et par des perspectives favorables de la part des agences de notation quant aux évolutions des notations et des taux de défaut. De plus, des facteurs techniques tels que l'aversion au risque générée par un contexte géopolitique incertain et par une moindre visibilité des politiques de banques centrales dépendantes des statistiques d'inflation, nous ont paru également de nature à conduire à des écartements de spreads excessifs.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

En matière de gestion, nous avons participé de façon sélective et ponctuelle au marché primaire. Les primes offertes par rapport au marché secondaire étaient un peu plus intéressantes qu'en 2021 et ces achats ont été l'occasion de faire quelques arbitrages, notamment en fonction de l'évolution des notes E, S et G des émetteurs, mais aussi afin d'optimiser le positionnement sur la courbe de crédit. Au cours de la deuxième partie de l'année, l'amélioration du marché a été l'occasion de réduire le positionnement sur la dette subordonnée d'assurance, contribuant à réduire le risque crédit global du portefeuille en fin d'année.

Investissements sur le marché monétaire :

Nous avons utilisé le monétaire de manière tactique dans une année particulièrement chahutée tout actif confondu. Celui-ci permet effectivement de se prémunir contre une hausse de l'aversion au risque.

L'allocation utilise le fonds suivant :

- HSBC Monétaire Etat

Au 31 décembre 2022, nous en détenons environ 1%.

Performances

A la clôture de l'exercice, le compartiment affiche une performance de -15.69% pour l'action AC, de -15.18% pour l'action RC. L'action IC est inactive.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs du compartiment de la SICAV.

Evénements intervenus sur le compartiment pendant l'exercice et à venir

➢ **Le 10 février 2022**

Actualisation annuelle des performances de l'année 2021 dans chaque DICI.

➢ **Le 6 mai 2022**

Actualisation du prospectus avec un avertissement relatif à l'interdiction de souscription d'action de la SICAV aux ressortissants russes ou biélorusses comme suit, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne (UE) et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre de l'Union Européenne (UE).

A cette occasion, la nouvelle adresse de CACEIS Bank et CACEIS FA, a été mentionnée à compter du 1er juin 2022 dans le prospectus.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

➢ **Le 30 décembre 2022**

Mise en conformité du prospectus avec la réglementation européenne en matière de finance durable :

• Ajout d'un texte explicatif sur la manière dont sont prises en compte les principales incidences négatives des investissements des compartiments sur le plan environnemental, social ou de bonne gouvernance.

• Une annexe détaillant la manière dont les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues sont mises en œuvre a été intégrée au prospectus de la SICAV.

• Dans la poursuite de la prise en compte dans le prospectus des critères européens en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental prévus par le règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 (dit « Règlement Taxonomie »), le texte explicatif introduit le 1er janvier 2022 a été complété des 4 autres objectifs environnementaux définis par le Règlement Taxonomie, à savoir l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et le contrôle de la pollution, et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

➢ **Le 1er janvier 2023**

Les DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) du compartiment ont été remplacés par les DIC (Document d'Informations Clés) en application du règlement européen 1286/2014 du 26 novembre 2014 (ou « Règlement PRIIPS »).

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Informations complémentaires relatives à la prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement sur l'exercice

Informations sur les critères ISR

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE prend simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans le cadre de sa gestion.

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE a adhéré au code de transparence de l'AFG/FIR/Eurosif pour les OPC ISR ouverts au public. Ce Code de transparence décrit de façon complète la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE. Ce code est accessible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante :

www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/code-de-transparence-hsbc-rif.pdf

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Toutes les informations et l'historique des données relatives à la performance financière de la gamme des OPC ISR de HSBC Asset Management sont disponibles sur le site d'information de la société de gestion :

www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-investors/fund-centre.

Philosophie ISR

www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-**investor**/investment-expertise/sustainable-investments

L'approche de HSBC I Asset Management est de proposer aux porteurs des OPC ISR des perspectives de performances en ligne avec celles des OPC classiques comparables tout en intégrant les enjeux Environnementaux, Sociaux/Sociétaux et de Gouvernance (ESG), piliers du Développement Durable. **En effet, nous pensons qu'il est possible de concilier l'intérêt individuel de nos clients, par la recherche de performance, avec l'intérêt collectif, par la prise en compte des enjeux du Développement Durable.**

Concrètement, nous considérons que les facteurs ESG peuvent influencer l'activité d'une entreprise, la politique d'un pays à long terme et par conséquent, la rentabilité des actifs financiers. Nous pensons que l'offre d'OPC ISR doit être transparente et en mesure d'intégrer les attentes de nos clients. Notre objectif est donc de bâtir pour eux une offre rigoureuse, pragmatique, enrichie de notre expérience accumulée depuis plus de 16 ans et basée sur notre expertise de gestion. Les historiques complets de données financières sont communiqués sur simple demande adressée au siège de la société de gestion :

HSBC Global Asset Management (France)
Cœur Défense – 110, esplanade du Général de Gaulle – La Défense 4 – 92400 Courbevoie
@ : hsbc.client.services-am@hsbc.fr

Description des principaux critères pris en compte relatifs à ces objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG).

Quels critères ESG sont pris en compte ?
L'analyse ESG du portefeuille est rendue possible grâce tout d'abord à une analyse des scores ESG provenant de MSCI auxquels nous appliquons une pondération interne pour chaque pilier E, S et G par secteur.

Exemples de facteurs ESG pris en compte dans les décisions d'investissement

Source : HSBC Asset Management, A titre d'illustration uniquement.

Au sein de chaque pilier, la recherche MSCI s'appuie sur une sélection de plus de 35 sous-critères identifiés ci-après. En gras, sont soulignés les sous-critères communs aux 30 secteurs HSBC qui cartographient les spécificités de chaque industrie.

- Pilier Environnement : 14 critères dont 3 sont communs à tous les secteurs : Emissions de carbone - Efficience énergétique - Empreinte carbone du produit - Risques liés au changement climatique - Stress hydrique - Biodiversité et utilisation des sols - Origine des matières premières - Evaluation de l'impact environnemental des financements - Emissions toxiques et déchets - Matériau d'emballage et Déchets - Déchets Électroniques - Opportunités dans les Technologies propres - Opportunités dans les Constructions Vertes - Opportunités dans les Énergies renouvelables
- Pilier Social : 15 critères dont 2 sont communs à tous les secteurs : Développement du Capital Humain - Dialogue social - Santé et sécurité - Respect des normes de travail dans la chaîne d'approvisionnement - Approvisionnement Controversé - Sécurité des Produits et Qualité - Sécurité Chimique - Sécurité des Produits Financiers – Respect de la vie privée et sécurité des informations - Assurance de Santé et Risque Démographique - Investissement Responsable - Accès à la communication - Accès au financement - Accès aux Services médicaux - Opportunités dans la nutrition et la santé
- Pilier Gouvernance : 5 critères dont 3 sont communs à tous les secteurs : Corruption et Instabilité - Déontologie et Fraude - Pratiques Anticoncurrentielles – Manipulation et malversation financière - Gouvernance d'Entreprise

Le pilier Gouvernance suit de façon plus particulière dans le cadre de la Gouvernance d'Entreprise l'opacité et le manque de transparence des pratiques financières, l'indépendance des administrateurs, l'existence de comités clefs, la qualification et l'expérience des administrateurs, la rémunération des dirigeants, la structure de l'actionnariat et des droits de vote, l'existence de mesures anti-OPA, l'obstacle à l'exercice des votes – le droit des actionnaires à agir collectivement.

Méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG des émetteurs (construction, échelle d'évaluation…

Outre la recherche interne, nous avons choisi de nous appuyer sur des recherches externes variées et complémentaires et de les mettre à disposition de l'ensemble de nos gérants et analystes.

L'objectif est de couvrir par une analyse ESG l'ensemble des titres que nous gérons.

- S&P Trucost : fournit des analyses et des données sur le Carbone, l'Eau, les déchets et les ressources naturelles avec un suivi de plus de 6 200 émetteurs ;
- Carbon4 Finance : suivi de 15 000 émetteurs dans le monde ; fournit notamment des données qui permettent de mesurer les « émissions de gaz à effet de serre économisées » grâce à une analyse plus poussée de la trajectoire climat des entreprises
- MSCI ESG Research : couvre le MSCI ACWI (All Countries World Index) soit environ 9 100 entreprises ;
- ISS Ethix : armes interdites et armes controversées - suivi de 6 000 émetteurs ; listes des valeurs identifiées comme impliquées dans les Mines Anti-personnelles et Bombes à sous Munitions (également dénommée Armes à sous Munitions) BASM. Ces listes d'exclusions font l'objet d'une diffusion très formelle et d'un contrôle en « pré-trade » et « post-trade » mis en place et supervisé par les départements Risques et Compliance.
- ISS ESG ex-Oekom : notation des 54 principaux pays émetteurs dans le monde et des émetteurs non cotés

- FTSE Green Revenues : la méthodologie des revenus verts de FTSE Russell évalue de manière exhaustive toutes les entreprises dont les revenus sont exposés aux activités vertes définies par le système de classification des revenus verts (GRCS) qui est une taxonomie utilisée pour définir et mesurer la transition industrielle vers une économie verte.
- RepRisk : suivi de 40 700 entreprises et fournit une évaluation dynamique du risque ESG et réputationnel à partir de près de 80 000 sources publiques et de parties prenantes, dans 20 langues, avec plus de 500 000 incidents analysés chaque jour ;
- Sustainalytics : suivi de 23 000 entreprises par rapport aux 10 principes du Global Compact. Le cadre de recherche sur la conformité du Pacte mondial des Nations Unies s'appuie sur les conventions et traités internationaux et sous-tendent ces principes, y compris les normes internationales ESG, telles que celles de l'OCDE, les Principes directeurs à l'intention des sociétés multinationales, les conventions de l'Organisation Internationale du Travail, déclarations universelles des droits de l'homme, Principes de l'Équateur et des initiatives sectorielles telles que le Conseil international des mines et des métaux

Ainsi, tous les types d'investissement intègrent la dimension ESG qui contribue à l'analyse globale. Les critères ESG sont intégrés dans les processus d'analyse et de sélection des titres dans tous les portefeuilles de gestion active.

- Chaque titre est rattaché à l'un des 30 secteurs « maison » qui regroupent des ensembles cohérents du point de vue des enjeux ESG et au regard des similitudes présentées par les modèles économiques. Ensuite, pour chaque secteur nous avons déterminé une pondération des piliers E, S et G reflétant la réalité industrielle de chacun des secteurs. Cette démarche est le résultat d'études approfondies réalisées conjointement par les équipes d'analystes crédit et actions, sous la coordination du Responsable Monde de la recherche ESG.
- Comme indiqué sur le schéma ci-après, la contribution des piliers E, S et G au score ESG global peut varier très substantiellement par secteur d'appartenance. Ainsi, si l'Environnement est le paramètre le plus pondéré - celui qui a le plus d'impact financier potentiel - dans des secteurs comme les Produits alimentaires ou l'Automobile, il est nettement supplanté par la Gouvernance dans le secteur Banques.
- Les entreprises sont ensuite classées en « Low, Medium et High risk ». Les titres identifiés comme « High risk » font l'objet d'une analyse approfondie. Il s'agit d'entreprises ayant violé un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies, et/ou non alignés sur les standards de lutte contre la criminalité financière (FCC – Financial Crime Compliance) ou qui, au terme de notre analyse ESG, sont classées dans les cinq derniers pour cent de leur univers de référence. Cette phase de vigilance renforcée permet de mettre en perspective attractivité financière et risques ESG et de déterminer si ces titres ont été convenablement valorisés. Si, à l'issue de l'analyse, l'entreprise est qualifiée pour rester en portefeuille, elle fait l'objet d'une mise sous surveillance et un dialogue est engagé avec la direction de l'entreprise. Cette surveillance spécifique cesse dès lors que l'ensemble des indicateurs conduit à un classement « Low Risk ». Dans les fonds ISR, les titres identifiés comme « High Risk » sont exclus de l'univers d'investissement

Notation ESG : méthodologie

- Les notations ESG fournies par MSCI permettent de calculer des scores ESG pour chaque valeur, chaque émetteur. Les résultats de ces notations se traduisent, entre autres, par la production d'un univers d'investissement ISR pour chacun des compartiments de la SICAV HSBC RIF.

- Nous attribuons ensuite une note E : Environnement, une note S : Social, une note G : Gouvernance et enfin un score ESG global du portefeuille. L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note. La note globale est calculée en fonction du poids des piliers E, S et G inhérents à chacun des 30 secteurs selon notre processus de notation interne.
- Le poids des piliers E, S, G pour chacun des 30 secteurs de la segmentation ESG

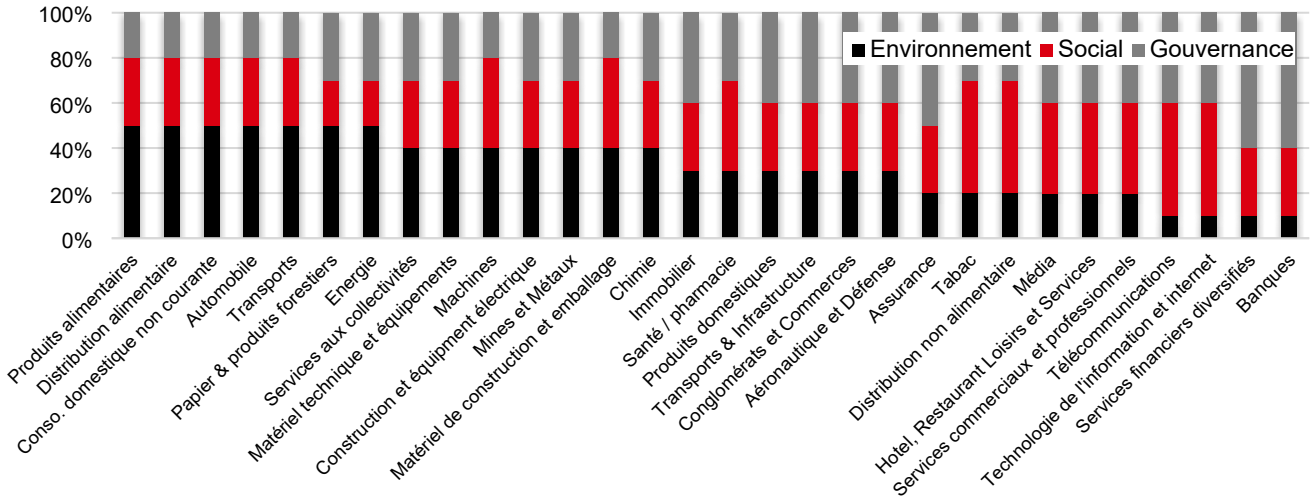

Source : HSBC Asset Management au 31.12.2022. A titre d'illustration uniquement. Les caractéristiques et mesures sont fournies à titre illustratif uniquement et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte des changements de marché.

- Le score ESG du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque titre du portefeuille.
- Les émissions des souverains et des supranationaux ne comportent que deux piliers, E et S, équipondérés. Le pilier S intègre les enjeux du pilier G.
- Les titres classés en « High risk » font l'objet d'un examen et d'un suivi approfondi « Enhanced Due Diligence » (EDD).

Dans les fonds ISR, les titres identifiés comme « High Risk » sont exclus de l'univers d'investissement.

1ère étape : Analyse ESG et définition de l'univers d'investissement

◆ Univers d'investissement

Nom du compartiment	Indice de référence	Univers d'investissement initial
HSBC RIF – SRI MODERATE	Ce compartiment n'utilise pas d'indice de référence	L'univers d'investissement initial est composé d'actions de pays développés ainsi que de titres obligataires émis par des Etats ou des entreprises. Le compartiment est géré avec un biais sur les titres de la zone euro.

Source : HSBC Asset Management au 31.12.2022. A titre d'illustration uniquement. Les caractéristiques et mesures sont fournies à titre illustratif uniquement et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte des changements de marché.

Ces univers initiaux peuvent être enrichis par l'ajout d'entreprises ou de valeurs ne faisant pas partie des indices de marchés mentionnés plus haut. Ces ajouts se font à la discrétion des gérants et des analystes.

- Les émetteurs de l'univers d'investissement sont classés par rapport à leurs pairs au sein de chacun des 30 secteurs (approche « best-in-class ») selon une méthodologie propriétaire. Les scores ESG proviennent de MSCI ESG Research auxquels ; nous appliquons une pondération interne pour chaque pilier E, S et G représentative des spécificités de chacun des secteurs.
- La pondération des trois piliers ESG est déterminée au sein de chaque secteur en fonction de l'expérience que nous cumulons depuis juin 2001. Nous avons créé 30 secteurs qui correspondent à des secteurs existants chez MSCI et à l'un des 4 niveaux ci-après : 10 secteurs, 24 groupes d'industries, 68 industries et 154 sous-industries. Ces 30 secteurs qui accordent un poids spécifique aux piliers E, S et G permettent de donner une note globale ESG à chaque entreprise de l'univers. Les notes E, S et G fournies par MSCI ESG Research sont intégrées et pondérées par le poids déterminé au sein de chacun des 30 secteurs et sont modifiées le cas échéant par l'analyste Actions/ESG et/ou Crédit/ESG en charge du secteur.
- Cette notation est enrichie par les informations fournies par Sustainalytics, ISS-Ethix et Trucost et par les rencontres avec les équipes dirigeantes des entreprises. Ces rencontres permettent aux analystes d'étayer leur opinion sur les entreprises étudiées en évoquant avec elles les thématiques ESG qui leur sont propres.
- **Cas des émissions gouvernementales**
  Les émissions gouvernementales sont classées en fonction des notes attribuées par l'agence de notation ISS-Oekom.. La notation des pays est le résultat de la prise en compte de 100 critères dont 30 % sont qualitatifs répartis en deux piliers : Social dont Gouvernance (50%) et Environnemental (50%). La notation des émetteurs est revue selon une fréquence annuelle
  L'univers d'investissement ISR est défini selon les notations ISS-Oekom de la façon suivante :
  - Pour les pays notés entre A+ et B- : aucune contrainte
  - Pour les pays classés en C+ : le poids de ces Etats dans le portefeuille ne peut pas dépasser le poids qu'ils représentent dans l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate 500MM.
  - Pour les pays notés entre C et D- : les investissements ne sont pas autorisés en raison de leurs mauvaises pratiques sociales et environnementales relativement à leurs pairs.
- L'univers ISR des compartiments comprend les deux premiers quartiles des entreprises de chaque secteur, ainsi que des valeurs sélectionnées au sein du 3e quartile dans la limite de 15% maximum de l'actif net. Pour l'allocation obligataire, les valeurs classées en 4ème quartile sont exclues, il est possible d'investir dans la limite de 10% maximum de l'actif net et de 8 émetteurs classés dans le 3ème quartile et sans aucune restriction dans celles classées dans les 1er et 2ème quartiles.

- De plus, le compartiment s'engage à :

  - Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

  - Exclure les titres des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.

  - Exclure les titres des sociétés du secteur de la Défense.

- Exclure les titres des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.

- Exclure les titres des sociétés impliquées dans la production de tabac.

Sur l'ensemble des compartiments notre méthodologie de sélection ISR induit une sélectivité conduisant à l'exclusion de 25% des entreprises au sein d'un même secteur.

2ème étape : processus financier

Etapes du processus financier	
Allocation tactique entre les classes d'actifs	L'allocation d'actifs est une source de valeur ajoutée dans la mesure où les marchés financiers ont des performances différenciées et dépendantes du cycle économique. Par exemple, des phases de ralentissement sont généralement traduites par une performance négative des marchés actions et une performance positive des marchés obligataires. L'allocation tactique prend ainsi toute son importance car elle vise à optimiser l'exposition globale du portefeuille grâce à la gestion conjointe de plusieurs classes d'actifs. A partir de l'allocation stratégique le gérant expose le compartiment aux différentes classes d'actifs afin de l'adapter à nos anticipations et à notre scénario économique.
Sélection de valeurs, construction/ optimisation du portefeuille	**Allocation actions en lignes directes - Analyse Profitabilité / Valorisation** Sélection des titres qui présentent le meilleur couple Profitabilité / Valorisation. Notre processus d'analyse a pour objectif de comprendre et de mesurer la profitabilité structurelle de l'entreprise. Le gérant sélectionne les entreprises dont la profitabilité est stable ou en croissance à un prix attractif. **Allocation taux en lignes directes - Gestion fondamentale active**, qui vise à identifier et exploiter les inefficiences de marché. Plusieurs sources de performances peu corrélées entre elles peuvent permettre de maximiser les sources de performance. Nous sélectionnons les titres obligataires qui reflètent ces choix stratégiques, selon leur valorisation et la liquidité du marché.
Suivi des risques	Le suivi des risques fait partie intégrante de notre processus d'investissement. L'objectif principal est d'assurer le suivi et la gestion des risques réglementaires, internes et spécifiques aux compartiments. Les risques sont gérés selon des procédures rigoureuses de contrôle et de « due diligence » par des professionnels expérimentés disposant d'outils adaptés

Source : HSBC Asset Management. A titre d'illustration uniquement. Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit ou des conditions de marché.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Le taux d'analyse extra-financière de 90% minimum est appliqué à l'actif éligible du compartiment.

Description de la manière dont les résultats de l'analyse sur les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sont intégrés dans le processus d'investissement et de désinvestissement. Le cas échéant, description de la manière dont les valeurs non appréciées sur la base de ces critères sont pris en compte.

Pour rappel, notre processus d'investissement pour le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE comprend deux grandes étapes successives et indépendantes, comme détaillé dans les paragraphes ci-dessus.

Les résultats de la recherche et le processus d'analyse ESG nous amènent à définir un univers de valeurs ISR correspondant aux critères définis pour le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE conformément à la description des critères d'investissement ESG et au Processus d'analyse ESG décrits plus haut.

A partir de cet univers ISR, le gérant effectue ensuite son choix de valeurs selon une approche fondamentale active fondée sur des critères financiers. Il ne peut donc investir que sur des valeurs répondant aux critères que nous avons décrits précédemment.

Sur la base des notes déterminées par notre système de notation interne, l'univers ISR du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE est défini et mis à jour mensuellement au plus tard le 15 de chaque mois sur la base des mises à jours effectuées en fin de mois précédent.

La mise en conformité du portefeuille du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE avec les changements de quartiles résultant de l'évolution des notes doit, en principe, être effectuée dans les 2 semaines qui suivent l'envoi des nouveaux univers ISR et au plus tard avant la fin de chaque mois civil. Toutefois et à titre exceptionnel, ce délai pourra être allongé de 3 mois supplémentaires, à la discrétion du gérant, pour les Entreprises classées en 4ème quartile.

Mise en œuvre d'une politique d'engagement auprès des émetteurs

Nos activités de vote et d'engagement ont vocation à protéger et à valoriser les actifs que nous confient nos clients. Ces activités nous permettent de mieux comprendre et d'évaluer les risques et les opportunités ESG au niveau de chaque entreprise, d'encourager les comportements responsables et de promouvoir des standards de gouvernance élevés.

Engagement - **Notre politique d'engagement est fondée sur un questionnement ESG systématique** lors des rencontres avec les entreprises et le suivi des entreprises les plus risquées. Nous pensons que la prise en compte des enjeux ESG peut avoir un impact à long terme sur la performance des entreprises. Dans le cadre de notre responsabilité fiduciaire, nous avons une obligation de suivi des entreprises dans lesquelles nous sommes investis pour le compte de nos clients.
Notre objectif d'engagement est de permettre aux entreprises de nous expliquer leur approche ESG. Les gérants et analystes initient ainsi un dialogue actionnarial qui permet un échange constructif avec les directions des entreprises dans lesquelles nous investissons pour le compte de nos clients. Ces échanges constituent un bon moyen d'explorer davantage, de mieux comprendre les risques ESG et climat sous-jacents, d'encourager et d'inciter les entreprises à intégrer les risques ESG.

C'est également l'occasion de promouvoir l'amélioration de la gouvernance d'entreprise sur la base de nos directives de vote et de les encourager à instaurer et à maintenir un niveau élevé de transparence.

Engagement direct. Nous rencontrons régulièrement les dirigeants d'entreprise dans le cadre du processus de gestion active. Nous interrogeons les émetteurs sur la mise en œuvre de leur stratégie d'entreprise, leurs résultats, les risques financiers et extra financiers, l'allocation du capital et la gestion des questions ESG. Nous encourageons également les entreprises détenues dans nos portefeuilles à instaurer et à maintenir un niveau élevé de transparence, en particulier concernant leur gestion des risques ESG et du risque climatique.

Exercice de nos droits de vote

Nous votons conformément à notre politique de vote qui est disponible sur notre site Internet.

Présentation de la politique de vote

Notre politique de vote est accessible sur le site internet de HSBC Asset Management

www.assetmanagement.hsbc.fr/-media/files/attachments/france/common/policy/politique-de-vote.pdf

HSBC Asset Management a mis en place un Comité Gouvernement d'Entreprise chargé de déterminer et de suivre la politique de vote aux assemblées générales. Les gérants et les analystes prennent les décisions de vote sur la base des principes définis par ce Comité. Le Middle Office est en charge de la mise en œuvre et du processus opérationnel d'exercice des droits de vote aux assemblées générales.

HSBC Asset Management utilise conjointement avec HSBC Asset Management (UK) Ltd les services de ISS, un des leaders mondiaux dans la fourniture de prestations en gouvernement d'entreprise et plus particulièrement en administration de droit de vote.

HSBC Asset Management a défini des orientations ou des critères de vote qui reprennent notamment les préconisations de l'AFG, de l'OCDE, de l'Afep/Medef et du UK Corporate Governance Code.

Les résolutions de vote non couvertes par nos principes directeurs seront examinées au cas par cas.

HSBC Asset Management vote sur l'ensemble des valeurs détenues en portefeuille, quel que soit leur niveau de détention, sur la base de la politique de vote globale, définie par le métier de la Gestion d'Actifs. Celle-ci s'applique à l'ensemble des marchés dans le monde à l'exception :

- des marchés où les conditions de vote acceptables ne sont pas réunies,

- des valeurs anglaises, françaises et irlandaises pour lesquelles des politiques de vote spécifiques sont utilisées.

En ce qui concerne les valeurs françaises, cette politique de vote d'HSBC Asset Management est appliquée aux titres français détenus par les OPC gérés à Paris.

En ce qui concerne les valeurs anglaises et irlandaises, le vote s'exerce sur la base des principes définis par la structure de gestion londonienne, HSBC Asset Management (UK) Ltd.

Notre politique de vote décrit un cadre général qui reprend les principaux enjeux identifiés et qui concernent : la nomination et la révocation des organes sociaux des entreprises, la rémunération des administrateurs et mandataires sociaux (stock-options, actions gratuites…), les augmentations de capital réservées aux salariés, le respect des droits des actionnaires (programmes d'émissions et de rachats de titres), l'approbation des comptes, l'affectation des résultats, la désignation des contrôleurs légaux des comptes, les conventions dites réglementées, la distribution des dividendes, les décisions entraînant une modification des statuts et résolutions d'actionnaires, la prise en compte des enjeux E,S et G par l'entreprise. Notre politique de vote décrit également les procédures mises en place afin de prévenir et gérer les situations de conflit d'intérêts au sein du groupe HSBC.

Le Comité Gouvernement d'Entreprises se tient au moins une fois par an ou lorsque l'actualité l'impose en vue d'élaborer. Il a pour rôle la validation et l'élaboration de la politique de vote de la société de gestion HSBC Asset Management pour les valeurs françaises. Les membres de cette réunion passent en revue l'ensemble des questions liées à la réglementation ou l'évolution des comportements de la place. Le responsable de la réunion de Corporate Governance est en charge de cette veille réglementaire.

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE a fait le choix de ne pas prêter ses titres et exerce ainsi ses droits de vote sur la totalité des actions qu'il détient.

Bilan de la mise en œuvre de la politique de vote et d'engagement

Notre Bilan est global. Il est accessible sur le site internet mentionné plus haut dans le Rapport d'activité de l'exercice des droits de vote :

www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/rapport-sur-lexercice.pdf

Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 et ses normes techniques d'application

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport annuel.

Informations complémentaires en lien avec la réglementation sur les droits des actionnaires (SRD2)

Contribution aux performances à moyen et long terme

La stratégie de gestion déployée est active et disciplinée. En tant que gestion Multi-Asset, nous nous attachons essentiellement aux décisions d'allocation s'appuyant sur les expertises du groupe HSBC pour les décisions de sélection des titres. Celle concernant les actions notamment attachera de l'importance aux critères financiers de valorisation et profitabilité mais aussi aux critères extra financiers (environnementaux, sociaux et de gouvernance).

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Pour les décisions d'allocation, nous évaluons les opportunités d'investissement intra et inter classes d'actifs selon une approche multi factorielles. Les critères de valorisation, de portage, de dynamique des prix sont notamment pris en compte et évalués au regard du contexte économique. D'autres critères peuvent être également intégrés sur des classes d'actifs spécifiques. Les différentes sources de performance ainsi décelées sont combinées entre elles de manière à obtenir une distribution du risque actif bien équilibré dans le portefeuille. Ces éléments sont de nature à atteindre les objectifs de long terme à savoir une performance supérieure à l'indice de référence du compartiment.

- Principaux risques importants

  Le compartiment encourt des risques à titre principal et à titre accessoire dont la liste est disponible dans le prospectus du compartiment.

- Taux de rotation

  Taux de rotation du portefeuille : 15,14%

  La méthode utilisée pour le calcul du taux de rotation est la méthode SEC : TO annuel = Min (Achat val mob ; Vente Val mob) / AUM moyen

- Gestion des conflits d'intérêts

  Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de conflits d'intérêts en lien avec les activités d'engagement.

  Pendant cette période, la société de gestion a décidé d'avoir recours à un conseiller en vote, Institutional Shareholder Services (ISS), aux fins des activités d'engagement.

- Prêt de titres

  La société de gestion ne pratique pas des opérations de prêt de titres durant l'exercice écoulé.

- Informations relatives aux décisions d'investissement

  Les décisions d'investissement reposent sur une analyse fondamentale des entreprises inclues dans l'univers d'investissement. Les marchés ne sont pas toujours efficients, et ne reflètent pas toujours la valorisation intrinsèque des entreprises.
  Dans ce cadre, les décisions d'investissements se fondent sur une analyse fondamentale de long terme, permettant ainsi de profiter de ces opportunités qui découlent de la volatilité excessive des marchés financiers.
  Les processus de gestion reposent sur l'exploitation des données issues de l'analyse fondamentale menée par nos équipes de recherche indépendante que ce soit dans le court, le moyen ou le long terme.
  Par ailleurs, et quelle que soit la classe d'actifs, la prise en compte des risques et opportunités Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (intégration E.S.G) fait partie intégrante du processus de sélection de titres du gérant des compartiments concernés ayant un objectif de surperformance dans la durée.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le compartiment de la SICAV, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC MONETAIRE ETAT Z	10 444 422,12	10 654 953,27
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI GLOBAL EQUIT	1 734 060,84	335 353,56
KBC GROUPE 2.875% 29-06-25	397 624,33	396 713,97
SIEMENS AG-REG		788 040,34
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 01-10-25	296 625,00	442 375,00
ENEL SPA	388 549,33	325 762,19
VONOVIA SE	37 264,46	673 110,47
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.25% 15-07-29	700 258,62	
INTE 1.125% 04-03-22		700 000,00
BPCE 2.75% 30-11-27 EMTN		700 000,00

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Comptes Annuels

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/12/2022
Portefeuille : 249028 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**84 839 001,83**	**84 792 894,68**
Actions et valeurs assimilées	**23 633 083,36**	**25 754 996,96**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	23 633 083,36	25 754 996,96
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	**55 683 271,09**	**54 291 958,63**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	55 683 271,09	54 291 958,63
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**5 315 474,88**	**4 717 239,09**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 315 474,88	4 717 239,09
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**207 172,50**	**28 700,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	207 172,50	28 700,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**411 925,20**	**140 203,40**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	411 925,20	140 203,40
COMPTES FINANCIERS	**334 032,77**	**415 256,40**
Liquidités	334 032,77	415 256,40
TOTAL DE L'ACTIF	**85 584 959,80**	**85 348 354,48**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/12/2022
Portefeuille : 249028 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	85 584 049,83	83 733 503,98
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 370 086,39	630 648,22
Résultat de l'exercice (a,b)	958 175,67	885 321,05
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**85 172 139,11**	**85 249 473,25**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**207 172,50**	**28 700,00**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	207 172,50	28 700,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	207 172,50	28 700,00
Autres opérations		
DETTES	**73 326,64**	**70 181,23**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	73 326,64	70 181,23
COMPTES FINANCIERS	**132 321,55**	
Concours bancaires courants	132 321,55	
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**85 584 959,80**	**85 348 354,48**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : 249028 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0323	5 412 550,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0322		1 757 875,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 30/12/2022
Portefeuille : 249028 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	381,09	
Produits sur actions et valeurs assimilées	773 623,96	540 713,58
Produits sur obligations et valeurs assimilées	729 736,97	692 639,18
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**1 503 742,02**	**1 233 352,76**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	4 954,64	4 778,31
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**4 954,64**	**4 778,31**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**1 498 787,38**	**1 228 574,45**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	554 259,45	444 814,16
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**944 527,93**	**783 760,29**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	13 647,74	101 560,76
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**958 175,67**	**885 321,05**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Annexes

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les règles d'évaluation des actifs appliqués par le gestionnaire comptable sont les suivantes, en fonction des instruments détenus par le compartiment :

Le compartiment a adopté l'Euro comme devise de référence.

Les cours retenus pour l'évaluation des valeurs mobilières négociées en bourse sont les cours de clôture.

Les cours retenus pour l'évaluation des obligations sont une moyenne de contributeurs. Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois sont valorisés, à défaut de contribution, au taux du marché, à l'exception des titres de créances négociables à taux variables ou révisables ne présentant pas de sensibilité particulière au marché.

Une méthode simplificatrice dite de « linéarisation » est prévue pour les titres de créances négociables dont la durée de vie restant à courir est inférieure à 3 mois et ne présentant pas de sensibilité particulière au marché sur la base du taux à trois mois cristallisé.

Les pensions sont évaluées au cours du contrat.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisés à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion.

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou devises de marché.

Les cours des marchés à terme européens et étrangers sont les cours de compensation.

La valorisation des contrats d'échange de taux ou de devises se fait aux conditions de marché.

L'évaluation des contrats d'échange de taux contre performance d'action se fait :
- aux conditions de marché pour la branche taux
- en fonction du cours du titre sous-jacent pour la branche action.

La valorisation des Credit Default Swaps (CDS) émane d'un modèle alimenté par les spreads Market.

Les engagements figurants sur le tableau hors bilan sur les marchés à terme européens et étrangers sont calculés :

- OPERATION A TERME FERME
(Qte x Nominal x Cours du jour x Devise du contrat)

- OPERATION A TERME CONDITIONNELLE
(Qte x delta) x (Nominal du sous-jacent x Cours du jour du sous-jacent x Devise du contrat).

Pour les contrats d'échange l'engagement hors bilan correspond au nominal du contrat majoré ou minoré du différentiel d'intérêts, ainsi que de la plus ou moins-value latente constaté à la date d'arrêté.

Les frais de transaction sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de chacun des compartiments et ne sont pas additionnés au prix.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Valorisation des garanties financières

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix de marché (mark to market).
Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu sous forme de titres selon le niveau de risque.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la Société de Gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013443157 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC : Taux de frais maximum de 0,50% TTC maximum.
FR0013443132 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC : Taux de frais maximum de 1% TTC maximum.

Les frais administratifs externes à la Société de Gestion sont de 0,20% TTC maximum, pour toutes les parts.

Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) sont non significatifs.

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative de chacun des compartiments dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans chacun des compartiments.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.
La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment.
Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du compartiment concerné, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC	Capitalisation	Capitalisation

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

2. Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'Actif Net au 30/12/2022
Portefeuille : 249028 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**85 249 473,25**	**60 834 239,56**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	19 628 384,09	22 357 990,12
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 146 690,50	-1 109 918,26
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 028 189,11	1 145 927,17
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 173 065,25	-470 704,05
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	282 305,00	10 300,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-531 530,00	-163 110,00
Frais de transactions	-21 011,40	-18 135,39
Différences de change	-29 435,36	27 250,19
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-14 294 880,26	1 880 573,62
Différence d'estimation exercice N	*-10 590 523,24*	*3 704 357,02*
Différence d'estimation exercice N-1	*-3 704 357,02*	*-1 823 783,40*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	235 872,50	-28 700,00
Différence d'estimation exercice N	*207 172,50*	*-28 700,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*28 700,00*	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	944 527,93	783 760,29
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**85 172 139,11**	**85 249 473,25**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	55 683 271,09	65,38
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**55 683 271,09**	**65,38**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	5 412 550,00	6,35
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**5 412 550,00**	**6,35**
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	55 683 271,09	65,38						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							334 032,77	0,39
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							132 321,55	0,16
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			492 611,79	0,58	12 022 086,91	14,12	14 508 911,13	17,03	28 659 661,26	33,65
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	334 032,77	0,39								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	132 321,55	0,16								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	16 945,92	0,02						
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	411 550,20
	Coupons et dividendes en espèces	375,00
TOTAL DES CRÉANCES		**411 925,20**
DETTES		
	Frais de gestion fixe	73 326,64
TOTAL DES DETTES		**73 326,64**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**338 598,56**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC		
Actions souscrites durant l'exercice	134 413,397	13 718 301,40
Actions rachetées durant l'exercice	-21 840,489	-2 116 098,61
Solde net des souscriptions/rachats	112 572,908	11 602 202,79
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	234 310,925	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC		
Actions souscrites durant l'exercice	5 941,671	5 910 082,69
Actions rachetées durant l'exercice	-3 125,705	-3 030 591,89
Solde net des souscriptions/rachats	2 815,966	2 879 490,80
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	68 295,995	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	221 348,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,07
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	332 910,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			5 315 474,88
	FR0013217973	HSBC MONETAIRE ETAT Z	866 287,53
	FR0013076007	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY	4 449 187,35
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**5 315 474,88**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	958 175,67	885 321,05
Total	**958 175,67**	**885 321,05**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	144 518,59	74 146,54
Total	**144 518,59**	**74 146,54**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	813 657,08	811 174,51
Total	**813 657,08**	**811 174,51**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 370 086,39	630 648,22
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**-1 370 086,39**	**630 648,22**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-345 216,14	98 135,99
Total	**-345 216,14**	**98 135,99**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 024 870,25	532 512,23
Total	**-1 024 870,25**	**532 512,23**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	**40 292 690,91**	**60 834 239,56**	**85 249 473,25**	**85 172 139,11**
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC en EUR				
Actif net	286 135,11	2 359 021,21	13 216 460,27	21 447 621,81
Nombre de titres	2 861,515	22 632,279	121 738,017	234 310,925
Valeur liquidative unitaire	99,99	104,23	108,56	91,53
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,08	1,06	0,80	-1,47
Capitalisation unitaire sur résultat	0,06	0,74	0,60	0,61
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC en EUR				
Actif net	40 006 555,80	58 475 218,35	72 033 012,98	63 724 517,30
Nombre de titres	39 958,000	55 697,427	65 480,029	68 295,995
Valeur liquidative unitaire	1 001,21	1 049,87	1 100,07	933,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,89	10,65	8,13	-15,00
Capitalisation unitaire sur résultat	1,97	13,16	12,38	11,91

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	2 153	432 537,70	0,51
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	7 177	598 418,26	0,70
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	15 370	540 716,60	0,63
FRESENIUS	EUR	15 035	394 668,75	0,46
MERCK KGA	EUR	3 043	550 478,70	0,65
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	2 879	875 216,00	1,03
SAP SE	EUR	9 244	891 029,16	1,05
TOTAL ALLEMAGNE			**4 283 065,17**	**5,03**
AUTRICHE				
BAWAG GROUP AG	EUR	6 629	330 124,20	0,38
OMV AG	EUR	10 743	516 738,30	0,61
TOTAL AUTRICHE			**846 862,50**	**0,99**
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	6 013	361 261,04	0,43
TOTAL BELGIQUE			**361 261,04**	**0,43**
ESPAGNE				
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	102 435	577 118,79	0,68
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	10 864	117 005,28	0,14
IBERDROLA SA	EUR	92 558	1 011 658,94	1,19
INDITEX	EUR	14 843	368 848,55	0,43
TOTAL ESPAGNE			**2 074 631,56**	**2,44**
FINLANDE				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	6 483	320 649,18	0,38
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	42 610	409 567,32	0,48
NESTE OYJ	EUR	12 398	533 361,96	0,62
TOTAL FINLANDE			**1 263 578,46**	**1,48**
FRANCE				
ALSTOM	EUR	11 511	262 681,02	0,31
AXA	EUR	25 329	659 947,10	0,78
CARREFOUR	EUR	31 103	486 450,92	0,57
KERING	EUR	1 645	782 197,50	0,92
MICHELIN (CGDE)	EUR	21 062	547 296,07	0,65
ORANGE	EUR	45 582	423 046,54	0,49
PERNOD RICARD	EUR	2 085	383 118,75	0,45
PLASTIC OMNIUM	EUR	12 002	162 987,16	0,19
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	7 655	454 860,10	0,53
REXEL	EUR	11 611	214 106,84	0,25
SAINT-GOBAIN	EUR	11 904	543 417,60	0,64

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	6 487	847 980,64	1,00
SEB	EUR	3 915	306 348,75	0,36
SOCIETE GENERALE SA	EUR	21 264	499 278,72	0,58
SR TELEPERFORMANCE	EUR	1 625	361 887,50	0,43
TOTALENERGIES SE	EUR	6 508	381 694,20	0,45
VIVENDI	EUR	37 660	335 701,24	0,39
TOTAL FRANCE			**7 653 000,65**	**8,99**
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	16 273	602 263,73	0,71
TOTAL IRLANDE			**602 263,73**	**0,71**
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	73 352	368 960,56	0,43
TOTAL ITALIE			**368 960,56**	**0,43**
PAYS-BAS				
AKZO NOBEL	EUR	4 265	266 818,40	0,31
ASML HOLDING NV	EUR	893	449 893,40	0,53
ASR NEDERLAND NV	EUR	6 926	307 168,10	0,36
CNH INDUSTRIAL NV	EUR	34 058	509 677,97	0,60
HEINEKEN	EUR	6 645	583 962,60	0,68
ING GROEP NV	EUR	59 958	682 801,70	0,80
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	19 181	514 818,04	0,60
KONINKLIJKE DSM	EUR	4 288	490 118,40	0,58
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	210 150	607 333,50	0,71
SIGNIFY NV	EUR	9 882	310 097,16	0,37
TOTAL PAYS-BAS			**4 722 689,27**	**5,54**
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	61 470	286 204,32	0,34
TOTAL PORTUGAL			**286 204,32**	**0,34**
ROYAUME-UNI				
RELX PLC	EUR	22 914	592 097,76	0,69
TOTAL ROYAUME-UNI			**592 097,76**	**0,69**
SUISSE				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	17 532	578 468,34	0,67
TOTAL SUISSE			**578 468,34**	**0,67**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**23 633 083,36**	**27,74**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**23 633 083,36**	**27,74**
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS AG 0.0% 05-10-28	EUR	200 000	166 925,00	0,20
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	EUR	421 000	420 888,12	0,49

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ALLEMAGNE 4.75% 07/40	EUR	410 000	538 508,38	0,63
ALLIANZ SE 3.375% PERP	EUR	200 000	195 161,77	0,23
ENBW ENERGIE BADENWUERTTEMB 1.125% 05-11-79	EUR	400 000	371 165,40	0,44
EON SE 0.0% 28-08-24 EMTN	EUR	450 000	427 929,75	0,51
EVONIK INDUSTRIES 0.625% 18-09-25	EUR	300 000	277 412,16	0,32
EVONIK INDUSTRIES 2.25% 25-09-27	EUR	100 000	93 783,44	0,11
FREGR 2 7/8 02/15/29	EUR	300 000	273 264,90	0,32
FRESENIUS MEDICAL CARE AG 1.0% 29-05-26	EUR	450 000	407 043,00	0,47
GERMANY 4% 04-01-37	EUR	526 000	630 211,34	0,74
KFW 0.0% 15-12-27 EMTN	EUR	300 000	258 315,00	0,30
KFW 0.01% 05-05-27 EMTN	EUR	158 000	138 739,26	0,16
LEGGR 0 7/8 11/28/27	EUR	300 000	248 721,90	0,30
MERCK KGAA 1.625% 09-09-80	EUR	200 000	179 035,88	0,21
VONOVIA SE 5.0% 23-11-30 EMTN	EUR	100 000	98 549,64	0,12
TOTAL ALLEMAGNE			**4 725 654,94**	**5,55**
AUSTRALIE				
SYDNEY AIRPORT 2.75% 23/04/2024	EUR	150 000	150 462,35	0,18
TOTAL AUSTRALIE			**150 462,35**	**0,18**
AUTRICHE				
AUST GOVE BON 2.4% 23-05-34	EUR	105 000	98 987,12	0,12
AUSTRIA GOVERNMENT BONDT 1.2% 20-10-25	EUR	605 000	582 415,81	0,68
ERSTE GR BK 0.25% 26-06-24	EUR	200 000	191 483,64	0,23
ERSTE GR BK 0.625% 17-04-26	EUR	200 000	183 843,84	0,22
ERSTE GR BK 1.0% 10-06-30 EMTN	EUR	300 000	266 263,87	0,31
OMV AG 2.875% PERP	EUR	100 000	98 300,09	0,11
OMVAV 0 3/4 06/16/30	EUR	500 000	408 327,57	0,48
VERBUND AG 0.9% 01-04-41	EUR	200 000	126 287,03	0,15
TOTAL AUTRICHE			**1 955 908,97**	**2,30**
BELGIQUE				
BELGIQUE 1.0% 22-06-31	EUR	510 000	434 605,41	0,52
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.65% 22-06-71	EUR	200 000	85 826,52	0,10
BGB 2.6 06/22/24	EUR	368 000	372 151,19	0,44
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.0% 04-10-30	EUR	300 000	236 940,00	0,27
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.3% 04-11-50	EUR	44 000	20 723,04	0,03
EUROPEAN UNION 0.0% 02-06-28	EUR	370 000	314 242,85	0,36
EUROPEAN UNION 0.0% 04-07-31	EUR	105 000	80 815,35	0,09
EUROPEAN UNION 0.0% 22-04-31	EUR	400 000	310 158,00	0,37
KBC GROUPE 0.5% 03-12-29 EMTN	EUR	100 000	90 261,47	0,11
KBC GROUPE 0.625% 07-12-31	EUR	300 000	248 219,20	0,29
KBC GROUPE 1.5% 29-03-26 EMTN	EUR	500 000	476 500,92	0,56
KBC GROUPE 4.375% 23-11-27	EUR	200 000	201 475,88	0,23
KBC GROUPE SA 1.625% 18-09-29	EUR	400 000	373 951,48	0,44

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL BELGIQUE			**3 245 871,31**	**3,81**
CANADA				
DAIMLER CANADA FINANCE 3.0% 23-02-27	EUR	209 000	204 996,58	0,24
PROVINCE DE L'ONTARIO 1.875% 21/05/2024	EUR	250 000	248 043,99	0,29
PROVINCE DE L'ONTARIO 0.01% 25-11-30	EUR	600 000	459 312,41	0,54
TORONTODOMINION BANK THE 0.375% 25-04-24	EUR	400 000	385 975,73	0,45
TORONTO DOMINION BANK THE 3.25% 27-04-26	EUR	400 000	399 451,92	0,47
TOTAL CANADA			**1 697 780,63**	**1,99**
DANEMARK				
CARLB 0 3/8 06/30/27	EUR	500 000	432 975,62	0,51
ORSTED 2.25% 14-06-28 EMTN	EUR	633 000	594 997,02	0,70
TOTAL DANEMARK			**1 027 972,64**	**1,21**
ESPAGNE				
BANKINTER 0.875% 08-07-26 EMTN	EUR	500 000	445 020,55	0,52
BBVA 3.375% 20-09-27 EMTN	EUR	200 000	195 998,78	0,23
CAIXABANK 1.125% 17-05-24 EMTN	EUR	500 000	487 894,93	0,57
ESPAGNE 1.95% 30-07-30	EUR	900 000	823 164,90	0,97
ESPAGNE 4.70% 30/07/41	EUR	416 000	469 803,96	0,55
ESPAGNE 5.75%01-32	EUR	210 000	253 680,60	0,29
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.0% 07-03-25	EUR	400 000	383 927,59	0,45
SPAI GOVE BON 1.95% 30-04-26	EUR	1 045 000	1 023 597,68	1,21
SPAI GOVE BON 2.9% 31-10-46	EUR	300 000	257 269,48	0,30
SPGB 2 3/4 10/31/24	EUR	826 000	827 087,77	0,97
TOTAL ESPAGNE			**5 167 446,24**	**6,06**
ETATS-UNIS				
AMT 0 1/2 01/15/28	EUR	300 000	247 615,68	0,29
BAXTER INTL 0.4% 15-05-24	EUR	200 000	192 358,68	0,22
BOOKING 4.5% 15-11-31	EUR	167 000	169 632,94	0,20
EQUINIX 0.25% 15-03-27	EUR	300 000	259 891,11	0,31
IBRD 0 1/2 04/16/30	EUR	258 000	214 939,55	0,25
INTL BK FOR RECONS DEVELOP 0.1% 17-09-35	EUR	200 000	134 763,18	0,16
MICROSOFT CORP 3.125% 061228	EUR	200 000	205 529,45	0,24
NATL GRID NORTH AMERICA 1.054% 20-01-31	EUR	400 000	313 313,64	0,37
TMO 1.45 03/16/27	EUR	300 000	279 230,92	0,33
TOTAL ETATS-UNIS			**2 017 275,15**	**2,37**
FINLANDE				
NORDEA BKP 0.5% 19-03-31 EMTN	EUR	400 000	312 329,04	0,37
UPM KYMMENE OY 0.5% 22-03-31	EUR	500 000	380 288,25	0,45
TOTAL FINLANDE			**692 617,29**	**0,82**
FRANCE				
A 3.941% PERP EMTN	EUR	150 000	147 850,42	0,18
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 0.5% 31-10-25	EUR	400 000	371 348,68	0,43

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 1.375% 05-07-32	EUR	100 000	83 702,12	0,10
AIR LIQ FIN 0.375% 20-09-33	EUR	200 000	143 354,75	0,17
ALSTOM 0.0% 11-01-29	EUR	500 000	392 355,00	0,46
ATOS SE 1.75% 07-05-25	EUR	200 000	167 157,96	0,20
AXA 1.875% 10-07-42 EMTN	EUR	264 000	199 052,33	0,24
AXA BANK EUROPE 0.625% 16-02-28	EUR	500 000	438 833,29	0,52
AXA HOME LOAN SFH 0.01% 16-10-29	EUR	300 000	240 034,99	0,28
AXA HOME LOAN SFH 0.05% 05-07-27	EUR	300 000	259 183,29	0,30
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 1.0% 23-05-25	EUR	300 000	284 105,82	0,33
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 2.625% 06-11-29	EUR	300 000	271 266,37	0,32
BN 2.25% 11-01-27 EMTN	EUR	400 000	383 684,74	0,45
BQ POSTALE 1.375% 24-04-29	EUR	100 000	85 220,85	0,10
CA 1.875% 22-04-27	EUR	400 000	374 998,27	0,44
CARREFOUR 4.125% 12-10-28 EMTN	EUR	100 000	100 924,51	0,12
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.375% 14-06-27	EUR	400 000	365 890,90	0,43
DANONE 1.0% PERP	EUR	300 000	252 509,45	0,30
E.ETAT 4,75%04 OAT	EUR	305 000	359 193,82	0,42
EDENRED 1.375% 10-03-25	EUR	600 000	577 568,22	0,68
FRANCE 0.5% 25-05-25	EUR	763 000	724 891,81	0,85
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.5% 25-05-40	EUR	500 000	315 337,40	0,37
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.75% 25-05-52	EUR	510 000	271 117,12	0,32
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 4.0% 25-10-38	EUR	205 000	222 706,10	0,26
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 5.75% 25-10-32	EUR	298 000	367 482,39	0,43
FRAN GOVE BON 1.25% 25-05-36	EUR	750 000	588 665,24	0,69
GECINA 0.875% 25-01-33 EMTN	EUR	200 000	147 181,52	0,17
KLEPIERRE 0.625% 01-07-30 EMTN	EUR	300 000	219 931,48	0,25
LEGRAND 0.625% 24-06-28	EUR	300 000	254 494,44	0,30
OAT 2.75% 25/10/2027	EUR	1 363 000	1 366 242,54	1,61
ORANGE 1.0% 12-09-25 EMTN	EUR	200 000	188 099,18	0,22
ORANGE 1.75% PERP EMTN	EUR	400 000	328 744,25	0,39
PERNOD RICARD 0.125% 04-10-29	EUR	300 000	238 227,49	0,28
PERNOD RICARD 3.75% 02-11-32	EUR	100 000	99 590,99	0,12
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.5% 15-01-28	EUR	300 000	278 297,05	0,32
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.5% 09-11-32	EUR	100 000	98 936,90	0,12
SG 0.625% 02-12-27	EUR	400 000	343 737,18	0,40
SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE 0.125% 18-01-29	EUR	200 000	163 453,73	0,19
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	150 000	143 948,55	0,17
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% PERP	EUR	100 000	86 229,03	0,10
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFLD	EUR	100 000	75 025,51	0,09
WENDEL 1.375% 26-04-26	EUR	300 000	276 500,45	0,32
TOTAL FRANCE			**12 297 076,13**	**14,44**

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IRLANDE				
AIB GROUP 0.5% 17-11-27 EMTN	EUR	400 000	338 589,53	0,40
ATLAS COPCO FINANCE DAC 0.75% 08-02-32	EUR	156 000	120 687,10	0,14
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.2% 18-10-30	EUR	105 000	85 144,70	0,10
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.3% 15-05-33	EUR	105 000	88 964,26	0,10
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 0.375% 15-09-27	EUR	150 000	128 169,02	0,15
VODAFONE INTL FINANCING DAC 3.75% 02-12-34	EUR	187 000	176 781,88	0,21
TOTAL IRLANDE			**938 336,49**	**1,10**
ITALIE				
ASS GENERALI 2.429% 14-07-31	EUR	200 000	166 132,56	0,19
ENEL 3.375% 24-11-81	EUR	200 000	181 930,73	0,22
INTE 0.75% 04-12-24 EMTN	EUR	500 000	474 638,22	0,56
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	606 000	507 331,41	0,60
INTE 1.0% 04-07-24 EMTN	EUR	300 000	289 810,11	0,34
ITAL BUON POL 0.65% 15-10-23	EUR	500 000	492 611,79	0,58
ITALIE 1.5% 01-06-25	EUR	971 000	929 436,24	1,09
ITALIE 3.50% 01/03/2030	EUR	582 000	563 148,41	0,66
ITALIE 5%09-010940	EUR	566 000	586 193,22	0,69
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 01-02-26	EUR	1 400 000	1 274 834,37	1,49
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 15-09-27	EUR	600 000	528 088,04	0,62
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.1% 01-03-40	EUR	350 000	282 838,07	0,33
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.45% 01-03-48	EUR	200 000	164 420,54	0,19
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 6.0% 01-05-31	EUR	421 000	473 602,68	0,56
TOTAL ITALIE			**6 915 016,39**	**8,12**
LUXEMBOURG				
BANQ EURO DIN 1.0% 14-04-32	EUR	400 000	334 275,15	0,39
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 1.125% 13-04-33	EUR	105 000	86 909,84	0,10
DH EUROPE FINANCE II SARL 0.75% 18-09-31	EUR	500 000	390 389,32	0,46
EFSF 1.2 02/17/45	EUR	283 000	198 412,27	0,23
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 0.0% 13-10-27	EUR	600 000	519 648,00	0,61
EUROPEAN INVESTMENT BANK 2.75% 15/09/2025	EUR	210 000	210 462,56	0,24
JOHN DEERE BANK 2.5% 14-09-26	EUR	153 000	148 576,42	0,18
LUXEMBOURG GOVERNMENT BOND 0.0% 28-04-30	EUR	105 000	84 408,98	0,10
PROLOGIS INTL FUND II 0.75% 23-03-33	EUR	353 000	237 267,79	0,28
TOTAL LUXEMBOURG			**2 210 350,33**	**2,59**
NORVEGE				
DNB BANK A 0.25% 09-04-24	EUR	150 000	144 553,87	0,17
DNB BANK A 1.625% 31-05-26	EUR	300 000	287 082,29	0,34
DNB BOLIGKREDITT 0.625% 19-06-25	EUR	150 000	141 033,81	0,17
EQUINOR A 0.75% 22-05-26 EMTN	EUR	300 000	276 440,65	0,32
SPAREBANK 1 BOLIGKREDITT 0.05% 03-11-28	EUR	300 000	247 705,07	0,29
STATKRAFT AS 2.875% 13-09-29	EUR	100 000	96 514,19	0,11
TELENOR AS 1.125% 31-05-29	EUR	150 000	128 596,25	0,15
TOTAL NORVEGE			**1 321 926,13**	**1,55**

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PAYS-BAS				
AKZO NOBEL NV 1.5% 28-03-28	EUR	100 000	90 227,29	0,11
ALLIANDER 2.625% 09-09-27 EMTN	EUR	107 000	103 721,78	0,12
ALLIANZ FIN II 0.5% 14-01-31	EUR	300 000	238 582,29	0,28
ASML HOLDING NV 2.25% 17-05-32	EUR	143 000	131 228,20	0,16
BMW FIN 0.0% 11-01-26 EMTN	EUR	134 000	121 656,59	0,14
BMW FIN 0.5% 22-02-25 EMTN	EUR	286 000	271 012,19	0,32
BRENNTAG FINANCE BV 0.5% 06-10-29	EUR	200 000	151 538,84	0,18
BV FOR ZURICH INSURANCE 2.75% 19-02-49	EUR	200 000	177 432,78	0,21
COMPASS GROUP FINANCE NV 1.5% 05-09-28	EUR	150 000	135 323,48	0,16
ENBW INTL FINANCE 0.25% 19-10-30	EUR	192 000	142 982,51	0,17
ENEL FINANCE INTL NV 0.375% 28-05-29	EUR	167 000	132 836,86	0,16
ENEL FINANCE INTL NV 0.5% 17-06-30	EUR	601 000	460 714,42	0,54
ENEL FINANCE INTL NV 0.875% 17-01-31	EUR	200 000	155 354,88	0,18
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 1.875% PERP	EUR	200 000	201 385,92	0,24
IBERDROLA INTL BV 1.45% PERP	EUR	100 000	86 423,51	0,10
ING BANK NV 0.125% 08-12-31	EUR	300 000	227 716,21	0,27
ING GROEP NV 0.875% 09-06-32	EUR	100 000	84 773,13	0,10
ING GROEP NV 4.875% 14-11-27	EUR	300 000	307 082,42	0,36
KPN 0.875% 14-12-32 EMTN	EUR	100 000	72 867,45	0,09
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.25% 15-07-29	EUR	700 000	596 752,16	0,70
PAYS BAS 5.50%98-28	EUR	316 000	373 281,88	0,44
RELX FINANCE BV 1.0% 22-03-24	EUR	100 000	97 767,30	0,11
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 1.0% 25-02-30	EUR	200 000	171 738,59	0,20
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 1.25% 28-02-31	EUR	100 000	85 186,72	0,10
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 2.5% 08-09-27	EUR	400 000	387 299,48	0,45
SWIS REIN CO VIA 2.6% PERP	EUR	150 000	140 664,43	0,16
TENNET HOLDING BV 0.75% 26-06-25	EUR	300 000	283 085,90	0,33
TENNET HOLDING BV 1.5% 03-06-39	EUR	100 000	71 126,45	0,08
TENNET HOLDING BV 4.25% 28-04-32	EUR	152 000	155 964,37	0,18
THERMO FISHER SCIENTIFIC FINANCE I BV 0.8% 18-10-30	EUR	178 000	144 205,40	0,17
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV 0.0% 27-10-25	EUR	400 000	363 880,00	0,43
VONOVIA FINANCE BV 1.25% 06-12-24	EUR	400 000	379 809,56	0,45
WOLTERS KLUWER NV 3.0% 23-09-26	EUR	100 000	98 582,36	0,11
TOTAL PAYS-BAS			**6 642 205,35**	**7,80**
PORTUGAL				
PGB 2 7/8 10/15/25	EUR	210 000	211 285,49	0,24
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.9% 12-10-35	EUR	250 000	180 155,39	0,21
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	EUR	311 000	276 845,17	0,33
TOTAL PORTUGAL			**668 286,05**	**0,78**

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROYAUME-UNI				
BRITISH TEL 0.5% 12-09-25 EMTN	EUR	400 000	366 683,18	0,43
DIAGEO FINANCE 0.5% 19-06-24	EUR	150 000	144 737,60	0,17
DIAGEO FINANCE 1.0% 22-04-25	EUR	300 000	286 796,61	0,34
MOTABILITY OPERATIONS GROUP 0.375% 03-01-26	EUR	100 000	90 875,00	0,11
NATWEST GROUP 4.067% 06-09-28	EUR	235 000	231 839,14	0,27
NATWEST MKTS 0.125% 18-06-26	EUR	480 000	418 515,12	0,49
NGG FINANCE 1.625% 05-12-79	EUR	100 000	93 433,11	0,11
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 0.375% 27-07-29	EUR	120 000	92 938,66	0,11
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 0.875% 29-05-26	EUR	500 000	454 775,00	0,53
WESTERN POWER DISTRIBUTION EAST MID 3.53% 20-09-28	EUR	100 000	98 382,98	0,12
TOTAL ROYAUME-UNI			**2 278 976,40**	**2,68**
SUEDE				
SCA HYGIENE AB 1.125% 27-03-24	EUR	400 000	392 538,71	0,46
SVENSKA HANDELSBANKEN AB 0.05% 06-09-28	EUR	300 000	243 917,40	0,29
TELE2 AB 1.125% 15-05-24 EMTN	EUR	200 000	194 240,30	0,23
TELIA COMPANY AB 1.375% 11-05-81	EUR	200 000	179 632,62	0,21
VOLVO TREASURY AB 2.625% 20-02-26	EUR	416 000	405 151,29	0,47
TOTAL SUEDE			**1 415 480,32**	**1,66**
SUISSE				
GIVAUDAN AG 2.0% 17-09-30	EUR	100 000	89 340,78	0,10
UBS GROUP AG 0.875% 03-11-31	EUR	300 000	225 287,20	0,27
TOTAL SUISSE			**314 627,98**	**0,37**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**55 683 271,09**	**65,38**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			**55 683 271,09**	**65,38**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC MONETAIRE ETAT Z	EUR	892,843	866 287,53	1,02
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY	EUR	2 419,312	4 449 187,35	5,23
TOTAL FRANCE			**5 315 474,88**	**6,25**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**5 315 474,88**	**6,25**
TOTAL Organismes de placement collectif			**5 315 474,88**	**6,25**
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0323	EUR	-143	207 172,50	0,24
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**207 172,50**	**0,24**
TOTAL Engagements à terme fermes			**207 172,50**	**0,24**
TOTAL Instrument financier à terme			**207 172,50**	**0,24**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-207 172,5	-207 172,50	-0,24
TOTAL Appel de marge			**-207 172,50**	**-0,24**
Créances			**411 925,20**	**0,48**
Dettes			**-73 326,64**	**-0,09**
Comptes financiers			**201 711,22**	**0,24**
Actif net			**85 172 139,11**	**100,00**

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE AC	**EUR**	**234 310,925**	**91,53**
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE RC	**EUR**	**68 295,995**	**933,06**

Denomination du produit	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI MODERATE
Identifiant d'entité juridique	969500Q7HGCE44XGR189
Date du Reporting	31/12/2022

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribute à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce réglement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☐ Ou ☒ Non

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:__%**

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: __%

☒ Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 31.48%

- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, **mais n'a pas réalisé d'investissements durables.**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment promeut des caractéristiques E, S et G en investissant sur les marchés d'actions et de taux internationaux avec un biais euro en sélectionnant des valeurs émises par les sociétés ou les pays dans un univers d'émissions qui satisfait à des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (E.S.G.). Le compartiment est investi, selon les choix du gérant, soit en investissant dans des titres de sociétés ou de pays, soit en investissant dans des OPC gérés par le groupe HSBC.
Pour les émissions d'entreprises publiques ou privées cotées : le gérant sélectionne, au sein de chaque secteur, selon une approche « Best in class » les entreprises ayant les meilleures pratiques E.S.G par rapport à celles de leurs pairs au sein de chaque secteur de l'économie.
Pour chaque pilier ESG, plusieurs critères sont utilisés, incluant notamment : les émissions de CO2 pour le pilier E, la gestion du personnel pour le pilier S et le niveau d'indépendance des administrateurs pour le pilier G.
Pour les émissions gouvernementales (obligations) : les pays émetteurs en euro sont

classés en fonction de leur note globale « E.S.G. » qui repose à 50% sur le pilier Environnement (E) et à 50% sur le pilier Social / Gouvernance (S/G). Le pilier Social et de Gouvernance comprend l'analyse du système politique et Gouvernance, des Droits de l'homme et des Libertés fondamentales, les conditions sociales. Le pilier Environnemental comprend l'analyse des ressources naturelles, du changement climatique et de l'énergie, de la production et de la consommation durable.
Le gérant sélectionne selon une approche de type Sélection E.S.G, au sein des pays émetteurs en euro, les pays ayant un rating E.S.G. minimum selon l'agence de notation extra-financière ISS-Oekom.

De plus, le compartiment s'engage à :
- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- Exclure les titres des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
- Exclure les titres des sociétés du secteur de la Défense.
- Exclure les titres des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
- Exclure les titres des sociétés impliquées dans la production de tabac.
- Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités de vote et d'engagement.
Le compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement ni d'indice désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

L'alignement sur les caracteristiques environnemental et sociales s'élève à 95.82% au 31 décembre 2022

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le compartiment promeut tous les piliers (E, S et G). Par conséquent, le principal indicateur de durabilité utilisé pour mesurer la performance ESG du portefeuille est la note ESG.

	Source Notation ESG*	ESG	E	G	S	Taux de Couverture
Fund	HSBC	6.53	7.03	6.45	6.51	93.26%
Benchmark	HSBC	6.22	5.9	6.48	6.51	98.04%

*Notation ESG HSBC Propriétaire (transparisé)

La stratégie de gestion du fonds consiste à sélectionner les entreprises ayant les meilleures notes ESG au sein de chaque secteur économique. Les entreprises ayant les plus faibles scores (25% les plus faibles) sont systématiquement exclus de la sélection.
La Sicav prend en compte l'ensemble des piliers E, S, G pour obtenir un score global ESG supérieur à celui de son indice de référence. Elle va par ailleurs exclure les émetteurs faisant partie du 4ème quartile au niveau des scores ESG, et limiter le nombre d'émetteurs du 3ème quartile. D'autres exclusions sont également appliquées, entre autres les émetteurs ayant un pourcentage d'émission carbone trop élevé, les armes controversées ou le secteur du tabac. Fin 2022, les meilleurs émetteurs en terme de score ESG étaient Sydney airport, Transurban et Orsted.

Les principales incidences négatives, listées ci-dessous, sont également prises en considération par le compartiment :• Intensité de gaz à effet de serre des entreprises,• Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales: Exclusion• Exposition à des armes controversées: ExclusionDe plus, le compartiment n'investira pas dans des titres dont l'émetteur est exposé à certaines activités (« les activités exclues »). Les activités exclues sont énoncées ci-dessous parmi les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

Scores	Intensité carbone (Niveau 1+2)*	Taux de Couverture
Benchmark	138.49	93.88
Fund	105.13	90.31

* Exprimé en tonnes de CO2 / M$ du chiffre d'affaires en prenant en compte les émissions de niveaux 1 & 2.

La politique de gestion du fonds prend en compte l'incidence négative des émissions de gaz à effet de serre dans sa selection de titres. En outre, le fonds exclus de ses investissements les sociétés impliquées dans l'extraction du charbon et limite les investissement sur celles qui ont plus de 10% de leur activités liées à l'utilisation du charbon. L'intensité carbone ne fait pas partie des contraintes de base de la Sicav. En revanche, le gérant ne pourra investir dans les émetteurs pour lesquels le pourcentage de CO2 sera supérieur à 10% du chiffre d'affaire. L'évolution de l'intensité carbone au cours du temps sera également pris en compte par le gérant qui s'efforcera de privilégier les sociétés faisant le plus d'efforts en termes de décarbonation.

Le standard international du Greenhouse gaz protocol (GHG Protocol) a été créé en 1998 pour aider les entreprises à réaliser leur bilan carbone ou de gaz à effet de serre, en identifiant les principaux postes d'émissions directes et indirectes, pour mieux cibler les stratégies de réduction. Le GHG Protocol sert à quantifier l'ensemble des impacts générés par la production et la consommation des produits et des services des entreprises. Il est divisé en 3 niveaux (scopes) qui correspondent à des périmètres d'émission de CO2 :
• Le niveau 1 (ou scope 1) correspond aux émissions directes résultant de la combustion d'énergies fossiles, telles que le gaz, pétrole, le charbon, etc.
• Le niveau 2 (ou scope 2) est relatif aux émissions indirectes liées à la consommation de l'électricité, de la chaleur ou de la vapeur nécessaire à la fabrication du produit. Une entreprise va comptabiliser dans son scope 2, les émissions liées à la production des énergies qu'elle utilise : électricité, vapeur, chaleur, froid et air comprimé. Ces émissions indirectes dépendent donc grandement de la source d'énergie primaire (pétrole, gaz,

charbon, biomasse, éolien, solaire...) utilisée pour les produire.
• Le niveau 3 (ou scope 3) correspond aux autres émissions indirectes Les émissions carbone de niveau 3 ne sont pas encore intégrées au calcul des intensités carbone car ce périmètre d'émissions est difficile à appréhender et il n'est pas encore suffisamment prise en compte dans de bilan carbone des entreprises.

...et par rapport aux periodes precedentes?

Non Applicable

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durable effectués y ont-ils contribué?

Les investissements durables du compartiment sont alignés avec ses caractéristiques environnementales.
L'identification et l'analyse ESG des entreprises sont réalisées dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement afin de réduire les risques de durabilité et d'accroître les performances.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des decisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment realisés n'ont-ils pas causé de prejudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" aux objectifs environnementaux ou sociaux s'applique uniquement aux investissements durables sous-jacents du compartiment. Ce principe est intégré dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement qui inclut la prise en considération des principales incidences négatives.

Comment les indicateurs concemant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

L'évaluation de l'absence de préjudice significatif (DNSH) des émetteurs réalisée dans le cadre du processus d'investissement durable de HSBC Asset Management, a intégré la prise en considération des principales incidences négatives (PAI). Ainsi tous les PAIs inclues dans la table 1 de l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288 ont été examinés et intégrés au processus d'investissement selon une approche qui combine des exclusions (sectorielles, controverses ESG les plus sévères, et exclusions normatives) avec des activités de vote et d'engagement actionnarial pour insuffler et soutenir une dynamique de changement positif au sein des entreprises. Ainsi au cours de l'exercice écoulé, ont été exclus de l'univers éligible du compartiment :- les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales,- les actions des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées ou leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.L'examen des autres PAIs a été réalisé avec des proxies. Par exemple, pour traitertous les PAI liés aux émissions de Gaz à Effet de Serre, nous avons utilisé notre politique charbon comme filtre d'exclusion. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10 % du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues. Enfin, le test d'évaluation de l'absence de préjudice significatif (DNSH) des émetteurs décrit ci-dessus a été complétée par l'application de politique d'exclusion (avec un seuil de 0% sur le tabac) et par l'exclusion des émetteurs pour lesquels le niveau de controverse fourni par Sustainalytics était très sévère (égal à 5).Selon nous, la fixation de seuils d'exclusion pour chacun des PAI n'est pas toujours pertinente et pourrait compromettre le fait que de nombreux secteurs et entreprises sont dans une stratégie de transition. Ainsi, le compartiment prend en considération les principales incidences négatives dans sa démarche d'engagement qui intègre plusieurs leviers d'actions incluant 1) des échanges directs avec les entreprises portant sur leur prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux afin de nous assurer de leur capacité à affronter l'avenir et à conserver une viabilité financière à long terme, 2) l'exercice des droits de vote par

lequel nous exprimons notre soutien aux initiatives de développement positives ou, à l'inverse, notre désaccord lorsque les administrateurs ne répondent pas à nos attentes,3) une procédure d'escalade graduelle auprès des entreprises lorsque les risques ou lescontroverses ESG auxquelles elles sont exposées ne sont pas gérés.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Oui, les investissements durables étaient conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Un monitoring pré et post trade permet de s'assurer de l'exclusion systématique des émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

La taxonomie de l'UE etablit un principe consistant à « ne pas causer de prejudice important», en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de criteres propres a l'UE.
Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union europeenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La méthodologie retenue pour la prise en considération des principales incidences négatives sélectionnées par le compartiment combine des exclusions avec des activités de vote et d'engagement actionnarial pour insuffler et soutenir une dynamique de changement positif au sein des entreprises. La manière dont chacun des PAIs est pris en considération est expliquée dans le tableau ci-dessous.

	Incidence 31/12/2022	Commentaires
Intensité de gaz à effet de serre des sociétés bénéficiaires des investissements	109.92	La politique de gestion du fonds prend en compte l'incidence négative des émissions de gaz à effet de serre dans sa selection de titres. En outre, le fonds exclus de ses investissements les sociétés impliquées dans l'extraction du charbon et limite les investissement sur celles qui ont plus de 10% de leur activités liées à l'utilisation du charbon. L'intensité carbone ne fait pas partie des contraintes de base de la Sicav. En revanche, le gérant ne pourra investir dans les émetteurs pour lesquels le pourcentage de CO2 sera supérieur à 10% du chiffre d'affaire. L'évolution de l'intensité carbone au cours du temps sera également pris en compte par le gérant qui s'efforcera de privilégier les sociétés faisant le plus d'efforts en termes de décarbonation.
Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0%	Un monitoring pré et post trade permet de s'assurer de l'exclusion systématique des émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%	Application de la politique d'exclusion

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituants la plus grande proportion d'investissements du produit financer au: 31 décembre 2022

Investissement les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
FRTR 2.75 10/25/27	Gouvernement	1.60%	France
BTPS 0.5 02/01/26 5Y	Gouvernement	1.50%	Italie
SPGB 1.95 04/30/26	Gouvernement	1.20%	Espagne
IBERDROLA SA	Services aux Collectivités	1.19%	Espagne
BTPS 1.5 06/01/25 10Y	Gouvernement	1.09%	Italie
SAP SE	Technologies de l'Information	1.05%	Allemagne
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	Finance	1.03%	Allemagne
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrie	1.00%	France
SPGB 2.75 10/31/24	Gouvernement	0.97%	Espagne
SPGB 1.95 07/30/30	Gouvernement	0.97%	Espagne
KERING	Consommation Discrétionnaire	0.92%	France
FRTR 0.5 05/25/25	Gouvernement	0.85%	France
ING GROEP NV	Finance	0.80%	Pays-Bas
AXA SA	Finance	0.77%	France
DBR 4 01/04/37	Gouvernement	0.74%	Allemagne

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Bien que le mandat n'ait pas pour objectif des investissements durables, il s'engage à une proportion minimale de 10% de son actif en investissements durables . A la date du 31/12/2022 , la proportion d'investissements durables était de 31.5%

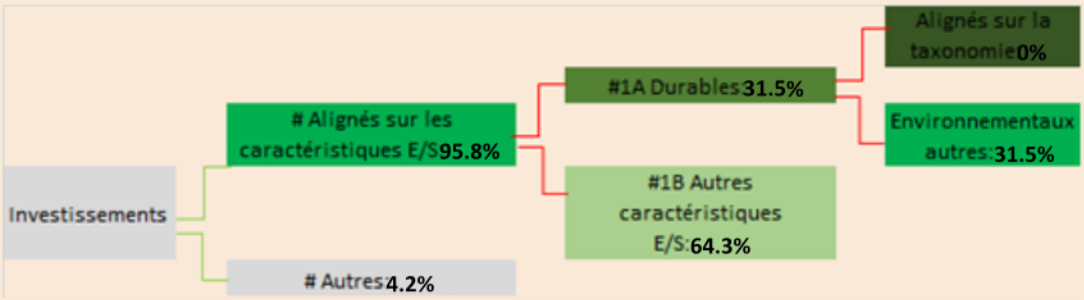

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilises pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres inclut** les investissements restants du produit qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:
- la sous-catégorie**#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objecifs environnementaux ou sociaux ;

- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	% d'actifs
Gouvernement	26.75%
Finance	22.87%
Industrie	10.1%
Services aux Collectivités	6.46%
Biens de Consommation de Base	6.09%
Consommation Discrétionnaire	4.99%
Services de Télécommunication	4.69%
Technologies de l'Information	4.51%
Santé	4.08%
Matériaux	3.15%
Énergie	2.96%
Immobilier	2.54%
Autres	0.8%
Total	100%

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le compartiment ne s'engage pas à réaliser une proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du compartiment prend en considération un indicateur relatif à l'environnement et applique notre politique de sortie du charbon.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE1?

Oui: ☐

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'energie nucléaire

Non: ☒

1 Les activites liees au gaz fossile et/ou au nucleaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («attenuation du changement climatique») et ne causent de prejudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des criteres applicables aux activites economiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont Minis dans le reglement delegue (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : -du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi; -**des dépenses d'investissement** (CAPEX) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte; -**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements aligné sur la taxinomie de l'UE. Etant donne qu'il n'existe pas de methodologie appropriee pour determiner l'alignement des obligations souveraines * sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport a tous les investissements du produit financier, y corn pris les obligations souveraines, tandis que le deuxieme graphique represente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

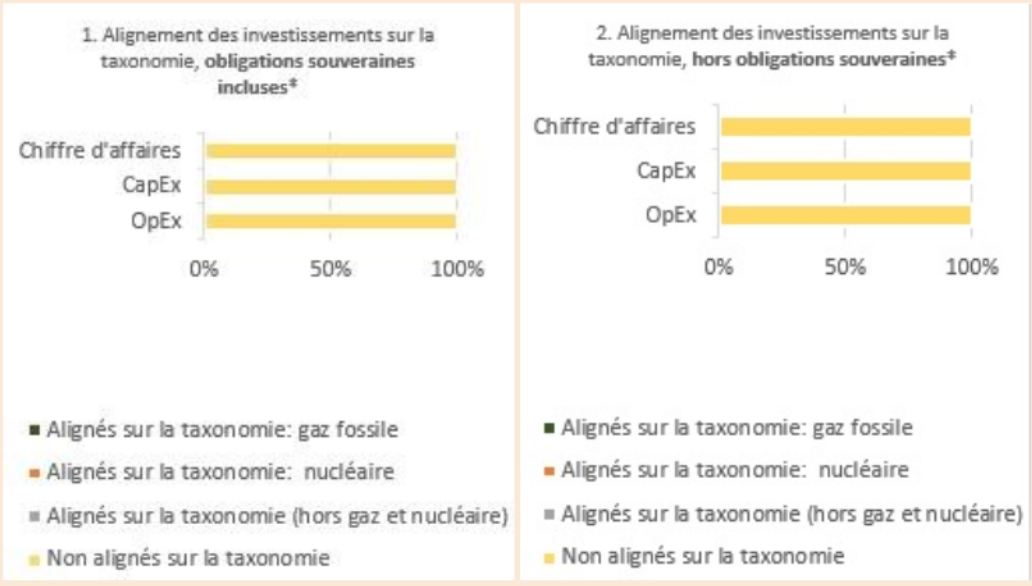

*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne est de 0%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Cela ne s'applique pas au mandat car la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la Taxonomie de l'UE était de 0% au 31/12/2022.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (EU).

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne était de 31.48%.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment ne s'engage pas à avoir une proportion minimale d'investissements durables sur le plan social. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du compartiment examine, les caractéristiques sociales, le respect des droits de l'Homme et des droits des salariés, la conduite de la gestion et la responsabilité sociale des entreprises.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elle à eux?

La catégorie "Autres" du fonds est composé liquidités et de parts d'OPCVM.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ ou sociales au cours de la période de référence ?

Le fonds promeut les caractéristiques ESG en investissant essentiellement dans les entreprises choisi pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance selon une approche « best-in-class » et leurs qualités financières. Cette approche consiste en une sélection des meilleures entreprises au sein de chaque secteur selon des critères ESG. Au cours de l'année 2022, nous avons constamment ajusté le portefeuille afin de respecter nos engagements . Les émetteurs ayant leurs notes baisser et passer en 4ème quartile ont été systématiquement vendus au profit d'émetteurs mieux notés et le nombre d'émetteurs en 3ème quartile est resté inférieur à 15%. La prise en compte d'éléments non-financiers tels que le pourcentage de femmes dirigeantes ou de membre du board indépendants ont été également ajoutés à la liste des critères pris en compte pour améliorer les critères S et G.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

le compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement ni d'indice désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut. Ainsi, les informations attendues dans cette section ne sont pas applicables à ce produit

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-il d'un indice de marché large?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Non applicable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Compartiment :

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Rapport d'activité

Politique de gestion

Allocation sur les marchés Actions :

Les marchés sont restés très volatils sur la période. La poursuite de la forte hausse des indices de prix, en raison principalement de la hausse des matières premières et des goulets d'étranglement, a forcé les banques centrales à réagir. Les perspectives économiques se sont également tassé du fait des conséquences de la guerre, de la faiblesse de l'économie chinoise et de la confiance affaiblie des consommateurs. Les multiples chocs ont cependant été relativement bien absorbés par les entreprises aidées par des gouvernements généreux et une épargne Covid toujours importante, permettant de maintenir un niveau de consommation acceptable même des ajustements se sont opérés. Dans ce contexte, nous avons géré activement l'exposition actions avec un marquage plutôt défensif tout au long de l'année.

Au 31 décembre 2022, l'exposition actions de HRIF - SRI Balanced est proche de 46.7% de l'actif contre 50% pour l'univers d'investissement.

Exposition sur les marchés actions :

La poche actions est composée de titres vifs essentiellement et d'OPCVM. Cette association permet d'exposer la poche à des thématiques diverses. Afin de moduler l'allocation directionnelle des produits dérivés peuvent être utilisés.

Investissements sur les marchés actions

a) Partie en titres vifs ISR Euro :

La gestion de cette poche suit notre processus de sélection ISR best in class qui vise à privilégier les valeurs pour leur bonne pratique en matière ESG. A cela s'ajoute une approche fondamentale active sur la base de l'étude du couple profitabilité / valorisation qui privilégie les valeurs à la valorisation attractive dont la profitabilité est amenée à sensiblement s'améliorer.

La contribution de l'allocation sectorielle a été positive sur la performance relative du compartiment. Les contributions positives proviennent essentiellement de la surexposition à l'assurance, la banque et les telecoms et de la sous-exposition à la consommation durable, la distribution spécialisée, l'immobilier et les semi-conducteurs. En revanche, le compartiment a souffert de sa surexposition au secteur des services aux entreprises ainsi que de la sous-exposition à la pharmacie et à l'alimentation/boisson.

La contribution de notre sélection de valeurs a été négative pour la performance relative du compartiment, notamment nos choix dans les biens d'équipements (Alstom, Saint Gobain et surtout absence du segment défense), l'énergie (sous exposition aux compagnies pétrolières), la consommation durable (Kering, Seb), les produits de base (Akzo Nobel, DSM), le transport (Deutsche Post), l'automobile (Michelin) et la banque (KBC, Société générale). Notons les contributions positives de Carrefour dans la distribution alimentaire, de KPN et Orange dans les telecoms, de CNHI dans l'industrie, de Iberdrola dans les services aux collectivités, de Publicis dans les médias, de Heineken dans l'alimentation/boisson ou de Relx dans les services aux entreprises.

Au 31 décembre 2022, nous détenons environ 43.3% de titres vifs.

b) Investissements ISR hors zone Euro:

L'investissement ISR hors zone Euro s'appuie sur une approche systématique avec un souhait de maximiser le score ESG sous contrainte de Tracking Error. En pratique, les valeurs sélectionnées appartiennent au premier quartile de chaque secteur. Les déviations géographiques sont très modestes. Nous avons eu tendance à augmenter cette position sur la l'ensemble de l'année.

L'allocation utilise le compartiment suivant :

- Valeurs internationales (HRIF – SRI Global Equity)

Au 31 décembre 2022, nous en détenons environ 8.9%.

c) Utilisation des Produits dérivés :

Nous utilisons des futures sur l'indice Euro Stoxx 50 pour ajuster l'exposition actions. Nous détenons une position vendeuse d'environ -5.4% au 31 décembre 2022

Allocation sur les marchés de Taux

Le compartiment a débuté l'année 2022 avec une sensibilité au risque de taux inférieur à l'indice de référence. Nous avons maintenu cette prudence vis-à-vis des marchés obligataires en début d'année car les taux de rendement étaient toujours à des niveaux extrêmement bas (-0.17% au 31/12/2021 pour une obligation allemande de maturité 10 ans) au regard de la hausse des prix et de la croissance économique.
Les banquiers centraux ont également changé de ton vis-à-vis de cette inflation. Le caractère transitoire est oublié et les banques centrales ont fortement resserré les conditions de financement (Fed, Banque d'Angleterre, BCE). Dans ce contexte, les taux se sont fortement tendus passant de -0.17% à 2.57% au 30 décembre 2022 pour une obligation allemande de maturité 10 ans. Nous avons accompagné cette hausse des taux de rendement et réduit progressivement la couverture au risque de hausse des taux.
Sur la période, notre couverture du risque de taux a contribué très positivement à la performance du compartiment.

Au 31 décembre 2022, l'allocation obligataire du compartiment HRIF - SRI Balanced est proche de 46.5% contre 50% pour l'univers d'investissement.

Investissements sur les marchés obligataires

b) Investissement sur les obligations d'état et d'entreprise ISR :

Concernant les dettes gouvernementales des pays périphériques, nous avons un peu réduit l'exposition sur la dette italienne pour revenir à un positionnement neutre à légèrement sous-pondéré, tandis que nous avons maintenu une modeste surpondération sur la dette d'Etat du Portugal. Concernant le crédit, nous avons abordé l'année avec une surexposition stratégique sur le crédit, au détriment des taux gouvernementaux des pays « cœur », tout en gérant de façon active ce segment. Nous n'avons pas fondamentalement modifié ce positionnement durant la période, étant confortés par des résultats d'entreprises en moyenne meilleurs qu'attendu et par des perspectives favorables de la part des agences de notation quant aux évolutions des notations et des taux de défaut. De plus, des facteurs techniques tels que l'aversion au risque générée par un contexte géopolitique incertain et par une moindre visibilité des politiques de banques centrales dépendantes des statistiques d'inflation, nous ont paru également de nature à conduire à des écartements de spreads excessifs.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

En matière de gestion, nous avons participé de façon sélective et ponctuelle au marché primaire. Les primes offertes par rapport au marché secondaire étaient un peu plus intéressantes qu'en 2021 et ces achats ont été l'occasion de faire quelques arbitrages, notamment en fonction de l'évolution des notes E, S et G des émetteurs, mais aussi afin d'optimiser le positionnement sur la courbe de crédit. Au cours de la deuxième partie de l'année, l'amélioration du marché a été l'occasion de réduire le positionnement sur la dette subordonnée d'assurance, contribuant à réduire le risque crédit global du portefeuille en fin d'année.

Investissements sur le marché monétaire :

Nous avons utilisé le monétaire de manière tactique dans une année particulièrement chahutée tout actif confondu. Celui-ci permet effectivement de se prémunir contre une hausse de l'aversion au risque.

L'allocation utilise le fonds suivant :

- HSBC Monétaire Etat

Au 31 décembre 2022, nous en détenons environ 0.5%.

Performances

A la clôture de l'exercice, le compartiment affiche une performance de -15.05% pour l'action AC, de -14.54% pour l'action IC.

A titre de comparaison, l'indicateur de référence du compartiment affiche une performance de -14.70%.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs du compartiment de la SICAV.

Evénements intervenus sur le compartiment pendant l'exercice et à venir

➢ **Le 10 février 2022**

Actualisation annuelle des performances de l'année 2021 dans chaque DICI.

➢ **Le 6 mai 2022**

Actualisation du prospectus avec un avertissement relatif à l'interdiction de souscription d'action de la SICAV aux ressortissants russes ou biélorusses comme suit, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne (UE) et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre de l'Union Européenne (UE).

A cette occasion, la nouvelle adresse de CACEIS Bank et CACEIS FA, a été mentionnée à compter du 1er juin 2022 dans le prospectus.

➢ **Le 30 septembre 2022**

Le niveau de l'échelle de risques (SRRI), indiqué dans les DICI, a été actualisé passant de 4 à 5.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

➢ **Le 30 décembre 2022**

Mise en conformité du prospectus avec la réglementation européenne en matière de finance durable :

• Ajout d'un texte explicatif sur la manière dont sont prises en compte les principales incidences négatives des investissements des compartiments sur le plan environnemental, social ou de bonne gouvernance.

• Une annexe détaillant la manière dont les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues sont mises en œuvre a été intégrée au prospectus de la SICAV.

• Dans la poursuite de la prise en compte dans le prospectus des critères européens en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental prévus par le règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 (dit « Règlement Taxonomie »), le texte explicatif introduit le 1er janvier 2022 a été complété des 4 autres objectifs environnementaux définis par le Règlement Taxonomie, à savoir l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et le contrôle de la pollution, et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

➢ **Le 1er janvier 2023**

Les DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) du compartiment ont été remplacés par les DIC (Document d'Informations Clés) en application du règlement européen 1286/2014 du 26 novembre 2014 (ou « Règlement PRIIPS »).

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Informations complémentaires relatives à la prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement sur l'exercice.

Informations sur les critères ISR

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED prend simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans le cadre de sa gestion.

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED a adhéré au code de transparence de l'AFG/FIR/Eurosif pour les OPC ISR ouverts au public. Ce Code de transparence décrit de façon complète la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED. Ce code est accessible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante :

www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/code-de-transparence-hsbc-rif.pdf

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Toutes les informations et l'historique des données relatives à la performance financière de la gamme des OPC ISR de HSBC Asset Management sont disponibles sur le site d'information de la société de gestion :

www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-investors/fund-centre.

Philosophie ISR

www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-**investor**/investment-expertise/sustainable-investments

L'approche de HSBC Asset Management est de proposer aux porteurs des OPC ISR des perspectives de performances en ligne avec celles des OPC classiques comparables tout en intégrant les enjeux Environnementaux, Sociaux/Sociétaux et de Gouvernance (ESG), piliers du Développement Durable. **En effet, nous pensons qu'il est possible de concilier l'intérêt individuel de nos clients, par la recherche de performance, avec l'intérêt collectif, par la prise en compte des enjeux du Développement Durable.**

Concrètement, nous considérons que les facteurs ESG peuvent influencer l'activité d'une entreprise, la politique d'un pays à long terme et par conséquent, la rentabilité des actifs financiers. Nous pensons que l'offre d'OPC ISR doit être transparente et en mesure d'intégrer les attentes de nos clients. Notre objectif est donc de bâtir pour eux une offre rigoureuse, pragmatique, enrichie de notre expérience accumulée depuis plus de 16 ans et basée sur notre expertise de gestion. Les historiques complets de données financières sont communiqués sur simple demande adressée au siège de la société de gestion :

HSBC Global Asset Management (France)
Cœur Défense – 110, esplanade du Général de Gaulle – La Défense 4 – 92400 Courbevoie
@ : hsbc.client.services-am@hsbc.fr

Description des principaux critères pris en compte relatifs à ces objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG).

Quels critères ESG sont pris en compte ?
L'analyse ESG du portefeuille est rendue possible grâce tout d'abord à une analyse des scores ESG provenant de MSCI auxquels nous appliquons une pondération interne pour chaque pilier E, S et G par secteur.

Exemples de facteurs ESG pris en compte dans les décisions d'investissement

Source : HSBC Asset Management, A titre d'illustration uniquement.

Au sein de chaque pilier, la recherche MSCI s'appuie sur une sélection de plus de 35 sous-critères identifiés ci-après. En gras, sont soulignés les sous-critères communs aux 30 secteurs HSBC qui cartographient les spécificités de chaque industrie.

- Pilier Environnement : 14 critères dont 3 sont communs à tous les secteurs : Emissions de carbone - Efficience énergétique - Empreinte carbone du produit - Risques liés au changement climatique - Stress hydrique - Biodiversité et utilisation des sols - Origine des matières premières - Evaluation de l'impact environnemental des financements - Emissions toxiques et déchets - Matériau d'emballage et Déchets - Déchets Électroniques - Opportunités dans les Technologies propres - Opportunités dans les Constructions Vertes - Opportunités dans les Énergies renouvelables
- Pilier Social : 15 critères dont 2 sont communs à tous les secteurs : Développement du Capital Humain - Dialogue social - Santé et sécurité - Respect des normes de travail dans la chaîne d'approvisionnement - Approvisionnement Controversé - Sécurité des Produits et Qualité - Sécurité Chimique - Sécurité des Produits Financiers – Respect de la vie privée et sécurité des informations - Assurance de Santé et Risque Démographique - Investissement Responsable - Accès à la communication - Accès au financement - Accès aux Services médicaux - Opportunités dans la nutrition et la santé
- Pilier Gouvernance : 5 critères dont 3 sont communs à tous les secteurs : Corruption et Instabilité - Déontologie et Fraude - Pratiques Anticoncurrentielles – Manipulation et malversation financière - Gouvernance d'Entreprise

Le pilier Gouvernance suit de façon plus particulière dans le cadre de la Gouvernance d'Entreprise l'opacité et le manque de transparence des pratiques financières, l'indépendance des administrateurs, l'existence de comités clefs, la qualification et l'expérience des administrateurs, la rémunération des dirigeants, la structure de l'actionnariat et des droits de vote, l'existence de mesures anti-OPA, l'obstacle à l'exercice des votes – le droit des actionnaires à agir collectivement.

Méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG des émetteurs (construction, échelle d'évaluation…

Outre la recherche interne, nous avons choisi de nous appuyer sur des recherches externes variées et complémentaires et de les mettre à disposition de l'ensemble de nos gérants et analystes.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

L'objectif est de couvrir par une analyse ESG l'ensemble des titres que nous gérons :

- S&P Trucost : fournit des analyses et des données sur le Carbone, l'Eau, les déchets et les ressources naturelles avec un suivi de plus de 6 200 émetteurs ;
- Carbon4 Finance : suivi de 15 000 émetteurs dans le monde ; fournit notamment des données qui permettent de mesurer les « émissions de gaz à effet de serre économisées » grâce à une analyse plus poussée de la trajectoire climat des entreprises
- MSCI ESG Research : couvre le MSCI ACWI (All Countries World Index) soit environ 9 100 entreprises ;
- ISS Ethix : armes interdites et armes controversées - suivi de 6 000 émetteurs ; listes des valeurs identifiées comme impliquées dans les Mines Anti-personnelles et Bombes à sous Munitions (également dénommée Armes à sous Munitions) BASM. Ces listes d'exclusions font l'objet d'une diffusion très formelle et d'un contrôle en « pré-trade » et « post-trade » mis en place et supervisé par les départements Risques et Compliance.
- ISS ESG ex-Oekom : notation des 54 principaux pays émetteurs dans le monde et des émetteurs non cotés
- FTSE Green Revenues : la méthodologie des revenus verts de FTSE Russell évalue de manière exhaustive toutes les entreprises dont les revenus sont exposés aux activités vertes définies par le système de classification des revenus verts (GRCS) qui est une taxonomie utilisée pour définir et mesurer la transition industrielle vers une économie verte.
- RepRisk : suivi de 40 700 entreprises et fournit une évaluation dynamique du risque ESG et réputationnel à partir de près de 80 000 sources publiques et de parties prenantes, dans 20 langues, avec plus de 500 000 incidents analysés chaque jour ;
- Sustainalytics : suivi de 23 000 entreprises par rapport aux 10 principes du Global Compact. Le cadre de recherche sur la conformité du Pacte mondial des Nations Unies s'appuie sur les conventions et traités internationaux et sous-tendent ces principes, y compris les normes internationales ESG, telles que celles de l'OCDE, les Principes directeurs à l'intention des sociétés multinationales, les conventions de l'Organisation Internationale du Travail, déclarations universelles des droits de l'homme, Principes de l'Équateur et des initiatives sectorielles telles que le Conseil international des mines et des métaux

Ainsi, tous les types d'investissement intègrent la dimension ESG qui contribue à l'analyse globale. Les critères ESG sont intégrés dans les processus d'analyse et de sélection des titres dans tous les portefeuilles de gestion active.

- Chaque titre est rattaché à l'un des 30 secteurs « maison » qui regroupent des ensembles cohérents du point de vue des enjeux ESG et au regard des similitudes présentées par les modèles économiques. Ensuite, pour chaque secteur nous avons déterminé une pondération des piliers E, S et G reflétant la réalité industrielle de chacun des secteurs. Cette démarche est le résultat d'études approfondies réalisées conjointement par les équipes d'analystes crédit et actions, sous la coordination du Responsable Monde de la recherche ESG.
- Comme indiqué sur le schéma ci-après, la contribution des piliers E, S et G au score ESG global peut varier très substantiellement par secteur d'appartenance. Ainsi, si l'Environnement est le paramètre le plus pondéré - celui qui a le plus d'impact financier potentiel - dans des secteurs comme les Produits alimentaires ou l'Automobile, il est nettement supplanté par la Gouvernance dans le secteur Banques.
- Les entreprises sont ensuite classées en « Low, Medium et High risk ». Les titres identifiés comme « High risk » font l'objet d'une analyse approfondie. Il s'agit d'entreprises ayant violé un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies, et/ou non alignés sur les standards de lutte contre la criminalité financière (FCC – Financial Crime Compliance) ou qui, au terme de notre analyse ESG, sont classées dans les cinq derniers pour cent de leur univers de référence. Cette phase de vigilance renforcée permet de mettre en perspective attractivité financière et risques ESG et de déterminer si ces titres ont été convenablement valorisés. Si, à l'issue de l'analyse,

l'entreprise est qualifiée pour rester en portefeuille, elle fait l'objet d'une mise sous surveillance et un dialogue est engagé avec la direction de l'entreprise. Cette surveillance spécifique cesse dès lors que l'ensemble des indicateurs conduit à un classement « Low Risk ». Dans les fonds ISR, les titres identifiés comme « High Risk » sont exclus de l'univers d'investissement

Notation ESG : méthodologie

- Les notations ESG fournies par MSCI permettent de calculer des scores ESG pour chaque valeur, chaque émetteur. Les résultats de ces notations se traduisent, entre autres, par la production d'un univers d'investissement ISR pour chacun des compartiments de la SICAV HSBC RIF.
- Nous attribuons ensuite une note E : Environnement, une note S : Social, une note G : Gouvernance et enfin un score ESG global du portefeuille. L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note. La note globale est calculée en fonction du poids des piliers E, S et G inhérents à chacun des 30 secteurs selon notre processus de notation interne.
- Le poids des piliers E, S, G pour chacun des 30 secteurs de la segmentation ESG

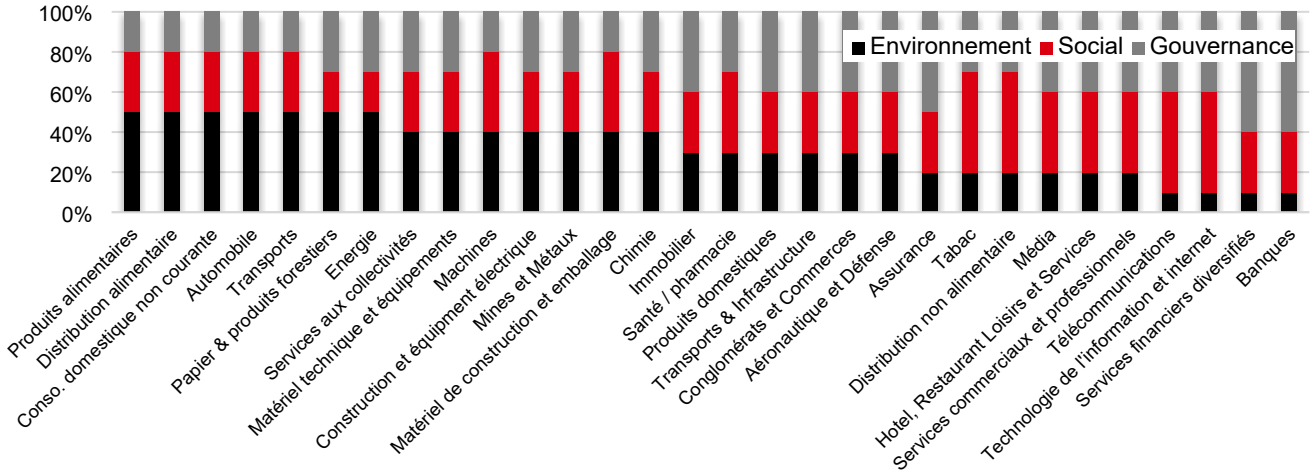

Source : HSBC Asset Management au 31.12.2022. A titre d'illustration uniquement. Les caractéristiques et mesures sont fournies à titre illustratif uniquement et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte des changements de marché.

- Le score ESG du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque titre du portefeuille.
- Les émissions des souverains et des supranationaux ne comportent que deux piliers, E et S, équipondérés. Le pilier S intègre les enjeux du pilier G.
- Les titres classés en « High risk » font l'objet d'un examen et d'un suivi approfondi « Enhanced Due Diligence » (EDD).

Dans les fonds ISR, les titres identifiés comme « High Risk » sont exclus de l'univers d'investissement.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

1ère étape : Analyse ESG et définition de l'univers d'investissement

- Univers d'investissement

Nom du compartiment	Indice de référence	Univers d'investissement initial
HSBC RIF – SRI BALANCED	Ce compartiment n'utilise pas d'indice de référence	L'univers d'investissement initial est composé d'actions de pays développés ainsi que de titres obligataires émis par des Etats ou des entreprises. Le compartiment est géré avec un biais sur les titres de la zone euro.

Source : HSBC Asset Management au 31/12/2022. A titre d'illustration uniquement. Les caractéristiques et mesures sont fournies à titre illustratif uniquement et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte des changements de marché.

Ces univers initiaux peuvent être enrichis par l'ajout d'entreprises ou de valeurs ne faisant pas partie des indices de marchés mentionnés plus haut. Ces ajouts se font à la discrétion des gérants et des analystes.

- Les émetteurs de l'univers d'investissement sont classés par rapport à leurs pairs au sein de chacun des 30 secteurs (approche « best-in-class ») selon une méthodologie propriétaire. Les scores ESG proviennent de MSCI ESG Research auxquels ; nous appliquons une pondération interne pour chaque pilier E, S et G représentative des spécificités de chacun des secteurs.
- La pondération des trois piliers ESG est déterminée au sein de chaque secteur en fonction de l'expérience que nous cumulons depuis juin 2001. Nous avons créé 30 secteurs qui correspondent à des secteurs existants chez MSCI et à l'un des 4 niveaux ci-après : 10 secteurs, 24 groupes d'industries, 68 industries et 154 sous-industries. Ces 30 secteurs qui accordent un poids spécifique aux piliers E, S et G permettent de donner une note globale ESG à chaque entreprise de l'univers. Les notes E, S et G fournies par MSCI ESG Research sont intégrées et pondérées par le poids déterminé au sein de chacun des 30 secteurs et sont modifiées le cas échéant par l'analyste Actions/ESG et/ou Crédit/ESG en charge du secteur.
- Cette notation est enrichie par les informations fournies par Sustainalytics, ISS-Ethix et Trucost et par les rencontres avec les équipes dirigeantes des entreprises. Ces rencontres permettent aux analystes d'étayer leur opinion sur les entreprises étudiées en évoquant avec elles les thématiques ESG qui leur sont propres.
- **Cas des émissions gouvernementales**
  Les émissions gouvernementales sont classées en fonction des notes attribuées par l'agence de notation ISS-Oekom. La notation des pays est le résultat de la prise en compte de 100 critères dont 30 % sont qualitatifs répartis en deux piliers : Social dont Gouvernance (50%) et Environnemental (50%). La notation des émetteurs est revue selon une fréquence annuelle.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

L'univers d'investissement ISR est défini selon les notations ISS-Oekom de la façon suivante :

- Pour les pays notés entre A+ et B- : aucune contrainte
- Pour les pays classés en C+ : le poids de ces Etats dans le portefeuille ne peut pas dépasser le poids qu'ils représentent dans l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate 500MM.
- Pour les pays notés entre C et D- : les investissements ne sont pas autorisés en raison de leurs mauvaises pratiques sociales et environnementales relativement à leurs pairs.

◆ L'univers ISR des compartiments comprend les deux premiers quartiles des entreprises de chaque secteur, ainsi que des valeurs sélectionnées au sein du 3e quartile dans la limite de 15% maximum de l'actif net. Pour l'allocation obligataire, les valeurs classées en 4ème quartile sont exclues, il est possible d'investir dans la limite de 10% maximum de l'actif net et de 8 émetteurs classés dans le 3ème quartile et sans aucune restriction dans celles classées dans les 1er et 2ème quartiles.

◆ De plus, le compartiment s'engage à :

- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

- Exclure les titres des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.

- Exclure les titres des sociétés du secteur de la Défense.

- Exclure les titres des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.

- Exclure les titres des sociétés impliquées dans la production de tabac.

Sur l'ensemble des compartiments notre méthodologie de sélection ISR induit une sélectivité conduisant à l'exclusion de 25% des entreprises au sein d'un même secteur.

2ème étape : processus financier

Etapes du processus financier	
Allocation tactique entre les classes d'actifs	L'allocation d'actifs est une source de valeur ajoutée dans la mesure où les marchés financiers ont des performances différenciées et dépendantes du cycle économique. Par exemple, des phases de ralentissement sont généralement traduites par une performance négative des marchés actions et une performance positive des marchés obligataires. L'allocation tactique prend ainsi toute son importance car elle vise à optimiser l'exposition globale du portefeuille grâce à la gestion conjointe de plusieurs classes d'actifs. A partir de l'allocation stratégique le gérant expose le compartiment aux différentes classes d'actifs afin de l'adapter à nos anticipations et à notre scénario économique.
Sélection de valeurs, construction/ optimisation du portefeuille	**Allocation actions en lignes directes - Analyse Profitabilité / Valorisation** Sélection des titres qui présentent le meilleur couple Profitabilité / Valorisation. Notre processus d'analyse a pour objectif de comprendre et de mesurer la profitabilité structurelle de l'entreprise. Le gérant sélectionne les entreprises dont la profitabilité est stable ou en croissance à un prix attractif. **Allocation taux en lignes directes - Gestion fondamentale active**, qui vise à identifier et exploiter les inefficiences de marché. Plusieurs sources de performances peu corrélées entre elles peuvent permettre de maximiser les sources de performance. Nous sélectionnons les titres obligataires qui reflètent ces choix stratégiques, selon leur valorisation et la liquidité du marché.
Suivi des risques	Le suivi des risques fait partie intégrante de notre processus d'investissement. L'objectif principal est d'assurer le suivi et la gestion des risques réglementaires, internes et spécifiques aux compartiments. Les risques sont gérés selon des procédures rigoureuses de contrôle et de « due diligence » par des professionnels expérimentés disposant d'outils adaptés

Source : HSBC Asset Management. A titre d'illustration uniquement. Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit ou des conditions de marché.

Le taux d'analyse extra-financière de 90% minimum est appliqué à l'actif éligible du compartiment.

Description de la manière dont les résultats de l'analyse sur les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sont intégrés dans le processus d'investissement et de désinvestissement. Le cas échéant, description de la manière dont les valeurs non appréciées sur la base de ces critères sont pris en compte.

Pour rappel, notre processus d'investissement pour le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED comprend deux grandes étapes successives et indépendantes, comme détaillé dans les paragraphes ci-dessus.

Les résultats de la recherche et le processus d'analyse ESG nous amènent à définir un univers de valeurs ISR correspondant aux critères définis pour le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED conformément à la description des critères d'investissement ESG et au Processus d'analyse ESG décrits plus haut.

A partir de cet univers ISR, le gérant effectue ensuite son choix de valeurs selon une approche fondamentale active fondée sur des critères financiers. Il ne peut donc investir que sur des valeurs répondant aux critères que nous avons décrits précédemment.

Sur la base des notes déterminées par notre système de notation interne, l'univers ISR du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED est défini et mis à jour mensuellement au plus tard le 15 de chaque mois sur la base des mises à jours effectuées en fin de mois précédent.

La mise en conformité du portefeuille du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED avec les changements de quartiles résultant de l'évolution des notes doit, en principe, être effectuée dans les 2 semaines qui suivent l'envoi des nouveaux univers ISR et au plus tard avant la fin de chaque mois civil. Toutefois et à titre exceptionnel, ce délai pourra être allongé de 3 mois supplémentaires, à la discrétion du gérant, pour les Entreprises classées en 4ème quartile.

Mise en œuvre d'une politique d'engagement auprès des émetteurs

Nos activités de vote et d'engagement ont vocation à protéger et à valoriser les actifs que nous confient nos clients. Ces activités nous permettent de mieux comprendre et d'évaluer les risques et les opportunités ESG au niveau de chaque entreprise, d'encourager les comportements responsables et de promouvoir des standards de gouvernance élevés.

Engagement - **Notre politique d'engagement est fondée sur un questionnement ESG systématique** lors des rencontres avec les entreprises et le suivi des entreprises les plus risquées. Nous pensons que la prise en compte des enjeux ESG peut avoir un impact à long terme sur la performance des entreprises. Dans le cadre de notre responsabilité fiduciaire, nous avons une obligation de suivi des entreprises dans lesquelles nous sommes investis pour le compte de nos clients.
Notre objectif d'engagement est de permettre aux entreprises de nous expliquer leur approche ESG. Les gérants et analystes initient ainsi un dialogue actionnarial qui permet un échange constructif avec les directions des entreprises dans lesquelles nous investissons pour le compte de nos clients. Ces échanges constituent un bon moyen d'explorer davantage, de mieux comprendre les risques ESG et climat sous-jacents, d'encourager et d'inciter les entreprises à intégrer les risques ESG. C'est également l'occasion de promouvoir l'amélioration de la gouvernance d'entreprise sur la base de nos directives de vote et de les encourager à instaurer et à maintenir un niveau élevé de transparence.

Engagement direct. Nous rencontrons régulièrement les dirigeants d'entreprise dans le cadre du processus de gestion active. Nous interrogeons les émetteurs sur la mise en œuvre de leur stratégie d'entreprise, leurs résultats, les risques financiers et extra financiers, l'allocation du capital et la gestion des questions ESG. Nous encourageons également les entreprises détenues dans nos portefeuilles à instaurer et à maintenir un niveau élevé de transparence, en particulier concernant leur gestion des risques ESG et du risque climatique.

Exercice de nos droits de vote

Nous votons conformément à notre politique de vote qui est disponible sur notre site Internet.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Présentation de la politique de vote

Notre politique de vote est accessible sur le site internet de HSBC Asset Management :

www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/policy/politique-de-vote.pdf

HSBC Asset Management a mis en place un Comité Gouvernement d'Entreprise chargé de déterminer et de suivre la politique de vote aux assemblées générales. Les gérants et les analystes prennent les décisions de vote sur la base des principes définis par ce Comité. Le Middle Office est en charge de la mise en œuvre et du processus opérationnel d'exercice des droits de vote aux assemblées générales.

HSBC Asset Management utilise conjointement avec HSBC Asset Management (UK) Ltd les services de ISS, un des leaders mondiaux dans la fourniture de prestations en gouvernement d'entreprise et plus particulièrement en administration de droit de vote.

HSBC Asset Management a défini des orientations ou des critères de vote qui reprennent notamment les préconisations de l'AFG, de l'OCDE, de l'Afep/Medef et du UK Corporate Governance Code.

Les résolutions de vote non couvertes par nos principes directeurs seront examinées au cas par cas.

HSBC Asset Management vote sur l'ensemble des valeurs détenues en portefeuille, quel que soit leur niveau de détention, sur la base de la politique de vote globale, définie par le métier de la Gestion d'Actifs. Celle-ci s'applique à l'ensemble des marchés dans le monde à l'exception :

- des marchés où les conditions de vote acceptables ne sont pas réunies,

- des valeurs anglaises, françaises et irlandaises pour lesquelles des politiques de vote spécifiques sont utilisées.

En ce qui concerne les valeurs françaises, cette politique de vote d'HSBC Asset Management est appliquée aux titres français détenus par les OPC gérés à Paris.

En ce qui concerne les valeurs anglaises et irlandaises, le vote s'exerce sur la base des principes définis par la structure de gestion londonienne, HSBC Asset Management (UK) Ltd.

Notre politique de vote décrit un cadre général qui reprend les principaux enjeux identifiés et qui concernent : la nomination et la révocation des organes sociaux des entreprises, la rémunération des administrateurs et mandataires sociaux (stock-options, actions gratuites…), les augmentations de capital réservées aux salariés, le respect des droits des actionnaires (programmes d'émissions et de rachats de titres), l'approbation des comptes, l'affectation des résultats, la désignation des contrôleurs légaux des comptes, les conventions dites réglementées, la distribution des dividendes, les décisions entraînant une modification des statuts et résolutions d'actionnaires, la prise en compte des enjeux E,S et G par l'entreprise. Notre politique de vote décrit également les procédures mises en place afin de prévenir et gérer les situations de conflit d'intérêts au sein du groupe HSBC.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Le Comité Gouvernement d'Entreprises se tient au moins une fois par an ou lorsque l'actualité l'impose en vue d'élaborer. Il a pour rôle la validation et l'élaboration de la politique de vote de la société de gestion HSBC Asset Management pour les valeurs françaises. Les membres de cette réunion passent en revue l'ensemble des questions liées à la réglementation ou l'évolution des comportements de la place. Le responsable de la réunion de Corporate Governance est en charge de cette veille réglementaire.

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED a fait le choix de ne pas prêter ses titres et exerce ainsi ses droits de vote sur la totalité des actions qu'il détient.

Bilan de la mise en œuvre de la politique de vote et d'engagement

Notre Bilan est global. Il est accessible sur le site internet mentionné plus haut dans fichier intitulé Rapports d'activité de l'exercice des droits de vote :

www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/rapport-sur-lexercice.pdf

Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 et ses normes techniques d'application

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport annuel.

Informations complémentaires en lien avec la réglementation sur les droits des actionnaires (SRD2)

Contribution aux performances à moyen et long terme

La stratégie de gestion déployée est active et disciplinée. En tant que gestion Multi-Asset, nous nous attachons essentiellement aux décisions d'allocation s'appuyant sur les expertises du groupe HSBC pour les décisions de sélection des titres. Celle concernant les actions notamment attachera de l'importance aux critères financiers de valorisation et profitabilité mais aussi aux critères extra financiers (environnementaux, sociaux et de gouvernance).
Pour les décisions d'allocation, nous évaluons les opportunités d'investissement intra et inter classes d'actifs selon une approche multi factorielles. Les critères de valorisation, de portage, de dynamique des prix sont notamment pris en compte et évalués au regard du contexte économique. D'autres critères peuvent être également intégrés sur des classes d'actifs spécifiques. Les différentes sources de performance ainsi décelées sont combinées entre elles de manière à obtenir une distribution du risque actif bien équilibré dans le portefeuille. Ces éléments sont de nature à atteindre les objectifs de long terme à savoir une performance supérieure à l'indice de référence du compartiment.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

- Principaux risques importants

  Le compartiment encourt des risques à titre principal et à titre accessoire dont la liste est disponible dans le prospectus du compartiment.

- Taux de rotation

  Taux de rotation du portefeuille : 19,67%

  La méthode utilisée pour le calcul du taux de rotation est la méthode SEC : TO annuel = Min (Achat val mob ; Vente Val mob) / AUM moyen

- Gestion des conflits d'intérêts

  Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de conflits d'intérêts en lien avec les activités d'engagement.

  Pendant cette période, la société de gestion a décidé d'avoir recours à un conseiller en vote, Institutional Shareholder Services (ISS), aux fins des activités d'engagement.

- Prêt de titres

  La société de gestion ne pratique pas des opérations de prêt de titres durant l'exercice écoulé.

- Informations relatives aux décisions d'investissement

  Les décisions d'investissement reposent sur une analyse fondamentale des entreprises inclues dans l'univers d'investissement. Les marchés ne sont pas toujours efficients, et ne reflètent pas toujours la valorisation intrinsèque des entreprises.
  Dans ce cadre, les décisions d'investissements se fondent sur une analyse fondamentale de long terme, permettant ainsi de profiter de ces opportunités qui découlent de la volatilité excessive des marchés financiers.
  Les processus de gestion reposent sur l'exploitation des données issues de l'analyse fondamentale menée par nos équipes de recherche indépendante que ce soit dans le court, le moyen ou le long terme.
  Par ailleurs, et quelle que soit la classe d'actifs, la prise en compte des risques et opportunités Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (intégration E.S.G) fait partie intégrante du processus de sélection de titres du gérant des compartiments concernés ayant un objectif de surperformance dans la durée.

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le compartiment de la SICAV, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC MONETAIRE ETAT Z	5 835 682,91	6 944 447,18
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS SRI GLOBAL EQUIT	1 003 903,43	133 130,67
FRANCE 0.5% 25-05-25	207 544,70	678 382,02
BGB 2.6 06/22/24	213 130,05	428 214,38
SPGB 2 3/4 10/31/24	195 056,83	415 358,30
SIEMENS AG-REG		593 476,67
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	313 047,93	247 813,23
ESPAGNE 4.70% 30/07/41	556 651,37	
VONOVIA SE	23 525,54	503 997,81
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.75% 25-05-52	494 346,99	

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Comptes Annuels

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/12/2022
Portefeuille : 249029 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**37 287 499,74**	**41 358 442,65**
Actions et valeurs assimilées	**16 246 776,56**	**19 408 920,79**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	16 246 776,56	19 408 920,79
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	**17 437 482,43**	**17 712 596,62**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	17 437 482,43	17 712 596,62
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**3 526 455,75**	**4 225 725,24**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 526 455,75	4 225 725,24
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**76 785,00**	**11 200,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	76 785,00	11 200,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**152 523,90**	**46 355,80**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	152 523,90	46 355,80
COMPTES FINANCIERS	**231 565,95**	**115 674,37**
Liquidités	231 565,95	115 674,37
TOTAL DE L'ACTIF	**37 671 589,59**	**41 520 472,82**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/12/2022
Portefeuille : 249029 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	37 919 457,04	40 514 218,42
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-654 153,53	705 338,73
Résultat de l'exercice (a,b)	267 254,24	221 063,77
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**37 532 557,75**	**41 440 620,92**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**76 785,00**	**11 200,00**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	76 785,00	11 200,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	76 785,00	11 200,00
Autres opérations		
DETTES	**62 246,84**	**68 651,90**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	62 246,84	68 651,90
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**37 671 589,59**	**41 520 472,82**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : 249029 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0323	2 006 050,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0322		686 000,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 30/12/2022
Portefeuille : 249029 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	321,42	
Produits sur actions et valeurs assimilées	532 419,88	419 490,23
Produits sur obligations et valeurs assimilées	286 973,84	273 968,04
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**819 715,14**	**693 458,27**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	1 871,47	2 606,63
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**1 871,47**	**2 606,63**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**817 843,67**	**690 851,64**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	534 803,27	503 935,75
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**283 040,40**	**186 915,89**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-15 786,16	34 147,88
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**267 254,24**	**221 063,77**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Annexes

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les règles d'évaluation des actifs appliqués par le gestionnaire comptable sont les suivantes, en fonction des instruments détenus par le compartiment :

Le compartiment a adopté l'Euro comme devise de référence.

Les cours retenus pour l'évaluation des valeurs mobilières négociées en bourse sont les cours de clôture.

Les cours retenus pour l'évaluation des obligations sont une moyenne de contributeurs. Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois sont valorisés, à défaut de contribution, au taux du marché, à l'exception des titres de créances négociables à taux variables ou révisables ne présentant pas de sensibilité particulière au marché.

Une méthode simplificatrice dite de « linéarisation » est prévue pour les titres de créances négociables dont la durée de vie restant à courir est inférieure à 3 mois et ne présentant pas de sensibilité particulière au marché sur la base du taux à trois mois cristallisé.

Les pensions sont évaluées au cours du contrat.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisés à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion.

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou devises de marché.

Les cours des marchés à terme européens et étrangers sont les cours de compensation.

La valorisation des contrats d'échange de taux ou de devises se fait aux conditions de marché.

L'évaluation des contrats d'échange de taux contre performance d'action se fait :
- aux conditions de marché pour la branche taux
- en fonction du cours du titre sous-jacent pour la branche action.

La valorisation des Credit Default Swaps (CDS) émane d'un modèle alimenté par les spreads Market.

Les engagements figurants sur le tableau hors bilan sur les marchés à terme européens et étrangers sont calculés :

- OPERATION A TERME FERME
(Qte x Nominal x Cours du jour x Devise du contrat)

- OPERATION A TERME CONDITIONNELLE
(Qte x delta) x (Nominal du sous-jacent x Cours du jour du sous-jacent x Devise du contrat).

Pour les contrats d'échange l'engagement hors bilan correspond au nominal du contrat majoré ou minoré du différentiel d'intérêts, ainsi que de la plus ou moins-value latente constaté à la date d'arrêté.

Les frais de transaction sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de chacun des compartiments et ne sont pas additionnés au prix.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Valorisation des garanties financières

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix de marché (mark to market).
Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu sous forme de titres selon le niveau de risque.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la Société de Gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013443199 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC : Taux de frais maximum de 0.60% TTC.
FR0013443181 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC : Taux de frais maximum de 1.20% TTC.

Les frais de gestion externes sont de 0,20% TTC maximum, pour toutes les parts.
Le taux de frais indirects est de 0,30% TTC maximum de l'actif net quotidien pour toutes les parts.

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative de chacun des compartiments dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans chacun des compartiments.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment.
Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du compartiment concerné, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC	Capitalisation	Capitalisation

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

2. Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'Actif Net au 30/12/2022
Portefeuille : 249029 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**41 440 620,92**	**30 878 193,33**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	7 967 249,41	10 756 811,34
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 168 160,91	-3 086 492,74
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	718 000,14	1 050 860,71
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 325 383,94	-360 228,28
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	49 120,00	10 577,50
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-117 255,00	-85 297,50
Frais de transactions	-9 810,89	-11 488,43
Différences de change	-18 875,09	19 352,81
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-6 373 972,29	2 087 716,29
Différence d'estimation exercice N	*-2 859 560,36*	*3 514 411,93*
Différence d'estimation exercice N-1	*-3 514 411,93*	*-1 426 695,64*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	87 985,00	-6 300,00
Différence d'estimation exercice N	*76 785,00*	*-11 200,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*11 200,00*	*4 900,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	283 040,40	186 915,89
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**37 532 557,75**	**41 440 620,92**

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	17 437 482,43	46,46
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**17 437 482,43**	**46,46**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	2 006 050,00	5,34
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**2 006 050,00**	**5,34**
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	17 437 482,43	46,46						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							231 565,95	0,62
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			296 875,40	0,79	4 601 027,46	12,26	3 187 264,61	8,49	9 352 314,96	24,92
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	231 565,95	0,62								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	10 413,81	0,03						
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	152 523,90
TOTAL DES CRÉANCES		**152 523,90**
DETTES		
	Frais de gestion fixe	62 246,84
TOTAL DES DETTES		**62 246,84**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**90 277,06**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC		
Actions souscrites durant l'exercice	74 303,789	7 967 249,41
Actions rachetées durant l'exercice	-50 514,060	-5 168 160,91
Solde net des souscriptions/rachats	23 789,729	2 799 088,50
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	383 229,223	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	0,500	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	534 764,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,34
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	38,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,74
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			3 526 455,75
	FR0013217973	HSBC MONETAIRE ETAT Z	201 666,06
	FR0013076007	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY	3 324 789,69
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**3 526 455,75**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	267 254,24	221 063,77
Total	**267 254,24**	**221 063,77**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	267 187,88	220 997,20
Total	**267 187,88**	**220 997,20**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	66,36	66,57
Total	**66,36**	**66,57**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-654 153,53	705 338,73
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**-654 153,53**	**705 338,73**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-654 066,64	705 239,61
Total	**-654 066,64**	**705 239,61**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-86,89	99,12
Total	**-86,89**	**99,12**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	**29 477 651,38**	**30 878 193,33**	**41 440 620,92**	**37 532 557,75**
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC en EUR				
Actif net	29 472 573,94	30 872 856,83	41 434 777,09	37 527 563,88
Nombre de titres	290 664,830	291 446,294	359 439,494	383 229,223
Valeur liquidative unitaire	101,39	105,92	115,27	97,92
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,03	-0,06	1,96	-1,70
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,01	0,51	0,61	0,69
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC en EUR				
Actif net	5 077,44	5 336,50	5 843,83	4 993,87
Nombre de titres	0,500	0,500	0,500	0,500
Valeur liquidative unitaire	10 154,88	10 673,00	11 687,66	9 987,74
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,80	-5,98	198,24	-173,78
Capitalisation unitaire sur résultat	1 268,54	111,68	133,14	132,72

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	1 480	297 332,00	0,79
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	4 925	410 646,50	1,09
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	10 565	371 676,70	0,99
FRESENIUS	EUR	10 321	270 926,25	0,72
MERCK KGA	EUR	2 091	378 261,90	1,01
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	1 979	601 616,00	1,61
SAP SE	EUR	6 354	612 462,06	1,63
TOTAL ALLEMAGNE			**2 942 921,41**	**7,84**
AUTRICHE				
BAWAG GROUP AG	EUR	4 557	226 938,60	0,60
OMV AG	EUR	7 384	355 170,40	0,95
TOTAL AUTRICHE			**582 109,00**	**1,55**
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	4 133	248 310,64	0,66
TOTAL BELGIQUE			**248 310,64**	**0,66**
ESPAGNE				
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	70 195	395 478,63	1,05
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	7 467	80 419,59	0,22
IBERDROLA SA	EUR	63 641	695 596,13	1,86
INDITEX	EUR	10 202	253 519,70	0,67
TOTAL ESPAGNE			**1 425 014,05**	**3,80**
FINLANDE				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	4 456	220 393,76	0,59
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	29 288	281 516,26	0,75
NESTE OYJ	EUR	8 522	366 616,44	0,98
TOTAL FINLANDE			**868 526,46**	**2,32**
FRANCE				
ALSTOM	EUR	7 912	180 551,84	0,48
AXA	EUR	17 413	453 695,72	1,21
CARREFOUR	EUR	21 381	334 398,84	0,89
KERING	EUR	1 132	538 266,00	1,44
MICHELIN (CGDE)	EUR	14 453	375 561,21	1,00
ORANGE	EUR	31 399	291 414,12	0,77
PERNOD RICARD	EUR	1 433	263 313,75	0,70
PLASTIC OMNIUM	EUR	8 249	112 021,42	0,30
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	5 262	312 668,04	0,83
REXEL	EUR	7 997	147 464,68	0,39
SAINT-GOBAIN	EUR	8 168	372 869,20	0,99

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	4 469	584 187,68	1,56
SEB	EUR	2 691	210 570,75	0,56
SOCIETE GENERALE SA	EUR	14 618	343 230,64	0,91
SR TELEPERFORMANCE	EUR	1 117	248 755,90	0,67
TOTALENERGIES SE	EUR	4 474	262 400,10	0,70
VIVENDI	EUR	25 889	230 774,55	0,62
TOTAL FRANCE			**5 262 144,44**	**14,02**
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	11 185	413 956,85	1,10
TOTAL IRLANDE			**413 956,85**	**1,10**
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	50 427	253 647,81	0,67
TOTAL ITALIE			**253 647,81**	**0,67**
PAYS-BAS				
AKZO NOBEL	EUR	2 931	183 363,36	0,49
ASML HOLDING NV	EUR	614	309 333,20	0,83
ASR NEDERLAND NV	EUR	4 761	211 150,35	0,56
CNH INDUSTRIAL NV	EUR	23 467	351 183,66	0,93
HEINEKEN	EUR	4 568	401 435,84	1,07
ING GROEP NV	EUR	41 214	469 345,03	1,25
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	13 186	353 912,24	0,94
KONINKLIJKE DSM	EUR	2 949	337 070,70	0,90
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	144 762	418 362,18	1,11
SIGNIFY NV	EUR	6 781	212 787,78	0,57
TOTAL PAYS-BAS			**3 247 944,34**	**8,65**
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	42 258	196 753,25	0,53
TOTAL PORTUGAL			**196 753,25**	**0,53**
ROYAUME-UNI				
RELX PLC	EUR	15 784	407 858,56	1,09
TOTAL ROYAUME-UNI			**407 858,56**	**1,09**
SUISSE				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	12 050	397 589,75	1,06
TOTAL SUISSE			**397 589,75**	**1,06**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**16 246 776,56**	**43,29**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**16 246 776,56**	**43,29**
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	EUR	390 000	389 896,36	1,04
ALLIANZ SE 3.375% PERP	EUR	200 000	195 161,77	0,52

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CMZB FRANCFORT 3.0% 14-09-27	EUR	300 000	281 769,99	0,75
COVESTRO AG 1.375% 12-06-30	EUR	200 000	161 137,52	0,43
EON SE 0.0% 28-08-24 EMTN	EUR	300 000	285 286,50	0,76
FREGR 2 7/8 02/15/29	EUR	140 000	127 523,62	0,33
FRESENIUS MEDICAL CARE AG 1.0% 29-05-26	EUR	240 000	217 089,60	0,58
TOTAL ALLEMAGNE			**1 657 865,36**	**4,41**
AUTRICHE				
AUST GOVE BON 2.4% 23-05-34	EUR	140 000	131 982,83	0,35
ERSTE GR BK 0.25% 26-06-24	EUR	300 000	287 225,47	0,77
TOTAL AUTRICHE			**419 208,30**	**1,12**
BELGIQUE				
BELGIQUE 1.0% 22-06-31	EUR	440 000	374 953,68	1,00
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.7% 22-06-50	EUR	200 000	140 648,44	0,37
EUROPEAN UNION 0.0% 02-06-28	EUR	308 000	261 585,94	0,70
KBC GROUPE 0.625% 10-04-25	EUR	200 000	189 127,81	0,51
TOTAL BELGIQUE			**966 315,87**	**2,58**
CANADA				
PROVINCE DE L ONTARIO 0.01% 25-11-30	EUR	200 000	153 104,14	0,41
TORONTODOMINION BANK THE 0.375% 25-04-24	EUR	140 000	135 091,50	0,36
TOTAL CANADA			**288 195,64**	**0,77**
DANEMARK				
ORSTED 2.25% 14-06-28 EMTN	EUR	233 000	219 011,54	0,59
TOTAL DANEMARK			**219 011,54**	**0,59**
ESPAGNE				
BANKINTER 0.875% 08-07-26 EMTN	EUR	200 000	178 008,22	0,48
CAIXABANK 1.125% 17-05-24 EMTN	EUR	200 000	195 157,97	0,52
ESPAGNE 1.6% 30-04-25	EUR	280 000	274 908,55	0,73
ESPAGNE 1.95% 30-07-30	EUR	360 000	329 265,96	0,88
ESPAGNE 4.70% 30/07/41	EUR	600 000	677 601,86	1,80
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.0% 07-03-25	EUR	200 000	191 963,79	0,51
SPAI GOVE BON 1.95% 30-04-26	EUR	290 000	284 060,60	0,75
TOTAL ESPAGNE			**2 130 966,95**	**5,67**
ETATS-UNIS				
BAXTER INTL 0.4% 15-05-24	EUR	220 000	211 594,55	0,56
MICROSOFT CORP 3.125% 061228	EUR	140 000	143 870,62	0,39
TMO 1.45 03/16/27	EUR	220 000	204 769,34	0,55
TOTAL ETATS-UNIS			**560 234,51**	**1,50**
FINLANDE				
UPM KYMMENE OY 0.5% 22-03-31	EUR	500 000	380 288,25	1,01
TOTAL FINLANDE			**380 288,25**	**1,01**
FRANCE				
A 3.941% PERP EMTN	EUR	240 000	236 560,67	0,63

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 0.5% 31-10-25	EUR	300 000	278 511,51	0,75
AXA 1.375% 07-10-41 EMTN	EUR	400 000	296 920,03	0,79
AXA HOME LOAN SFH 0.05% 05-07-27	EUR	100 000	86 394,43	0,23
BN 2.25% 11-01-27 EMTN	EUR	220 000	211 026,61	0,56
BQ POSTALE 1.375% 24-04-29	EUR	200 000	170 441,70	0,45
EDENRED 1.375% 10-03-25	EUR	200 000	192 522,74	0,52
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.5% 25-05-40	EUR	700 000	441 472,36	1,17
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.75% 25-05-52	EUR	600 000	318 961,32	0,84
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 5.75% 25-10-32	EUR	500 000	616 581,20	1,64
ORANGE 1.0% 12-09-25 EMTN	EUR	400 000	376 198,36	1,00
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.5% 15-01-28	EUR	200 000	185 531,37	0,50
TOTALENERGIES SE 1.75% PERP	EUR	290 000	278 300,53	0,75
TOTAL FRANCE			**3 689 422,83**	**9,83**
IRLANDE				
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.3% 15-05-33	EUR	140 000	118 619,01	0,31
TOTAL IRLANDE			**118 619,01**	**0,31**
ITALIE				
INTE 0.75% 16-03-28 EMTN	EUR	300 000	251 154,16	0,67
INTE 1.0% 04-07-24 EMTN	EUR	600 000	579 620,22	1,54
ITALIE 1.5% 01-06-25	EUR	500 000	478 597,45	1,28
ITALIE 3.50% 01/03/2030	EUR	300 000	290 282,69	0,77
ITALIE 5%09-010940	EUR	140 000	144 994,79	0,39
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 01-02-26	EUR	500 000	455 297,99	1,21
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 15-09-27	EUR	250 000	220 036,69	0,58
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.1% 01-03-40	EUR	150 000	121 216,32	0,33
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 6.0% 01-05-31	EUR	290 000	326 234,63	0,87
TOTAL ITALIE			**2 867 434,94**	**7,64**
LUXEMBOURG				
BANQ EURO DIN 1.0% 14-04-32	EUR	220 000	183 851,33	0,50
EFSF 1.2 02/17/45	EUR	140 000	98 154,48	0,26
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 0.0% 13-10-27	EUR	400 000	346 432,00	0,92
TOTAL LUXEMBOURG			**628 437,81**	**1,68**
NORVEGE				
DNB BANK A 0.375% 18-01-28	EUR	150 000	131 046,13	0,35
EQUINOR A 0.75% 22-05-26 EMTN	EUR	140 000	129 005,64	0,34
TELENOR ASA 2.625% 12/24	EUR	140 000	137 599,52	0,37
TOTAL NORVEGE			**397 651,29**	**1,06**
PAYS-BAS				
BMW FIN 0.5% 22-02-25 EMTN	EUR	238 000	225 527,63	0,60
ENEL FINANCE INTL NV 0.375% 28-05-29	EUR	222 000	176 585,52	0,47
ENEL FINANCE INTL NV 0.875% 17-01-31	EUR	100 000	77 677,44	0,21
ING GROEP NV 0.875% 09-06-32	EUR	200 000	169 546,26	0,45

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ING GROEP NV 4.875% 14-11-27	EUR	200 000	204 721,62	0,54
LINDE FINANCE BV 0.25% 19-05-27	EUR	200 000	177 012,70	0,48
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.25% 15-07-29	EUR	300 000	255 750,92	0,68
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 1.0% 25-02-30	EUR	200 000	171 738,59	0,46
VONOVIA FINANCE BV 1.25% 06-12-24	EUR	300 000	284 857,17	0,76
TOTAL PAYS-BAS			**1 743 417,85**	**4,65**
PORTUGAL				
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	EUR	220 000	195 839,03	0,52
TOTAL PORTUGAL			**195 839,03**	**0,52**
ROYAUME-UNI				
DIAGEO FINANCE 1.0% 22-04-25	EUR	290 000	277 236,72	0,74
NGG FINANCE 1.625% 05-12-79	EUR	140 000	130 806,35	0,35
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 1.375% 24-10-23	EUR	300 000	296 875,40	0,79
VODA 2.2% 25-08-26 EMTN	EUR	200 000	191 639,18	0,51
WESTERN POWER DISTRIBUTION EAST MID 3.53% 20-09-28	EUR	100 000	98 382,98	0,26
TOTAL ROYAUME-UNI			**994 940,63**	**2,65**
SUEDE				
TELIA COMPANY AB 1.375% 11-05-81	EUR	200 000	179 632,62	0,47
TOTAL SUEDE			**179 632,62**	**0,47**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**17 437 482,43**	**46,46**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			**17 437 482,43**	**46,46**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC MONETAIRE ETAT Z	EUR	207,848	201 666,06	0,54
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY	EUR	1 807,904	3 324 789,69	8,85
TOTAL FRANCE			**3 526 455,75**	**9,39**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**3 526 455,75**	**9,39**
TOTAL Organismes de placement collectif			**3 526 455,75**	**9,39**
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0323	EUR	-53	76 785,00	0,21
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**76 785,00**	**0,21**
TOTAL Engagements à terme fermes			**76 785,00**	**0,21**
TOTAL Instrument financier à terme			**76 785,00**	**0,21**
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-76 785	-76 785,00	-0,21
TOTAL Appel de marge			**-76 785,00**	**-0,21**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			152 523,90	0,41
Dettes			-62 246,84	-0,17
Comptes financiers			231 565,95	0,62
Actif net			37 532 557,75	100,00

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED AC	EUR	383 229,223	97,92	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED IC	EUR	0,500	9 987,74	

Denomination du produit	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI BALANCED
Identifiant d'entité juridique	969500HU1926N1M5G696
Date du Reporting	31/12/2022

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce réglement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● ☐ Ou ●○ ☒ Non

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:**__%

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: __%

☒ Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 39.51%

- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, **mais n'a pas réalisé d'investissements durables.**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment promeut des caractéristiques E, S et G en investissant sur les marchés d'actions et de taux internationaux avec un biais euro en sélectionnant des valeurs émises par les sociétés ou les pays dans un univers d'émissions qui satisfait à des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (E.S.G.). Le compartiment est investi, selon les choix du gérant, soit en investissant dans des titres de sociétés ou de pays, soit en investissant dans des OPC gérés par le groupe HSBC.
Pour les émissions d'entreprises publiques ou privées cotées : le gérant sélectionne, au sein de chaque secteur, selon une approche « Best in class » les entreprises ayant les meilleures pratiques E.S.G par rapport à celles de leurs pairs au sein de chaque secteur de l'économie.
Pour chaque pilier ESG, plusieurs critères sont utilisés, incluant notamment : les émissions de CO2 pour le pilier E, la gestion du personnel pour le pilier S et le niveau d'indépendance des administrateurs pour le pilier G.
Pour les émissions gouvernementales (obligations) : les pays émetteurs en euro sont

classés en fonction de leur note globale « E.S.G. » qui repose à 50% sur le pilier Environnement (E) et à 50% sur le pilier Social / Gouvernance (S/G). Le pilier Social et de Gouvernance comprend l'analyse du système politique et Gouvernance, des Droits de l'homme et des Libertés fondamentales, les conditions sociales. Le pilier Environnemental comprend l'analyse des ressources naturelles, du changement climatique et de l'énergie, de la production et de la consommation durable.
Le gérant sélectionne selon une approche de type Sélection E.S.G, au sein des pays émetteurs en euro, les pays ayant un rating E.S.G. minimum selon l'agence de notation extra-financière ISS-Oekom.

De plus, le compartiment s'engage à :
- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- Exclure les titres des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
- Exclure les titres des sociétés du secteur de la Défense.
- Exclure les titres des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
- Exclure les titres des sociétés impliquées dans la production de tabac.
- Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités de vote et d'engagement.
Le compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement ni d'indice désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

L'alignement sur les caracteristiques environnemental et sociales s'élève à 96.91% au 31 décembre 2022

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le compartiment promeut tous les piliers (E, S et G). Par conséquent, le principal indicateur de durabilité utilisé pour mesurer la performance ESG du portefeuille est la note ESG.

	Source Notation ESG*	ESG	E	G	S	Taux de Couverture
Fund	HSBC	6.52	7.16	6.35	6.5	89.82%
Benchmark	HSBC	6.17	6.23	6.32	6.25	98.57%

*Notation ESG HSBC Propriétaire (transparisé)

La stratégie de gestion du fonds consiste à sélectionner les entreprises ayant les meilleures notes ESG au sein de chaque secteur économique. Les entreprises ayant les plus faibles scores (25% les plus faibles) sont systématiquement exclus de la sélection.
La Sicav prend en compte l'ensemble des piliers E, S, G pour obtenir un score global ESG supérieur à celui de son indice de référence. Elle va par ailleurs exclure les émetteurs faisant partie du 4ème quartile au niveau des scores ESG, et limiter le nombre d'émetteurs du 3ème quartile. D'autres exclusions sont également appliquées, entre autres les émetteurs ayant un pourcentage d'émission carbone trop élevé, les armes controversées ou le secteur du tabac. Fin 2022, les meilleurs émetteurs en terme de score ESG étaient Sydney airport, Transurban et Orsted.

Les principales incidences négatives, listées ci-dessous, sont également prises en considération par le compartiment :• Intensité de gaz à effet de serre des entreprises,• Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales: Exclusion• Exposition à des armes controversées: ExclusionDe plus, le compartiment n'investira pas dans des titres dont l'émetteur est exposé à certaines activités (« les activités exclues »). Les activités exclues sont énoncées ci-dessous parmi les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

Scores	Intensité carbone (Niveau 1+2)*	Taux de Couverture
Benchmark	140.83	95.52
Fund	111.84	88.21

* Exprimé en tonnes de CO2 / M$ du chiffre d'affaires en prenant en compte les émissions de niveaux 1 & 2.

Le politique de gestion du fonds prend en compte l'incidence négative des émissions de gaz à effet de serre dans sa selection de titres. En outre, le fonds exclus de ses investissements les sociétés impliquées dans l'extraction du charbon et limite les investissement sur celles qui ont plus de 10% de leur activités liées à l'utilisation du charbon. L'intensité carbone ne fait pas partie des contraintes de base de la Sicav. En revanche, le gérant ne pourra investir dans les émetteurs pour lesquels le pourcentage de CO2 sera supérieur à 10% du chiffre d'affaire. L'évolution de l'intensité carbone au cours du temps sera également pris en compte par le gérant qui s'efforcera de privilégier les sociétés faisant le plus d'efforts en termes de décarbonation.

Le standard international du Greenhouse gaz protocol (GHG Protocol) a été créé en 1998 pour aider les entreprises à réaliser leur bilan carbone ou de gaz à effet de serre, en identifiant les principaux postes d'émissions directes et indirectes, pour mieux cibler les stratégies de réduction. Le GHG Protocol sert à quantifier l'ensemble des impacts générés par la production et la consommation des produits et des services des entreprises. Il est divisé en 3 niveaux (scopes) qui correspondent à des périmètres d'émission de CO2 :
• Le niveau 1 (ou scope 1) correspond aux émissions directes résultant de la combustion d'énergies fossiles, telles que le gaz, pétrole, le charbon, etc.
• Le niveau 2 (ou scope 2) est relatif aux émissions indirectes liées à la consommation de l'électricité, de la chaleur ou de la vapeur nécessaire à la fabrication du produit. Une entreprise va comptabiliser dans son scope 2, les émissions liées à la production des énergies qu'elle utilise : électricité, vapeur, chaleur, froid et air comprimé. Ces émissions indirectes dépendent donc grandement de la source d'énergie primaire (pétrole, gaz,

charbon, biomasse, éolien, solaire...) utilisée pour les produire.
• Le niveau 3 (ou scope 3) correspond aux autres émissions indirectes Les émissions carbone de niveau 3 ne sont pas encore intégrées au calcul des intensités carbone car ce périmètre d'émissions est difficile à appréhender et il n'est pas encore suffisamment prise en compte dans de bilan carbone des entreprises.

...et par rapport aux periodes precedentes?

Non Applicable

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durable effectués y ont-ils contribué?

Les investissements durables du compartiment sont alignés avec ses caractéristiques environnementales.
L'identification et l'analyse ESG des entreprises sont réalisées dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement afin de réduire les risques de durabilité et d'accroître les performances.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des decisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment realisés n'ont-ils pas causé de prejudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" aux objectifs environnementaux ou sociaux s'applique uniquement aux investissements durables sous-jacents du compartiment. Ce principe est intégré dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement qui inclut la prise en considération des principales incidences négatives.

Comment les indicateurs concemant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

L'évaluation de l'absence de préjudice significatif (DNSH) des émetteurs réalisée dans le cadre du processus d'investissement durable de HSBC Asset Management, a intégré la prise en considération des principales incidences négatives (PAI). Ainsi tous les PAIs inclues dans la table 1 de l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288 ont été examinés et intégrés au processus d'investissement selon une approche qui combine des exclusions (sectorielles, controverses ESG les plus sévères, et exclusions normatives) avec des activités de vote et d'engagement actionnarial pour insuffler et soutenir une dynamique de changement positif au sein des entreprises. Ainsi au cours de l'exercice écoulé, ont été exclus de l'univers éligible du compartiment :- les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales,- les actions des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées ou leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.L'examen des autres PAIs a été réalisé avec des proxies. Par exemple, pour traitertous les PAI liés aux émissions de Gaz à Effet de Serre, nous avons utilisé notre politique charbon comme filtre d'exclusion. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10 % du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues. Enfin, le test d'évaluation de l'absence de préjudice significatif (DNSH) des émetteurs décrit ci-dessus a été complétée par l'application de politique d'exclusion (avec un seuil de 0% sur le tabac) et par l'exclusion des émetteurs pour lesquels le niveau de controverse fourni par Sustainalytics était très sévère (égal à 5).Selon nous, la fixation de seuils d'exclusion pour chacun des PAI n'est pas toujours pertinente et pourrait compromettre le fait que de nombreux secteurs et entreprises sont dans une stratégie de transition. Ainsi, le compartiment prend en considération les principales incidences négatives dans sa démarche d'engagement qui intègre plusieurs leviers d'actions incluant 1) des échanges directs avec les entreprises portant sur leur prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux afin de nous assurer de leur capacité à affronter l'avenir et à conserver une viabilité financière à long terme, 2) l'exercice des droits de vote par

lequel nous exprimons notre soutien aux initiatives de développement positives ou, à l'inverse, notre désaccord lorsque les administrateurs ne répondent pas à nos attentes,3) une procédure d'escalade graduelle auprès des entreprises lorsque les risques ou lescontroverses ESG auxquelles elles sont exposées ne sont pas gérés.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Oui, les investissements durables étaient conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Un monitoring pré et post trade permet de s'assurer de l'exclusion systématique des émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

La taxonomie de l'UE etablit un principe consistant à « ne pas causer de prejudice important», en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de criteres propres a l'UE.
Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union europeenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La méthodologie retenue pour la prise en considération des principales incidences négatives sélectionnées par le compartiment combine des exclusions avec des activités de vote et d'engagement actionnarial pour insuffler et soutenir une dynamique de changement positif au sein des entreprises. La manière dont chacun des PAIs est pris en considération est expliquée dans le tableau ci-dessous.

	Incidence 31/12/2022	Commentaires
Intensité de gaz à effet de serre des sociétés bénéficiaires des investissements	116.2	Le politique de gestion du fonds prend en compte l'incidence négative des émissions de gaz à effet de serre dans sa selection de titres. En outre, le fonds exclus de ses investissements les sociétés impliquées dans l'extraction du charbon et limite les investissement sur celles qui ont plus de 10% de leur activités liées à l'utilisation du charbon. L'intensité carbone ne fait pas partie des contraintes de base de la Sicav. En revanche, le gérant ne pourra investir dans les émetteurs pour lesquels le pourcentage de CO2 sera supérieur à 10% du chiffre d'affaire. L'évolution de l'intensité carbone au cours du temps sera également pris en compte par le gérant qui s'efforcera de privilégier les sociétés faisant le plus d'efforts en termes de décarbonation.
Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0%	Un monitoring pré et post trade permet de s'assurer de l'exclusion systématique des émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%	Application de la politique d'exclusion

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituants la plus grande proportion d'investissements du produit financer au: 31 décembre 2022

Investissement les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
IBERDROLA SA	Services aux Collectivités	1.85%	Espagne
SPGB 4.7 07/30/41	Gouvernement	1.81%	Espagne
FRTR 5.75 10/25/32	Gouvernement	1.64%	France
SAP SE	Technologies de l'Information	1.63%	Allemagne
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	Finance	1.60%	Allemagne
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrie	1.56%	France
ISPIM 1 07/04/24 EMTN	Finance	1.54%	Italie
KERING	Consommation Discrétionnaire	1.43%	France
BTPS 1.5 06/01/25 10Y	Gouvernement	1.28%	Italie
ING GROEP NV	Finance	1.25%	Pays-Bas
BTPS 0.5 02/01/26 5Y	Gouvernement	1.21%	Italie
AXA SA	Finance	1.21%	France
FRTR 0.5 05/25/40	Gouvernement	1.18%	France
KONINKLIJKE KPN NV	Services de Télécommunication	1.11%	Pays-Bas
CRH PLC	Matériaux	1.10%	Irlande

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Bien que le mandat n'ait pas pour objectif des investissements durables, il s'engage à une proportion minimale de 15% de son actif en investissements durables . A la date du 31/12/2022 , la proportion d'investissements durables était de 39.5%

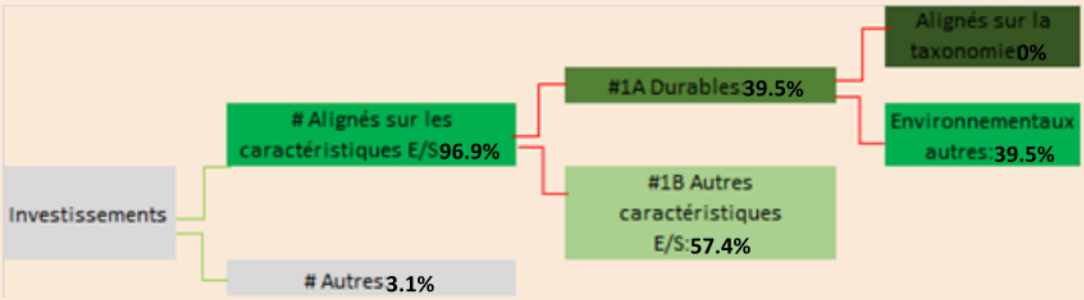

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilises pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres inclut** les investissements restants du produit qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:
- la sous-catégorie**#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objecifs environnementaux ou sociaux ;

- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	% d'actifs
Gouvernement	21.53%
Finance	21.04%
Industrie	10.7%
Services de Télécommunication	6.72%
Consommation Discrétionnaire	6.5%
Biens de Consommation de Base	6.09%
Technologies de l'Information	6.09%
Services aux Collectivités	5.73%
Santé	5.35%
Matériaux	4.13%
Énergie	4.03%
Immobilier	1.08%
Autres	1.01%
Total	100%

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le compartiment ne s'engage pas à réaliser une proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du compartiment prend en considération un indicateur relatif à l'environnement et applique notre politique de sortie du charbon.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE1?

Oui: ☐

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'energie nucléaire

Non: ☒

1 Les activites liees au gaz fossile et/ou au nucleaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («attenuation du changement climatique») et ne causent de prejudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des criteres applicables aux activites economiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont Minis dans le reglement delegue (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : -du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi; -**des dépenses d'investissement** (CAPEX) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte; -**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements aligné sur la taxinomie de l'UE. Etant donne qu'il n'existe pas de methodologie appropriee pour determiner l'alignement des obligations souveraines * sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport a tous les investissements du produit financier, y corn pris les obligations souveraines, tandis que le deuxieme graphique represente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

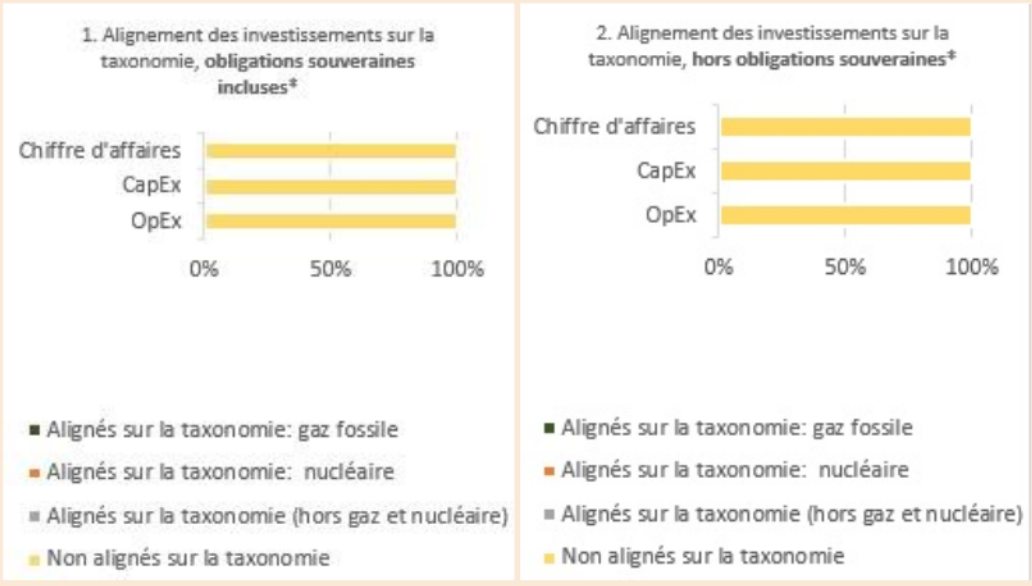

*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne est de 0%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Cela ne s'applique pas au mandat car la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la Taxonomie de l'UE était de 0% au 31/12/2022.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (EU).

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne était de 39.51%.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment ne s'engage pas à avoir une proportion minimale d'investissements durables sur le plan social. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du compartiment examine, les caractéristiques sociales, le respect des droits de l'Homme et des droits des salariés, la conduite de la gestion et la responsabilité sociale des entreprises.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elle à eux?

La catégorie "Autres" du fonds est composé liquidités et de parts d'OPCVM.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ ou sociales au cours de la période de référence ?

Le fonds promeut les caractéristiques ESG en investissant essentiellement dans les entreprises choisi pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance selon une approche « best-in-class » et leurs qualités financières. Cette approche consiste en une sélection des meilleures entreprises au sein de chaque secteur selon des critères ESG. Au cours de l'année 2022, nous avons constamment ajusté le portefeuille afin de respecter nos engagements . Les émetteurs ayant leurs notes baisser et passer en 4ème quartile ont été systématiquement vendus au profit d'émetteurs mieux notés et le nombre d'émetteurs en 3ème quartile est resté inférieur à 15%. La prise en compte d'éléments non-financiers tels que le pourcentage de femmes dirigeantes ou de membre du board indépendants ont été également ajoutés à la liste des critères pris en compte pour améliorer les critères S et G.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

le compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement ni d'indice désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut. Ainsi, les informations attendues dans cette section ne sont pas applicables à ce produit

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-il d'un indice de marché large?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Non applicable.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Compartiment :

HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Rapport d'activité

Politique de gestion

Allocation sur les marchés Actions :

Les marchés sont restés très volatils sur la période. La poursuite de la forte hausse des indices de prix, en raison principalement de la hausse des matières premières et des goulets d'étranglement, a forcé les banques centrales à réagir. Les perspectives économiques se sont également tassé du fait des conséquences de la guerre, de la faiblesse de l'économie chinoise et de la confiance affaiblie des consommateurs. Les multiples chocs ont cependant été relativement bien absorbés par les entreprises aidées par des gouvernements généreux et une épargne Covid toujours importante, permettant de maintenir un niveau de consommation acceptable même des ajustements se sont opérés. Dans ce contexte, nous avons géré activement l'exposition actions avec un marquage plutôt défensif tout au long de l'année.

Au 31 décembre 2022, l'exposition actions de HRIF - SRI Dynamic est proche de 75.8% de l'actif contre 80% pour l'univers d'investissement.

Exposition sur les marchés actions :

La poche actions est composée de titres vifs essentiellement et d'OPCVM. Cette association permet d'exposer la poche à des thématiques diverses. Afin de moduler l'allocation directionnelle des produits dérivés peuvent être utilisés.

Investissements sur les marchés actions

a) Partie en titres vifs ISR Euro :

La gestion de cette poche suit notre processus de sélection ISR best in class qui vise à privilégier les valeurs pour leur bonne pratique en matière ESG. A cela s'ajoute une approche fondamentale active sur la base de l'étude du couple profitabilité / valorisation qui privilégie les valeurs à la valorisation attractive dont la profitabilité est amenée à sensiblement s'améliorer.
La contribution de l'allocation sectorielle a été positive sur la performance relative du compartiment. Les contributions positives proviennent essentiellement de la surexposition à l'assurance, la banque et les telecoms et de la sous-exposition à la consommation durable, la distribution spécialisée, l'immobilier et les semi-conducteurs. En revanche, le compartiment a souffert de sa surexposition au secteur des services aux entreprises ainsi que de la sous-exposition à la pharmacie et à l'alimentation/boisson.
La contribution de notre sélection de valeurs a été négative pour la performance relative du compartiment, notamment nos choix dans les biens d'équipements (Alstom, Saint Gobain et surtout absence du segment défense), l'énergie (sous exposition aux compagnies pétrolières), la consommation durable (Kering, Seb), les produits de base (Akzo Nobel, DSM), le transport (Deutsche Post), l'automobile (Michelin) et la banque (KBC, Société générale). Notons les contributions positives de Carrefour dans la distribution alimentaire, de KPN et Orange dans les telecoms, de CNHI dans l'industrie, de Iberdrola dans les services aux collectivités, de Publicis dans les médias, de Heineken dans l'alimentation/boisson ou de Relx dans les services aux entreprises.

Au 31 décembre 2022, nous détenons environ 78.9% de titres vifs.

b) Investissements ISR hors zone Euro :

L'investissement ISR hors zone Euro s'appuie sur une approche systématique avec un souhait de maximiser le score ESG sous contrainte de Tracking Error. En pratique, les valeurs sélectionnées appartiennent au premier quartile de chaque secteur. Les déviations géographiques sont très modestes. Nous avons eu tendance à augmenter cette position sur la l'ensemble de l'année.

L'allocation utilise le compartiment suivant :

- Valeurs internationales (HRIF - SRI Global Equity)

Au 31 décembre 2022, nous en détenons environ 5.1%.

c) Utilisation des Produits dérivés :

Nous utilisons des futures sur l'indice Euro Stoxx 50 pour ajuster l'exposition actions. Nous détenons une position vendeuse d'environ 8.1% au 31 décembre 2022

Allocation sur les marchés de Taux

Le compartiment a débuté l'année 2022 avec une sensibilité au risque de taux inférieur à l'indice de référence. Nous avons maintenu cette prudence vis-à-vis des marchés obligataires en début d'année car les taux de rendement étaient toujours à des niveaux extrêmement bas (-0.17% au 31/12/2021 pour une obligation allemande de maturité 10 ans) au regard de la hausse des prix et de la croissance économique.
Les banquiers centraux ont également changé de ton vis-à-vis de cette inflation. Le caractère transitoire est oublié et les banques centrales ont fortement resserré les conditions de financement (Fed, Banque d'Angleterre, BCE). Dans ce contexte, les taux se sont fortement tendus passant de -0.17% à 2.57% au 30 décembre 2022 pour une obligation allemande de maturité 10 ans. Nous avons accompagné cette hausse des taux de rendement et réduit progressivement la couverture au risque de hausse des taux.
Sur la période, notre couverture du risque de taux a contribué très positivement à la performance du compartiment.
Au 31 décembre 2021, l'allocation obligataire du compartiment HRIF - SRI Dynamic est proche de 11.7% contre 20% pour l'univers d'investissement.

Investissements sur les marchés obligataires

a) Investissement sur les obligations d'état et d'entreprise ISR :

L'allocation utilise le compartiment suivant :

- HRIF - SRI Euro Bond

Concernant les dettes gouvernementales des pays périphériques, nous avons un peu réduit l'exposition sur la dette italienne pour revenir à un positionnement neutre à légèrement sous-pondéré, tandis que nous avons maintenu une modeste surpondération sur la dette d'Etat du Portugal. Concernant le crédit, nous avons abordé l'année avec une surexposition stratégique sur le crédit, au détriment des taux gouvernementaux des pays « cœur », tout en gérant de façon active ce segment. Nous n'avons pas fondamentalement modifié ce positionnement durant la période, étant confortés par des résultats d'entreprises en moyenne meilleurs qu'attendu et par des perspectives favorables de la part des agences de notation quant aux évolutions des notations et des taux de défaut. De plus, des facteurs techniques tels que l'aversion au risque générée par un contexte géopolitique incertain et par une moindre visibilité des politiques de banques centrales dépendantes des statistiques d'inflation, nous ont paru également de nature à conduire à des écartements de spreads excessifs.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

En matière de gestion, nous avons participé de façon sélective et ponctuelle au marché primaire. Les primes offertes par rapport au marché secondaire étaient un peu plus intéressantes qu'en 2021 et ces achats ont été l'occasion de faire quelques arbitrages, notamment en fonction de l'évolution des notes E, S et G des émetteurs, mais aussi afin d'optimiser le positionnement sur la courbe de crédit. Au cours de la deuxième partie de l'année, l'amélioration du marché a été l'occasion de réduire le positionnement sur la dette subordonnée d'assurance, contribuant à réduire le risque crédit global du portefeuille en fin d'année.

Au 31 décembre 2021, nous en détenons 10.3%.

Investissements sur le marché monétaire :

Nous avons utilisé le monétaire de manière tactique dans une année particulièrement chahutée tout actif confondu. Celui-ci permet effectivement de se prémunir contre une hausse de l'aversion au risque.

L'allocation utilise le fonds suivant :

- HSBC Monétaire Etat

Au 31 décembre 2022, nous en détenons environ 3.1%.

Performances

A la clôture de l'exercice, le compartiment affiche une performance de -15.22% pour l'action AC, de -14.67% pour l'action IC.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs du compartiment de la SICAV.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le compartiment est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a et b du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 77.20%.

Evénements intervenus sur le compartiment pendant l'exercice et à venir

➢ **Le 10 février 2022**

Actualisation annuelle des performances de l'année 2021 dans chaque DICI.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

➢ **Le 6 mai 2022**

Actualisation du prospectus avec un avertissement relatif à l'interdiction de souscription d'action de la SICAV aux ressortissants russes ou biélorusses comme suit, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne (UE) et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre de l'Union Européenne (UE).

A cette occasion, la nouvelle adresse de CACEIS Bank et CACEIS FA, a été mentionnée à compter du 1er juin 2022 dans le prospectus.

➢ **Le 30 septembre 2022**

Le niveau de l'échelle de risques (SRRI), indiqué dans les DICI, a été actualisé passant de 5 à 6.

➢ **Le 30 décembre 2022**

Mise en conformité du prospectus avec la réglementation européenne en matière de finance durable :

• Ajout d'un texte explicatif sur la manière dont sont prises en compte les principales incidences négatives des investissements des compartiments sur le plan environnemental, social ou de bonne gouvernance.

• Une annexe détaillant la manière dont les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues sont mises en œuvre a été intégrée au prospectus de la SICAV.

• Dans la poursuite de la prise en compte dans le prospectus des critères européens en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental prévus par le règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 (dit « Règlement Taxonomie »), le texte explicatif introduit le 1er janvier 2022 a été complété des 4 autres objectifs environnementaux définis par le Règlement Taxonomie, à savoir l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et le contrôle de la pollution, et la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

➢ **Le 1er janvier 2023**

Les DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) du compartiment ont été remplacés par les DIC (Document d'Informations Clés) en application du règlement européen 1286/2014 du 26 novembre 2014 (ou « Règlement PRIIPS »).

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Informations complémentaires relatives à la prise en compte des critères ESG dans la politique d'investissement sur l'exercice

Informations sur les critères ISR

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC prend simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans le cadre de sa gestion.

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC a adhéré au code de transparence de l'AFG/FIR/Eurosif pour les OPC ISR ouverts au public. Ce Code de transparence décrit de façon complète la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC. Ce code est accessible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante :

www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/code-de-transparence-hsbc-rif.pdf

Toutes les informations et l'historique des données relatives à la performance financière de la gamme des OPC ISR de HSBC Global Asset Management (France) sont disponibles sur le site d'information de la société de gestion :

www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-investors/fund-centre.

Philosophie ISR

www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-**investor**/investment-expertise/sustainable-investments

L'approche de HSBC Asset Management est de proposer aux porteurs des OPC ISR des perspectives de performances en ligne avec celles des OPC classiques comparables tout en intégrant les enjeux Environnementaux, Sociaux/Sociétaux et de Gouvernance (ESG), piliers du Développement Durable. **En effet, nous pensons qu'il est possible de concilier l'intérêt individuel de nos clients, par la recherche de performance, avec l'intérêt collectif, par la prise en compte des enjeux du Développement Durable.**

Concrètement, nous considérons que les facteurs ESG peuvent influencer l'activité d'une entreprise, la politique d'un pays à long terme et par conséquent, la rentabilité des actifs financiers. Nous pensons que l'offre d'OPC ISR doit être transparente et en mesure d'intégrer les attentes de nos clients. Notre objectif est donc de bâtir pour eux une offre rigoureuse, pragmatique, enrichie de notre expérience accumulée depuis plus de 16 ans et basée sur notre expertise de gestion. Les historiques complets de données financières sont communiqués sur simple demande adressée au siège de la société de gestion :

HSBC Global Asset Management (France)
Cœur Défense – 110, esplanade du Général de Gaulle – La Défense 4 – 92400 Courbevoie
@ : hsbc.client.services-am@hsbc.fr

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Description des principaux critères pris en compte relatifs à ces objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG).

Quels critères ESG sont pris en compte ?
L'analyse ESG du portefeuille est rendue possible grâce tout d'abord à une analyse des scores ESG provenant de MSCI auxquels nous appliquons une pondération interne pour chaque pilier E, S et G par secteur.

Exemples de facteurs ESG pris en compte dans les décisions d'investissement Source : HSBC Global Asset Management (France), A titre d'illustration uniquement.

Au sein de chaque pilier, la recherche MSCI s'appuie sur une sélection de plus de 35 sous-critères identifiés ci-après. En gras, sont soulignés les sous-critères communs aux 30 secteurs HSBC qui cartographient les spécificités de chaque industrie.

- Pilier Environnement : 14 critères dont 3 sont communs à tous les secteurs : Emissions de carbone - Efficience énergétique - Empreinte carbone du produit - Risques liés au changement climatique - Stress hydrique - Biodiversité et utilisation des sols - Origine des matières premières - Evaluation de l'impact environnemental des financements - Emissions toxiques et déchets - Matériau d'emballage et Déchets - Déchets Électroniques - Opportunités dans les Technologies propres - Opportunités dans les Constructions Vertes - Opportunités dans les Énergies renouvelables
- Pilier Social : 15 critères dont 2 sont communs à tous les secteurs : Développement du Capital Humain - Dialogue social - Santé et sécurité - Respect des normes de travail dans la chaîne d'approvisionnement - Approvisionnement Controversé - Sécurité des Produits et Qualité - Sécurité Chimique - Sécurité des Produits Financiers – Respect de la vie privée et sécurité des informations - Assurance de Santé et Risque Démographique - Investissement Responsable - Accès à la communication - Accès au financement - Accès aux Services médicaux - Opportunités dans la nutrition et la santé
- Pilier Gouvernance : 5 critères dont 3 sont communs à tous les secteurs : Corruption et Instabilité - Déontologie et Fraude - Pratiques Anticoncurrentielles – Manipulation et malversation financière - Gouvernance d'Entreprise

Le pilier Gouvernance suit de façon plus particulière dans le cadre de la Gouvernance d'Entreprise l'opacité et le manque de transparence des pratiques financières, l'indépendance des administrateurs, l'existence de comités clefs, la qualification et l'expérience des administrateurs, la rémunération des dirigeants, la structure de l'actionnariat et des droits de vote, l'existence de mesures anti-OPA, l'obstacle à l'exercice des votes – le droit des actionnaires à agir collectivement.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG des émetteurs (construction, échelle d'évaluation…

Outre la recherche interne, nous avons choisi de nous appuyer sur des recherches externes variées et complémentaires et de les mettre à disposition de l'ensemble de nos gérants et analystes.

L'objectif est de couvrir par une analyse ESG l'ensemble des titres que nous gérons.

- S&P Trucost : fournit des analyses et des données sur le Carbone, l'Eau, les déchets et les ressources naturelles avec un suivi de plus de 6 200 émetteurs ;
- Carbon4 Finance : suivi de 15 000 émetteurs dans le monde ; fournit notamment des données qui permettent de mesurer les « émissions de gaz à effet de serre économisées » grâce à une analyse plus poussée de la trajectoire climat des entreprises
- MSCI ESG Research : couvre le MSCI ACWI (All Countries World Index) soit environ 9 100 entreprises ;
- ISS Ethix : armes interdites et armes controversées - suivi de 6 000 émetteurs ; listes des valeurs identifiées comme impliquées dans les Mines Anti-personnelles et Bombes à sous Munitions (également dénommée Armes à sous Munitions) BASM. Ces listes d'exclusions font l'objet d'une diffusion très formelle et d'un contrôle en « pré-trade » et « post-trade » mis en place et supervisé par les départements Risques et Compliance.
- ISS ESG ex-Oekom : notation des 54 principaux pays émetteurs dans le monde et des émetteurs non cotés
- FTSE Green Revenues : la méthodologie des revenus verts de FTSE Russell évalue de manière exhaustive toutes les entreprises dont les revenus sont exposés aux activités vertes définies par le système de classification des revenus verts (GRCS) qui est une taxonomie utilisée pour définir et mesurer la transition industrielle vers une économie verte.
- RepRisk : suivi de 40 700 entreprises et fournit une évaluation dynamique du risque ESG et réputationnel à partir de près de 80 000 sources publiques et de parties prenantes, dans 20 langues, avec plus de 500 000 incidents analysés chaque jour ;
- Sustainalytics : suivi de 23 000 entreprises par rapport aux 10 principes du Global Compact. Le cadre de recherche sur la conformité du Pacte mondial des Nations Unies s'appuie sur les conventions et traités internationaux et sous-tendent ces principes, y compris les normes internationales ESG, telles que celles de l'OCDE, les Principes directeurs à l'intention des sociétés multinationales, les conventions de l'Organisation Internationale du Travail, déclarations universelles des droits de l'homme, Principes de l'Équateur et des initiatives sectorielles telles que le Conseil international des mines et des métaux

Ainsi, tous les types d'investissement intègrent la dimension ESG qui contribue à l'analyse globale. Les critères ESG sont intégrés dans les processus d'analyse et de sélection des titres dans tous les portefeuilles de gestion active.

- Chaque titre est rattaché à l'un des 30 secteurs « maison » qui regroupent des ensembles cohérents du point de vue des enjeux ESG et au regard des similitudes présentées par les modèles économiques. Ensuite, pour chaque secteur nous avons déterminé une pondération des piliers E, S et G reflétant la réalité industrielle de chacun des secteurs. Cette démarche est le résultat d'études approfondies réalisées conjointement par les équipes d'analystes crédit et actions, sous la coordination du Responsable Monde de la recherche ESG.
- Comme indiqué sur le schéma ci-après, la contribution des piliers E, S et G au score ESG global peut varier très substantiellement par secteur d'appartenance. Ainsi, si l'Environnement est le paramètre le plus pondéré - celui qui a le plus d'impact financier

potentiel - dans des secteurs comme les Produits alimentaires ou l'Automobile, il est nettement supplanté par la Gouvernance dans le secteur Banques.

- Les entreprises sont ensuite classées en « Low, Medium et High risk ». Les titres identifiés comme « High risk » font l'objet d'une analyse approfondie. Il s'agit d'entreprises ayant violé un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies, et/ou non alignés sur les standards de lutte contre la criminalité financière (FCC – Financial Crime Compliance) ou qui, au terme de notre analyse ESG, sont classées dans les cinq derniers pour cent de leur univers de référence. Cette phase de vigilance renforcée permet de mettre en perspective attractivité financière et risques ESG et de déterminer si ces titres ont été convenablement valorisés. Si, à l'issue de l'analyse, l'entreprise est qualifiée pour rester en portefeuille, elle fait l'objet d'une mise sous surveillance et un dialogue est engagé avec la direction de l'entreprise. Cette surveillance spécifique cesse dès lors que l'ensemble des indicateurs conduit à un classement « Low Risk ». Dans les fonds ISR, les titres identifiés comme « High Risk » sont exclus de l'univers d'investissement

Notation ESG : méthodologie

- Les notations ESG fournies par MSCI permettent de calculer des scores ESG pour chaque valeur, chaque émetteur. Les résultats de ces notations se traduisent, entre autres, par la production d'un univers d'investissement ISR pour chacun des compartiments de la SICAV HSBC RIF.
- Nous attribuons ensuite une note E : Environnement, une note S : Social, une note G : Gouvernance et enfin un score ESG global du portefeuille. L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note. La note globale est calculée en fonction du poids des piliers E, S et G inhérents à chacun des 30 secteurs selon notre processus de notation interne.
- Le poids des piliers E, S, G pour chacun des 30 secteurs de la segmentation ESG

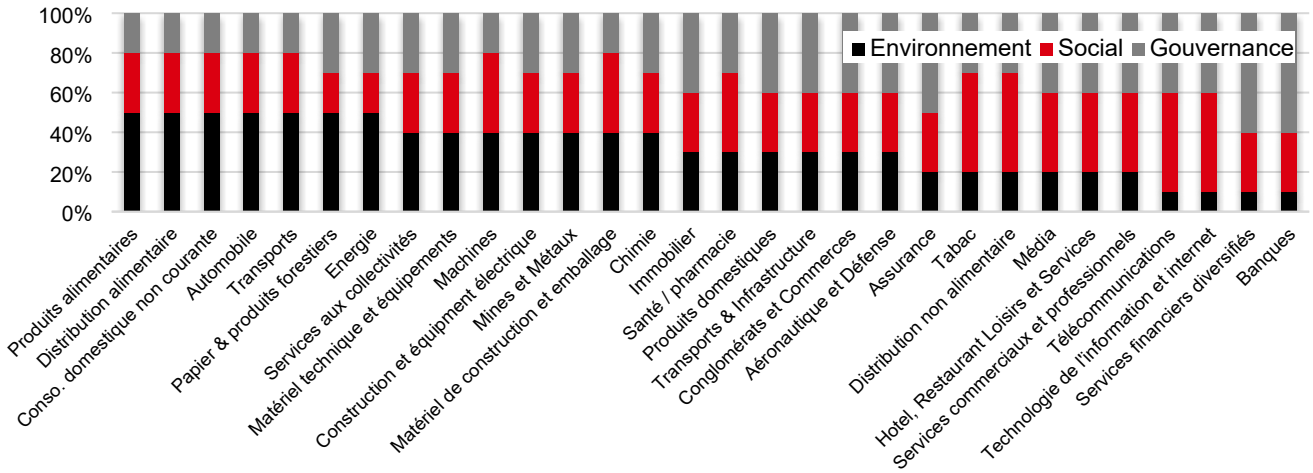

Source : HSBC Asset Management au 31.12.2022. A titre d'illustration uniquement. Les caractéristiques et mesures sont fournies à titre illustratif uniquement et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte des changements de marché.

- Le score ESG du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque titre du portefeuille.
- Les émissions des souverains et des supranationaux ne comportent que deux piliers, E et S, équipondérés. Le pilier S intègre les enjeux du pilier G.
- Les titres classés en « High risk » font l'objet d'un examen et d'un suivi approfondi « Enhanced Due Diligence » (EDD).

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Dans les fonds ISR, les titres identifiés comme « High Risk » sont exclus de l'univers d'investissement.

1ère étape : Analyse ESG et définition de l'univers d'investissement

- Univers d'investissement

Nom du compartiment	Indice de référence	Univers d'investissement initial
HSBC RIF – SRI DYNAMIC	Ce compartiment n'utilise pas d'indice de référence	L'univers d'investissement initial est composé d'actions de pays développés ainsi que de titres obligataires émis par des Etats ou des entreprises. Le compartiment est géré avec un biais sur les titres de la zone euro.

Source : HSBC Asset Management au 31.12.2022. A titre d'illustration uniquement. Les caractéristiques et mesures sont fournies à titre illustratif uniquement et sont susceptibles d'être modifiées pour tenir compte des changements de marché.

Ces univers initiaux peuvent être enrichis par l'ajout d'entreprises ou de valeurs ne faisant pas partie des indices de marchés mentionnés plus haut. Ces ajouts se font à la discrétion des gérants et des analystes.

- Les émetteurs de l'univers d'investissement sont classés par rapport à leurs pairs au sein de chacun des 30 secteurs (approche « best-in-class ») selon une méthodologie propriétaire. Les scores ESG proviennent de MSCI ESG Research auxquels ; nous appliquons une pondération interne pour chaque pilier E, S et G représentative des spécificités de chacun des secteurs.
- La pondération des trois piliers ESG est déterminée au sein de chaque secteur en fonction de l'expérience que nous cumulons depuis juin 2001. Nous avons créé 30 secteurs qui correspondent à des secteurs existants chez MSCI et à l'un des 4 niveaux ci-après : 10 secteurs, 24 groupes d'industries, 68 industries et 154 sous-industries. Ces 30 secteurs qui accordent un poids spécifique aux piliers E, S et G permettent de donner une note globale ESG à chaque entreprise de l'univers. Les notes E, S et G fournies par MSCI ESG Research sont intégrées et pondérées par le poids déterminé au sein de chacun des 30 secteurs et sont modifiées le cas échéant par l'analyste Actions/ESG et/ou Crédit/ESG en charge du secteur.
- Cette notation est enrichie par les informations fournies par Sustainalytics, ISS-Ethix et Trucost et par les rencontres avec les équipes dirigeantes des entreprises. Ces rencontres permettent aux analystes d'étayer leur opinion sur les entreprises étudiées en évoquant avec elles les thématiques ESG qui leur sont propres.
- **Cas des émissions gouvernementales**
  Les émissions gouvernementales sont classées en fonction des notes attribuées par l'agence de notation ISS-Oekom. La notation des pays est le résultat de la prise en compte de 100 critères dont 30 % sont qualitatifs répartis en deux piliers : Social dont Gouvernance (50%) et Environnemental (50%). La notation des émetteurs est revue selon une fréquence annuelle

L'univers d'investissement ISR est défini selon les notations ISS-Oekom de la façon suivante :

- Pour les pays notés entre A+ et B- : aucune contrainte
- Pour les pays classés en C+ : le poids de ces Etats dans le portefeuille ne peut pas dépasser le poids qu'ils représentent dans l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate 500MM.
- Pour les pays notés entre C et D- : les investissements ne sont pas autorisés en raison de leurs mauvaises pratiques sociales et environnementales relativement à leurs pairs.

◆ L'univers ISR des compartiments comprend les deux premiers quartiles des entreprises de chaque secteur, ainsi que des valeurs sélectionnées au sein du 3e quartile dans la limite de 15% maximum de l'actif net. Pour le compartiment obligataire HSBC RIF – SRI Euro Bond (sous-jacent d'HSBC RIF – SRI DYNAMIC), les valeurs classées en 4ème quartile sont exclues, il est possible d'investir dans la limite de 10% maximum de l'actif net et de 8 émetteurs classés dans le 3ème quartile et sans aucune restriction dans celles classées dans les 1er et 2ème quartiles.

◆ De plus, le compartiment s'engage à :
- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- Exclure les titres des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
- Exclure les titres des sociétés du secteur de la Défense.
- Exclure les titres des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
- Exclure les titres des sociétés impliquées dans la production de tabac.

◆ Sur l'ensemble des compartiments notre méthodologie de sélection ISR induit une sélectivité conduisant à l'exclusion de 25% des entreprises au sein d'un même secteur.

2ème étape : processus financier

Etapes du processus financier	
Allocation tactique entre les classes d'actifs	L'allocation d'actifs est une source de valeur ajoutée dans la mesure où les marchés financiers ont des performances différenciées et dépendantes du cycle économique. Par exemple, des phases de ralentissement sont généralement traduites par une performance négative des marchés actions et une performance positive des marchés obligataires. L'allocation tactique prend ainsi toute son importance car elle vise à optimiser l'exposition globale du portefeuille grâce à la gestion conjointe de plusieurs classes d'actifs. A partir de l'allocation stratégique le gérant expose le compartiment aux différentes classes d'actifs afin de l'adapter à nos anticipations et à notre scénario économique.
Sélection de valeurs, construction/ optimisation du portefeuille	**Allocation actions en lignes directes - Analyse Profitabilité / Valorisation** Sélection des titres qui présentent le meilleur couple Profitabilité / Valorisation. Notre processus d'analyse a pour objectif de comprendre et de mesurer la profitabilité structurelle de l'entreprise. Le gérant sélectionne les entreprises dont la profitabilité est stable ou en croissance à un prix attractif. **Allocation taux en lignes directes - Gestion fondamentale active**, qui vise à identifier et exploiter les inefficiences de marché. Plusieurs sources de performances peu corrélées entre elles peuvent permettre de maximiser les sources de performance. Nous sélectionnons les titres obligataires qui reflètent ces choix stratégiques, selon leur valorisation et la liquidité du marché.
Suivi des risques	Le suivi des risques fait partie intégrante de notre processus d'investissement. L'objectif principal est d'assurer le suivi et la gestion des risques réglementaires, internes et spécifiques aux compartiments. Les risques sont gérés selon des procédures rigoureuses de contrôle et de « due diligence » par des professionnels expérimentés disposant d'outils adaptés

Source : HSBC Asset Management. A titre d'illustration uniquement. Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit ou des conditions de marché.

Le taux d'analyse extra-financière de 90% minimum est appliqué à l'actif éligible du compartiment.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Description de la manière dont les résultats de l'analyse sur les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sont intégrés dans le processus d'investissement et de désinvestissement. Le cas échéant, description de la manière dont les valeurs non appréciées sur la base de ces critères sont pris en compte.

Pour rappel, notre processus d'investissement pour le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC comprend deux grandes étapes successives et indépendantes, comme détaillé dans les paragraphes ci-dessus.

Les résultats de la recherche et le processus d'analyse ESG nous amènent à définir un univers de valeurs ISR correspondant aux critères définis pour le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC conformément à la description des critères d'investissement ESG et au Processus d'analyse ESG décrits plus haut.

A partir de cet univers ISR, le gérant effectue ensuite son choix de valeurs selon une approche fondamentale active fondée sur des critères financiers. Il ne peut donc investir que sur des valeurs répondant aux critères que nous avons décrits précédemment.

Sur la base des notes déterminées par notre système de notation interne, l'univers ISR du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC est défini et mis à jour mensuellement au plus tard le 15 de chaque mois sur la base des mises à jours effectuées en fin de mois précédent. Au sein de chaque secteur, l'univers est segmenté en quartiles. Les valeurs classées en 4ème quartile sont exclues, il est possible d'investir dans la limite de 15 % maximum de l'actif net dans le 3ème quartile et sans aucune restriction dans celles classées dans les 1er et 2ème quartiles.

La mise en conformité du portefeuille du compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC avec les changements de quartiles résultant de l'évolution des notes doit, en principe, être effectuée dans les 2 semaines qui suivent l'envoi des nouveaux univers ISR et au plus tard avant la fin de chaque mois civil. Toutefois et à titre exceptionnel, ce délai pourra être allongé de 3 mois supplémentaires, à la discrétion du gérant, pour les Entreprises classées en 4ème quartile.

Mise en œuvre d'une politique d'engagement auprès des émetteurs

Nos activités de vote et d'engagement ont vocation à protéger et à valoriser les actifs que nous confient nos clients. Ces activités nous permettent de mieux comprendre et d'évaluer les risques et les opportunités ESG au niveau de chaque entreprise, d'encourager les comportements responsables et de promouvoir des standards de gouvernance élevés.

Engagement - **Notre politique d'engagement est fondée sur un questionnement ESG systématique** lors des rencontres avec les entreprises et le suivi des entreprises les plus risquées. Nous pensons que la prise en compte des enjeux ESG peut avoir un impact à long terme sur la performance des entreprises. Dans le cadre de notre responsabilité fiduciaire, nous avons une obligation de suivi des entreprises dans lesquelles nous sommes investis pour le compte de nos clients.
Notre objectif d'engagement est de permettre aux entreprises de nous expliquer leur approche ESG. Les gérants et analystes initient ainsi un dialogue actionnarial qui permet un échange constructif avec les directions des entreprises dans lesquelles nous investissons pour le compte de nos clients. Ces échanges constituent un bon moyen d'explorer davantage, de mieux comprendre les risques ESG et climat sous-jacents, d'encourager et d'inciter les entreprises à intégrer les risques ESG.

C'est également l'occasion de promouvoir l'amélioration de la gouvernance d'entreprise sur la base de nos directives de vote et de les encourager à instaurer et à maintenir un niveau élevé de transparence.

Engagement direct. Nous rencontrons régulièrement les dirigeants d'entreprise dans le cadre du processus de gestion active. Nous interrogeons les émetteurs sur la mise en œuvre de leur stratégie d'entreprise, leurs résultats, les risques financiers et extra financiers, l'allocation du capital et la gestion des questions ESG. Nous encourageons également les entreprises détenues dans nos portefeuilles à instaurer et à maintenir un niveau élevé de transparence, en particulier concernant leur gestion des risques ESG et du risque climatique.

Exercice de nos droits de vote

Nous votons conformément à notre politique de vote qui est disponible sur notre site Internet.

Présentation de la politique de vote

Notre politique de vote est accessible sur le site internet de HSBC Asset Management :

www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/policy/politique-de-vote.pdf

HSBC Asset Management a mis en place un Comité Gouvernement d'Entreprise chargé de déterminer et de suivre la politique de vote aux assemblées générales. Les gérants et les analystes prennent les décisions de vote sur la base des principes définis par ce Comité. Le Middle Office est en charge de la mise en œuvre et du processus opérationnel d'exercice des droits de vote aux assemblées générales.

HSBC Asset Management utilise conjointement avec HSBC Asset Management (UK) Ltd les services de ISS, un des leaders mondiaux dans la fourniture de prestations en gouvernement d'entreprise et plus particulièrement en administration de droit de vote.

HSBC Asset Management a défini des orientations ou des critères de vote qui reprennent notamment les préconisations de l'AFG, de l'OCDE, de l'Afep/Medef et du UK Corporate Governance Code.

Les résolutions de vote non couvertes par nos principes directeurs seront examinées au cas par cas.

HSBC Asset Management vote sur l'ensemble des valeurs détenues en portefeuille, quel que soit leur niveau de détention, sur la base de la politique de vote globale, définie par le métier de la Gestion d'Actifs. Celle-ci s'applique à l'ensemble des marchés dans le monde à l'exception :

- des marchés où les conditions de vote acceptables ne sont pas réunies,

- des valeurs anglaises, françaises et irlandaises pour lesquelles des politiques de vote spécifiques sont utilisées.

En ce qui concerne les valeurs françaises, cette politique de vote d'HSBC Asset Management est appliquée aux titres français détenus par les OPC gérés à Paris.

En ce qui concerne les valeurs anglaises et irlandaises, le vote s'exerce sur la base des principes définis par la structure de gestion londonienne, HSBC Asset Management (UK) Ltd.

Notre politique de vote décrit un cadre général qui reprend les principaux enjeux identifiés et qui concernent : la nomination et la révocation des organes sociaux des entreprises, la rémunération des administrateurs et mandataires sociaux (stock-options, actions gratuites…), les augmentations de capital réservées aux salariés, le respect des droits des actionnaires (programmes d'émissions et de rachats de titres), l'approbation des comptes, l'affectation des résultats, la désignation des contrôleurs légaux des comptes, les conventions dites réglementées, la distribution des dividendes, les décisions entraînant une modification des statuts et résolutions d'actionnaires, la prise en compte des enjeux E,S et G par l'entreprise. Notre politique de vote décrit également les procédures mises en place afin de prévenir et gérer les situations de conflit d'intérêts au sein du groupe HSBC.

Le Comité Gouvernement d'Entreprises se tient au moins une fois par an ou lorsque l'actualité l'impose en vue d'élaborer. Il a pour rôle la validation et l'élaboration de la politique de vote de la société de gestion HSBC Asset Management pour les valeurs françaises. Les membres de cette réunion passent en revue l'ensemble des questions liées à la réglementation ou l'évolution des comportements de la place. Le responsable de la réunion de Corporate Governance est en charge de cette veille réglementaire.

Le compartiment HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC a fait le choix de ne pas prêter ses titres et exerce ainsi ses droits de vote sur la totalité des actions qu'il détient.

Bilan de la mise en œuvre de la politique de vote et d'engagement

Notre Bilan est global. Il est accessible sur le site internet mentionné plus haut dans fichier intitulé Rapports d'activité de l'exercice des droits de vote :

www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/rapport-sur-lexercice.pdf

Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 et ses normes techniques d'application

Le compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport annuel.

Informations complémentaires en lien avec la réglementation sur les droits des actionnaires (SRD2)

Contribution aux performances à moyen et long terme

La stratégie de gestion déployée est active et disciplinée. En tant que gestion Multi-Asset, nous nous attachons essentiellement aux décisions d'allocation s'appuyant sur les expertises du groupe HSBC pour les décisions de sélection des titres. Celle concernant les actions notamment attachera de l'importance aux critères financiers de valorisation et profitabilité mais aussi aux critères extra financiers (environnementaux, sociaux et de gouvernance).

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Pour les décisions d'allocation, nous évaluons les opportunités d'investissement intra et inter classes d'actifs selon une approche multi factorielles. Les critères de valorisation, de portage, de dynamique des prix sont notamment pris en compte et évalués au regard du contexte économique. D'autres critères peuvent être également intégrés sur des classes d'actifs spécifiques. Les différentes sources de performance ainsi décelées sont combinées entre elles de manière à obtenir une distribution du risque actif bien équilibré dans le portefeuille. Ces éléments sont de nature à atteindre les objectifs de long terme à savoir une performance supérieure à l'indice de référence du compartiment.

- Principaux risques importants

  Le compartiment encourt des risques à titre principal et à titre accessoire dont la liste est disponible dans le prospectus du compartiment.

- Taux de rotation

  Taux de rotation du portefeuille : 21,21%

  La méthode utilisée pour le calcul du taux de rotation est la méthode SEC : TO annuel = Min (Achat val mob ; Vente Val mob) / AUM moyen

- Gestion des conflits d'intérêts

  Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de conflits d'intérêts en lien avec les activités d'engagement.

  Pendant cette période, la société de gestion a décidé d'avoir recours à un conseiller en vote, Institutional Shareholder Services (ISS), aux fins des activités d'engagement.

- Prêt de titres

  La société de gestion ne pratique pas des opérations de prêt de titres durant l'exercice écoulé.

- Informations relatives aux décisions d'investissement

  Les décisions d'investissement reposent sur une analyse fondamentale des entreprises inclues dans l'univers d'investissement. Les marchés ne sont pas toujours efficients, et ne reflètent pas toujours la valorisation intrinsèque des entreprises.
  Dans ce cadre, les décisions d'investissements se fondent sur une analyse fondamentale de long terme, permettant ainsi de profiter de ces opportunités qui découlent de la volatilité excessive des marchés financiers.
  Les processus de gestion reposent sur l'exploitation des données issues de l'analyse fondamentale menée par nos équipes de recherche indépendante que ce soit dans le court, le moyen ou le long terme.
  Par ailleurs, et quelle que soit la classe d'actifs, la prise en compte des risques et opportunités Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (intégration E.S.G) fait partie intégrante du processus de sélection de titres du gérant des compartiments concernés ayant un objectif de surperformance dans la durée.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le compartiment de la SICAV, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le compartiment de la SICAV n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC MONETAIRE ETAT Z	5 921 153,57	5 974 376,79
HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC	1 262 175,60	
SIEMENS AG-REG		1 181 836,37
VONOVIA SE	43 835,28	1 001 526,44
ENEL SPA	508 094,33	436 875,74
INTESA SANPAOLO	158 485,36	719 224,45
ASML HOLDING NV	839 756,17	33 733,91
SANOFI	437 324,93	431 670,78
KONINKLIJKE AHOLD NV	643 826,09	218 540,39
CAPGEMINI SE	33 762,32	798 242,28

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Comptes Annuels

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/12/2022
Portefeuille : 249030 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**44 456 850,55**	**46 894 708,27**
Actions et valeurs assimilées	**35 442 780,83**	**38 677 539,16**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	35 442 780,83	38 677 539,16
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**8 874 989,72**	**8 185 669,11**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	8 874 989,72	8 185 669,11
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**139 080,00**	**31 500,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	139 080,00	31 500,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**276 277,30**	**130 377,80**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	276 277,30	130 377,80
COMPTES FINANCIERS	**390 935,76**	**132 940,73**
Liquidités	390 935,76	132 940,73
TOTAL DE L'ACTIF	**45 124 063,61**	**47 158 026,80**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/12/2022
Portefeuille : 249030 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	45 483 737,29	45 802 746,51
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 027 687,18	1 013 196,41
Résultat de l'exercice (a,b)	449 997,53	190 017,11
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**44 906 047,64**	**47 005 960,03**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**139 080,00**	**31 500,00**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	139 080,00	31 500,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	139 080,00	31 500,00
Autres opérations		
DETTES	**78 935,97**	**91 295,46**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	78 935,97	91 295,46
COMPTES FINANCIERS		**29 271,31**
Concours bancaires courants		29 271,31
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**45 124 063,61**	**47 158 026,80**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : 249030 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0323	3 633 600,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0322		1 929 375,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 30/12/2022
Portefeuille : 249030 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	394,53	
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 078 939,57	775 690,53
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**1 079 334,10**	**775 690,53**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	3 415,23	2 642,62
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**3 415,23**	**2 642,62**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**1 075 918,87**	**773 047,91**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	654 053,40	621 051,93
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**421 865,47**	**151 995,98**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	28 132,06	38 021,13
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**449 997,53**	**190 017,11**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Annexes

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les règles d'évaluation des actifs appliqués par le gestionnaire comptable sont les suivantes, en fonction des instruments détenus par le compartiment :

Le compartiment a adopté l'Euro comme devise de référence.

Les cours retenus pour l'évaluation des valeurs mobilières négociées en bourse sont les cours de clôture.

Les cours retenus pour l'évaluation des obligations sont une moyenne de contributeurs. Les OPC sont valorisés au dernier cours connu.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois sont valorisés, à défaut de contribution, au taux du marché, à l'exception des titres de créances négociables à taux variables ou révisables ne présentant pas de sensibilité particulière au marché.

Une méthode simplificatrice dite de « linéarisation » est prévue pour les titres de créances négociables dont la durée de vie restant à courir est inférieure à 3 mois et ne présentant pas de sensibilité particulière au marché sur la base du taux à trois mois cristallisé.

Les pensions sont évaluées au cours du contrat.

Les opérations à terme, fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré, autorisés par la réglementation applicable aux OPC, sont valorisés à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion.

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou devises sont valorisés à leur valeur de marché, en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou devises de marché.

Les cours des marchés à terme européens et étrangers sont les cours de compensation.

La valorisation des contrats d'échange de taux ou de devises se fait aux conditions de marché.

L'évaluation des contrats d'échange de taux contre performance d'action se fait :
- aux conditions de marché pour la branche taux
- en fonction du cours du titre sous-jacent pour la branche action.

La valorisation des Credit Default Swaps (CDS) émane d'un modèle alimenté par les spreads Market.

Les engagements figurants sur le tableau hors bilan sur les marchés à terme européens et étrangers sont calculés :

- OPERATION A TERME FERME
(Qte x Nominal x Cours du jour x Devise du contrat)

- OPERATION A TERME CONDITIONNELLE
(Qte x delta) x (Nominal du sous-jacent x Cours du jour du sous-jacent x Devise du contrat).

Pour les contrats d'échange l'engagement hors bilan correspond au nominal du contrat majoré ou minoré du différentiel d'intérêts, ainsi que de la plus ou moins-value latente constaté à la date d'arrêté.

Les frais de transaction sont comptabilisés dans des comptes spécifiques de chacun des compartiments et ne sont pas additionnés au prix.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Valorisation des garanties financières

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix de marché (mark to market).
Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu sous forme de titres selon le niveau de risque.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la Société de Gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013443173 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC IC : Taux de frais maximum de 0.70% TTC.
FR0013443165 - Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC AC : Taux de frais maximum de 1.35% TTC.

Les frais de gestion externes sont de 0,20% TTC maximum, pour toutes les parts.
Le taux de frais indirect sont de 0,30% TTC maximum.

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative de chacun des compartiments dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans chacun des compartiments.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du compartiment.
Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du compartiment concerné, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC AC	Capitalisation	Capitalisation
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC IC	Capitalisation	Capitalisation

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

2. Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'Actif Net au 30/12/2022
Portefeuille : 249030 HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**47 005 960,03**	**30 471 475,83**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	9 947 008,07	15 645 399,89
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 536 230,87	-4 104 480,06
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 212 761,73	1 298 734,20
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 957 834,64	-273 324,24
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	160 430,00	7 792,50
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-426 267,50	-142 470,43
Frais de transactions	-24 860,03	-28 386,69
Différences de change	-40 951,36	33 688,32
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-7 026 413,26	3 959 884,73
Différence d'estimation exercice N	*-979 063,28*	*6 047 349,98*
Différence d'estimation exercice N-1	*-6 047 349,98*	*-2 087 465,25*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	170 580,00	-14 350,00
Différence d'estimation exercice N	*139 080,00*	*-31 500,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*31 500,00*	*17 150,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	421 865,47	151 995,98
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**44 906 047,64**	**47 005 960,03**

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	3 633 600,00	8,09
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**3 633 600,00**	**8,09**
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							390 935,76	0,87
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	390 935,76	0,87								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	10 825,52	0,02	5 101,11	0,01				
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	276 277,30
TOTAL DES CRÉANCES		**276 277,30**
DETTES		
	Frais de gestion fixe	78 935,97
TOTAL DES DETTES		**78 935,97**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**197 341,33**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC AC		
Actions souscrites durant l'exercice	90 590,685	9 947 008,07
Actions rachetées durant l'exercice	-42 072,510	-4 536 230,87
Solde net des souscriptions/rachats	48 518,175	5 410 777,20
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	430 905,001	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC IC		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	0,500	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC AC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

	En montant
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC IC	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC AC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	654 008,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,48
Rétrocessions des frais de gestion	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC IC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	45,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,83
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			8 874 989,72
	FR0013217973	HSBC MONETAIRE ETAT Z	1 370 003,45
	FR0013015542	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND ZC	5 234 808,56
	FR0013076007	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY	2 270 177,71
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**8 874 989,72**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	449 997,53	190 017,11
Total	**449 997,53**	**190 017,11**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC AC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	449 909,08	189 952,59
Total	**449 909,08**	**189 952,59**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC IC		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	88,45	64,52
Total	**88,45**	**64,52**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 027 687,18	1 013 196,41
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**-1 027 687,18**	**1 013 196,41**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC AC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 027 565,42	1 013 062,46
Total	**-1 027 565,42**	**1 013 062,46**

	30/12/2022	31/12/2021
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC IC		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-121,76	133,95
Total	**-121,76**	**133,95**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	**19 330 780,55**	**30 471 475,83**	**47 005 960,03**	**44 906 047,64**
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC AC en EUR				
Actif net	19 325 604,21	30 466 069,99	46 999 721,79	44 900 724,84
Nombre de titres	186 982,425	284 147,012	382 386,826	430 905,001
Valeur liquidative unitaire	103,35	107,21	122,91	104,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,08	-1,50	2,64	-2,38
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,28	0,14	0,49	1,04
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC IC en EUR				
Actif net	5 176,34	5 405,84	6 238,24	5 322,80
Nombre de titres	0,500	0,500	0,500	0,500
Valeur liquidative unitaire	10 352,68	10 811,68	12 476,48	10 645,60
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-8,64	-151,20	267,90	-243,52
Capitalisation unitaire sur résultat	5 229,10	79,18	129,04	176,90

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	3 229	648 706,10	1,44
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	10 746	896 001,48	2,00
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	23 050	810 899,00	1,80
FRESENIUS	EUR	22 546	591 832,50	1,32
MERCK KGA	EUR	4 563	825 446,70	1,83
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	4 317	1 312 368,00	2,93
SAP SE	EUR	13 861	1 336 061,79	2,98
TOTAL ALLEMAGNE			**6 421 315,57**	**14,30**
AUTRICHE				
BAWAG GROUP AG	EUR	9 941	495 061,80	1,10
OMV AG	EUR	16 109	774 842,90	1,73
TOTAL AUTRICHE			**1 269 904,70**	**2,83**
BELGIQUE				
KBC GROUPE	EUR	9 016	541 681,28	1,20
TOTAL BELGIQUE			**541 681,28**	**1,20**
ESPAGNE				
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	152 987	861 928,76	1,92
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	16 290	175 443,30	0,40
IBERDROLA SA	EUR	138 908	1 518 264,44	3,38
INDITEX	EUR	22 257	553 086,45	1,23
TOTAL ESPAGNE			**3 108 722,95**	**6,93**
FINLANDE				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	9 721	480 800,66	1,07
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	63 895	614 158,74	1,37
NESTE OYJ	EUR	18 591	799 784,82	1,78
TOTAL FINLANDE			**1 894 744,22**	**4,22**
FRANCE				
ALSTOM	EUR	17 261	393 896,02	0,88
AXA	EUR	37 986	989 725,23	2,20
CARREFOUR	EUR	46 645	729 527,80	1,62
KERING	EUR	2 468	1 173 534,00	2,62
MICHELIN (CGDE)	EUR	31 543	819 644,86	1,83
ORANGE	EUR	68 477	635 535,04	1,41
PERNOD RICARD	EUR	3 126	574 402,50	1,28
PLASTIC OMNIUM	EUR	17 996	244 385,68	0,54
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	11 479	682 082,18	1,52
REXEL	EUR	17 437	321 538,28	0,72
SAINT-GOBAIN	EUR	17 828	813 848,20	1,82

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	9 745	1 273 866,40	2,84
SEB	EUR	5 872	459 484,00	1,02
SOCIETE GENERALE SA	EUR	31 891	748 800,68	1,66
SR TELEPERFORMANCE	EUR	2 437	542 719,90	1,21
TOTALENERGIES SE	EUR	9 760	572 424,00	1,28
VIVENDI	EUR	56 479	503 453,81	1,12
TOTAL FRANCE			**11 478 868,58**	**25,57**
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	24 401	903 081,01	2,01
TOTAL IRLANDE			**903 081,01**	**2,01**
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	110 006	553 330,18	1,23
TOTAL ITALIE			**553 330,18**	**1,23**
PAYS-BAS				
AKZO NOBEL	EUR	6 394	400 008,64	0,89
ASML HOLDING NV	EUR	1 339	674 588,20	1,50
ASR NEDERLAND NV	EUR	10 388	460 707,80	1,02
CNH INDUSTRIAL NV	EUR	51 171	765 774,02	1,71
HEINEKEN	EUR	9 965	875 724,20	1,95
ING GROEP NV	EUR	89 913	1 023 929,24	2,28
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	28 766	772 079,44	1,72
KONINKLIJKE DSM	EUR	6 434	735 406,20	1,64
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	315 707	912 393,23	2,03
SIGNIFY NV	EUR	14 800	464 424,00	1,03
TOTAL PAYS-BAS			**7 085 034,97**	**15,77**
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	92 188	429 227,33	0,95
TOTAL PORTUGAL			**429 227,33**	**0,95**
ROYAUME-UNI				
RELX PLC	EUR	34 422	889 464,48	1,98
TOTAL ROYAUME-UNI			**889 464,48**	**1,98**
SUISSE				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	26 289	867 405,56	1,94
TOTAL SUISSE			**867 405,56**	**1,94**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**35 442 780,83**	**78,93**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**35 442 780,83**	**78,93**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC MONETAIRE ETAT Z	EUR	1 412	1 370 003,45	3,05
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI EURO BOND ZC	EUR	5 847,968	5 234 808,56	11,65
HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI GLOBAL EQUITY	EUR	1 234,443	2 270 177,71	5,06
TOTAL FRANCE			**8 874 989,72**	**19,76**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**8 874 989,72**	**19,76**

SICAV HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0323	EUR	-96	139 080,00	0,31
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**139 080,00**	**0,31**
TOTAL Engagements à terme fermes			**139 080,00**	**0,31**
TOTAL Instrument financier à terme			**139 080,00**	**0,31**
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-139 080	-139 080,00	-0,31
TOTAL Appel de marge			**-139 080,00**	**-0,31**
Créances			**276 277,30**	**0,62**
Dettes			**-78 935,97**	**-0,18**
Comptes financiers			**390 935,76**	**0,87**
Actif net			**44 906 047,64**	**100,00**

Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC IC	**EUR**	**0,500**	**10 645,60**	
Action HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC AC	**EUR**	**430 905,001**	**104,20**	

Denomination du produit	HSBC RESPONSIBLE INVESTMENT FUNDS - SRI DYNAMIC
Identifiant d'entité juridique	9695002V8BPHIL9GT010
Date du Reporting	31/12/2022

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribute à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental.** Ce réglement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● ☐ Ou ●○ ☒ Non

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental:**__%

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: __%

☒ Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 46.8%

- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, **mais n'a pas réalisé d'investissements durables.**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment promeut des caractéristiques E, S et G en investissant sur les marchés d'actions et de taux internationaux avec un biais euro en sélectionnant des valeurs émises par les sociétés ou les pays dans un univers d'émissions qui satisfait à des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (E.S.G.). Le compartiment est investi, selon les choix du gérant, soit en investissant dans des titres de sociétés ou de pays, soit en investissant dans des OPC gérés par le groupe HSBC.
Pour les émissions d'entreprises publiques ou privées cotées : le gérant sélectionne, au sein de chaque secteur, selon une approche « Best in class » les entreprises ayant les meilleures pratiques E.S.G par rapport à celles de leurs pairs au sein de chaque secteur de l'économie.
Pour chaque pilier ESG, plusieurs critères sont utilisés, incluant notamment : les émissions de CO2 pour le pilier E, la gestion du personnel pour le pilier S et le niveau d'indépendance des administrateurs pour le pilier G.
Pour les émissions gouvernementales (obligations) : les pays émetteurs en euro sont

classés en fonction de leur note globale « E.S.G. » qui repose à 50% sur le pilier Environnement (E) et à 50% sur le pilier Social / Gouvernance (S/G). Le pilier Social et de Gouvernance comprend l'analyse du système politique et Gouvernance, des Droits de l'homme et des Libertés fondamentales, les conditions sociales. Le pilier Environnemental comprend l'analyse des ressources naturelles, du changement climatique et de l'énergie, de la production et de la consommation durable.
Le gérant sélectionne selon une approche de type Sélection E.S.G, au sein des pays émetteurs en euro, les pays ayant un rating E.S.G. minimum selon l'agence de notation extra-financière ISS-Oekom.

De plus, le compartiment s'engage à :
- Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- Exclure les titres des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.
- Exclure les titres des sociétés du secteur de la Défense.
- Exclure les titres des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.
- Exclure les titres des sociétés impliquées dans la production de tabac.
- Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités de vote et d'engagement.
Le compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement ni d'indice désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

L'alignement sur les caracteristiques environnemental et sociales s'élève à 92.74% au 31 décembre 2022

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le compartiment promeut tous les piliers (E, S et G). Par conséquent, le principal indicateur de durabilité utilisé pour mesurer la performance ESG du portefeuille est la note ESG.

	Source Notation ESG*	ESG	E	G	S	Taux de Couverture
Fund	HSBC	6.69	7.85	6.3	6.37	80.19%

*Notation ESG HSBC Propriétaire (transparisé)

La stratégie de gestion du fonds consiste à sélectionner les entreprises ayant les meilleures notes ESG au sein de chaque secteur économique. Les entreprises ayant les plus faibles scores (25% les plus faibles) sont systématiquement exclus de la sélection.
La Sicav prend en compte l'ensemble des piliers E, S, G pour obtenir un score global ESG supérieur à celui de son indice de référence. Elle va par ailleurs exclure les émetteurs faisant partie du 4ème quartile au niveau des scores ESG, et limiter le nombre d'émetteurs du 3ème quartile. D'autres exclusions sont également appliquées, entre autres les émetteurs ayant un pourcentage d'émission carbone trop élevé, les armes controversées ou le secteur du tabac. Fin 2022, les meilleurs émetteurs en terme de score ESG étaient Sydney airport, Transurban et Orsted.

Les principales incidences négatives, listées ci-dessous, sont également prises en considération par le compartiment :• Intensité de gaz à effet de serre des entreprises,• Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales: Exclusion• Exposition à des armes controversées: ExclusionDe plus, le compartiment n'investira pas dans des titres dont l'émetteur est exposé à certaines activités (« les activités exclues »). Les activités exclues sont énoncées ci-dessous parmi les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

Scores	Intensité carbone (Niveau 1+2)*	Taux de Couverture
Fund	97.5	82.77

* Exprimé en tonnes de CO2 / M$ du chiffre d'affaires en prenant en compte les émissions de niveaux 1 & 2.

La politique de gestion du fonds prend en compte l'incidence négative des émissions de gaz à effet de serre dans sa selection de titres. En outre, le fonds exclus de ses investissements les sociétés impliquées dans l'extraction du charbon et limite les investissement sur celles qui ont plus de 10% de leur activités liées à l'utilisation du charbon. L'intensité carbone ne fait pas partie des contraintes de base de la Sicav. En revanche, le gérant ne pourra investir dans les émetteurs pour lesquels le pourcentage de CO2 sera supérieur à 10% du chiffre d'affaire. L'évolution de l'intensité carbone au cours du temps sera également pris en compte par le gérant qui s'efforcera de privilégier les sociétés faisant le plus d'efforts en termes de décarbonation.

Le standard international du Greenhouse gaz protocol (GHG Protocol) a été créé en 1998 pour aider les entreprises à réaliser leur bilan carbone ou de gaz à effet de serre, en identifiant les principaux postes d'émissions directes et indirectes, pour mieux cibler les stratégies de réduction. Le GHG Protocol sert à quantifier l'ensemble des impacts générés par la production et la consommation des produits et des services des entreprises. Il est divisé en 3 niveaux (scopes) qui correspondent à des périmètres d'émission de CO2 :
• Le niveau 1 (ou scope 1) correspond aux émissions directes résultant de la combustion d'énergies fossiles, telles que le gaz, pétrole, le charbon, etc.
• Le niveau 2 (ou scope 2) est relatif aux émissions indirectes liées à la consommation de l'électricité, de la chaleur ou de la vapeur nécessaire à la fabrication du produit. Une entreprise va comptabiliser dans son scope 2, les émissions liées à la production des énergies qu'elle utilise : électricité, vapeur, chaleur, froid et air comprimé. Ces émissions indirectes dépendent donc grandement de la source d'énergie primaire (pétrole, gaz, charbon, biomasse, éolien, solaire...) utilisée pour les produire.
• Le niveau 3 (ou scope 3) correspond aux autres émissions indirectes Les émissions carbone de niveau 3 ne sont pas encore intégrées au calcul des intensités carbone car ce

périmètre d'émissions est difficile à appréhender et il n'est pas encore suffisamment prise en compte dans de bilan carbone des entreprises.

...et par rapport aux periodes precedentes?

Non Applicable

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durable effectués y ont-ils contribué?

Les investissements durables du compartiment sont alignés avec ses caractéristiques environnementales.
L'identification et l'analyse ESG des entreprises sont réalisées dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement afin de réduire les risques de durabilité et d'accroître les performances.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des decisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment realisés n'ont-ils pas causé de prejudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" aux objectifs environnementaux ou sociaux s'applique uniquement aux investissements durables sous-jacents du compartiment. Ce principe est intégré dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement qui inclut la prise en considération des principales incidences négatives.

Comment les indicateurs concemant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

L'évaluation de l'absence de préjudice significatif (DNSH) des émetteurs réalisée dans le cadre du processus d'investissement durable de HSBC Asset Management, a intégré la prise en considération des principales incidences négatives (PAI). Ainsi tous les PAIs inclues dans la table 1 de l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288 ont été examinés et intégrés au processus d'investissement selon une approche qui combine des exclusions (sectorielles, controverses ESG les plus sévères, et exclusions normatives) avec des activités de vote et d'engagement actionnarial pour insuffler et soutenir une dynamique de changement positif au sein des entreprises. Ainsi au cours de l'exercice écoulé, ont été exclus de l'univers éligible du compartiment :- les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales,- les actions des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées ou leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.L'examen des autres PAIs a été réalisé avec des proxies. Par exemple, pour traitertous les PAI liés aux émissions de Gaz à Effet de Serre, nous avons utilisé notre politique charbon comme filtre d'exclusion. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10 % du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues. Enfin, le test d'évaluation de l'absence de préjudice significatif (DNSH) des émetteurs décrit ci-dessus a été complétée par l'application de politique d'exclusion (avec un seuil de 0% sur le tabac) et par l'exclusion des émetteurs pour lesquels le niveau de controverse fourni par Sustainalytics était très sévère (égal à 5).Selon nous, la fixation de seuils d'exclusion pour chacun des PAI n'est pas toujours pertinente et pourrait compromettre le fait que de nombreux secteurs et entreprises sont dans une stratégie de transition. Ainsi, le compartiment prend en considération les principales incidences négatives dans sa démarche d'engagement qui intègre plusieurs leviers d'actions incluant 1) des échanges directs avec les entreprises portant sur leur prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux afin de nous assurer de leur capacité à affronter l'avenir et à conserver une viabilité financière à long terme, 2) l'exercice des droits de vote par lequel nous exprimons notre soutien aux initiatives de développement positives ou, à l'inverse, notre désaccord lorsque les administrateurs ne répondent pas à nos attentes,3) une procédure d'escalade graduelle auprès des entreprises lorsque les

risques ou lescontroverses ESG auxquelles elles sont exposées ne sont pas gérés.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Oui, les investissements durables étaient conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Un monitoring pré et post trade permet de s'assurer de l'exclusion systématique des émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

La taxonomie de l'UE etablit un principe consistant à « ne pas causer de prejudice important», en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de criteres propres a l'UE.
Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union europeenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La méthodologie retenue pour la prise en considération des principales incidences négatives sélectionnées par le compartiment combine des exclusions avec des activités de vote et d'engagement actionnarial pour insuffler et soutenir une dynamique de changement positif au sein des entreprises. La manière dont chacun des PAIs est pris en considération est expliquée dans le tableau ci-dessous.

	Incidence 31/12/2022	Commentaires
Intensité de gaz à effet de serre des sociétés bénéficiaires des investissements	97.5	La politique de gestion du fonds prend en compte l'incidence négative des émissions de gaz à effet de serre dans sa selection de titres. En outre, le fonds exclus de ses investissements les sociétés impliquées dans l'extraction du charbon et limite les investissement sur celles qui ont plus de 10% de leur activités liées à l'utilisation du charbon. L'intensité carbone ne fait pas partie des contraintes de base de la Sicav. En revanche, le gérant ne pourra investir dans les émetteurs pour lesquels le pourcentage de CO2 sera supérieur à 10% du chiffre d'affaire. L'évolution de l'intensité carbone au cours du temps sera également pris en compte par le gérant qui s'efforcera de privilégier les sociétés faisant le plus d'efforts en termes de décarbonation.
Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0%	Un monitoring pré et post trade permet de s'assurer de l'exclusion systématique des émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%	Application de la politique d'exclusion

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituants la plus grande proportion d'investissements du produit financer au: 31 décembre 2022

Investissement les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
IBERDROLA SA	Services aux Collectivités	3.38%	Espagne
SAP SE	Technologies de l'Information	2.98%	Allemagne
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	Finance	2.92%	Allemagne
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrie	2.84%	France
KERING	Consommation Discrétionnaire	2.61%	France
ING GROEP NV	Finance	2.28%	Pays-Bas
AXA SA	Finance	2.20%	France
KONINKLIJKE KPN NV	Services de Télécommunication	2.03%	Pays-Bas
CRH PLC	Matériaux	2.01%	Irlande
BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG	Consommation Discrétionnaire	2.00%	Allemagne
RELX PLC	Industrie	1.98%	Royaume-Uni
HEINEKEN NV	Biens de Consommation de Base	1.95%	Pays-Bas
STMICROELECTRONICS NV	Technologies de l'Information	1.93%	Suisse
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	Finance	1.92%	Espagne
MERCK KGAA	Santé	1.84%	Allemagne

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Bien que le mandat n'ait pas pour objectif des investissements durables, il s'engage à une proportion minimale de 20% de son actif en investissements durables . A la date du 31/12/2022 , la proportion d'investissements durables était de 46.8%

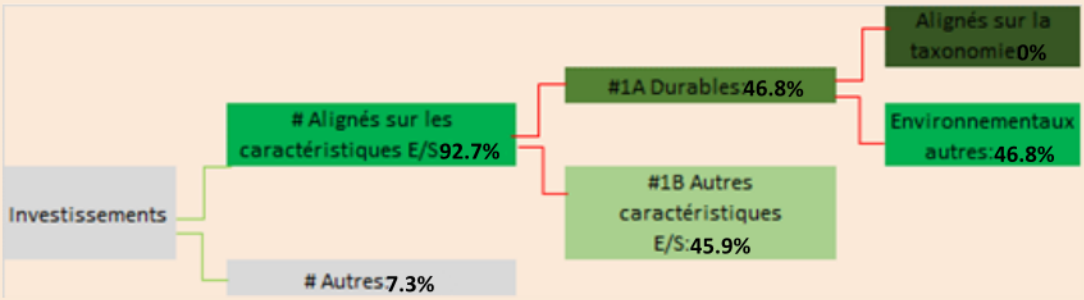

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilises pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres inclut** les investissements restants du produit qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:
- la sous-catégorie**#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objecifs environnementaux ou sociaux ;

- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	% d'actifs
Finance	19.45%
Industrie	16.75%
Consommation Discrétionnaire	9.86%
Services de Télécommunication	7.78%
Technologies de l'Information	7.59%
Biens de Consommation de Base	7.5%
Gouvernement	7.46%
Services aux Collectivités	6.51%
Énergie	5.26%
Matériaux	4.85%
Santé	4.66%
Autres	1.73%
Immobilier	0.6%
Total	100%

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le compartiment ne s'engage pas à réaliser une proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du compartiment prend en considération un indicateur relatif à l'environnement et applique notre politique de sortie du charbon.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE1?

Oui: ☐

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'energie nucléaire

Non: ☒

1 Les activites liees au gaz fossile et/ou au nucleaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («attenuation du changement climatique») et ne causent de prejudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des criteres applicables aux activites economiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont Minis dans le reglement delegue (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage : -du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi; -**des dépenses d'investissement** (CAPEX) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte; -**des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements aligné sur la taxinomie de l'UE. Etant donne qu'il n'existe pas de methodologie appropriee pour determiner l'alignement des obligations souveraines * sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport a tous les investissements du produit financier, y corn pris les obligations souveraines, tandis que le deuxieme graphique represente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

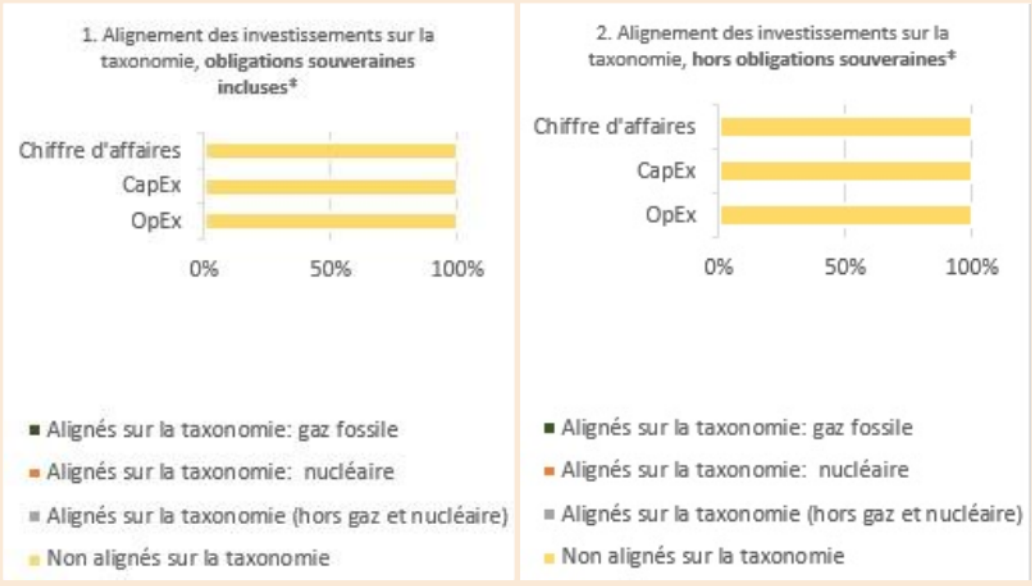

*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne est de 0%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Cela ne s'applique pas au mandat car la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental alignés sur la Taxonomie de l'UE était de 0% au 31/12/2022.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (EU).

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'était pas alignés sur la taxonomie de l'Union Européenne était de 46.8%.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment ne s'engage pas à avoir une proportion minimale d'investissements durables sur le plan social. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du compartiment examine, les caractéristiques sociales, le respect des droits de l'Homme et des droits des salariés, la conduite de la gestion et la responsabilité sociale des entreprises.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elle à eux?

La catégorie "Autres" du fonds est composé liquidités et de parts d'OPCVM.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ ou sociales au cours de la période de référence ?

Le fonds promeut les caractéristiques ESG en investissant essentiellement dans les entreprises choisi pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance selon une approche « best-in-class » et leurs qualités financières. Cette approche consiste en une sélection des meilleures entreprises au sein de chaque secteur selon des critères ESG. Au cours de l'année 2022, nous avons constamment ajusté le portefeuille afin de respecter nos engagements . Les émetteurs ayant leurs notes baisser et passer en 4ème quartile ont été systématiquement vendus au profit d'émetteurs mieux notés et le nombre d'émetteurs en 3ème quartile est resté inférieur à 15%. La prise en compte d'éléments non-financiers tels que le pourcentage de femmes dirigeantes ou de membre du board indépendants ont été également ajoutés à la liste des critères pris en compte pour améliorer les critères S et G.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

le compartiment est géré activement et ne suit pas un indice de référence. En effet, il n'existe pas d'indice de référence représentatif de notre philosophie de gestion et donc de notre univers d'investissement ni d'indice désigné pour déterminer si le compartiment est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut. Ainsi, les informations attendues dans cette section ne sont pas applicables à ce produit

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-il d'un indice de marché large?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Non applicable.

Asset Management

FCP de droit français
HSBC MIX DYNAMIQUE

Rapport annuel au 30 décembre 2022

HSBC

FCP HSBC MIX DYNAMIQUE

Sommaire

Pages

Informations concernant les placements et la gestion **3**

Rapport d'activité **4**

Informations réglementaires **23**

Certification du Commissaire aux Comptes **25**

Comptes Annuels **30**

Bilan Actif 31

Bilan Passif 32

Hors-Bilan 33

Comptes de Résultat 37

Annexes **38**

Règles et méthodes comptables 39

Evolution de l'Actif Net 43

Compléments d'information 44

Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices 52

Inventaire 53

FCP HSBC MIX DYNAMIQUE

Informations concernant les placements et la gestion

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

FCP HSBC MIX DYNAMIQUE

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Au premier trimestre 2022 (T1), le conflit russo-ukrainien a conduit les occidentaux à imposer progressivement des sanctions à la Russie : gel des avoirs russes et des transactions avec la banque centrale, les entreprises publiques et sur des individus, exclusion de banques russes du système de paiement SWIFT, embargo US et britannique sur le pétrole russe. Face à ces sanctions et à la riposte russe (interdiction d'exportation de biens agricoles, obligation de paiement en rouble), l'économie de l'Union européenne (UE) s'est trouvée fragilisée en raison de sa forte dépendance en énergie russe, soient environ 40% pour ses importations de gaz et de charbon, et 35% pour le pétrole. Mais cette dépendance peut être plus ou moins élevée selon les pays : par exemple les importations de gaz russe représentent près de 50% de la consommation domestique en Allemagne ou Italie, voire plus de 70% en Autriche et 90% en Finlande. La Russie occupe aussi une place majeure dans les exportations mondiales de matières premières agricoles (blé, engrais) et métallurgiques (palladium, nickel, platine). Ces événements, et les craintes liées à une escalade des sanctions ont renchéri les coûts du fret dans la région. Ils ont aussi exacerbé les tensions sur les chaines d'approvisionnement, déjà mises à mal par une nouvelle vague pandémique et des confinements en Chine. Dans ce contexte, les prix des matières premières ont continué de monter au T1 (indice CRB + 10% t/t) et l'inflation a atteint les niveaux des années 1980s : 7.9% aux Etats-Unis, 7.5% en zone euro, 8.2% au Royaume-Uni. L'inflation a aussi bondi en Europe de l'est (Pologne 10.9%), en Amérique latine (Brésil 11.3%) mais est restée modérée en Asie (4.1% en Corée du sud, et seulement 0.9% en Chine). Outre les canaux de transmission liés aux échanges commerciaux, au secteur bancaire ou au climat des affaires, le renchérissement des matières premières va entraîner un choc négatif sur le pouvoir d'achat et la consommation des ménages, une remontée de l'épargne, et une baisse de l'investissement. Les répercussions économiques et financières sont particulièrement sévères pour la Russie : flambée de l'inflation (16.7% en mars), dépréciation du rouble (-11% t/t), et récession attendue à -9.7% en 2022. Depuis décembre dernier, les économies exposées à la Russie ont vu une forte détérioration de leurs prévisions de PIB pour 2022[1], avec un choc de croissance estimé à -2.0% en Allemagne (soit de 4.2% à 2.4%) ou de -1.4% en Italie (PIB révisé en baisse de 4.5% à 3.1%), comparées à un choc estimé de -0.6% pour les Etats-Unis (PIB attendu à +3.3%). Le conflit russo-ukrainien a renforcé significativement les risques de stagflation pour l'économie mondiale, ce qui complique les politiques des banques centrales, partagées entre l'urgence de stabilité des prix, et les risques de récession à moyen terme. Face à des inflations records, et aux risques de désencrage des anticipations d'inflation et de boucles prix-salaires, la Réserve fédérale américaine (Fed) s'est montrée déterminée à accélérer son cycle de hausses de taux (+250pdb au total à horizon de 2023). La Fed est d'autant plus préoccupée par son objectif de stabilité des prix que le marché de l'emploi est très dynamique : taux de chômage à 3.6% et hausse des salaires de + 5.6% a/a. En revanche, la Banque d'Angleterre a opté pour plus de prudence (après trois hausses de taux depuis décembre dernier). La Banque centrale européenne (BCE) a accéléré sa marche de normalisation monétaire, avec une réduction de ses achats de titres au T2. Mais pour le reste de l'année, la BCE s'est montrée bien plus prudente que la Fed en raison des incertitudes sur l'ampleur du choc énergétique, et des réponses fiscales apportées par les gouvernements. Enfin, surtout en zone euro, la dynamique de l'emploi (taux de chômage à 6.8%, au plus bas depuis 2002) n'a pas encore conduit à des tensions salariales (salaires négociés en hausse de 1.6% a/a au T4).

[1] Consensus Bloomberg au 31/03/2022 comparé à celui au 31 décembre 2021.

Pour les banquiers centraux des économies émergentes, les marges de manœuvre étaient limitées en raison des risques de dépréciations de leurs devises. Ainsi par exemple au T1, les taux directeurs ont été relevés de +275 pdb en Pologne, +150 pdb au Brésil et au Chili. En Chine, la résurgence pandémique, et les incertitudes liées au secteur immobilier continuent de peser sur la demande intérieure et la croissance du PIB en 2022 (prévue à 5.0% en 2022, contre 8.0% en 2021), ce qui a conduit la banque centrale sur la voie de l'assouplissement monétaire.

Au second trimestre 2022 (T2), l'inflation a poursuivi son accélération, avec une diffusion des pressions haussières à tous les pans de l'économie, notamment l'alimentaire et les services. L'inflation a atteint les niveaux élevés des années 1980 dans la plupart des pays développés : 8.6% aux Etats-Unis, 8.7% en Allemagne, 6.5% en France, 10.0% en Espagne, et 9.1% au Royaume-Uni. Dans les pays émergents, l'Europe de l'Est a particulièrement été très affectée par les difficultés d'approvisionnement russe, ce qui a entraîné des niveaux d'inflation records, au-dessus de 15% en Pologne, République tchèque et Hongrie. Seuls quelques pays asiatiques sont parvenus à contenir l'inflation aux alentours de 2.5% (Chine, Japon, Malaisie). La politique « zéro covid » en Chine a imposé des restrictions sanitaires drastiques, ce qui a prolongé les perturbations sur les chaînes de fabrication. Le conflit russo-ukrainien a entretenu de fortes incertitudes sur l'approvisionnement en produits de base et une forte volatilité des prix. La Russie est en effet l'un des principaux producteurs de pétrole, de gaz, de métaux et d'engrais, et, avec l'Ukraine, de blé et de maïs. Une nouvelle série de sanctions contre la Russie a renforcé les exclusions de paiement, les gels des avoirs russes, et les restrictions d'importations (notamment un embargo européen sur le charbon). L'Union Européenne (UE) a mis en place une stratégie industrielle de sécurité énergétique et économique en vue de mettre fin à sa dépendance russe, dont l'objectif consiste à diversifier les approvisionnements, mais aussi développer de nouvelles capacités de production. Enfin dans la plupart des pays développés, le second trimestre a été marqué par la réouverture des services liés aux loisirs et au tourisme. Le rattrapage post-pandémie des services combiné aux stratégies de développement industriel ont mis le marché de l'emploi sous tension, causant de fortes pénuries de mains d'œuvre et des pressions salariales. Les taux de chômage ont touché des points très bas aux Etats-Unis (3.6% de mars à juin), voire des plus bas historiques en zone euro (6.6%) ou au Royaume-Uni (3.7%). Au total, les prévisions d'inflation du consensus[2] ont continué d'augmenter, à environ 7.5% pour 2022 aux Etats-Unis et en zone euro (contre des prévisions proches de 5% en mars dernier), et elles avoisineraient 3.5% pour 2023. Face au risque d'une inflation durablement élevée, les banquiers centraux, et surtout la Réserve Fédérale américaine (Fed), ont renforcé leur détermination à relever rapidement les taux d'intérêt, quitte à peser sur la croissance. Aux Etats-Unis, la sortie de la crise pandémique a été particulièrement rapide, avec une demande solide portée par des politiques monétaires et budgétaires très expansionnistes. La Fed prévoit donc un resserrement monétaire significatif pouvant mener à une récession en vue d'ancrer les anticipations d'inflation et éviter une spirale prix-salaire. En revanche, en Europe ou dans les pays émergents, le conflit russo-ukrainien a enclenché un choc d'offre alors que la consommation des ménages n'a pas retrouvé le niveau de 2019. Le durcissement de ce conflit accroît le risque d'un arrêt complet des approvisionnements en gaz russe, et des rationnements pourraient être mis en œuvre après l'été, notamment en Allemagne ou en Italie. Mener des politiques restrictives en vue de maîtriser l'inflation risque de peser davantage sur la demande des consommateurs, notamment les plus modestes, déjà éprouvés par la cherté de l'énergie et de l'alimentaire. Les scénarios économiques continuent de prévoir une résorption progressive des déséquilibres entre l'offre et la demande, ce qui favoriserait une modération de l'inflation à moyen terme. Cependant plus structurellement, le durcissement du conflit russo-ukrainien a aussi augmenté le risque de fragmentation de l'économie mondiale autour de blocs géopolitiques qui adhèrent à des normes technologiques, des monnaies de réserve et des systèmes de paiement distincts. Cette perspective, en plus des investissements nécessaires pour lutter contre le changement climatique, entraîneraient des coûts d'ajustement importants, mais aussi probablement, une inflation durablement plus élevée que celle des 20 dernières années.

[2] Consensus Bloomberg au 30/06/2022.

Dans ce contexte, les prévisions ont continué de se dégrader ce trimestre, entre risques de récession ou de stagflation, d'où des arbitrages de politique économique et monétaire complexes à mener.

Le troisième trimestre (T3) 2022 a été marqué par une inflation persistante et le durcissement des politiques monétaires. La hausse des prix alimentaires et de l'énergie s'est diffusée à l'ensemble des secteurs d'activités. L'inflation a atteint 9.1% aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. En zone euro, l'inflation a accéléré à 10.0% avec des écarts entre 23.7% en Estonie et 6.6% en France en raison des diverses mesures prises par les gouvernements face à l'envolée des prix. En Europe de l'Est, les pressions inflationnistes sont restées plus fortes (Pologne 17%), comparée au Mexique ou Brésil (8.7%), et en Asie (Corée du sud 5.6% ou Chine 2.5%). Le rattrapage de la demande post-covid, notamment dans les services, et la vigueur des investissements privés ont entraîné des tensions sur les marchés de l'emploi, des taux de chômage aux plus bas historiques (Etats-Unis 3.5% ; zone euro 6.6%) et des revalorisations salariales. Surtout suite à la crise pandémique, la participation au marché du travail aux Etats-Unis, mais aussi le nombre d'heures travaillées en Europe n'ont pas retrouvé les niveaux pre-Covid, ce qui contribue à amputer les capacités de production. La flambée des coûts de l'énergie risque de réduire le PIB potentiel avec une dégradation de la compétitivité, ce qui pourrait conduire à des délocalisations hors Europe. Aux Etats-Unis, les soutiens budgétaires ont stimulé la consommation et amené le PIB américain au-dessus de son potentiel, alimentant ainsi les pressions inflationnistes. Selon les banques centrales, le rééquilibrage de l'économie passe par une baisse de la demande, donc un resserrement monétaire rapide. Le scénario de la Banque d'Angleterre prévoit une récession de plusieurs trimestres afin de ramener l'inflation autour de 2% d'ici fin 2024. Selon les prévisions de la Réserve fédérale américaine (Fed) et de la Banque centrale européenne (BCE), il serait possible de maîtriser l'inflation sans entraîner de récession. Ainsi avec la remontée rapide des taux directeurs, le pic pourrait être atteint prochainement, mais l'inflation prendrait du temps avant de se rapprocher de la cible de 2%. La BCE anticipe que l'inflation moyenne en 2024 se situerait à 2.3% en zone euro ; le consensus des économistes[3] table sur 5.2% en 2023 et 2.1% en 2024. Selon les projections de la Fed, la cible d'inflation de 2% ne serait atteinte qu'en 2025 aux Etats-Unis. Les banquiers centraux des pays émergents ont également fortement remonté leurs taux directeurs, confrontés aux risques de dépréciations des devises face au dollar US. Au final, resserrement monétaire et hausse des prix de l'énergie entraîneront un ralentissement de l'économie mondiale. Le consensus des économistes a ainsi révisé en forte baisse les prévisions de croissance pour 2023 qui se situent à 0.7% aux Etats-Unis, 0.2% en zone euro et -0.2% au Royaume-Uni. Les pays émergents voient aussi leur croissance réduite avec des prévisions pour 2023 de 5% en Chine ou 1.2% au Mexique et 1.3% en Pologne. Du fait d'un mix énergétique dépendant des approvisionnements russes, la contraction du PIB devrait être plus significative en Allemagne (-0.4% en 2023) comparée à l'Italie (0.2%) ou la France (0.5%). Les soutiens budgétaires annoncés courant septembre pourraient en partie amortir le choc, notamment si la priorité porte sur l'amélioration de l'offre (via des incitations à l'efficacité et la transition énergétiques), plutôt que sur la demande (via des baisses de taxes de l'essence à la pompe ou un plafonnement des prix). Le pilotage des politiques monétaires et budgétaires est donc déterminant pour amortir les effets négatifs de la crise énergétique.

Au dernier trimestre 2022 (T4), face au choc énergétique, l'économie mondiale a mieux résisté que prévu à court terme. En Europe, les gouvernements se sont mobilisés, en prolongeant leurs soutiens budgétaires (réductions de taxes, transferts aux ménages, ou caps sur les prix du gaz et de l'électricité). Les pays de l'Union européenne (UE) ont engagé certains accords sur la politique énergétique à mener, avec entre autres des exigences de baisse de la consommation (pour éviter les ruptures de courant), de remplissage à plus de 90% des capacités de stockage de gaz, et l'introduction d'un prix plafond sur le prix. La chute des prix du gaz résulte aussi de conditions climatiques favorables, et aux importations massives de gaz liquéfié, notamment des Etats-Unis.

[3] Consensus Bloomberg au 30/09/2022.

Ainsi le scénario d'une récession sévère en Europe a été évité, ce qui aurait immanquablement pesé sur l'économie mondiale. Malgré cette résistance à court terme, les perspectives à horizon de 2023 se sont détériorées : la récession, plus ou moins modérée selon les régions, se prolongerait, ou au mieux, serait suivie d'une reprise faible. Les prévisions de PIB du consensus en 2023[4] s'établissent à +0.3% aux Etats-Unis, -0.1% en zone euro, et -0.9% au Royaume Uni. En Chine, l'activité économique s'est détériorée du fait de la politique zéro-covid, mais la réouverture annoncée en décembre devrait permettre un redémarrage rapide en 2023, et cela malgré la hausse des contaminations à court terme (croissance du PIB estimé à 4.8% en 2023 contre 3.0% en 2022). Dans l'ensemble, les perspectives économiques à horizon de 2023 ont été dégradées dans le sillage des nécessaires réductions budgétaires, des incertitudes sur les politiques monétaires et commerciales. Ainsi, avec des endettements publics records[5] (estimés en 2022 à 122% du PIB aux Etats-Unis, et 93% en zone euro), les gouvernements vont devoir réduire et cibler leur soutien fiscal. Les tensions pourraient apparaître en Europe, en raison des différentes marges budgétaires (ratios de dette sur PIB de 71% en Allemagne et 147% en Italie). Aux Etats-Unis, l'Inflation Reduction Act (dont USD 391Mds en faveur de la transition énergétique) va bénéficier aux entreprises américaines, et les partenaires commerciaux, Chine, Europe, Japon ou Corée du sud divergent sur les politiques à mener. Pour l'UE, les mesures adoptées au T4 ont porté sur un durcissement du marché du carbone et l'instauration d'une taxe carbone aux frontières. Cet environnement risque de porter les coûts de production structurellement à la hausse, d'où une inflation plus persistante qu'initialement estimé : un effet « cost-push » qui pèserait structurellement sur la demande et la croissance économique. A court terme, le choc énergétique a entraîné une accélération de l'inflation dans une majorité de pays, en zone euro (de 9.1% en août à 10.1% en novembre), mais aussi au Japon, ou au Royaume Uni. La tendance s'est cependant inversée aux Etats-Unis (8.3% en août à 7.1% en novembre), mais aussi en Chine, et dans la plupart des économies émergentes. L'inflation reste pourtant trop élevée (4.0% attendu en 2023 aux Etats-Unis, 6.0% en zone euro et 7.2% au Royaume-Uni), et ne baisserait pas suffisamment vite. Dans ce contexte, les banques centrales ont largement continué à resserrer leurs politiques monétaires pour éviter une augmentation des anticipations d'inflation qui, elles, risquent de maintenir les pressions inflationnistes dans la durée, via des spirales prix-salaires.

Panorama financier

Au premier trimestre 2022 (T1), le conflit russo-ukrainien, les sanctions contre la Russie et les resserrements monétaires des banques centrales ont entraîné de fortes turbulences sur les marchés mondiaux, avec des corrections tant sur les places obligataires (indice Bloomberg -6.0% t/t) que sur les places boursières (MSCI* World -4.6% t/t). Dans un premier temps, la flambée des prix de l'énergie a entraîné une forte aversion pour le risque : l'indice mondial des marchés actions (MSCI*) a chuté de -12% entre le 31 décembre et le 8 mars avant de rebondir par la suite. Compte-tenu de la place majeure de la Russie dans les exportations mondiales de matières premières, les prix du pétrole ont bondi (Brent +33% t/t à 107.9 USD/baril) avec un pic à 139.1 USD en séance le 7 mars (suite aux annonces d'embargo des Etats-Unis et du Royaume-Uni). La volatilité des prix était entretenue par les incertitudes liées à la demande (remontée des cas de Covid-19 et confinement en Chine), mais aussi à l'offre, selon les alternatives potentielles aux approvisionnements russes (négociations autour des quotas de production des pays du golfe, déblocages de réserves stratégiques). Les prix du gaz naturel en Europe ont atteint des records historiques, entraînant à la hausse les prix de l'électricité, ce qui a eu des répercussions sur les prix des métaux et de l'alimentaire (indices CRB +17% t/t et +22% t/t respectivement au T1). L'envolée des prix des matières premières a tiré les anticipations d'inflation à la hausse au T1, avec un bond des points morts d'inflation à 10 ans de +23pdb à 2.83% aux Etats-Unis, et de +83pdb à 2.64% en Allemagne.

[4] Consensus Bloomberg au 31/12/2022.
[5] Estimations du FMI décembre 2022.

Les marchés d'actions (indices MSCI*) des pays producteurs de matières premières ont plutôt bien performé au T1, notamment Brésil (+16% t/t), Mexique (+5.9% t/t), Afrique du sud (+10.3% t/t), Canada (+3.8% t/t), Royaume-Uni (+4.8% t/t) ou Norvège (8.7% t/t), comparés à ceux des pays importateurs : zone euro -9.1% t/t, Europe de l'est -8.2%, et Chine -13.9% t/t (pénalisée en plus par la vague pandémique). Au global, les places boursières mondiales ont perdu -4.6% t/t (MSCI World*), avec des sous-performances aux Etats-Unis (MSCI US* -5.2% t/t, tiré à la baisse par les valeurs de croissance, la technologie et la consommation) et sur les marchés émergents (-6.1% t/t), comparés aux marchés développés (-4.5% t/t). Sur le front des devises, les investisseurs ont privilégié les devises des pays exportateurs de matières premières, avec des variations contre dollar US (t/t) de +17% pour le réal brésilien, +3% pour le peso mexicain, ou +9% pour le rand sud-africain. Le dollar US (USD) a continué de s'apprécier face aux devises de ses partenaires (indice DXY[7] +2.8% t/t) en raison du resserrement monétaire prévu de la Fed et d'un différentiel de taux favorable, tandis que les valeurs refuges habituelles ont perdu face au dollar US (-5.4% t/t pour le yen et -1.1% t/t pour le franc suisse).
Du côté des obligations, les communications des banquiers centraux en faveur d'un durcissement des politiques monétaires et les surprises haussières sur l'inflation ont amené les marchés à intégrer plus de 200 pdb de relèvement de taux de la Fed à fin 2022, et environ 50 pdb pour la BCE. Dans ce contexte, les rendements souverains 10 ans ont oscillé entre 1.73% et 2.47% aux Etats-Unis, et bondi de -0.12% et 0.64% en Allemagne, pour terminer à respectivement 2.34% et 0.55% fin mars. Le mouvement de tensions des rendements 10 ans n'a épargné aucuns marchés, avec +78 pdb à 0.98% en France et +87pdb à 2.04% en Italie et 1.44% en Espagne. Les marchés de crédit ont également été malmenés au T1, notamment en Europe, avec de forts élargissements des « spreads » (écarts de taux) dans un premier temps, puis de légers resserrements à partir de la mi-mars, et une sous-performance des obligations les plus risquées.

Au second trimestre 2022 (T2), les marchés financiers sont demeurés extrêmement volatils avec une forte chute des marchés obligataires et boursiers (MSCI* World -13.5%, en variation trimestrielle t/t), dont une légère surperformance des marchés des pays émergents (MSCI* EM -8.0% t/t) comparés aux pays développés (MSCI* DM -14.2% t/t). La crise russo-ukrainienne mais aussi les risques de récession ont exacerbé la volatilité des prix de l'énergie qui ont terminé fin juin en hausse de +6% t/t pour le pétrole Brent +6% à 115 USD/baril et +14% t/t pour le gaz européen à 143 EUR/MWh. La dégradation des perspectives de croissance, l'accélération de l'inflation et les resserrements monétaires ont entraîné une forte aversion pour le risque qui a bénéficié à la devise américaine (indice DXY[6]+6.5% t/t). Les banquiers centraux ont accéléré les normalisations monétaires partout dans le monde, sauf en Chine, au Japon et en Russie. Ainsi la Réserve Fédérale (Fed) a frappé fort, avec une hausse de 75 pdb de ses taux (une première depuis 1994) à 1.50%-1.75%, et la perspective d'atteindre des niveaux restrictifs pour l'économie américaine, soient entre 3.50% et 4% d'ici 2023. L'accélération des resserrements monétaires s'est généralisée globalement, notamment au Royaume-Uni, en Suisse, Norvège et Suède. Dans les pays émergents, les taux directeurs ont atteint entre 6% et 7% (Hongrie, Pologne, République tchèque), voire 9% au Chili, ou plus de 13% au Brésil. La Banque centrale européenne (BCE) a franchi le pas d'un arrêt de son programme d'achats nets de titres dès fin juin. La BCE a aussi communiqué son intention de démarrer le cycle de hausses de ses taux directeurs en juillet (+25 pdb), avec un relèvement encore plus fort en septembre si les perspectives d'inflation ne s'amélioraient pas. Le renforcement des anticipations de hausses de taux a entraîné une envolée des rendements des obligations souveraines, et un écartement des spreads de crédit. Aux Etats-Unis, les rendements treasuries ont augmenté de 68 pdb, à 3.0%, après avoir touché un pic proche de 3.50% mi-juin. Les marchés obligataires de la zone euro ont été particulièrement affectés par la perspective d'une normalisation monétaire à marche forcée, et par les incertitudes liées au plan anti-crise de la BCE visant à gérer les dislocations de taux de la région. La BCE mène en effet une politique monétaire unique pour 19 pays qui ne sont pas dotés d'une politique budgétaire commune, et ont des endettements publics entre 60% du PIB (Pays-Bas, Irlande) et 150% (Italie), voire 200% en Grèce.

[6] L'indice DXY USD est une mesure de la valeur du dollar US contre 6 devises : l'euro, le franc Suisse, le yen japonais, le dollar canadien, la livre sterling et la couronne suédoise.

Sans solidarité budgétaire, la normalisation monétaire en cours de la BCE a cristallisé les risques sur la crédibilité des gouvernements à réduire leur endettement. Ainsi notamment entre les obligations allemandes et italiennes, l'écart des rendements 10 ans a atteint un plus haut récent proche de 250 pdb au T2. Contrairement aux attentes des investisseurs, la BCE n'a en effet pas précisé les détails de son plan anti-crise dans sa communication de juin, d'où une forte volatilité des marchés qui a nécessité une réunion d'urgence. Celle-ci s'est conclue par l'engagement d'un plan détaillé à présenter en juillet. Au total, le rendement 10 ans des obligations italiennes a atteint 4.16%, avant de se replier fin juin à 3.26% (soient +123 pdb au T2). Le rendement 10 ans du Bund allemand a gagné +79 pdb au T2, à 1.33% fin juin, après avoir touché un plus haut depuis 2013, à 1.77%.

Au troisième trimestre (T3) 2022, la glissade des marchés financiers s'est poursuivie, entrecoupée de périodes de rebonds. Mais au final, l'inquiétude a dominé sur fonds de risques de pénurie de gaz russe, d'accélération de l'inflation et de resserrement monétaire généralisé. Entre risques de récession et risques de pénurie d'énergie, les prix des matières premières sont restés très volatils : le prix du baril de pétrole Brent (-23% t/t au T3) a oscillé entre 84 USD et 113 USD, et le prix du gaz européen (+14% t/t au T3) a varié entre 147 EUR/MWh et 311 EUR/MWh. Les bourses mondiales (indice MSCI* World) ont chuté de -4.7% en variation trimestrielle (t/t), avec une sous-performance des pays émergents (MSCI EM* -8% t/t) comparée aux pays développés (MSCI DM* -4.3% t/t). Le resserrement monétaire rapide de la Réserve fédérale américaine (Fed) et le ralentissement du secteur technologique ont pesé sur la bourse américaine (MSCI* -4.7% t/t au T3). En Europe, les risques de faillites suite à la flambée des factures d'énergie et à la forte remontée des taux ont entraîné une baisse de l'indice Euro Stoxx 600 (-4.8% t/t). Les bourses britanniques et japonaises ont mieux résisté, avec des baisses, respectivement de -2.9% t/t et -1.5% t/t au T3. Les places émergentes ont évolué en ordre dispersé. Les bourses asiatiques (indices MSCI*) ont été particulièrement malmenées, notamment la Chine (-21% t/t) en raison des difficultés du secteur immobilier et des restrictions sanitaires, mais aussi la Corée du sud et Taiwan. A l'opposé, certaines places émergentes ont bondi, ainsi l'Inde (+10% t/t), le Brésil (+12.4% t/t) et la Turquie (+29.2% t/t). Ces marchés offrent une alternative à l'Asie, du fait de perspectives de développement attrayant en termes de coûts et de capacités de production. Les marchés obligataires ont été pénalisés par la forte remontée des attentes de resserrement monétaire, après un début de trimestre plutôt porté par les anticipations d'un « pivot » ou revirement dû aux risques de récession. Au T3, la Fed a pourtant continué de remonter ses taux fed funds à 3.0% et 3.25%, avec deux relèvements de 75pdb. Aux Etats-Unis, le rendement des obligations souveraines 10 ans a progressé de +82pdb à 3.83%. Lors de la réunion des banquiers centraux à Jackson Hole fin août, le président de la Fed a appelé à ne pas reproduire les erreurs du passé : lors du choc pétrolier des années 70, l'assouplissement monétaire prématuré de la Fed avait en effet entraîné un emballement de l'inflation long à maîtriser par la suite. Du côté des devises, les différentiels de taux favorables aux Etats-Unis ont continué de pousser le dollar US à la hausse (indice DXY [6] +7% t /t), et cela malgré les mouvements généralisés des banquiers centraux. La Banque Centrale Européenne (BCE) a ainsi relevé ses taux directeurs deux fois au T3 + 50pdb en juillet +75pdb en septembre. Dans cet environnement, les rendements des obligations souveraines ont bondi, avec un mouvement plus significatif sur la partie courte de la courbe des taux. Les rendements 10 ans ont grimpé de +77pdb à 2.11% pour le Bund allemand, +80pdb à 2.72% pour l'OAT français, enfin surtout +125pdb à 4.51% pour le BTP italien, et +123pdb à 4.83% pour son équivalent grec. Avec la fin de la politique de taux négatifs en place depuis 2014, la BCE a introduit un outil anti-fragmentation, le TPI (Transmission Protection Instrument), qui vise à empêcher un resserrement des conditions financières pour des raisons non justifiées par les fondamentaux. Sur les marchés du crédit obligataire, les facteurs techniques ont dominé avec une forte baisse des émissions de titres sur les segments risqués (High Yield), ce qui a contribué à leur surperformance relative aux segments les moins risqués (Investment Grade). Les obligations Investment Grade ont aussi été pénalisées par les normalisations des bilans des banquiers centraux, notamment l'arrêt des achats nets de la BCE à partir du 1er juillet.

FCP HSBC MIX DYNAMIQUE

Au quatrième trimestre (T4) 2022, la chute des prix du gaz à des plus bas niveaux depuis la crise russo-ukrainienne a entraîné un regain d'optimisme sur les marchés. Les indices boursiers (indice MSCI* World +7.6% en variation trimestrielle t/t) a rebondi, sans pour autant effacer les pertes sur l'année (indice MSCI* World -15.6% en variation annuelle a/a). En 2022, les bourses américaines (MSCI US -19.5% a/a) et chinoises (MSCI Chine -20.6% a/a) ont sous-performé les autres régions du fait des chutes des secteurs cycliques et des valeurs technologiques. A contre-tendance, les indices boursiers (MSCI) du Royaume-Uni (+7.2% a/a), du Brésil (+8.6% a/a) et de l'Inde (+3% a/a) sont parvenus à progresser en 2022, en partie lié aux développements politiques. Dans un contexte de repli des prix énergétiques, les marchés du crédit ont suivi les marchés d'actions, avec un rebond au T4 qui n'efface pas cependant les baisses sur un an. Les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) aux Etats-Unis et en Europe ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG), du fait d'une baisse des volumes d'émissions comparée à 2021. Les banques centrales des pays émergents et développés ont poursuivi leur cycle de normalisation monétaire. Les principales surprises sont venues de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Banque du Japon (BoJ). La Réserve fédérale américaine (Fed) a, quant à elle, annoncé un guidage des anticipations de hausses (taux Fed Funds pour fin 2023 à 5.125%) conforme aux attentes du marché. Ainsi aux Etats-Unis, le rendement 10 ans des obligations a faiblement monté (+5pb aux Etats-Unis, à 3.87%), comparé à ceux observés en Europe et au Japon : +46pb à 2.57% pour le 10 ans Bund allemand, suivi par les obligations françaises (+40pb à 3.12%), italiennes (+20pb à 4.72%) et japonaises (+18bp à 0.42%). En effet, la BCE a dû rattraper son retard par rapport à la Fed. Après des relèvements de son taux de son dépôt (+75pb en octobre et +50pb en décembre à 2%), la BCE a ouvert la porte à de nouvelles hausses en 2023. La BCE a aussi annoncé un Quantitative Tightening, avec un rythme de réduction de 15Mds€ par mois pour son programme régulier (Asset Purchase Programme) à partir de mars. Au Japon, la banque centrale a modifié sa politique de contrôle de la courbe des taux, en augmentant la fourchette de fluctuations des rendements 10 ans entre -0.5% et +0.5% (contre-0.25%/+0.25% depuis mars 2021). En conséquence au T4, le yen et l'euro ont progressé de 10% t/t contre le dollar US, mais aussi le franc suisse (+7% t/t) dans le sillage du resserrement monétaire de la Banque nationale suisse.

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales.
Source : données Bloomberg au 31//12/2022.

Politique d'investissement

Les marchés sont restés très volatils sur la période. La poursuite de la forte hausse des indices de prix, en raison principalement de la hausse des matières premières et des goulets d'étranglement, a forcé les banques centrales à réagir. Fini donc l'aspect transitoire de l'inflation, le durcissement des conditions de financement est annoncé et les investisseurs sont inquiets. Inquiets car la hausse des coûts de financement s'annonce brutale et importante. Enfin, inquiets car vouloir ralentir la hausse de l'inflation, expliquée principalement par un choc d'offre, en augmentant brutalement les taux courts afin de ralentir la demande, aura forcément des conséquences sur la croissance.
Face aux craintes de récession et à la conviction du dépassement du pic inflationniste, les investisseurs ont commencé à anticiper, dès octobre, un arrêt du resserrement monétaire, voire des baisses de taux dès 2023 mais ont été rattrapés en décembre par des discours très peu accommodants des banquiers centraux. Ces derniers ont par ailleurs martelé qu'il sera nécessaire de poursuivre le resserrement monétaire en 2023 pour faire face à une inflation qui reste trop élevée et qui ne devrait pas revenir à sa cible (autour de 2%) avant 2024 voire 2025.

Dans ce contexte de résurgence des scénarii de stagflation (inflation élevée et croissance faible), la confiance des consommateurs s'effrite et l'aversion pour le risque domine, pesant sur l'évolution de l'ensemble des classes d'actif : actions et taux.
Néanmoins, en dépit du contexte, les entreprises délivrent toujours des messages plutôt confiants et la croissance des profits n'a été que modérément révisée par les analystes.

Sur la période, les marchés actions américains (MSCI US NR en devise locale) se sont donc repliés de près de 20%, les actions émergentes (MSCI Emerging Markets NR en devise locale) de plus de 20% et les actions de la zone Euro (MSCI Emu NR en Euro) de 12.5%. A contrario, les actions anglaises ont bien résisté et affichent une performance de plus de 7% en devise locale.

Le durcissement agressif des conditions monétaires des banques centrales afin de juguler l'inflation a fortement pesé sur les actifs obligataires. Les indices obligataires affichent des baisses dignes des marchés actions et la volatilité sur cette d'actif a explosé. Les obligations des états de la zone Euro affichent une chute de 18.5% et les obligations de l'Etat américain, près de 12.5%. Les écarts de rendement des obligations d'entreprises vis-à-vis des obligations d'Etats se tendent, expliquant des performances de -14.2% en dépit de sensibilités bien moindres. Même les indices des obligations indexées sur l'inflation sont en baisse sur la période en raison d'une hausse des taux réels bien supérieure à la composante inflation. Enfin, la hausse importante des taux nominaux a été supérieure sur la partie courte de la courbe par rapport à la partie longue, produisant un aplatissement de cette dernière.

Allocation sur les marchés Actions

Le Fonds a entamé la période avec une exposition aux marchés actions de 80%. Rapidement toutefois, l'environnement financier est devenu extrêmement volatil et la visibilité sur les perspectives économiques se sont dégradées. Les tensions sur les prix des matières premières auront des conséquences sur l'activité, la confiance des agents économiques, l'inflation et les marges des entreprises. L'année 2022 avait commencé avec des anticipations de croissance économique de 4% et une croissance des profits des entreprises de 8% pour la zone Euro.
Considérant ces perspectives optimistes, nous avons progressivement réduit nos expositions aux marchés actions et notre sensibilité aux pays et secteurs les plus cycliques.
Si les anticipations de croissance économique de 4% ont été révisés, la croissance anticipée des profits des entreprises de 8% anticipée pour 2022 pour la zone Euro a plutôt résisté. Nous anticipons toujours que ces révisions devraient se matérialiser dans un avenir proche et avons donc maintenu des expositions prudentes dans les portefeuilles.
A fin 2022, le consensus anticipe une croissance de 3.2% en 2022 et proche de 0 en 2023. Quant à la croissance des profits des entreprises, elle a été révisée favorablement pour 2020 à près de 20%, portés par le secteur pétrolier, mais a été défavorablement révisée pour 2023 (proche de 0% de croissance).
Nos allocations sur les marchés actions ont contribué négativement à la performance du Fonds en raison de notre modeste surexposition en début d'année.
Au 30 décembre 2022, l'exposition actions du portefeuille est proche de 65.9% de l'actif.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée de fonds « cœur » et de diversifications thématiques, géographiques et sectorielles.

1. **Partie « cœur » :**
   La partie « cœur » est exposée aux actions de la zone Euro et aux actions monde hors euro.
   - Zone Euro :
     L'exposition aux actions de la zone Euro est réalisée par l'investissement sur des fonds avec des approches systématiques et fondamentales actives complémentaires.

     - Approche systématique :
       Ces investissements sont réalisés par l'intermédiaire d'un fonds HSBC ICAV Multi-Facteurs, qui représente 19.6% de l'actif net.
       Sur la période, le Fonds a réalisé une performance supérieure à l'indice MSCI Emu, dividendes nets réinvestis.

- Approche fondamentale active :
  En complément de la partie systématique, le portefeuille s'expose à travers des fonds aux styles valorisation (HSBC Euro Actions et HSBC GIF Euroland Value), qualité (HSBC GIF Euroland Growth), taille (HSBC Euro PME et HSBC Gif European Smaller Companies) et faible volatilité (HSBC Euro Volatility Focused et HSBC Europe Equity Income). Nos allocations sur ces styles reposent sur une approche diversifiée et s'appuient sur l'analyse combinée de la valorisation et de facteurs techniques de court terme.
  Au cours de la période, nous avons accentué la sensibilité du portefeuille au facteur « value » afin de bénéficier du rebond cyclique. Puis nous avons pris nos profits et réduit nos expositions aux petites capitalisations au profit du facteur « faible volatilité » en raison de la moindre visibilité sur les perspectives et la dégradation de dynamique cyclique.
  Sur la période, les diversifications aux facteurs contribuent négativement à la performance du Fonds en raison principalement de la performance décevante du style « taille ». Au 30 décembre, nous détenons :
  - 7.9% d'exposition au style Valorisation (6.1% de HSBC Euro Actions et 1.8% de HSBC GIF Euroland Value)
  - 3.7% d'exposition au style Qualité (3.7% de HSBC GIF Euroland Growth)
  - 5.4% d'exposition au style Taille (1.5% de HSBC Euro PME et 3.9% HSBC Gif European Smaller Companies)
  - 4.9% d'exposition au style faible volatilité (6.4% de HSBC Euro Volatility Focused et 2% de HSBC Europe Equity Income)

  Par ailleurs, nous détenons une exposition de 2.8% du compartiment HRIF SRI Euroland Equity qui combine les styles Valorisation et Qualité avec un filtre Socialement Responsable.

- Hors zone Euro, nous investissons sur des trackers et des futures
  a. 1.3% d'actions anglaises (ETF HSBC FTSE 100),
  b. 16.6% d'actions américaines (6.5% ETF HSBC S&P 500, 1.8% ETF S&P500 Low Vol et 8.3% de Futures),
  c. 1.5% d'actions japonaises (ETF HSBC Msci Japan),
  d. 0.9% d'actions canadiennes (ETF HSBC Msci Canada),
  e. 0.8% d'actions de l'Asie Pacifique Ex Japon (ETF HSBC Msci Pacific Ex Japan).
  f. 0.7% d'actions suisses (Futures).
  g. 0.3% d'actions suédoises (Futures).
  h. 0.3% d'actions danoises (Futures).

2. **Diversifications géographiques sur les pays développés :**
   L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos diversifications géographiques combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses peuvent nous amenés à investir sur les indices des actions allemandes, américaines, anglaises, australiennes, canadiennes, espagnoles, françaises, italiennes, japonaises, suisses et des Pays-Bas. Sur la période, les diversifications sur les pays développés ont contribué négativement, pénalisées principalement par nos investissements sur les actions suédoises.
   Au 30 décembre, le portefeuille est investi sur les marchés des actions australiennes (1.5%), canadiennes (0.75%), françaises (1.125%), italiennes (1.125%), espagnoles (0.75%) et anglaises (0.75%) aux dépens des indices actions allemands (-1.125%), suédois (-2.625%), des Pays-Bas (-1.5%) et américains (-0.75%).

3. **Diversifications sur les secteurs européens :**
   L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Sur la période, les diversifications sur les secteurs européens apportent un surcroît de performance au Fonds, expliqué en grande partie par nos investissements privilégiant les secteurs sensibles au cycle et à la hausse des taux tels que les secteurs de la Banque, des ressources naturelles, du pétrole et du gaz. L'investissement sur le secteur de la santé a également été profitable. Enfin, la prudence sur le secteur du commerce de détail contribue très positivement à la performance du Fonds.
   Au 30 décembre, le portefeuille est exposé aux secteurs de la banque (0.375%), de l'auto (1.125%), des ressources naturelles (1.875%), du pétrole (1.125%), des médias (2.25%), des services aux collectivités (0.75%) et de la santé (1.5%) aux dépens des secteurs de la construction (-0.75%), des services financiers (-1.125%), de l'industrie (-0.75%), de la chimie (-0.75%) , de la consommation (-0.375%), de l'alimentaire (-0.375%), des valeurs technologiques (-0.375%), du commerce de détail (-1.125%) et des actions européennes (-3.375%).

4. **Diversification sur les secteurs américains :**
   L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices des secteurs américains des matières premières, de l'énergie, de la banque, de l'industrie, des valeurs technologiques, de la consommation durable ou discrétionnaire et de la santé. Sur la période, nos diversifications sur les secteurs américains apportent de la valeur à votre Fonds en raison de nos investissements sur le secteur de l'énergie, de l'industrie, de la consommation durable et de notre prudence sur les secteurs de la communication et de la consommation discrétionnaire.
   Au 30 décembre, le portefeuille est investi sur les secteurs de la consommation durable (1.875%) et de l'industrie (1.125%) aux dépens secteurs de la consommation discrétionnaire (-0.75%), des services aux collectivités (-0.375%), de la communication (-0.75%) et de l'indice S&P500 (-1.125%).

5. **Diversification sur les petites capitalisations américaines :**
   L'investissement est réalisé par le biais de futures. L'allocation sur les petites capitalisations américaines combine l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Sur la période, la contribution de notre allocation sur les petites capitalisations américaines a été négative en raison de nos investissements en début d'année.
   Au 30 décembre, le portefeuille détient une couverture sur l'exposition aux petites capitalisations américaines à hauteur 1.5%.

6. **Allocation sur les actions des pays émergents aux dépens des actions des pays développés :**
   La diversification sur les actions émergentes a rapidement été réduite en raison du durcissement des conditions de financement et de la dégradation de la dynamique économique. En fin de période, nous privilégierons même les pays développés aux dépens des pays émergents en raison du durcissement des conditions de financement, de la perte de dynamique économique en Chine et de la dégradation de la profitabilité des entreprises des pays émergents.
   Sur la période, notre allocation sur les actions émergentes contribue positivement à la performance du Fonds.
   Au 30 décembre, l'exposition aux actions émergentes est couverte à hauteur de 3% au profit des actions des pays développés.

7. **Diversification géographiques sur les actions des pays émergents :**
   L'investissement est réalisé par le biais de futures et d'OPC. Nos diversifications géographiques sur les indices actions des pays émergents combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices actions du Brésil, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la République de Corée, de Malaisie, du Mexique, de Russie, d'Afrique du Sud, de Taiwan et de Thaïlande. Sur la période, nos diversifications géographiques sur les actions des pays émergents contribuent marginalement.
   Au 30 décembre, le portefeuille détient une diversification sur les actions d'Afrique du Sud (1.125%), brésiliennes (1.125%), chinoises (+0.375%) et taiwanaise (+0.375%) aux dépens des actions mexicaines (-0.375%) de Corée du Sud (-0.75%), indiennes (-0.75%) et malaisiennes (-1.125%).

8. **Diversifications investissements alternatifs :**
   Une poche d'investissements alternatifs a été constituée au cours du semestre afin d'apporter plus de diversifications aux classes d'actifs traditionnelles. Cette poche est constituée d'un fonds investi sur les matières premières et de deux fonds CTA (Commodity Trading Advisors). Ces investissements ont pour objectif de capter des tendances, positives ou négatives, sur un grand nombre d'actifs. Depuis, le début de l'année, la contribution des diversifications sur les investissements alternatifs est légèrement positive.
   Au 30 décembre, le portefeuille détient une diversification sur les matières premières (2.9% ETF Ishares BBG Roll Select Commodity) et une diversification sur deux fonds CTA (4% PASSIM STR CROSS ASSET et 1.4% STRUCT INV SI CROSS ASSET).

Allocation sur les marchés de Taux

Le Fonds a débuté l'année 2022 avec une sensibilité au risque de taux de 0.1, soit une sous-pondération par rapport à l'indice de référence. Nous avons maintenu cette prudence vis-à-vis des marchés obligataires en début d'année car les taux de rendement étaient toujours à des niveaux extrêmement bas (-0.17% au 31/12/2021 pour une obligation allemande de maturité 10 ans) au regard de la hausse des prix et de la croissance économique.
Les banquiers centraux ont également changé de ton vis-à-vis de cette inflation. Le caractère transitoire est oublié et les banques centrales ont fortement resserré les conditions de financement (Fed, Banque d'Angleterre, BCE). Dans ce contexte, les taux se sont fortement tendus passant de -0.17% à 2.57% au 30 décembre 2022 pour une obligation allemande de maturité 10 ans. Nous avons accompagné cette hausse des taux de rendement et réduit progressivement la couverture au risque de hausse des taux.
Sur la période, notre couverture du risque de taux a contribué très positivement à la performance du Fonds.
Au 30 décembre, la sensibilité du Fonds est proche de 1.2.

Investissements sur les marchés obligataires

La poche obligataire est composée de lignes directes et d'OPCVM.

1. **Lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro**
   Les lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro représentent 8.1% de l'actif net. Notre sélection de titres obligataires combine principalement des facteurs de cycle, de portage et de dynamique des prix.

- **Allocation géographique :**
  A cours de la période, nous avons maintenu notre prudence sur les obligations allemandes, finlandaises, des Pays-Bas, belges, françaises et portugaises au profit principalement des obligations italiennes, espagnoles et d'organismes supranationaux. Au cours de la période, nous avons investi à nouveau sur les obligations portugaises, suite aux élections aux dépens des obligations espagnoles. En fin de période, nous avons réduit nos investissements sur les obligations italiennes en raison de l'importante réduction du spread vis-à-vis de l'Allemagne qui a suivi les élections en Italie et les messages plutôt rassurants du nouveau gouvernement. En contrepartie, nous avons renforcé nos expositions sur l'Autriche et l'Espagne.
  Au 30 décembre, nous sommes investis sur les obligations d'Etats de l'Autriche, de le France, du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie complétées par des titres émis par les émetteurs supranationaux (EIB, KFW, FMS, European Union, Council of Europe).

- **Allocation sur la courbe :**
  Nos décisions d'allocation sur la courbe reposent sur l'analyse du portage (taux de rendement et pente de la courbe de taux) et du risque (volatilité). Au cours de la période, nous avons investi à nouveau sur les obligations de maturité 5 ans aux dépens principalement de la partie très courte de la courbe en raison de la hausse des taux de la BCE.
  Au 30 décembre, nous privilégions les maturités 3-5 ans et 7-10 ans aux dépens des maturités 2-3 ans et très longues (10 ans et plus).

Sur la période, nos allocations géographiques et sur la courbe de taux des obligations nominales des états de la zone Euro ont souffert de l'écartement des spreads (obligations portugaises et italiennes) et swaps spreads (obligations supranationales). Par ailleurs, la partie très longue de la courbe s'est très bien comportée, pénalisant le portefeuille. Par contre, la prudence sur la partie très courte de la courbe a été très bénéfique.

2. **Diversification sur les obligations indexées sur l'inflation de la zone Euro**
   Le Fonds n'a pas été investi sur les obligations indexées sur l'inflation en raison du niveau des point-mort d'inflation qui anticipent déjà des niveaux d'inflation élevée pour les prochaines années.

3. **Diversification sur les obligations d'entreprises de bonne signature**
   Nos investissements sur les obligations d'entreprises de bonne signature, prudents en début d'année, ont très vites été réduits en raison des niveaux de spread très serrés et de l'anticipation d'un durcissement des conditions de financement et d'un arrêt des programmes d'achat de titres de la Banque Centrale Européenne. Nous avons maintenu cette prudence tout au long de la période.
   La réduction de nos investissements sur les obligations d'entreprises a permis de réduire l'impact de la hausse des spreads sur la performance du Fonds.
   Au 30 décembre, notre exposition aux obligations d'entreprises est constituée de :
   - 2.9% d'obligations d'entreprises de bonne qualité (0.35% de HSBC Gif Euro Credit Bond et 2.55% de HSBC Gif Credit Bond Total Return).

4. **Diversification sur les obligations d'entreprises Haut Rendement**
   En raison de notre prudence sur les obligations d'entreprises, le Fonds n'a pas été investi sur les obligations d'entreprises à haut rendement en 2022.

5. **Diversification sur les obligations d'états internationaux**
   Cette recherche de rendement a également motivé l'implémentation de diversifications sur les obligations d'états hors zone Euro, investissements couverts du risque de change. Ces investissements combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de portage (couvert du risque de change) et de momemtum. Au cours de la période, nous avons à nouveau investi sur les obligations d'Etats hors zone Euro en raison de la forte hausse des taux de rendement. Sur la période, la diversification sur les obligations d'Etats hors zone Euro pénalise la performance du Fonds.
   Au 30 décembre, nous sommes investis sur les obligations norvégiennes (0.3%), australiennes (2%), canadiennes (5.7%) et américaines (2.7%) aux dépens des obligations anglaises (-4.3%) et allemandes (-6.4%).

6. **Arbitrage de courbe internationale**
   Nos décisions d'arbitrage reposent sur l'analyse du portage (taux de rendement et pente de la courbe de taux) et du risque (volatilité) combinée à l'analyse des politiques monétaires.
   Au cours de la période, nous avons été investi principalement sur les taux américains de maturité 2 ans aux dépens de la partie très longue de la courbe (30 ans) afin de bénéficier du portage positif et de la très faible prime de terme actuelle. Nous détenons également une position longue de maturité 30 ans US aux dépens de la maturité 30 ans Euro en raison de l'écart de rendement, non justifié selon, par les fondamentaux de long terme (écart de croissance potentielle et de perspectives de long terme sur l'inflation).
   Au 30 décembre, nous sommes investis sur les taux américains de maturité 2 ans aux dépens des taux américains et de la zone Euro de maturité 30 ans.

7. **Diversification sur les obligations émergentes**
   Nous avons maintenu nos investissements sur les obligations émergentes en devises locales et sur les obligations à haut rendement asiatique en de l'attractivité des taux de rendement et du caractère diversifiant de ces actifs.
   Sur la période, la diversification sur les obligations émergentes n'apporte pas de valeur au Fonds.
   Au 30 décembre, notre exposition aux obligations émergentes est constituée de :
   - 2.1% d'obligations émergentes en devises locales (HSBC Gif Global Emerging Local Debt).
   - 1.5% d'obligations à haut rendement asiatique (HSBC Gif Asia High Yield Bond).

Performances

A la clôture de l'exercice, le Fonds affiche une performance de -10.70% pour la part A, de -9.75% pour la part I. La part B est inactive.

A titre de comparaison, l'indicateur de référence du Fonds a baissé de -12.68%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs du Fonds.

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Non prise en compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques du règlement (UE) 2020/852

Le Fonds ne promeut pas des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») ou n'a pas un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 dudit règlement européen.

Dans ce cadre, les investissements sous-jacents du Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement Taxonomie »).

Informations complémentaires en lien avec la réglementation sur les droits des actionnaires (SRD2)

Contribution aux performances à moyen et long terme

La stratégie de gestion déployée est active et disciplinée. En tant que gestion Multi-Asset, nous nous attachons essentiellement aux décisions d'allocations s'appuyant sur les expertises du groupe pour les décisions de sélection de titres. Celle concernant les actions notamment attachera de l'importance aux critères financiers de valorisation et profitabilité mais aussi aux critères extra financiers (Environnementaux, sociaux et de gouvernance).
Pour les décisions d'allocation, nous évaluons les opportunités d'investissement intra et inter classes d'actifs selon une approche multi factorielles. Les critères de valorisation, de portage, de dynamique des prix sont notamment pris en compte et évalués au regard du contexte économique. D'autres critères peuvent être également intégrés sur des classes d'actifs spécifiques. Les différentes sources de performance ainsi décelées sont combinées entre elles de manière à obtenir une distribution du risque actif bien équilibré dans le portefeuille. Ces éléments sont de nature à atteindre les objectifs de long terme à savoir une performance supérieure à l'indice de référence du Fonds.

- ✓ **Principaux risques importants**
  Le Fonds encourt des risques à titre principal et à titre accessoire dont la liste est disponible dans le prospectus du Fonds.

- ✓ **Taux de rotation**
  Taux de rotation du portefeuille : 25.62%

  La méthode utilisée pour le calcul du taux de rotation est la méthode SEC : TO annuel = Min (Achat val mob ; Vente Val mob) / AUM moyen

- ✓ **Gestion des conflits d'intérêts**
  Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de conflits d'intérêts en lien avec les activités d'engagement.

  Pendant cette période, la société de gestion a décidé d'avoir recours à un conseiller en vote, Institutional Shareholder Services (ISS), aux fins des activités d'engagement

- ✓ **Prêt de titres**
  Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de conflits d'intérêts en lien avec les activités d'engagement.

✓ **Informations relatives aux décisions d'investissement**

Les décisions d'investissement reposent sur une analyse fondamentale des entreprises inclues dans l'univers d'investissement. Les marchés ne sont pas toujours efficients, et ne reflètent pas toujours la valorisation intrinsèque des entreprises.

Dans ce cadre, les décisions d'investissements se fondent sur une analyse fondamentale de long terme, permettant ainsi de profiter de ces opportunités qui découlent de la volatilité excessive des marchés financiers.

Les processus de gestion reposent sur l'exploitation des données issues de l'analyse fondamentale menée par nos équipes de recherche indépendante que ce soit dans le court, le moyen ou le long terme.

Par ailleurs, et quelle que soit la classe d'actifs, la prise en compte des risques et opportunités Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (intégration E.S.G) fait partie intégrante du processus de sélection de titres du gérant du Fonds ayant un objectif de surperformance dans la durée.

Evénements intervenus sur le Fonds pendant l'exercice ou à venir

➢ **Le 11 février 2022**

Actualisation annuelle des performances de l'année 2021 dans les DICI.

➢ **Le 6 mai 2022**

Actualisation du prospectus avec un avertissement relatif à l'interdiction de souscription de parts du Fonds aux ressortissants russes ou biélorusses comme suit, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne (UE) et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre de l'Union Européenne (UE).

A cette occasion, la nouvelle adresse de CACEIS Bank et CACEIS Fund Administration, a été mentionnée à compter du 1er juin 2022 dans le prospectus.

➢ **Le 30 décembre 2022**

Mise en conformité du prospectus avec la réglementation européenne en matière de finance durable avec l'ajout d'un texte explicatif sur la manière dont sont prises en compte les principales incidences négatives des investissements du Fonds sur le plan environnemental, social ou de bonne gouvernance.

➢ **Le 1er janvier 2023**

Les DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) du Fonds ont été remplacés par les DIC (Document d'Informations Clés) en application du règlement européen 1286/2014 du 26 novembre 2014 (ou « Règlement PRIIPS »).

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.ette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation UCITS concernant la gestion de fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France) à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2022

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2022 représentent une population de 319 personnes en moyenne sur l'année avec 309 personnes à fin 2022. A fin décembre 2022, 38 personnes sont identifiées comme « Preneurs de risques » tels que définis dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France) et dont le temps est réparti sur l'ensemble des portefeuilles gérés.

Le détail des rémunérations du personnel ayant une incidence sur le profil de risque concerne :

- Les membres du comité exécutif,
- Les responsables des pôles de gestion et du trading,
- Les responsables des ventes, produits et du marketing,
- Les responsables des fonctions de contrôle et des fonctions de support.

HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (France)	2022				
	Rémunération fixe versée en 2022	Rémunération variable versée en mars 2022 (au titre de la performance 2021) + rémunérations variables différées acquises en 2022	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	total €
Ensemble des collorateurs AMFR y compris détachés in et succursales (hors détachés out)	27 757 197	12 094 274	10 411 411	1 682 863	39 851 471
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (46 collaborateurs)**	7 151 069	5 173 687	3 620 707	1 552 981	12 324 756
Dont cadres supérieurs (15 collaborateurs)**	2 435 729	1 521 288	972 472	548 815	3 957 017

(*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2022 ainsi que le cash différé indexé payé en 2022.
(**) Prend en compte les personnes mises à disposition ou affectées au prorata du temps de présence dans l'entreprise.

La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2022 par les collaborateurs.

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le Fonds, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds avait recours aux instruments financiers dérivés à hauteur de 0.08% de son actif net.

L'exposition ainsi générée par les contrats financiers était de :

- 0.08% pour les contrats de change à terme

Le Fonds a reçu un dépôt de garantie pour un montant de 6 848 899.20 euros en lien avec ces opérations.

Risque global

La société de gestion a choisi la méthode de calcul de la VaR relative pour mesurer le risque global du Fonds qu'elle gère. La VaR relative est le rapport entre la valeur en risque du Fonds et celle de son indicateur de référence.

La VaR est calculée selon une méthodologie paramétrique. Un modèle de risque de court terme permet de représenter la dynamique des paramètres de risque des marchés (volatilités et corrélations). Ce modèle s'appuie sur des historiques de données d'au moins 250 jours.

La VaR est calculée pour un intervalle de confiance unilatéral de 99% et une période de détention d'un jour (VaR 99% 1 jour). La VaR 99% 1 jour est convertie en une VaR d'intervalle de confiance 99% et de période de détention 20 jours (VaR 99% 20 jours) selon la méthode recommandée par le régulateur.

En cohérence avec le profil de risque du Fonds, la société de gestion a choisi, l''indicateur de référence est l'indice suivant :
5% €STR + 20% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 52.5% MSCI EMU NR + 22.5% MSCI World ex EMU NR.

- ✓ €STR : l'€STR (Euro Short Term Rate) est un taux d'intérêt calculé et administré par la Banque Centrale Européenne et qui reflète le coût des emprunts au jour le jour en euro des banques de la zone euro auprès d'investisseurs institutionnels

- ✓ Bloomberg Barclays Euro Aggregate : indice composé de toutes les émissions à taux fixe en euro, de maturité résiduelle supérieure à 1 an au moment du rebalancement et appartenant à la catégorie de notation « Investment Grade ». Les titres composant l'indice ont un encours supérieur ou égal à 300 millions d'euro. Cet indice est calculé en euro et coupons réinvestis et est disponible à l'adresse suivante : http://index.barcap.com/

- ✓ MSCI EMU (EUR) (NR) : indice large qui regroupe plus de 300 actions représentant les principales capitalisations boursières des pays de la zone euro. Cet indice est calculé en euro et dividendes nets réinvestis par Morgan Stanley Capital Index (code Datastream : MSEMUIL).

- ✓ MSCI World ex EMU (EUR) (NR) : indice large qui regroupe près de 1400 actions représentant les principales capitalisations boursières mondiales. Cet indice est calculé en euro et dividendes nets réinvestis par Morgan Stanley Capital Index (code Datastream : MSWEMU$~E).

Sur l'exercice, la VaR relative a représenté :
- en moyenne : 103.98%
- au minimum : 88.59%
- au maximum : 127.08%

En complément du suivi de la VaR, le niveau de levier du Fonds est également calculé.

Ainsi, à titre d'information, le levier calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés, a représenté sur l'exercice :
- en moyenne : 126.97%
- au minimum : 81.22%
- au maximum : 157.51%

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC SRI MONEY ZC	75 967 072,57	71 491 278,34
HSBC S AND P 500 ETF	216 898,12	33 279 606,22
KINGDOM OF SWEDEN 0.125% 12-05-31	7 488 987,15	6 631 081,64
HSBC GBF ICAV MLTFAC E E ZC	3 790 188,35	8 646 450,83
PASSIM STR CRS AST TRD STR B	8 777 915,10	349 985,90
HSBC GIF-EURO CREDIT BD-ZC	18 783,58	8 347 181,04
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-12-31	4 263 827,51	4 010 263,61
ISHARES BLOOMBERG ROLL SELECT COMMODITY SWAP UCITS ETF	6 564 089,34	245 923,47
HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED Z	2 915 532,63	2 280 229,92
HSBC GL EURO CREDIT BD TR ZC	3 010 016,76	1 713 966,69

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

Informations réglementaires

Rapport sur le suivi des risques

Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion du fonds n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture du Fonds	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable. Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire du Fonds.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site Internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du Fonds.

Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

FCP HSBC MIX DYNAMIQUE

Certification du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022

HSBC MIX DYNAMIQUE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
Immeuble Coeur Défense - Tour A
110 Esplanade du Général de Gaulle
92400 La Défense 4 - Courbevoie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement HSBC MIX DYNAMIQUE relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

FCP HSBC MIX DYNAMIQUE

Comptes Annuels

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/12/2022
Portefeuille : 109012 HSBC MIX DYNAMIQUE

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**200 884 344,67**	**248 849 806,61**
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	**20 464 218,39**	**23 057 111,58**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	20 464 218,39	23 057 111,58
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**173 312 467,78**	**221 243 317,04**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	173 312 467,78	221 243 317,04
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**7 107 658,50**	**4 549 377,99**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	7 107 658,50	4 549 377,99
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**54 433 218,31**	**92 754 793,89**
Opérations de change à terme de devises	47 268 811,97	86 613 370,21
Autres	7 164 406,34	6 141 423,68
COMPTES FINANCIERS	**9 748 482,61**	**11 933 927,18**
Liquidités	9 748 482,61	11 933 927,18
TOTAL DE L'ACTIF	**265 066 045,59**	**353 538 527,68**

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/12/2022
Portefeuille : 109012 HSBC MIX DYNAMIQUE

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	191 028 749,73	245 032 150,32
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	21 603 265,67	20 605 840,10
Résultat de l'exercice (a,b)	-2 170 608,72	-2 508 822,74
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**210 461 406,68**	**263 129 167,68**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**7 020 456,90**	**3 768 525,70**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	7 020 456,90	3 768 525,70
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	7 020 456,90	3 768 525,70
Autres opérations		
DETTES	**47 584 182,01**	**86 640 834,30**
Opérations de change à terme de devises	47 095 175,45	86 303 367,59
Autres	489 006,56	337 466,71
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**265 066 045,59**	**353 538 527,68**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : 109012 HSBC MIX DYNAMIQUE

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0323	41 640 900,00	
EURO BOBL 0322		29 179 560,00
FGBL BUND 10A 0322		2 570 550,00
XEUR FGBX BUX 0322		10 543 740,00
XEUR FGBX BUX 0323	13 659 240,00	
EURO STOXX 50 0323	1 854 650,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SIMEX MINIJGB 0323	8 574 176,79	
MSE CANADA 10 0323	12 034 231,18	
XEUR FGBS SCH 0322		39 434 560,00
FV CBOT UST 5 0322		17 551 754,71
FV CBOT UST 5 0323	14 662 734,35	
LIFFE LG GILT 0323	9 120 202,87	
XEUR FBTP BTP 0322		5 292 360,00
XEUR FBTP BTP 0323	3 812 200,00	
XEUR FOAT EUR 0323	5 219 300,00	
EURO BOBL 0323	26 043 750,00	
FGBL BUND 10A 0323	7 178 220,00	
TU CBOT UST 2 0322		39 137 410,04
TU CBOT UST 2 0323	58 031 008,71	
US 10Y ULT 0322		18 542 912,42
US 10Y ULT 0323	3 435 669,95	
CBOT USUL 30A 0323	3 649 625,20	
AUST 10Y BOND 0323	4 336 905,83	
FTSEJSE TOP40 0322		996 588,93
FTSEJSE TOP40 0323	2 759 629,39	
SET50 FUTURES 0322		3 958 821,90
DJE 600 BANK 0322		2 991 150,00
DJE 600 BANK 0323	810 260,00	

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : 109012 HSBC MIX DYNAMIQUE

	30/12/2022	31/12/2021
DJES BANKS 0322		2 507 475,00
DJES BANKS 0323	2 122 312,50	
CAC 40 FUT 0122		3 000 060,00
CAC 40 FUT 0123	2 329 380,00	
AEX FUT 0122		1 914 456,00
AEX FUT 0123	3 034 460,00	
SP 500 MINI 0322		8 996 460,60
SP 500 MINI 0323	4 522 136,33	
XEUR FSTU DJ 0322		2 118 900,00
XEUR FSTU DJ 0323	1 557 300,00	
DAX 30 IND FU 0322		5 946 000,00
DAX 30 IND FU 0323	2 447 900,00	
HHI HANG SENG 0122		932 443,79
HHI HANG SENG 0123	2 312 886,79	
HKF HANG SENG T 0122		3 708 401,24
DJ STOXX HC 0323	3 219 775,00	
HKF MSCI ID NTR 0322		976 408,72
MEFF IBEX35 E 0123	1 638 860,00	
IN NSE SP CN 0122		950 799,33
IN NSE SP CN 0123	1 605 024,13	
FCI FTSE Burs 0122		2 072 473,40
FCI FTSE Burs 0123	2 380 243,34	
MEX BOLSA IDX 0323	727 951,03	
E-STOXX UTIL 0322		2 662 200,00
SP E-MINI FIN 0322		3 908 393,42
SP E-MINI HEA 0322		2 001 406,96
SP E-MIN INDU 0323	746 816,58	
XAPXAP CONSUM 0322		1 022 379,53
XAPXAP CONSUM 0323	4 110 676,97	
SP EMIN UTILI 0322		3 106 665,49
SP EMIN UTILI 0323	805 284,61	
XAK TECHNOLOG 0322		2 001 442,14
XAY CONSUMER 0322		1 997 256,42
CONSUMER DISC 0323	2 709 055,99	
DJS BAS R FUT 0322		3 105 375,00
DJS BAS R FUT 0323	3 865 625,00	
DJE 600 INSUR 0322		2 012 500,00
EUR KAY Index 1 0322		5 385 705,00

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : 109012 HSBC MIX DYNAMIQUE

	30/12/2022	31/12/2021
DJE 600 OIL G 0322		974 830,00
DJE 600 OIL G 0323	2 319 975,00	
KOSPI2 INDEX 0322		1 020 733,46
KOSPI2 INDEX 0323	1 573 251,83	
HKF MSCI CHIN A 0122		1 921 491,38
MSCI CHIN A50 0123	1 632 157,41	
MME MSCI EMER 0322		5 823 091,80
MME MSCI EMER 0323	8 315 249,47	
NQ USA NASDAQ 0322		6 027 712,80
XEUR FSTN DJ 0322		2 127 510,00
XEUR FSTN DJ 0323	1 632 000,00	
DJS 600 MED 0322		3 049 730,00
DJS 600 MED 0323	3 921 600,00	
FUT OMX COP25 1 0122		689 362,16
FUT OMX COP25 1 0123	618 261,13	
STOXX 600 FIN 0322		2 034 450,00
STOXX 600 FIN 0323	2 371 320,00	
DJS F&B FUT 0322		1 042 800,00
S&P TORONTO 6 0322		2 140 034,81
S&P TORONTO 6 0323	1 618 063,00	
MSCI EUROPE G 0322		5 990 300,00
DJE 600 INDUS 0323	1 525 920,00	
OMXS30 FUT 0122		11 043 584,89
OMXS30 FUT 0123	4 976 344,96	
ST600 RETAIL 0322		1 961 080,00
ST600 RETAIL 0323	2 439 720,00	
STOXX 600 P&H 0322		1 046 235,00
STOXX 600 P&H 0323	862 200,00	
E-MIN RUS 200 0322		8 086 071,05
E-MIN RUS 200 0323	3 069 725,93	
XEUR FSMI SWI 0322		1 111 634,42
XEUR FSMI SWI 0323	1 402 886,22	
FTSE/MIB 0322		2 997 280,00
FTSE/MIB 0323	2 370 800,00	
DJ STX600 AUT 0322		2 968 200,00
DJ STX600 AUT 0323	3 542 960,00	
DJE 600 EUROP 0322		9 194 850,00
DJE 600 EUROP 0323	6 997 650,00	

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : 109012 HSBC MIX DYNAMIQUE

	30/12/2022	31/12/2021
OSFT TOPIX IN 0322		1 216 913,54
FTSE TAIWAN I 0122		1 974 059,09
FTSE TAIWAN I 0123	791 182,95	
DJS 600 CHEM 0322		3 003 220,00
DJS 600 CHEM 0323	1 595 580,00	
DJS TECH FUT 0322		2 979 240,00
DJS TECH FUT 0323	721 375,00	
EURO STOXX 50 0322		4 416 125,00
SP EMINI COM 0322		1 964 803,90
SP EMINI COM 0323	1 540 876,08	
SPI 200 FUT 0323	3 110 023,83	
FTSE 250 I 0322		4 073 949,50
FTSE 100 FUT 0323	1 598 805,30	
RP EURGBP 0322		4 642 076,58
Options		
DJES BANKS 03/2022 CALL 110		4 421 542,21
VSTOXX 01/2022 CALL 25		1 903 230,00
HANG SENG TECH INDEX 03/2023 CALL 4500	3 791 814,20	
DJ EURO STOXX 50 01/2022 CALL 4300		20 044 874,34
DJ EURO STOXX 50 02/2023 CALL 4100	3 116 111,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 30/12/2022
Portefeuille : 109012 HSBC MIX DYNAMIQUE

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	81 237,22	31 326,47
Produits sur actions et valeurs assimilées	676 097,60	
Produits sur obligations et valeurs assimilées	143 914,87	1 011 933,14
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**901 249,69**	**1 043 259,61**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	50 437,79	86 010,41
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**50 437,79**	**86 010,41**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**850 811,90**	**957 249,20**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 096 991,17	3 573 158,75
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-2 246 179,27**	**-2 615 909,55**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	75 570,55	107 086,81
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-2 170 608,72**	**-2 508 822,74**

FCP HSBC MIX DYNAMIQUE

Annexes

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Pour la part A : FR0007006671 HSBC MIX DYNAMIQUE A

- frais de gestion internes : 1.75% TTC maximum.
- frais de gestion externes : 0.10% TTC maximum.

Pour la part I : FR0012355030 HSBC MIX DYNAMIQUE I

- frais de gestion internes : 0.70 % TTC maximum.
- frais de gestion externes : 0.10 % TTC maximum.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Swing pricing

Mécanisme de Swing Pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du Fonds dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans le Fonds.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPCVM.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du Fonds.

Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du Fonds, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPCVM peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Part HSBC MIX DYNAMIQUE A	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC MIX DYNAMIQUE I	Capitalisation	Capitalisation

2. Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'Actif Net au 30/12/2022
Portefeuille : 109012 HSBC MIX DYNAMIQUE

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**263 129 167,68**	**244 226 134,10**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	15 152 160,81	10 782 408,16
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-41 434 811,84	-31 372 604,22
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	20 705 224,50	19 853 581,12
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 883 250,59	-1 089 933,35
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	60 259 145,44	47 074 926,20
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-56 792 996,98	-43 352 337,23
Frais de transactions	-370 764,02	-308 654,31
Différences de change	2 060 925,65	2 548 235,50
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-49 488 236,02	17 559 900,71
Différence d'estimation exercice N	*11 135 039,31*	*60 623 275,33*
Différence d'estimation exercice N-1	*-60 623 275,33*	*-43 063 374,62*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	3 371 021,32	-176 579,45
Différence d'estimation exercice N	*2 347 198,09*	*-1 023 823,23*
Différence d'estimation exercice N-1	*1 023 823,23*	*847 243,78*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-2 246 179,27	-2 615 909,55
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**210 461 406,68**	**263 129 167,68**

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	20 464 218,39	9,72
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**20 464 218,39**	**9,72**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	1 854 650,00	0,88
Taux	55 300 140,00	26,28
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**57 154 790,00**	**27,16**
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	111 161 430,97	52,82
Taux	156 098 024,88	74,17
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**267 259 455,85**	**126,99**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	20 464 218,39	9,72						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							9 748 482,61	4,63
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	55 300 140,00	26,28						
Autres opérations	156 098 024,88	74,17						

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées							890 341,40	0,42	19 573 876,99	9,30
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	9 748 482,61	4,63								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture					41 640 900,00	19,79			13 659 240,00	6,49
Autres opérations					58 031 008,71	27,57	40 706 484,35	19,34	57 360 531,82	27,25

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 CAD		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées			2 785 768,55	1,32			675 105,27	0,32
Titres de créances								
OPC	30 432 360,99	14,46					2 649 830,60	1,26
Opérations temporaires sur titres								
Créances	5 866 643,26	2,79	5 523 410,94	2,62	2 572 572,18	1,22	18 856 425,00	8,96
Comptes financiers	855 956,71	0,41	672 216,44	0,32	437 024,50	0,21	6 810 727,11	3,24
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	216 444,13	0,10					19 411 784,13	9,22
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	109 627 224,66	52,09	8 574 176,79	4,07	13 652 294,18	6,49	38 709 206,72	18,39

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	27 512 666,92
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	19 756 145,05
	Ventes à règlement différé	215 507,14
	Dépôts de garantie en espèces	6 848 899,20
	Collatéraux	100 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		**54 433 218,31**
DETTES		
	Vente à terme de devise	19 628 228,26
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	27 466 947,19
	Achats à règlement différé	215 569,76
	Frais de gestion fixe	273 436,80
TOTAL DES DETTES		**47 584 182,01**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**6 849 036,30**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part HSBC MIX DYNAMIQUE A		
Parts souscrites durant l'exercice	10 642,712	4 220 758,02
Parts rachetées durant l'exercice	-39 139,738	-15 546 049,27
Solde net des souscriptions/rachats	-28 497,026	-11 325 291,25
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	384 022,310	
Part HSBC MIX DYNAMIQUE I		
Parts souscrites durant l'exercice	9 050,680	10 931 402,79
Parts rachetées durant l'exercice	-21 083,075	-25 888 762,57
Solde net des souscriptions/rachats	-12 032,395	-14 957 359,78
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	52 039,514	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part HSBC MIX DYNAMIQUE A	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part HSBC MIX DYNAMIQUE I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Part HSBC MIX DYNAMIQUE A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 651 631,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,69
Rétrocessions des frais de gestion	-0,01
Part HSBC MIX DYNAMIQUE I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	445 359,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,64
Rétrocessions des frais de gestion	0,01

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			152 007 323,51
	LU0362711912	EUROLAND GROWTH ZC	7 785 270,88
	LU0234594694	Global Emerging Markets Local Debt Z Cap	3 197 913,49
	FR0013217957	HSBC EURO ACTIONS ZC	12 723 155,14
	FR0013261229	HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED Z	13 484 720,13
	LU0165100255	HSBC EUROLAND EQ.SMALLER Z C.	8 247 432,41
	LU0165100685	HSBC EUROLAND EQUITY Z CAP.	3 811 201,74
	FR0010250290	HSBC EUROPE EQUITY INCOME Z	4 108 353,00
	FR0013076015	HSBC EURO PME Z C	3 048 175,80
	IE00B42TW061	HSBC FTSE 100 ETF	2 649 830,60
	IE00BN0T3979	HSBC GBF ICAV MLTFAC E E ZC	41 238 354,48
	LU0164888108	HSBC GI CHIN EQ ZC	827 144,87
	LU0196698665	HSBC GIF-BRAZIL EQUITY-ZA	2 286 588,58
	LU0165108829	HSBC GIF-EURO CREDIT BD-ZC	750 012,68
	LU1449948840	HSBC GIF MULTI ASSET STYLE FACTORS ZC	4 531 308,69
	LU0992878610	HSBC GL EURO CREDIT BD TR ZC	5 357 709,09
	LU2065168796	HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS ASIA HIGH YIELD BOND ZC	4 443 305,12
	LU0164895061	HSBC Global Investment Funds - European Equity ZC	2 774 620,61
	IE00B51B7Z02	HSBC MSCI CANADA ETF	1 831 773,63
	IE00B5VX7566	HSBC MSCI JAPAN	3 245 978,01
	IE00B5SG8Z57	HSBC MSCI PACIFIC EX JAPAN UCITS ETF USD	1 710 329,89
	FR0010250324	HSBC RESPONSIBLE INVETMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	5 849 218,46
	IE00B5KQNG97	HSBC S AND P 500 ETF	13 628 369,24
	FR0000971277	HSBC SRI MONEY ZC	4 476 556,97
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**152 007 323,51**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-2 170 608,72	-2 508 822,74
Total	**-2 170 608,72**	**-2 508 822,74**

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC MIX DYNAMIQUE A		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-2 001 239,27	-2 278 960,08
Total	**-2 001 239,27**	**-2 278 960,08**

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC MIX DYNAMIQUE I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-169 369,45	-229 862,66
Total	**-169 369,45**	**-229 862,66**

FCP HSBC MIX DYNAMIQUE

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	21 603 265,67	20 605 840,10
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**21 603 265,67**	**20 605 840,10**

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC MIX DYNAMIQUE A		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	15 289 223,61	14 039 374,01
Total	**15 289 223,61**	**14 039 374,01**

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC MIX DYNAMIQUE I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	6 314 042,06	6 566 466,09
Total	**6 314 042,06**	**6 566 466,09**

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	**235 356 680,21**	**264 919 962,41**	**244 226 134,10**	**263 129 167,68**	**210 461 406,68**
Part HSBC MIX DYNAMIQUE A en EUR					
Actif net	168 592 429,93	191 019 244,69	171 918 972,18	178 842 429,46	148 681 078,82
Nombre de titres	527 560,677	501 259,165	460 970,111	412 519,336	384 022,310
Valeur liquidative unitaire	319,56	381,07	372,95	433,53	387,16
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,43	10,10	8,07	34,03	39,81
Capitalisation unitaire sur résultat	-3,84	-3,85	-4,26	-5,52	-5,21
Part HSBC MIX DYNAMIQUE I en EUR					
Actif net	66 764 250,28	73 900 717,72	72 307 161,92	84 286 738,22	61 780 327,86
Nombre de titres	71 054,898	65 266,327	64 569,226	64 071,909	52 039,514
Valeur liquidative unitaire	939,61	1 132,29	1 119,83	1 315,50	1 187,18
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-9,93	29,85	24,25	102,48	121,33
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,47	-0,22	-1,83	-3,58	-3,25

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
KFW 0.625% 07-01-28	EUR	2 300 000	2 055 743,47	0,98
TOTAL ALLEMAGNE			**2 055 743,47**	**0,98**
BELGIQUE				
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.3% 04-11-50	EUR	750 000	353 233,61	0,17
EUROPEAN UNION 0.2% 04-06-36	EUR	700 000	467 797,49	0,22
EUROPEAN UNION 1.0% 06-07-32	EUR	1 500 000	1 244 221,85	0,59
TOTAL BELGIQUE			**2 065 252,95**	**0,98**
ESPAGNE				
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31-10-52	EUR	1 285 000	819 831,94	0,39
TOTAL ESPAGNE			**819 831,94**	**0,39**
FRANCE				
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-53	EUR	1 780 000	919 970,20	0,44
LA POSTE 0.0000010% 18-07-29	EUR	1 100 000	848 721,50	0,40
SNCF RESEAU 0.75% 25-05-36	EUR	1 400 000	974 725,07	0,47
SOCIETE DU GRAND PARIS 0.875% 10-05-46	EUR	200 000	111 962,10	0,05
SOCIETE NATLE SNCF 3.125% 02-11-27	EUR	900 000	890 341,40	0,42
TOTAL FRANCE			**3 745 720,27**	**1,78**
JAPON				
JAPAN 30 YEAR ISSUE 1.0% 20-03-52	JPY	450 000 000	2 785 768,55	1,32
TOTAL JAPON			**2 785 768,55**	**1,32**
LUXEMBOURG				
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 0.01% 15-11-35	EUR	3 000 000	1 980 055,27	0,94
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 0.2% 17-03-36	EUR	1 046 000	704 548,99	0,34
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 1.125% 15-11-32	EUR	400 000	332 028,11	0,15
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 2.25% 15-03-30	EUR	887 000	845 365,07	0,40
TOTAL LUXEMBOURG			**3 861 997,44**	**1,83**
NORVEGE				
NORWAY GOVERNMENT BOND 1.375% 19-08-30	NOK	8 000 000	672 861,34	0,32
TOTAL NORVEGE			**672 861,34**	**0,32**
PAYS-BAS				
BNG BANK NV 0.0% 20-01-31 EMTN	EUR	450 000	348 781,50	0,17
BNG BANK NV 0.25% 12-01-32	EUR	2 700 000	2 085 651,06	0,99
NEDWBK 0.25% 19-01-32 EMTN	EUR	540 000	418 046,62	0,20
TOTAL PAYS-BAS			**2 852 479,18**	**1,36**
PORTUGAL				
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	EUR	1 800 000	1 602 319,32	0,76
TOTAL PORTUGAL			**1 602 319,32**	**0,76**

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUEDE				
KINGDOM OF SWEDEN 0.125% 12-05-31	SEK	30 000	2 243,93	
TOTAL SUEDE			**2 243,93**	
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**20 464 218,39**	**9,72**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			**20 464 218,39**	**9,72**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC EURO ACTIONS ZC	EUR	9 213,602	12 723 155,14	6,05
HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED Z	EUR	11 358,806	13 484 720,13	6,41
HSBC EUROPE EQUITY INCOME Z	EUR	254,509	4 108 353,00	1,95
HSBC EURO PME Z C	EUR	2 261,56	3 048 175,80	1,45
HSBC RESPONSIBLE INVETMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	EUR	52 356,055	5 849 218,46	2,78
HSBC SRI MONEY ZC	EUR	3 283	4 476 556,97	2,12
TOTAL FRANCE			**43 690 179,50**	**20,76**
IRLANDE				
HSBC FTSE 100 ETF	GBP	31 560	2 649 830,60	1,26
HSBC GBF ICAV MLTFAC E E ZC	EUR	4 133 342,135	41 238 354,48	19,60
HSBC MSCI CANADA ETF	EUR	98 615	1 831 773,63	0,87
HSBC MSCI JAPAN	EUR	109 329	3 245 978,01	1,54
HSBC MSCI PACIFIC EX JAPAN UCITS ETF USD	EUR	136 586	1 710 329,89	0,81
HSBC S AND P 500 ETF	USD	375 691	13 628 369,24	6,48
ISHARES BLOOMBERG ROLL SELECT COMMODITY SWAP UCITS ETF	USD	894 842	6 049 039,69	2,87
PASSIM STR CRS AST TRD STR B	EUR	75 416,9554	8 501 753,38	4,04
SPDR SP 500 Low Volatility UCITS ETF	EUR	59 253	3 803 450,07	1,81
TOTAL IRLANDE			**82 658 878,99**	**39,28**
LUXEMBOURG				
EUROLAND GROWTH ZC	EUR	474 017,954	7 785 270,88	3,70
Global Emerging Markets Local Debt Z Cap	USD	338 353,64	3 197 913,49	1,52
HSBC EUROLAND EQ.SMALLER Z C.	EUR	87 031,282	8 247 432,41	3,92
HSBC EUROLAND EQUITY Z CAP.	EUR	60 120,23	3 811 201,74	1,81
HSBC GI CHIN EQ ZC	USD	8 383,225	827 144,87	0,39
HSBC GIF-BRAZIL EQUITY-ZA	USD	119 397,312	2 286 588,58	1,08
HSBC GIF-EURO CREDIT BD-ZC	EUR	72 937,147	750 012,68	0,35
HSBC GIF MULTI ASSET STYLE FACTORS ZC	EUR	408 226,008	4 531 308,69	2,16
HSBC GL EURO CREDIT BD TR ZC	EUR	450 985,614	5 357 709,09	2,55
HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS ASIA HIGH YIELD BOND ZC	USD	647 830,244	4 443 305,12	2,11
HSBC Global Investment Funds - European Equity ZC	EUR	262 375,471	2 774 620,61	1,32
STRUCTURED INVESTMENTS SICAV GS CROSS ASSET TREND PORTFOLIO	EUR	281 311,477	2 950 901,13	1,40
TOTAL LUXEMBOURG			**46 963 409,29**	**22,31**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**173 312 467,78**	**82,35**
TOTAL Organismes de placement collectif			**173 312 467,78**	**82,35**

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
AEX FUT 0123	EUR	-22	142 560,00	0,07
AUST 10Y BOND 0323	AUD	59	-249 694,75	-0,12
CAC 40 FUT 0123	EUR	36	-76 284,00	-0,04
CBOT USUL 30A 0323	USD	-29	121 932,83	0,06
CONSUMER DISC 0323	USD	-22	208 995,08	0,10
DAX 30 IND FU 0323	EUR	-7	77 212,50	0,03
DJE 600 BANK 0323	EUR	116	11 890,00	
DJE 600 EUROP 0323	EUR	-330	207 730,00	0,10
DJE 600 INDUS 0323	EUR	-48	59 040,00	0,03
DJE 600 OIL G 0323	EUR	135	17 955,00	0,01
DJES BANKS 0323	EUR	441	61 740,00	0,03
DJS 600 CHEM 0323	EUR	-28	61 460,00	0,03
DJS 600 MED 0323	EUR	240	-193 200,00	-0,10
DJS BAS R FUT 0323	EUR	125	-116 875,00	-0,06
DJS TECH FUT 0323	EUR	-25	60 125,00	0,02
DJ STOXX HC 0323	EUR	65	-94 575,00	-0,04
DJ STX600 AUT 0323	EUR	134	-139 630,00	-0,07
E-MIN RUS 200 0323	USD	-37	70 637,15	0,03
EURO BOBL 0323	EUR	225	-819 000,00	-0,39
EURO SCHATZ 0323	EUR	-395	473 115,00	0,23
EURO STOXX 50 0323	EUR	-49	76 600,00	0,04
FCI FTSE Burs 0123	MYR	-150	-22 159,24	-0,01
FGBL BUND 10A 0323	EUR	54	-155 369,05	-0,08
FTSE/MIB 0323	EUR	20	-66 700,00	-0,04
FTSE 100 FUT 0323	GBP	19	-1 442,66	
FTSEJSE TOP40 0323	ZAR	74	-70 708,87	-0,03
FTSE TAIWAN I 0123	USD	17	477,86	
FUT OMX COP25 1 0123	DKK	27	-229,55	
FV CBOT UST 5 0323	USD	145	-80 668,71	-0,04
HHI HANG SENG 0123	HKD	57	38 692,17	0,02
IN NSE SP CN 0123	USD	-47	-3 021,78	
KOSPI2 INDEX 0323	KRW	-29	94 013,68	0,05
LIFFE LG GILT 0323	GBP	-81	592 234,43	0,28
MEFF IBEX35 E 0123	EUR	20	-5 740,00	
MEX BOLSA IDX 0323	MXN	-31	43 041,57	0,02
MME MSCI EMER 0323	USD	-185	149 724,76	0,07
MSCI CHIN A50 0123	USD	32	-20 576,25	-0,01
MSE CANADA 10 0323	CAD	142	-432 571,49	-0,20

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OMXS30 FUT 0123	SEK	-271	164 295,59	0,08
S&P TORONTO 6 0323	CAD	10	-55 765,71	-0,03
SIMEX MINIJGB 0323	JPY	-83	156 485,34	0,08
SP 500 MINI 0323	USD	25	-125 614,90	-0,06
SP EMINI COM 0323	USD	-26	53 408,29	0,02
SP E-MIN INDU 0323	USD	8	-6 146,64	-0,01
SP EMIN UTILI 0323	USD	-12	609,04	
SPI 200 FUT 0323	AUD	28	-68 943,61	-0,03
ST600 RETAIL 0323	EUR	-162	19 440,00	0,01
STOXX 600 FIN 0323	EUR	-84	116 760,00	0,05
STOXX 600 P&H 0323	EUR	-18	35 910,00	0,02
TU CBOT UST 2 0323	USD	302	-17 685,36	
US 10Y ULT 0323	USD	-31	59 681,71	0,04
XAPXAP CONSUM 0323	USD	58	-61 410,17	-0,03
XEUR FBTP BTP 0323	EUR	35	-300 340,00	-0,14
XEUR FGBX BUX 0323	EUR	-101	2 752 520,00	1,31
XEUR FOAT EUR 0323	EUR	41	-372 690,00	-0,18
XEUR FSMI SWI 0323	CHF	13	-34 361,23	-0,01
XEUR FSTN DJ 0323	EUR	-64	73 920,00	0,04
XEUR FSTU DJ 0323	EUR	87	-49 200,00	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**2 361 603,03**	**1,13**
TOTAL Engagements à terme fermes			**2 361 603,03**	**1,13**
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 02/2023 CALL 4100	EUR	830	87 150,00	0,04
HANG SENG TECH INDEX 03/2023 CALL 4500	HKD	375	83 867,06	0,04
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			**171 017,06**	**0,08**
TOTAL Engagements à terme conditionnels			**171 017,06**	**0,08**
TOTAL Instrument financier à terme			**2 532 620,09**	**1,21**
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	THB	0,02		
APPEL MARGE CACEIS	CHF	33 930	34 361,23	0,02
APPEL MARGE CACEIS	HKD	-1 020 900,05	-122 559,24	-0,06
APPEL MARGE CACEIS	SEK	-1 827 007,99	-164 295,59	-0,08
APPEL MARGE CACEIS	JPY	-22 036 000	-156 485,34	-0,07
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-524 180,01	-590 791,78	-0,29
APPEL MARGE CACEIS	KRW	-126 875 000	-94 013,68	-0,04
APPEL MARGE CACEIS	AUD	501 457,11	318 638,35	0,15
APPEL MARGE CACEIS	ZAR	1 284 020,19	70 708,88	0,04
APPEL MARGE CACEIS	MYR	104 175,01	22 159,24	0,01
APPEL MARGE CACEIS	CAD	706 160	488 337,19	0,23

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
APPEL MARGE CACEIS	USD	-373 903,56	-350 342,99	-0,17
APPEL MARGE CACEIS	MXN	-894 095,08	-42 989,89	-0,02
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-1 858 374,42	-1 858 374,42	-0,88
APPEL MARGE CACEIS	DKK	1 707,01	229,55	-0,01
TOTAL Appel de marge			**-2 445 418,49**	**-1,17**
Créances			**54 433 218,31**	**25,87**
Dettes			**-47 584 182,01**	**-22,61**
Comptes financiers			**9 748 482,61**	**4,63**
Actif net			**210 461 406,68**	**100,00**

Part HSBC MIX DYNAMIQUE I	**EUR**	**52 039,514**	**1 187,18**
Part HSBC MIX DYNAMIQUE A	**EUR**	**384 022,310**	**387,16**

Asset Management

FCP de droit français
HSBC MIX EQUILIBRE

Rapport annuel au 30 décembre 2022

HSBC

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Sommaire

	Pages
Informations concernant les placements et la gestion	**3**
Rapport d'activité	**4**
Informations réglementaires	**23**
Certification du Commissaire aux Comptes	**25**
Comptes Annuels	**30**
Bilan Actif	31
Bilan Passif	32
Hors-Bilan	33
Comptes de Résultat	37
Annexes	**38**
Règles et méthodes comptables	39
Evolution de l'Actif Net	44
Compléments d'information	45
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	54
Inventaire	55

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Informations concernant les placements et la gestion

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Au premier trimestre 2022 (T1), le conflit russo-ukrainien a conduit les occidentaux à imposer progressivement des sanctions à la Russie : gel des avoirs russes et des transactions avec la banque centrale, les entreprises publiques et sur des individus, exclusion de banques russes du système de paiement SWIFT, embargo US et britannique sur le pétrole russe. Face à ces sanctions et à la riposte russe (interdiction d'exportation de biens agricoles, obligation de paiement en rouble), l'économie de l'Union européenne (UE) s'est trouvée fragilisée en raison de sa forte dépendance en énergie russe, soient environ 40% pour ses importations de gaz et de charbon, et 35% pour le pétrole. Mais cette dépendance peut être plus ou moins élevée selon les pays : par exemple les importations de gaz russe représentent près de 50% de la consommation domestique en Allemagne ou Italie, voire plus de 70% en Autriche et 90% en Finlande. La Russie occupe aussi une place majeure dans les exportations mondiales de matières premières agricoles (blé, engrais) et métallurgiques (palladium, nickel, platine). Ces événements, et les craintes liées à une escalade des sanctions ont renchéri les coûts du fret dans la région. Ils ont aussi exacerbé les tensions sur les chaines d'approvisionnement, déjà mises à mal par une nouvelle vague pandémique et des confinements en Chine. Dans ce contexte, les prix des matières premières ont continué de monter au T1 (indice CRB + 10% t/t) et l'inflation a atteint les niveaux des années 1980s : 7.9% aux Etats-Unis, 7.5% en zone euro, 8.2% au Royaume-Uni. L'inflation a aussi bondi en Europe de l'est (Pologne 10.9%), en Amérique latine (Brésil 11.3%) mais est restée modérée en Asie (4.1% en Corée du sud, et seulement 0.9% en Chine). Outre les canaux de transmission liés aux échanges commerciaux, au secteur bancaire ou au climat des affaires, le renchérissement des matières premières va entraîner un choc négatif sur le pouvoir d'achat et la consommation des ménages, une remontée de l'épargne, et une baisse de l'investissement. Les répercussions économiques et financières sont particulièrement sévères pour la Russie : flambée de l'inflation (16.7% en mars), dépréciation du rouble (-11% t/t), et récession attendue à -9.7% en 2022. Depuis décembre dernier, les économies exposées à la Russie ont vu une forte détérioration de leurs prévisions de PIB pour 2022[1], avec un choc de croissance estimé à -2.0% en Allemagne (soit de 4.2% à 2.4%) ou de -1.4% en Italie (PIB révisé en baisse de 4.5% à 3.1%), comparées à un choc estimé de -0.6% pour les Etats-Unis (PIB attendu à +3.3%). Le conflit russo-ukrainien a renforcé significativement les risques de stagflation pour l'économie mondiale, ce qui complique les politiques des banques centrales, partagées entre l'urgence de stabilité des prix, et les risques de récession à moyen terme. Face à des inflations records, et aux risques de désencrage des anticipations d'inflation et de boucles prix-salaires, la Réserve fédérale américaine (Fed) s'est montrée déterminée à accélérer son cycle de hausses de taux (+250pdb au total à horizon de 2023). La Fed est d'autant plus préoccupée par son objectif de stabilité des prix que le marché de l'emploi est très dynamique : taux de chômage à 3.6% et hausse des salaires de + 5.6% a/a. En revanche, la Banque d'Angleterre a opté pour plus de prudence (après trois hausses de taux depuis décembre dernier). La Banque centrale européenne (BCE) a accéléré sa marche de normalisation monétaire, avec une réduction de ses achats de titres au T2. Mais pour le reste de l'année, la BCE s'est montrée bien plus prudente que la Fed en raison des incertitudes sur l'ampleur du choc énergétique, et des réponses fiscales apportées par les gouvernements. Enfin, surtout en zone euro, la dynamique de l'emploi (taux de chômage à 6.8%, au plus bas depuis 2002) n'a pas encore conduit à des tensions salariales (salaires négociés en hausse de 1.6% a/a au T4).
Pour les banquiers centraux des économies émergentes, les marges de manœuvre étaient limitées en raison des risques de dépréciations de leurs devises. Ainsi par exemple au T1, les taux directeurs ont été relevés de +275 pdb en Pologne, +150 pdb au Brésil et au Chili. En Chine, la résurgence

[1] Consensus Bloomberg au 31/03/2022 comparé à celui au 31 décembre 2021.

pandémique, et les incertitudes liées au secteur immobilier continuent de peser sur la demande intérieure et la croissance du PIB en 2022 (prévue à 5.0% en 2022, contre 8.0% en 2021), ce qui a conduit la banque centrale sur la voie de l'assouplissement monétaire.

Au second trimestre 2022 (T2), l'inflation a poursuivi son accélération, avec une diffusion des pressions haussières à tous les pans de l'économie, notamment l'alimentaire et les services. L'inflation a atteint les niveaux élevés des années 1980 dans la plupart des pays développés : 8.6% aux Etats-Unis, 8.7% en Allemagne, 6.5% en France, 10.0% en Espagne, et 9.1% au Royaume-Uni. Dans les pays émergents, l'Europe de l'Est a particulièrement été très affectée par les difficultés d'approvisionnement russe, ce qui a entraîné des niveaux d'inflation records, au-dessus de 15% en Pologne, République tchèque et Hongrie. Seuls quelques pays asiatiques sont parvenus à contenir l'inflation aux alentours de 2.5% (Chine, Japon, Malaisie). La politique « zéro covid » en Chine a imposé des restrictions sanitaires drastiques, ce qui a prolongé les perturbations sur les chaînes de fabrication. Le conflit russo-ukrainien a entretenu de fortes incertitudes sur l'approvisionnement en produits de base et une forte volatilité des prix. La Russie est en effet l'un des principaux producteurs de pétrole, de gaz, de métaux et d'engrais, et, avec l'Ukraine, de blé et de maïs. Une nouvelle série de sanctions contre la Russie a renforcé les exclusions de paiement, les gels des avoirs russes, et les restrictions d'importations (notamment un embargo européen sur le charbon). L'Union Européenne (UE) a mis en place une stratégie industrielle de sécurité énergétique et économique en vue de mettre fin à sa dépendance russe, dont l'objectif consiste à diversifier les approvisionnements, mais aussi développer de nouvelles capacités de production. Enfin dans la plupart des pays développés, le second trimestre a été marqué par la réouverture des services liés aux loisirs et au tourisme. Le rattrapage post-pandémie des services combiné aux stratégies de développement industriel ont mis le marché de l'emploi sous tension, causant de fortes pénuries de mains d'œuvre et des pressions salariales. Les taux de chômage ont touché des points très bas aux Etats-Unis (3.6% de mars à juin), voire des plus bas historiques en zone euro (6.6%) ou au Royaume-Uni (3.7%). Au total, les prévisions d'inflation du consensus[2] ont continué d'augmenter, à environ 7.5% pour 2022 aux Etats-Unis et en zone euro (contre des prévisions proches de 5% en mars dernier), et elles avoisineraient 3.5% pour 2023. Face au risque d'une inflation durablement élevée, les banquiers centraux, et surtout la Réserve Fédérale américaine (Fed), ont renforcé leur détermination à relever rapidement les taux d'intérêt, quitte à peser sur la croissance. Aux Etats-Unis, la sortie de la crise pandémique a été particulièrement rapide, avec une demande solide portée par des politiques monétaires et budgétaires très expansionnistes. La Fed prévoit donc un resserrement monétaire significatif pouvant mener à une récession en vue d'ancrer les anticipations d'inflation et éviter une spirale prix-salaire. En revanche, en Europe ou dans les pays émergents, le conflit russo-ukrainien a enclenché un choc d'offre alors que la consommation des ménages n'a pas retrouvé le niveau de 2019. Le durcissement de ce conflit accroît le risque d'un arrêt complet des approvisionnements en gaz russe, et des rationnements pourraient être mis en œuvre après l'été, notamment en Allemagne ou en Italie. Mener des politiques restrictives en vue de maîtriser l'inflation risque de peser davantage sur la demande des consommateurs, notamment les plus modestes, déjà éprouvés par la cherté de l'énergie et de l'alimentaire. Les scénarios économiques continuent de prévoir une résorption progressive des déséquilibres entre l'offre et la demande, ce qui favoriserait une modération de l'inflation à moyen terme. Cependant plus structurellement, le durcissement du conflit russo-ukrainien a aussi augmenté le risque de fragmentation de l'économie mondiale autour de blocs géopolitiques qui adhèrent à des normes technologiques, des monnaies de réserve et des systèmes de paiement distincts. Cette perspective, en plus des investissements nécessaires pour lutter contre le changement climatique, entraîneraient des coûts d'ajustement importants, mais aussi probablement, une inflation durablement plus élevée que celle des 20 dernières années. Dans ce contexte, les prévisions ont continué de se dégrader ce trimestre, entre risques de récession ou de stagflation, d'où des arbitrages de politique économique et monétaire complexes à mener.

[2] Consensus Bloomberg au 30/06/2022.

Le troisième trimestre (T3) 2022 a été marqué par une inflation persistante et le durcissement des politiques monétaires. La hausse des prix alimentaires et de l'énergie s'est diffusée à l'ensemble des secteurs d'activités. L'inflation a atteint 9.1% aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. En zone euro, l'inflation a accéléré à 10.0% avec des écarts entre 23.7% en Estonie et 6.6% en France en raison des diverses mesures prises par les gouvernements face à l'envolée des prix. En Europe de l'Est, les pressions inflationnistes sont restées plus fortes (Pologne 17%), comparée au Mexique ou Brésil (8.7%), et en Asie (Corée du sud 5.6% ou Chine 2.5%). Le rattrapage de la demande post-covid, notamment dans les services, et la vigueur des investissements privés ont entraîné des tensions sur les marchés de l'emploi, des taux de chômage aux plus bas historiques (Etats-Unis 3.5% ; zone euro 6.6%) et des revalorisations salariales. Surtout suite à la crise pandémique, la participation au marché du travail aux Etats-Unis, mais aussi le nombre d'heures travaillées en Europe n'ont pas retrouvé les niveaux pre-Covid, ce qui contribue à amputer les capacités de production. La flambée des coûts de l'énergie risque de réduire le PIB potentiel avec une dégradation de la compétitivité, ce qui pourrait conduire à des délocalisations hors Europe. Aux Etats-Unis, les soutiens budgétaires ont stimulé la consommation et amené le PIB américain au-dessus de son potentiel, alimentant ainsi les pressions inflationnistes. Selon les banques centrales, le rééquilibrage de l'économie passe par une baisse de la demande, donc un resserrement monétaire rapide. Le scénario de la Banque d'Angleterre prévoit une récession de plusieurs trimestres afin de ramener l'inflation autour de 2% d'ici fin 2024. Selon les prévisions de la Réserve fédérale américaine (Fed) et de la Banque centrale européenne (BCE), il serait possible de maîtriser l'inflation sans entraîner de récession. Ainsi avec la remontée rapide des taux directeurs, le pic pourrait être atteint prochainement, mais l'inflation prendrait du temps avant de se rapprocher de la cible de 2%. La BCE anticipe que l'inflation moyenne en 2024 se situerait à 2.3% en zone euro ; le consensus des économistes[3] table sur 5.2% en 2023 et 2.1% en 2024. Selon les projections de la Fed, la cible d'inflation de 2% ne serait atteinte qu'en 2025 aux Etats-Unis. Les banquiers centraux des pays émergents ont également fortement remonté leurs taux directeurs, confrontés aux risques de dépréciations des devises face au dollar US. Au final, resserrement monétaire et hausse des prix de l'énergie entraîneront un ralentissement de l'économie mondiale. Le consensus des économistes a ainsi révisé en forte baisse les prévisions de croissance pour 2023 qui se situent à 0.7% aux Etats-Unis, 0.2% en zone euro et -0.2% au Royaume-Uni. Les pays émergents voient aussi leur croissance réduite avec des prévisions pour 2023 de 5% en Chine ou 1.2% au Mexique et 1.3% en Pologne. Du fait d'un mix énergétique dépendant des approvisionnements russes, la contraction du PIB devrait être plus significative en Allemagne (-0.4% en 2023) comparée à l'Italie (0.2%) ou la France (0.5%). Les soutiens budgétaires annoncés courant septembre pourraient en partie amortir le choc, notamment si la priorité porte sur l'amélioration de l'offre (via des incitations à l'efficacité et la transition énergétiques), plutôt que sur la demande (via des baisses de taxes de l'essence à la pompe ou un plafonnement des prix). Le pilotage des politiques monétaires et budgétaires est donc déterminant pour amortir les effets négatifs de la crise énergétique.

Au dernier trimestre 2022 (T4), face au choc énergétique, l'économie mondiale a mieux résisté que prévu à court terme. En Europe, les gouvernements se sont mobilisés, en prolongeant leurs soutiens budgétaires (réductions de taxes, transferts aux ménages, ou caps sur les prix du gaz et de l'électricité). Les pays de l'Union européenne (UE) ont engagé certains accords sur la politique énergétique à mener, avec entre autres des exigences de baisse de la consommation (pour éviter les ruptures de courant), de remplissage à plus de 90% des capacités de stockage de gaz, et l'introduction d'un prix plafond sur le prix. La chute des prix du gaz résulte aussi de conditions climatiques favorables, et aux importations massives de gaz liquéfié, notamment des Etats-Unis. Ainsi le scénario d'une récession sévère en Europe a été évité, ce qui aurait immanquablement pesé sur l'économie mondiale. Malgré cette résistance à court terme, les perspectives à horizon de 2023 se sont détériorées : la récession, plus ou moins modérée selon les régions, se prolongerait, ou au mieux, serait suivie d'une reprise faible. Les prévisions de PIB du consensus en 2023[4] s'établissent à +0.3% aux Etats-Unis, -0.1% en zone euro, et -0.9% au Royaume Uni. En Chine, l'activité

[3] Consensus Bloomberg au 30/09/2022.
[4] Consensus Bloomberg au 31/12/2022.

économique s'est détériorée du fait de la politique zéro-covid, mais la réouverture annoncée en décembre devrait permettre un redémarrage rapide en 2023, et cela malgré la hausse des contaminations à court terme (croissance du PIB estimé à 4.8% en 2023 contre 3.0% en 2022). Dans l'ensemble, les perspectives économiques à horizon de 2023 ont été dégradées dans le sillage des nécessaires réductions budgétaires, des incertitudes sur les politiques monétaires et commerciales. Ainsi, avec des endettements publics records[5] (estimés en 2022 à 122% du PIB aux Etats-Unis, et 93% en zone euro), les gouvernements vont devoir réduire et cibler leur soutien fiscal. Les tensions pourraient apparaître en Europe, en raison des différentes marges budgétaires (ratios de dette sur PIB de 71% en Allemagne et 147% en Italie). Aux Etats-Unis, l'Inflation Reduction Act (dont USD 391Mds en faveur de la transition énergétique) va bénéficier aux entreprises américaines, et les partenaires commerciaux, Chine, Europe, Japon ou Corée du sud divergent sur les politiques à mener. Pour l'UE, les mesures adoptées au T4 ont porté sur un durcissement du marché du carbone et l'instauration d'une taxe carbone aux frontières. Cet environnement risque de porter les coûts de production structurellement à la hausse, d'où une inflation plus persistante qu'initialement estimé : un effet « cost-push » qui pèserait structurellement sur la demande et la croissance économique. A court terme, le choc énergétique a entraîné une accélération de l'inflation dans une majorité de pays, en zone euro (de 9.1% en août à 10.1% en novembre), mais aussi au Japon, ou au Royaume Uni. La tendance s'est cependant inversée aux Etats-Unis (8.3% en août à 7.1% en novembre), mais aussi en Chine, et dans la plupart des économies émergentes. L'inflation reste pourtant trop élevée (4.0% attendu en 2023 aux Etats-Unis, 6.0% en zone euro et 7.2% au Royaume-Uni), et ne baisserait pas suffisamment vite. Dans ce contexte, les banques centrales ont largement continué à resserrer leurs politiques monétaires pour éviter une augmentation des anticipations d'inflation qui, elles, risquent de maintenir les pressions inflationnistes dans la durée, via des spirales prix-salaires.

Panorama financier

Au premier trimestre 2022 (T1), le conflit russo-ukrainien, les sanctions contre la Russie et les resserrements monétaires des banques centrales ont entraîné de fortes turbulences sur les marchés mondiaux, avec des corrections tant sur les places obligataires (indice Bloomberg -6.0% t/t) que sur les places boursières (MSCI* World -4.6% t/t). Dans un premier temps, la flambée des prix de l'énergie a entraîné une forte aversion pour le risque : l'indice mondial des marchés actions (MSCI*) a chuté de -12% entre le 31 décembre et le 8 mars avant de rebondir par la suite. Compte-tenu de la place majeure de la Russie dans les exportations mondiales de matières premières, les prix du pétrole ont bondi (Brent +33% t/t à 107.9 USD/baril) avec un pic à 139.1 USD en séance le 7 mars (suite aux annonces d'embargo des Etats-Unis et du Royaume-Uni). La volatilité des prix était entretenue par les incertitudes liées à la demande (remontée des cas de Covid-19 et confinement en Chine), mais aussi à l'offre, selon les alternatives potentielles aux approvisionnements russes (négociations autour des quotas de production des pays du golfe, déblocages de réserves stratégiques). Les prix du gaz naturel en Europe ont atteint des records historiques, entraînant à la hausse les prix de l'électricité, ce qui a eu des répercussions sur les prix des métaux et de l'alimentaire (indices CRB +17% t/t et +22% t/t respectivement au T1). L'envolée des prix des matières premières a tiré les anticipations d'inflation à la hausse au T1, avec un bond des points morts d'inflation à 10 ans de +23pdb à 2.83% aux Etats-Unis, et de +83pdb à 2.64% en Allemagne. Les marchés d'actions (indices MSCI*) des pays producteurs de matières premières ont plutôt bien performé au T1, notamment Brésil (+16% t/t), Mexique (+5.9% t/t), Afrique du sud (+10.3% t/t), Canada (+3.8% t/t), Royaume-Uni (+4.8% t/t) ou Norvège (8.7% t/t), comparés à ceux des pays importateurs : zone euro -9.1% t/t, Europe de l'est -8.2%, et Chine -13.9% t/t (pénalisée en plus par la vague pandémique). Au global, les places boursières mondiales ont perdu -4.6% t/t (MSCI World*), avec des sous-performances aux Etats-Unis (MSCI US* -5.2% t/t, tiré à la baisse par les valeurs de croissance, la technologie et la consommation) et sur les marchés émergents

[5] Estimations du FMI décembre 2022.

(-6.1% t/t), comparés aux marchés développés (-4.5% t/t). Sur le front des devises, les investisseurs ont privilégié les devises des pays exportateurs de matières premières, avec des variations contre dollar US (t/t) de +17% pour le réal brésilien, +3% pour le peso mexicain, ou +9% pour le rand sud-africain. Le dollar US (USD) a continué de s'apprécier face aux devises de ses partenaires (indice DXY[7] +2.8% t/t) en raison du resserrement monétaire prévu de la Fed et d'un différentiel de taux favorable, tandis que les valeurs refuges habituelles ont perdu face au dollar US (-5.4% t/t pour le yen et -1.1% t/t pour le franc suisse).
Du côté des obligations, les communications des banquiers centraux en faveur d'un durcissement des politiques monétaires et les surprises haussières sur l'inflation ont amené les marchés à intégrer plus de 200 pdb de relèvement de taux de la Fed à fin 2022, et environ 50 pdb pour la BCE. Dans ce contexte, les rendements souverains 10 ans ont oscillé entre 1.73% et 2.47% aux Etats-Unis, et bondi de -0.12% et 0.64% en Allemagne, pour terminer à respectivement 2.34% et 0.55% fin mars. Le mouvement de tensions des rendements 10 ans n'a épargné aucuns marchés, avec +78 pdb à 0.98% en France et +87pdb à 2.04% en Italie et 1.44% en Espagne. Les marchés de crédit ont également été malmenés au T1, notamment en Europe, avec de forts élargissements des « spreads » (écarts de taux) dans un premier temps, puis de légers resserrements à partir de la mi-mars, et une sous-performance des obligations les plus risquées.

Au second trimestre 2022 (T2), les marchés financiers sont demeurés extrêmement volatils avec une forte chute des marchés obligataires et boursiers (MSCI* World -13.5%, en variation trimestrielle t/t), dont une légère surperformance des marchés des pays émergents (MSCI* EM -8.0% t/t) comparés aux pays développés (MSCI* DM -14.2% t/t). La crise russo-ukrainienne mais aussi les risques de récession ont exacerbé la volatilité des prix de l'énergie qui ont terminé fin juin en hausse de +6% t/t pour le pétrole Brent +6% à 115 USD/baril et +14% t/t pour le gaz européen à 143 EUR/MWh. La dégradation des perspectives de croissance, l'accélération de l'inflation et les resserrements monétaires ont entraîné une forte aversion pour le risque qui a bénéficié à la devise américaine (indice DXY[6]+6.5% t/t). Les banquiers centraux ont accéléré les normalisations monétaires partout dans le monde, sauf en Chine, au Japon et en Russie. Ainsi la Réserve Fédérale (Fed) a frappé fort, avec une hausse de 75 pdb de ses taux (une première depuis 1994) à 1.50%-1.75%, et la perspective d'atteindre des niveaux restrictifs pour l'économie américaine, soient entre 3.50% et 4% d'ici 2023. L'accélération des resserrements monétaires s'est généralisée globalement, notamment au Royaume-Uni, en Suisse, Norvège et Suède. Dans les pays émergents, les taux directeurs ont atteint entre 6% et 7% (Hongrie, Pologne, République tchèque), voire 9% au Chili, ou plus de 13% au Brésil. La Banque centrale européenne (BCE) a franchi le pas d'un arrêt de son programme d'achats nets de titres dès fin juin. La BCE a aussi communiqué son intention de démarrer le cycle de hausses de ses taux directeurs en juillet (+25 pdb), avec un relèvement encore plus fort en septembre si les perspectives d'inflation ne s'amélioraient pas. Le renforcement des anticipations de hausses de taux a entraîné une envolée des rendements des obligations souveraines, et un écartement des spreads de crédit. Aux Etats-Unis, les rendements treasuries ont augmenté de 68 pdb, à 3.0%, après avoir touché un pic proche de 3.50% mi-juin. Les marchés obligataires de la zone euro ont été particulièrement affectés par la perspective d'une normalisation monétaire à marche forcée, et par les incertitudes liées au plan anti-crise de la BCE visant à gérer les dislocations de taux de la région. La BCE mène en effet une politique monétaire unique pour 19 pays qui ne sont pas dotés d'une politique budgétaire commune, et ont des endettements publics entre 60% du PIB (Pays-Bas, Irlande) et 150% (Italie), voire 200% en Grèce. Sans solidarité budgétaire, la normalisation monétaire en cours de la BCE a cristallisé les risques sur la crédibilité des gouvernements à réduire leur endettement. Ainsi notamment entre les obligations allemandes et italiennes, l'écart des rendements 10 ans a atteint un plus haut récent proche de 250 pdb au T2. Contrairement aux attentes des investisseurs, la BCE n'a en effet pas précisé les détails de son plan anti-crise dans sa communication de juin, d'où une forte volatilité des marchés qui a nécessité une réunion d'urgence. Celle-ci s'est conclue par l'engagement d'un plan détaillé à présenter en juillet. Au total, le rendement 10 ans des obligations italiennes a atteint 4.16%, avant de se replier fin juin

[6] L'indice DXY USD est une mesure de la valeur du dollar US contre 6 devises : l'euro, le franc Suisse, le yen japonais, le dollar canadien, la livre sterling et la couronne suédoise.

à 3.26% (soient +123 pdb au T2). Le rendement 10 ans du Bund allemand a gagné +79 pdb au T2, à 1.33% fin juin, après avoir touché un plus haut depuis 2013, à 1.77%.

Au troisième trimestre (T3) 2022, la glissade des marchés financiers s'est poursuivie, entrecoupée de périodes de rebonds. Mais au final, l'inquiétude a dominé sur fonds de risques de pénurie de gaz russe, d'accélération de l'inflation et de resserrement monétaire généralisé. Entre risques de récession et risques de pénurie d'énergie, les prix des matières premières sont restés très volatils : le prix du baril de pétrole Brent (-23% t/t au T3) a oscillé entre 84 USD et 113 USD, et le prix du gaz européen (+14% t/t au T3) a varié entre 147 EUR/MWh et 311 EUR/MWh. Les bourses mondiales (indice MSCI* World) ont chuté de -4.7% en variation trimestrielle (t/t), avec une sous-performance des pays émergents (MSCI EM* -8% t/t) comparée aux pays développés (MSCI DM* -4.3% t/t). Le resserrement monétaire rapide de la Réserve fédérale américaine (Fed) et le ralentissement du secteur technologique ont pesé sur la bourse américaine (MSCI* -4.7% t/t au T3). En Europe, les risques de faillites suite à la flambée des factures d'énergie et à la forte remontée des taux ont entraîné une baisse de l'indice Euro Stoxx 600 (-4.8% t/t). Les bourses britanniques et japonaises ont mieux résisté, avec des baisses, respectivement de -2.9% t/t et -1.5% t/t au T3. Les places émergentes ont évolué en ordre dispersé. Les bourses asiatiques (indices MSCI*) ont été particulièrement malmenées, notamment la Chine (-21% t/t) en raison des difficultés du secteur immobilier et des restrictions sanitaires, mais aussi la Corée du sud et Taiwan. A l'opposé, certaines places émergentes ont bondi, ainsi l'Inde (+10% t/t), le Brésil (+12.4% t/t) et la Turquie (+29.2% t/t). Ces marchés offrent une alternative à l'Asie, du fait de perspectives de développement attrayant en termes de coûts et de capacités de production. Les marchés obligataires ont été pénalisés par la forte remontée des attentes de resserrement monétaire, après un début de trimestre plutôt porté par les anticipations d'un « pivot » ou revirement dû aux risques de récession. Au T3, la Fed a pourtant continué de remonter ses taux fed funds à 3.0% et 3.25%, avec deux relèvements de 75pdb. Aux Etats-Unis, le rendement des obligations souveraines 10 ans a progressé de +82pdb à 3.83%. Lors de la réunion des banquiers centraux à Jackson Hole fin août, le président de la Fed a appelé à ne pas reproduire les erreurs du passé : lors du choc pétrolier des années 70, l'assouplissement monétaire prématuré de la Fed avait en effet entraîné un emballement de l'inflation long à maîtriser par la suite. Du côté des devises, les différentiels de taux favorables aux Etats-Unis ont continué de pousser le dollar US à la hausse (indice DXY [6] +7% t /t), et cela malgré les mouvements généralisés des banquiers centraux. La Banque Centrale Européenne (BCE) a ainsi relevé ses taux directeurs deux fois au T3 + 50pdb en juillet +75pdb en septembre. Dans cet environnement, les rendements des obligations souveraines ont bondi, avec un mouvement plus significatif sur la partie courte de la courbe des taux. Les rendements 10 ans ont grimpé de +77pdb à 2.11% pour le Bund allemand, +80pdb à 2.72% pour l'OAT français, enfin surtout +125pdb à 4.51% pour le BTP italien, et +123pdb à 4.83% pour son équivalent grec. Avec la fin de la politique de taux négatifs en place depuis 2014, la BCE a introduit un outil anti-fragmentation, le TPI (Transmission Protection Instrument), qui vise à empêcher un resserrement des conditions financières pour des raisons non justifiées par les fondamentaux. Sur les marchés du crédit obligataire, les facteurs techniques ont dominé avec une forte baisse des émissions de titres sur les segments risqués (High Yield), ce qui a contribué à leur surperformance relative aux segments les moins risqués (Investment Grade). Les obligations Investment Grade ont aussi été pénalisées par les normalisations des bilans des banquiers centraux, notamment l'arrêt des achats nets de la BCE à partir du 1er juillet.

Au quatrième trimestre (T4) 2022, la chute des prix du gaz à des plus bas niveaux depuis la crise russo-ukrainienne a entraîné un regain d'optimisme sur les marchés. Les indices boursiers (indice MSCI* World +7.6% en variation trimestrielle t/t) a rebondi, sans pour autant effacer les pertes sur l'année (indice MSCI* World -15.6% en variation annuelle a/a). En 2022, les bourses américaines (MSCI US -19.5% a/a) et chinoises (MSCI Chine -20.6% a/a) ont sous-performé les autres régions du fait des chutes des secteurs cycliques et des valeurs technologiques. A contre-tendance, les indices boursiers (MSCI) du Royaume-Uni (+7.2% a/a), du Brésil (+8.6% a/a) et de l'Inde (+3% a/a) sont parvenus à progresser en 2022, en partie lié aux développements politiques. Dans un contexte de repli des prix énergétiques, les marchés du crédit ont suivi les marchés d'actions, avec un rebond

au T4 qui n'efface pas cependant les baisses sur un an. Les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) aux Etats-Unis et en Europe ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG), du fait d'une baisse des volumes d'émissions comparée à 2021. Les banques centrales des pays émergents et développés ont poursuivi leur cycle de normalisation monétaire. Les principales surprises sont venues de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Banque du Japon (BoJ). La Réserve fédérale américaine (Fed) a, quant à elle, annoncé un guidage des anticipations de hausses (taux Fed Funds pour fin 2023 à 5.125%) conforme aux attentes du marché. Ainsi aux Etats-Unis, le rendement 10 ans des obligations a faiblement monté (+5pb aux Etats-Unis, à 3.87%), comparé à ceux observés en Europe et au Japon : +46pb à 2.57% pour le 10 ans Bund allemand, suivi par les obligations françaises (+40pb à 3.12%), italiennes (+20pb à 4.72%) et japonaises (+18bp à 0.42%). En effet, la BCE a dû rattraper son retard par rapport à la Fed. Après des relèvements de son taux de son dépôt (+75pb en octobre et +50pb en décembre à 2%), la BCE a ouvert la porte à de nouvelles hausses en 2023. La BCE a aussi annoncé un Quantitative Tightening, avec un rythme de réduction de 15Mds€ par mois pour son programme régulier (Asset Purchase Programme) à partir de mars. Au Japon, la banque centrale a modifié sa politique de contrôle de la courbe des taux, en augmentant la fourchette de fluctuations des rendements 10 ans entre -0.5% et +0.5% (contre-0.25%/+0.25% depuis mars 2021). En conséquence au T4, le yen et l'euro ont progressé de 10% t/t contre le dollar US, mais aussi le franc suisse (+7% t/t) dans le sillage du resserrement monétaire de la Banque nationale suisse.

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales.
Source : données Bloomberg au 31//12/2022.

Politique d'investissement

Les marchés sont restés très volatils sur la période. La poursuite de la forte hausse des indices de prix, en raison principalement de la hausse des matières premières et des goulets d'étranglement, a forcé les banques centrales à réagir. Fini donc l'aspect transitoire de l'inflation, le durcissement des conditions de financement est annoncé et les investisseurs sont inquiets. Inquiets car la hausse des coûts de financement s'annonce brutale et importante. Enfin, inquiets car vouloir ralentir la hausse de l'inflation, expliquée principalement par un choc d'offre, en augmentant brutalement les taux courts afin de ralentir la demande, aura forcément des conséquences sur la croissance.
Face aux craintes de récession et à la conviction du dépassement du pic inflationniste, les investisseurs ont commencé à anticiper, dès octobre, un arrêt du resserrement monétaire, voire des baisses de taux dès 2023 mais ont été rattrapés en décembre par des discours très peu accommodants des banquiers centraux. Ces derniers ont par ailleurs martelé qu'il sera nécessaire de poursuivre le resserrement monétaire en 2023 pour faire face à une inflation qui reste trop élevée et qui ne devrait pas revenir à sa cible (autour de 2%) avant 2024 voire 2025.

Dans ce contexte de résurgence des scénarii de stagflation (inflation élevée et croissance faible), la confiance des consommateurs s'effrite et l'aversion pour le risque domine, pesant sur l'évolution de l'ensemble des classes d'actif : actions et taux.
Néanmoins, en dépit du contexte, les entreprises délivrent toujours des messages plutôt confiants et la croissance des profits n'a été que modérément révisée par les analystes.

Sur la période, les marchés actions américains (MSCI US NR en devise locale) se sont donc repliés de près de 20%, les actions émergentes (MSCI Emerging Markets NR en devise locale) de plus de 20% et les actions de la zone Euro (MSCI Emu NR en Euro) de 12.5%. A contrario, les actions anglaises ont bien résisté et affichent une performance de plus de 7% en devise locale.

Le durcissement agressif des conditions monétaires des banques centrales afin de juguler l'inflation a fortement pesé sur les actifs obligataires. Les indices obligataires affichent des baisses dignes des marchés actions et la volatilité sur cette d'actif a explosé. Les obligations des états de la zone Euro

affichent une chute de 18.5% et les obligations de l'Etat américain, près de 12.5%. Les écarts de rendement des obligations d'entreprises vis-à-vis des obligations d'Etats se tendent, expliquant des performances de -14.2% en dépit de sensibilités bien moindres. Même les indices des obligations indexées sur l'inflation sont en baisse sur la période en raison d'une hausse des taux réels bien supérieure à la composante inflation. Enfin, la hausse importante des taux nominaux a été supérieure sur la partie courte de la courbe par rapport à la partie longue, produisant un aplatissement de cette dernière.

Allocation sur les marchés Actions :
Le Fonds a entamé la période avec une exposition aux marchés actions de 53.5%. Rapidement toutefois, l'environnement financier est devenu extrêmement volatil et la visibilité sur les perspectives économiques se sont dégradées. Les tensions sur les prix des matières premières auront des conséquences sur l'activité, la confiance des agents économiques, l'inflation et les marges des entreprises. L'année 2022 avait commencé avec des anticipations de croissance économique de 4% et une croissance des profits des entreprises de 8% pour la zone Euro.
Considérant ces perspectives optimistes, nous avons progressivement réduit nos expositions aux marchés actions et notre sensibilité aux pays et secteurs les plus cycliques.
Si les anticipations de croissance économique de 4% ont été révisés, la croissance anticipée des profits des entreprises de 8% anticipée pour 2022 pour la zone Euro a plutôt résisté. Nous anticipons toujours que ces révisions devraient se matérialiser dans un avenir proche et avons donc maintenu des expositions prudentes dans les portefeuilles.
A fin 2022, le consensus anticipe une croissance de 3.2% en 2022 et proche de 0 en 2023. Quant à la croissance des profits des entreprises, elle a été révisée favorablement pour 2020 à près de 20%, portés par le secteur pétrolier, mais a été défavorablement révisée pour 2023 (proche de 0% de croissance).
Nos allocations sur les marchés actions ont contribué négativement à la performance du Fonds en raison de notre modeste surexposition en début d'année.
Au 30 décembre 2022, l'exposition actions du portefeuille est proche de 43% de l'actif.

Investissements sur les marchés actions :
La poche actions est composée de fonds « cœur » et de diversifications thématiques, géographiques et sectorielles.

1. **Partie « cœur » :**

La partie « cœur » est exposée aux actions de la zone Euro et aux actions monde hors euro.

- Zone Euro :

L'exposition aux actions de la zone Euro est réalisée par l'investissement sur des fonds avec des approches systématiques et fondamentales actives complémentaires.

- Approche systématique :

Ces investissements sont réalisés par l'intermédiaire d'un fonds HSBC ICAV Multi-Facteurs, qui représente 8.75% de l'actif net, et de lignes directes qui représentent 9.5% de l'actif net.
Sur la période, le Fonds et les lignes directes ont réalisé une performance supérieure à l'indice MSCI Emu, dividendes nets réinvestis.

- Approche fondamentale active :

En complément de la partie systématique, le portefeuille s'expose à travers des fonds aux styles valorisation (HSBC Euro Actions et HSBC GIF Euroland Value), qualité (HSBC GIF Euroland Growth), taille (HSBC Euro PME et HSBC Gif European Smaller Companies) et faible volatilité (HSBC Euro Volatility Focused et HSBC Europe Equity Income). Nos allocations sur ces styles reposent sur une approche diversifiée et s'appuient sur l'analyse combinée de la valorisation et de facteurs techniques de court terme.

Au cours de la période, nous avons accentué la sensibilité du portefeuille au facteur « value » afin de bénéficier du rebond cyclique. Puis nous avons pris nos profits et réduit nos expositions aux petites capitalisations au profit du facteur « faible volatilité » en raison de la moindre visibilité sur les perspectives et la dégradation de dynamique cyclique.
Sur la période, les diversifications aux facteurs contribuent négativement à la performance du Fonds en raison principalement de la performance décevante du style « taille ».
Au 30 décembre, nous détenons :

- 4.8% d'exposition au style Valorisation (3.6% de HSBC Euro Actions et 1.2% de HSBC GIF Euroland Value).
- 2.1% d'exposition au style Qualité (2.1% de HSBC GIF Euroland Growth).
- 3.2% d'exposition au style Taille (0.9% de HSBC Euro PME et 2.3% HSBC Gif European Smaller Companies).
- 4.9% d'exposition au style faible volatilité (3.8% de HSBC Euro Volatility Focused et 1.1% de HSBC Europe Equity Income).

Par ailleurs, nous détenons une exposition de 1.6% du compartiment HRIF SRI Euroland Equity qui combine les styles Valorisation et Qualité avec un filtre Socialement Responsable.

- Hors zone Euro, nous investissons sur des trackers et des futures :
    a. 0.8% d'actions anglaises (ETF HSBC FTSE 100).
    b. 10.6% d'actions américaines (6.9% ETF HSBC S&P 500, 1.2% ETF S&P500 Low Vol et 2.5% de Futures).
    c. 0.9% d'actions japonaises (ETF HSBC Msci Japan).
    d. 0.5% d'actions canadiennes (ETF HSBC Msci Canada).
    e. 0.5% d'actions de l'Asie Pacifique Ex Japon (ETF HSBC Msci Pacific Ex Japan).
    f. 0.5% d'actions suisses (Futures).
    g. 0.2% d'actions suédoises (Futures).
    h. 0.1% d'actions danoises (Futures).

2. **Diversifications géographiques sur les pays développés :**
L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos diversifications géographiques combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses peuvent nous amenés à investir sur les indices des actions allemandes, américaines, anglaises, australiennes, canadiennes, espagnoles, françaises, italiennes, japonaises, suisses et des Pays-Bas. Sur la période, les diversifications sur les pays développés ont contribué négativement, pénalisées principalement par nos investissements sur les actions suédoises.
Au 30 décembre, le portefeuille est investi sur les marchés des actions australiennes (1%), canadiennes (0.5%), françaises (0.75%), italiennes (0.75%), espagnoles (0.5%) et anglaises (0.5%) aux dépens des indices actions allemands (-0.75%), suédois (-1.75%), des Pays-Bas (-1%) et américains (-0.5%).

3. **Diversifications sur les secteurs européens :**
L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Sur la période, les diversifications sur les secteurs européens apportent un surcroît de performance au Fonds, expliqué en grande partie par nos investissements privilégiant les secteurs sensibles au cycle et à la hausse des taux tels que les secteurs de la Banque, des ressources naturelles, du pétrole et du gaz. L'investissement sur le secteur de la santé a également été profitable. Enfin, la prudence sur le secteur du commerce de détail contribue très positivement à la performance du Fonds.
Au 30 décembre, le portefeuille est exposé aux secteurs de la banque (0.25%), de l'auto (0.75%), des ressources naturelles (1.25%), du pétrole (0.75%), des médias (1.5%), des services aux collectivités (0.5%) et de la santé (1%) aux dépens des secteurs de la

construction (-0.5%), des services financiers (-0.75%), de l'industrie (-0.5%), de la chimie (-0.5%) , de la consommation (-0.25%), de l'alimentaire (-0.25%), des valeurs technologiques (-0.25%), du commerce de détail (-0.75%) et des actions européennes (-2.25%).

4. **Diversification sur les secteurs américains :**
   L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices des secteurs américains des matières premières, de l'énergie, de la banque, de l'industrie, des valeurs technologiques, de la consommation durable ou discrétionnaire et de la santé. Sur la période, nos diversifications sur les secteurs américains apportent de la valeur à votre Fonds en raison de nos investissements sur le secteur de l'énergie, de l'industrie, de la consommation durable et de notre prudence sur les secteurs de la communication et de la consommation discrétionnaire.
   Au 30 décembre, le portefeuille est investi sur les secteurs de la consommation durable (1.25%) et de l'industrie (0.75%) aux dépens secteurs de la consommation discrétionnaire (-0.5%), des services aux collectivités (-0.25%), de la communication (-0.5%) et de l'indice S&P500 (-0.75%).

5. **Diversification sur les petites capitalisations américaines :**
   L'investissement est réalisé par le biais de futures. L'allocation sur les petites capitalisations américaines combine l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Sur la période, la contribution de notre allocation sur les petites capitalisations américaines a été négative en raison de nos investissements en début d'année.
   Au 30 décembre, le portefeuille détient une couverture sur l'exposition aux petites capitalisations américaines à hauteur 1%.

6. **Allocation sur les actions des pays émergents aux dépens des actions des pays développés :**
   La diversification sur les actions émergentes a rapidement été réduite en raison du durcissement des conditions de financement et de la dégradation de la dynamique économique. En fin de période, nous privilégierons même les pays développés aux dépens des pays émergents en raison du durcissement des conditions de financement, de la perte de dynamique économique en Chine et de la dégradation de la profitabilité des entreprises des pays émergents.
   Sur la période, notre allocation sur les actions émergentes contribue positivement à la performance du Fonds.
   Au 30 décembre, l'exposition aux actions émergentes est couverte à hauteur de 2% au profit des actions des pays développés.

7. **Diversification géographiques sur les actions des pays émergents :**
   L'investissement est réalisé par le biais de futures et d'OPC. Nos diversifications géographiques sur les indices actions des pays émergents combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices actions du Brésil, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la République de Corée, de Malaisie, du Mexique, de Russie, d'Afrique du Sud, de Taiwan et de Thaïlande. Sur la période, nos diversifications géographiques sur les actions des pays émergents contribuent marginalement.
   Au 30 décembre, le portefeuille détient une diversification sur les actions d'Afrique du Sud (0.75%), brésiliennes (0.75%), chinoises (+0.25%) et taiwanaise (+0.25%) aux dépens des actions mexicaines (-0.25%) de Corée du Sud (-0.5%), indiennes (-0.5%) et malaisiennes (-0.75%).

8. **Diversifications investissements alternatifs :**
   Une poche d'investissements alternatifs a été constituée au cours du semestre afin d'apporter plus de diversifications aux classes d'actifs traditionnelles. Cette poche est constituée d'un fonds investi sur les matières premières et de deux fonds CTA (Commodity Trading Advisors). Ces investissements ont pour objectif de capter des tendances, positives ou négatives, sur un grand nombre d'actifs. Depuis, le début de l'année, la contribution des diversifications sur les investissements alternatifs est légèrement positive.
   Au 30 décembre, le portefeuille détient une diversification sur les matières premières (2.2% ETF Ishares BBG Roll Select Commodity) et une diversification sur deux fonds CTA (3.2% PASSIM STR CROSS ASSET et 1.1% STRUCT INV SI CROSS ASSET).

Allocation sur les marchés de Taux :
Le Fonds a débuté l'année 2022 avec une sensibilité au risque de taux de 1.6, soit une sous-pondération par rapport à l'indice de référence. Nous avons maintenu cette prudence vis-à-vis des marchés obligataires en début d'année car les taux de rendement étaient toujours à des niveaux extrêmement bas (-0.17% au 31/12/2021 pour une obligation allemande de maturité 10 ans) au regard de la hausse des prix et de la croissance économique.
Les banquiers centraux ont également changé de ton vis-à-vis de cette inflation. Le caractère transitoire est oublié et les banques centrales ont fortement resserré les conditions de financement (Fed, Banque d'Angleterre, BCE). Dans ce contexte, les taux se sont fortement tendus passant de -0.17% à 2.57% au 30 décembre 2022 pour une obligation allemande de maturité 10 ans. Nous avons accompagné cette hausse des taux de rendement et réduit progressivement la couverture au risque de hausse des taux.
Sur la période, notre couverture du risque de taux a contribué très positivement à la performance du Fonds.
Au 30 décembre, la sensibilité du Fonds est proche de 2.4.

Investissements sur les marchés obligataires :
La poche obligataire est composée de lignes directes et d'OPCVM.

1. **Lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro**
   Les lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro représentent 19.1% de l'actif net. Notre sélection de titres obligataires combine principalement des facteurs de cycle, de portage et de dynamique des prix.

   - **Allocation géographique :**
     A cours de la période, nous avons maintenu notre prudence sur les obligations allemandes, finlandaises, des Pays-Bas, belges, françaises et portugaises au profit principalement des obligations italiennes, espagnoles et d'organismes supranationaux. Au cours de la période, nous avons investi à nouveau sur les obligations portugaises, suite aux élections aux dépens des obligations espagnoles. En fin de période, nous avons réduit nos investissements sur les obligations italiennes en raison de l'importante réduction du spread vis-à-vis de l'Allemagne qui a suivi les élections en Italie et les messages plutôt rassurants du nouveau gouvernement. En contrepartie, nous avons renforcé nos expositions sur l'Autriche et l'Espagne.
     Au 30 décembre, nous sommes investis sur les obligations d'Etats de l'Autriche, de le France, du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie complétées par des titres émis par les émetteurs supranationaux (EIB, KFW, FMS, European Union, Council of Europe).

- **Allocation sur la courbe :**
  Nos décisions d'allocation sur la courbe reposent sur l'analyse du portage (taux de rendement et pente de la courbe de taux) et du risque (volatilité). Au cours de la période, nous avons investi à nouveau sur les obligations de maturité 5 ans aux dépens principalement de la partie très courte de la courbe en raison de la hausse des taux de la BCE.
  Au 30 décembre, nous privilégions les maturités 3-5 ans et 7-10 ans aux dépens des maturités 2-3 ans et très longues (10 ans et plus).

Sur la période, nos allocations géographiques et sur la courbe de taux des obligations nominales des états de la zone Euro ont souffert de l'écartement des spreads (obligations portugaises et italiennes) et swaps spreads (obligations supranationales). Par ailleurs, la partie très longue de la courbe s'est très bien comportée, pénalisant le portefeuille. Par contre, la prudence sur la partie très courte de la courbe a été très bénéfique.

2. **Diversification sur les obligations indexées sur l'inflation de la zone Euro**
   Le Fonds n'a pas été investi sur les obligations indexées sur l'inflation en raison du niveau des point-mort d'inflation qui anticipent déjà des niveaux d'inflation élevée pour les prochaines années.

3. **Diversification sur les obligations d'entreprises de bonne signature**
   Nos investissements sur les obligations d'entreprises de bonne signature, prudents en début d'année, ont très vites été réduits en raison des niveaux de spread très serrés et de l'anticipation d'un durcissement des conditions de financement et d'un arrêt des programmes d'achat de titres de la Banque Centrale Européenne. Nous avons maintenu cette prudence tout au long de la période.
   La réduction de nos investissements sur les obligations d'entreprises a permis de réduire l'impact de la hausse des spreads sur la performance du Fonds.
   Au 30 décembre, notre exposition aux obligations d'entreprises est constituée de :
   - 8.7% d'obligations d'entreprises de bonne qualité (3.3% de HSBC Gif Euro Credit Bond et 5% de HSBC Gif Credit Bond Total Return).

4. **Diversification sur les obligations d'entreprises Haut Rendement**
   En raison de notre prudence sur les obligations d'entreprises, le fonds n'a pas été investi sur les obligations d'entreprises à haut rendement en 2022.

5. **Diversification sur les obligations d'états internationaux**
   Cette recherche de rendement a également motivé l'implémentation de diversifications sur les obligations d'états hors zone Euro, investissements couverts du risque de change. Ces investissements combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de portage (couvert du risque de change) et de momemtum. Au cours de la période, nous avons à nouveau investi sur les obligations d'Etats hors zone Euro en raison de la forte hausse des taux de rendement.
   Sur la période, la diversification sur les obligations d'Etats hors zone Euro pénalise la performance du Fonds.
   Au 30 décembre, nous sommes investis sur les obligations norvégiennes (0.3%), australiennes (2%), canadiennes (5.7%) et américaines (2.7%) aux dépens des obligations anglaises (-4.3%) et allemandes (-6.4%).

6. **Arbitrage de courbe internationale**
   Nos décisions d'arbitrage reposent sur l'analyse du portage (taux de rendement et pente de la courbe de taux) et du risque (volatilité) combinée à l'analyse des politiques monétaires.
   Au cours de la période, nous avons été investi principalement sur les taux américains de maturité 2 ans aux dépens de la partie très longue de la courbe (30 ans) afin de bénéficier du portage positif et de la très faible prime de terme actuelle. Nous détenons également une position longue de maturité 30 ans US aux dépens de la maturité 30 ans Euro en raison de l'écart de rendement, non justifié selon, par les fondamentaux de long terme (écart de croissance potentielle et de perspectives de long terme sur l'inflation).
   Au 30 décembre, nous sommes investis sur les taux américains de maturité 2 ans aux dépens des taux américains et de la zone Euro de maturité 30 ans.

7. **Diversification sur les obligations émergentes**
   Nous avons maintenu nos investissements sur les obligations émergentes en devises locales et sur les obligations à haut rendement asiatique en de l'attractivité des taux de rendement et du caractère diversifiant de ces actifs.
   Sur la période, la diversification sur les obligations émergentes n'apporte pas de valeur au Fonds.
   Au 30 décembre, notre exposition aux obligations émergentes est constituée de :
   - 2.2% d'obligations émergentes en devises locales (HSBC Gif Global Emerging Local Debt).
   - 1.6% d'obligations à haut rendement asiatique (HSBC Gif Asia High Yield Bond).

Performances

A la clôture de l'exercice, le Fonds affiche une performance de -11.73% pour la part A, de -10.76% pour la part B et de -10.76% pour la part I.

A titre de comparaison, l'indicateur de référence du Fonds a baissé de -13.00%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs du Fonds.

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Non prise en compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques du règlement (UE) 2020/852

Le Fonds ne promeut pas des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») ou n'a pas un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 dudit règlement européen.

Dans ce cadre, les investissements sous-jacents du Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement Taxonomie »).

Informations complémentaires en lien avec la réglementation sur les droits des actionnaires (SRD2)

Contribution aux performances à moyen et long terme

La stratégie de gestion déployée est active et disciplinée. En tant que gestion Multi-Asset, nous nous attachons essentiellement aux décisions d'allocations s'appuyant sur les expertises du groupe pour les décisions de sélection de titres. Celle concernant les actions notamment attachera de l'importance aux critères financiers de valorisation et profitabilité mais aussi aux critères extra financiers (Environnementaux, sociaux et de gouvernance).
Pour les décisions d'allocation, nous évaluons les opportunités d'investissement intra et inter classes d'actifs selon une approche multi factorielles. Les critères de valorisation, de portage, de dynamique des prix sont notamment pris en compte et évalués au regard du contexte économique. D'autres critères peuvent être également intégrés sur des classes d'actifs spécifiques. Les différentes sources de performance ainsi décelées sont combinées entre elles de manière à obtenir une distribution du risque actif bien équilibré dans le portefeuille. Ces éléments sont de nature à atteindre les objectifs de long terme à savoir une performance supérieure à l'indice de référence du Fonds.

✓ **Principaux risques importants**
Le Fonds encourt des risques à titre principal et à titre accessoire dont la liste est disponible dans le prospectus du Fonds.

✓ **Taux de rotation**
Taux de rotation du portefeuille : 33.55%

La méthode utilisée pour le calcul du taux de rotation est la méthode SEC : TO annuel = Min(Achat val mob ; Vente Val mob) / AUM moyen

✓ **Gestion des conflits d'intérêts**
Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de conflits d'intérêts en lien avec les activités d'engagement.

Pendant cette période, la société de gestion a décidé d'avoir recours à un conseiller en vote, Institutional Shareholder Services (ISS), aux fins des activités d'engagement.

✓ **Prêt de titres**
La société de gestion ne pratique pas des opérations de prêt de titres durant l'exercice écoulé.

✓ **Informations relatives aux décisions d'investissement**

Les décisions d'investissement reposent sur une analyse fondamentale des entreprises inclues dans l'univers d'investissement. Les marchés ne sont pas toujours efficients, et ne reflètent pas toujours la valorisation intrinsèque des entreprises.

Dans ce cadre, les décisions d'investissements se fondent sur une analyse fondamentale de long terme, permettant ainsi de profiter de ces opportunités qui découlent de la volatilité excessive des marchés financiers.

Les processus de gestion reposent sur l'exploitation des données issues de l'analyse fondamentale menée par nos équipes de recherche indépendante que ce soit dans le court, le moyen ou le long terme.

Par ailleurs, et quelle que soit la classe d'actifs, la prise en compte des risques et opportunités Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (intégration E.S.G) fait partie intégrante du processus de sélection de titres du gérant du Fonds ayant un objectif de surperformance dans la durée.

Evénements intervenus sur le Fonds pendant l'exercice ou à venir

➢ **Le 11 février 2022**

Actualisation annuelle des performances de l'année 2021 dans les DICI.

➢ **Le 6 mai 2022**

Actualisation du prospectus avec un avertissement relatif à l'interdiction de souscription de parts du Fonds aux ressortissants russes ou biélorusses comme suit, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne (UE) et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre de l'Union Européenne (UE).

A cette occasion, la nouvelle adresse de CACEIS Bank et CACEIS Fund Administration, a été mentionnée à compter du 1er juin 2022 dans le prospectus.

➢ **Le 30 décembre 2022**

Mise en conformité du prospectus avec la réglementation européenne en matière de finance durable avec l'ajout d'un texte explicatif sur la manière dont sont prises en compte les principales incidences négatives des investissements du Fonds sur le plan environnemental, social ou de bonne gouvernance.

➢ **Le 1er janvier 2023**

Les DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) du Fonds ont été remplacés par les DIC (Document d'Informations Clés) en application du règlement européen 1286/2014 du 26 novembre 2014 (ou « Règlement PRIIPS »).

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation UCITS concernant la gestion de fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France) à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2022

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2022 représentent une population de 319 personnes en moyenne sur l'année avec 309 personnes à fin 2022. A fin décembre 2022, 38 personnes sont identifiées comme « Preneurs de risques » tels que définis dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France) et dont le temps est réparti sur l'ensemble des portefeuilles gérés.

Le détail des rémunérations du personnel ayant une incidence sur le profil de risque concerne :

- Les membres du comité exécutif,
- Les responsables des pôles de gestion et du trading,
- Les responsables des ventes, produits et du marketing,
- Les responsables des fonctions de contrôle et des fonctions de support.

HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (France)	2022				
	Rémunération fixe versée en 2022	Rémunération variable versée en mars 2022 (au titre de la performance 2021) + rémunérations variables différées acquises en 2022	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	total €
Ensemble des collorateurs AMFR y compris détachés in et succursales (hors détachés out)	27 757 197	12 094 274	10 411 411	1 682 863	39 851 471
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (46 collaborateurs)**	7 151 069	5 173 687	3 620 707	1 552 981	12 324 756
Dont cadres supérieurs (15 collaborateurs)**	2 435 729	1 521 288	972 472	548 815	3 957 017

(*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2022 ainsi que le cash différé indexé payé en 2022.
(**) Prend en compte les personnes mises à disposition ou affectées au prorata du temps de présence dans l'entreprise.

La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2022 par les collaborateurs.

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le Fonds, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds avait recours aux instruments financiers dérivés à hauteur de 0.04% de son actif net.

L'exposition ainsi générée par les contrats financiers était de :

- 0.04% pour les contrats de change à terme

Le Fonds a reçu un dépôt de garantie pour un montant de 11 960 014.74 euros en lien avec ces opérations.

Risque global

La Société de Gestion a choisi la méthode de calcul de la VaR relative pour mesurer le risque global du Fonds qu'elle gère. La VaR relative est le rapport entre la valeur en risque du Fonds et celle de son indicateur de référence.

La VaR est calculée selon une méthodologie paramétrique. Un modèle de risque de court terme permet de représenter la dynamique des paramètres de risque des marchés (volatilités et corrélations). Ce modèle s'appuie sur des historiques de données d'au moins 250 jours.

La VaR est calculée pour un intervalle de confiance unilatéral de 99% et une période de détention d'un jour (VaR 99% 1 jour). La VaR 99% 1 jour est convertie en une VaR d'intervalle de confiance 99% et de période de détention 20 jours (VaR 99% 20 jours) selon la méthode recommandée par le régulateur.

En cohérence avec le profil de risque du Fonds, la Société de Gestion a choisi, l''indicateur de référence est l'indice suivant :
40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 10% €STR+ 35% MSCI EMU (EUR) (NR) + 15% MSCI World ex EMU (EUR) (NR).

Bloomberg Barclays Euro Aggregate : indice composé de toutes les émissions à taux fixe en euro, de maturité résiduelle supérieure à 1 an au moment du rebalancement et appartenant à la catégorie de notation « Investment Grade ». Les titres composant l'indice ont un encours supérieur ou égal à 300 millions d'euro. Cet indice est disponible à l'adresse suivante : http://index.barcap.com/

€STR : l'€STR (Euro Short Term Rate) est un taux d'intérêt calculé et administré par la Banque Centrale Européenne et qui reflète le coût des emprunts au jour le jour en euro des banques de la zone euro auprès d'investisseurs institutionnels

MSCI EMU (EUR) (NR) : indice large qui regroupe plus de 300 actions représentant les principales capitalisations boursières des pays de la zone euro. Cet indice est calculé en euro et dividendes nets réinvestis par Morgan Stanley Capital Index (code Datastream : MSEMUIL).

MSCI World ex EMU (EUR) (NR) : indice large qui regroupe près de 1400 actions représentant les principales capitalisations boursières mondiales. Cet indice est calculé en euro et dividendes nets réinvestis par Morgan Stanley Capital Index (code Datastream : MSWEMU$~E).

Sur l'exercice, la VaR relative a représenté :
- en moyenne : 97.82%
- au minimum : 84.76%
- au maximum : 116.33%

En complément du suivi de la VaR, le niveau de levier du Fonds est également calculé.

Ainsi, à titre d'information, le levier calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés, a représenté sur l'exercice :
- en moyenne : 146.54%
- au minimum : 94.29%
- au maximum : 181.76%

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC SRI MONEY ZC	207 455 988,36	186 441 717,22
HSBC S AND P 500 ETF	1 116 550,77	39 950 054,80
KINGDOM OF SWEDEN 0.125% 12-05-31	15 554 777,61	13 698 479,12
HSBC GIF-EURO CREDIT BD-ZC	14 073 404,16	13 103 512,49
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.1% 30-04-31		23 817 230,63
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	16 222 452,05	4 773 544,44
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-12-31	11 895 884,05	5 700 773,54
HSBC GL EURO CREDIT BD TR ZC	13 969 593,53	3 589 131,47
HSBC GBF ICAV MLTFAC E E ZC	3 698 578,09	11 322 449,70
PASSIM STR CRS AST TRD STR B	14 308 543,90	491 738,66

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

Informations réglementaires

Rapport sur le suivi des risques

Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion du fonds n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture du Fonds	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable. Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire du Fonds.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site Internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du Fonds.

Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Certification du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022

HSBC MIX EQUILIBRE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
Immeuble Coeur Défense - Tour A
110 Esplanade du Général de Gaulle
92400 La Défense 4 - Courbevoie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement HSBC MIX EQUILIBRE relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Comptes Annuels

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/12/2022
Portefeuille : 109010 HSBC MIX EQUILIBRE

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**426 062 010,50**	**521 315 322,80**
Actions et valeurs assimilées	**42 501 139,88**	**51 630 848,35**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	42 501 139,88	51 630 848,35
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	**91 914 541,94**	**147 301 883,81**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	91 914 541,94	147 301 883,81
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**277 600 426,70**	**315 239 319,84**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	277 600 426,70	315 239 319,84
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**14 045 901,98**	**7 143 270,80**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	14 045 901,98	7 143 270,80
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**83 392 235,10**	**130 573 244,41**
Opérations de change à terme de devises	70 611 901,84	121 111 483,97
Autres	12 780 333,26	9 461 760,44
COMPTES FINANCIERS	**17 997 006,24**	**25 890 080,60**
Liquidités	17 997 006,24	25 890 080,60
TOTAL DE L'ACTIF	**527 451 251,84**	**677 778 647,81**

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/12/2022
Portefeuille : 109010 HSBC MIX EQUILIBRE

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	418 484 781,27	516 565 195,02
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	24 951 248,43	36 241 283,65
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 411 782,11	-2 780 101,16
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**442 024 247,59**	**550 026 377,51**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**13 900 535,16**	**6 059 693,48**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	13 900 535,16	6 059 693,48
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	13 900 535,16	6 059 693,48
Autres opérations		
DETTES	**71 526 469,09**	**121 692 576,82**
Opérations de change à terme de devises	70 419 936,18	120 680 627,15
Autres	1 106 532,91	1 011 949,67
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**527 451 251,84**	**677 778 647,81**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : 109010 HSBC MIX EQUILIBRE

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0323	87 287 760,00	
EURO BOBL 0322		65 820 560,00
FGBL BUND 10A 0322		10 453 570,00
XEUR FGBX BUX 0322		24 188 580,00
XEUR FGBX BUX 0323	28 129 920,00	
EURO STOXX 50 0323	18 546 500,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SIMEX MINIJGB 0323	18 697 903,61	
MSE CANADA 10 0323	25 254 935,86	
XEUR FGBS SCH 0322		81 893 930,00
FV CBOT UST 5 0322		36 911 872,05
FV CBOT UST 5 0323	30 842 303,29	
LIFFE LG GILT 0323	19 141 166,53	
XEUR FBTP BTP 0322		6 468 440,00
XEUR FOAT EUR 0323	7 892 600,00	
EURO BOBL 0323	50 582 750,00	
FGBL BUND 10A 0323	21 933 450,00	
TU CBOT UST 2 0322		82 303 671,12
TU CBOT UST 2 0323	122 210 998,49	
US 10Y ULT 0322		28 973 300,65
US 10Y ULT 0323	7 203 824,08	
CBOT USUL 30A 0323	7 802 646,99	
AUST 10Y BOND 0323	9 041 346,05	
FTSEJSE TOP40 0322		1 365 695,95
FTSEJSE TOP40 0323	3 878 398,06	
SET50 FUTURES 0322		5 434 288,32
DJE 600 BANK 0322		4 111 025,00
DJE 600 BANK 0323	1 131 570,00	
DJES BANKS 0322		11 894 175,00

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : 109010 HSBC MIX EQUILIBRE

	30/12/2022	31/12/2021
DJES BANKS 0323	6 044 500,00	
CAC 40 FUT 0122		4 214 370,00
CAC 40 FUT 0123	3 429 365,00	
AEX FUT 0122		2 712 146,00
AEX FUT 0123	4 275 830,00	
SP 500 MINI 0322		11 925 540,80
SP 500 MINI 0323	5 426 563,60	
XEUR FSTU DJ 0322		2 905 920,00
XEUR FSTU DJ 0323	2 183 800,00	
DAX 30 IND FU 0322		8 324 400,00
DAX 30 IND FU 0323	3 147 300,00	
HHI HANG SENG 0122		1 305 421,30
HHI HANG SENG 0123	3 246 156,89	
HKF HANG SENG T 0122		5 191 761,74
DJ STOXX HC 0323	4 507 685,00	
HKF MSCI ID NTR 0322		1 335 382,52
MEFF IBEX35 E 0123	2 212 461,00	
IN NSE SP CN 0122		1 349 521,63
IN NSE SP CN 0123	2 253 863,67	
FCI FTSE Burs 0122		2 878 435,28
FCI FTSE Burs 0123	3 570 365,01	
MEX BOLSA IDX 0323	1 009 738,53	
E-STOXX UTIL 0322		3 934 575,00
SP E-MINI FIN 0322		5 281 612,73
SP E-MINI HEA 0322		2 877 022,51
SP E-MIN INDU 0323	1 120 224,88	
XAPXAP CONSUM 0322		1 431 331,34
XAPXAP CONSUM 0323	5 669 899,27	
SP EMIN UTILI 0322		4 184 488,22
SP EMIN UTILI 0323	1 140 819,86	
XAK TECHNOLOG 0322		2 771 227,58
XAY CONSUMER 0322		2 905 100,25
CONSUMER DISC 0323	3 817 306,16	
DJS BAS R FUT 0322		4 495 400,00
DJS BAS R FUT 0323	5 442 800,00	
DJE 600 INSUR 0322		2 817 500,00
EUR KAY Index 1 0322		7 610 785,00
DJE 600 OIL G 0322		1 373 000,00

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : 109010 HSBC MIX EQUILIBRE

	30/12/2022	31/12/2021
DJE 600 OIL G 0323	3 454 185,00	
KOSPI2 INDEX 0322		1 239 462,05
KOSPI2 INDEX 0323	2 224 252,59	
HKF MSCI CHIN A 0122		2 702 097,26
MSCI CHIN A50 0123	2 295 221,36	
MME MSCI EMER 0322		8 141 545,02
MME MSCI EMER 0323	11 596 401,97	
NQ USA NASDAQ 0322		8 611 018,29
XEUR FSTN DJ 0322		2 965 620,00
XEUR FSTN DJ 0323	2 320 500,00	
DJS 600 MED 0322		4 265 880,00
DJS 600 MED 0323	5 506 580,00	
FUT OMX COP25 1 0122		768 903,95
FUT OMX COP25 1 0123	572 464,01	
STOXX 600 FIN 0322		2 825 625,00
STOXX 600 FIN 0323	3 302 910,00	
DJS F&B FUT 0322		1 477 300,00
S&P TORONTO 6 0322		2 853 379,74
S&P TORONTO 6 0323	2 103 481,90	
MSCI EUROPE G 0322		8 483 560,00
DJE 600 INDUS 0323	2 129 930,00	
OMXS30 FUT 0122		15 414 024,86
OMXS30 FUT 0123	6 959 537,78	
ST600 RETAIL 0322		2 696 485,00
ST600 RETAIL 0323	3 283 080,00	
STOXX 600 P&H 0322		1 431 690,00
STOXX 600 P&H 0323	1 197 500,00	
E-MIN RUS 200 0322		11 340 221,60
E-MIN RUS 200 0323	4 314 209,42	
XEUR FSMI SWI 0322		1 729 209,09
XEUR FSMI SWI 0323	2 050 372,17	
FTSE/MIB 0322		4 223 440,00
FTSE/MIB 0323	3 437 660,00	
DJ STX600 AUT 0322		4 122 500,00
DJ STX600 AUT 0323	4 944 280,00	
DJE 600 EUROP 0322		12 624 675,00
DJE 600 EUROP 0323	9 817 915,00	
OSFT TOPIX IN 0322		1 673 256,12

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : 109010 HSBC MIX EQUILIBRE

	30/12/2022	31/12/2021
FTSE TAIWAN I 0122		2 820 084,42
FTSE TAIWAN I 0123	1 163 504,33	
DJS 600 CHEM 0322		4 368 320,00
DJS 600 CHEM 0323	2 279 400,00	
DJS TECH FUT 0322		4 187 040,00
DJS TECH FUT 0323	1 009 925,00	
EURO STOXX 50 0322		41 160 000,00
SP EMINI COM 0322		2 768 587,32
SP EMINI COM 0323	2 133 520,73	
SPI 200 FUT 0323	4 331 818,90	
FTSE 250 I 0322		5 636 560,27
FTSE 100 FUT 0323	2 187 838,83	
RP EURGBP 0322		6 900 384,11
Options		
DJES BANKS 03/2022 CALL 110		9 809 875,81
VSTOXX 01/2022 CALL 25		3 045 168,00
HANG SENG TECH INDEX 03/2023 CALL 4500	5 561 327,49	
DJ EURO STOXX 50 01/2022 CALL 4300		20 044 874,34
DJ EURO STOXX 50 02/2023 CALL 4100	5 030 829,80	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 30/12/2022
Portefeuille : 109010 HSBC MIX EQUILIBRE

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	150 945,62	43 210,50
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 329 664,53	651 571,20
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 067 191,99	2 205 596,59
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**3 547 802,14**	**2 900 378,29**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	97 765,00	156 179,29
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**97 765,00**	**156 179,29**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**3 450 037,14**	**2 744 199,00**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	4 880 939,69	5 600 331,95
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-1 430 902,55**	**-2 856 132,95**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	19 120,44	76 031,79
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-1 411 782,11**	**-2 780 101,16**

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Annexes

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Pour la part FR0007003868 : HSBC MIX EQUILIBRE A
- frais de gestion internes : 1.70 % TTC maximum.
- frais de gestion externes : 0.10 % TTC maximum.

Pour la part FR0012355048 : HSBC MIX EQUILIBRE I
- frais de gestion internes : 0.60 % TTC maximum.
- frais de gestion externes : 0.10 % TTC maximum.

Pour la part FR0013270451 : HSBC MIX EQUILIBRE B
- frais de gestion internes : 0.60 % TTC maximum.
- frais de gestion externes : 0.10 % TTC maximum.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du Fonds dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans le Fonds.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPCVM.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du Fonds.
Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du Fonds, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPCVM peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Part HSBC MIX EQUILIBRE A	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC MIX EQUILIBRE B	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC MIX EQUILIBRE I	Capitalisation	Capitalisation

2. Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'Actif Net au 30/12/2022
Portefeuille : 109010 HSBC MIX EQUILIBRE

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**550 026 377,51**	**539 414 044,68**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	26 251 297,64	21 178 776,02
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-74 325 787,39	-64 709 675,85
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	31 507 655,18	41 397 483,55
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-18 067 590,07	-3 292 511,31
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	98 967 509,32	69 930 741,03
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-89 233 945,12	-69 744 214,76
Frais de transactions	-626 745,35	-570 805,33
Différences de change	3 067 845,97	4 585 602,16
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-91 853 285,23	14 799 549,45
Différence d'estimation exercice N	*-1 287 859,83*	*90 565 425,40*
Différence d'estimation exercice N-1	*-90 565 425,40*	*-75 765 875,95*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	7 741 817,68	-106 479,18
Différence d'estimation exercice N	*6 043 349,78*	*-1 698 467,90*
Différence d'estimation exercice N-1	*1 698 467,90*	*1 591 988,72*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 430 902,55	-2 856 132,95
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**442 024 247,59**	**550 026 377,51**

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	91 914 541,94	20,79
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**91 914 541,94**	**20,79**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	18 546 500,00	4,20
Taux	115 417 680,00	26,11
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**133 964 180,00**	**30,31**
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	158 717 293,21	35,91
Taux	320 603 924,90	72,53
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**479 321 218,11**	**108,44**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	91 914 541,94	20,79						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							17 997 006,24	4,07
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	115 417 680,00	26,11						
Autres opérations	320 603 924,90	72,53						

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées							1 780 682,79	0,40	90 133 859,15	20,39
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	17 997 006,24	4,07								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture					87 287 760,00	19,75			28 129 920,00	6,36
Autres opérations					122 210 998,49	27,65	81 425 053,29	18,42	116 967 873,12	26,46

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 CAD		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	951 376,53	0,22						
Obligations et valeurs assimilées			6 004 878,88	1,36			1 350 958,50	0,31
Titres de créances								
OPC	61 130 356,53	13,83					3 454 603,30	0,78
Opérations temporaires sur titres								
Créances	6 216 582,54	1,41	9 222 773,60	2,09	3 810 427,72	0,86	30 555 682,45	6,91
Comptes financiers	1 527 854,98	0,35	1 545 812,11	0,35	911 756,51	0,21	10 752 872,52	2,43
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	467 556,80	0,11					29 315 766,19	6,63
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	208 991 308,10	47,28	18 697 903,61	4,23	27 358 417,76	6,19	63 774 782,84	14,43

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	40 633 022,31
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	29 978 879,53
	Ventes à règlement différé	665 261,19
	Dépôts de garantie en espèces	11 960 014,74
	Coupons et dividendes en espèces	15 057,33
	Collatéraux	140 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		**83 392 235,10**
DETTES		
	Vente à terme de devise	29 783 322,99
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	40 636 613,19
	Achats à règlement différé	665 460,71
	Frais de gestion fixe	441 072,20
TOTAL DES DETTES		**71 526 469,09**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**11 865 766,01**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part HSBC MIX EQUILIBRE A		
Parts souscrites durant l'exercice	12 863,405	4 612 332,14
Parts rachetées durant l'exercice	-55 618,451	-19 568 812,98
Solde net des souscriptions/rachats	-42 755,046	-14 956 480,84
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	544 567,590	
Part HSBC MIX EQUILIBRE B		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-257,882	-26 728,40
Solde net des souscriptions/rachats	-257,882	-26 728,40
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	147,070	
Part HSBC MIX EQUILIBRE I		
Parts souscrites durant l'exercice	18 870,960	21 638 965,50
Parts rachetées durant l'exercice	-47 568,822	-54 730 246,01
Solde net des souscriptions/rachats	-28 697,862	-33 091 280,51
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	230 058,484	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part HSBC MIX EQUILIBRE A	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part HSBC MIX EQUILIBRE B	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part HSBC MIX EQUILIBRE I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Part HSBC MIX EQUILIBRE A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 270 731,41
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,66
Rétrocessions des frais de gestion	0,06
Part HSBC MIX EQUILIBRE B	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	176,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,56
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC MIX EQUILIBRE I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 610 031,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,56
Rétrocessions des frais de gestion	-0,06

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			243 802 451,79
	LU0362711912	EUROLAND GROWTH ZC	9 443 594,77
	LU0234594694	Global Emerging Markets Local Debt Z Cap	7 021 082,61
	FR0013217957	HSBC EURO ACTIONS ZC	15 859 642,26
	FR0013261229	HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED Z	16 639 917,18
	LU0165100255	HSBC EUROLAND EQ.SMALLER Z C.	10 253 061,29
	LU0165100685	HSBC EUROLAND EQUITY Z CAP.	5 148 303,57
	FR0010250290	HSBC EUROPE EQUITY INCOME Z	4 989 511,09
	FR0013076015	HSBC EURO PME Z C	3 773 844,78
	IE00B42TW061	HSBC FTSE 100 ETF	3 454 603,30
	IE00BN0T3979	HSBC GBF ICAV MLTFAC E E ZC	38 659 027,07
	LU0164888108	HSBC GI CHIN EQ ZC	1 162 886,02
	LU0196698665	HSBC GIF-BRAZIL EQUITY-ZA	3 211 008,80
	LU0165096552	HSBC GIF-EURO BOND-ZC	998 954,73
	LU0165108829	HSBC GIF-EURO CREDIT BD-ZC	14 481 424,07
	LU1449948840	HSBC GIF MULTI ASSET STYLE FACTORS ZC	9 784 767,03
	LU0992878610	HSBC GL EURO CREDIT BD TR ZC	22 058 034,97
	LU2065168796	HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS ASIA HIGH YIELD BOND ZC	9 712 528,28
	IE00B51B7Z02	HSBC MSCI CANADA ETF	2 383 544,00
	IE00B5VX7566	HSBC MSCI JAPAN	4 140 775,23
	IE00B5SG8Z57	HSBC MSCI PACIFIC EX JAPAN UCITS ETF USD	2 155 925,26
	FR0010250324	HSBC RESPONSIBLE INVETMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	7 158 007,54
	IE00B5KQNG97	HSBC S AND P 500 ETF	30 284 144,46
	FR0000971277	HSBC SRI MONEY ZC	21 027 863,48
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**243 802 451,79**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-1 411 782,11	-2 780 101,16
Total	**-1 411 782,11**	**-2 780 101,16**

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC MIX EQUILIBRE A		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 804 889,73	-2 550 796,05
Total	**-1 804 889,73**	**-2 550 796,05**

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC MIX EQUILIBRE B		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	23,40	-31,52
Total	**23,40**	**-31,52**

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC MIX EQUILIBRE I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	393 084,22	-229 273,59
Total	**393 084,22**	**-229 273,59**

FCP HSBC MIX EQUILIBRE

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	24 951 248,43	36 241 283,65
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**24 951 248,43**	**36 241 283,65**

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC MIX EQUILIBRE A		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	10 391 775,02	14 820 382,19
Total	**10 391 775,02**	**14 820 382,19**

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC MIX EQUILIBRE B		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	850,94	3 064,35
Total	**850,94**	**3 064,35**

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC MIX EQUILIBRE I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	14 558 622,47	21 417 837,11
Total	**14 558 622,47**	**21 417 837,11**

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	**519 592 465,01**	**567 159 918,06**	**539 414 044,68**	**550 026 377,51**	**442 024 247,59**
Part HSBC MIX EQUILIBRE A en EUR					
Actif net	227 397 985,95	244 502 131,99	221 259 819,64	223 840 419,51	183 212 348,68
Nombre de titres	738 038,645	698 632,165	636 559,861	587 322,636	544 567,590
Valeur liquidative unitaire	308,11	349,97	347,58	381,12	336,43
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,80	5,11	5,35	25,23	19,08
Capitalisation unitaire sur résultat	-3,20	-3,36	-3,91	-4,34	-3,31
Part HSBC MIX EQUILIBRE B en EUR					
Actif net	149 392,63	220 562,03	87 824,87	46 663,56	15 124,67
Nombre de titres	1 657,525	2 130,864	844,952	404,952	147,070
Valeur liquidative unitaire	90,12	103,50	103,94	115,23	102,83
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,33	1,50	1,60	7,56	5,78
Capitalisation unitaire sur résultat	0,06	0,09	-0,09	-0,07	0,15
Part HSBC MIX EQUILIBRE I en EUR					
Actif net	292 045 086,43	322 437 224,04	318 066 400,17	326 139 294,44	258 796 774,24
Nombre de titres	296 230,451	284 787,472	279 760,802	258 756,346	230 058,484
Valeur liquidative unitaire	985,87	1 132,20	1 136,92	1 260,41	1 124,91
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,60	16,51	17,51	82,77	63,28
Capitalisation unitaire sur résultat	1,47	1,07	-0,96	-0,88	1,70

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	2 300	293 158,00	0,06
ALLIANZ SE-REG	EUR	6 929	1 392 036,10	0,32
BASF SE	EUR	1 302	60 399,78	0,01
BEIERSDORF AG	EUR	994	106 556,80	0,03
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	6 565	547 389,70	0,12
BRENNTAG AG NAMEN	EUR	10 666	636 973,52	0,14
COVESTRO AG	EUR	3 608	131 872,40	0,03
DEUTSCHE LUFTHANSA NOMINATIVE	EUR	11 195	86 929,18	0,02
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	18 833	662 544,94	0,15
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	6 151	114 642,34	0,02
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	3 479	62 395,87	0,01
HANNOVER RUECKVERSICHERUNGS NAMEN	EUR	3 448	639 604,00	0,15
HELLOFRESH AG	EUR	29 595	607 585,35	0,13
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	5 111	332 317,22	0,07
HENKEL AG AND CO.KGAA POR	EUR	917	55 249,25	0,02
LEG IMMOBILIEN AG	EUR	5 037	306 551,82	0,07
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	12 177	747 667,80	0,17
MERCK KGA	EUR	494	89 364,60	0,02
MTU AERO ENGINES HOLDINGS AG	EUR	523	105 750,60	0,03
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	1 415	430 160,00	0,10
PUMA SE	EUR	7 738	438 744,60	0,10
SAP SE	EUR	12 282	1 183 861,98	0,27
SIEMENS AG-REG	EUR	7 894	1 023 378,16	0,24
SIEMENS ENERGY AG	EUR	4 494	78 982,05	0,01
SYMRISE AG	EUR	454	46 149,10	0,01
TOTAL ALLEMAGNE			**10 180 265,16**	**2,30**
AUTRICHE				
OMV AG	EUR	8 762	421 452,20	0,10
TOTAL AUTRICHE			**421 452,20**	**0,10**
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	8 586	483 134,22	0,11
D'IETEREN GROUP	EUR	912	163 430,40	0,04
SOFINA	EUR	1 185	243 636,00	0,06
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	2 136	157 124,16	0,03
TOTAL BELGIQUE			**1 047 324,78**	**0,24**
ESPAGNE				
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	42 731	240 746,45	0,06
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	240 343	673 561,26	0,16

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CAIXABANK S.A.	EUR	134 257	492 991,70	0,11
ENDESA SA	EUR	28 422	501 221,97	0,11
IBERDROLA SA	EUR	46 978	513 469,54	0,11
INDITEX	EUR	19 338	480 549,30	0,11
RED ELECTRICA DE ESPANA	EUR	26 683	433 865,58	0,09
REPSOL	EUR	11 881	176 432,85	0,04
TELEFONICA SA	EUR	52 801	178 731,39	0,04
TOTAL ESPAGNE			**3 691 570,04**	**0,83**
FINLANDE				
FORTUM CORPORATION	EUR	8 460	131 468,40	0,03
KONE OY B NEW	EUR	2 662	128 574,60	0,03
NESTE OYJ	EUR	11 641	500 795,82	0,12
NOKIA (AB) OYJ	EUR	179 203	775 411,38	0,17
ORION CORPORATION	EUR	3 467	177 649,08	0,04
TOTAL FINLANDE			**1 713 899,28**	**0,39**
FRANCE				
ACCOR	EUR	2 573	60 079,55	0,01
AEROPORTS DE PARIS	EUR	450	56 340,00	0,01
AIR LIQUIDE	EUR	5 158	682 919,20	0,16
ARKEMA	EUR	5 952	499 253,76	0,11
AXA	EUR	16 420	427 823,10	0,10
BNP PARIBAS	EUR	11 009	586 229,25	0,13
BOUYGUES	EUR	17 158	481 110,32	0,11
CREDIT AGRICOLE	EUR	27 081	266 233,31	0,06
DASSAULT SYST.	EUR	5 689	190 553,06	0,05
ENGIE	EUR	33 293	445 726,68	0,10
ESSILORLUXOTTICA	EUR	1 988	336 369,60	0,08
HERMES INTERNATIONAL	EUR	313	452 285,00	0,10
IPSEN	EUR	5 307	533 353,50	0,12
KERING	EUR	1 082	514 491,00	0,12
L'OREAL	EUR	579	193 154,40	0,04
LA FRANCAISE DES JEUX	EUR	5 878	220 895,24	0,05
LEGRAND SA	EUR	1 589	118 888,98	0,02
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	2 297	1 561 730,30	0,36
MICHELIN (CGDE)	EUR	10 919	283 730,22	0,07
ORANGE	EUR	25 322	235 013,48	0,05
PERNOD RICARD	EUR	2 388	438 795,00	0,10
REMY COINTREAU	EUR	2 124	334 742,40	0,08
SANOFI	EUR	8 748	785 920,32	0,18
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	8 880	1 160 793,60	0,26
SOCIETE GENERALE SA	EUR	34 627	813 041,96	0,18
TOTALENERGIES SE	EUR	27 359	1 604 605,35	0,36

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VINCI SA	EUR	5 266	491 265,14	0,11
WENDEL	EUR	3 669	319 936,80	0,07
TOTAL FRANCE			**14 095 280,52**	**3,19**
IRLANDE				
AIB GROUP PLC	EUR	28 760	103 996,16	0,02
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC-DI	EUR	2 422	309 531,60	0,07
KERRY GROUP PLC-A	EUR	944	79 522,56	0,02
TOTAL IRLANDE			**493 050,32**	**0,11**
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	44 828	744 817,22	0,17
ENEL SPA	EUR	130 860	658 225,80	0,15
ENI SPA	EUR	17 924	238 138,26	0,06
FINECOBANK SPA	EUR	18 032	279 856,64	0,07
INTESA SANPAOLO	EUR	88 631	184 175,22	0,04
MONCLER SPA	EUR	4 889	242 005,50	0,05
PRYSMIAN SPA	EUR	19 787	685 817,42	0,15
TOTAL ITALIE			**3 033 036,06**	**0,69**
LUXEMBOURG				
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	4 169	279 573,14	0,06
TOTAL LUXEMBOURG			**279 573,14**	**0,06**
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	113	145 589,20	0,03
AERCAP HOLDINGS	USD	5 057	276 340,35	0,06
ASML HOLDING NV	EUR	4 021	2 025 779,80	0,46
CNH INDUSTRIAL NV	EUR	18 280	273 560,20	0,06
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	27 891	748 594,44	0,17
KONINKLIJKE DSM	EUR	3 507	400 850,10	0,09
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	145 036	419 154,04	0,10
PROSUS NV	EUR	1 605	103 442,25	0,02
QIAGEN N.V.	EUR	8 292	389 806,92	0,09
RANDSTAD N.V.	EUR	4 207	239 630,72	0,06
STELLANTIS NV	EUR	17 636	233 923,90	0,05
WOLTERS KLUWER	EUR	5 795	566 519,20	0,13
TOTAL PAYS-BAS			**5 823 191,12**	**1,32**
PORTUGAL				
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	21 953	276 827,33	0,07
TOTAL PORTUGAL			**276 827,33**	**0,07**
ROYAUME-UNI				
COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNE	USD	13 023	675 036,18	0,15
TOTAL ROYAUME-UNI			**675 036,18**	**0,15**
SUISSE				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	23 349	770 633,75	0,17
TOTAL SUISSE			**770 633,75**	**0,17**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**42 501 139,88**	**9,62**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**42 501 139,88**	**9,62**

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
FMS 0.375% 29-04-30 EMTN	EUR	1 100 000	907 250,54	0,20
KFW 0.625% 07-01-28	EUR	6 526 000	5 832 948,63	1,32
KFW 1.125% 15-09-32 EMTN	EUR	10 400 000	8 711 668,27	1,97
TOTAL ALLEMAGNE			**15 451 867,44**	**3,49**
AUTRICHE				
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.9% 20-02-32	EUR	6 600 000	5 473 508,38	1,24
TOTAL AUTRICHE			**5 473 508,38**	**1,24**
BELGIQUE				
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.3% 04-11-50	EUR	4 500 000	2 119 401,68	0,48
EUROPEAN UNION 0.0% 22-04-31	EUR	5 360 000	4 156 117,20	0,94
EUROPEAN UNION 0.2% 04-06-36	EUR	2 400 000	1 603 877,10	0,36
EUROPEAN UNION 1.0% 06-07-32	EUR	3 000 000	2 488 443,70	0,57
TOTAL BELGIQUE			**10 367 839,68**	**2,35**
ESPAGNE				
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.7% 30-04-32	EUR	6 600 000	5 144 146,68	1,16
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31-10-52	EUR	5 450 000	3 477 108,21	0,79
TOTAL ESPAGNE			**8 621 254,89**	**1,95**
FRANCE				
COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK 0.0% 20-01-31	EUR	1 500 000	1 170 900,00	0,27
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-53	EUR	1 700 000	878 623,23	0,20
LA POSTE 0.0000010% 18-07-29	EUR	2 300 000	1 774 599,50	0,40
SNCF RESEAU 0.75% 25-05-36	EUR	4 100 000	2 854 551,99	0,64
SOCIETE DU GRAND PARIS 0.875% 10-05-46	EUR	1 200 000	671 772,58	0,16
SOCIETE NATLE SNCF 3.125% 02-11-27	EUR	1 800 000	1 780 682,79	0,40
TOTAL FRANCE			**9 131 130,09**	**2,07**
ITALIE				
ITALY 1.65% 01-03-32	EUR	4 500 000	3 573 796,20	0,81
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-03-37	EUR	3 400 000	2 113 743,09	0,48
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-12-31	EUR	5 500 000	4 083 454,45	0,92
TOTAL ITALIE			**9 770 993,74**	**2,21**
JAPON				
JAPAN 30 YEAR ISSUE 1.0% 20-03-52	JPY	970 000 000	6 004 878,88	1,36
TOTAL JAPON			**6 004 878,88**	**1,36**
LUXEMBOURG				
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 0.01% 15-11-35	EUR	10 000 000	6 600 184,25	1,49

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 0.2% 17-03-36	EUR	3 488 000	2 349 394,72	0,53
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 2.25% 15-03-30	EUR	350 000	333 571,34	0,08
TOTAL LUXEMBOURG			**9 283 150,31**	**2,10**
NORVEGE				
NORWAY GOVERNMENT BOND 1.375% 19-08-30	NOK	16 000 000	1 345 722,67	0,30
TOTAL NORVEGE			**1 345 722,67**	**0,30**
PAYS-BAS				
BNG BANK NV 0.0% 20-01-31 EMTN	EUR	3 500 000	2 712 745,00	0,61
BNG BANK NV 0.25% 12-01-32	EUR	5 700 000	4 403 041,13	1,00
NEDWBK 0.25% 19-01-32 EMTN	EUR	1 950 000	1 509 612,80	0,34
TOTAL PAYS-BAS			**8 625 398,93**	**1,95**
PORTUGAL				
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	EUR	8 800 000	7 833 561,10	1,77
TOTAL PORTUGAL			**7 833 561,10**	**1,77**
SUEDE				
KINGDOM OF SWEDEN 0.125% 12-05-31	SEK	70 000	5 235,83	
TOTAL SUEDE			**5 235,83**	
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**91 914 541,94**	**20,79**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			**91 914 541,94**	**20,79**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC EURO ACTIONS ZC	EUR	11 484,921	15 859 642,26	3,59
HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED Z	EUR	14 016,575	16 639 917,18	3,76
HSBC EUROPE EQUITY INCOME Z	EUR	309,096	4 989 511,09	1,13
HSBC EURO PME Z C	EUR	2 799,962	3 773 844,78	0,86
HSBC RESPONSIBLE INVETMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	EUR	64 070,959	7 158 007,54	1,62
HSBC SRI MONEY ZC	EUR	15 421,333	21 027 863,48	4,75
TOTAL FRANCE			**69 448 786,33**	**15,71**
IRLANDE				
HSBC FTSE 100 ETF	GBP	41 145	3 454 603,30	0,78
HSBC GBF ICAV MLTFAC E E ZC	EUR	3 874 814,781	38 659 027,07	8,74
HSBC MSCI CANADA ETF	EUR	128 320	2 383 544,00	0,54
HSBC MSCI JAPAN	EUR	139 467	4 140 775,23	0,94
HSBC MSCI PACIFIC EX JAPAN UCITS ETF USD	EUR	172 171	2 155 925,26	0,49
HSBC S AND P 500 ETF	USD	834 838	30 284 144,46	6,85
ISHARES BLOOMBERG ROLL SELECT COMMODITY SWAP UCITS ETF	USD	1 440 659	9 738 706,36	2,21
PASSIM STR CRS AST TRD STR B	EUR	123 665,4135	13 940 802,06	3,15
SPDR SP 500 Low Volatility UCITS ETF	EUR	83 189	5 339 901,91	1,21
TOTAL IRLANDE			**110 097 429,65**	**24,91**
LUXEMBOURG				
EUROLAND GROWTH ZC	EUR	574 987,504	9 443 594,77	2,13

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Global Emerging Markets Local Debt Z Cap	USD	742 862,141	7 021 082,61	1,59
HSBC EUROLAND EQ.SMALLER Z C.	EUR	108 195,742	10 253 061,29	2,32
HSBC EUROLAND EQUITY Z CAP.	EUR	81 212,493	5 148 303,57	1,17
HSBC GI CHIN EQ ZC	USD	11 786,007	1 162 886,02	0,27
HSBC GIF-BRAZIL EQUITY-ZA	USD	167 667,163	3 211 008,80	0,72
HSBC GIF-EURO BOND-ZC	EUR	95 915	998 954,73	0,22
HSBC GIF-EURO CREDIT BD-ZC	EUR	1 408 287,861	14 481 424,07	3,28
HSBC GIF MULTI ASSET STYLE FACTORS ZC	EUR	881 510,543	9 784 767,03	2,22
HSBC GL EURO CREDIT BD TR ZC	EUR	1 856 736,95	22 058 034,97	4,99
HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS ASIA HIGH YIELD BOND ZC	USD	1 416 078,663	9 712 528,28	2,19
STRUCTURED INVESTMENTS SICAV GS CROSS ASSET TREND PORTFOLIO	EUR	455 543,917	4 778 564,58	1,08
TOTAL LUXEMBOURG			**98 054 210,72**	**22,18**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**277 600 426,70**	**62,80**
TOTAL Organismes de placement collectif			**277 600 426,70**	**62,80**
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
AEX FUT 0123	EUR	-31	200 880,00	0,04
AUST 10Y BOND 0323	AUD	123	-520 550,07	-0,12
CAC 40 FUT 0123	EUR	53	-112 307,00	-0,03
CBOT USUL 30A 0323	USD	-62	260 672,88	0,06
CONSUMER DISC 0323	USD	-31	287 636,45	0,07
DAX 30 IND FU 0323	EUR	-9	99 025,00	0,02
DJE 600 BANK 0323	EUR	162	16 605,00	-0,01
DJE 600 EUROP 0323	EUR	-463	291 380,00	0,07
DJE 600 INDUS 0323	EUR	-67	82 410,00	0,02
DJE 600 OIL G 0323	EUR	201	26 735,00	0,01
DJES BANKS 0323	EUR	1 256	175 840,00	0,04
DJS 600 CHEM 0323	EUR	-40	87 800,00	0,02
DJS 600 MED 0323	EUR	337	-271 285,00	-0,06
DJS BAS R FUT 0323	EUR	176	-164 560,00	-0,04
DJS TECH FUT 0323	EUR	-35	84 175,00	0,02
DJ STOXX HC 0323	EUR	91	-132 405,00	-0,03
DJ STX600 AUT 0323	EUR	187	-194 855,00	-0,05
E-MIN RUS 200 0323	USD	-52	99 273,83	0,02

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EURO BOBL 0323	EUR	437	-1 590 680,00	-0,36
EURO SCHATZ 0323	EUR	-828	987 185,00	0,22
EURO STOXX 50 0323	EUR	-490	727 047,50	0,17
FCI FTSE Burs 0123	MYR	-225	-33 241,51	-0,01
FGBL BUND 10A 0323	EUR	165	-609 891,59	-0,14
FTSE/MIB 0323	EUR	29	-96 715,00	-0,02
FTSE 100 FUT 0323	GBP	26	-1 978,02	
FTSEJSE TOP40 0323	ZAR	104	-99 437,48	-0,02
FTSE TAIWAN I 0123	USD	25	702,74	
FUT OMX COP25 1 0123	DKK	25	-144,56	
FV CBOT UST 5 0323	USD	305	-169 682,45	-0,04
HHI HANG SENG 0123	HKD	80	54 346,72	0,01
IN NSE SP CN 0123	USD	-66	-4 577,18	
KOSPI2 INDEX 0323	KRW	-41	132 915,90	0,03
LIFFE LG GILT 0323	GBP	-170	1 242 637,36	0,29
MEFF IBEX35 E 0123	EUR	27	-7 749,00	
MEX BOLSA IDX 0323	MXN	-43	59 778,44	0,01
MME MSCI EMER 0323	USD	-258	208 805,34	0,05
MSCI CHIN A50 0123	USD	45	-28 784,26	
MSE CANADA 10 0323	CAD	298	-904 166,52	-0,20
OMXS30 FUT 0123	SEK	-379	227 305,50	0,05
S&P TORONTO 6 0323	CAD	13	-72 495,42	-0,02
SIMEX MINIJGB 0323	JPY	-181	341 262,46	0,08
SP 500 MINI 0323	USD	-30	96 584,68	0,02
SP EMINI COM 0323	USD	-36	74 022,02	0,02
SP E-MIN INDU 0323	USD	12	-9 219,96	
SP EMIN UTILI 0323	USD	-17	852,66	
SPI 200 FUT 0323	AUD	39	-96 028,59	-0,02
ST600 RETAIL 0323	EUR	-218	26 160,00	
STOXX 600 FIN 0323	EUR	-117	162 630,00	0,04
STOXX 600 P&H 0323	EUR	-25	49 875,00	0,01
TU CBOT UST 2 0323	USD	636	-37 244,66	-0,01
US 10Y ULT 0323	USD	-65	125 139,09	0,03
XAPXAP CONSUM 0323	USD	80	-84 703,68	-0,02
XEUR FGBX BUX 0323	EUR	-208	5 669 700,00	1,29
XEUR FOAT EUR 0323	EUR	62	-563 580,00	-0,13
XEUR FSMI SWI 0323	CHF	19	-50 220,26	-0,01
XEUR FSTN DJ 0323	EUR	-91	105 105,00	0,03
XEUR FSTU DJ 0323	EUR	122	-68 990,00	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**6 078 996,36**	**1,38**
TOTAL Engagements à terme fermes			**6 078 996,36**	**1,38**
Engagements à terme conditionnels				

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 02/2023 CALL 4100	EUR	1 340	140 700,00	0,03
HANG SENG TECH INDEX 03/2023 CALL 4500	HKD	550	123 009,42	0,03
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			**263 709,42**	**0,06**
TOTAL Engagements à terme conditionnels			**263 709,42**	**0,06**
TOTAL Instrument financier à terme			**6 342 705,78**	**1,44**
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	CHF	49 590	50 220,26	0,01
APPEL MARGE CACEIS	HKD	-1 477 350,02	-177 356,14	-0,04
APPEL MARGE CACEIS	SEK	-2 527 693,99	-227 305,50	-0,05
APPEL MARGE CACEIS	JPY	-48 056 000	-341 262,46	-0,08
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-1 100 775,01	-1 240 659,35	-0,28
APPEL MARGE CACEIS	KRW	-179 375 000	-132 915,90	-0,03
APPEL MARGE CACEIS	AUD	972 574,72	617 998,23	0,14
APPEL MARGE CACEIS	ZAR	1 805 710,24	99 437,49	0,02
APPEL MARGE CACEIS	USD	-874 587,24	-819 477,39	-0,18
APPEL MARGE CACEIS	MYR	156 275	33 241,51	0,01
APPEL MARGE CACEIS	CAD	1 412 302	976 661,94	0,22
APPEL MARGE CACEIS	MXN	-1 241 273,66	-59 682,93	-0,02
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-4 976 383,28	-4 976 383,28	-1,12
APPEL MARGE CACEIS	DKK	1 074,99	144,56	-0,01
TOTAL Appel de marge			**-6 197 338,96**	**-1,41**
Créances			**83 392 235,10**	**18,87**
Dettes			**-71 526 469,09**	**-16,18**
Comptes financiers			**17 997 006,24**	**4,07**
Actif net			**442 024 247,59**	**100,00**

Part HSBC MIX EQUILIBRE A	**EUR**	**544 567,590**	**336,43**
Part HSBC MIX EQUILIBRE B	**EUR**	**147,070**	**102,83**
Part HSBC MIX EQUILIBRE I	**EUR**	**230 058,484**	**1 124,91**

Asset Management

FCP de droit français
HSBC MIX MODERE

Rapport annuel au 30 décembre 2022

HSBC

Sommaire

	Pages
Informations concernant les placements et la gestion	**3**
Rapport d'activité	**4**
Informations réglementaires	**23**
Certification du Commissaire aux Comptes	**25**
Comptes Annuels	**30**
Bilan Actif	31
Bilan Passif	32
Hors-Bilan	33
Comptes de Résultat	37
Annexes	**38**
Règles et méthodes comptables	39
Evolution de l'Actif Net	44
Compléments d'information	45
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	54
Inventaire	55

FCP HSBC MIX MODERE

Informations concernant les placements et la gestion

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Au premier trimestre 2022 (T1), le conflit russo-ukrainien a conduit les occidentaux à imposer progressivement des sanctions à la Russie : gel des avoirs russes et des transactions avec la banque centrale, les entreprises publiques et sur des individus, exclusion de banques russes du système de paiement SWIFT, embargo US et britannique sur le pétrole russe. Face à ces sanctions et à la riposte russe (interdiction d'exportation de biens agricoles, obligation de paiement en rouble), l'économie de l'Union européenne (UE) s'est trouvée fragilisée en raison de sa forte dépendance en énergie russe, soient environ 40% pour ses importations de gaz et de charbon, et 35% pour le pétrole. Mais cette dépendance peut être plus ou moins élevée selon les pays : par exemple les importations de gaz russe représentent près de 50% de la consommation domestique en Allemagne ou Italie, voire plus de 70% en Autriche et 90% en Finlande. La Russie occupe aussi une place majeure dans les exportations mondiales de matières premières agricoles (blé, engrais) et métallurgiques (palladium, nickel, platine). Ces événements, et les craintes liées à une escalade des sanctions ont renchéri les coûts du fret dans la région. Ils ont aussi exacerbé les tensions sur les chaines d'approvisionnement, déjà mises à mal par une nouvelle vague pandémique et des confinements en Chine. Dans ce contexte, les prix des matières premières ont continué de monter au T1 (indice CRB + 10% t/t) et l'inflation a atteint les niveaux des années 1980s : 7.9% aux Etats-Unis, 7.5% en zone euro, 8.2% au Royaume-Uni. L'inflation a aussi bondi en Europe de l'est (Pologne 10.9%), en Amérique latine (Brésil 11.3%) mais est restée modérée en Asie (4.1% en Corée du sud, et seulement 0.9% en Chine). Outre les canaux de transmission liés aux échanges commerciaux, au secteur bancaire ou au climat des affaires, le renchérissement des matières premières va entraîner un choc négatif sur le pouvoir d'achat et la consommation des ménages, une remontée de l'épargne, et une baisse de l'investissement. Les répercussions économiques et financières sont particulièrement sévères pour la Russie : flambée de l'inflation (16.7% en mars), dépréciation du rouble (-11% t/t), et récession attendue à -9.7% en 2022. Depuis décembre dernier, les économies exposées à la Russie ont vu une forte détérioration de leurs prévisions de PIB pour 2022[1], avec un choc de croissance estimé à -2.0% en Allemagne (soit de 4.2% à 2.4%) ou de -1.4% en Italie (PIB révisé en baisse de 4.5% à 3.1%), comparées à un choc estimé de -0.6% pour les Etats-Unis (PIB attendu à +3.3%). Le conflit russo-ukrainien a renforcé significativement les risques de stagflation pour l'économie mondiale, ce qui complique les politiques des banques centrales, partagées entre l'urgence de stabilité des prix, et les risques de récession à moyen terme. Face à des inflations records, et aux risques de désencrage des anticipations d'inflation et de boucles prix-salaires, la Réserve fédérale américaine (Fed) s'est montrée déterminée à accélérer son cycle de hausses de taux (+250pdb au total à horizon de 2023). La Fed est d'autant plus préoccupée par son objectif de stabilité des prix que le marché de l'emploi est très dynamique : taux de chômage à 3.6% et hausse des salaires de + 5.6% a/a. En revanche, la Banque d'Angleterre a opté pour plus de prudence (après trois hausses de taux depuis décembre dernier). La Banque centrale européenne (BCE) a accéléré sa marche de normalisation monétaire, avec une réduction de ses achats de titres au T2. Mais pour le reste de l'année, la BCE s'est montrée bien plus prudente que la Fed en raison des incertitudes sur l'ampleur du choc énergétique, et des réponses fiscales apportées par les gouvernements. Enfin, surtout en zone euro, la dynamique de l'emploi (taux de chômage à 6.8%, au plus bas depuis 2002) n'a pas encore conduit à des tensions salariales (salaires négociés en hausse de 1.6% a/a au T4)

Pour les banquiers centraux des économies émergentes, les marges de manœuvre étaient limitées en raison des risques de dépréciations de leurs devises. Ainsi par exemple au T1, les taux directeurs ont été relevés de +275 pdb en Pologne, +150 pdb au Brésil et au Chili. En Chine, la résurgence pandémique, et les incertitudes liées au secteur immobilier continuent de peser sur la demande

[1] Consensus Bloomberg au 31/03/2022 comparé à celui au 31 décembre 2021

intérieure et la croissance du PIB en 2022 (prévue à 5.0% en 2022, contre 8.0% en 2021), ce qui a conduit la banque centrale sur la voie de l'assouplissement monétaire.

Au second trimestre 2022 (T2), l'inflation a poursuivi son accélération, avec une diffusion des pressions haussières à tous les pans de l'économie, notamment l'alimentaire et les services. L'inflation a atteint les niveaux élevés des années 1980 dans la plupart des pays développés : 8.6% aux Etats-Unis, 8.7% en Allemagne, 6.5% en France, 10.0% en Espagne, et 9.1% au Royaume-Uni. Dans les pays émergents, l'Europe de l'Est a particulièrement été très affectée par les difficultés d'approvisionnement russe, ce qui a entraîné des niveaux d'inflation records, au-dessus de 15% en Pologne, République tchèque et Hongrie. Seuls quelques pays asiatiques sont parvenus à contenir l'inflation aux alentours de 2.5% (Chine, Japon, Malaisie). La politique « zéro covid » en Chine a imposé des restrictions sanitaires drastiques, ce qui a prolongé les perturbations sur les chaînes de fabrication. Le conflit russo-ukrainien a entretenu de fortes incertitudes sur l'approvisionnement en produits de base et une forte volatilité des prix. La Russie est en effet l'un des principaux producteurs de pétrole, de gaz, de métaux et d'engrais, et, avec l'Ukraine, de blé et de maïs. Une nouvelle série de sanctions contre la Russie a renforcé les exclusions de paiement, les gels des avoirs russes, et les restrictions d'importations (notamment un embargo européen sur le charbon). L'Union Européenne (UE) a mis en place une stratégie industrielle de sécurité énergétique et économique en vue de mettre fin à sa dépendance russe, dont l'objectif consiste à diversifier les approvisionnements, mais aussi développer de nouvelles capacités de production. Enfin dans la plupart des pays développés, le second trimestre a été marqué par la réouverture des services liés aux loisirs et au tourisme. Le rattrapage post-pandémie des services combiné aux stratégies de développement industriel ont mis le marché de l'emploi sous tension, causant de fortes pénuries de mains d'œuvre et des pressions salariales. Les taux de chômage ont touché des points très bas aux Etats-Unis (3.6% de mars à juin), voire des plus bas historiques en zone euro (6.6%) ou au Royaume-Uni (3.7%). Au total, les prévisions d'inflation du consensus[2] ont continué d'augmenter, à environ 7.5% pour 2022 aux Etats-Unis et en zone euro (contre des prévisions proches de 5% en mars dernier), et elles avoisineraient 3.5% pour 2023. Face au risque d'une inflation durablement élevée, les banquiers centraux, et surtout la Réserve Fédérale américaine (Fed), ont renforcé leur détermination à relever rapidement les taux d'intérêt, quitte à peser sur la croissance. Aux Etats-Unis, la sortie de la crise pandémique a été particulièrement rapide, avec une demande solide portée par des politiques monétaires et budgétaires très expansionnistes. La Fed prévoit donc un resserrement monétaire significatif pouvant mener à une récession en vue d'ancrer les anticipations d'inflation et éviter une spirale prix-salaire. En revanche, en Europe ou dans les pays émergents, le conflit russo-ukrainien a enclenché un choc d'offre alors que la consommation des ménages n'a pas retrouvé le niveau de 2019. Le durcissement de ce conflit accroît le risque d'un arrêt complet des approvisionnements en gaz russe, et des rationnements pourraient être mis en œuvre après l'été, notamment en Allemagne ou en Italie. Mener des politiques restrictives en vue de maîtriser l'inflation risque de peser davantage sur la demande des consommateurs, notamment les plus modestes, déjà éprouvés par la cherté de l'énergie et de l'alimentaire. Les scénarios économiques continuent de prévoir une résorption progressive des déséquilibres entre l'offre et la demande, ce qui favoriserait une modération de l'inflation à moyen terme. Cependant plus structurellement, le durcissement du conflit russo-ukrainien a aussi augmenté le risque de fragmentation de l'économie mondiale autour de blocs géopolitiques qui adhèrent à des normes technologiques, des monnaies de réserve et des systèmes de paiement distincts. Cette perspective, en plus des investissements nécessaires pour lutter contre le changement climatique, entraîneraient des coûts d'ajustement importants, mais aussi probablement, une inflation durablement plus élevée que celle des 20 dernières années. Dans ce contexte, les prévisions ont continué de se dégrader ce trimestre, entre risques de récession ou de stagflation, d'où des arbitrages de politique économique et monétaire complexes à mener.

[2] Consensus Bloomberg au 30/06/2022

Le troisième trimestre (T3) 2022 a été marqué par une inflation persistante et le durcissement des politiques monétaires. La hausse des prix alimentaires et de l'énergie s'est diffusée à l'ensemble des secteurs d'activités. L'inflation a atteint 9.1% aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. En zone euro, l'inflation a accéléré à 10.0% avec des écarts entre 23.7% en Estonie et 6.6% en France en raison des diverses mesures prises par les gouvernements face à l'envolée des prix. En Europe de l'Est, les pressions inflationnistes sont restées plus fortes (Pologne 17%), comparée au Mexique ou Brésil (8.7%), et en Asie (Corée du sud 5.6% ou Chine 2.5%). Le rattrapage de la demande post-covid, notamment dans les services, et la vigueur des investissements privés ont entraîné des tensions sur les marchés de l'emploi, des taux de chômage aux plus bas historiques (Etats-Unis 3.5% ; zone euro 6.6%) et des revalorisations salariales. Surtout suite à la crise pandémique, la participation au marché du travail aux Etats-Unis, mais aussi le nombre d'heures travaillées en Europe n'ont pas retrouvé les niveaux pre-Covid, ce qui contribue à amputer les capacités de production. La flambée des coûts de l'énergie risque de réduire le PIB potentiel avec une dégradation de la compétitivité, ce qui pourrait conduire à des délocalisations hors Europe. Aux Etats-Unis, les soutiens budgétaires ont stimulé la consommation et amené le PIB américain au-dessus de son potentiel, alimentant ainsi les pressions inflationnistes. Selon les banques centrales, le rééquilibrage de l'économie passe par une baisse de la demande, donc un resserrement monétaire rapide. Le scénario de la Banque d'Angleterre prévoit une récession de plusieurs trimestres afin de ramener l'inflation autour de 2% d'ici fin 2024. Selon les prévisions de la Réserve fédérale américaine (Fed) et de la Banque centrale européenne (BCE), il serait possible de maîtriser l'inflation sans entraîner de récession. Ainsi avec la remontée rapide des taux directeurs, le pic pourrait être atteint prochainement, mais l'inflation prendrait du temps avant de se rapprocher de la cible de 2%. La BCE anticipe que l'inflation moyenne en 2024 se situerait à 2.3% en zone euro ; le consensus des économistes[3] table sur 5.2% en 2023 et 2.1% en 2024. Selon les projections de la Fed, la cible d'inflation de 2% ne serait atteinte qu'en 2025 aux Etats-Unis. Les banquiers centraux des pays émergents ont également fortement remonté leurs taux directeurs, confrontés aux risques de dépréciations des devises face au dollar US. Au final, resserrement monétaire et hausse des prix de l'énergie entraîneront un ralentissement de l'économie mondiale. Le consensus des économistes a ainsi révisé en forte baisse les prévisions de croissance pour 2023 qui se situent à 0.7% aux Etats-Unis, 0.2% en zone euro et -0.2% au Royaume-Uni. Les pays émergents voient aussi leur croissance réduite avec des prévisions pour 2023 de 5% en Chine ou 1.2% au Mexique et 1.3% en Pologne. Du fait d'un mix énergétique dépendant des approvisionnements russes, la contraction du PIB devrait être plus significative en Allemagne (-0.4% en 2023) comparée à l'Italie (0.2%) ou la France (0.5%). Les soutiens budgétaires annoncés courant septembre pourraient en partie amortir le choc, notamment si la priorité porte sur l'amélioration de l'offre (via des incitations à l'efficacité et la transition énergétiques), plutôt que sur la demande (via des baisses de taxes de l'essence à la pompe ou un plafonnement des prix). Le pilotage des politiques monétaires et budgétaires est donc déterminant pour amortir les effets négatifs de la crise énergétique.

Au dernier trimestre 2022 (T4), face au choc énergétique, l'économie mondiale a mieux résisté que prévu à court terme. En Europe, les gouvernements se sont mobilisés, en prolongeant leurs soutiens budgétaires (réductions de taxes, transferts aux ménages, ou caps sur les prix du gaz et de l'électricité). Les pays de l'Union européenne (UE) ont engagé certains accords sur la politique énergétique à mener, avec entre autres des exigences de baisse de la consommation (pour éviter les ruptures de courant), de remplissage à plus de 90% des capacités de stockage de gaz, et l'introduction d'un prix plafond sur le prix. La chute des prix du gaz résulte aussi de conditions climatiques favorables, et aux importations massives de gaz liquéfié, notamment des Etats-Unis. Ainsi le scénario d'une récession sévère en Europe a été évité, ce qui aurait immanquablement pesé sur l'économie mondiale. Malgré cette résistance à court terme, les perspectives à horizon de 2023 se sont détériorées : la récession, plus ou moins modérée selon les régions, se prolongerait, ou au mieux, serait suivie d'une reprise faible. Les prévisions de PIB du consensus en 2023[4] s'établissent à +0.3% aux Etats-Unis, -0.1% en zone euro, et -0.9% au Royaume Uni. En Chine, l'activité

[3] Consensus Bloomberg au 30/09/2022
[4] Consensus Bloomberg au 31/12/2022

économique s'est détériorée du fait de la politique zéro-covid, mais la réouverture annoncée en décembre devrait permettre un redémarrage rapide en 2023, et cela malgré la hausse des contaminations à court terme (croissance du PIB estimé à 4.8% en 2023 contre 3.0% en 2022). Dans l'ensemble, les perspectives économiques à horizon de 2023 ont été dégradées dans le sillage des nécessaires réductions budgétaires, des incertitudes sur les politiques monétaires et commerciales. Ainsi, avec des endettements publics records[5] (estimés en 2022 à 122% du PIB aux Etats-Unis, et 93% en zone euro), les gouvernements vont devoir réduire et cibler leur soutien fiscal. Les tensions pourraient apparaître en Europe, en raison des différentes marges budgétaires (ratios de dette sur PIB de 71% en Allemagne et 147% en Italie). Aux Etats-Unis, l'Inflation Reduction Act (dont USD 391Mds en faveur de la transition énergétique) va bénéficier aux entreprises américaines, et les partenaires commerciaux, Chine, Europe, Japon ou Corée du sud divergent sur les politiques à mener. Pour l'UE, les mesures adoptées au T4 ont porté sur un durcissement du marché du carbone et l'instauration d'une taxe carbone aux frontières. Cet environnement risque de porter les coûts de production structurellement à la hausse, d'où une inflation plus persistante qu'initialement estimé : un effet « cost-push » qui pèserait structurellement sur la demande et la croissance économique. A court terme, le choc énergétique a entraîné une accélération de l'inflation dans une majorité de pays, en zone euro (de 9.1% en août à 10.1% en novembre), mais aussi au Japon, ou au Royaume Uni. La tendance s'est cependant inversée aux Etats-Unis (8.3% en août à 7.1% en novembre), mais aussi en Chine, et dans la plupart des économies émergentes. L'inflation reste pourtant trop élevée (4.0% attendu en 2023 aux Etats-Unis, 6.0% en zone euro et 7.2% au Royaume-Uni), et ne baisserait pas suffisamment vite. Dans ce contexte, les banques centrales ont largement continué à resserrer leurs politiques monétaires pour éviter une augmentation des anticipations d'inflation qui, elles, risquent de maintenir les pressions inflationnistes dans la durée, via des spirales prix-salaires.

Panorama financier

Au premier trimestre 2022 (T1), le conflit russo-ukrainien, les sanctions contre la Russie et les resserrements monétaires des banques centrales ont entraîné de fortes turbulences sur les marchés mondiaux, avec des corrections tant sur les places obligataires (indice Bloomberg -6.0% t/t) que sur les places boursières (MSCI* World -4.6% t/t). Dans un premier temps, la flambée des prix de l'énergie a entraîné une forte aversion pour le risque : l'indice mondial des marchés actions (MSCI*) a chuté de -12% entre le 31 décembre et le 8 mars avant de rebondir par la suite. Compte-tenu de la place majeure de la Russie dans les exportations mondiales de matières premières, les prix du pétrole ont bondi (Brent +33% t/t à 107.9 USD/baril) avec un pic à 139.1 USD en séance le 7 mars (suite aux annonces d'embargo des Etats-Unis et du Royaume-Uni). La volatilité des prix était entretenue par les incertitudes liées à la demande (remontée des cas de Covid-19 et confinement en Chine), mais aussi à l'offre, selon les alternatives potentielles aux approvisionnements russes (négociations autour des quotas de production des pays du golfe, déblocages de réserves stratégiques). Les prix du gaz naturel en Europe ont atteint des records historiques, entraînant à la hausse les prix de l'électricité, ce qui a eu des répercussions sur les prix des métaux et de l'alimentaire (indices CRB +17% t/t et +22% t/t respectivement au T1). L'envolée des prix des matières premières a tiré les anticipations d'inflation à la hausse au T1, avec un bond des points morts d'inflation à 10 ans de +23pdb à 2.83% aux Etats-Unis, et de +83pdb à 2.64% en Allemagne. Les marchés d'actions (indices MSCI*) des pays producteurs de matières premières ont plutôt bien performé au T1, notamment Brésil (+16% t/t), Mexique (+5.9% t/t), Afrique du sud (+10.3% t/t), Canada (+3.8% t/t), Royaume-Uni (+4.8% t/t) ou Norvège (8.7% t/t), comparés à ceux des pays importateurs : zone euro -9.1% t/t, Europe de l'est -8.2%, et Chine -13.9% t/t (pénalisée en plus par la vague pandémique). Au global, les places boursières mondiales ont perdu -4.6% t/t (MSCI World*), avec des sous-performances aux Etats-Unis (MSCI US* -5.2% t/t, tiré à la baisse par les valeurs de croissance, la technologie et la consommation) et sur les marchés émergents (-6.1% t/t), comparés

[5] Estimations du FMI décembre 2022

aux marchés développés (-4.5% t/t). Sur le front des devises, les investisseurs ont privilégié les devises des pays exportateurs de matières premières, avec des variations contre dollar US (t/t) de +17% pour le réal brésilien, +3% pour le peso mexicain, ou +9% pour le rand sud-africain. Le dollar US (USD) a continué de s'apprécier face aux devises de ses partenaires (indice DXY[7] +2.8% t/t) en raison du resserrement monétaire prévu de la Fed et d'un différentiel de taux favorable, tandis que les valeurs refuges habituelles ont perdu face au dollar US (-5.4% t/t pour le yen et -1.1% t/t pour le franc suisse).
Du côté des obligations, les communications des banquiers centraux en faveur d'un durcissement des politiques monétaires et les surprises haussières sur l'inflation ont amené les marchés à intégrer plus de 200 pdb de relèvement de taux de la Fed à fin 2022, et environ 50 pdb pour la BCE. Dans ce contexte, les rendements souverains 10 ans ont oscillé entre 1.73% et 2.47% aux Etats-Unis, et bondi de -0.12% et 0.64% en Allemagne, pour terminer à respectivement 2.34% et 0.55% fin mars. Le mouvement de tensions des rendements 10 ans n'a épargné aucuns marchés, avec +78 pdb à 0.98% en France et +87pdb à 2.04% en Italie et 1.44% en Espagne. Les marchés de crédit ont également été malmenés au T1, notamment en Europe, avec de forts élargissements des « spreads » (écarts de taux) dans un premier temps, puis de légers resserrements à partir de la mi-mars, et une sous-performance des obligations les plus risquées.

Au second trimestre 2022 (T2), les marchés financiers sont demeurés extrêmement volatils avec une forte chute des marchés obligataires et boursiers (MSCI* World -13.5%, en variation trimestrielle t/t), dont une légère surperformance des marchés des pays émergents (MSCI* EM -8.0% t/t) comparés aux pays développés (MSCI* DM -14.2% t/t). La crise russo-ukrainienne mais aussi les risques de récession ont exacerbé la volatilité des prix de l'énergie qui ont terminé fin juin en hausse de +6% t/t pour le pétrole Brent +6% à 115 USD/baril et +14% t/t pour le gaz européen à 143 EUR/MWh. La dégradation des perspectives de croissance, l'accélération de l'inflation et les resserrements monétaires ont entraîné une forte aversion pour le risque qui a bénéficié à la devise américaine (indice DXY[6]+6.5% t/t). Les banquiers centraux ont accéléré les normalisations monétaires partout dans le monde, sauf en Chine, au Japon et en Russie. Ainsi la Réserve Fédérale (Fed) a frappé fort, avec une hausse de 75 pdb de ses taux (une première depuis 1994) à 1.50%-1.75%, et la perspective d'atteindre des niveaux restrictifs pour l'économie américaine, soient entre 3.50% et 4% d'ici 2023. L'accélération des resserrements monétaires s'est généralisée globalement, notamment au Royaume-Uni, en Suisse, Norvège et Suède. Dans les pays émergents, les taux directeurs ont atteint entre 6% et 7% (Hongrie, Pologne, République tchèque), voire 9% au Chili, ou plus de 13% au Brésil. La Banque centrale européenne (BCE) a franchi le pas d'un arrêt de son programme d'achats nets de titres dès fin juin. La BCE a aussi communiqué son intention de démarrer le cycle de hausses de ses taux directeurs en juillet (+25 pdb), avec un relèvement encore plus fort en septembre si les perspectives d'inflation ne s'amélioraient pas. Le renforcement des anticipations de hausses de taux a entraîné une envolée des rendements des obligations souveraines, et un écartement des spreads de crédit. Aux Etats-Unis, les rendements treasuries ont augmenté de 68 pdb, à 3.0%, après avoir touché un pic proche de 3.50% mi-juin. Les marchés obligataires de la zone euro ont été particulièrement affectés par la perspective d'une normalisation monétaire à marche forcée, et par les incertitudes liées au plan anti-crise de la BCE visant à gérer les dislocations de taux de la région. La BCE mène en effet une politique monétaire unique pour 19 pays qui ne sont pas dotés d'une politique budgétaire commune, et ont des endettements publics entre 60% du PIB (Pays-Bas, Irlande) et 150% (Italie), voire 200% en Grèce. Sans solidarité budgétaire, la normalisation monétaire en cours de la BCE a cristallisé les risques sur la crédibilité des gouvernements à réduire leur endettement. Ainsi notamment entre les obligations allemandes et italiennes, l'écart des rendements 10 ans a atteint un plus haut récent proche de 250 pdb au T2. Contrairement aux attentes des investisseurs, la BCE n'a en effet pas précisé les détails de son plan anti-crise dans sa communication de juin, d'où une forte volatilité des marchés qui a nécessité une réunion d'urgence. Celle-ci s'est conclue par l'engagement d'un plan détaillé à présenter en juillet.

[6] L'indice DXY USD est une mesure de la valeur du dollar US contre 6 devises : l'euro, le franc Suisse, le yen japonais, le dollar canadien, la livre sterling et la couronne suédoise

Au total, le rendement 10 ans des obligations italiennes a atteint 4.16%, avant de se replier fin juin à 3.26% (soient +123 pdb au T2). Le rendement 10 ans du Bund allemand a gagné +79 pdb au T2, à 1.33% fin juin, après avoir touché un plus haut depuis 2013, à 1.77%.

Au troisième trimestre (T3) 2022, la glissade des marchés financiers s'est poursuivie, entrecoupée de périodes de rebonds. Mais au final, l'inquiétude a dominé sur fonds de risques de pénurie de gaz russe, d'accélération de l'inflation et de resserrement monétaire généralisé. Entre risques de récession et risques de pénurie d'énergie, les prix des matières premières sont restés très volatils : le prix du baril de pétrole Brent (-23% t/t au T3) a oscillé entre 84 USD et 113 USD, et le prix du gaz européen (+14% t/t au T3) a varié entre 147 EUR/MWh et 311 EUR/MWh. Les bourses mondiales (indice MSCI* World) ont chuté de -4.7% en variation trimestrielle (t/t), avec une sous-performance des pays émergents (MSCI EM* -8% t/t) comparée aux pays développés (MSCI DM* -4.3% t/t). Le resserrement monétaire rapide de la Réserve fédérale américaine (Fed) et le ralentissement du secteur technologique ont pesé sur la bourse américaine (MSCI* -4.7% t/t au T3). En Europe, les risques de faillites suite à la flambée des factures d'énergie et à la forte remontée des taux ont entraîné une baisse de l'indice Euro Stoxx 600 (-4.8% t/t). Les bourses britanniques et japonaises ont mieux résisté, avec des baisses, respectivement de -2.9% t/t et -1.5% t/t au T3. Les places émergentes ont évolué en ordre dispersé. Les bourses asiatiques (indices MSCI*) ont été particulièrement malmenées, notamment la Chine (-21% t/t) en raison des difficultés du secteur immobilier et des restrictions sanitaires, mais aussi la Corée du sud et Taiwan. A l'opposé, certaines places émergentes ont bondi, ainsi l'Inde (+10% t/t), le Brésil (+12.4% t/t) et la Turquie (+29.2% t/t). Ces marchés offrent une alternative à l'Asie, du fait de perspectives de développement attrayant en termes de coûts et de capacités de production. Les marchés obligataires ont été pénalisés par la forte remontée des attentes de resserrement monétaire, après un début de trimestre plutôt porté par les anticipations d'un « pivot » ou revirement dû aux risques de récession. Au T3, la Fed a pourtant continué de remonter ses taux fed funds à 3.0% et 3.25%, avec deux relèvements de 75pdb. Aux Etats-Unis, le rendement des obligations souveraines 10 ans a progressé de +82pdb à 3.83%. Lors de la réunion des banquiers centraux à Jackson Hole fin août, le président de la Fed a appelé à ne pas reproduire les erreurs du passé : lors du choc pétrolier des années 70, l'assouplissement monétaire prématuré de la Fed avait en effet entraîné un emballement de l'inflation long à maîtriser par la suite. Du côté des devises, les différentiels de taux favorables aux Etats-Unis ont continué de pousser le dollar US à la hausse (indice DXY [6] +7% t /t), et cela malgré les mouvements généralisés des banquiers centraux. La Banque Centrale Européenne (BCE) a ainsi relevé ses taux directeurs deux fois au T3 + 50pdb en juillet +75pdb en septembre. Dans cet environnement, les rendements des obligations souveraines ont bondi, avec un mouvement plus significatif sur la partie courte de la courbe des taux. Les rendements 10 ans ont grimpé de +77pdb à 2.11% pour le Bund allemand, +80pdb à 2.72% pour l'OAT français, enfin surtout +125pdb à 4.51% pour le BTP italien, et +123pdb à 4.83% pour son équivalent grec. Avec la fin de la politique de taux négatifs en place depuis 2014, la BCE a introduit un outil anti-fragmentation, le TPI (Transmission Protection Instrument), qui vise à empêcher un resserrement des conditions financières pour des raisons non justifiées par les fondamentaux. Sur les marchés du crédit obligataire, les facteurs techniques ont dominé avec une forte baisse des émissions de titres sur les segments risqués (High Yield), ce qui a contribué à leur surperformance relative aux segments les moins risqués (Investment Grade). Les obligations Investment Grade ont aussi été pénalisées par les normalisations des bilans des banquiers centraux, notamment l'arrêt des achats nets de la BCE à partir du 1er juillet.

Au quatrième trimestre (T4) 2022, la chute des prix du gaz à des plus bas niveaux depuis la crise russo-ukrainienne a entraîné un regain d'optimisme sur les marchés. Les indices boursiers (indice MSCI* World +7.6% en variation trimestrielle t/t) a rebondi, sans pour autant effacer les pertes sur l'année (indice MSCI* World -15.6% en variation annuelle a/a). En 2022, les bourses américaines (MSCI US -19.5% a/a) et chinoises (MSCI Chine -20.6% a/a) ont sous-performé les autres régions du fait des chutes des secteurs cycliques et des valeurs technologiques. A contre-tendance, les indices boursiers (MSCI) du Royaume-Uni (+7.2% a/a), du Brésil (+8.6% a/a) et de l'Inde (+3% a/a) sont parvenus à progresser en 2022, en partie lié aux développements politiques. Dans un contexte

de repli des prix énergétiques, les marchés du crédit ont suivi les marchés d'actions, avec un rebond au T4 qui n'efface pas cependant les baisses sur un an. Les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) aux Etats-Unis et en Europe ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG), du fait d'une baisse des volumes d'émissions comparée à 2021. Les banques centrales des pays émergents et développés ont poursuivi leur cycle de normalisation monétaire. Les principales surprises sont venues de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Banque du Japon (BoJ). La Réserve fédérale américaine (Fed) a, quant à elle, annoncé un guidage des anticipations de hausses (taux Fed Funds pour fin 2023 à 5.125%) conforme aux attentes du marché. Ainsi aux Etats-Unis, le rendement 10 ans des obligations a faiblement monté (+5pb aux Etats-Unis, à 3.87%), comparé à ceux observés en Europe et au Japon : +46pb à 2.57% pour le 10 ans Bund allemand, suivi par les obligations françaises (+40pb à 3.12%), italiennes (+20pb à 4.72%) et japonaises (+18bp à 0.42%). En effet, la BCE a dû rattraper son retard par rapport à la Fed. Après des relèvements de son taux de son dépôt (+75pb en octobre et +50pb en décembre à 2%), la BCE a ouvert la porte à de nouvelles hausses en 2023. La BCE a aussi annoncé un Quantitative Tightening, avec un rythme de réduction de 15Mds€ par mois pour son programme régulier (Asset Purchase Programme) à partir de mars. Au Japon, la banque centrale a modifié sa politique de contrôle de la courbe des taux, en augmentant la fourchette de fluctuations des rendements 10 ans entre -0.5% et +0.5% (contre-0.25%/+0.25% depuis mars 2021). En conséquence au T4, le yen et l'euro ont progressé de 10% t/t contre le dollar US, mais aussi le franc suisse (+7% t/t) dans le sillage du resserrement monétaire de la Banque nationale suisse.

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales
Source : données Bloomberg au 31//12/2022

Politique d'investissement

Les marchés sont restés très volatils sur la période. La poursuite de la forte hausse des indices de prix, en raison principalement de la hausse des matières premières et des goulets d'étranglement, a forcé les banques centrales à réagir. Fini donc l'aspect transitoire de l'inflation, le durcissement des conditions de financement est annoncé et les investisseurs sont inquiets. Inquiets car la hausse des coûts de financement s'annonce brutale et importante. Enfin, inquiets car vouloir ralentir la hausse de l'inflation, expliquée principalement par un choc d'offre, en augmentant brutalement les taux courts afin de ralentir la demande, aura forcément des conséquences sur la croissance.
Face aux craintes de récession et à la conviction du dépassement du pic inflationniste, les investisseurs ont commencé à anticiper, dès octobre, un arrêt du resserrement monétaire, voire des baisses de taux dès 2023 mais ont été rattrapés en décembre par des discours très peu accommodants des banquiers centraux. Ces derniers ont par ailleurs martelé qu'il sera nécessaire de poursuivre le resserrement monétaire en 2023 pour faire face à une inflation qui reste trop élevée et qui ne devrait pas revenir à sa cible (autour de 2%) avant 2024 voire 2025.

Dans ce contexte de résurgence des scénarii de stagflation (inflation élevée et croissance faible), la confiance des consommateurs s'effrite et l'aversion pour le risque domine, pesant sur l'évolution de l'ensemble des classes d'actif : actions et taux.
Néanmoins, en dépit du contexte, les entreprises délivrent toujours des messages plutôt confiants et la croissance des profits n'a été que modérément révisée par les analystes.

Sur la période, les marchés actions américains (MSCI US NR en devise locale) se sont donc repliés de près de 20%, les actions émergentes (MSCI Emerging Markets NR en devise locale) de plus de 20% et les actions de la zone Euro (MSCI Emu NR en Euro) de 12.5%. A contrario, les actions anglaises ont bien résisté et affichent une performance de plus de 7% en devise locale.

Le durcissement agressif des conditions monétaires des banques centrales afin de juguler l'inflation a fortement pesé sur les actifs obligataires. Les indices obligataires affichent des baisses dignes des marchés actions et la volatilité sur cette d'actif a explosé. Les obligations des états de la zone Euro affichent une chute de 18.5% et les obligations de l'Etat américain, près de 12.5%. Les écarts de rendement des obligations d'entreprises vis-à-vis des obligations d'Etats se tendent, expliquant des performances de -14.2% en dépit de sensibilités bien moindres. Même les indices des obligations indexées sur l'inflation sont en baisse sur la période en raison d'une hausse des taux réels bien supérieure à la composante inflation. Enfin, la hausse importante des taux nominaux a été supérieure sur la partie courte de la courbe par rapport à la partie longue, produisant un aplatissement de cette dernière.

Allocation sur les marchés Actions :

Le fonds a entamé la période avec une exposition aux marchés actions légèrement supérieure à 27%. Rapidement toutefois, l'environnement financier est devenu extrêmement volatil et la visibilité sur les perspectives économiques se sont dégradées. Les tensions sur les prix des matières premières auront des conséquences sur l'activité, la confiance des agents économiques, l'inflation et les marges des entreprises. L'année 2022 avait commencé avec des anticipations de croissance économique de 4% et une croissance des profits des entreprises de 8% pour la zone Euro.
Considérant ces perspectives optimistes, nous avons progressivement réduit nos expositions aux marchés actions et notre sensibilité aux pays et secteurs les plus cycliques.
Si les anticipations de croissance économique de 4% ont été révisés, la croissance anticipée des profits des entreprises de 8% anticipée pour 2022 pour la zone Euro a plutôt résisté. Nous anticipons toujours que ces révisions devraient se matérialiser dans un avenir proche et avons donc maintenu des expositions prudentes dans les portefeuilles.
A fin 2022, le consensus anticipe une croissance de 3.2% en 2022 et proche de 0 en 2023. Quant à la croissance des profits des entreprises, elle a été révisée favorablement pour 2020 à près de 20%, portés par le secteur pétrolier, mais a été défavorablement révisée pour 2023 (proche de 0% de croissance).
Nos allocations sur les marchés actions ont contribué négativement à la performance du fonds en raison de notre modeste surexposition en début d'année.
Au 30 décembre 2022, l'exposition actions du portefeuille est proche de 21.4% de l'actif.

Investissements sur les marchés actions

La poche actions est composée de fonds « cœur » et de diversifications thématiques, géographiques et sectorielles.

1. **Partie « cœur » :**

La partie « cœur » est exposée aux actions de la zone Euro et aux actions monde hors euro.

- Zone Euro :
  L'exposition aux actions de la zone Euro est réalisée par l'investissement sur des fonds avec des approches systématiques et fondamentales actives complémentaires.

  - Approche systématique :
    Ces investissements sont réalisés par l'intermédiaire d'un fonds HSBC ICAV Multi-Facteurs qui représente 8% de l'actif net.
    Sur la période, le fonds et les lignes directes ont réalisé une performance supérieure à l'indice MSCI Emu, dividendes nets réinvestis.

- Approche fondamentale active :
  En complément de la partie systématique, le portefeuille s'expose à travers des fonds aux styles valorisation (HSBC Euro Actions et HSBC GIF Euroland Value), qualité (HSBC GIF Euroland Growth), taille (HSBC Euro PME et HSBC Gif European Smaller Companies) et faible volatilité (HSBC Euro Volatility Focused et HSBC Europe Equity Income). Nos allocations sur ces styles reposent sur une approche diversifiée et s'appuient sur l'analyse combinée de la valorisation et de facteurs techniques de court terme.

Au cours de la période, nous avons accentué la sensibilité du portefeuille au facteur « value » afin de bénéficier du rebond cyclique. Puis nous avons pris nos profits et réduit nos expositions aux petites capitalisations au profit du facteur « faible volatilité » en raison de la moindre visibilité sur les perspectives et la dégradation de dynamique cyclique.
Sur la période, les diversifications aux facteurs contribuent négativement à la performance du fonds en raison principalement de la performance décevante du style « taille ». Au 30 décembre, nous détenons :

- 2.2% d'exposition au style Valorisation (1.7% de HSBC Euro Actions et 0.5% de HSBC GIF Euroland Value)
- 1% d'exposition au style Qualité (HSBC GIF Euroland Growth)
- 1.5% d'exposition au style Taille (0.4% de HSBC Euro PME et 1.1% HSBC Gif European Smaller Companies)
- 2.2% d'exposition au style faible volatilité (1.7% de HSBC Euro Volatility Focused et 0.5% de HSBC Europe Equity Income).

Par ailleurs, nous détenons une exposition de 1.3% du fonds HSBC SRI Euroland Equity qui combine les styles Valorisation et Qualité avec un filtre Socialement Responsable.

- Hors zone Euro, nous investissons sur des trackers et des futures
  a. 0.5% d'actions anglaises (ETF HSBC FTSE 100),
  b. 5.5% d'actions américaines (1.1% ETF S&P500 Low Vol et 4.4% de Futures),
  c. 0.6% d'actions japonaises (ETF HSBC Msci Japan),
  d. 0.3% d'actions canadiennes (ETF HSBC Msci Canada),
  e. 0.3% d'actions de l'Asie Pacifique Ex Japon (ETF HSBC Msci Pacific Ex Japan).
  f. 0.2% d'actions suisses (Futures).
  g. 0.2% d'actions suédoises (Futures).
  h. 0.1% d'actions danoises (Futures).

2. Diversifications géographiques sur les pays développés :

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos diversifications géographiques combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses peuvent nous amenés à investir sur les indices des actions allemandes, américaines, anglaises, australiennes, canadiennes, espagnoles, françaises, italiennes, japonaises, suisses et des Pays-Bas. Sur la période, les diversifications sur les pays développés ont contribué négativement, pénalisées principalement par nos investissements sur les actions suédoises.
Au 30 décembre, le portefeuille est investi sur les marchés des actions australiennes (0.5%), canadiennes (0.25%), françaises (0.375%), italiennes (0.375%), espagnoles (0.25%) et anglaises (0.25%) aux dépens des indices actions allemands (-0.375%), suédois (-0.875%), des Pays-Bas (-0.5%) et américains (-0.2%).

3. **Diversifications sur les secteurs européens :**

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Sur la période, les diversifications sur les secteurs européens apportent un surcroît de performance au fonds, expliqué en grande partie par nos investissements privilégiant les secteurs sensibles au cycle et à la hausse des taux tels que les secteurs de la Banque, des ressources naturelles, du pétrole et du gaz. L'investissement sur le secteur de la santé a également été profitable. Enfin, la prudence sur le secteur du commerce de détail contribue très positivement à la performance du fonds.

Au 30 décembre, le portefeuille est exposé aux secteurs de la banque (0.125%), de l'auto (0.375%), des ressources naturelles (0.625%), du pétrole (0.375%), des médias (0.75%), des services aux collectivités (0.25%) et de la santé (0.5%) aux dépens des secteurs de la construction (-0.25%), des services financiers (-0.375%), de l'industrie (-0.25%), de la chimie (-0.25%) , de la consommation (-0.125%), de l'alimentaire (-0.125%), des valeurs technologiques (-0.125%), du commerce de détail (-0.375%) et des actions européennes (-1.125%).

4. **Diversification sur les secteurs américains :**

L'investissement est réalisé par le biais de futures. Nos allocations sectorielles combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices des secteurs américains des matières premières, de l'énergie, de la banque, de l'industrie, des valeurs technologiques, de la consommation durable ou discrétionnaire et de la santé. Sur la période, nos diversifications sur les secteurs américains apportent de la valeur à votre fonds en raison de nos investissements sur le secteur de l'énergie, de l'industrie, de la consommation durable et de notre prudence sur les secteurs de la communication et de la consommation discrétionnaire.

Au 30 décembre, le portefeuille est investi sur les secteurs de la consommation durable (0.625%) et de l'industrie (0.375%) aux dépens secteurs de la consommation discrétionnaire (-0.25%), des services aux collectivités (-0.125%), de la communication (-0.25%) et de l'indice S&P500 (-0.375%).

5. **Diversification sur les petites capitalisations américaines :**

L'investissement est réalisé par le biais de futures. L'allocation sur les petites capitalisations américaines combine l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Sur la période, la contribution de notre allocation sur les petites capitalisations américaines a été négative en raison de nos investissements en début d'année.

Au 30 décembre, le portefeuille détient une couverture sur l'exposition aux petites capitalisations américaines à hauteur 0.5%.

6. **Allocation sur les actions des pays émergents aux dépens des actions des pays développés :**

La diversification sur les actions émergentes a rapidement été réduite en raison du durcissement des conditions de financement et de la dégradation de la dynamique économique. En fin de période, nous privilégierons même les pays développés aux dépens des pays émergents en raison du durcissement des conditions de financement, de la perte de dynamique économique en Chine et de la dégradation de la profitabilité des entreprises des pays émergents.

Sur la période, notre allocation sur les actions émergentes contribue positivement à la performance du fonds.

Au 30 décembre, l'exposition aux actions émergentes est couverte à hauteur de 1% au profit des actions des pays développés.

7. **Diversification géographiques sur les actions des pays émergents :**
   L'investissement est réalisé par le biais de futures et d'OPC. Nos diversifications géographiques sur les indices actions des pays émergents combinent l'analyse des facteurs de cycle, de valorisation, de profitabilité et de dynamique des prix. Nos analyses nous ont amenés à investir sur les indices actions du Brésil, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la République de Corée, de Malaisie, du Mexique, de Russie, d'Afrique du Sud, de Taiwan et de Thaïlande. Sur la période, nos diversifications géographiques sur les actions des pays émergents contribuent marginalement.
   Au 30 décembre, le portefeuille détient une diversification sur les actions d'Afrique du Sud (0.375%), brésiliennes (0.375%), chinoises (+0.125%) et taiwanaise (+0.125%) aux dépens des actions mexicaines (-0.125%) de Corée du Sud (-0.25%), indiennes (-0.25%) et malaisiennes (-0.375%).

8. **Diversifications investissements alternatifs :**
   Une poche d'investissements alternatifs a été constituée au cours du semestre afin d'apporter plus de diversifications aux classes d'actifs traditionnelles. Cette poche est constituée d'un fonds investi sur les matières premières et de deux fonds CTA (Commodity Trading Advisors). Ces investissements ont pour objectif de capter des tendances, positives ou négatives, sur un grand nombre d'actifs. Depuis, le début de l'année, la contribution des diversifications sur les investissements alternatifs est légèrement positive.
   Au 30 décembre, le portefeuille détient une diversification sur les matières premières (2.1% ETF Ishares BBG Roll Select Commodity) et une diversification sur deux fonds CTA (2.7% PASSIM STR CROSS ASSET et 1% STRUCT INV SI CROSS ASSET).

Allocation sur les marchés de Taux

Le fonds a débuté l'année 2022 avec une sensibilité au risque de taux de 3.1, soit une sous-pondération par rapport à l'indice de référence. Nous avons maintenu cette prudence vis-à-vis des marchés obligataires en début d'année car les taux de rendement étaient toujours à des niveaux extrêmement bas (-0.17% au 31/12/2021 pour une obligation allemande de maturité 10 ans) au regard de la hausse des prix et de la croissance économique.
Les banquiers centraux ont également changé de ton vis-à-vis de cette inflation. Le caractère transitoire est oublié et les banques centrales ont fortement resserré les conditions de financement (Fed, Banque d'Angleterre, BCE). Dans ce contexte, les taux se sont fortement tendus passant de -0.17% à 2.57% au 30 décembre 2022 pour une obligation allemande de maturité 10 ans. Nous avons accompagné cette hausse des taux de rendement et réduit progressivement la couverture au risque de hausse des taux.
Sur la période, notre couverture du risque de taux a contribué très positivement à la performance du fonds.
Au 30 décembre, la sensibilité du fonds est proche de 3.7.

Investissements sur les marchés obligataires

La poche obligataire est composée de lignes directes et d'OPCVM.

1. **Lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro**
   Les lignes directes sur les obligations d'Etats, les obligations d'organismes supranationaux et les obligations sécurisées de la zone Euro représentent 19.1% de l'actif net. Notre sélection de titres obligataires combine principalement des facteurs de cycle, de portage et de dynamique des prix.

- **Allocation géographique :**
  A cours de la période, nous avons maintenu notre prudence sur les obligations allemandes, finlandaises, des Pays-Bas, belges, françaises et portugaises au profit principalement des obligations italiennes, espagnoles et d'organismes supranationaux. Au cours de la période, nous avons investi à nouveau sur les obligations portugaises, suite aux élections aux dépens des obligations espagnoles. En fin de période, nous avons réduit nos investissements sur les obligations italiennes en raison de l'importante réduction du spread vis-à-vis de l'Allemagne qui a suivi les élections en Italie et les messages plutôt rassurants du nouveau gouvernement. En contrepartie, nous avons renforcé nos expositions sur l'Autriche et l'Espagne.
  Au 30 décembre, nous sommes investis sur les obligations d'Etats de l'Autriche, de le France, du Portugal, de l'Espagne, de l'Italie complétées par des titres émis par les émetteurs supranationaux (EIB, KFW, FMS, European Union, Council of Europe).

- **Allocation sur la courbe :**
  Nos décisions d'allocation sur la courbe reposent sur l'analyse du portage (taux de rendement et pente de la courbe de taux) et du risque (volatilité). Au cours de la période, nous avons investi à nouveau sur les obligations de maturité 5 ans aux dépens principalement de la partie très courte de la courbe en raison de la hausse des taux de la BCE.
  Au 30 décembre, nous privilégions les maturités 3-5 ans et 7-10 ans aux dépens des maturités 2-3 ans et très longues (10 ans et plus).

Sur la période, nos allocations géographiques et sur la courbe de taux des obligations nominales des états de la zone Euro ont souffert de l'écartement des spreads (obligations portugaises et italiennes) et swaps spreads (obligations supranationales). Par ailleurs, la partie très longue de la courbe s'est très bien comportée, pénalisant le portefeuille. Par contre, la prudence sur la partie très courte de la courbe a été très bénéfique.

2. **Diversification sur les obligations indexées sur l'inflation de la zone Euro**
   Le fonds n'a pas été investi sur les obligations indexées sur l'inflation en raison du niveau des point-mort d'inflation qui anticipent déjà des niveaux d'inflation élevée pour les prochaines années.

3. **Diversification sur les obligations d'entreprises de bonne signature**
   Nos investissements sur les obligations d'entreprises de bonne signature, prudents en début d'année, ont très vites été réduits en raison des niveaux de spread très serrés et de l'anticipation d'un durcissement des conditions de financement et d'un arrêt des programmes d'achat de titres de la Banque Centrale Européenne. Nous avons maintenu cette prudence tout au long de la période.
   La réduction de nos investissements sur les obligations d'entreprises a permis de réduire l'impact de la hausse des spreads sur la performance du fonds.
   Au 30 décembre, notre exposition aux obligations d'entreprises est constituée de :
   - 11.2% d'obligations d'entreprises de bonne qualité (5.1% de HSBC Gif Euro Credit Bond et 6.1% de HSBC Gif Credit Bond Total Return).

4. **Diversification sur les obligations d'entreprises Haut Rendement**
   En raison de notre prudence sur les obligations d'entreprises, le fonds n'a pas été investi sur les obligations d'entreprises à haut rendement en 2022.

5. **Diversification sur les obligations d'états internationaux**
   Cette recherche de rendement a également motivé l'implémentation de diversifications sur les obligations d'états hors zone Euro, investissements couverts du risque de change. Ces investissements combinent l'analyse des facteurs de valorisation, de portage (couvert du risque de change) et de momemtum. Au cours de la période, nous avons à nouveau investi sur les obligations d'Etats hors zone Euro en raison de la forte hausse des taux de rendement. Sur la période, la diversification sur les obligations d'Etats hors zone Euro pénalise la performance du fonds.
   Au 30 décembre, nous sommes investis sur les obligations norvégiennes (0.3%), australiennes (2%), canadiennes (5.7%) et américaines (2.7%) aux dépens des obligations anglaises (-4.3%) et allemandes (-6.4%).

6. **Arbitrage de courbe internationale**
   Nos décisions d'arbitrage reposent sur l'analyse du portage (taux de rendement et pente de la courbe de taux) et du risque (volatilité) combinée à l'analyse des politiques monétaires.
   Au cours de la période, nous avons été investi principalement sur les taux américains de maturité 2 ans aux dépens de la partie très longue de la courbe (30 ans) afin de bénéficier du portage positif et de la très faible prime de terme actuelle. Nous détenons également une position longue de maturité 30 ans US aux dépens de la maturité 30 ans Euro en raison de l'écart de rendement, non justifié selon, par les fondamentaux de long terme (écart de croissance potentielle et de perspectives de long terme sur l'inflation).
   Au 30 décembre, nous sommes investis sur les taux américains de maturité 2 ans aux dépens des taux américains et de la zone Euro de maturité 30 ans.

7. **Diversification sur les obligations émergentes**
   Nous avons maintenu nos investissements sur les obligations émergentes en devises locales et sur les obligations à haut rendement asiatique en de l'attractivité des taux de rendement et du caractère diversifiant de ces actifs.
   Sur la période, la diversification sur les obligations émergentes n'apporte pas de valeur au fonds.
   Au 30 décembre, notre exposition aux obligations émergentes est constituée de :
   - 2.3% d'obligations émergentes en devises locales (HSBC Gif Global Emerging Local Debt).
   - 1.7% d'obligations à haut rendement asiatique (HSBC Gif Asia High Yield Bond).

Performances

A la clôture de l'exercice, le Fonds affiche une performance de -12.45% pour la part A et de -11.57% pour la part I. Les parts R et B sont inactives.

A titre de comparaison, l'indicateur de référence du Fonds a baissé de -13.41%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs du Fonds.

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Non prise en compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques du règlement (UE) 2020/852

Le Fonds ne promeut pas des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») ou n'a pas un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 dudit règlement européen.

Dans ce cadre, les investissements sous-jacents du Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement Taxonomie »).

Informations complémentaires en lien avec la réglementation sur les droits des actionnaires (SRD2)

Contribution aux performances à moyen et long terme

La stratégie de gestion déployée est active et disciplinée. En tant que gestion Multi-Asset, nous nous attachons essentiellement aux décisions d'allocations s'appuyant sur les expertises du groupe pour les décisions de sélection de titres. Celle concernant les actions notamment attachera de l'importance aux critères financiers de valorisation et profitabilité mais aussi aux critères extra financiers (Environnementaux, sociaux et de gouvernance).
Pour les décisions d'allocation, nous évaluons les opportunités d'investissement intra et inter classes d'actifs selon une approche multi factorielles. Les critères de valorisation, de portage, de dynamique des prix sont notamment pris en compte et évalués au regard du contexte économique. D'autres critères peuvent être également intégrés sur des classes d'actifs spécifiques. Les différentes sources de performance ainsi décelées sont combinées entre elles de manière à obtenir une distribution du risque actif bien équilibré dans le portefeuille. Ces éléments sont de nature à atteindre les objectifs de long terme à savoir une performance supérieure à l'indice de référence du Fonds.

✓ **Principaux risques importants**
Le Fonds encourt des risques à titre principal et à titre accessoire dont la liste est disponible dans le prospectus du Fonds.

✓ **Taux de rotation**
Taux de rotation du portefeuille : 40.79%

La méthode utilisée pour le calcul du taux de rotation est la méthode SEC : TO annuel = Min(Achat val mob ; Vente Val mob) / AUM moyen

✓ **Gestion des conflits d'intérêts**
Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de conflits d'intérêts en lien avec les activités d'engagement.

Pendant cette période, la société de gestion a décidé d'avoir recours à un conseiller en vote, Institutional Shareholder Services (ISS), aux fins des activités d'engagement.

✓ **Prêt de titres**
La société de gestion ne pratique pas des opérations de prêt de titres durant l'exercice écoulé.

✓ **Informations relatives aux décisions d'investissement**

Les décisions d'investissement reposent sur une analyse fondamentale des entreprises inclues dans l'univers d'investissement. Les marchés ne sont pas toujours efficients, et ne reflètent pas toujours la valorisation intrinsèque des entreprises.

Dans ce cadre, les décisions d'investissements se fondent sur une analyse fondamentale de long terme, permettant ainsi de profiter de ces opportunités qui découlent de la volatilité excessive des marchés financiers.

Les processus de gestion reposent sur l'exploitation des données issues de l'analyse fondamentale menée par nos équipes de recherche indépendante que ce soit dans le court, le moyen ou le long terme.

Par ailleurs, et quelle que soit la classe d'actifs, la prise en compte des risques et opportunités Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (intégration E.S.G) fait partie intégrante du processus de sélection de titres du gérant du Fonds ayant un objectif de surperformance dans la durée.

Evénements intervenus sur le Fonds pendant l'exercice ou à venir

➢ **Le 11 février 2022**

Actualisation annuelle des performances de l'année 2021 dans les DICI.

➢ **Le 6 mai 2022**

Actualisation du prospectus avec un avertissement relatif à l'interdiction de souscription de parts du Fonds aux ressortissants russes ou biélorusses comme suit, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne (UE) et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre de l'Union Européenne (UE).

A cette occasion, la nouvelle adresse de CACEIS Bank et CACEIS Fund Administration, a été mentionnée à compter du 1er juin 2022 dans le prospectus.

➢ **Le 30 décembre 2022**

Mise en conformité du prospectus avec la réglementation européenne en matière de finance durable avec l'ajout d'un texte explicatif sur la manière dont sont prises en compte les principales incidences négatives des investissements du Fonds sur le plan environnemental, social ou de bonne gouvernance.

➢ **Le 1er janvier 2023**

Les DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur) du Fonds ont été remplacés par les DIC (Document d'Informations Clés) en application du règlement européen 1286/2014 du 26 novembre 2014 (ou « Règlement PRIIPS »).

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation UCITS concernant la gestion de fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France) à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr.

<u>Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2022</u>

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2022 représentent une population de 319 personnes en moyenne sur l'année avec 309 personnes à fin 2022. A fin décembre 2022, 38 personnes sont identifiées comme « Preneurs de risques » tels que définis dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France) et dont le temps est réparti sur l'ensemble des portefeuilles gérés.

Le détail des rémunérations du personnel ayant une incidence sur le profil de risque concerne :

- Les membres du comité exécutif,
- Les responsables des pôles de gestion et du trading,
- Les responsables des ventes, produits et du marketing,
- Les responsables des fonctions de contrôle et des fonctions de support.

HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (France)	2022				
	Rémunération fixe versée en 2022	Rémunération variable versée en mars 2022 (au titre de la performance 2021) + rémunérations variables différées acquises en 2022	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	total €
Ensemble des collorateurs AMFR y compris détachés in et succursales (hors détachés out)	27 757 197	12 094 274	10 411 411	1 682 863	39 851 471
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (46 collaborateurs)**	7 151 069	5 173 687	3 620 707	1 552 981	12 324 756
Dont cadres supérieurs (15 collaborateurs)**	2 435 729	1 521 288	972 472	548 815	3 957 017

(*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2022 ainsi que le cash différé indexé payé en 2022.
(**) Prend en compte les personnes mises à disposition ou affectées au prorata du temps de présence dans l'entreprise.

La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2022 par les collaborateurs.

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le Fonds, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds avait recours aux instruments financiers dérivés à hauteur de 0.08% de son actif net.

L'exposition ainsi générée par les contrats financiers était de :
- 0.08% pour les contrats de change à terme

Le Fonds a reçu un dépôt de garantie pour un montant de 5 062 651.14 euros en lien avec ces opérations.

Risque global

La société de gestion a choisi la méthode de calcul de la VaR relative pour mesurer le risque global du Fonds qu'elle gère. La VaR relative est le rapport entre la valeur en risque du Fonds et celle de son indice de référence.

La VaR est calculée selon une méthodologie paramétrique. Un modèle de risque de court terme permet de représenter la dynamique des paramètres de risque des marchés (volatilités et corrélations). Ce modèle s'appuie sur des historiques de données d'au moins 250 jours.

La VaR est calculée pour un intervalle de confiance unilatéral de 99% et une période de détention d'un jour (VaR 99% 1 jour). La VaR 99% 1 jour est convertie en une VaR d'intervalle de confiance 99% et de période de détention 20 jours (VaR 99% 20 jours) selon la méthode recommandée par le régulateur.

En cohérence avec le profil de risque du Fonds, la société de gestion a choisi, l''indicateur de référence est l'indice suivant :
60% Bloomberg Euro Aggregate + 15% €STR + 17.50% MSCI EMU (EUR) (NR) + 7.50% MSCI World ex EMU (EUR) (NR).

Bloomberg Euro Aggregate : indice composé de toutes les émissions à taux fixe en euro, de maturité résiduelle supérieure à 1 an au moment du rebalancement et appartenant à la catégorie de notation « Investment Grade ». Les titres composant l'indice ont un encours supérieur ou égal à 300 millions d'euro.

€STR : l'€STR (Euro Short Term Rate) est un taux d'intérêt calculé et administré par la Banque Centrale Européenne et qui reflète le coût des emprunts au jour le jour en euro des banques de la zone euro auprès d'investisseurs institutionnels

MSCI EMU (EUR) (NR) : indice large qui regroupe plus de 300 actions représentant les principales capitalisations boursières des pays de la zone euro. Cet indice est calculé en euro et dividendes nets réinvestis par Morgan Stanley Capital Index (code Datastream : MSEMUIL).

MSCI World ex EMU (EUR) (NR) : indice large qui regroupe près de 1400 actions représentant les principales capitalisations boursières mondiales. Cet indice est calculé en euro et dividendes nets réinvestis par Morgan Stanley Capital Index (code Datastream : MSWEMU$~E)

Sur l'exercice, la VaR relative a représenté :
- en moyenne : 96.90%
- au minimum : 84.46%
- au maximum : 113.23%

En complément du suivi de la VaR, le niveau de levier du Fonds est également calculé.

Ainsi, à titre d'information, le levier calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés, a représenté sur l'exercice :

- en moyenne : 175.88%
- au minimum : 116.24%
- au maximum : 225.91%

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC SRI MONEY ZC	105 890 426,57	99 412 524,72
HSBC GIF-EURO CREDIT BD-ZC	10 763 939,04	8 317 750,42
HSBC S AND P 500 ETF	96 261,83	17 591 624,82
HSBC GIF MULTI ASSET STYLE FACTORS ZC	8 605 455,73	8 066 706,80
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.1% 30-04-31		16 512 287,78
KINGDOM OF SWEDEN 0.125% 12-05-31	8 037 423,08	7 070 910,78
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	11 355 716,44	2 937 565,81
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-12-31	9 218 823,40	3 878 426,47
HSBC GL EURO CREDIT BD TR ZC	7 875 993,91	2 648 777,58
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-03-37		9 911 615,38

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

Informations réglementaires

Rapport sur le suivi des risques

Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion du fonds n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture du Fonds	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable. Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire du Fonds.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site Internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du Fonds.

Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

FCP HSBC MIX MODERE

Certification du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022

HSBC MIX MODERE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
Immeuble Coeur Défense - Tour A
110 Esplanade du Général de Gaulle
92400 La Défense 4 - Courbevoie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement HSBC MIX MODERE relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

2023.04.05 15:25:26 +0200

FCP HSBC MIX MODERE

Comptes Annuels

Bilan Actif

Bilan Actif au 30/12/2022
Portefeuille : 109008 HSBC MIX MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**218 034 076,05**	**271 155 065,81**
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	**100 171 183,75**	**146 969 444,04**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	100 171 183,75	146 969 444,04
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	**110 857 845,13**	**121 991 538,25**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	110 857 845,13	121 991 538,25
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**7 005 047,17**	**2 194 083,52**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	7 005 047,17	2 194 083,52
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**31 025 879,66**	**34 576 418,95**
Opérations de change à terme de devises	25 770 953,04	31 051 598,84
Autres	5 254 926,62	3 524 820,11
COMPTES FINANCIERS	**11 418 232,16**	**12 481 822,79**
Liquidités	11 418 232,16	12 481 822,79
TOTAL DE L'ACTIF	**260 478 187,87**	**318 213 307,55**

Bilan Passif

Bilan Passif au 30/12/2022
Portefeuille : 109008 HSBC MIX MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	215 931 702,59	273 882 811,39
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	12 762 846,05	12 948 817,12
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 135 388,41	-1 578 615,59
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**227 559 160,23**	**285 253 012,92**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**6 963 224,54**	**1 757 546,73**
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	6 963 224,54	1 757 546,73
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	6 963 224,54	1 757 546,73
Autres opérations		
DETTES	**25 955 803,10**	**31 202 747,90**
Opérations de change à terme de devises	25 590 989,68	30 933 848,89
Autres	364 813,42	268 899,01
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**260 478 187,87**	**318 213 307,55**

(a) Y compris comptes de régularisation.
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : 109008 HSBC MIX MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0323	44 487 240,00	
EURO BOBL 0322		39 439 040,00
FGBL BUND 10A 0322		35 987 700,00
FGBL BUND 10A 0323	14 356 440,00	
XEUR FGBX BUX 0322		13 438 100,00
XEUR FGBX BUX 0323	14 470 680,00	
EURO STOXX 50 0323	2 384 550,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SIMEX MINIJGB 0323	9 813 816,81	
MSE CANADA 10 0323	13 051 208,46	
XEUR FGBS SCH 0322		43 467 640,00
FV CBOT UST 5 0322		19 360 117,32
FV CBOT UST 5 0323	16 078 446,63	
LIFFE LG GILT 0323	9 908 368,55	
XEUR FOAT EUR 0323	1 909 500,00	
EURO BOBL 0323	27 317 000,00	
TU CBOT UST 2 0322		43 166 261,08
TU CBOT UST 2 0323	68 215 258,59	
US 10Y ULT 0322		15 066 116,34
US 10Y ULT 0323	1 662 420,94	
CBOT USUL 30A 0323	4 027 172,64	
AUST 10Y BOND 0323	4 704 440,22	
FTSEJSE TOP40 0322		369 107,01
FTSEJSE TOP40 0323	1 006 891,80	
SET50 FUTURES 0322		1 511 833,56
DJE 600 BANK 0322		1 069 300,00
DJE 600 BANK 0323	293 370,00	
DJES BANKS 0322		5 919 450,00
DJES BANKS 0323	2 314 812,50	

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : 109008 HSBC MIX MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
CAC 40 FUT 0122		1 071 450,00
CAC 40 FUT 0123	905 870,00	
AEX FUT 0122		638 152,00
AEX FUT 0123	1 103 440,00	
SP 500 MINI 0322		3 556 740,24
SP 500 MINI 0323	4 703 021,78	
XEUR FSTU DJ 0322		766 840,00
XEUR FSTU DJ 0323	554 900,00	
DAX 30 IND FU 0322		2 378 400,00
DAX 30 IND FU 0323	699 400,00	
HHI HANG SENG 0122		326 355,33
HHI HANG SENG 0123	811 539,22	
HKF HANG SENG T 0122		1 354 372,63
DJ STOXX HC 0323	1 139 305,00	
HKF MSCI ID NTR 0322		344 614,84
MEFF IBEX35 E 0123	573 601,00	
IN NSE SP CN 0122		368 051,35
IN NSE SP CN 0123	580 540,64	
FCI FTSE Burs 0122		773 065,48
FCI FTSE Burs 0123	936 229,05	
MEX BOLSA IDX 0323	258 305,21	
E-STOXX UTIL 0322		1 057 050,00
SP E-MINI FIN 0322		1 373 219,31
SP E-MINI HEA 0322		750 527,61
SP E-MIN INDU 0323	280 056,22	
XAPXAP CONSUM 0322		340 793,18
XAPXAP CONSUM 0323	1 417 474,82	
SP EMIN UTILI 0322		1 204 625,40
SP EMIN UTILI 0323	268 428,20	
XAK TECHNOLOG 0322		769 785,44
XAY CONSUMER 0322		726 275,06
CONSUMER DISC 0323	985 111,27	
DJS BAS R FUT 0322		1 064 700,00
DJS BAS R FUT 0323	1 453 475,00	
DJE 600 INSUR 0322		740 600,00
EUR KAY Index 1 0322		2 073 370,00
DJE 600 OIL G 0322		356 980,00
DJE 600 OIL G 0323	893 620,00	

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : 109008 HSBC MIX MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
KOSPI2 INDEX 0322		364 547,66
KOSPI2 INDEX 0323	596 750,69	
HKF MSCI CHIN A 0122		660 512,66
MSCI CHIN A50 0123	561 054,11	
MME MSCI EMER 0322		2 156 700,67
MME MSCI EMER 0323	3 011 468,73	
NQ USA NASDAQ 0322		2 009 237,60
XEUR FSTN DJ 0322		773 640,00
XEUR FSTN DJ 0323	612 000,00	
DJS 600 MED 0322		1 122 600,00
DJS 600 MED 0323	1 388 900,00	
FUT OMX COP25 1 0122		238 625,36
FUT OMX COP25 1 0123	183 188,48	
STOXX 600 FIN 0322		753 500,00
STOXX 600 FIN 0323	846 900,00	
DJS F&B FUT 0322		347 600,00
S&P TORONTO 6 0322		713 344,94
S&P TORONTO 6 0323	485 418,90	
MSCI EUROPE G 0322		2 298 980,00
DJE 600 INDUS 0323	540 430,00	
OMXS30 FUT 0122		3 900 500,19
OMXS30 FUT 0123	1 726 112,27	
ST600 RETAIL 0322		713 120,00
ST600 RETAIL 0323	933 720,00	
STOXX 600 P&H 0322		385 455,00
STOXX 600 P&H 0323	335 300,00	
E-MIN RUS 200 0322		2 958 318,68
E-MIN RUS 200 0323	1 161 517,92	
XEUR FSMI SWI 0322		494 059,74
XEUR FSMI SWI 0323	539 571,62	
FTSE/MIB 0322		1 089 920,00
FTSE/MIB 0323	829 780,00	
DJ STX600 AUT 0322		1 088 340,00
DJ STX600 AUT 0323	1 322 000,00	
DJE 600 EUROP 0322		3 283 875,00
DJE 600 EUROP 0323	2 523 395,00	
OSFT TOPIX IN 0322		608 456,77
FTSE TAIWAN I 0122		733 221,95

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 30/12/2022
Portefeuille : 109008 HSBC MIX MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
FTSE TAIWAN I 0123	279 241,04	
DJS 600 CHEM 0322		1 092 080,00
DJS 600 CHEM 0323	569 850,00	
DJS TECH FUT 0322		1 087 020,00
DJS TECH FUT 0323	259 695,00	
EURO STOXX 50 0322		15 992 375,00
SP EMINI COM 0322		714 474,15
SP EMINI COM 0323	533 380,18	
SPI 200 FUT 0323	1 110 722,80	
FTSE 250 I 0322		1 450 995,71
FTSE 100 FUT 0323	589 033,53	
RP EURGBP 0322		1 630 999,88
Options		
DJES BANKS 03/2022 CALL 110		5 318 906,99
VSTOXX 01/2022 CALL 25		786 668,40
HANG SENG TECH INDEX 03/2023 CALL 4500	1 466 168,16	
DJ EURO STOXX 50 01/2022 CALL 4300		5 256 211,49
DJ EURO STOXX 50 02/2023 CALL 4100	1 727 001,28	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 30/12/2022
Portefeuille : 109008 HSBC MIX MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	78 417,08	18 273,35
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 220 662,71	1 280 012,43
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**1 299 079,79**	**1 298 285,78**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	45 856,41	65 598,88
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**45 856,41**	**65 598,88**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**1 253 223,38**	**1 232 686,90**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 445 551,07	2 878 339,21
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-1 192 327,69**	**-1 645 652,31**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	56 939,28	67 036,72
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-1 135 388,41**	**-1 578 615,59**

FCP HSBC MIX MODERE

Annexes

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de :

Pour la part A : FR0007497953 HSBC MIX MODERE A :

- frais de gestion internes : 1.50% TTC maximum.
- frais de gestion externes : 0.10% TTC maximum.

Pour la part I : FR0012355063 HSBC MIX MODERE I :

- frais de gestion internes : 0.50% TTC maximum.
- frais de gestion externes : 0.10% TTC maximum.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Swing pricing

Mécanisme de Swing Pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du Fonds dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans le Fonds.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPCVM.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du Fonds.
Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative du Fonds, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPCVM peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Parts	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Part HSBC MIX MODERE A	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC MIX MODERE I	Capitalisation	Capitalisation

2. Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'Actif Net au 30/12/2022
Portefeuille : 109008 HSBC MIX MODERE

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**285 253 012,92**	**290 120 428,84**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	15 808 605,55	15 687 207,13
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-39 992 221,50	-30 496 066,14
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	12 355 358,12	13 843 486,73
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-11 358 075,40	-1 446 667,18
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	42 404 070,72	22 476 883,92
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-30 453 511,02	-21 885 918,55
Frais de transactions	-218 043,03	-148 465,77
Différences de change	477 755,37	1 918 259,80
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-49 383 526,84	-3 468 169,34
Différence d'estimation exercice N	*-27 997 248,16*	*21 386 278,68*
Différence d'estimation exercice N-1	*-21 386 278,68*	*-24 854 448,02*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	3 858 063,03	297 685,79
Différence d'estimation exercice N	*3 697 020,05*	*-161 042,98*
Différence d'estimation exercice N-1	*161 042,98*	*458 728,77*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 192 327,69	-1 645 652,31
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**227 559 160,23**	**285 253 012,92**

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	100 171 183,75	44,02
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**100 171 183,75**	**44,02**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	2 384 550,00	1,05
Taux	73 314 360,00	32,22
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**75 698 910,00**	**33,27**
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	45 311 991,42	19,91
Taux	156 687 632,84	68,86
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**201 999 624,26**	**88,77**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	100 171 183,75	44,02						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							11 418 232,16	5,02
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	73 314 360,00	32,22						
Autres opérations	156 687 632,84	68,86						

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées							890 341,40	0,39	99 280 842,35	43,63
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	11 418 232,16	5,02								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture					44 487 240,00	19,55			28 827 120,00	12,67
Autres opérations					68 215 258,59	29,98	43 395 446,63	19,07	45 076 927,62	19,81

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 CAD		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées			3 095 298,40	1,36			675 853,24	0,30
Titres de créances								
OPC	14 968 688,47	6,58					1 025 340,03	0,45
Opérations temporaires sur titres								
Créances	5 206 006,31	2,29	3 649 732,56	1,60	1 163 295,19	0,51	7 276 961,95	3,20
Comptes financiers	991 716,24	0,44	734 787,03	0,32	467 437,93	0,21	7 506 888,08	3,30
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	119 934,41	0,05			152 138,58	0,07	11 312 114,05	4,97
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	103 764 593,71	45,60	9 813 816,81	4,31	13 536 627,36	5,95	23 837 321,60	10,48

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	14 217 264,28
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	11 553 688,76
	Ventes à règlement différé	152 275,48
	Dépôts de garantie en espèces	5 062 651,14
	Collatéraux	40 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		**31 025 879,66**
DETTES		
	Vente à terme de devise	11 432 048,46
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	14 158 941,22
	Achats à règlement différé	152 138,58
	Frais de gestion fixe	212 674,84
TOTAL DES DETTES		**25 955 803,10**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**5 070 076,56**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part HSBC MIX MODERE A		
Parts souscrites durant l'exercice	9 185,77000	2 957 639,26
Parts rachetées durant l'exercice	-49 465,69300	-15 830 100,15
Solde net des souscriptions/rachats	-40 279,92300	-12 872 460,89
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	361 896,18900	
Part HSBC MIX MODERE I		
Parts souscrites durant l'exercice	11 699,94500	12 850 966,29
Parts rachetées durant l'exercice	-22 167,15900	-24 162 121,35
Solde net des souscriptions/rachats	-10 467,21400	-11 311 155,06
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	109 749,85200	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part HSBC MIX MODERE A	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part HSBC MIX MODERE I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Part HSBC MIX MODERE A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 813 999,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,48
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC MIX MODERE I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	631 551,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,48
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			95 096 039,13
	LU0362711912	EUROLAND GROWTH ZC	2 224 862,56
	LU0234594694	Global Emerging Markets Local Debt Z Cap	3 773 000,85
	FR0013217957	HSBC EURO ACTIONS ZC	3 815 317,62
	FR0013261229	HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED Z	3 920 929,49
	LU0165100255	HSBC EUROLAND EQ.SMALLER Z C.	2 417 027,84
	LU0165100685	HSBC EUROLAND EQUITY Z CAP.	1 110 779,25
	FR0010250290	HSBC EUROPE EQUITY INCOME Z	1 175 980,51
	FR0013076015	HSBC EURO PME Z C	891 969,75
	IE00B42TW061	HSBC FTSE 100 ETF	1 025 340,03
	IE00BN0T3979	HSBC GBF ICAV MLTFAC E E ZC	18 279 857,83
	LU0164888108	HSBC GI CHIN EQ ZC	402 810,03
	LU0196698665	HSBC GIF-BRAZIL EQUITY-ZA	820 942,22
	LU0165108829	HSBC GIF-EURO CREDIT BD-ZC	11 597 466,13
	LU1449948840	HSBC GIF MULTI ASSET STYLE FACTORS ZC	3 570 618,77
	LU0992878610	HSBC GL EURO CREDIT BD TR ZC	13 771 408,33
	LU2065168796	HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS ASIA HIGH YIELD BOND ZC	5 217 192,86
	IE00B51B7Z02	HSBC MSCI CANADA ETF	695 800,93
	IE00B5VX7566	HSBC MSCI JAPAN	1 290 505,54
	IE00B5SG8Z57	HSBC MSCI PACIFIC EX JAPAN UCITS ETF USD	679 869,47
	FR0013015542	HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC	2 952 386,42
	FR0010250324	HSBC RESPONSIBLE INVETMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	1 687 229,18
	FR0000971277	HSBC SRI MONEY ZC	13 774 743,52
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			**95 096 039,13**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-1 135 388,41	-1 578 615,59
Total	**-1 135 388,41**	**-1 578 615,59**

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC MIX MODERE A		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-1 145 710,20	-1 486 589,55
Total	**-1 145 710,20**	**-1 486 589,55**

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC MIX MODERE I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	10 321,79	-92 026,04
Total	**10 321,79**	**-92 026,04**

FCP HSBC MIX MODERE

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	12 762 846,05	12 948 817,12
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**12 762 846,05**	**12 948 817,12**

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC MIX MODERE A		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	6 235 144,84	6 400 376,02
Total	**6 235 144,84**	**6 400 376,02**

	30/12/2022	31/12/2021
Part HSBC MIX MODERE I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	6 527 701,21	6 548 441,10
Total	**6 527 701,21**	**6 548 441,10**

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	**290 965 459,40**	**290 705 555,16**	**290 120 428,84**	**285 253 012,92**	**227 559 160,23**
Part HSBC MIX MODERE A en EUR					
Actif net	167 383 954,45	163 389 841,50	150 915 995,89	140 489 103,41	110 685 820,07
Nombre de titres	540 025,55700	485 770,35700	444 803,79700	402 176,11200	361 896,18900
Valeur liquidative unitaire	309,95	336,35	339,28	349,32	305,84
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,37	6,57	8,86	15,91	17,22
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,15	-2,50	-3,27	-3,69	-3,16
Part HSBC MIX MODERE I en EUR					
Actif net	123 360 043,01	127 136 082,31	139 075 444,15	144 763 909,51	116 873 340,16
Nombre de titres	118 971,03700	111 865,92400	120 104,43200	120 217,06600	109 749,85200
Valeur liquidative unitaire	1 036,89	1 136,50	1 157,95	1 204,18	1 064,90
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-6,12	22,18	30,16	54,47	59,47
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,11	2,62	-0,05	-0,76	0,09
Part HSBC Mix Modéré R en EUR					
Actif net	221 461,94	179 631,35	128 988,80		
Nombre de titres	1 184,000	885,000	630,000		
Valeur liquidative unitaire	187,04	202,97	204,74		
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,42	3,96	5,35		
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,30	-1,51	-1,97		

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
FMS 0.375% 29-04-30 EMTN	EUR	800 000	659 818,58	0,29
KFW 0.625% 07-01-28	EUR	7 725 000	6 904 616,64	3,04
KFW 1.125% 15-09-32 EMTN	EUR	12 800 000	10 722 053,26	4,71
TOTAL ALLEMAGNE			**18 286 488,48**	**8,04**
AUTRICHE				
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.9% 20-02-32	EUR	6 200 000	5 141 780,60	2,26
TOTAL AUTRICHE			**5 141 780,60**	**2,26**
BELGIQUE				
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.3% 04-11-50	EUR	2 030 000	956 085,65	0,42
EUROPEAN UNION 0.0% 22-04-31	EUR	6 000 000	4 652 370,00	2,04
EUROPEAN UNION 0.2% 04-06-36	EUR	740 000	494 528,77	0,22
EUROPEAN UNION 1.0% 06-07-32	EUR	1 800 000	1 493 066,22	0,66
TOTAL BELGIQUE			**7 596 050,64**	**3,34**
ESPAGNE				
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.7% 30-04-32	EUR	8 600 000	6 702 979,01	2,95
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31-10-52	EUR	4 350 000	2 775 306,55	1,21
TOTAL ESPAGNE			**9 478 285,56**	**4,16**
FRANCE				
BPIFRANCE FINANCEMENT 0.05% 26-09-29	EUR	1 200 000	964 614,74	0,42
COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK 0.0% 20-01-31	EUR	9 250 000	7 220 550,00	3,17
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-05-32	EUR	2 000 000	1 504 730,00	0,67
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-53	EUR	1 000 000	516 837,19	0,23
LA POSTE 0.0000010% 18-07-29	EUR	1 200 000	925 878,00	0,40
SNCF RESEAU 0.75% 25-05-36	EUR	2 700 000	1 879 826,92	0,83
SOCIETE DU GRAND PARIS 0.875% 10-05-46	EUR	1 200 000	671 772,58	0,30
SOCIETE NATLE SNCF 3.125% 02-11-27	EUR	900 000	890 341,40	0,39
TOTAL FRANCE			**14 574 550,83**	**6,41**
ITALIE				
ITALY 1.65% 01-03-32	EUR	5 000 000	3 970 884,67	1,74
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-03-37	EUR	2 600 000	1 616 391,77	0,71
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-12-31	EUR	4 900 000	3 637 986,69	1,60
TOTAL ITALIE			**9 225 263,13**	**4,05**
JAPON				
JAPAN 30 YEAR ISSUE 1.0% 20-03-52	JPY	500 000 000	3 095 298,40	1,36
TOTAL JAPON			**3 095 298,40**	**1,36**
LUXEMBOURG				
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEM 1.0% 14-03-31	EUR	6 775 000	5 799 922,97	2,55
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 0.01% 15-11-35	EUR	9 000 000	5 940 165,82	2,61

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 0.2% 17-03-36	EUR	2 093 000	1 409 771,55	0,62
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 1.125% 13-04-33	EUR	5 118 000	4 236 234,15	1,86
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 1.125% 15-11-32	EUR	1 150 000	954 580,82	0,42
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 2.25% 15-03-30	EUR	400 000	381 224,38	0,17
EUROPEAN STABILITY MECHANISM 0.01% 15-10-31	EUR	1 250 000	952 458,65	0,41
TOTAL LUXEMBOURG			**19 674 358,34**	**8,64**
NORVEGE				
NORWAY GOVERNMENT BOND 1.375% 19-08-30	NOK	8 000 000	672 861,34	0,30
TOTAL NORVEGE			**672 861,34**	**0,30**
PAYS-BAS				
BNG BANK NV 0.0% 20-01-31 EMTN	EUR	4 060 000	3 146 784,20	1,39
BNG BANK NV 0.25% 12-01-32	EUR	2 950 000	2 278 766,90	1,00
NEDWBK 0.25% 19-01-32 EMTN	EUR	1 450 000	1 122 532,60	0,49
TOTAL PAYS-BAS			**6 548 083,70**	**2,88**
PORTUGAL				
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.95% 15-06-29	EUR	0,01	0,01	
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.25% 18-04-34	EUR	6 600 000	5 875 170,82	2,58
TOTAL PORTUGAL			**5 875 170,83**	**2,58**
SUEDE				
KINGDOM OF SWEDEN 0.125% 12-05-31	SEK	40 000	2 991,90	
TOTAL SUEDE			**2 991,90**	
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**100 171 183,75**	**44,02**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			**100 171 183,75**	**44,02**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC EURO ACTIONS ZC	EUR	2 762,901	3 815 317,62	1,68
HSBC EURO EQUITY VOLATILITY FOCUSED Z	EUR	3 302,781	3 920 929,49	1,72
HSBC EUROPE EQUITY INCOME Z	EUR	72,851	1 175 980,51	0,52
HSBC EURO PME Z C	EUR	661,787	891 969,75	0,39
HSBC Responsible Investment Funds SRI Euro Bond ZC	EUR	3 298,203	2 952 386,42	1,29
HSBC RESPONSIBLE INVETMENT FUNDS SRI EUROLAND EQUI	EUR	15 102,302	1 687 229,18	0,74
HSBC SRI MONEY ZC	EUR	10 102,068	13 774 743,52	6,06
TOTAL FRANCE			**28 218 556,49**	**12,40**
IRLANDE				
HSBC FTSE 100 ETF	GBP	12 212	1 025 340,03	0,45
HSBC GBF ICAV MLTFAC E E ZC	EUR	1 832 199,843	18 279 857,83	8,03
HSBC MSCI CANADA ETF	EUR	37 459	695 800,93	0,31
HSBC MSCI JAPAN	EUR	43 466	1 290 505,54	0,57
HSBC MSCI PACIFIC EX JAPAN UCITS ETF USD	EUR	54 294	679 869,47	0,30
ISHARES BLOOMBERG ROLL SELECT COMMODITY SWAP UCITS ETF	USD	703 375	4 754 742,51	2,09

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PASSIM STR CRS AST TRD STR B	EUR	55 407,2352	6 246 057,62	2,74
SPDR SP 500 Low Volatility UCITS ETF	EUR	40 161	2 577 934,59	1,14
TOTAL IRLANDE			**35 550 108,52**	**15,63**
LUXEMBOURG				
EUROLAND GROWTH ZC	EUR	135 464,111	2 224 862,56	0,97
Global Emerging Markets Local Debt Z Cap	USD	399 200,472	3 773 000,85	1,66
HSBC EUROLAND EQ.SMALLER Z C.	EUR	25 505,76	2 417 027,84	1,07
HSBC EUROLAND EQUITY Z CAP.	EUR	17 522,112	1 110 779,25	0,48
HSBC GI CHIN EQ ZC	USD	4 082,534	402 810,03	0,18
HSBC GIF-BRAZIL EQUITY-ZA	USD	42 866,607	820 942,22	0,36
HSBC GIF-EURO CREDIT BD-ZC	EUR	1 127 829,051	11 597 466,13	5,10
HSBC GIF MULTI ASSET STYLE FACTORS ZC	EUR	321 329,983	3 570 618,77	1,57
HSBC GL EURO CREDIT BD TR ZC	EUR	1 159 209,455	13 771 408,33	6,05
HSBC GLOBAL INVESTMENT FUNDS ASIA HIGH YIELD BOND ZC	USD	760 662,442	5 217 192,86	2,29
STRUCTURED INVESTMENTS SICAV GS CROSS ASSET TREND PORTFOLIO	EUR	208 113,718	2 183 071,28	0,96
TOTAL LUXEMBOURG			**47 089 180,12**	**20,69**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**110 857 845,13**	**48,72**
TOTAL Organismes de placement collectif			**110 857 845,13**	**48,72**
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
AEX FUT 0123	EUR	-8	51 840,00	0,02
AUST 10Y BOND 0323	AUD	64	-270 855,32	-0,12
CAC 40 FUT 0123	EUR	14	-29 666,00	-0,01
CBOT USUL 30A 0323	USD	-32	134 545,56	0,05
CONSUMER DISC 0323	USD	-8	70 367,77	0,03
DAX 30 IND FU 0323	EUR	-2	22 087,50	0,01
DJE 600 BANK 0323	EUR	42	4 305,00	0,01
DJE 600 EUROP 0323	EUR	-119	74 935,00	0,03
DJE 600 INDUS 0323	EUR	-17	20 910,00	0,01
DJE 600 OIL G 0323	EUR	52	6 915,00	
DJES BANKS 0323	EUR	481	67 340,00	0,03
DJS 600 CHEM 0323	EUR	-10	21 950,00	0,01
DJS 600 MED 0323	EUR	85	-68 425,00	-0,03
DJS BAS R FUT 0323	EUR	47	-43 945,00	-0,02
DJS TECH FUT 0323	EUR	-9	21 645,00	0,01
DJ STOXX HC 0323	EUR	23	-33 465,00	-0,02
DJ STX600 AUT 0323	EUR	50	-52 100,00	-0,02
E-MIN RUS 200 0323	USD	-14	26 727,57	0,01
EURO BOBL 0323	EUR	236	-859 040,00	-0,38
EURO SCHATZ 0323	EUR	-422	503 065,00	0,22

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EURO STOXX 50 0323	EUR	-63	91 350,00	0,04
FCI FTSE Burs 0123	MYR	-59	-8 705,22	
FGBL BUND 10A 0323	EUR	-108	926 020,00	0,41
FTSE/MIB 0323	EUR	7	-23 345,00	-0,01
FTSE 100 FUT 0323	GBP	7	-535,36	
FTSEJSE TOP40 0323	ZAR	27	-25 794,57	-0,01
FTSE TAIWAN I 0123	USD	6	168,66	
FUT OMX COP25 1 0123	DKK	8	-57,55	
FV CBOT UST 5 0323	USD	159	-88 457,41	-0,04
HHI HANG SENG 0123	HKD	20	13 511,65	
IN NSE SP CN 0123	USD	-17	-989,46	
KOSPI2 INDEX 0323	KRW	-11	35 660,36	0,02
LIFFE LG GILT 0323	GBP	-88	643 403,78	0,28
MEFF IBEX35 E 0123	EUR	7	-2 009,00	
MEX BOLSA IDX 0323	MXN	-11	15 295,85	0,01
MME MSCI EMER 0323	USD	-67	54 224,64	0,03
MSCI CHIN A50 0123	USD	11	-7 111,74	-0,01
MSE CANADA 10 0323	CAD	154	-464 147,16	-0,20
OMXS30 FUT 0123	SEK	-94	59 211,08	0,02
S&P TORONTO 6 0323	CAD	3	-16 729,71	-0,01
SIMEX MINIJGB 0323	JPY	-95	179 110,24	0,08
SP 500 MINI 0323	USD	26	-130 639,49	-0,06
SP EMINI COM 0323	USD	-9	18 271,26	0,01
SP E-MIN INDU 0323	USD	3	-2 304,99	
SP EMIN UTILI 0323	USD	-4	206,14	
SPI 200 FUT 0323	AUD	10	-24 622,72	-0,01
ST600 RETAIL 0323	EUR	-62	7 440,00	
STOXX 600 FIN 0323	EUR	-30	41 700,00	0,02
STOXX 600 P&H 0323	EUR	-7	13 965,00	0,01
TU CBOT UST 2 0323	USD	355	-39 060,34	-0,02
US 10Y ULT 0323	USD	-15	28 878,25	0,01
XAPXAP CONSUM 0323	USD	20	-21 175,92	-0,01
XEUR FGBX BUX 0323	EUR	-107	2 916 560,00	1,28
XEUR FOAT EUR 0323	EUR	15	-136 350,00	-0,05
XEUR FSMI SWI 0323	CHF	5	-13 215,86	
XEUR FSTN DJ 0323	EUR	-24	27 720,00	0,01
XEUR FSTU DJ 0323	EUR	31	-17 530,00	-0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**3 719 052,49**	**1,63**
TOTAL Engagements à terme fermes			**3 719 052,49**	**1,63**
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 02/2023 CALL 4100	EUR	460	48 300,00	0,03

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HANG SENG TECH INDEX 03/2023 CALL 4500	HKD	145	32 431,56	0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			**80 731,56**	**0,04**
TOTAL Engagements à terme conditionnels			**80 731,56**	**0,04**
TOTAL Instrument financier à terme			**3 799 784,05**	**1,67**
Appel de marge				
Appel Marge CACEIS	THB	-0,01		
APPEL MARGE CACEIS	CHF	13 050	13 215,86	0,01
APPEL MARGE CACEIS	HKD	-382 699,99	-45 943,20	-0,02
APPEL MARGE CACEIS	SEK	-658 441,99	-59 211,08	-0,03
APPEL MARGE CACEIS	JPY	-25 222 000	-179 110,24	-0,08
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-570 295,01	-642 766,99	-0,28
APPEL MARGE CACEIS	KRW	-48 125 000	-35 660,36	-0,02
APPEL MARGE CACEIS	AUD	466 357,57	296 335,23	0,13
APPEL MARGE CACEIS	ZAR	468 410,1	25 794,57	0,01
APPEL MARGE CACEIS	MYR	40 924,98	8 705,22	0,01
APPEL MARGE CACEIS	CAD	695 372	480 876,87	0,21
APPEL MARGE CACEIS	USD	-46 586,39	-43 650,87	-0,02
APPEL MARGE CACEIS	MXN	-321 981	-15 481,49	-0,01
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-3 561 122,49	-3 561 122,49	-1,56
APPEL MARGE CACEIS	DKK	428	57,55	-0,01
TOTAL Appel de marge			**-3 757 961,42**	**-1,66**
Créances			**31 025 879,66**	**13,64**
Dettes			**-25 955 803,10**	**-11,41**
Comptes financiers			**11 418 232,16**	**5,02**
Actif net			**227 559 160,23**	**100,00**

Part HSBC MIX MODERE A	**EUR**	**361 896,18900**	**305,84**
Part HSBC MIX MODERE I	**EUR**	**109 749,85200**	**1 064,90**